HISTOIRE

D'INNOCENT III

ET

DE SES CONTEMPORAINS.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

DU PAPE

INNOCENT III

ET

DE SES CONTEMPORAINS,

PAR M. FRÉDÉRIC HURTER,
Président du consistoire à Schaffhouse;

TRADUITE DE L'ALLEMAND, SUR LA SECONDE ÉDITION,

par MM. Alexandre de Saint-Chéron
et Jean-Baptiste Haiber;

PRÉCÉDÉE D'UNE

INTRODUCTION,

PAR M. ALEX. DE SAINT-CHÉRON.

TOME II.

PARIS,
DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue des Saints-Pères, 69.

1838.

S'il était un suffrage que nous fussions particulièrement jaloux d'obtenir, c'était, sans aucun doute, celui du savant et si consciencieux auteur de cette histoire. Ayant communiqué notre travail à M. Hurter, il a bien voulu nous adresser une lettre qui est un précieux témoignage rendu à la parfaite exactitude de notre traduction.

Par cette lettre, on verra que l'édition française que nous publions est supérieure, même à l'édition allemande, grâce aux rectifications et communication *inédites* qui nous ont été données par l'auteur.

De plus, M. Hurter n'approuve et ne reconnaît que notre traduction, et proteste contre toute autre qui ne peut être présentée avec les mêmes garanties d'exactitude et comme étant aussi complète.

« *A Monsieur Alex. de Saint-Chéron.*

« Monsieur,

« C'est avec un intérêt bien vif que j'attendais la publication de votre traduction de l'*Histoire d'Innocent III et de ses contemporains.* Ayant eu maintenant le plaisir de pouvoir la collationner sur l'allemand, j'ai été charmé de voir que

vous avez su vaincre avec tant de bonheur les difficultés assez grandes que le style concis de l'original a dû vous opposer. Je vous avoue franchement que je n'étais pas sans inquiétude sur la possibilité de rendre en français les périodes, peut-être un peu trop longues et trop compliquées, de l'allemand. Ma satisfaction a été d'autant plus grande de voir avec quelle habileté vous avez su résoudre ce problème difficile.

« Je ne puis qu'approuver que vous ayez omis quelques citations moins importantes, ainsi que plusieurs notes qui n'ont d'intérêt que pour les Allemands. Je puis affirmer en toute vérité que vous n'avez retranché aucune des citations qui me paraissent de quelque valeur. C'est un avantage pour mon livre qu'il m'ait été permis de vous faire parvenir quelques additions et corrections supplémentaires qui rendront votre traduction supérieure à l'original lui-même. Vous pouvez donc déclarer, Monsieur, que votre traduction ne paraît pas seulement avec l'approbation, mais sous les auspices de l'auteur.

« Je me verrai donc dans la nécessité de signaler au public comme non avenue toute autre traduction que la vôtre, surtout une traduction tronquée et dénaturée; je serais obligé de protester contre une telle altération, indigne d'un ouvrage qui ne peut avoir de mérite et d'intérêt, ou plutôt qui ne peut être jugé que lorsqu'il se présente dans son ensemble; je serais forcé de désigner un tel traducteur comme un profane, qui n'a pas honte de mutiler un monument érigé avec amour et persévérance à la mémoire d'un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention. Certes, celui qui voudra pénétrer plus avant dans la vie de ce

grand Pape, consultera avec plus de fruit votre traduction complète, et ne se contentera point des lambeaux qu'un traducteur peu scrupuleux jugera bon de lui jeter. Au reste, je pense qu'une telle tentative échouera contre la loyauté de tous les gens instruits, et surtout contre le besoin d'une science historique plus solide et plus profonde, qui se fait chaque jour sentir plus vivement chez vous. C'est ce besoin qui assurera un succès infaillible à votre traduction, faite avec tant de conscience et une connaissance si distinguée des deux langues.

« Agréez, Monsieur, l'assurance sincère de ma haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« F. Hurter, *antistes de Schaffhouse.*

« Schaffhouse, ce 16 août 1838. »

A cette lettre se trouve jointe la légalisation revêtue de son sceau de la chancellerie d'État du canton de Schaffhouse.

Le premier volume de l'original allemand, publié bien avant les deux autres, est seul parvenu à une *seconde édition.* Les communications *inédites* qui nous ont été données par M. Hurter doivent prendre place plus tard dans la réimpression des tomes allemands II et III. Nous sommes donc les seuls aujourd'hui qui ayons le droit de présenter cette histoire comme étant traduite *entièrement* sur une *seconde édition.*

Ne voulant pas couper à la fin d'un volume le récit important et longuement développé des hérésies qui jouent un si grand rôle dans l'histoire d'Innocent III, nous avons préféré faire ce tome second un peu moins fort, et commencer le troisième avec ce curieux épisode du règne de notre grand pape.

Nos lecteurs peuvent se convaincre de la quantité de matière renfermée dans cette traduction : la feuille d'un volume in-8° ordinaire contient de seize à dix-sept mille lettres ; chacune de nos feuilles contient *trente-quatre mille lettres*, sans y comprendre la surcharge des notes. Nos trois volumes représentent donc plus de six volumes in-8° ordinaires.

HISTOIRE
D'INNOCENT III
ET
DE SES CONTEMPORAINS.

LIVRE VII.

SOMMAIRE.

Etat de l'Eglise; troubles à Rome; ouvrage d'Innocent sur les sept Psaumes de la Pénitence. — La Sicile. — L'Allemagne; nouvelles lettres adressées aux princes; événemens militaires; nouvelles lettres de Rome. — La France; plaintes d'Ingeburge. — L'Angleterre; Philippe-Auguste fait inviter Jean à se justifier de la mort d'Arthur; il envahit la Normandie; tentative de médiation du pape. — La Norwége. — Les croisades; négociations avec le pape au sujet de la prise de Zara; départ de Zara; conquête de Corfou et d'autres îles; arrivée près de Constantinople; siége de cette ville; Isaac est rétabli sur le trône; il négocie avec les croisés; description de Constantinople. — Soins du Saint-Siége pour la Terre-Sainte; querelles avec les Grecs; hostilités. — Les croisés en Syrie.

(1203.)

Une secrète fermentation régnait encore à Rome. Les ennemis de la famille du pape méditaient sans cesse des conjurations et des insultes, cherchant à exécuter contre les parens d'Innocent ce qu'ils n'osaient entreprendre contre sa personne. Les fiançailles de la fille d'Oddo de Poli avec un neveu du pape, fils de son frère Richard, leur fournirent l'occasion d'une nouvelle attaque. Cette alliance, en projet seulement pendant la vie de Grégoire, père

d'Oddo, ne fut définitivement conclue qu'après sa mort, et par le cardinal Octavien d'Ostie. Oddo de Poli avait pris à fief, sous le règne d'Adrien IV, pour lui et ses héritiers, avec les obligations usitées à cette époque envers le suzerain, Poli et d'autres localités, quelques châteaux et quelques forteresses. Peu de temps après l'élection d'Innocent, l'abbé du couvent près du Clivisauro entama un procès contre les Poli, devant le sénateur, au sujet de ces possessions, procès que le pape évoqua devant son tribunal, parce qu'il s'agissait d'un fief et qu'il était de son devoir de protéger un vassal, et en même temps de veiller au maintien de ses propres droits. Les prédécesseurs d'Oddo avaient grevé ces biens de tant de dettes, que lui et ses frères n'en retiraient qu'un faible revenu. Richard ayant amorti les dettes et acquis ces domaines, les Poli voulurent les reprendre, une fois devenus libres de toutes charges. Ils accusèrent Richard devant le pape. Richard offrit de répondre à leurs réclamations, soit devant le pontife, soit devant les cardinaux, soit devant le juge, soit devant des arbitres pris au sein de la noblesse ou du peuple. Innocent, afin d'éviter même l'apparence de partialité, parce qu'il s'agissait de son frère, promit aux accusateurs de leur donner l'argent nécessaire pour suivre le procès. Ils préférèrent écouter de mauvais conseils, et répandirent des bruits injurieux contre Richard et le pape; souvent ils se rendaient au tribunal tête nue, faisant porter la croix devant eux, dans le but d'exciter les murmures du peuple par l'étalage de cette piété feinte. Innocent leur défendit inutilement de pareilles démonstrations. Loin de s'en abstenir, le mardi après Pâques, ils parvinrent à exciter une véritable émeute, troublèrent le service divin à l'église de Saint-Pierre, et suscitèrent des insultes contre le pape au moment où, selon l'ancienne coutume, il traversait la ville, revêtu de ses ornemens pontificaux. Mais Innocent resta calme et sans crainte; il avait la conscience de la parfaite droiture de sa conduite.

Ses adversaires ne s'en tinrent pas là. En présence du sénateur et de la commune assemblée au Capitole, ils cédèrent cette seigneurie, quoiqu'elle eût été donnée en fief par le Siége apostolique, ils la cédèrent verbalement et par écrit au sénat et aux Romains. Le pape fit aussitôt convoquer le peuple, élever des oppositions par quelques cardinaux, et donna ordre à Richard de placer des garnisons dans la seigneurie et de la défendre au nom de l'Eglise romaine. Le sénateur ayant reconnu les droits de l'Eglise et ne voulant pas entrer dans les projets criminels des mécontens, ils se déchaînèrent aussi

contre lui et assiégèrent son palais au Capitole, dans l'espérance de le vaincre facilement. Mais ils ne réussirent pas, et, de dépit, ils répandirent contre sa personne toutes sortes de mensonges.

Innocent voyait bien que la fureur du peuple ne connaissait plus de bornes, et qu'il était presque impossible de l'arrêter. Jugeant plus prudent d'échapper à cette colère, il quitta Rome dans les derniers jours du mois d'avril, et se rendit à Palestrina, puis à Ferentino, où il passa l'été; il y revint à la même saison pendant plusieurs années, attiré par l'amitié de l'évêque Albert, et il laissa dans cette ville un souvenir agréable par la construction d'une fontaine qui sert d'ornement et fournit aux habitans l'eau qui leur est nécessaire. Vers le milieu de septembre, il arriva à Anagni, où, peu de temps après, il fut attaqué d'une maladie mortelle; on avait presque perdu l'espoir de le sauver, de sorte que le bruit de sa mort se répandit plus d'une fois à Rome, dans la basse Italie, en Sicile et même en Allemagne. Il séjourna tout l'hiver à Anagni, et ne revint à Rome qu'au mois de mars de l'année suivante; son éloignement n'avait fait éprouver ni interruption, ni retard aux affaires.

Qui croirait que ce pape, absorbé par tant de préoccupations si diverses et si graves, a trouvé encore du loisir pour de véritables travaux littéraires? On se demandera où il puisait la tranquillité d'âme réclamée par de tels travaux, par cette soif ardente de la méditation religieuse? Mais son cœur vivait tout entier en Dieu [1]. C'est pendant ces années, peut-être pour ne pas retarder sa complète guérison par des efforts consacrés à d'autres devoirs, ni pour passer le temps de la convalescence dans l'oisiveté, qu'il termina son explication des sept Psaumes de la Pénitence, commentaire dans lequel nous remarquons toutes les subtilités de l'époque sur les rapports des nombres, sur les divisions et la forme des psaumes; nous y voyons en outre cette érudition qui embrasse l'Écriture sainte jusque dans ses plus petits détails, cette austérité, cette humilité, ce sentiment d'imperfection qui n'ose lever les yeux vers Dieu qu'avec l'expression de la contrition et du repentir le plus

[1] Dans aucune année de la collection des Lettres d'Innocent il n'existe une aussi grande lacune que dans celle-ci; nous pouvons donc placer avec raison dans cette époque la maladie qui interrompit ses occupations. — *Gesta*, c. 137. — *Ep.* VI, 191. — La dernière lettre d'Anagni, *Ep.* VII, 28, est du 6 mars, et la première, écrite ensuite de Rome, est du 13 mars 1204. — Le nombre des lettres écrites à Anagni, depuis le 21 novembre, époque à laquelle le pape paraît s'être livré de nouveau avec plus d'assiduité aux affaires, jusqu'au 6 mars, est de 132. — *Gesta*, c. 18.

vifs, s'écriant : « Guérissez-moi, Seigneur, comme un médecin pieux « et sage, car je suis languissant. Vous pouvez me guérir; je suis « malade, vous possédez la guérison; je suis malade par l'excès de « mes fautes, guérissez-moi par votre grâce; tous mes os sont « brisés, et mon âme est profondément affligée[1]. »

Comme l'âme du chrétien, au moment de succomber sous le poids des circonstances extérieures, se sent pénétrée d'une énergie miraculeuse, aussitôt qu'elle s'élève vers celui qui seul peut la fortifier, de même Innocent, au milieu des nombreux devoirs et des soins accablans qui lui étaient imposés par sa dignité et par la corruption des temps, recherchait avec avidité le petit nombre d'heures pendant lesquelles il pouvait faire un retour sur lui-même et se recueillir. C'était pour lui un besoin de méditer la loi divine, afin de ne pas s'oublier et se perdre dans cette activité constamment consacrée aux autres : « Car, de même que celui qui manie de la poix se tache « toujours, de même le maniement des affaires temporelles entraîne « inévitablement dans des fautes qu'un repentir sérieux doit expier. » Voilà pourquoi il a choisi de préférence les Psaumes de la Pénitence de David, afin de méditer avec un esprit humilié et un cœur contrit la misère humaine et la miséricorde de Dieu, et de se réfugier du tourbillon du monde au sein de la grâce divine, afin qu'étant instruit par celui qui donne la science aux hommes, il comprenne et explique ces psaumes de manière à ce que son commentaire puisse servir et à glorifier le nom de Dieu et au salut de son âme. — Il termine ainsi : « Comme aucun ouvrage humain n'est parfait, je prie « amicalement le lecteur d'attribuer à la grâce éternelle tout ce « qui s'y rencontre de bon et de convenable, et à l'imperfection de « l'homme tout ce qui est défectueux. Plein d'humilité, je le prie « de supplier le père de toute miséricorde et le juge équitable, de « m'accorder le pardon de tous mes péchés, en vertu de la vraie et

[1] *Gesta*, c. 2 : *Fecit post Pontificatum librum Sermonum et Postillam super septem Psalmos*, qui se trouve seulement dans l'édition de Brequigny et du Theil, et qui manque dans celle de Baluze. — Comme nous ne trouvons dans cet ouvrage aucune indication qui puisse nous faire connoître l'époque à laquelle il a été écrit, nous assignons cette année uniquement comme celle où il lui a été possible de le composer. — Il examine, par exemple, pourquoi les psaumes sont précisément au nombre de sept; l'importance du nombre des versets de chaque psaume; leur division intérieure; par exemple, le premier psaume contient trois fois trois versets : *in primo ternario timet et orat; in secundo gemit et plorat; in tertio gaudet et optat.* Que de belles choses ne dit-il pas dans la préface sur la Prière; dans le second psaume sur la Confession; dans le septième, que Dieu lui-même veuille lui montrer ses voies!

« fertile pénitence que je lui expose de mon mieux dans cette ex- « plication des psaumes, à la louange et à la gloire du nom de « Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit; que « Dieu soit loué dans l'éternité. »

Revenons aux événemens politiques.

En Sicile, quelques uns des anciens partisans de Markwald se trouvèrent si offensés par l'usurpation de Guillaume Capparone que le duc de Souabe favorisait comme il avait précédemment favorisé Markwald, qu'ils embrassèrent immédiatement le parti d'Innocent. Le moment parut également opportun au chancelier pour se réconcilier avec le Siége apostolique. Il fit proposer par un ecclésiastique son obéissance et celle des siens, une caution pour une somme à payer au pape dans le cas où il serait parjure, deux de ses neveux comme otages, et la cession d'un de ses châteaux forts, au choix du comte de Brienne. Afin de s'assurer de la Sicile, Innocent chargea l'archevêque de Messine de recevoir le serment de tutelle de tous les nobles et de tous les bourgeois qui ne l'avaient pas encore prêté. L'offre du chancelier fut favorablement accueillie; toutefois le pape l'exhorta à témoigner sa fidélité plutôt par des actes que par des paroles[1].

Le chancelier retourna dans l'île et s'efforça d'agir énergiquement contre Capparone. Mais celui-ci avait aussi ses partisans. Parmi eux on distinguait surtout les moines turbulens de Montereale, qui, pour soutenir la cause du roi rebelle, n'épargnèrent pas même le trésor de l'Église, fouillèrent et pillèrent la tombe de l'archevêque défunt, assiégèrent son successeur ou lui retinrent ses revenus, et, afin qu'il ne pût porter plainte à Rome, interceptèrent ses messagers et les maltraitèrent cruellement. Dans cette situation anarchique, où tous les liens étaient relâchés, où l'inimitié divisait toutes les familles, où le frère armait contre son frère, où les princes de l'Église même hésitaient, embrassaient la cause des adversaires du roi, Innocent chercha à rassurer, à raffermir, à maintenir dans la fidélité tous ceux sur lesquels il espérait faire impression, ou dont l'attachement lui était connu[2].

Lorsque la nouvelle de la maladie dangereuse du pape, et ensuite de sa mort, se répandit dans les provinces siciliennes, en deçà du détroit, un grand nombre de villes et de comtes abandonnèrent le

[1] Voyez livre VI. — *Registr.* 92. — *Ep.* VI; 71, 82-84, 71.
[2] *Ep.* VI, 93, 191.

parti de la cour romaine. Que'ques uns expulsèrent les soldats du pape, d'autres les massacrèrent. Matera, Otrante, Gallipoli, Bari, Brindes, furent perdues pour le Saint-Siége. Les habitans de cette dernière ville, qui avaient été les premiers à reconnaître le comte de Brienne pour gouverneur du pays, s'emparèrent par trahison de son châtelain et le mirent à mort. Plusieurs archevêques et évêques prirent part à la défection. D'autres provinces demeurèrent dans une tranquillité indécise, moins attachées à l'ordre existant que disposées à attendre l'issue des événemens. Le châtelain de San-Agatha rendit la liberté au comte Thiébault. Les habitans de Bari assiégèrent Barletta et forcèrent le châtelain du maréchal à se rendre, pendant que celui-ci était allé avec le comte de Brienne faire une visite au pape. Tous les deux revinrent dans la Pouille aussitôt qu'ils furent assurés de sa guérison. Le maréchal s'empara d'Andri et de Minerbino, et prit le titre de comte d'Andri. Il fit construire dans la première ville une forteresse sur l'emplacement où avait été autrefois le palais des comtes [1]. Le pape, aussitôt après sa guérison, les aida à soumettre le pays, en reprochant sévèrement leur ingratitude à l'archevêque de Brindes, qui avait reçu peu de temps auparavant le *pallium*, et à toutes les villes révoltées, leur ordonnant d'ouvrir de nouveau leurs portes au comte, avec la promesse de ne pas les punir de leur conduite inconsidérée. Il somma ceux qui n'avaient pris aucune part à la révolte de l'assister selon leurs moyens contre ceux qui persévéreraient dans la défection. Le chancelier, après avoir prié le pape d'envoyer un cardinal en Sicile, était retourné dans la Pouille, avec l'espérance de se voir rendre ses évêchés de Troja et de Palerme. Ces deux évêchés étaient déjà occupés, et Innocent ne devait pas affliger par une pareille injustice les évêques élus ; Gauthier, quoique appuyé dans sa demande par plusieurs barons, fut refusé [2].

Innocent avait encore reçu, à la fin de l'année précédente, de la part d'Othon, l'assurance que l'archevêque de Cologne restait inséparablement attaché à son parti ; il mandait en même temps au pape qu'il avait conclu une alliance avec le roi d'Angleterre, dans le but de s'assister réciproquement en argent et en hommes, et que le légat pouvait attester que rien n'avait été stipulé au désavantage du roi de France. Il ajoute qu'il a l'espoir d'avancer vigoureusement

[1] *Ep.* VI, 101, 102. — *Gesta*, c. 37, 38.
[2] *Ep.* VI, 101, 102. — *Gesta*, c. 36.

le triomphe de sa cause, et aussitôt qu'elle sera décidée, il l'en informera sans retard; il l'instruit très souvent par des messagers de l'état de ses affaires, mais il ignore si les messagers lui parviennent. — Au milieu du mois de janvier, Innocent lui renouvela l'assurance de sa fidélité invariable : « Votre altesse royale, dit-il, ne doit pas « être surprise si les affaires ne sont pas encore terminées. Rien ne « se termine aussi vite, et il n'y a pas au monde une affaire plus « importante que celle-ci. Il faut louer Dieu de ce qu'elle est aussi « avancée. Nous avons appris avec joie que votre convention avec « le roi d'Angleterre n'exclut pas le roi de France. Veuillez vous « mettre en garde contre les piéges de vos ennemis; quant à nous, « nous soutiendrons votre cause avec l'activité que nous avons « montrée jusqu'à ce jour. »

L'évêque de Palestrine eut la gloire, « par une prudente énergie « et par une conduite exemplaire, de conquérir à Othon la faveur « de plusieurs princes. Le pape le félicita de ce qu'il aimait mieux, « à l'exemple des apôtres, manquer de tout que d'être à charge à « qui que ce fût. » Mais il adressa aux évêques, aux chanoines et à tous les prélats des diocèses de Metz et de Cambrai des reproches sur leur refus de contribuer à l'entretien du légat[1], quand il séjournait dans ces évêchés. Celui-ci reçut en même temps de nouvelles lettres de créance qui s'étendaient au Danemarck, et s'exprimaient plus sévèrement sur les princes ecclésiastiques de l'Allemagne : « Puisses-tu continuer à poursuivre activement ta mission, et nous « espérons que bientôt toutes les peines seront couronnées de suc- « cès pour l'honneur du Siége apostolique, pour la grandeur de « l'Empire et pour ta propre gloire[2] ! »

Les cardinaux, qui du reste n'apparaissaient jamais publiquement dans cette affaire, témoignèrent aux princes allemands leur accord parfait avec le pape, qui les aimait comme des frères et qu'ils vénéraient comme un père. Jamais l'Eglise romaine n'est entraînée, disaient-ils, par des transports aveugles, mais elle est dirigée par des motifs raisonnables. Les princes ne doivent donc faire aucune attention aux calomnies des esprits impurs, mais suivre des conseils

[1] *Procurationes;* — expression du style de chancellerie pour désigner l'entretien des empereurs quand ils allaient dans un pays, celui des envoyés du pape dans les pays qu'ils traversaient, celui des évêques lors de leurs visites pastorales. De là l'usage de présenter aux empereurs, comme présent, le vin d'honneur et le fourrage pour les chevaux.

[2] *Registr.* 81, 82, 83, 86.

salutaires. La présente lettre est écrite au nom de tous, ajoutaient-ils, et revêtue du sceau de chacun des membres auprès du St-Siége. Les princes peuvent être convaincus que les cardinaux absens partagent les mêmes sentimens.

En général, Innocent ne négligea aucuns témoignages de sa faveur pour attirer les princes dans le parti d'Othon. Il prit le landgrave de Thuringe sous sa protection particulière et lui accorda le privilége de ne pouvoir, ni lui ni son pays, être excommunié par personne, et d'avoir, pour tous les cas, la liberté d'appel au Saint-Siége. Il confirma à l'abbé de Corbey toutes les lettres de grâces octroyées à son abbaye, et ajouta, « à cause de ses services et de sa fidélité envers Othon, » le droit de porter l'anneau à celui de porter la mitre dont ses prédécesseurs avaient déjà été honorés. Néanmoins, ni les faveurs ni la sévérité ne purent réaliser la réunion des princes et les attacher à la cause d'Othon; bien au contraire, un plus grand nombre d'entre eux parut l'avoir abandonnée. Jean d'Angleterre, vivement pressé par Philippe-Auguste, songea enfin à préparer avec plus de zèle des secours prochains pour soutenir Othon. C'est pourquoi il remercia les bourgeois de Cologne de toutes les marques de respect qu'ils avaient données à son neveu, de l'assistance qu'ils lui avaient prêtée jusqu'à ce jour. Afin de les encourager à persévérer dans la même conduite, il leur promit protection dans son royaume, et la liberté d'entrée et de sortie de toutes leurs marchandises, sous la réserve des anciens droits de douane. Othon offrit de conclure une trève d'une ou de deux années avec Philippe de Souabe, et d'aller au secours de Jean, disant que lui et son frère, le comte Palatin, étaient prêts à marcher sur Reims ou sur Cambrai[1].

Au printemps de cette année, Othon se trouvait en Westphalie, et il convoqua pour le mois de mai ses frères à Paderborn, afin de partager l'héritage paternel que leur frère Henri, en qualité d'aîné, administrait au nom de tous. Car, lors de la mise de leur père au ban de l'Empire, on n'avait pu lui enlever que les fiefs de l'Empire, mais non Brunswick et Lunebourg qu'il avait possédés comme des biens de famille. Guillaume, le plus jeune des frères, était revenu récemment de la Hongrie, où le duc Léopold l'avait fait garder comme otage pour Richard, roi d'Angleterre. Ils tirèrent au sort :

1. *Ep.* VI, 42, 188, 189; *Ep.* V, 160. — *Rym. Act.* I, 42. Aussi dans *Scheid*, *Or. guelf.* 277.

Henri obtint le comté de Stade avec Zelle; Brunswick échut à Othon, et Lunebourg à Guillaume [1].

Philippe put bien reconnaître que le glaive seul, et non l'approbation du pape, était capable de placer la couronne sur sa tête. Pendant qu'Othon réglait les affaires de sa famille et tenait une diète en Westphalie, son rival se prépara à la guerre. Le landgrave Hermann de Thuringe avait surtout irrité Philippe à cause de sa défection et parce qu'il s'était emparé des possessions dont l'église de Mayence jouissait en Thuringe. A ce grief, se joignait une lutte sanglante qui éclata à Halberstadt, après le départ de l'évêque Conrad, entre les vassaux de l'évêché, parmi lesquels ceux qui étaient pour Othon livrèrent à Hermann le château royal de Lœwenbourg. Vers la Pentecôte, Philippe rassemble une forte armée contre le landgrave et envahit son pays. Aussitôt qu'il apprit que le comte Palatin et le roi de Bohême, chez lequel le légat était accouru pour l'engager à secourir Hermann, s'avançaient avec une armée nombreuse, il ravagea la Thuringe avec une fureur inexcusable pour un prétendant à la couronne impériale, et se rendit à Erfurt pour augmenter ses forces; Othon, entouré de la noblesse westphalienne, le landgrave, le roi de Bohême et le comte Palatin l'y suivirent. Ils assiégèrent Erfurt, pendant neuf jours, dans l'espérance de s'emparer de leur adversaire. Mais fatigués par une résistance opiniâtre, ils laissèrent Philippe s'échapper avec quelques compagnons chez le margrave d'Ostphalie, où il s'occupa à réunir une nouvelle armée pour délivrer la ville. A peine les assiégeans eurent-ils appris sa fuite qu'ils entrèrent sur le territoire du margrave, où Philippe ne les attendit pas; il se sauva en Souabe. Mais Hermann n'eut pas moins à gémir du secours du roi de Bohême, son allié, que de l'invasion du duc. Les hordes sauvages de la Bohême parcouraient son pays en répandant partout le pillage, l'incendie et la dévastation. Elles ne respectaient pas plus les choses saintes que les profanes: avides de butin, elles ravagèrent seize églises de couvent et trois cent cinquante églises paroissiales, et s'en partagèrent les ornemens sacrés. Dans leur impiété, elles se revêtaient des habits sacerdotaux, se servaient de draps d'autel en guise de couverture pour leurs chevaux, et attachaient souvent à la queue de ces animaux les religieuses victimes de leurs débauches [2].

[1] *Chron. rhythm.*

[2] *Chron. halberst.*, p. 145. — *Registr.* 102. — *Chron. rhythm.* G. M. Gudeni,

Othon prit plusieurs châteaux de son rival, et le légat excita surtout l'armée contre les possessions de l'archevêque excommunié de Magdebourg. Guido se montrait particulièrement irrité contre celui-ci, qui était un prince ecclésiastique, et avait opposé une fidélité persévérante envers Philippe aux sommations fréquentes qui lui furent faites de passer dans le parti d'Othon. Les alliés restèrent pendant neuf semaines entre Mersebourg et Halle, et les habitans éprouvèrent toutes les souffrances de la guerre, de la vengeance et d'une débauche sauvage, principalement encore de la part des Bohémiens. Les habitans de Magdebourg même furent saisis d'une telle crainte qu'ils se sauvèrent avec leurs femmes et leurs enfans au delà de l'Elbe. L'archevêque demeura inébranlable; et, lorsque le légat l'invita à un entretien dans lequel il lui adressa les paroles les plus dures et l'appela vieillard extravagant, Ludolphe, en homme déterminé, intelligent et instruit, réfuta tous les reproches; mais il ne parvint pas à détourner de sa personne l'excommunication [1].

Othon posa la couronne sur la tête du roi de Bavière (comme Philippe l'avait fait antérieurement à Mayence) dans l'ancienne cathédrale de Mersebourg, le jour de la Saint-Barthélemy, et le légat le sacra. Le roi de Bohême et le landgrave renouvelèrent le serment que prêtèrent également le margrave de Moravie et un grand nombre de comtes et de nobles bohémiens. De là, l'armée marcha sur Halle; mais au moment où elle établissait son camp à un mille de la ville, l'archevêque Ludolphe s'y était jeté avec des forces assez considérables. De Halle, le roi de Bohême s'en retourna dans sa patrie, non sans perdre beaucoup des siens; Othon et les deux autres princes se rendirent devant Guedlinbourg et Halberstadt. Ici, tous les moyens de persuasion du légat et de l'archevêque Sigefroi de Mayence, qui excitaient les chanoines et les habitans à destituer leur évêque et à en élire un autre attaché au parti d'Othon, avaient échoué contre la fidélité et l'activité de Gérold, prieur de la cathédrale. Celui-ci se mit en défense, gagna les vassaux par des présens, les fortifia par ses exhortations, encouragea les bourgeois à barricader la ville, et à affaiblir les ennemis par des sorties qui obtenaient quelquefois un heureux succès. Voyant qu'ils ne pouvaient

Hist. Erfurt., 8. Duderstadii, 1675. — *Guden.* — *Godofr. Monach.* — *Arn. Lub.* VI, 8.

[1] *Ep.* VIII, 77. — *Chron. Mont. Ser.*, p. 74.

rien auprès de cette ville, et que le landgrave était parti, Othon et son frère marchèrent sur Goslar, qu'ils attaquèrent vigoureusement, et sommèrent les bourgeois de se rendre, leur promettant de les traiter avec douceur. Ceux-ci offrirent des biens considérables, si on voulait les laisser en paix pendant une année, et ils promirent de se soumettre si, pendant cet intervalle, Philippe ne leur envoyait pas de secours. Othon avait résolu de prendre de force Goslar, il rejeta donc ces propositions et déclara exiger une soumission immédiate. Afin de parvenir à ce but, il jeta dans le fort de Herlingsberg cent chevaliers d'élite, qui harcelèrent les bourgeois d'alentour, firent éprouver des pertes dans des combats continuels, et empêchèrent l'arrivée des vivres, au point qu'on ne pouvait pas même faire entrer dans la ville du bois des forêts voisines; la prise de Lichtenberg par le comte Hermann de Wernigerode put seule les sauver d'une reddition inévitable. Peu de jours avant la Saint-Martin, Othon tint une cour brillante par la présence d'un grand nombre de princes ecclésiastiques et temporels. Il paraît qu'on y prit, par rapport à ses affaires, des résolutions dont il donna communication au pape, non par écrit, mais verbalement, à l'aide d'un messager de confiance. Ensuite il s'en retourna à Cologne, dont l'archevêque était déjà plus que chancelant dans sa fidélité envers lui [1].

Sur ces entrefaites, Philippe voulant faire couronner sa femme à Aix-la-Chapelle, manda l'archevêque de Trèves dans la ville impériale. Celui-ci se mit en route; mais, en homme faible et irrésolu, qui n'osait se déclarer ouvertement ni pour ni contre le pape, il craignait d'exciter encore davantage la colère d'Innocent par cette condescendance envers Philippe. Pour se tirer d'embarras, il prétexta d'avoir été surpris en route par un crachement de sang, et il s'enferma dans un couvent. Philippe appréciant habilement la difficulté de sa position, n'en assura pas moins l'archevêque de sa puissante protection pour sa personne et son église, et il confirma ces promesses en affranchissant l'archevêché de certains droits de péage. Cependant, ces témoignages d'affection ne réussirent pas à déterminer le faible archevêque à se prononcer pour Philippe [2].

[1] *Chron. halberst.* — *Chron. rhythm.* — *Arn. Lub.* VI, 8. — *Heineccius, Antiq. Goslar., in Heineccii et Leukfeld SS.* — *Registr.* 106.

[2] *Golscher, Gesta Æp. Trev. in Eccard SS.* II, et in *Martene coll. ampl.*, t. IV. — *Dipl.*, *V Id. Oct.*, in *Gunther Cod. Rhen. Mosell.* II, 6. — *Registr.* 98.

Innocent, de son côté, n'était pas resté inactif. A cette époque, les familles de l'Allemagne ne faisaient pas seules partie de l'Empire, mais les margraves et les comtes, les évêques et les villes de l'ancienne Lombardie en étaient membres, quoiqu'ils n'eussent jamais possédé de voix, lors de l'élection d'un Empereur; suivant un ancien usage, l'Empereur se faisait d'abord couronner roi d'Italie à Milan, et de là il se rendait à Rome pour recevoir sa couronne impériale. Le pape chercha à gagner ces archevêques, évêques, margraves, comtes, nobles et recteurs des villes lombardes pour ses deux grands buts : la pacification de l'Empire et la guerre dans la Terre-Sainte. Les évêques de Ferrare, de Pavie et de Plaisance furent chargés de sonder l'opinion et de réclamer le secours des seigneurs ecclésiastiques et temporels et des recteurs des bourgeoisies. « Car, leur disait le pape, notre soin le plus grand a toujours été de voir parvenir à l'Empire un homme qui consolide la paix entre l'Église et l'Empire, qui veille sur l'honneur des villes et respecte la liberté de toute l'Italie et surtout celle de la Lombardie. Nous vous prions donc de comparaître devant les évêques nommés à cet effet, et de leur déclarer sincèrement vos intentions. Nous n'épargnerons ni peines, ni dépenses afin de diriger tout vers le but désiré, avec l'assistance de tous ceux qui sont dévoués à l'Église romaine. » Le pape comptait d'avance sur les Milanais qui se rappelaient encore le règne de Frédéric. « Philippe son fils, leur « écrit-il, songe également à abaisser Milan. Le roi Othon au con« traire marche sur les traces de son père qui a témoigné sa bien« veillance à votre ville, même en dépit des ordres du gouverne« ment impérial, et qui n'a recherché que votre gloire et votre « prospérité. Vous ne pouvez donc pas rejeter la faveur du roi, « sans attirer celle du duc. Mais nous avons cette confiance parti« culière en vous, que vous prendrez le parti conforme à l'honneur « du Siége apostolique et à l'avantage de votre ville[1]. »

Peu de temps après sa guérison, Innocent écrivit à Othon : « combien l'agréable nouvelle de ses succès militaires lui avait apporté « de soulagement au milieu de ses douleurs et de sa maladie. Le « Dieu des armées a dirigé sa main dans le combat et a brisé celle « qui, confiante en elle-même, s'est sauvée devant sa face. Puisse« t-il donc avoir foi en la protection de celui qui est sa force, ne « pas s'attribuer chaque succès, et en outre se tenir pour toujours

[1] *Registr.* 92, 87, 89.

« assuré des conseils et des secours de son père spirituel ; ses adversaires cherchent à obtenir par tromperie et à exécuter par des « mensonges ce qui leur est impossible par les armes. » Car Philippe, pour détacher les princes de la cause d'Othon, avait fait répandre dans toute l'Allemagne le bruit qu'Innocent lui avait proposé la couronne impériale par l'entremise du prieur des camaldules. Le pape prit Dieu et sa conscience à témoin qu'il n'avait envoyé ni ce prieur, ni tout autre auprès du duc ; bien au contraire, le prieur avait promis, au nom de Philippe et par des lettres revêtues du sceau rouge en signe d'anthenticité, son retour à l'obéissance envers l'Eglise ; le prieur s'était donné beaucoup de peine pour le décider en faveur de Philippe ; et malgré toutes ses instances, il lui a simplement répondu : le retour dans le giron de l'Eglise n'est fermé à aucun pécheur repentant, et le Saint-Père est prêt à y recevoir Philippe, comme tout autre qui fait pénitence. On ne doit donc pas croire, ajoute Innocent, que je change si légèrement une résolution une fois prise, et que je marche sur deux chemins [1].

Les seigneurs et les recteurs des bourgeoisies de la Lombardie n'exposèrent leur opinion que collectivement, superficiellement et avec réserve. Ils ne promirent aucun secours, prétextant n'être pas suffisamment éclairés sur cette affaire. Innocent s'adressa donc de nouveau à eux et s'efforça de leur expliquer la marche qu'avait prise jusqu'à ce jour la lutte au sujet de l'élection impériale, de manière à ce qu'ils fussent assez instruits pour prendre une résolution. L'évêque de Mantoue, adjoint aux trois autres, devait leur faire connaître oralement les détails, tels qu'ils les avait appris d'Innocent lui-même ; il les priait donc de se trouver au lieu et jour fixés, où les quatre évêques leur liraient les lettres du pape, leur en expliqueraient encore le contenu et recevraient sans délai leurs réponses. Dans une lettre particulière, qui leur était adressée, le pape se montrait très surpris de ce qu'ils ne s'étaient pas prononcés plus catégoriquement, et il leur rappelait leur intercession précédente en faveur d'Othon. Autrefois, ils avaient habitué à voir de leur part une exécution courageuse de ce qu'ils avaient courageusement entrepris ; c'est pourquoi il s'étonnait de leur tiédeur et de leur hésitation. Le pape les engageait donc à répondre à son attente et à

[1] *Registr.* 91. — Le prieur Martin, *vir providus et honestus*; *Gesta*, c. 128. Innocent s'en servit souvent dans des affaires ecclésiastiques (*Ep.* V, 159) et pour des médiations entre les villes ennemies de l'Italie; *Mittarelli, Ann. Camald.*, IV, 191, 200. — *Registr.* 90, 91.

donner à leurs députés auprès de l'assemblée des instructions telles que leur exemple puisse en déterminer d'autres à prêter une assistance énergique[1].

Innocent multipliait les lettres, les conseils, les sollicitations, les reproches pour la cause d'Othon, qui était devenue sa propre cause par le zèle avec lequel il l'avait embrassée[2]. A la fin de cette année 1203, il écrivit encore à Othon pour lui renouveler les assurances de sa protection. Ce prince, de son côté, avait tenu la promesse faite par serment au Saint-Siége de laisser toute liberté à l'Église et de s'interdire toute intervention dans son administration intérieure. Les empereurs avaient coutume de nommer au siége épiscopal de Munster ; cette année, l'évêque Othon fut le premier qui parvint à cette dignité par l'élection libre des chanoines.

Le pape fit des démarches auprès du roi de Danemarck en faveur d'Othon. Il félicita les zupans de Bohème d'avoir combattu pour lui, reprocha à l'archevêque de Salzbourg de n'avoir encore donné aucune preuve active de son dévouement pour le prince. Il attira l'attention des ducs de Saxe, de Zahringen, d'Autriche et de Bavière, des margraves de Misnie et de Moravie, du comté de Bar, sur les progrès d'Othon, et la nécessité de se rallier à lui. L'archevêque de Cologne reçut une lettre très sévère sur sa vénalité et l'abandon du prince qu'il avait tant contribué à élever.

Dans toutes ces négociations au sujet de l'Empire, Innocent ne perdit jamais de vue l'élection contestée de Mayence, tant à cause de ses rapports avec la lutte politique de l'Allemagne, que parce qu'elle était une affaire ecclésiastique. Il chargea Sigefroi d'exercer ses fonctions, de parcourir son diocèse, d'abolir tous les abus, de punir sévèrement tous les délits, et de déclarer nulles et non avenues toutes les ordonnances, donations et concessions de Léopold. Innocent ne reconnut aussi comme valables que les nominations faites par Sigefroi. Il ne jugea pas les chanoines, le clergé et le peuple du diocèse, dignes de la salutation apostolique ; car, quoiqu'il eût confirmé l'élection de Sigefroi, ils s'étaient obstinés à ne pas témoigner à leur nouvel évêque le respect qui lui était dû, à ne

[1] *Registr.* 92, 95, 94, 93. Toutes ces lettres sont datées d'Anagni. III, *Id. dec.*

[2] L'auteur cite encore ici les lettres d'Innocent ; elles ne font toujours que répéter les mêmes idées reproduites dans les lettres que nous avons déjà publiées sur les affaires d'Allemagne. Ce récit étant déjà si longuement développé, je crois suffisant de renvoyer aux sources. Voyez *Registr.* 105. *Arn. Lub.* VII, 4. *Registr.* 104, 101, 97, 96, 102, 103, 98, 100, 99. (A. de S.-C.)

pas le recevoir dans la ville, à ne pas l'assister contre ses adversaires. Il les menaça de transférer le siége archiépiscopal dans une autre localité habitée par des fils plus obéissans. Il observa en particulier à l'écolâtre de la cathédrale : « qu'il avait cru que l'âge et « la science lui auraient fait connaître le prix de la soumission. « Pensez-vous, par hasard, pouvoir subordonner le jugement du « pape au vôtre? Quoique nous ne devions compte à personne de notre « conduite, nous sommes prêt, dans notre humilité apostolique, à « en rendre raison à tout le monde : nous aurions bien des motifs « pour vous punir, mais nous voulons vous donner le temps du « repentir. Cependant, si dans le délai d'un mois vous ne vous soumettez pas à votre archevêque, vous serez privé de tous vos bé- « néfices. » L'écolâtre, à ce qu'il paraît, laissa passer l'époque fixée sans changer de sentiment, et Sigefroi conféra cette dignité à un clerc du légat, nomination qui fut approuvée par le pape ; mais probablement sans bénéfice pour ce clerc, car il lui était aussi difficile de se mettre en possession de cette charge qu'à Sigefroi du siége archiépiscopal [1].

Avec une loyauté inébranlable et une fermeté irréprochable, Innocent continua à protéger Ingeburge contre l'arbitraire égoïste et les mauvais traitemens de son époux; l'estime générale pour la malheureuse reine augmentait toujours par sa vie exemplaire [2]. Le roi, sans attendre les enquêtes, la vérification des plaintes, la décision légale, voulait un divorce, et le pape ne pouvait l'accorder, tant qu'il n'était pas justifié par des raisons suffisantes. La colère de Philippe-Auguste ne fit que redoubler contre l'innocent objet de son aversion. Le mépris et la calomnie servaient encore à empoisonner les privations et la dure captivité d'Ingeburge. On lui retira même les consolations de la religion et les forces qu'elle aurait puisées dans des entretiens religieux. Jamais il ne lui fut permis de se confesser, rarement d'entendre la messe ; jamais de s'associer aux hymnes quotidiens chantés en l'honneur de Dieu; aucun prêtre n'osait s'approcher d'elle. On recommanda aux misérables satellites du roi de l'inviter, par des discours injurieux, à renoncer d'elle-même au lien du mariage ; ce fut au point que ceux-ci même, après avoir rempli leur odieux service, plaignirent la pauvre femme.

[1] *Ep.* VI, 38, 44, toutes du mois d'avril; aussi dans *Würdtwein, n. subs. dipl.* II, 91. — *Ep.* VI, 160, 186.

[2] *Rad. Coggeshale Chron. in Mart. Thes.*

Elle ne pouvait recevoir aucune nouvelle de sa patrie, ni envoyer aucune plainte; il lui était défendu d'écrire à son seigneur et à son père spirituel bien-aimé. On lui servait à peine assez de vivres pour la nourrir, et on lui refusait entièrement les secours d'un médecin. Il ne lui était pas accordé de prendre un bain, de se faire soigner; on ne lui donnait pas même des vêtemens convenables pour une reine; enfermée comme une prisonnière, elle n'avait pas la jouissance de respirer un air libre.

Auprès de qui pouvait-elle avoir recours, si ce n'est auprès de celui à qui sa dignité commandait d'être le consolateur de tous les affligés, l'intercesseur de tous ceux qui sont dans la misère et le protecteur de tous les persécutés. « Je porte encore mon joug, « écrivait-elle au pape, ce lourd fardeau pèse toujours sur moi, « quoiqu'il s'allége par la durée. Oh! puisse ce fardeau devenir « encore plus léger pour moi, par vous, le représentant du Christ! « C'est à vous, très Saint-Père, que j'ai recours. Oh! plût à Dieu qu'il « me fût permis d'embrasser les pieds de mon Elisée charitable, de « les arroser de mes larmes, de les sécher avec mes cheveux, et de « lui faire connaître l'étendue de mon malheur plus énergiquement « par des actes que je ne le puis par des paroles. Délivrez-moi, « juste père, afin que je ne succombe pas! Tout ce qu'on ne doit « pas refuser à une épouse chrétienne, m'est refusé : ajoutez même « qu'on me refuse ce que l'on ne doit pas refuser à la femme la plus « criminelle. La vie m'est à charge; je ne sais ce que je dois faire; « c'est sur vous seul, très Saint-Père, que mes yeux sont dirigés, « afin de ne pas mourir non corporellement, mais spirituellement. « Dépérissant tous les jours, victime du droit inattaquable du ma- « riage, combien la mort, par laquelle seule je pourrais échapper à « tant de dangers, ne serait-elle pas chère, précieuse et agréable, à « moi pauvre, abandonnée et repoussée de tous! Consolez-moi, ô « père de consolation! Et si, dans la frayeur produite par les me- « naces, mon esprit, par une faiblesse de femme, se laissait entraî- « ner à une concession contraire aux droits du mariage, que cela « ne nuise pas au droit de mon union conjugale, ne le reconnaissez « pas comme valable, et absolvez-moi! Si mon époux voulait inten- « ter contre moi une nouvelle action judiciaire, veillez sur moi et « ayez soin que je sois préalablement mise en liberté et rendue à « mes parens, afin que je puisse déclarer librement ma volonté, et « que, par la miséricorde apostolique, je sois déliée, par témoins ou « par serment, d'un aveu que la crainte aurait pu me forcer de faire.

« Ne me refusez pas non plus, ô très Saint-Père, la consolation et « la justice que vous accordez à chacun, afin que vous receviez au « jugement dernier la juste récompense. »

Comme Innocent envoyait l'abbé de Casamario avec d'autres missions auprès du roi, il le chargea en même temps d'une lettre concernant les plaintes de la reine. Il représenta à Philippe : « combien sa conduite est sévèrement blâmée par les étrangers, par ses « sujets et même par les gens de sa maison, combien il scandalise « toute l'Eglise ; on dit enfin que la patience du pape n'a fait qu'en- « durcir son cœur. Votre femme est aujourd'hui plus mal traitée « dans un château royal qu'elle l'était auparavant dans un couvent. « Au moins dans celui-ci les relations avec les religieuses et la « faculté d'entendre la parole divine lui donnaient quelque conso- « lation, tandis que son entourage dans ce château ne lui procure « que du scandale et des peines. Si un motif plus élevé ne peut vous « déterminer à mieux traiter votre femme, faites-le du moins par « égard pour votre réputation. Nous voulons encore porter votre « attention sur les propos auxquels vous serez exposé, dans le cas « où quelque malheur arriverait à la reine. On dira que vous l'avez « tuée, et dans ce cas, il vous sera inutile de songer à une autre « union. Rentrez en vous-même, car la main du Seigneur qui vous « a béni jusqu'à ce jour peut aussi vous châtier. » L'abbé de Casamario devait renouveler verbalement au roi ces exhortations ; celui-ci donna l'ordre de laisser le légat et d'autres ecclésiastiques visiter librement la reine et la consoler au nom du pape [1].

Jean d'Angleterre se doutait bien qu'on préparait quelque chose contre lui et que son adversaire irréconciliable, Philippe de France, saisirait toute occasion pour lui nuire. Il chercha donc à se mettre en sûreté en obtenant une trêve. Mais quelque distingués que fussent les hommes qu'il avait envoyés à Paris, à la fin de l'année précédente, ils ne trouvèrent accès nulle part. Cette circonstance et le souvenir d'Arthur auraient dû le rendre vigilant et lui faire entrevoir la possibilité d'une rupture. Loin de là, il passait son temps avec sa femme à Cadom en Normandie, dans la mollesse, dans les festins et dans les voluptés. Cependant, à l'époque où l'ambassade partit pour Paris, l'ordre fut donné dans tous les ports de mer de l'Angleterre de mettre à la disposition du roi, vers la mi-janvier, tous les vaisseaux de transport. Le premier février, il fit publier

[1] *Ep.* VI, 85, 86. *Langebek SS.* VI, 111.

que des affaires importantes l'appelaient dans le Poitou, qu'il plaçait le royaume sous la protection du Siége apostolique, et que l'évêque de Winchester, en qualité d'administrateur suprême, était chargé de veiller à la paix intérieure [1].

Pendant que la colère causée par l'assassinat de leur seigneur chéri s'accroissait toujours dans le cœur des fidèles Bretons, Constance, mère d'Arthur, mourut; sa sœur Eléonore avait été enfermée par son oncle dans le château de Bristol où elle passa sa jeunesse au milieu de la tristesse. Tous les barons de la Bretagne abhorraient la domination de Jean. A une assemblée qui eut lieu à Vannes, Guido de Thouars prit dans ses bras la petite Alice, sa fille et celle de Constance dont il était le second époux ; tous les assistans la reconnurent pour leur souveraine et Guido pour administrateur du duché. Une accusation portée auprès de Philippe-Auguste en qualité de suzerain, invita Jean à se justifier du crime de trahison et du meurtre commis sur son neveu. Philippe convoqua ses pairs et envoya des messagers à Londres pour sommer Jean de comparaître. Celui-ci fit demander un sauf-conduit que Philippe s'empressa d'accorder : « Mais pourra-t-il s'en retourner dans sa « patrie sans courir aucun danger? » demandèrent les députés de Jean. « Sans doute, si le jugement de ses pairs le permet, » répondit Philippe. — « Mais dans le cas où ce jugement lui serait con« traire ? » ajoutèrent les messagers. — « Non, par tous les saints « de la France! ce que les pairs prononcent doit être exécuté. » — « Jean ne peut donc pas comparaître devant votre cour, conti« nuèrent les envoyés; car il ne convient pas à sa suzeraineté sur « l'Angleterre de justifier sa tête couronnée d'une accusation de « meurtre portée contre lui; les barons ne le souffriraient pas. » — « Eh, monsieur l'évêque! répliqua le roi, qu'est-ce que cela me « fait? Les ducs de Normandie ont à la vérité conquis l'Angleterre; « mais le suzerain peut-il perdre son droit parce que son vassal « étend ses domaines? »

Jean fut appelé à comparaître dans deux mois. Au jour fixé, les pairs se réunirent au Louvre, les hérauts d'armes crièrent sur toutes les places de la ville que le roi d'Angleterre eût à se présenter. Il ne comparut point. Alors on prononça un jugement portant que Jean, duc de Normandie, parjure envers Philippe, son suzerain, meurtrier du fils de son frère aîné, vassal de la couronne de

[1] *Rym. Act.* I, 89.

France, est déclaré par les présentes, dans le ressort de la suzeraineté de la France, traître et ennemi de la France, déchu de toutes ses provinces qui relèvent de la couronne à laquelle elles doivent être réunies de nouveau.

Le pape vit avec déplaisir cette dissension croissante entre les deux rois. Il craignait qu'elle ne devînt un obstacle à la guerre de la Terre-Sainte, et conseilla une trève, du moins jusqu'au prochain concile. Les deux rois devaient nommer des hommes capables de travailler fidèlement au rétablissement de la bonne harmonie, et dans le cas où ils ne pourraient pas arriver à un bon résultat, remettre la décision au Siége apostolique. Jean désirait lui-même un accommodement à l'amiable. Car avant même que la lettre du pape ne lui fût parvenue, il avait fait partir auprès de Philippe deux ambassadeurs chargés d'une mission verbale, et il expédia encore le 2 mai un sauf-conduit pour un envoyé du roi de France.

Mais ce jour-là même, celui-ci parut en Normandie à la tête d'une armée. Pour venger l'insulte faite à son fils par l'enlèvement de sa femme, Hugues de la Marche avait amené à Philippe toute la noblesse du Poitou et de l'Anjou. Lorsqu'on apporta à Jean la nouvelle que les châteaux tombaient les uns après les autres au pouvoir de l'ennemi, qu'on accablait les châtelains de mauvais traitemens, il répondit : « Laissez-le, je lui reprendrai tout en un seul jour! » Une telle insouciance révolta tous les barons de Jean; plusieurs d'entre eux s'en retournèrent en Angleterre; plusieurs de ceux de la Normandie désertèrent sa bannière; et Jean circulait dans les rues de Rouen aussi gaîment que s'il n'avait aucun danger à craindre. Rien n'arrêta la marche du roi de France. A trois portées de fronde, le château Gaillard, situé sur un rocher escarpé et inaccessible, baigné par la Seine et entouré d'une triple enceinte de murs, dominait le pays. Richard, pour protéger ce château où il aimait à séjourner, avait fait de ce lieu fortifié par la nature, une forteresse qui paraissait imprenable. C'est pourquoi on la considérait comme la clef et l'orgueil de la Normandie. Robert de Lacy, entouré d'une nombreuse garnison, la défendait vaillamment. Le roi Philippe parut devant le château, et tout ce que peuvent l'audace du guerrier et la perspicacité du général se réunit pour presser la place. Mathieu de Montmorency, surnommé le Grand, dirigeait le siége [1].

[1] Math. Par. — Berington, II, 299. L'*Art de vérifier les Dates*, V, 834, dit au sujet de cette condamnation de Jean : C'est ici le premier jugement connu de la cour

C'est alors seulement que Jean s'éveilla. Avec le château Gaillard s'écroulait le plus fort boulevard de la Normandie. Jean appela son maréchal, le comte de Pembroke, et lui ordonna de surprendre pendant la nuit le camp des Français avec trois cents chevaliers d'élite, trois mille varlets à cheval et quatre mille hommes d'infanterie, pendant qu'Alain remontant le fleuve avec soixante-dix vaisseaux devait porter des provisions à la garnison; le roi annonçait que lui-même suivrait bientôt. Le comte exécuta sans succès l'ordre du roi, la flotte éprouva des retards, et les troupes françaises réveillées l'attaquèrent avec leurs forces réunies. La flotte ayant paru le matin, les assiégeans n'eurent pas de peine à déjouer aussi ses projets. La garnison ne perdit pas cependant courage; la position inexpugnable de la forteresse lui inspirait de la sécurité, et en se débarrassant de ceux qui n'étaient pas en état de la défendre, elle prolongeait la durée des vivres. Comme César entoura les coteaux et les champs autour de Dyrrachium d'une enceinte de murs, afin que les partisans de Pompée ne pussent lui échapper; de même Philippe, pour ne pas être forcé de s'éloigner du château-fort durant l'hiver, fit fortifier son camp par des fossés, des remparts et des tours, et retint auprès de lui par des présens et des promesses les seigneurs dont l'obligation de le suivre à la guerre finissait en automne.

Pendant ce temps, l'abbé de Casamario arriva en France avec deux autres abbés, il apportait une lettre d'Innocent: « Le pape, « y est-il dit, mériterait la colère de la Majesté divine et le blâme « des hommes, si, par condescendance pour les rois, il avait plus « égard à leur volonté qu'à leur salut. La paix c'est tout l'Evangile, « son devoir est de prêcher la paix. Que de malheurs n'attire pas « sur les chrétiens l'inimitié des deux rois! Comme les Sarrasins « relèvent audacieusement la tête, eux qui devraient perdre cou- « rage, si la paix unissait les deux rois! C'est afin qu'on ne lui de- « mande pas compte du sang des peuples, et qu'on ne lui fasse pas « porter la faute de la mort de tant d'hommes, qu'il envoie ces ab- « bés pour conclure la paix entre les rois, ou du moins une trêve « pendant laquelle on pourrait travailler à la paix. »

des pairs de France de la troisième race. — *Rym. Act.* I, 60. — *Rigord.* et *Guil. Brit.*, liv. VII. — *Art de vérifier les Dates*, X, 231. — *Tricetti Chron. in d'Achery Spicil.* III, 180. — *Art de vérifier les Dates*, XII, 13; il y a une erreur dans cet ouvrage, en ce qu'il avance que Simon de Montfort était à ce siége: celui-ci se trouvait à cette époque en Syrie.

Aussitôt après son arrivée en France, l'abbé consacra tous ses efforts à atteindre le but de sa mission. Mais l'acharnement de Philippe était trop grand; l'occasion d'étendre sa domination, en profitant du soulèvement général des esprits contre Jean, était trop attrayante, pour qu'il voulût la laisser échapper. C'est pourquoi ni les exhortations du pape, ni les représentations de ses envoyés ne purent le faire changer de résolution. Il fit dire aux ambassadeurs qu'il leur donnerait une réponse précise dans la semaine après l'Assomption. Il convoqua pour cette époque, à Mantes, une assemblée des archevêques, évêques et barons, dans laquelle le roi déclara : « qu'il n'était pas obligé de rendre raison au pape de ce qui concerne les fiefs et les vassaux; et que ce qui se passe entre les rois, ne regardait pas le pape. » — Quand même Philippe eût été disposé à se rendre aux désirs du pape, le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers et de Soissons, plusieurs autres puissans vassaux du royaume n'eussent pas partagé la même détermination, car ils lui conseillèrent de ne pas faire la paix avec l'Angleterre, et de n'accorder au pape rien de ce qui serait contraire à l'avantage ou à l'honneur de la couronne; ils l'engagèrent à le lui écrire nettement, disant qu'ils étaient prêts à le suivre pour continuer la guerre[1].

Le pape chercha à éclairer Philippe par une lettre datée d'Anagni, dans laquelle il entre dans de très grands détails : « Nous avons « envoyé l'abbé de Casamario avec des propositions de paix, plein « de confiance et d'espérance dans un succès semblable à celui que « nous avons autrefois obtenu à l'époque des démêlés avec Richard. « Mais quel a été notre étonnement en apprenant la déclaration « par laquelle le roi voudrait restreindre les droits du Siége apostolique qui ont été établis d'une manière si claire et si étendue en « matières spirituelles par le Dieu-Homme, au point qu'il n'est pas « possible d'augmenter ces droits, la plénitude n'admettant pas « d'accroissement. Le roi aurait dû réfléchir que le Siége apostolique n'a jamais donné à ses prédécesseurs, ainsi qu'à lui-même, « des conseils que pour leur plus grand bien; que les chances de la « guerre sont variables, et qu'il n'a demandé rien d'indigne, rien « d'injuste. Nous serions un mercenaire et non un bon pasteur, si nous

[1] *L'Art de vérifier les Dates*, XI, 224, commet une grande erreur; en avançant qu'*Odor. Rayn.* s'est trompé dans la Chronologie et que la lettre qui doit être citée immédiatement est du 31 octobre 1204 (il est dit formellement *anno sexto* et elle se trouve aussi dans Bréquigny au 6e livre) et que les barons désignés, auxquels les auteurs de cet ouvrage ont ajouté encore plusieurs autres, avaient écrit au roi en 1203.

« tolérions que les églises soient détruites, les serviteurs du Christ « arrêtés dans l'exercice de leurs fonctions, les maisons de Dieu « ravagées, les vierges consacrées au Seigneur prostituées, et que « ceux qui se sont retirés du monde y soient de nouveau rejetés. L'É- « vangile ordonne de s'expliquer avec son frère, de produire des « témoins, de s'en référer à l'Eglise. Le roi d'Angleterre, continue « Innocent, ton frère dans la foi, se plaint que tu pèches envers lui; « il t'a averti; il a pris à témoin beaucoup de grands seigneurs, afin « de pouvoir rétablir la paix; et comme tout cela n'a pas eu de « résultat, il t'a accusé auprès de l'Eglise. L'Eglise a voulu em- « ployer un amour paternel et non une sévérité de juge, elle t'a « engagé à conclure la paix, ou du moins une trêve. Et si tu ne « voulais pas écouter maintenant l'Eglise, ne faudrait-il pas alors « te regarder comme un païen et un publicain? Or devons-nous « garder le silence? non! Nous t'avertissons encore une fois. Écoute « notre conseil, il part d'un cœur pur. Nous avons chargé l'arche- « vêque de Bourges et l'abbé de faire une enquête non sur les re- « lations de vassalité, cette enquête t'appartient, mais sur le crime « dont la punition nous appartient aussi sans aucun doute. Car si « la plainte du roi était fondée, tu serais forcé par des moyens de « discipline ecclésiastique à t'abstenir de lui faire la guerre. Si la « bonté maternelle ne produisait point cet effet, nous serions obli- « gés de te faire sentir notre sévérité paternelle. Que les choses « adviennent comme elles voudront, nous craignons Dieu plus que « les hommes; nous nous soumettons à toutes les persécutions pour « la justice, nous ne voulons nous soustraire à aucune peine aux « dépens de la vérité, nous ferons exécuter par l'abbé ce que nos « fonctions et notre devoir nous commandent. »

Il renouvela encore l'ordre donné à l'abbé de travailler, tant verbalement que par écrit, d'accord avec les premiers prélats de la France, à faire la paix, ou du moins une trêve; mais il observa au roi d'Angleterre : « Qu'il pouvait voir, par la conduite tenue jus- « qu'à ce jour par le pape, quelles étaient les bonnes dispositions « de celui-ci à son égard, quoique Jean ne l'en ait jamais récom- « pensé; que le roi de France voulait rejeter sur lui la faute de la « division actuelle en disant que c'est le roi d'Angleterre qui a causé « de grands dommages à l'église de Tours, et qu'après plusieurs « sommations faites il n'a jamais consenti à en rendre raison, qu'il « n'a jamais voulu donner des indemnités pour les châteaux et les « domaines enlevés à ses vassaux, ni comparaître devant ses cours de

« justice, quoiqu'il fût son vassal. Philippe prétend avoir tenté tous « les moyens de terminer à l'amiable le différend, et que c'est lui « au contraire qui les a tous éludés. Le roi de France est encore « prêt à lui faire droit devant sa cour de justice, pourvu qu'il four- « nisse caution de se soumettre à la sentence. Le pape l'invite donc « à prêter la main à la paix et à ne pas dire que Philippe agit in- « justement envers lui, puisque au contraire c'est lui-même, Jean, « qui agit injustement envers Philippe, en ne lui témoignant pas « l'honneur qui lui est dû. Mais le pape recherchera de quel côté « se trouve la vérité, et comme il écoute les raisons présentées par « le roi d'Angleterre, de même il ne cessera pas d'appuyer Philippe « dans ses droits[1]. »

Ici Innocent apparaît de nouveau comme le gardien de la paix. Le langage qu'il parle aux deux rois est l'expression ferme d'une conscience assurée de son devoir. Quant à la question de savoir s'il convenait au pape de se mêler ainsi dans les affaires des rois, la solution dépend de l'idée que chacun se fait des formes et des limites de l'influence qui appartient à un gouvernement divin embrassant tous les intérêts de la terre. Qui pourrait nier qu'une telle influence purement morale s'exerçant sur les États servirait mieux la cause des peuples que des conférences, des congrès et des échanges de notes qui, le plus souvent, ne sont qu'une arène où luttent l'habileté et la souplesse d'esprit, lesquelles, pour triompher, se passent de tout élément moral? Innocent s'exprime ici comme un homme planant au dessus des partis, et qui, en s'adressant à chacun d'eux, produit et fait valoir les raisons qui peuvent lui faire le plus clairement comprendre l'avantage et la nécessité de la paix. On lui a reproché d'avoir pris sous sa protection le meurtrier d'Arthur contre Philippe[2]; c'est là un de ces jugemens qui sont moins fondés sur les faits du passé que sur les opinions de nos jours. Le bruit populaire seul désignait Jean comme le meurtrier d'Arthur; Philippe le fit inviter à comparaître devant sa cour afin de se justifier de l'accusation portée par les barons de la Bretagne, et il envahit son pays dès qu'il eut refusé de se présenter. Jean avait déjà porté plainte au pape des hostilités de Philippe[3]. Il était de la plus grande im-

[1] *Ep.* VI, 163, 164-167.

[2] Berington, II, 300.

[3] Il fallait que Jean se fût adressé déjà long-temps auparavant au pape, puisque les lettres VI, 68 *sq.* sont datées du 24 mai, et que Philippe n'envahit la Normandie

portance pour Innocent de rétablir la paix entre deux princes dont la puissance aurait pu tant contribuer à la délivrance de la Terre-Sainte. Dans ses deux lettres, Innocent fait ressortir la nécessité de cette union, son devoir d'arrêter les horreurs de la guerre; et même quand il prétend rejeter la faute principale sur Philippe, et que pour ce motif il lui parle plus sévèrement, cela ne l'empêche pas de déclarer à Jean qu'il soutiendra les droits de son adversaire. Il domine avec impartialité au dessus de la haine qui divise les rois, ne s'occupant qu'à les apaiser et à détourner leur inimitié de ceux dont elle peut entraîner la ruine.

Et quelles raisons aurait-il eu de se montrer disposé de préférence pour Jean et de manifester des ménagemens pour un prince qui ne les méritait pas, surtout à cause de sa conduite envers le clergé? Si le roi d'Angleterre croyait trouver, dans le reproche qu'il faisait aux barons de l'avoir abandonné, l'occasion de s'emparer d'une partie de leurs fiefs, il n'y avait que sa cupidité et sa violence arbitraire qui pussent lui fournir le prétexte d'étendre une pareille mesure sur les biens du clergé. Il exerça cette cupidité et cette violence de diverses manières. Il avait antérieurement rendu un ordre qui interdisait à tout le monde de recevoir un ambassadeur du Siége apostolique dans toute l'Angleterre. Il avait cependant révoqué cet ordre peu de temps après. Il défendit encore de soumettre les affaires ecclésiastiques aux fondés de pouvoirs du pape[1]. On n'avait envoyé à Rome que trois cents marcs du denier de Saint-Pierre; le reste fut gardé vraisemblablement d'après les ordres de Jean. Il avait fait saisir non seulement une partie, mais presque tout ce que possédaient l'évêque de Séez et ses chanoines, et avait déjà provoqué la menace d'un interdit contre la Normandie. Avant d'être roi, il avait expulsé l'archevêque de Dublin, et plus tard il dédaigna toutes les intercessions du pape en faveur de cet évêque, dont ni l'âge ni la misère ne purent l'attendrir. Il avait également expulsé l'évêque de Limoges, et dépouillé celui du Poitou et son église de presque tous leurs revenus; il avait empêché les élections aux siéges épiscopaux afin de percevoir aussi leurs revenus, et n'avait jamais tenu la transaction faite par la médiation du pape avec la veuve de son frère Richard, au sujet de la dot de celle-ci, de sorte qu'elle fut forcée par la pauvreté de se réfugier chez sa sœur, la com-

qu'au commencement de ce mois. Il faut aussi tenir compte de l'éloignement des deux pays et de l'époque.

[1] Math. Par. — *Ep.* V, 160.

tesse de Troyes. Dans son aversion pour le clergé, il avait envoyé, peu de temps auparavant, deux cent cinquante arbalétriers à Swerrer de Norwége, parce que celui-ci partageait les mêmes sentimens. Innocent ne pouvait donc avoir aucun motif de favoriser le roi d'Angleterre au détriment du roi de France [1].

A cette époque, Swerrer était mort; le pape en témoigna une grande joie, mais Swerrer lui-même avait recommandé, sur son lit de mort, à Hackon, son fils et son successeur, de se réconcilier avec les évêques bannis. Hackon les appela auprès de lui, les assura de son attachement, leur permit de rentrer dans leurs diocèses et restitua aux églises ce que son père leur avait enlevé. Alors Eric de Drontheim, qui était aveugle, leva l'excommunication prononcée contre le roi et ses conseillers. Comme le pape lui-même avait autrefois fulminé cette excommunication, et que par conséquent personne n'avait le droit de la lever, Innocent se vit tellement offensé par cette conduite arbitraire, qu'il éclata en sévères reproches contre l'archevêque et ses suffragans : « L'archevêque et ses co-évê« ques, à l'instar du singe qui imite les actions de l'homme, se sont « posés pour vouloir et pouvoir faire ce qui ne leur était jamais « permis; l'excommunication du roi ne se trouvait nullement levée « par eux. » L'archevêque reçut l'ordre de déclarer publiquement cette absolution comme nulle et non avenue, et d'absoudre ceux qui étaient excommuniés, seulement lorsqu'ils auraient prêté serment, à la condition cependant que quelques uns d'entre eux viendraient à Rome, au nom de tous, et munis de leurs déclarations [2].

L'armée des Croisés passa tout l'hiver à Zara, « la ville de la « transgression, » suivant l'expression du pape, restant dans l'inactivité, dans la division, sans s'occuper de la grande entreprise qu'elle devait exécuter au printemps. Aussitôt que le pape eut appris les événemens qui s'y étaient passés, il adressa une lettre violente à toute l'armée : « Satan vous a poussés à porter vos premiè« res armes contre un peuple chrétien; vous avez offert au diable « les prémices de votre pèlerinage. Vous n'avez dirigé votre expé« dition ni contre Jérusalem, ni contre l'Egypte. La vénération « pour la croix que vous portez, l'estime pour le roi de Hongrie et

[1] *Rym. Act.* I, 60. — *Ep.* VI, 73; 63, 64. — *Ep.* V, 160. — *Ep.* VI, 194. — Hist. de Norwége, de Gebbardi, dans l'*Hist. universelle*, XXXII, 181.

[2] *Ep.* VI, 214. — *Torfæus hist. rer. Norw.*, part. IV, liv. II, c. I, p. 77. — *Ep.* VI, 214.

« son frère, et l'autorité du Siége apostolique qui vous a donné à « ce sujet des ordres précis, auraient dû vous détourner d'une pa- « reille scélératesse. Nous vous exhortons à ne pas continuer la « destruction au delà de ce qui est déjà fait, à restituer tout le butin « aux envoyés du roi de Hongrie, sans quoi vous serez déclarés « passibles de l'excommunication que vous avez méritée, et déchus « de tous les bienfaits de la croisade qui vous sont promis. »

Les princes français de l'armée reconnurent leur faute et envoyèrent à Rome l'évêque de Soissons, aussi pieux qu'instruit, le savant maître Jean de Noyon, qui fut plus tard chancelier du comte de Flandre, et deux chevaliers, pour s'excuser de leur alliance forcée avec les Vénitiens et demander l'absolution, disant qu'ils obéiraient avec empressement à tous les ordres ultérieurs du pape. L'abbé Martin de Pairis s'était joint à eux, dans l'espérance que le pape lui accorderait, ainsi qu'à ses compagnons, la permission de s'en retourner dans leur patrie. Le pape lui répondit : « Il faut aupara- « vant que vous ayez visité la Terre-Sainte ! » Alors l'abbé se dirigea vers Bénévent auprès du cardinal Pierre, avec lequel il s'embarqua à Siponto, au commencement du mois d'avril, et arriva à St-Jean-d'Acre vers la fin de ce mois [1].

Innocent fit sentir aux députés sa douleur profonde sur les événemens de Zara. Dans une nouvelle lettre qu'il adressa aux comtes, aux barons et aux autres Croisés, il ne daigna pas même leur offrir ses salutations, et leur répéta les reproches qu'il leur avait déjà faits. Il témoigna néanmoins la joie de leur repentir. « La nécessité vous « excuse, il est vrai, leur dit-il, vous pouvez réparer votre crime, « mais en restituant tout le butin que vous avez fait. L'absolution « qui vous a été donnée par vos évêques n'est pas valable. Nous « avons ordonné à notre légat, le cardinal Pierre, de recevoir lui- « même, ou par un fondé de pouvoirs, votre serment, en vertu « duquel vous vous engagerez à obéir à l'avenir à nos ordres; « c'est alors seulement que l'excommunication pourra être levée. « Il vous faudra de plus manifester authentiquement votre volonté « de réparer cette faute, et de ne plus envahir aucun pays chré- « tien, à moins qu'on n'y trouve de la résistance; enfin vous irez « demander pardon au roi de Hongrie pour l'offense qui lui a été « faite. » Le margrave de Montferrat fut chargé de veiller à ce

[1] *Ep.* VI, 241. — *Gesta*, c. 86; *Ep.* VI, 161. — Günther. — *Du Cange ad Villehard.*, n° 83, 84.

que l'armée et la flotte ne se séparassent pas, afin que l'entreprise commencée pût se continuer.

Lorsque les députés des Croisés arrivèrent de Rome, et au reçu des lettre du légat, les pèlerins éprouvèrent une grande joie, à cause de cette douceur du pape, et ne négligèrent pas d'expédier le diplôme demandé. Mais les Vénitiens ne voulurent consentir à rien, persévérant au contraire à se vanter de leur exploit, et ne se montrèrent disposés ni au repentir, ni à demander pardon. Le margrave n'osa donc pas leur montrer la lettre du pape, dans la crainte de les voir s'éloigner avec leur flotte et forcer l'armée à se dissoudre. Il crut d'autant plus nécessaire de ne pas se hâter que le doge et quelques amis des Vénitiens lui assuraient que ceux-ci s'excuseraient eux-mêmes près du pape. Dans leur orgueil, peut-être attachaient-ils peu d'importance à être absous de l'excommunication. Lorsque le margrave se justifia sur sa bonne intention auprès du pape, il demanda avec tous les barons des avis pour leur conduite ultérieure.

Innocent leur répondit : «Si vous êtes animés d'un repentir sincère et d'une ferme résolution, vous êtes déjà réconciliés avec » Dieu. Si les Vénitiens vous imitent, vous pourrez faire voile et » combattre avec eux, sans aucune inquiétude; dans le cas contraire, nous vous permettons de naviguer avec les Vénitiens jusqu'au pays des Sarrasins, ou jusqu'au royaume de Jérusalem; » mais seulement avec un cœur affligé et dans l'espérance d'obtenir le pardon d'avoir fait cause commune avec eux. Car, comme » vous avez déjà payé la plus grande partie du prix du transport, » et qu'il vous serait difficile de vous le faire rendre, nous serions » peinés que le repentir vous fît éprouver des pertes, tandis que » l'opiniâtreté des autres leur procurerait un gain. De même que le » voyageur a la permission d'acheter ce qui lui est nécessaire dans » le pays des hérétiques ou des excommuniés, ou de même que les » gens de la maison peuvent avoir commerce avec le père de famille excommunié, de même vous, comme gens de la maison sur » les vaisseaux du duc de Venise, vous ne pourrez pas éviter d'avoir » commerce avec ses soldats. Mais aussitôt que vous serez débarqués, et tant que les Vénitiens ne seront pas absous de l'excommunication, vous ne devrez pas les prendre pour compagnons » de guerre, parce qu'étant maudits, ils pourraient facilement être » battus par les ennemis et être obligés de prendre la fuite, comme » cela est arrivé pendant le siége d'Ay aux Israélites, lorsque » Achan se rencontra parmi eux, ou comme cela est arrivé à Josa-

« phat, dans son alliance avec l'impie Ochozias. Afin que vous ne « manquiez pas de vivres, nous engagerons l'Empereur de Constantinople à vous en pourvoir. Dans le cas où il s'y refuserait, il « vous sera permis d'en prendre partout où vous en trouverez : « cependant avec la résolution de les payer et sans faire de tort aux « personnes. Vous devez en outre, dans le cas où les Vénitiens chercheraient l'occasion de dissoudre l'armée, souffrir et prendre patience, jusqu'à ce que vous soyez arrivés au lieu de votre destination; où vous pourrez les châtier de leur méchanceté, selon « l'occurrence. »

Avant qu'Innocent ne fit partir cette lettre, il fut instruit par le légat du traité conclu par les Croisés avec le jeune Alexis. Il écrivit au margrave et aux comtes de Flandre, de Blois et de St-Pol : « Vous ne devez pas vous imaginer qu'il vous soit permis d'attaquer « l'empire grec, parce que cet empire ne reconnaît pas le Siége « apostolique, ou parce que l'empereur a précipité son frère du « trône. Vous n'êtes pas juges de ces faits, et vous avez pris la Croix, « non pour venger cette injustice, mais l'injure faite au Christ. Nous « vous exhortons sérieusement à renoncer à cette entreprise et à « marcher, sans commettre aucune violence, sur la Terre-Sainte, si- « non nous ne pouvons vous assurer le pardon. Nous vous interdisons « donc encore une fois, sous peine d'excommunication, d'attaquer « un pays chrétien ou de lui faire du tort, et nous vous ordonnons « de vous conformer aux conseils du légat. Et afin que notre vo- « lonté soit connue aussi des Vénitiens, et qu'ils ne puissent pas « prendre pour excuse leur ignorance, nous vous enjoignons de « leur montrer notre lettre précédente [1]. »

Si Innocent n'avait pas montré tant de fermeté dans les affaires de la Palestine, si la délivrance de la Terre-Sainte n'avait pas été exclusivement le but suprême de ses efforts, si des vues purement temporelles avaient dirigé ses actions, ou s'il n'avait cherché que l'extension de l'influence et de l'autorité spirituelle, il eût saisi, dans les événemens de Constantinople, l'occasion favorable d'atteindre ce but, et facilement trouvé, dans la puissante armée des Croisés, le moyen de réaliser ses projets, et par conséquent il n'eût pas élevé

[1] *Ep.* VI, 232. — *Ep.* V, 162; *Ep.* VI, 199. — *Gesta*, c. 87, dont l'auteur n'est pas l'ami des Vénitiens. — *Ep.* VI, 48. — *Ep.* VI, 99, 100. — *Ep.* VI, 102; *Gesta*, c. 88; *Chron. halberst.* — *Gunther*, c. IX. — *Ep.* VI, 48. — *Ep.* VI, 101; *Gesta*, c. 89. Albericus, qui avance que le pape a consenti à l'expédition contre Constantinople, est réfuté par cette lettre.

contre cette entreprise sa voix avec tant de sévérité et de persévérance; non seulement il n'aurait pas éclaté en reproches à ce sujet, mais il se serait bien gardé de se plaindre auprès des autres princes. Loin d'avoir agi pour sauver les apparences, il n'eut pas le moindre doute sur la complète efficacité de ses réclamations. Fermement convaincu que les Croisés se hâtaient de marcher vers Jérusalem, il envoya au cardinal Pierre 12000 livres destinées à faire face à ses dépenses et au soutien de la grande cause; il lui ordonna de se rendre auprès de l'armée, et dans le cas où elle ne le recevrait pas avec respect et obéissance, de la quitter comme ayant perdu la bénédiction qui lui a été donnée, et de se rendre à Jérusalem; Il fit aussi partir le cardinal Soffred avec une somme considérable pour la Terre-Sainte; il s'efforça de rétablir la paix entre les princes de l'Europe, afin que les Sarrasins ne pussent pas reprendre courage; et son exaspération contre les Vénitiens était si profondément enracinée, que dix-huit mois après il ne voulut pas accorder, uniquement à cause de leur conduite, le pallium à l'archevêque de Grado. Les deux cardinaux se mirent en route. Soffred partit le premier. Après avoir donné les ordres nécessaires dans l'île de Chypre, il trouva le patriarche de Jérusalem à l'agonie, et l'élection du clergé, le vœu du peuple, l'assentiment du roi le désignèrent pour cette dignité. Le pape le laissa libre d'accepter ou de refuser: il refusa[1].

Pendant le carême, on commença à Zara à préparer les vaisseaux pour le départ, et on devait lever l'ancre après Pâques, avant que la lettre du pape pût être arrivée. Alexis vint au milieu des Croisés. La vue du jeune homme, dépouillé du trône et de l'empire par une infâme trahison, le renouvellement des promesses qui lui avaient été faites, la haine contre un peuple séparé de l'Eglise romaine et par là même de Dieu; chez les Vénitiens la perspective d'un gain considérable; chez d'autres le désir du butin; chez ceux qui recherchaient davantage les trésors spirituels, l'espérance de s'emparer des richesses en saintes reliques, dont l'Eglise grecque s'était rendue indigne, tout cela fortifia les Croisés dans leur résolution de se diriger sur Constantinople; leur piété révérait, dans ce projet, l'inspiration de la Providence qui les poussait à changer en une cité

[1] Günther, *Hist. Cplit.*, se trompe, en disant que le pape n'a désapprouvé l'entreprise que parce qu'on ne pouvait espérer de succès à cause de la grande population de la capitale et de la puissance de l'empire. Ses paroles: *De crucis negotio maxime anxiebatur*, lèvent tous les doutes. — *Ep.* VI, 68-69; aux rois d'Angleterre et de France. — *Ep.* VI, 58, 68. — *Ep.* VII, 74; *Ep.* VII, 200. — *Gesta*, c. 88.

amie et fertile en secours cette ville toujours ennemie des pèlerins.

Dandolo ayant satisfait sa vengeance contre Zara, en détruisant ses murailles, ses fortifications et ses principaux palais, les Croisés campèrent le lendemain de Pâques, 7 avril 1203, devant la ville, près du port; la flotte appareilla peu de temps après. A Raguse, une prophétie du comte de Hallemond, qui vivait là en moine, et qui avait annoncé que Constantinople serait prise par les Croisés, ranima leur courage. Durazzo se rendit sans hésiter au jeune Alexis. Corfou était le lieu désigné pour le ralliement des vaisseaux. Les pèlerins qui étaient déjà arrivés, avaient établi leurs tentes sur le rivage, et lorsqu'ils apprirent l'arrivée du fils de l'empereur de Constantinople, ils marchèrent à sa rencontre sur les chevaux de bataille. Alexis se rendit dans leur camp, et s'installa dans une tente à côté de celle du margrave [1].

Les habitans ne se montrèrent nullement disposés à se soumettre au prince, disant qu'une fois maître de Constantinople, alors ils le reconnaîtraient. Ils osèrent même attaquer les Croisés, ce qu'ils expièrent par le ravage de leurs campagnes. Pendant le séjour de trois semaines de l'armée, au milieu de cette île riche, qui suffisait à tous les besoins, Alexis leur renouvela sa prière, en versant des larmes, de l'aider à reconquérir l'empire de son père. Le plus grand nombre s'écria : A St-Jean-d'Acre, à St-Jean-d'Acre ! Le margrave et les chefs de l'armée exposèrent le danger de marcher directement contre Jérusalem, car on manquait de vivres et d'argent pour transporter les bagages et les munitions de guerre [2].

Les dernières lettres du pape étaient sans doute déjà arrivées; il défendait formellement de soutenir l'héritier du trône de Byzance. C'est ce qui fortifiait dans leur résistance les adversaires de cette expédition, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de chevaliers les plus distingués. Ils délibéraient souvent, soit en public, soit en secret. « Une pareille entreprise, disaient-ils, est trop vaste, trop dangereuse : il vaudrait mieux laisser partir les autres, demeurer dans l'île et prier le comte de Brienne d'envoyer de Brindes des vaisseaux pour nous transporter sur les côtes de l'Asie. » L'armée ainsi divisée, le margrave et les chefs craignaient une nouvelle séparation. Tant de braves s'étaient déjà éloignés, que pour-

[1] *Rob. Altiss.*, p. 267. — *Günther*, c. XII. — *Chron. halberst.* — *Daru*, I, 285.

[2] *Albericus* et *Chron. halberst.* — *Villehard.* — *Nicetas.* — Lettre du comte de Saint-Pol au duc de Brabant, dans *Godofr. Mon.*, et sans nom d'auteur dans *Martene*, *Coll. ampl.*, I, 784.

raient tenter encore les forces désunies? « En avant! s'écrièrent-
« ils, rendons-nous auprès d'eux! les prières, les représentations
« que nous leur adresserons sur la honte dont ils se couvriront, si
« la conquête de la Terre-Sainte vient à échouer à cause d'eux,
« parviendront bien encore à les toucher. »

Entourés des évêques et des abbés, ayant le prince byzantin au milieu d'eux, ils se rendirent dans la vallée où les autres étaient assemblés. Aussitôt qu'ils aperçurent ceux-ci, ils descendirent de leurs chevaux; les mécontens ne purent voir dans une position suppliante leurs seigneurs, leurs plus proches parens, leurs amis, ceux qui avaient été leurs compagnons de guerre durant plusieurs années, sans mettre aussi pied à terre et aller à leur rencontre. Et quand ils les virent se jeter à leurs genoux et leur déclarer qu'ils ne se relèveraient que quand ils auraient promis de ne pas se séparer d'eux, alors tous les cœurs de ces héros furent émus, et des deux côtés on versa des larmes abondantes. « Nous allons délibérer, » répondirent les Croisés dissidens, et ils revinrent bientôt, en promettant de rester jusqu'à la St-Michel; mais ils exigèrent qu'on assurât par serment qu'on leur livrerait, sans avoir recours à aucuns subterfuges, à aucunes réserves, des vaisseaux pour les transporter en Syrie dans les quinze jours suivans[1]. Le serment fut prêté, et la joie causée par une si heureuse réconciliation se communiqua à toute l'armée. Le prince Alexis renouvela aussi ses précédentes promesses.

La veille de la Pentecôte, par un ciel serein, par une mer calme et un vent frais, toute la flotte, les nombreux vaisseaux de transport et beaucoup de navires marchands qui s'y étaient joints, sortirent du port de Corfou; toute la mer était couverte de voiles et de vaisseaux, il y avait là des forces pour dompter l'univers. Ce spectacle enthousiasma tellement les Croisés, que long-temps après le souvenir de ce départ agitait encore agréablement leur cœur.

Ils doublèrent heureusement le promontoire de Malée, situé à la pointe méridionale du Péloponèse et dont le sommet est couvert de neige. Ils cinglèrent vers l'île de Négrepont où ils délibérèrent et d'où ils envoyèrent le prince avec une partie de l'armée, sous le commandement du margrave et du comte de Flandre; dans l'île d'Andros, pour la soumettre. Ils eurent la douleur de perdre le châte-

[1] *Villehard.* Le comte de Saint-Pol dit qu'ils avaient stipulé qu'on ne resterait qu'un mois à Constantinople.

lain Guido de Coucy dont ils jetèrent le corps dans les abimes de la mer. Les autres dirigèrent leur course directement vers le détroit de l'Hellespont, et le huitième jour après leur départ de Corfou, ils descendirent à terre, près d'Abydos. Les habitans ayant présenté les clefs de leur ville, les pélerins promirent de les protéger. Ils séjournèrent à Abydos huit jours, jusqu'au retour des autres compagnons partis à la conquête de l'île d'Andros. Pendant ce temps, arriva très à propos la moisson pour les approvisionner de grains. La vue du détroit parsemé de galères et de vaisseaux, comme un parterre émaillé de fleurs, était admirable, et les pélerins ne manquèrent pas de remarquer la rapidité du courant vers le canal. Ils estimaient être encore à cent milles de Constantinople. La veille de la St-Jean, les Croisés, joyeux de leur traversée prompte et heureuse, jetèrent l'ancre près de l'abbaye de St-Etienne, dans un endroit de la côte d'Asie que l'on appelait *Tour marine*, à trois lieues de la capitale.

Là, se développa devant les regards étonnés, la beauté de la Propontide, dont les fruits succulens, les vents si doux, la multitude des poissons jouant dans les eaux, les bains rafraîchissans, les clairs ruisseaux, le chant des rossignols, enchaînaient irrésistiblement quiconque passait sa vie dans les jouissances du printemps éternel[1] de ce jardin délicieux formé par les mains du Créateur[2]. De là, leurs yeux erraient au dessus des flots agités par de légers zéphirs, vers les rivages couverts de fleurs, sur les jardins et les campagnes, sur les innombrables villes et églises qui, s'élevant à l'ombre des platanes et des cyprès, depuis le bord de la mer jusqu'aux collines qui bornent l'horizon, resplendissaient au dessus des bosquets[3]. La magie de cette scène étalait la plus riche parure des premiers beaux jours de l'été. Sur le rivage apparaissait aux occidentaux ravis, dans une étendue immense, la nouvelle ville aux sept collines, avec ses hautes murailles, avec ses 386 tours, églises et couvens, avec cette mer ondoyante de palais aux dômes élancés; entre toutes les cités du monde, la seule qui fût assurée d'une impérissable durée. Pas un de ces cœurs si courageux ne put s'empêcher de frémir, en songeant que, depuis la création du monde, aucune entreprise aussi audacieuse que celle de la prise d'une pareille ville, n'avait

[1] L'histoire fait mention cependant que l'Hellespont a été gelé quelquefois, au point qu'on pouvait aller à pied en Asie; *Hammer*, *Constantinople et le Bosphore*, I, 25.

[2] Lisez les plaintes des soldats efféminés de Byzance dans leur expédition contre les Bulgares, dans *Nicet. in Is. Alex.*, III, I.

[3] Du Cange, *Cplis christ.*, II, 117.

été tentée par un si petit nombre de combattans; jusqu'à ce jour, aucun historien n'avait décrit, aucun poète n'avait chanté une action si glorieuse.

Les comtes et les barons, pleins de joie d'avoir atteint le but désiré, débarquèrent et tinrent conseil dès le même soir dans l'église de St-Etienne. Les opinions étant partagées, le doge se leva avec son expérience et sa connaissance des localités, et conseilla une grande prudence. La petite armée, disait-il, pourrait facilement s'affaiblir par la perte d'une foule de braves, si, pour se procurer des vivres, elle se répandait dans ce pays fertile, dont la population est agglomérée; il vaudrait donc mieux chercher des provisions dans les îles qui en sont abondamment pourvues, et assiéger la ville : les provisions et les munitions sont la première condition du succès. Tous furent de son avis et passèrent la nuit sur les vaisseaux.

Le jour de la St-Jean, les bannières et les étendarts aux diverses couleurs de cette multitude de seigneurs et de chevaliers flottaient du haut des mâts des vaisseaux; les boucliers, semblables à des créneaux d'acier, étaient fixés aux tendelets, et chacun jetait les yeux sur ses armes, prêt à s'en servir. Le vent gonflait les voiles; les vigoureux coups de rames attestaient l'exaltation belliqueuse des matelots; ils passèrent si près des murs de la ville que plus d'un vaisseau fut atteint par les pierres que lançaient les Grecs du haut des murs (car ceux-ci ne furent pas inopinément attaqués par les Francs). Ils changèrent ensuite leur résolution de descendre dans les îles, et débarquèrent dans les attrayantes campagnes de Chalcédoine, vis-à-vis le magnifique palais de l'Empereur.

Constantinople, la *porte immense de deux mers*, le diamant qui brille entre les flots de saphir et les campagnes ondoyantes d'un vert d'émeraude, le plus délicieux séjour de l'homme pour l'agrément et la sécurité, la rivale de Rome en dignité, de Jérusalem par la vénération de ses sanctuaires, de Babylone par sa grandeur, la perle de toutes les villes; placée par son second fondateur sous la garde de la Mère de Dieu; protégée par les eaux de deux mers, entourée du côté de la terre par une double enceinte de murailles, facile à défendre avec toutes ses fortifications, renfermant une population nombreuse, possédant en abondance toutes les choses nécessaires à la vie; Constantinople est située sur une langue de terre de trois lieues de circonférence, qui tantôt s'élève en coteaux et tantôt s'abaisse en vallées. Quelle vue magnifique que celle de cette ville avec ses dômes, ses palais, ses couvens et ses monumens! Le port

vaste et sûr de Constantinople, en tout temps le rendez-vous de tous les trésors de la terre, s'étend avec ses anses, ses débarcadères et ses échelles, semblable à une corne courbée, sur une longueur de 24,000 pieds, depuis l'ancienne Acropolis (aujourd'hui le sommet du sérail) jusqu'à l'endroit où quatorze ruisseaux versent leurs eaux dans la mer; douze portes conduisaient, à travers la muraille élevée, épaisse et protégée par de fortes tours, dans ce port qui était de nouveau partagé en cinq autres ports plus petits et en autant de rades; il était fermé par une forte chaîne qui allait depuis l'Acropolis jusqu'au château de Galata [1]. Le long des rivages de la Propontide, qui sépare les deux continens, une autre muraille s'étendait sur le bord le plus avancé de la terre, excepté là où cette muraille, ayant été reculée, laissait de l'espace pour les ports et pour débarquer. Treize portes, à peu près le double de celles qui existent aujourd'hui, ouvraient de ce côté l'entrée dans la ville. A l'occident, elle était défendue par un ouvrage en maçonnerie, de six à huit coudées d'épaisseur, et de vingt-deux coudées de hauteur en beaucoup d'endroits, protégé par un rempart, et se prolongeant d'une mer à l'autre. Deux cent cinquante tours dominaient chacune de ces murailles, et dix-huit portes unissaient la ville avec la campagne. Au sommet de chaque triangle s'élevait une forteresse, parmi lesquelles, peu de temps auparavant, Isaac l'Ange avait fait construire l'ancien *Cyclobium* [2], situé sur le bord de la Propontide.

Toute l'armée débarqua à Chalcédoine [3]; les matelots seuls de-

[1] Sur cette description de Constantinople voyez Du Cange, *Cplis christ.*, p. 36, ed. Venet.; Gyllil, *Cpoleos topographia* (12 *Lugd. Bat.*), lib. I, c. 7-18. — Elle n'est pas plus pauvre aujourd'hui en sanctuaires. Il y a quatorze grandes et magnifiques mosquées et deux cents autres plus petites, trois cents mesdschids ou chapelles; *Description de Constantinople*, Gazette univers., 1836, n° 272, 273. — Il n'y a peut-être pas de ville qui ait éprouvé autant de terribles tremblemens de terre que Constantinople; pendant le règne de Justinien seulement il y en eut sept; on en trouve l'énumération dans Hammer, I, 36, *Hist. de l'empire ottoman.* — Villeh. — *Gunther*, c. XVII. — La proportion des trois côtés de la terre est environ : côté du port 4, côté de la terre 5, côté de la mer 6. La circonférence est aujourd'hui la même; Hammer. — *Fulco Garnot., in Duchesne SS. rer. Gall.*, t. IV. — La chaîne qui fermait le port; *Catena ferrea grossa nimis* (du *gros* le bras d'un homme; Cont. Gull. de Tyr) *quæ posita super ligna transversa mare transnatabat;* lettre du comte de Saint-Pol. Les écrivains latins ne parlent pas de l'autre chaîne qui, attachée d'un côté à la tour de Mangana et de l'autre à la tour de Damalis, fermait, dit-on, la Propontide. Il est probable qu'elle n'existait plus à cette époque.

[2] Augmenté de neuf tours par Mahomet-le-Conquérant, aujourd'hui le fameux château des Sept-Tours.

[3] Le comte de Saint-Pol l'appelle *Iconium*, probablement par corruption de Κοιτων

meurèrent sur les vaisseaux. Les Croisés n'avaient jamais vu un pays aussi riche et regorgeant d'une telle abondance ; la terre et la mer, les campagnes et les forêts, produisaient à l'envi et dans une inépuisable quantité tout ce dont on avait besoin, tout ce qu'on pouvait désirer. Mais le courant du Bosphore n'offre pas une traversée sûre, depuis Chalcédoine ; c'est pourquoi, après y être restée trois jours, la flotte fit voile, au premier vent favorable, le 26 juin, pour Chrysopolis, où l'armée la suivit par terre. C'est en partant de cette ville que Xénophon atteignit autrefois, avec ses dix mille compagnons de guerre, les rivages de l'Europe ; c'est là aussi où les Empereurs de Byzance se retiraient dans de magnifiques maisons de plaisance, au milieu des jouissances d'un air doux et d'une nature féconde ; c'est là où l'empereur Emmanuel avait récemment donné le nom de Scutari [1] à un nouveau palais, lequel fit abandonner bientôt l'ancien palais de la ville.

Cependant les Croisés ne furent pas peu surpris, en voyant que là où ils n'étaient séparés de Constantinople que par un bras de mer d'une lieue de largeur, personne des parens ou amis du prince, pas un messager ne se présentait pour leur faire connaître les dispositions de la capitale. Agités par l'incertitude du résultat de l'expédition, ils jetaient des regards inquiets sur les fortes murailles, sur leur redoutable état de défense, sur les troupes qui se rassemblaient sur le rivage, prêtes à empêcher toute tentative d'abordage, absolument comme si c'était un peuple païen qui s'avançait contre la ville.

L'empereur, quoique sachant bien que Constantinople était le but immédiat de l'arrivée des Croisés, n'avait cependant pris aucunes mesures ni pour sa sûreté personnelle, ni pour celle de ses sujets. Livré aux plaisirs de la table, il parlait à ses convives avec mépris des Latins [2]. La flotte qui, à cause de la situation de la ville, aurait pu le plus efficacement la défendre, était depuis long-

(διπλοῖ κίονος, *Nicet.*, III, 9). Ce nom de deux colonnes (*Gyllius de Bosp. Thrac.*, III, 9) a été donné à une partie de ce rivage. Albericus appelle ce lieu *Speculum*.

[1] Σκουτάριον, *Nicet. Em.*; peut-être d'après une fabrique de boucliers qui y existait ; Du Cange *ad* Villeh.

[2] C'est peut-être dans une pareille occasion qu'il dissit ce que le *Cont. Guil. de Tyr.* rapporte comme un oui-dire : Il ne veut pas envoyer contre eux des troupes, *il feroit istre toutes les putains de Constantinople et les feroit monter sur un mont, qui estoit devers cele partie ou ils estoient hébergies, si les feroit tant pister, qu'ils seroient noiés, et de si vil mort le feroit morir.*

temps ruinée. Les eunuques qui surveillaient les chasses impériales, empêchaient par des menaces qu'on coupât dans les forêts le bois nécessaire pour la construction des vaisseaux. Le commandant de la flotte, Michel Stryphnus, beau-frère de l'empereur, grand-comte de l'Empire, possédé par la même cupidité que les autres membres de la famille, avait vendu gouvernails, ancres, voiles, même les rames des vaisseaux, et dépouillé tous les chantiers de l'Empire. L'empereur le laissa faire tranquillement. Lui qui aimait mieux demeurer dans son palais, faire aplanir des coteaux, combler des vallées, établir des hippodromes, se moquait dans ses festins de la flotte des Latins, et riait du danger qui s'approchait. Ce n'est que lorsqu'il reçut la nouvelle certaine qu'Epidamnus avait prêté serment de fidélité au jeune Alexis, qu'il fit réparer environ une vingtaine de canots pourris; il inspecta les murailles, fit abattre quelques maisons bâties en dehors de la ville, et organisa pour sa défense huit corps d'armée, composés chacun de quatre mille hommes.

De Scutari, les croisés firent des courses dans les campagnes, tant par mesure de prévoyance contre les attaques des Grecs, que pour amasser des provisions. Un jour, une division de l'armée s'étant éloignée à trois lieues du camp, fut surprise par des troupes ennemies. C'était un corps de cavalerie, au moins cinq fois plus fort que celui des Latins, envoyé par l'empereur dans cette contrée pour protéger ses châteaux de chasses [1]. Mais les vaillans chevaliers se divisèrent, sans hésiter, en quatre escadrons, et se précipitèrent sur les ennemis. Ceux-ci, quoique commandés par le beau-frère de l'empereur, ne soutinrent pas le choc : comment auraient-ils osé résister à des hommes qui, revêtus de leurs cuirasses, leur apparaissaient comme des colonnes d'acier, comme des géans, comme des ravisseurs d'âmes, sur la force desquels circulaient tant de contes extraordinaires? et d'ailleurs les chefs grecs eux-mêmes s'enfuyaient comme des cerfs chassés par des chiens. Ils furent poursuivis à une distance de plus d'une lieue, et des chevaux, des bêtes de somme, des mulets et leur camp, restèrent la proie des braves [2].

Les croisés étaient déjà depuis neuf jours dans le voisinage de la

[1] Nicetas aussi donne à ce lieu le nom de Damatrys; c'est ainsi que s'appelle, à vrai dire, la montagne qui s'élève derrière (*Hammer*, I, 23; II, 37; aujourd'hui Dschamlidscha).

[2] Nicetas, *Is. Angel.*, II, 8. — *Alex.*, III, 9. — Villehard.

capitale, et personne n'était encore venu les trouver. Enfin, le lendemain de ce combat, l'empereur leur envoya le lombard Nicolas Rossi [1]. La lettre adressée au margrave fut lue dans l'assemblée des barons, et on permit ensuite au messager de faire connaître ses propositions. « Illustres seigneurs, dit Rossi, l'empereur sait « que parmi les princes qui ne portent pas de couronne, vous ap- « partenez aux plus redoutables et aux plus vaillans de la terre. « Mais pour quels motifs êtes-vous venus, vous chrétiens, dans son « pays chrétien? Il sait que la Terre-Sainte et le Sépulcre de Notre- « Seigneur sont votre but; avez-vous besoin de vivres ou de toute « autre chose? il est prêt à vous les donner. Sortez de son terri- « toire; il serait fâché de vous y forcer. Il est puissant, et fussiez- « vous vingt fois plus nombreux, vous n'échapperiez pas à la mort « ou à la captivité, si son intention était de vous perdre. »—Cunon de Béthune, le sage et éloquent chevalier, lui répondit au nom de tous : « Nous avons envahi le pays de votre seigneur, parce qu'il « possède, contrairement à Dieu et au bon droit, ce qui appartient « à son neveu. Vous le voyez ici; il est au milieu de nous. Si votre « seigneur veut venir lui demander pardon, et lui remettre la cou- « ronne et l'Empire, nous nous emploierons afin que le neveu soit « clément envers lui et lui assigne des revenus conformes à son « rang. Du reste, ne vous hasardez plus à vous charger d'un pa- « reil message. »

Les croisés résolurent de montrer, le jour suivant, le jeune Alexis au peuple. Tous les vaisseaux de guerre furent préparés; le doge et le margrave montèrent dans un vaisseau avec le prince, et les barons dans les autres. En passant devant les murs de Constantinople, ils présentèrent le prince aux Grecs et leur dirent : « Voici votre seigneur légitime! nous ne sommes pas venus pour « vous faire du tort, mais pour vous protéger. Votre souverain « actuel règne sur vous, contrairement à Dieu et au bon droit! « Prenez parti pour votre seigneur légitime, et vous agirez selon « vos devoirs; si vous ne le faites pas, nous vous ferons autant de « mal que nous pourrons! » Mais chaque fois qu'ils prononcèrent ces paroles, on leur répondit par une grêle de flèches. Comme autrefois Isaac avait fait soulever le peuple par les prédications du patriarche, lorsque l'empereur Frédéric s'approcha de Constantinople, de même Alexis déclara, dans une assemblée, que les La-

[1] *Roux*, dans Villeh.; comparez Du Cange.

tins étaient venus pour détruire les libertés de Byzance, pour soumettre le peuple et le pays au pape de Rome, et l'Empire à leurs lois. Ce langage ranima l'ancienne haine contre les Barbares [1] et contre le fugitif qui les avait amenés dans sa patrie.

Le lendemain, les barons, après avoir célébré la messe, tinrent conseil en plein air devant Scutari, prêts au combat et assis sur leurs chevaux de bataille, selon la coutume des anciens Gaulois [2]. Ils examinèrent le danger de leur position, le manque de vivres, l'impossibilité d'employer plus de quinze jours au siége, et la nécessité de vaincre ou de mourir. Mais ils regardaient ces obstacles comme un signe de la volonté de Dieu, qui leur ordonnait de marcher audacieusement au devant du péril, et comme une garantie certaine de la victoire. Alors on délibéra sur le mode de l'attaque. Le comte Baudouin devait commander l'avant-garde, car il avait été suivi par le plus grand nombre de braves, d'archers et d'arbalétriers; le centre fut confié à son frère Henri, à Matthieu de Valincourt, ainsi qu'à Baudouin de Beauvais et à leurs nobles compagnons; Hugues de Saint-Pol était à la tête du troisième corps; sous le riche, puissant et valeureux comte de Blois, se rangea la nombreuse noblesse de ses domaines, qui forma le quatrième corps; à la tête du cinquième, parmi lequel, au milieu de tant de noms illustres, brillait l'historien de ces hauts faits, était le courageux et bien-aimé Mathieu de Montmorency, qui ne devait plus combattre long-temps encore [3]; tout ce que la Toscane, la Lombardie, les pays situés entre le Mont-Cenis et le Rhône, ainsi que l'Allemagne, avaient envoyé de guerriers, formèrent le sixième corps sous la conduite du margrave; les Vénitiens tinrent la mer avec leurs vaisseaux. Le même jour, tous devaient s'embarquer, voués à la victoire ou à la mort [4].

Les croisés, à cause de l'issue douteuse de leur entreprise, étaient recueillis et très sérieux. Les ecclésiastiques les avertissaient de

[1] C'est ainsi que les Français et les Italiens sont appelés dans Nicetas (comparez *in Eman. Comn.*, II, 13), non par haine, mais par une ancienne fierté historique. *Ep.* VI, 211.

[2] *Cæs. de Bell. Gall.*, III, 13.

[3] Il mourut avant la fin de l'année, — *mult grant mesaventure;* Villeh.

[4] Le 4 juillet. Voici l'ordre dans lequel les événemens se sont succédé : le 2, combat près de Damatris (*sejorna l'ost des François par neuf jorg* — de la Saint-Jean au 2 juillet il y a neuf jours); le 3, arriva l'envoyé byzantin; le 4, promenade devant Constantinople avec le prince, ensuite conseil de guerre et embarquement; le 5, ils campent près de Galata; le 6, prise du port.

l'imminence de la mort ; les pieux chevaliers se réconcilièrent avec Dieu par la confession ; un grand nombre arrangèrent leurs affaires temporelles. Armés de pied en cap, tenant par la bride leur cheval de bataille sellé et magnifiquement harnaché, ils montèrent sur les navires plats, et les autres soldats sur les vaisseaux de transport. Toutes les galères étaient prêtes pour le combat, chacune était suivie d'un navire plus petit ; le son des trompettes retentit à travers le silence et le calme d'une belle matinée. L'empereur Alexis attendait de l'autre côté à la tête d'une armée; lorsque les Francs s'approchèrent du rivage, nul ne voulut laisser à un autre la gloire d'être le premier à toucher la terre. Les chevaliers, dont la tête était protégée par le casque, et le bras par la lance, s'élancèrent des vaisseaux dans les flots jusqu'à la ceinture ; les arbalétriers et le reste de l'infanterie les suivirent. Les Grecs firent semblant d'avoir l'intention de défendre le terrain ; mais aussitôt qu'on en vint aux mains, ils tournèrent le dos si promptement, qu'à peine le jet rapide d'une flèche put les atteindre, et ils abandonnèrent le rivage aux croisés. Alors les matelots étendirent les ponts des vaisseaux ; les chevaux furent amenés, et les chevaliers formèrent les corps de bataille selon leurs conventions.

Baudouin marcha en avant contre le camp de l'empereur; celui-ci l'avait déjà déserté, et ce fut une proie trop facile pour les croisés. Ils résolurent de s'arrêter au delà du port, sur le promontoire de Galata [1]; car ils voyaient bien la forte chaîne qui fermait l'entrée du port, et le danger dans lequel ils se trouveraient s'ils ne parvenaient pas à la forcer. Le doge conseilla d'attaquer la forteresse en même temps par mer et par terre. Ils campèrent donc auprès de la tour et sur le rivage, dans le quartier des Juifs, là où est située aujourd'hui une partie du faubourg de Péra. Ils firent bonne garde durant la nuit, et lorsque le lendemain, la garnison grecque augmentée par des renforts qu'elle reçut de Constantinople, tenta, vers la troisième heure, une sortie, Jean d'Avesnes soutint avec son infanterie l'attaque, au milieu du plus grand péril, jusqu'à ce qu'un autre chevalier accourut à son secours. De nouveaux guerriers affluèrent du camp et firent un grand carnage, de sorte qu'une foule de Grecs ne rentrèrent plus derrière leurs murs,

[1] C'était le treizième quartier, le seul qui était séparé de la ville, nommé autrefois υπο τῃ συκῃ à cause de la grande quantité de figuiers, et plus tard *Justiniania*, et enfin *Galata*. Il était, au moyen âge, la résidence des marchands italiens, surtout des Génois; Nicetas appelle la tour φρουριον.

que les autres s'embarquèrent à la hâte ; beaucoup d'entre eux e noyèrent. Lorsqu'ensuite les fuyards, mêlés avec les poursuivans, arrivèrent devant les portes de la forteresse, les premiers n'eurent plus le temps de les fermer. C'est là que le combat fut le plus acharné ; les Francs se frayèrent un chemin à travers des monceaux de cadavres, et se rendirent maîtres de la tour, pendant qu'un vaisseau vénitien faisait voile en plein vent vers la chaîne du port [1]. Plus leur courage s'augmentait, plus celui des Grecs diminuait ; mais ceux-ci le perdirent entièrement, lorsqu'ils virent toute la flotte des Latins entrer dans le port, s'emparer du petit nombre de leurs vaisseaux et les pousser contre le rivage où ils se brisèrent.

Les Vénitiens et les Francs tinrent un nouveau conseil de guerre pour décider si on attaquerait la ville par terre ou par mer. Chaque nation vota pour l'élément qui avait été de tout temps le théâtre de ses exploits, et sur lequel une longue habitude soutenait le plus sûrement son courage. On convint enfin que les Vénitiens attaqueraient par mer du côté du port, et que les Francs monteraient à l'assaut du côté de la terre. Ils se livrèrent au repos pendant trois jours ; le quatrième (le 10 juillet), les Francs s'avancèrent vers la pointe de la partie nord-ouest de la ville, qui renfermait le palais impérial appelé Blachernée, avec ses églises et ses jardins. Les Vénitiens les accompagnèrent avec la flotte jusqu'à l'endroit, non loin du palais, où les fleuves réunis, le Cydaris et le Borbyses, se jettent dans le port. Les Grecs avaient abattu le grand pont de pierre soutenu par douze arches. L'armée travailla nuit et jour pour le rétablir, car il eût été impossible de passer autrement ces rivières, à cause de leur profondeur, et il eût été dangereux de trop s'éloigner de la flotte ; le lendemain, les croisés se trouvèrent sous les murs de Constantinople, sans que les Grecs, malgré leurs forces supérieures, fussent parvenus à les arrêter.

Ils dressèrent leurs tentes sur l'emplacement où le couvent consacré à saint Côme et à saint Damien domine la contrée comme une citadelle [2] ; couvent situé en face de ce palais entouré de belles maisons, et défendu par de fortes murailles, qui fut habité, à l'époque de la première croisade, par le célèbre Bohémond, et est ap-

[1] Dand., *Chron.*, p. 322. *Paratur navis, vocata aquila, valde magna, quæ impulsione Venetorum elevatis velis appositam confregit catenam.*

[2] De là Κοσμίδιον. *Evergetæ monasterium*, dans Justiniani, *Hist. Venet.*, p. 36. Contrée d'Ejub ; *Hammer*, I, 91.

pelé encore aujourd'hui de ce nom par les Francs [1]. Ils étaient si rapprochés du palais de Blachernée que leurs flèches en atteignaient les fenêtres, et que ceux de la ville pouvaient parler avec les avant-postes. Ici, ils examinèrent de nouveau leur audace d'oser attaquer une si grande cité avec une poignée de monde, à peine suffisante pour s'emparer d'une seule des portes. Mais le sort en était jeté; il s'agissait de gloire ou de déshonneur, de victoire ou de fuite, et l'héroïsme de ces pélerins pouvait-il hésiter entre ces deux résultats, préférer une vie souillée de honte à une mort illustre?

Les chevaliers sur la terre ferme, et les Vénitiens sur leurs vaisseaux, dressèrent les échelles d'escalade et les balistes. Dès ce moment, les croisés furent nuit et jour en mouvement. Un des six corps d'armée montait toujours la garde, soit pour protéger les machines, soit afin de repousser les sorties que les Grecs faisaient tantôt par une porte, tantôt par une autre, à ce point que les croisés furent souvent obligés de prendre les armes cent fois par jour. De plus ils possédaient fort peu de provisions, à l'exception de quelques grains. Ils manquaient de poisson desséché et même de sel; ils n'avaient d'autre viande à manger que celle des chevaux, et ils ne pouvaient s'éloigner du camp au delà de quatre portées de flèche. Ils n'auraient pu rester dans cette position plus de trois semaines. Afin d'être plus en sûreté, ils fortifièrent le camp avec des poutres et des palissades; ce qui n'empêcha pas les Grecs de les attaquer souvent, mais toujours avec perte.

Un jour, lorsque les Bourguignons montaient la garde, les Grecs, commandés par le gendre de l'empereur, Théodore Lascaris, qui, en sa qualité de chef des fortifications, voulait prouver aux Francs que ses concitoyens avaient encore de la valeur, firent une sortie, attaquèrent les croisés si vigoureusement et les repoussèrent si courageusement sous la nuée de pierres lancées du haut des murs, que la mêlée y dura encore long-temps, et que la prise de Constantin, frère de Théodore, fut un faible dédommagement pour les blessures reçues par un grand nombre de braves chevaliers. On ne laissa plus de repos aux Latins; ils ne pouvaient prendre leur repas sans être armés, car ils étaient assaillis toute la

[1] L'empereur Alexis Comnène le lui avait assigné et l'y fit soigner; *Guil. Tyr*, II, 8; Du Cange, *Cplis Christ.*, p. 127. — Palatium Boemund; Saint-Pol. *Il avoient derrière eu une abbaie en la montagne, qui avoit nom Biaumont qu'il avoit garie;* Cont. Guil. Tyr. — Nicetas.

journée; mais tous les jours aussi ils trouvaient occasion de déployer leur bravoure héroïque, et plus d'une fois leur audace les entraîna jusque sur les ponts-levis de la ville. L'usurpateur, plus préoccupé de sa fuite que de se défendre, habitait une aile de son palais, spectateur impassible de tous ces combats.

Le siége durait déjà depuis huit jours [1]; la nécessité de provisions nouvelles augmentait parmi les Latins, ils ne pouvaient différer plus long-temps de porter un coup décisif. Le jeudi, 17 juillet, tout était préparé pour l'assaut. Les Vénitiens connaissaient leur position; des six corps d'armée, quatre étaient destinés à l'attaque; les deux autres, commandés par le margrave et par Mathieu de Montmorency, étaient chargés de la garde du camp. Le côté des murailles sur lequel se portèrent les croisés était défendu par des soldats étrangers armés de leurs hallebardes [2], par les Génois, qui soutenaient la cause et de la ville et de leurs priviléges de commerce contre les Vénitiens, et par les Pisans, ennemis des uns et des autres, mais qui alors avaient pris parti pour les Génois dans le même intérêt. Le combat fut acharné. Les plus audacieux appliquèrent les échelles d'escalade; les mineurs cherchèrent à miner les tours; l'une de celles-ci s'écroula, et peut-être avec elle une partie du mur situé vis-à-vis l'escalier impérial du palais [3]. Mais les soldats mercenaires forcèrent ceux qui pénétraient par cette ouverture à rebrousser chemin. Quinze croisés montèrent intrépidement sur les échelles. Là, s'engagea un combat terrible avec l'épée et la hache, jusqu'à ce que les assiégés s'étant précipités en plus grand nombre sur les braves, les obligèrent à se retirer, et en saisirent deux qui furent immédiatement conduits devant l'empereur, à sa grande joie. La fureur des barons devenait toujours de plus en plus violente, à la vue de la foule des blessés. De son côté, la flotte vénitienne, dont les vaisseaux étaient serrés les uns contre les autres sur une étendue d'environ trois portées d'arbalète, s'approcha de la muraille du port [4], en face de Galata. Chaque vaisseau portait

[1] *Ep.* VI, 211; Villehard. dit dix jours.

[2] Nicetas, *Is.*, II, 8; *Alex.*, III, 6. Du Cange *ad* Villeh., nº 142, les appelle *Anglais et Danois.*

[3] Sevaniani, dans la lettre du comte de Saint-Pol; dans *Godofr.*, *Mon.*; Geneciani, dans *Martene*, I, 784. — Dand., *Chron.*, p. 313. — Saint-Pol. — Nicetas; Albericus.

[4] A peu près entre les portes actuelles de la source du ivoir et du magasin de farine, où se réunissaient autrefois le cinquième et le sixième quartier de la ville.

sa baliste, puis un échafaudage soutenu par des mâts, sur lequel quatre hommes pouvaient combattre. Du haut de leurs échelles, ils dominaient les murs, les atteignaient de leurs flèches, et abattaient les ponts-levis; les vaisseaux étaient protégés contre le feu par des peaux de bœuf. Leurs balistes commencèrent à jeter des pierres; les flèches volèrent du haut des échafaudages. En plusieurs endroits, les échelles s'approchèrent si près des murs que l'on s'y battait avec l'épée et la lance; l'eau et la terre tremblaient des cris que poussaient les assiégés et les assiégeans. Néanmoins, les vaisseaux ne purent nulle part pénétrer plus avant. Dans cette périlleuse indécision, le vieux et aveugle duc de Venise, armé de pied en cap, portant l'étendart de Saint-Marc, s'écria du pont de sa galère à ses gens : « Il faut prendre terre, sinon je ferai justice de vos corps. » Aussitôt la galère s'avança à pleines voiles vers le rivage, et lorsque les autres virent la bannière de la république flotter de ce côté, ils se seraient regardés comme déshonorés de ne pas la suivre. Tout d'un coup, sans que l'on pût savoir comment la chose était arrivée, ils aperçurent l'étendart sacré de Venise sur le sommet d'une tour. Ils escaladèrent le mur pour le rejoindre; les Grecs prirent la fuite. Vingt-cinq tombèrent en un instant uu pouvoir des Vénitiens. Le doge annonça immédiatement par un navire cet heureux événement aux barons [1].

Ils pouvaient à peine le croire. Un second navire apporta promptement la confirmation de la nouvelle. Mais lorsque Alexis apprit que les Vénitiens étaient dans la ville, il ordonna de faire marcher contre eux des troupes plus nombreuses. Les Vénitiens ne sachant pas s'ils seraient de force à résister, prirent dans leur détresse le feu pour auxiliaire. Ils incendièrent les maisons placées dans le voisinage du couvent de Saint-Evergète, et le vent du sud qui soufflait avec violence, poussa les flammes vers le palais de Blachernée au delà des rues voisines, et la fumée enveloppa les Grecs, de sorte qu'il leur devint impossible de reprendre les tours conquises. Le spectacle d'une si grande désolation, les reproches de son entourage qui lui disait que le courage des ennemis s'accroissait avec sa lâcheté, qu'il n'aurait jamais dû souffrir leur armée près des murs de la ville, déterminèrent enfin l'efféminé Alexis à prendre les armes. Il fit sortir des corps de cavalerie par la porte de Saint-Roman, éloignée au moins d'une lieue du camp des Francs,

[1] Nicetas, *Is.* — *Rigord.*, c. 46. — Villeh.

et rassembla sous ses ordres un corps d'infanterie composé de l'élite de la jeunesse. Mais son idée fixe de fuir, et les hésitations de ses amis, le rendirent lui-même irrésolu. Il s'avança, il est vrai, avec son armée rangée en bataille. Une forte division devait se diriger vers le camp, pendant qu'une autre attaquerait les assiégeans. On aurait cru que toute la ville de Constantinople était sous les armes. Les Francs, protégés en avant par les palissades de leur camp, et par celui-ci sur leurs derrières, attendirent de pied ferme les ennemis ; car en voyant leur nombre, ils ne voulaient pas, par prudence, s'exposer en pleine campagne ; ils eussent été facilement écrasés par la masse supérieure des Grecs. Les chevaliers étaient à cheval, derrière eux les écuyers et les varlets, devant eux les arbalétriers ; un petit corps de deux cents braves qui avaient perdu leurs chevaux, combattait à pied [1].

L'armée ennemie, dix fois plus considérable, marcha lentement, en bon ordre, en s'étendant sur la vaste plaine. La force des croisés consistait dans leur redoutable position, dans leur valeur invincible, dans leur habitude du maniement des armes. Déjà les flèches volaient çà et là, lorsque le duc de Venise apprit le danger de ses fidèles compagnons de guerre, rappela ses gens de la ville et des tours conquises, et arriva le premier au camp. Les deux armées restèrent long-temps en présence, les Grecs n'étant pas assez courageux pour faire usage de leur supériorité en nombre, les Latins étant trop prudens pour abandonner leur forte position. Enfin Alexis se retira ; l'armée des Latins le suivit avec précaution, les rangs serrés, pour ne pas être surprise dans une embuscade. Les Grecs firent halte dans la plaine, près de la porte d'Or, derrière le palais Philopatium, dans les bosquets de cyprès et les jardins voluptueux, dans les parterres et les forêts de platanes, où les empereurs, loin des soucis du gouvernement, jouissaient de l'air si doux de la campagne et des plaisirs de la chasse, et où Alexis avait reçu les premiers hommages de la dignité impériale usurpée [2]. Si l'em-

[1] Nicetas, *Alex.*, III, 10, et *Murzufl.*, c. 2. — Villeh. dit que les Grecs avaient soixante corps d'armée, dont chacun était plus considérable qu'un seul des corps d'armée des Francs. Dandolo parle de trente mille cavaliers, d'autres même de soixante mille, et d'une infanterie innombrable. Selon Saint-Pol, les Latins n'avaient que cinq cents chevaliers, cinq cents hommes à pied, deux mille valets ; car le plus grand nombre était obligé de garder les machines de guerre.

[2] Danduli, *Chron.* — Rob. Altissiod. — *Procop. de ædif. Justin.* — Du Cange *ad* Villeh. et *Cplis Christ.*, p. 120. — Nicetas.

pereur avait eu le courage d'attaquer promptement les croisés qui avaient alors quitté leur retranchement, ils eussent difficilement échappé à leur perte. Mais Dieu dirigea tout pour le plus grand bien des croisés. Alexis rentra dans la ville, et l'armée latine fatiguée retourna dans le camp auprès de ses provisions épuisées.

Au commencement de la nuit, Alexis, qui venait de promettre de marcher encore une fois le lendemain contre les ennemis, s'enfuit de Constantinople, se souciant fort peu du sort de la capitale et de l'empire, exclusivement occupé de sauver sa vie. Il laissa dans la ville sa femme et ses petits enfans; Irenée sa fille et quelques partisans seulement l'accompagnèrent. Dix quintaux d'or, les joyaux de l'empire, et plusieurs pierres précieuses et des perles magnifiques, devaient être pour lui une indemnité suffisante pour la perte du trône et de l'honneur. Un vaisseau le transporta avec ses trésors à Debeltum, où il s'était fait préparer un palais. S'il avait mérité la réputation d'un lâche et d'un fainéant voluptueux, il était néanmoins exempt du reproche d'orgueil et de cruauté.

Le peuple perdit tout-à-fait courage; il ne vit aucune possibilité de résister aux Latins. La délivrance d'Isaac, privé de la vue, lui parut son unique ancre de salut. Les parens, les amis du fugitif, sa femme Euphrosine, furent enfermés dans le palais; Isaac et sa femme Marguerite furent tirés de prison par les gardes-du-corps, placés sur le trône et salués de nouveau empereur et impératrice par les grands. Les nombreuses lumières que l'on voyait briller dans le palais, firent présumer aux croisés qu'un événement inattendu venait d'arriver; Alexis ne tarda pas en être instruit. Le prince, dans son bonheur d'être parvenu à son but, oublia et les dures conditions qu'il avait consenties envers les Latins, et la haine que les Grecs éprouvaient pour ceux-ci; il courut annoncer cette heureuse nouvelle au margrave qui devait en faire part aux barons. La joie était générale; des témoignages publics de reconnaissance furent adressés au directeur suprême de toutes choses. Dans leur piété, les croisés étaient convaincus que nul obstacle ne peut arrêter celui qui est aidé par Dieu [1].

[1] Lettre du comte de Saint-Pol. — *Greg. Acropol.*, c. 2. — *Ep.* VI, 211.—Villeh. — *Debeltum*, aujourd'hui Zagora, aussi Develtu, alors au pouvoir des Bulgares. *Cromer de reb. Polon.*, l. VII, p. 176, fait s'enfuir Alexis à Hallcz chez le grand-duc russe Romanus. — Nicetas, *Is. Ang. cum Alex.*, c. 1.

Cependant, au point du jour [1], tous les Latins prirent les armes, car ils n'avaient pas une confiance entière dans les Grecs ; mais le nombre de ceux qui venaient raconter l'événement de la nuit passée s'augmentait toujours. Le duc et les barons jugèrent que le plus prudent était d'envoyer quelques uns d'entre eux dans la ville pour s'assurer de la vérité, demander à Isaac la confirmation du traité conclu avec Alexis, et accompagner le prince seulement lorsque cette approbation aurait été donnée. Mathieu de Montmorency, Godefroi de Villehardouin et deux Vénitiens, furent chargés de cette mission. On les conduisit depuis la porte jusqu'au palais de Blachernée, au milieu de deux rangs de soldats soudoyés, armés de leurs hallebardes. Ils trouvèrent dans le palais l'empereur revêtu d'un costume si brillant, qu'ils n'en avaient jamais vu de semblable [2] ; à côté de lui, sa femme portait des vêtemens tout aussi magnifiques ; un grand nombre de seigneurs et de femmes autour de leur trône, et parmi eux plusieurs de ceux qui, la veille encore, avaient suivi l'usurpateur déchu. Les ambassadeurs furent gracieusement reçus par l'empereur, et après avoir salué leurs majestés, ils demandèrent à être entendus en particulier. Isaac passa avec eux dans un appartement où personne ne le suivit, à l'exception de sa femme, du grand chambellan [3] et du drogman [4]. Là, Godefroi de Villehardouin lui adressa la parole au nom de tous : « Très gracieux seigneur ! vous connaissez le service que nous « avons rendu au prince votre fils ; nous avons rempli en tous « points le traité. Conformément à ce traité, il ne peut pas venir à « Constantinople avant d'avoir exécuté l'engagement qu'il a sou-« scrit. Il vous fait donc prier, avec un dévouement filial, de vou-« loir bien approuver le traité aux mêmes conditions que celles « qu'il a acceptées. » — « Que porte cette convention ? » répondit l'empereur. — « Elle porte que l'Empire d'Orient retourne sous

[1] La *Chron. Altiss.* indique exactement le jour : le neuvième jour après le commencement du siége, XV *Kal. Aug.*, par conséquent le vendredi 18 juillet.

[2] Toute la politique de ces empereurs paraît avoir consisté à se montrer devant les ambassadeurs étrangers avec le faste de la parure la plus recherchée et l'éclat des richesses. Voyez ce que raconte *Nicetas*, p. 252, lorsque Henri VI envoya des ambassadeurs à Alexis. Comparez ce que dit *Guil. Tyr.*, XXII, 4, de ce luxe éblouissant.

[3] *Præfectus sacri cubiculi.*

[4] Déjà appelé Δραγγμενος par les Grecs ; *Du Cange ad Villeh.*, 96.

« l'obéissance du Saint-Siége à laquelle il s'est soustrait depuis « long-temps[1]; ensuite, que vous nous donniez 200,000 marcs[2] « et des vivres pour tous pendant une année; que vous envoyiez « sur vos vaisseaux dix mille hommes dans la Terre-Sainte, et que « vous les entreteniez pendant une année; enfin, que vous mettiez « au service de ce pays cinq cents chevaliers à toujours. Voilà ce « que votre fils a juré de nous accorder et ce que votre gendre, le « roi Philippe d'Allemagne, a confirmé, ainsi que lui, par son « sceau. » — « Les conditions sont dures en vérité, réplique l'em« pereur, mais vous avez tant fait pour moi et pour le prince, que « tout l'Empire suffit à peine pour vous récompenser. » Isaac jura donc la convention et la revêtit de la bulle d'or. Aussitôt que le résultat de cette entrevue eut été communiqué aux barons, ils montèrent à cheval et conduisirent le prince chez son père, en lui faisant un cortége magnifique. Les Grecs ouvrirent les portes, et la ville retentit de cris de joie. Le père aveugle et le fils qui avait long-temps erré çà et là dans la misère, s'embrassèrent avec une profonde émotion; et le fils se plaça à côté de lui sur le trône. Tout le peuple accourut pour leur offrir ses hommages, et les compagnons du jeune Alexis reçurent l'honneur de dîner en grande pompe avec les empereurs.

Le lendemain, Isaac fit prier les croisés de se rendre dans leur camp, situé au delà du port, près de Galata; car il pourrait facilement s'élever des querelles entre eux et les Grecs, s'ils restaient dans la ville. Peut-être les croisés eux-mêmes le redoutaient-ils. Aussi, dans l'espérance de trouver un entretien convenable pour les hommes et les chevaux[3], ils déclarèrent que, puisqu'ils avaient rendu jusqu'à ce jour tant de services à l'empereur, ils ne voulaient pas non plus lui refuser celui-ci. La meilleure intelligence parut

[1] Lisez avec quelle joie le comte de Saint-Pol parle de cette condition. Alexis dit aussi dans sa lettre, que ce motif a principalement déterminé les chevaliers à marcher avec lui; *Ep.* VI, 210. Rien ne montre mieux les sentimens pieux de la vraie chevalerie de cette époque, que cette condition essentielle de la réunion des schismatiques sous le seul et unique pasteur.

[2] Daru, *Hist. de Venise*, p. 300, observe que Dandolo ne dit pas si c'est en or ou en argent (mais chaque fois qu'il est question de l'un ou de l'autre, les écrivains l'ajoutent); cette somme en or se monterait, selon la valeur actuelle des monnaies, à 800 millions; il admet donc que c'était en argent, par conséquent à peu près 54 millions.

[3] Baudouin, *Ep.* VII, 152, dit seulement qu'ils sont sortis de la ville *ad preces imperatoris;* Günther, c. XIII, donne les autres détails.

régner en général entre les Grecs et les Latins. Ceux-ci furent abondamment pourvus de tout ce qui leur était nécessaire ; les Grecs venaient dans le camp, soit par curiosité, soit pour y faire le commerce ; de même, plusieurs de l'armée allèrent dans la ville merveilleuse, pour voir ses riches palais impériaux, ses églises et leurs trésors, qui n'avaient rien de comparable dans toute la chrétienté.

En débarquant, l'admiration des croisés dut se porter d'abord sur Sainte-Sophie, le temple le plus grand et le plus saint du rite grec, dominant toutes les églises, les châteaux impériaux et l'immense agglomération des maisons ; puis sur le palais situé à la pointe la plus élevée de Constantinople, à la place de l'Acropole, dans une étendue de plus d'une lieue [1], avec ses édifices magnifiques, ses salles séparées (triclinia) et ses portiques, ses tours, ses dômes et ses toitures dorées. Quelle variété dans les constructions, quelle splendeur dans les appartemens, quel luxe dans les bains, quelle richesse de statues dans cette résidence souveraine baignée mollement par les vagues de la mer, reposant au sein de cette luxurieuse fécondité de la nature des deux continens ! Mais quelle solitude, quel abandon dans toute cette magnificence, depuis que les empereurs s'étaient retirés avec leur cour sur le côté opposé ? Le couvent de Saint-George [2], situé au nord-est de la ville, et pour lequel l'empereur Constantin Monomachus n'eut pas assez de tous les trésors de l'Empire, était en grande partie en ruines. L'empereur Isaac avait fait construire avec les débris de ce couvent un fort près de son palais, sans avoir aucun égard au travail précieux de ce monument et sans craindre la colère du victorieux prince du ciel.

Le dôme que Constantin avait dédié à la Sagesse faite homme en la personne de Jésus-Christ, et que Justinien avait orné avec la somptuosité la plus variée et tout ce que les richesses d'un empire immense pouvaient fournir de précieux et de rare [3], devait encore

[1] Le sérail actuel (une petite ville avec six mille habitans) occupe autant d'espace, le vieux palais en occupait un bien plus grand encore ; *Hammer*, I, 220.—Du Cange, Gyllius, Heyne, Dissertations dans les *Comment. Soc. reg. Scient. Gœtt.*, t. XI, XII ; et Günther.

[2] *In Manganis ;* Nicetas, III, 3.—De là, le détroit était aussi appelé *Brachium S. Georgii* (Guil. Tyr., XX, 24 ; *li braz Sain Jorge*, Villeh. 68).

[3] Lors de la consécration de ce temple, en 537, Justinien, plein de joie d'avoir terminé cet édifice pour la gloire de Dieu, s'écria : Νενίκηκά σε Σαλομών. Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 31. *Procop. de ædif. Justin.*, I, 1.

attirer davantage les pélerins pleins de vénération pour les sanctuaires. En admirant cet édifice glorifié par tous les siècles, qui est l'orgueil des musulmans aussi bien que des chrétiens[1], l'étonnement des croisés doutait si l'art et la puissance de l'homme seulement l'avaient produit[2]. Le fidèle qui se rendait à la maison du Seigneur, après avoir traversé des portiques voûtés et passé par deux porches, arrivait devant les neuf portes qui fermaient l'entrée du temple et dans lesquelles plus d'un regard s'attachait moins au luxe d'ivoire, d'ambre janne, de bois de cèdre et de métaux précieux, qu'aux planches de l'arche de Noé, dont ces portes étaient lambrissées. Que de trésors de tous genres, en marbre, en porphyre, en granit, dans l'intérieur qui avait deux cent quarante pieds de longueur sur deux cent treize de largeur[3]! Quelle splendeur dans les colonnes, les plus belles de tous les temples célèbres du paganisme! quel art dans les mosaïques qui ornaient les murs et même les voûtes! La coupole, éclairée par vingt-quatre fenêtres, s'élève sur quatre piliers semblables à des tours, à une hauteur de cent quatre-vingts pieds[4]; les lignes ondoyantes du pavé de marbre représentaient les quatre fleuves du paradis, qui, comme des ruisseaux apportant la bénédiction et la fertilité à toutes les contrées du monde, paraissaient rouler leurs eaux vers les quatre portes ouvertes. De ce pavé, surgissaient des arbres d'argent, des fleurs d'où jaillissaient des flots de lumières; des lampes d'argent, en forme de nacelles, toujours éclairées, voguaient dans les voûtes; des lustres étaient suspendus entre les colonnes; des candélabres disposés en forme de croix, indiquaient l'éclat que le signe du salut répand sur les ténèbres de la vie; et au sommet des murs, des colonnes et des piliers, brillaient des cierges innombrables, de sorte que pendant les fêtes solennelles, un océan de lumière inondait les espaces sacrés. Au dessus du pupitre planait un dais surmonté d'une croix en or, pesant cent livres et parsemée de pierres précieuses et de perles. De la grille qui séparait le chœur de la nef,

[1] Phranza, dans Hammer, *Hist. de l'Emp. ott.*, I, 831, appelle Sainte-Sophie, le trône céleste de la gloire divine, le deuxième chœur du Seigneur du monde traîné par des chérubins, l'édifice miraculeux de la terre construit pour Dieu.

[2] *Manuel Chrysolor.*, in Du Cange, *Cplis Christ.*, et Hammer; *Rod. Coggesh.*, pag. 101.

[3] Gyllius, qui l'a fait mesurer par un turc. Comment le concilier avec Hammer, qui lui donne 143' de longueur et 269' de largeur? Saint-Pierre de Rome a 275' de long et 317 1/2' de large; Fea, *Descr. di Roma*, p. 23, 24.

[4] La hauteur de la coupole de Saint-Pierre est de 369 pieds; *Fea*.

s'élevaient douze colonnes revêtues d'argent, et entre elles se trouvaient les images du Sauveur et de sa mère, des anges, des prophètes et des évangélistes. Mais si les regards des croisés avaient pu pénétrer, à travers les portes garnies de tapis, dans le sanctuaire où se dressait sur un piédestal d'or l'autel supporté par quatre colonnes d'or, autel qui ne formait qu'une seule masse composée d'or, de perles et de pierreries broyées ensemble, et dont le renfoncement, appelé *la mer*, était encore guilloché en pierres précieuses; s'ils avaient vu le trône d'argent avec son chapiteau encore entouré de fleurs de lys, et surmonté de la grande croix en or étincelante de brillans, et le siége du patriarche et les siéges des sept prêtres revêtus d'argent [1]; s'ils avaient vu dans le trésor l'immense provision de calices et de vases, les quarante-deux mille voiles brochés de perles et de pierreries, et les vingt-quatre livres des Evangiles, dont chacun, avec sa couverture d'or, pesait deux quintaux, et les six mille chandeliers d'or massif, et les sept croix en or, pesant chacune cent livres; comment d'aussi immenses richesses n'auraient-elles pas excité la surprise chez les uns, la cupidité chez les autres? Et combien étaient étendus l'habitation du patriarche, celle des principaux prêtres et tous les autres édifices qui entouraient la maison de Dieu! Parmi ceux-ci, la salle de baptême seule était assez grande pour contenir des conciles nombreux, et même, comme il arriva un jour, une partie considérable du peuple soulevé [2].

Ce quatrième quartier de la ville, qui, habité autrefois par un peuple de pierre [3] de quatre cent vingt statues, portait le saint temple devenu aujourd'hui le type de toutes les grandes mosquées de l'empire musulman, ce quatrième quartier formait, par ses édifices, une continuation du premier, et la vaste réunion de ses monumens magnifiques était l'œuvre des siècles de la puissance, de la richesse et de l'héroïsme des empereurs byzantins. Depuis le grand palais, jusqu'à la cathédrale du rit grec, se développait la place impériale [4], entourée de tous côtés par une double colonnade, et ornée à son entrée par six colonnes d'une dimension extraordinaire. Sur cette place, vis-à-vis l'église de Sainte-Sophie, on voyait,

[1] Comparez Binterim, *Monumens principaux de l'Eglise catholique*, I, II, 2.

[2] Du Cange, *Comment. in Paul. Silentiar.*, p. 203.

[3] Cassiodore appelle ainsi quelque part dans ses *Variis* les nombreuses statues de Rome.

[4] *Forum augusteum.*

à une grande hauteur, sur un soubassement d'énormes pierres formant sept marches, et sur un piédestal sculpté en bas-reliefs de bronze, la statue équestre en bronze de l'empereur Justinien [1], d'une grandeur gigantesque, étendant sa main droite d'une manière menaçante vers l'Orient, et tenant dans sa gauche un globe [2], symbole de domination universelle. Du côté oriental de la place, la grande colonne de porphyre, autrefois l'ornement de l'ancienne Rome [3], s'élevait au dessus de douze statues de porphyre et autant de sirènes dorées, dépassant les statues des portiques et des salles d'audience qui entouraient la place de Constantin. Elle portait alors une croix au lieu de la statue [4] surmontée d'une auréole [5]. La croix a disparu depuis long-temps, et la colonne, quoique mutilée [6], excite encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. En face, était le milliaire d'or, orné d'arcades; de statues des dieux du paganisme et des héros, indiquant le commencement de toutes les rues.

De là, en allant vers le port dans le second quartier, on voyait ce que peu de villes de l'occident possédaient encore, l'amphithéâtre, construit dans les siècles du plus haut degré de la puissance romaine, et consacré aux plaisirs des combats d'animaux; près de l'amphithéâtre, il y avait un édifice qui servait pour les jeux à l'époque où les souverains recherchaient le faste des fêtes publiques. Mais ce quartier, de petite étendue, renfermait moins de choses remarquables que le cinquième, auquel il touchait; dans celui-ci, le principal entrepôt des vaisseaux arrivant de Chalcédoine, se trouvaient les vastes

[1] Il avait fait fondre une statue de son prédécesseur, Théodose-le-Grand, laquelle pesait 7000 livres, et il avait détruit un aqueduc pour en retirer le plomb; Gyllius.

[2] Les vainqueurs et les vaincus virent, le 29 mai 1453, la tête sanglante du dernier Constantin exposée, pendant une journée, sous le sabot du cheval de Justinien, comme pour insulter au dernier grand représentant de l'Empire; voyez Hammer, *Hist. de l'Emp. ott.*, I, 556.

[3] On avait mis trois ans et employé plusieurs machines pour la transporter à Constantinople; *Heyne*, XI, 40.

[4] C'était une statue en bronze d'Apollon, sur laquelle Constantin fit placer sa tête; elle fut abattue par la foudre en 1100; Heyne.

[5] Les rayons étaient faits, dit-on, avec les clous qui avaient attaché le Christ à la croix.

[6] Plusieurs de ses pierres sont tombées (elle était haute de 87 pieds); des incendies ont calciné le porphyre (c'est pourquoi les Turcs l'appellent la colonne brûlée); les débris en sont à peine retenus ensemble par des anneaux de fer; *Hammer*, I, 162

magasins que plusieurs empereurs avaient fait construire pour conserver les grains et l'huile. Plus loin, en longeant le port et remontant du côté de la terre, la rade pour les vaisseaux venant de Galata présentait le spectacle du commerce le plus animé et la réunion de tous les objets nécessaires à une grande ville. Le dixième quartier était voisin de ce dernier; dans ce quartier, les églises et les palais des impératrices et des filles des empereurs, et les bains de l'empereur Constantin (tous édifices détruits depuis long-temps), attiraient moins l'attention que cette construction gigantesque qui existe encore, et pour laquelle l'empereur Valens avait employé les murailles d'enceinte de la ville de Chalcédoine, afin de conduire l'eau de la petite rivière Hydraulis dans Constantinople. Lorsque cette construction fut détruite par les Avares, Constantin Copronyme, pour la rétablir, occupa plus de sept mille ouvriers et surveillans.

La partie nord-ouest de Byzance, le quatorzième quartier, ressemblait, par sa séparation des autres, par l'enceinte des murs qui l'entouraient et par ses anciens faubourgs réunis à l'ensemble de ce quartier, à une ville à part. C'est là où se trouvait le palais de Blachernée, qui, s'il n'était pas aussi étendu en circonférence que l'immense château impérial du premier quartier, était alors plus remarquable comme la demeure des souverains, et plus magnifique et plus vaste que la résidence de n'importe quel prince chrétien de l'occident. Il avait été l'habitation favorite des empereurs, jouissant du triple agrément d'être voisin de la mer, des grandes plaines délicieuses et de la ville; il avait été rebâti avec le luxe le plus prodigue par l'empereur Emmanuel Comnène, et fortifié par de forts bastions qui entouraient les édifices destinés aux officiers et aux gens de la cour. Ce palais avait son port particulier: les navires y entraient par trois grandes portes voûtées. Si l'œil était déjà ébloui par la magnificence de l'extérieur, il l'était encore bien plus par celle de l'intérieur, où l'or, le marbre et toute espèce de pierres précieuses rivalisaient par le fini du travail et la richesse de la matière. Les exploits militaires de son fondateur avaient été représentés en mosaïque sur un fond d'or. Dans la grande salle, se trouvait le trône impérial, étincelant d'or et de brillans; au dessus du trône, une chaîne d'or tenait suspendue la couronne, parsemée des perles les plus rares. Des appartemens entiers suffisaient à peine à contenir les étoffes de soie, de pourpre et de drap d'or. A ce palais touchait l'église, dédiée à la Vierge, devenue la mère de plusieurs autres églises à cause de la profonde vénération que tout l'Empire lui

témoignait, et aussi resplendissante par les trésors terrestres qu'elle renfermait que par les miracles de l'intercession pleine de grâce de sa patrone[1]. Il y avait aussi l'église de Saint-Jean-le-Précurseur, dont le principal ornement consistait non dans les nombreuses colonnes de marbre sur lesquelles ce vaste édifice était appuyé, mais dans la possession de la tête de ce glorieux martyr de la vertu et de la vérité, laquelle devait bientôt appartenir, comme le butin le plus précieux de la victoire, à la cathédrale d'Amiens. Dans le même bas-fond où est situé encore aujourd'hui le palais de Blachernée, quelques empereurs avaient précédemment habité le palais Magnaura, alors aussi abandonné que la résidence de Constantin, dont ce palais Magnaura ne formait qu'une aile construite à une époque postérieure.

Ce quartier touchait dans ses limites le milieu d'autres quartiers, et dans sa pointe sud-est au huitième, dans l'enceinte duquel le fondateur de la seconde ville du monde avait fait ériger le Capitole; ses successeurs s'y rendaient en marche solennelle et triomphale, et des rhéteurs, des grammairiens et des philosophes y enseignaient en public. Les portiques de la place de Constantin s'étendaient jusqu'à ce monument, et ce quartier était traversé par le chemin que parcouraient les empereurs victorieux, depuis la porte d'Or de la ville jusqu'à la porte d'Airain du palais, pour déployer aux regards du peuple joyeux leur puissance, leur splendeur et leur gloire. L'église la plus vénérée après celle de Sainte-Sophie, était celle dédiée aux saints apôtres[2], entourée de vastes portiques et d'autres édifices qui en dépendaient; non seulement Constantin avait employé, pour achever l'intérieur de ce temple, tout ce que la nature présente de plus merveilleux, mais il y avait fait transporter, pour sa glorification intérieure, les restes des apôtres et des évangélistes[3]; il avait choisi cette église pour en faire sa tombe[4], celle de ses successeurs et des patriarches. Toute cette magnificence a dis-

[1] Elle était aussi l'église de la cour. On conservait dans sa sacristie la robe de la sainte Vierge.

[2] Théodora sacrifia tout pour l'église des Saints-Apôtres avec le même zèle que le fit Justinien pour l'église de Sainte-Sophie.

[3] Le cardinal Pierre de Capoue ne crut pouvoir faire, après la prise de la ville, un don plus précieux à l'église d'Amalfi, qu'en lui envoyant les ossemens de l'apôtre André, qu'il enleva de cette église.

[4] Mais il en fut retiré vingt-sept ans après sa mort, d'après les dispositions du patriarche Macédonius, et transféré dans l'église de Saint-Acacius; *Du Cange*, p. 81. — Du Cange, *Cplis Christ.*, p. 71, donne, d'après un vieux manuscrit, une liste des empereurs qui y furent enterrés.

paru. Le temple, les bains et le palais qui représentaient sur une vaste échelle la gloire de l'Église et de l'Empire, servirent à la construction de la mosquée, de la tombe, des bains et de l'hôpital de Mahomet, leurs pierres et leurs colonnes furent transformées en monumens d'une autre croyance et d'une autre puissance. L'église du souverain de tous les souverains[1], dont le dôme supporté par quatre colonnes de sept pieds de diamètre rayonnait en couleur de feu, s'élevait sur le coteau qui domine vers le sud le milieu de la ville; le principal trésor de ce sanctuaire était la figure de Marie, peinte, selon la tradition, par saint Luc, et qui inspirait une grande vénération à tout le peuple pour ce temple. C'est du grand couvent de cette église, habité par sept cents moines, qu'Isaac privé de la vue venait d'être tiré pour remonter sur le trône, et le céder bientôt après à une dynastie étrangère qui établit le siége de son gouvernement là où l'empereur déchu avait été emprisonné.

Dans le douzième quartier, sur la partie la plus exhaussée duquel un château de sept tours[2] dominait alors la Propontide, comme aujourd'hui, la porte d'Or, par laquelle depuis long-temps[3] la pompe de la victoire et les cris de joie du peuple n'avaient plus accompagné les empereurs revenant de la guerre, conduisait hors de la ville dans la campagne et dans les bosquets de cyprès[4]. Cette porte avait été murée, dans la crainte que les Latins n'entrassent par là dans Constantinople; les croisés bien plus attirés par les églises que par les statues, les colonnes, les bas-reliefs, tous les débris de l'ancien art grec[5], donnèrent sans doute une plus grande attention au couvent et à l'église de Saint-Jean, nommée le *Studius* par son fondateur, sans cependant faire grand cas de la richesse de ses colonnes faites avec le marbre le plus rare, ou sans attacher un prix particulier à ce que ce couvent avait été le séjour de tant de savans religieux et d'abbés distingués.

Les neuvième et septième quartiers s'étendaient le long du rivage de la Propontide. Dans le premier, non loin du port qui portait le nom de Théodose qui l'avait fait creuser (où l'on voit à

[1] Τοῦ παντοκράτορος. Gyllius la place dans le onzième quartier.

[2] Επταπύργιον, auparavant *Cyclobium*, aussi *castellum rotundum*.

[3] Basile, le tueur de Bulgares, fut le dernier qui y entra en triomphe en 1010.

[4] Elle fut construite par Théodose, après qu'il eut tué Maximien. Gyllius vit encore l'inscription : « *Hæc loca Theodosius decorat post fata tyranni; » Aurea Sæcla gerit, qui portam construit auro.*

[5] Gyllius les vit et en a fait la description, p. 320.

présent des jardins au lieu d'une fourmilière de vaisseaux), cet empereur avait fait bâtir de vastes greniers de blé, près desquels se trouvaient ceux appelés greniers d'Alexandrie, parce qu'ils contenaient le blé importé d'Egypte. L'Amastrianum, le lieu où l'on exécutait les criminels, était aussi dans ce quartier. Mais combien les croisés devaient surtout remarquer l'église qui renfermait, outre la Croix du Sauveur, la verge que Moïse avait changée en serpent, et qui était comptée parmi les trésors sacrés de l'Empire! Ils ne purent manquer d'admirer cette colonne semblable à celle de Trajan à Rome, par laquelle l'empereur Arcadius avait voulu éterniser le retour de son père victorieux, le grand Théodose, de l'expédition contre les Goths. Elle avait cent vingt pieds de haut; deux cent vingt-trois marches éclairées par cinquante-six ouvertures conduisaient dans l'intérieur à la plate-forme de vingt-huit pieds de circonférence [1]. Les immenses portiques qui unissaient la place de Constantin à celle de Théodose, nommée autrefois place des Taureaux, se développaient du neuvième quartier à travers le septième. Là, on voyait une colonne pareille à celle érigée par Arcadius, construite par le fils de Théodose II. Depuis le piédestal jusqu'à la corniche supérieure, à laquelle on arrivait par un escalier pratiqué dans l'intérieur, des bas-reliefs représentaient les exploits militaires de cet empereur; sa statue équestre en bronze doré avait autrefois surmonté cette colonne; à l'époque de l'arrivée des croisés, elle était ornée du symbole du Christianisme, de la Croix qui dominait toutes les autres croix de la ville. Bientôt, d'autres symboles figurés sur ce monument et non compris par les contemporains, devaient recevoir leur signification des événemens qui se préparaient pour un prochain avenir [2]. Cette colonne et plusieurs autres grands édifices furent détruits pour faire place à la grande mosquée de Bajazet, où il voulut être enseveli.

Enfin, en passant près du port du grand palais, qui avait reçu son

[1] Busbeck la vit encore, *Ep. I*, p. 68; *ed. Lugd. Bat.* 1633, 12. Elle fut renversée par un tremblement de terre en 1719, et le sultan la fit démolir jusqu'au piédestal. Selon *Heyne*, XI, 48, elle existe encore, et les bas-reliefs seulement seraient détruits.

[2] Selon Villehardouin, on y voyait un empereur qui est jeté par terre (ce qui arriva l'année suivante à Murzuffe); selon Günther, on y voyait des vaisseaux sur lesquels on avait dressé les échelles d'escalade contre la ville, des hommes montaient sur ces échelles; d'après Du Cange, *Cplis*, p. 66, c'est pour cette raison qu'elle a été regardée, dit-on, comme στοιχειώδεις (*fatidica*).

nom de *Buccoleone*, de la statue d'un bœuf luttant avec un lion [1], les croisés revenaient par le troisième quartier à l'endroit d'où ils étaient partis.

Dans celui-ci, le couvent et les deux temples de Saint-Sergius et de Saint-Bacchus réunis et cependant isolés, rivalisaient par la quantité d'or qui avait été prodiguée, par le choix extraordinaire des colonnes de marbre, et par l'art avec lequel elles avaient été travaillées; ces temples étaient peut-être encore plus admirables aux yeux des croisés, parce qu'ils faisaient partie de ceux immédiatement soumis au pape, et dans lesquels on célébrait le service divin selon le rit latin. Dans ce même quartier, existait le couvent des Eunuques, moins curieux par son architecture que par son institution qui ne pouvait avoir lieu que dans l'empire corrompu de Byzance, et qui, à cette époque, changea de destination pour devenir dans la chrétienté le type d'une foule innombrable d'établissemens de bienfaisance; on y conservait les corps de saint Lazare et de sa sœur Madeleine [2].

Après avoir vu tant de palais, témoins du faste, de la vanité, de la prodigalité et de la versatilité d'une longue série de souverains, on pouvait bien passer devant le palais qui avait reçu son nom d'un prince persan banni, et qui avait été décoré par l'empereur Justinien, pour aller admirer dans le grand hippodrome [3] la réunion de tout ce que le second fondateur de la ville avait accumulé de monumens les plus rares de l'art antique, dont il avait dépouillé les temples et les places publiques des cités les plus riches de deux parties du monde. Combien les chevaux dorés, dont le travail était si parfait que l'antiquité les attribuait à Lysippe [4], devaient attirer les regards! Combien l'enthousiasme des Latins ne fut-il pas excité par ces statues des dieux, des héros, des empereurs, des gladiateurs, des lutteurs et des conducteurs de chars qui, semblables à une assemblée muette, entouraient ce vaste espace! Les deux obélisques, dont l'un sert de but aux Turcs quand ils exercent leurs chevaux,

[1] Antérieurement le port Julien, plus tard Ceudescala (parce qu'on y montait au grand palais par un escalier de marbre); aujourd'hui encore il porte ce nom, ou celui de Port des galères; comparez *Guil. Tyr.*, XX, 23.

[2] De là le nom de Lazareth; *Hammer*, I, 123.

[3] Aujourd'hui que la mosquée du sultan Achmet occupe une partie de la place, elle n'a plus que 250 pas de longueur sur 150 de largeur.

[4] Les chevaux célèbres de Saint-Marc, qui furent transportés à Venise; voir le livre suivant.

dont l'autre fut transporté plus tard à Venise, ornaient encore l'hippodrome. Bien au dessus de ces obélisques, s'élevait une statue gigantesque, faite de pierres, revêtue de bronze, imitant le célèbre colosse de Rhodes [1]. Sept colonnes, dont l'une en bronze représentait trois serpens entortillés qui, autrefois, supportaient sur leurs trois têtes relevées le célèbre trépied de Delphes, monument de la victoire de Platée, désignaient avec ces obélisques les distances à parcourir [2]. Sur les côtés, étaient les gradins de marbre, du haut desquels le peuple descendait souvent pour livrer des combats sanglans. A la partie supérieure, on voyait le trône de l'empereur soutenu par vingt-quatre colonnes, sur lequel il se rendait avec sa cour par un corridor du palais. De toute cette splendeur, bien peu de chose a survécu; une partie a été anéantie par la cupidité des Francs, et le reste par les Turcs qui, par une haine profondément enracinée pour les statues, les détruisirent et firent servir les colonnes à la construction des pompeux édifices des nouveaux souverains; tout ce que ceux-ci dédaignèrent fut scié en dalles pour paver les bains, ou creusé pour en faire des pétrins, ou brisé pour en faire des pierres de taille.

Quelle impression ne devait pas exercer sur les esprits des chevaliers habitués à la solitude de leurs châteaux ou à la pauvreté des villes occidentales, cette cité impériale qui n'était qu'une suite de palais, d'églises, de couvens dans lesquels des centaines et même des milliers de religieux se consacraient au service de l'Eternel? Quel ne fut pas leur surprise en parcourant une ville qui offrait à leurs regards tout ce que les siècles précédens avaient produit en statues les plus belles, les chefs-d'œuvre qui avaient orné Rome la dominatrice du monde, les résidences des rois fastueux de l'Asie, les villes embellies par les plus célèbres artistes de la Grèce libre? Combien les débris incomplets recueillis dans les collections les plus illustres paraissent misérables en comparaison de toutes ces richesses! Ne sont-elles pas supérieures même à celles qui, de nos jours, furent enlevées dans tant de pays conquis par l'orgueil d'un vainqueur digne émule de ces pillards couronnés de Rome et de By-

[1] De 94 pieds de hauteur. Selon *Hammer*, I, 44, ce n'aurait été qu'un pilier revêtu de cuivre, dont l'inscription portait que ce monument pouvait être comparé, comme une merveille du monde, au colosse de Rhodes.

[2] Voyez Heyne, *Prisc. art.*, etc., 34. D'anciens voyageurs, Spon, Wehler, Busbeck, la virent; Tournefort la vit aussi; mais elle était mutilée; elle existe encore aujourd'hui dans cet état.

zance[4]? Et combien d'objets précieux, depuis huit siècles, avaient été déjà détruits par la foudre, par les tremblemens de terre, par les orages et les trombes, par les incendies venus à la suite des guerres intestines[1]! Les croisés n'avaient vu nulle part autant de bains si grandioses, décorés de tout le luxe des arts[2], dans lesquels le confortable le plus recherché rivalisait avec la magnificence de l'édifice. La quantité de fontaines qui répandaient l'eau dans presque toutes les rues, servaient autant à l'agrément qu'à la commodité des habitans. Il y avait plusieurs citernes d'une étendue immense; leurs voûtes étaient soutenues par des forêts de colonnes, et leur solidité a défié l'action de quinze siècles. Les portiques qui entouraient et unissaient entre elles les grandes places, fournissaient de l'ombre pendant les chaleurs, et un abri pendant les orages. Une foule, telle qu'on n'en avait jamais vue[3], se pressait dans les rues étroites. Ajoutez encore le commerce qui se faisait dans cet entrepôt général de toutes les marchandises des trois parties du monde. L'Egypte envoyait tous les produits de l'Afrique; les trésors de l'Inde arrivaient par la Perse, l'Asie-Mineure ou la mer Rouge; la mer Noire était la route commerciale la plus facile pour toutes les marchandises du nord de l'Asie, jusqu'au delà des rives de la mer Caspienne; tout ce dont l'Europe avait besoin ou ce qui lui était superflu, les navires des États italiens ou ceux du Danube allaient le chercher ou l'amenaient; car presque tout ce commerce était dans les mains des autres nations, et les Grecs se contentaient des avantages résultant de la visite et du séjour des étrangers. Il y avait des marchands des pays les plus éloignés; Gènes et Pise possédaient des rues entières, et les Vénitiens avaient

[1] Il suffit de se rappeler les bains de Zeuxippa, détruits en 532 par un incendie, sous Justinien, qui renfermaient les statues de tous les dieux et déesses, de tous les héros de la guerre de Troie, des principaux poètes depuis Homère, des philosophes jusqu'à Aristote, et des femmes les plus célèbres, statues pour la plupart des meilleurs temps de l'art grec.

[2] Du Cange fait la description des vingt-quatre bains principaux. Aujourd'hui on compte cent trente bains publics; *Gazette universelle*.

[3] Le général Andréossi évaluait, en 1818, le nombre des habitans à 600,000; il paraît cependant qu'il n'était pas aussi considérable. J. Berington, *Hist. litt. des Grecs pendant le moyen âge*, exagère en disant qu'il y avait à cette époque 400,000 hommes en état de porter les armes à Constantinople; par conséquent, en tout le triple du nombre donné ci-dessus.

[4] M. Hurter veut sans doute parler des chefs-d'œuvre des arts dont les victoires de Napoléon ont dépouillé l'Europe. (A. DE S.-C.)

porté leur nombre et leurs richesses au point qu'ils pillèrent les maisons de leurs rivaux, sous le règne de l'empereur Emmanuel. On estimait la population de tous les Latins à 30,000, et la ville était si grande qu'à peine si on les remarquait. Les Allemands aussi avaient une église, et les Sarrasins y possédaient depuis long-temps une mosquée. — A la vue de tant de merveilles, les croisés et ceux qui les avaient précédés à Constantinople, ne devaient-ils pas s'écrier : « Quelle ville grande, noble et belle! »

Isaac ayant pris son fils pour co-régent, il le fit couronner le jour de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, avec toute la pompe qu'on ne voyait, à cette époque, qu'à la cour de Byzance. Les traités furent renouvelés ; Alexis commença à payer tout ce qu'il put de la somme promise ; on restitua avant tout à chacun des croisés ce qu'il avait déboursé à Venise pour la traversée.

D'après le conseil des évêques de Soissons, de Halberstadt et de Troyes, Alexis écrivit ensuite au pape et lui parla de la part que les croisés avaient prise à son malheur, de la bénédiction divine qui avait favorisé leurs efforts, de la délivrance de son père et de son dévouement constant pour Sa Sainteté ; il ajouta que la promesse de reconnaître le pape comme successeur du prince des apôtres, a surtout contribué à déterminer les croisés à lui prêter secours. Il prit envers le pape lui-même l'engagement qu'il avait juré à ceux-ci, savoir, de montrer au Saint-Siége toute la soumission que les empereurs catholiques, ses prédécesseurs, lui avaient témoignée, et d'employer ses lumières et sa puissance pour la soumission de l'Eglise d'Orient, et lui demanda conseil à cet effet.

Les croisés, de leur côté, convaincus qu'ils devaient se justifier auprès du pape, tant du secours qu'ils avaient prêté au prince, que du retard apporté au but réel de l'expédition, informèrent Innocent de ce qui s'était passé. Ils espéraient avec confiance pouvoir marcher au printemps prochain, avec de grands renforts, contre les Sarrasins, et apaiser la juste colère du pape par la perspective de la réconciliation des deux parties séparées de la chrétienté. Cette nouvelle répandit la joie dans tout l'Occident ; elle fut annoncée aux compagnons qui les avaient devancés en Syrie ; la chaîne du port de Constantinople fut transportée à Saint-Jean-d'Acre, comme le monument de leur victoire. Les chevaliers s'attendaient à voir l'ardeur se raviver parmi les chrétiens pour aller combattre les ennemis du Seigneur. Les Vénitiens envoyèrent chez le cardinal-légat Pierre, qui se trouvait alors en Syrie, pour le prier de le

absoudre de l'excommunication. Celui-ci chargea le trésorier de l'église de Nicosie de recevoir leur serment dans l'île de Chypre, quoiqu'ils n'eussent encore donné aucune satisfaction, parce qu'il redoutait le mauvais exemple et préférait une réconciliation incomplète à cet état prolongé d'endurcissement [1].

Quoique ces retards inattendus fussent loin de remplir les espérances que le pape avait conçues pour la Terre-Sainte, il veilla néanmoins avec autant de soin sur les affaires ecclésiastiques de ce pays que sur celles de tout autre empire uni avec l'Eglise romaine. Il montra au cardinal Soffred, qui avait refusé la dignité patriarcale de Jérusalem, l'exemple du Fils de Dieu fait homme, qui avait choisi Jérusalem pour demeure, où lui, le Souverain maître, a sacrifié sa vie pour le valet, a effacé les péchés, a souffert toutes les douleurs, s'est soumis à toutes les injures :

« C'est vous qu'il a choisi en quelque sorte pour successeur, et vous « ne vous refuserez pas à prendre sur vous une charge qui vous est « destinée par la volonté de Dieu. Vous ne devez craindre ni les peines, « ni les anxiétés, ni les insultes, ni la pauvreté, ni le chagrin et la « misère; vous devez supporter tous ces maux pour celui qui les a tous « supportés pour vous. Et quand même vous seriez appelé à la tête « d'une église dont vous ne pouvez prendre possession pour le mo- « ment, pensez à Jacques, frère du Seigneur, qui a été préposé « aussi à cette église pendant qu'elle était encore occupée par ceux « qui crucifièrent le Christ. Si plusieurs membres de cette église « sont prisonniers, si plusieurs d'entre eux ont succombé au fer « ennemi, ceux qui ont échappé à ces calamités vous attendent et « vous désirent comme pasteur. Ne chicanez pas sur le lieu, il « s'agit de diriger les hommes; c'est à ceux-ci plus qu'au lieu que « convient le nom d'église. Mais si vous craignez pour le lieu, « alors employez tous vos moyens afin que la Terre-Sainte soit « reconquise. Tous vous ont représenté la grande perte à laquelle « l'Eglise d'Orient serait obligée de s'exposer, si vous ne vouliez « pas accepter la dignité patriarcale. Oh! ne craignez pas les peines, « vous résisteriez à Dieu! Nous envoyons au légat Pierre le pal- « lium pour vous, et nous vous laissons libre de vous faire sacrer « par l'évêque catholique que vous choisirez. »

Dans une autre lettre, il lui dit : « Il est difficile de demeurer « ferme dans cette fluctuation (d'opinions, d'intérêts et d'événe-

[1] *Ep*, VII, 211, 216; *Gesta*, c. 90.

« mens) que l'on appelle le monde, au milieu d'ennemis visibles et « invisibles ; mais vous n'êtes pas de ce monde, et vous ne cher- « chez pas ce qui concerne le monde mais, ce qui concerne le « Christ ; vous ne cherchez pas votre propre gloire, mais celle du « Crucifié. Les souffrances de ce monde ne conduisent-elles pas à la « gloire future ? Si vous gémissez de voir les Sarrasins occuper le « pays de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur, et « souiller le temple, pensez donc aux lamentations du Psalmiste : « *Seigneur, les païens ont envahi ton patrimoine, ils ont souillé « ton temple et ont fait de Jérusalem un monceau de pierres !* « Si vous gémissez de ce que les princes qui ont pris la Croix ont « fait volte-face au jour du combat, comme les fils d'Ephraïm, et pa- « raissent avoir oublié leur projet, rappelez-vous les reproches du « prophète : *J'ai élevé pour moi des fils, et ils se sont séparés « de moi.* Alors la tristesse se changera pour vous en joie et la « douleur en délices, et vous vous regarderez comme digne de « boire ce calice d'amertume que le Christ a bu pour vous. Quant « à nous, non seulement son représentant indigne, mais même son « serviteur inutile, nous partageons votre douleur et nous ferons « tout pour l'adoucir. Quoique l'armée se soit dirigée vers la Grèce, « nous ne renoncerons pas aux soins que réclame la Terre- « Sainte [1].

Malgré toutes ces exhortations pressantes, le cardinal ne put se résoudre à accepter la dignité patriarcale ; et l'année suivante, dans une seconde élection qu'il fit faire, toutes les voix se réunirent sur l'évêque de Vercelli. Innocent, à qui cet évêque était très nécessaire à cause de son expérience et comme son représentant en Lombardie, se montra cependant disposé à l'accorder à l'Eglise de Jérusalem, parce qu'il le crut apte à accomplir des missions difficiles. Il l'engagea, au printemps de l'année 1205, à suivre la vocation divine, de manière à éviter tout reproche de laisser en souffrance la cause du Seigneur ; car il importe au Siége apostolique,

[1] *Ep.* VI, 20, 130. — Un pareil langage pourrait-il se trouver dans la bouche d'un homme qui n'aurait voulu se servir des choses saintes que pour réaliser ses vues temporelles, et qui n'aurait montré de l'audace que parce que autour de lui tout était paralysé par des opinions erronées ? Et cependant c'est sous de semblables couleurs que plusieurs faiseurs de livres représentent les papes (notamment Innocent) et le moyen âge ; — et cette moquerie insensée était destinée à prendre de plus en plus crédit pendant des siècles ! On doit appliquer à l'histoire ce que Bacon dit de la philosophie : *Leviores haustus avocant a Deo, pleniores ad Deum reducunt :*

dit-il, que chaque troupeau ait un pasteur capable; et à présent, vous êtes moins appelé à une dignité, qu'à porter un fardeau, puisque celui-ci dépasse de beaucoup dans cette église l'honneur de la dignité. L'évêque obéit. Il reçut à Rome la consécration et le pallium, et le pape le nomma son légat pour quatre années.

Peu de temps après son arrivée en Syrie, le cardinal Soffred avait fait élire un ecclésiastique de sa suite archevêque de Tyr. Cette élévation fit de celui-ci un tout autre homme; il résista au cardinal, devint insolent et désobéissant envers lui, au point que son protecteur fut obligé de prononcer sa suspension. Innocent espérait encore qu'il se corrigerait, et il envoya au cardinal Pierre le pallium pour cet homme, toutefois en transmettant au premier la faculté de faire tout ce qu'il jugerait convenable eu égard à la conduite de l'archevêque, et en même temps le droit de régler les affaires ecclésiastiques de l'archevêché, selon qu'il en serait besoin et sans recourir au pape. Il recommanda au roi d'assister énergiquement cette église, de la soutenir dans sa détresse et de défendre ses droits et sa dignité. Il donna à l'archevêque lui-même les pouvoirs pour recueillir toutes les dîmes qui devaient être perçues, suivant la coutume de cette province, sans être arrêté par la qualité du propriétaire, afin que son église n'éprouvât aucune perte [1].

A la vérité, la pensée des croisés était toujours sincèrement et sérieusement dirigée vers la Terre-Sainte; mais en même temps l'exécution de leur projet devint de plus en plus difficile. Ils ne voulaient pas perdre le prix pour lequel ils étaient convenus d'aider Alexis à remonter sur le trône; les Vénitiens étaient le moins disposés à ce sacrifice. La soumission de l'Eglise d'Orient à l'Eglise d'Occident devait être, en vertu de la convention, non seulement demandée, mais exécutée réellement, et l'aversion des Grecs pour cette soumission paraissait très prononcée. Les croisés avaient alors un plus grand besoin de secours pour la croisade que dans le commencement; mais l'empereur, à peine remonté sur le trône, n'osait préparer de suite ceux qu'il avait promis; en outre, les germes de haine s'enracinaient d'autant plus profondément dans les esprits, qu'ils pouvaient moins la manifester, à cause de la crainte qui paralysait les habitans de Byzance. Le jeune empereur s'efforça cependant de témoigner par de fréquentes visites sa re-

[1] *Gesta*, c. 88; *Ep.* VII, 222. — *Gesta*, c. 89. — *Ep.* VI, 131-134.

connaissance aux princes, et d'entretenir la bonne intelligence. C'est pourquoi il réconcilia les Pisans avec les Vénitiens.

Un jour Alexis vint trouver en secret le comte de Flandre et fit mander le duc de Venise et les autres chefs : « Seigneurs, leur dit-« il, je dois le trône à Dieu et à vous ; vous m'avez rendu un plus « grand service qu'on n'en a jamais rendu à un prince chrétien. « Mais plusieurs d'entre vous cachent d'autres sentimens sous les « dehors de l'amitié. Les Grecs aussi ne voient pas avec plaisir que « j'ai été rétabli dans mon patrimoine par votre secours. La Saint-« Michel, jour auquel finit la convention et auquel vous devez « continuer votre expédition, s'approche. Le délai est court, je « ne sais comment faire pour vous contenter. Si vous partez, je « cours risque de perdre le trône et la vie. Restez donc jusqu'au « mois de mars, je veux renouveler votre traité avec les Vénitiens « jusqu'à la Saint-Michel de l'année prochaine, et à Pâques, je vous « pourvoirai de tout. Jusqu'à cette époque, j'aurai pu rétablir l'or-« dre dans mon pays, payer ma dette et préparer les vaisseaux « qui doivent vous accompagner ; alors vous aurez aussi l'été de-« vant vous pour la croisade. »

Les barons répondirent que la proposition leur convenait, mais qu'il leur fallait cependant la communiquer à l'armée. De nouvelles querelles s'élevèrent alors en son sein. Ce long retard déplut à un grand nombre ; ils s'en référaient à la convention de Corfou : « Donnez-nous les vaisseaux que vous nous avez promis, afin que « nous puissions nous rendre en Syrie ! » Les autres les suppliaient de ne pas dédaigner l'honneur dont Dieu les a jugés dignes. En partant à cette époque pour la Syrie, l'hiver les surprendra et il sera impossible de faire l'expédition ; mais en attendant jusqu'au mois de mars, l'empereur aura le temps de se consolider sur le trône, et vous pourrez vous rendre en Syrie, pourvus de toutes sortes de provisions, et d'ailleurs il ne serait pas possible aux Vénitiens de s'en retourner pendant l'hiver. Ces raisons l'emportèrent [1]. Lorsqu'enfin les Vénitiens se montrèrent disposés à renouveler leur traité pour une année, les opposans cédèrent, et les présens d'Alexis firent le reste. On convint cependant, afin d'éviter les discussions entre les Grecs et les Latins, que les croisés ne s'arrêteraient pas

[1] Villehardouin parle avec partialité comme d'hommes *qui voloient depecier l'ost ;* de ceux qui voulaient immédiatement partir pour la croisade. Si leur opinion l'avait emporté, le maréchal de Champagne n'aurait pas à la vérité obtenu les grands fiefs dans le royaume de Thessalonique.

dans la ville, mais continueraient à camper de l'autre côté de la mer.

Alexis, d'après le conseil des Grecs et des Francs, partit avec une armée pour soumettre l'empire. Les principaux parmi les Francs l'accompagnèrent, les autres demeurèrent auprès de Baudouin et du comte de Blois pour la garde du camp. On ne tarda pas à voir que la paix entre les Grecs et les Francs n'existait que sous les apparences extérieures. La haine qui avait éclaté au moment de leur première expédition sous les murs de Constantinople, ne fit que s'accroître, lorsque l'empereur leur témoigna les plus grands honneurs, les appela ses bienfaiteurs et ses sauveurs, et leur donna l'hospitalité la plus recherchée. Cette haine arriva à son comble quand il fallut payer la somme promise; on parlait avec mépris de leur amour pour la table, et avec indignation de leur cupidité. Les habitans calculaient les sommes immenses pour lesquelles l'empereur s'était engagé; ils soutenaient qu'il ne pourrait jamais les payer. Tout ce qu'Isaac trouva dans le trésor, tout ce qu'il extorqua de la femme et des parens de l'usurpateur fugitif, était bien loin d'y suffire; les temples mêmes furent dépouillés de leurs objets précieux, les vases sacrés fondus pour servir de métal; et le peuple était encore plus indigné en voyant que les croisés touchaient ce métal dont la destination antérieure ne leur était pas inconnue, comme tout autre métal, et il reprochait en outre aux Grecs de l'avoir profané les premiers. Les images du Crucifié furent abattues, coupées en morceaux, dépouillées de leurs ornemens; et si tout cela n'atteignait pas le chiffre de la dette, les habitans devaient payer le reste. Dans cette exaspération, le peuple profita aussitôt de l'éloignement des troupes, attaqua les maisons des Latins situées la plupart près du rivage de la mer à cause de leur commerce, et, sans respecter ni amis ni ennemis, il les rasa, ce qui força plusieurs Latins à se réfugier à Péra.

Un plus grand malheur se préparait. Quelques Flamands[1] s'attroupèrent avec quelques Pisans et quelques Vénitiens, entrèrent dans la ville et ravagèrent la mosquée des Sarrasins. Ceux-ci coururent aux armes. Les Grecs les soutinrent; après une courte résistance, les premiers se débandèrent, et peu de temps après le feu éclata en divers endroits; les flammes s'étendirent avec une fureur qu'aucune description ne peut peindre. Si, de distance en distance,

[1] *Nicetas*, c. 2. Villehardouin paraît ne pas vouloir connaître les auteurs de ce malheureux événement. Le continuateur de Guil. de Tyr en accuse les Grecs.

il y avait quelques parties ménagées par le feu, tout-à-coup le torrent des flammes se roulait sur elles; il éclatait inopinément là où l'on se trouvait, et revenait se précipiter sur les maisons qu'il avait épargnées. Le vent du nord poussa d'abord les flammes en avant; le vent du sud leur donna ensuite une direction de côté [1]. Tout secours humain fut impuissant. Les plus beaux portiques s'écroulèrent; les places les plus magnifiques furent ravagées; les plus grandes colonnes se brisèrent comme des roseaux; les fondemens les plus profonds ne résistèrent pas à la violence de cette irruption. Constantinople avait déjà souvent éprouvé des incendies terribles, mais ceux-là n'étaient qu'un jeu en comparaison de ce dernier. Les flammes exercèrent leur rage pendant huit jours. Les Latins, placés sur l'autre rive, regardaient tristement les églises et les palais tomber avec fracas et les rues réduites en cendres avec leurs riches magasins. Le feu dévora un espace considérable à travers le milieu de la ville, depuis le rivage de la Propontide où se trouvait la mosquée, près de l'église de St-Irenée [2], jusqu'au port, jusqu'à la place de Constantin, jusqu'à l'hippodrome et l'église de Ste-Sophie [3], dont l'habitation du patriarche fut même endommagée. La quatrième partie de la ville au moins fut réduite en cendres. Beaucoup d'hommes périrent dans les flammes. Le peuple furieux porta sa vengeance sur les Latins qui séjournaient dans la ville; ceux-ci furent obligés de chercher protection auprès des Croisés; 15,000 environ, de tout âge et de tout sexe, se réfugièrent auprès d'eux sur l'autre rive. La haine contre les Croisés augmenta d'autant plus que le pillage des églises et les concussions contre les particuliers continuaient, et que plusieurs regardaient ce triste événement comme une punition divine; dès ce moment, tout rapport entre les Latins et les Grecs fut rompu.

L'usurpateur Alexis s'était sauvé à Andrinople; mais il n'attendit pas l'arrivée de son neveu et de ses compagnons d'armes, et s'enfuit plus avant dans la Thrace. Partout où le jeune prince se présenta avec les Croisés, tout le monde lui jura obéissance. Le renom de la valeur des Francs arrêta toute tentative de résistance. Le prince s'en retourna à Constantinople le jour de la St-Martin; mais toute la pompe solennelle de sa réception ne put lui gagner la

[1] Des maisons de la ville, et un navire même dans son trajet, furent réduits en cendres.

[2] Non loin du quartier actuel des Arméniens.

[3] Par conséquent dans les II[e], III[e], IV[e], V[e] et VI[e] quartiers.

faveur qu'il avait perdue. Le peuple louait publiquement l'empereur fugitif. Peu à peu, ceux qui avaient soutenu autrefois l'oncle contre le père de l'empereur dressèrent plus étroitement leurs piéges autour du fils. Ils prononçaient souvent, en poussant des cris de joie, le nom du souverain déchu; ils faisaient retentir le palais de ce nom, tandis qu'ils proféraient à peine celui d'Isaac. Cette réaction affligea le vieil empereur; il s'en plaignit à son entourage. Les reproches contre le fils ne manquèrent pas. « Celui-ci, disait-on, avec ses dispositions pour les débordemens, se corrompt toujours davantage par son commerce avec des compagnons encore plus débauchés. Il visite souvent, avec une suite peu nombreuse, le camp des Latins; il y passe des journées entières dans les plaisirs du jeu et du vin. » Le bruit courut qu'un jour ses compagnons de plaisir lui avaient enlevé son diadème pour le placer sur leur tête, tandis qu'ils avaient posé sur la sienne un chapeau de feutre. Cependant on eût encore fermé les yeux sur tous ces griefs, plutôt que de soumettre, comme on l'avait promis, l'Empire grec au pape, en matières ecclésiastiques : c'est là surtout ce qui porta les esprits au plus haut degré d'exaspération [1].

Les courtisans d'Alexis cherchaient alors à le prévenir contre les Latins, à fomenter la désunion entre lui et ceux qui lui avaient rendu son trône [2]. Il se montra plus fier vis-à-vis d'eux, pensant qu'il n'en avait plus besoin; il les dédaigna; et lorsqu'après lui avoir envoyé de fréquens messages, ils insistèrent sur l'exécution du traité, il eut recours à des expédiens, paya de petits à-compte, et bientôt interrompit tout-à-fait les paiemens. Le margrave lui fit des représentations; Alexis les éluda par des prétextes. Les Croisés ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on tramait quelque chose de mauvais contre eux. On députa auprès d'Alexis trois seigneurs français et trois seigneurs vénitiens. Ils eurent mission de lui rappeler, pour la dernière fois, les promesses et les services qu'ils lui avaient rendus, et de rompre avec lui, dans le cas où il ne les reconnaîtrait pas.

Les ambassadeurs se rendirent à cheval, non sans craindre la méchanceté des Grecs, au palais de Blachernée, à la porte duquel ils mirent pied à terre [3]. Les empereurs, entourés d'une cour bril-

[1] *Nicetas*, *Alex.*, III, 9; *Is. et Alex.*, c. 1.

[2] D'après *Ep.* VII, 152, le patriarche surtout travaillait dans ce but.

[3] Les empereurs seuls avaient le privilége d'y entrer à cheval; *Nicet. Man. Comn.*, p. 28.

lante, les reçurent, assis sur leur trône. Conon de Béthune porta encore cette fois la parole, et s'adressa principalement au jeune empereur. Il parla, ainsi qu'il en avait été chargé, des services rendus par les Croisés, des promesses faites, de l'obligation de les remplir : « Voulez-vous tenir vos promesses, dit-il en terminant, et les « barons seront contens ; si vous ne le voulez pas, sachez que, dès « ce moment, ils ne vous estimeront plus ni comme prince, ni « comme ami, et qu'ils vous nuiront par tous les moyens ; cependant « ils ne le feront que lorsqu'ils auront rompu avec vous, car l'usage « de leur pays est de ne surprendre personne : vous pourrez vous « diriger en conséquence. »

Ce langage parut audacieux aux Grecs est sans exemple, disaient-ils, que jamais quelqu'un ait rompu avec l'empereur, dans ses propres appartemens. Alexis jeta un regard irrité sur les ambassadeurs ; les courtisans imitèrent leur maître. Un grand tumulte s'éleva dans le palais ; les ambassadeurs prirent ensuite congé, montèrent à cheval et se regardèrent très heureux d'avoir échappé au danger.

Dès ce jour, la guerre recommença par mer et par terre ; plusieurs engagemens eurent lieu, et toujours au désavantage des Grecs. Au milieu de l'hiver, ceux-ci tâchèrent d'incendier la flotte vénitienne. Ils remplirent dix-sept vaisseaux de fagots de bois sec, de tonneaux pleins de poix et de chanvre, et attendirent un vent favorable. Ensuite au milieu d'une nuit, ils dressèrent les voiles, mirent le feu à toutes ces matières combustibles, et lancèrent les vaisseaux contre la flotte. La flamme s'élevait dans les airs, comme si tout le rivage eût été en feu ; tout le camp se mit en mouvement. Les Vénitiens coururent au secours de leurs vaisseaux, et déployant une activité, une résolution et des efforts tels qu'on en voit rarement, ils tirèrent du port, en face les ennemis, avec de longs crochets, les vaisseaux enflammés, les remorquèrent à travers leurs galères et les dirigèrent dans le courant du détroit où le vent et les vagues les chassèrent bientôt au loin. Un grand nombre des Grecs qui se trouvaient sur le rivage, pour voir le succès de leurs machinations, et qui poussaient de grands cris, montèrent dans des canots et assaillirent les Francs, dont plusieurs furent blessés. Les cris ayant été entendus par les chevaliers et par l'armée, celle-ci se mit en ordre de bataille, dans le cas où les Grecs voudraient tenter une attaque par terre. Ce travail pour sauver la flotte, et l'incertitude d'un combat, durèrent jusqu'au point du jour. Toutefois un seul navire

marchand de Pise, qui avait une riche cargaison, fut consumé par les flammes. Mais si les Grecs eussent réussi dans leurs projets, toute l'armée serait tombée dans une grande détresse, car il lui aurait été impossible d'avancer ni de reculer.

Si les récriminations contre Alexis se multipliaient à Constantinople, la confiance dans Isaac n'était pas non plus bien grande; on le blâmait d'être attaché plus que jamais à de vaines prédictions, et de se laisser jouer par des moines avides des morceaux friands de sa table, qui lui faisaient accroire qu'il réunirait l'empire d'Orient avec l'empire d'Occident, qu'il dominerait sur le monde, qu'il recouvrerait la vue et serait guéri de la goutte. Quelquefois, il appelait près de lui des astrologues qui lui racontaient des nouvelles extraordinaires et lui faisaient prendre des mesures ridicules [1].

Il n'en fallut pas moins continuer à saisir les biens des bourgeois, les trésors des églises, pour ne pas achever de soulever la colère des croisés. Le mécontentement du peuple s'accrut lorsque ceux-ci pillèrent et brûlèrent plusieurs palais impériaux et beaux ouvrages de fortification au delà de la mer. Quelques succès heureux relevèrent le courage des habitans de Constantinople. La fermentation devint plus menaçante; une troupe du peuple ayant détruit une statue gigantesque de bronze représentant Minerve, uniquement parce que ses yeux, dirigés vers l'occident, paraissaient faire signe aux odieux étrangers, et les Grecs ayant demandé à grands cris que les empereurs protégeassent la ville avec des forces militaires, les croisés eussent été placés dans la position la plus périlleuse si Isaac ou Alexis eussent joint l'énergie à la prudence pour profiter de ces dispositions populaires. Mais Alexis tremblait à la pensée de marcher contre les Latins; Isaac déclara que ces cris n'étaient qu'un simple bavardage du peuple; et plusieurs grands de la cour, amis des Latins et pleins de crainte, regardaient aussi ces manifestations comme des plaisanteries. C'est ainsi que se termina l'année.

De Zara, le comte Baudouin avait envoyé l'ordre à sa flotte, mouillée à Marseille, de venir le rejoindre, au mois de mars de cette année, au port de Modon. Mais elle n'était pas arrivée; tout au contraire, elle s'était rendue, au commencement de l'été, sur les côtes de la Syrie, probablement dans la supposition qu'elle y trou-

[1] Il y avait sur l'Hippodrome la statue d'airain du sanglier de Chalydon, luttant contre un lion; l'empereur la fit porter, sur l'avis d'un astrologue, dans son palais, croyant dompter l'impétuosité du peuple en lui retirant l'aspect des soies hérissées qui, selon lui, l'excitaient à la fureur.

verait l'armée. Elle ne la rencontra pas, mais seulement ces croisés qui avaient quitté leurs compagnons à Venise, ainsi que ceux qui, de Zara, s'étaient rendus sur les côtes de la Pouille pour passer en Terre-Sainte. Par cette division, les forces des Latins furent partagées en deux parties.

Parmi les troupes commandées par le châtelain Jean de Nesle, il y avait un chevalier, cousin du comte Baudouin, qui, par sa femme, fille d'Isaac, empereur précédent de Chypre, élevait des prétentions sur cette île contre Amalric, roi de Jérusalem. Aussitôt que la flotte eut jeté l'ancre dans le port de Saint-Jean-d'Acre, ce chevalier, accompagné de quelques autres de ses compagnons, se présenta devant le roi pour réclamer l'héritage de sa femme; celui-ci lui répondit qu'il était un fou, et le menaça de la mort dans le cas où il ne quitterait pas dans le moment même le pays. Un renvoi aussi injurieux irrita le châtelain et les chevaliers flamands; ils sortirent de la ville et se rendirent chez le roi d'Arménie pour l'aider à combattre le comte de Tripoli[1].

Ainsi, ceux seulement qui s'étaient séparés de l'armée par fidélité pour leurs vœux, restèrent à Saint-Jean-d'Acre; parmi eux étaient plusieurs allemands qui se joignirent avec une grande confiance à l'abbé Martin, que le cardinal Pierre leur avait donné pour conseiller. Ils furent témoins de querelles sanglantes entre les Génois et les Pisans, querelles qui avaient sans doute pour origine des jalousies de commerce et que le cardinal eut de la peine à accommoder; mais ils ne purent satisfaire leur désir de combattre, car les relations du sultan Malek-el-Adel avec les autres princes de sa famille le disposaient à la paix avec les chrétiens, et le roi Amalric ne recherchait pas davantage les dangers de la guerre, parce que les dispositions des seigneurs de sa religion ne laissaient pas espérer une réunion de toutes les forces chrétiennes, réunion qui seule pouvait assurer la perspective d'un heureux succès. Les chevaliers, avides d'exploits, essayèrent donc inutilement d'engager le roi à rompre la trêve avec le sultan; et comme ils étaient en quête des périls et de la gloire partout où l'occasion s'en présentait, quatre-vingts des plus vaillans chevaliers se rendirent chez le comte Bohémond de Tripoli, de même que leurs compagnons de la Flandre s'étaient rendus chez le roi d'Arménie, adversaire de Bohémond. Le com-

[1] *Cont. Guil. Tyr.* — *Marin. Sanut. Secr. fid. cruc.*, p. 205.

mandant de Margate[1] les avertit en vain de ne pas partir sans un sauf-conduit ; ayant dédaigné ce conseil amical, ils tombèrent en route dans une embuscade du sultan Haleb. C'est là où Vilain de Neuilly, un des plus braves chevaliers, Guido de Trasignies[2] et plusieurs autres trouvèrent la mort ; la plupart d'entre eux furent faits prisonniers par le sultan ; parmi ceux-ci était Regnault de Dampierre, que sa fidélité à la promesse faite au comte de Champagne mourant conduisit en Syrie et à une captivité de trente ans[3] ; tous peu regrettés par leurs contemporains parce qu'ils avaient préféré satisfaire leur désir irrésistible de combattre aux devoirs que leurs vœux leur imposaient. Mais l'armée de Constantinople se ressentait autant de cette diminution de ses forces que du retard de l'arrivée de la flotte ; l'historien irrité, Villehardouin, considère comme une juste punition de Dieu le triste sort qui échut en partage à la plupart d'entre eux.

C'est ainsi que la paix, et non pas la sécurité, régnait dans la petite contrée au milieu de laquelle le royaume de Jérusalem était circonscrit. Le 20 mars de l'année précédente, un des plus terribles tremblemens de terre dont l'histoire fasse mention avait succédé à plusieurs secousses répétées. Il détruisit plusieurs villes et fit périr près de deux cent mille hommes dans les pays qu'il atteignit ; sa fureur s'exerça principalement sur le royaume de Jérusalem. Il renversa les murs de Saint-Jean-d'Acre, le palais du roi et beaucoup de maisons. Tyr fut presque entièrement anéantie : trois tours seulement de ses murs restèrent debout. Arches, dans le comté de Tripoli, qui paraissait inébranlable, jonchait la terre ; à Tripoli même un grand nombre de personnes furent ensevelies sous les ruines. Il n'y avait pas une seule ville sur la côte qui n'eût souffert. L'air fut ensuite tellement empesté que le tiers de ceux qui avaient échappé au fléau mourut ou languit. Des brouillards gâtèrent les moissons,

[1] En arabe *Merkab*, position principale des chevaliers de l'Hôpital, que le sultan Kilawun leur enleva en 1283 (édit. fr.).

[2] Si le conte célèbre du comte de Gleichen et de ses deux femmes se rattache aussi à ce nom (*Montalembert*, p. 138), il faut qu'un autre membre de cette famille ait porté vers cette époque ce nom de baptême, ce qui est très possible, parce que ces noms se transmettaient fréquemment dans les familles nobles (édit. fr.).

[3] Était-ce le même que celui dont Thomas Cantipratanus, *Apum*, II, 6, raconte que pendant sa captivité il avait toujours passé la nuit en prière, après avoir terminé les rudes travaux de la journée : *Quod ei admodum camelorum calli in genuibus accrevissent.* — *Albericus.*

et la disette résultant des mauvaises récoltes des années précédentes se fit sentir encore plus durement. L'horrible épidémie, la peste, éclata de nouveau cette année; elle s'étendit avec une fureur destructive si effrayante, que souvent on enterra en un seul jour près de deux mille hommes à Saint-Jean-d'Acre. Le fléau exerça ses ravages jusqu'au milieu de l'hiver; et le petit nombre de ceux dont la nature plus vigoureuse résista ne purent recouvrer que longtemps après leurs forces épuisées. Mais la puissance de la foi et de la charité se montra encore, en cette circonstance, sous son jour le plus brillant, dans la personne de l'abbé Martin, ainsi qu'elle s'est manifestée si souvent, pendant le cours des siècles, au milieu des plus grandes calamités, chez les serviteurs de l'Église. L'abbé Martin soignait les malades, encourageait ceux qui étaient abattus, exhortait à la pénitence, consolait les mourans, et fortifiait la santé des convalescens avec les trésors que lui avaient laissés les défunts[1].

La guerre que les Sarrasins recommencèrent d'abord sur mer, devint d'autant plus difficile pour ceux qui avaient survécu. Les hostilités reprirent aussi sur terre par quelques excursions. Le roi fit fermer les portes de la ville, armer sa petite troupe, et les exhorta tous à être prêts à marcher au premier signal contre l'ennemi. Mais on ne pouvait rien entreprendre avec un nombre aussi peu considérable de guerriers, surtout plusieurs s'étant embarqués, à l'entrée de l'automne, pour retourner dans leur pays. Les chevaliers envoyèrent l'abbé Martin et l'honorable Conrad de Schwarzenberg auprès de leurs compagnons à Constantinople, qui, à cette époque, voyaient clairement qu'ils ne pouvaient songer à la Syrie et à la Terre-Sainte qu'après avoir brisé la puissance des Grecs hostiles. Le retour inattendu des chevaliers de Flandre, commandés par Jean de Nesle, dut être d'autant plus agréable au roi; ceux-ci, aussitôt qu'ils apprirent que la trève était expirée, et que la guerre contre les ennemis de la foi était recommencée, avaient quitté l'Arménie et s'étaient dirigés vers Saint-Jean-d'Acre pour défendre ce dernier débris de la Terre-Sainte[2].

[1] Bonincontri, *Hist. sicul.*, p. 272. — Rob., *Altissiod. chronol.*, p. 265. — *Gunther*, c. IX, X. — De seize personnes qui habitaient la même maison que l'abbé Martin, il n'en resta plus en peu de temps que trois, lui non compris.

[2] *Marin. Sanut.*, III, XI, 2. — *Cont. Guil. Tyr.* — *Gunther*, c. XI.

LIVRE VIII.

SOMMAIRE.

Etats de l'Eglise ; révoltes à Rome ; raffermissement de la domination pontificale au dehors de Rome ; prétentions sur la Sardaigne. — Provinces napolitaines ; la Sicile. — Allemagne ; lettres du pape ; événemens militaires ; abandon de la cause d'Othon par les princes, principalement par l'archevêque de Cologne. — La France ; le pape cherche à faire la paix avec l'Angleterre ; conquête de la Normandie. — Espagne ; affaires du mariage du roi de Léon ; le roi d'Aragon donne son royaume à saint Pierre. — La Hongrie ; négociations avec le roi ; mort d'Emeric et de son fils Ladislas ; André, roi. — La Servie ; efforts pour la réunion de l'Eglise de Servie. — Les Bulgares ; ils embrassent entièrement la religion de l'Eglise latine. — L'Arménie ; actes des cardinaux Soffred et Pierre. — Byzance ; les empereurs précipités du trône par Murzufle. — Les croisés ; nouvelle guerre contre les Grecs ; conventions entre les croisés ; attaque de Constantinople ; prise et pillage de cette ville ; destruction des anciens monumens d'art ; le butin ; les reliques ; élection d'un empereur ; Baudouin de Flandre, empereur ; expéditions militaires de Baudouin ; ses différends avec le margrave Boniface ; organisation du nouvel empire ; principautés de quelques grands seigneurs grecs ; situation des chrétiens dans la Terre-Sainte ; lettres du pape ; mort de Marie, femme de Baudouin.

(1204.)

Pendant qu'Innocent passait l'hiver à Anagni, l'époque du renouvellement du sénat romain arriva. Les fauteurs de troubles déployèrent encore une grande activité, profitant de chaque occasion pour séduire le peuple, l'engageant à demander non un seul sénateur, mais cinquante-six comme autrefois : car dans ce nombre, disaient-ils, il s'en rencontrera quelques uns qui prendront sa défense. Les représentans du pape à Rome eurent la faiblesse de faire une concession dont il n'avait jamais voulu entendre parler, savoir que dix arbitres seraient chargés de l'élection ; mais ces dix arbitres étaient à peine nommés, que la plupart d'entre eux furent enfermés dans la tour de Saint-Jean de Stacio par ceux qui voulaient soulever le peuple contre le pape, et forcés de promettre par serment que chacun élirait au moins deux de ces rebelles. Cinquante-six sénateurs furent en effet élus, mais le sénateur sortant ne livra

le Capitole qu'à ceux qui étaient disposés pour le pape. Le but des opposans se manifesta bientôt. Pendant que les uns prêtaient le serment, selon l'ancien usage, en y ajoutant que, par rapport aux propriétés de Grégoire[1], ils n'ordonneraient rien de contraire aux droits de la ville, les autres jurèrent de ne pas intervenir dans cette affaire avant que la ville ne fût en possession de ces biens. Le peuple, excité par les ennemis d'Innocent, s'écria « que ces biens devaient être livrés à la ville, et qu'alors seulement l'Église et Richard pourraient faire valoir leurs prétentions. » La division régnait donc entre les sénateurs. Les uns s'assemblèrent au Capitole, les autres dans un couvent à côté de la maison de Jean de Stacio. La paix et la justice avaient déserté la ville; le peuple murmurait, les honnêtes gens gémissaient. Des messages fréquens, envoyés au pape pour le prier de revenir, n'eurent aucun résultat. Le mal, en s'accroissant, devait rendre le peuple plus docile : unique moyen de ramener la foule égarée, lorsque la force matérielle ne suffit pas. La faiblesse s'annule complétement en cédant; la force morale sait prendre patience, et la victoire lui arrive sans l'avoir cherchée. Enfin un message plus important et plus solennel sollicita Innocent, au nom du peuple, de venir à Rome. Il ne voulut pas mépriser ce mouvement de retour, et la réception pleine de joie qui lui fut faite lui démontra que le peuple était fatigué des agitateurs.

La sédition s'était immédiatement apaisée; mais toute la bonté, toutes les paroles amicales, toutes les tentatives d'Innocent pour faire droit, car il y était toujours disposé, ne parvinrent pas à gagner ses adversaires. C'est pourquoi il convoqua le peuple et lui donna Jean Pierleone[2], qui possédait la confiance générale, pour arbitre afin de nommer un sénateur. Aussitôt que celui-ci eut choisi Grégoire Pierleone, fils de Regnier, les opposans se réunirent dans leur couvent et élirent plusieurs sénateurs, tous individus tarés et de mauvaise vie (les citoyens honnêtes ne voulaient pas s'associer avec eux), et ils justifièrent leur démarche en disant que le pape avait abusé de son pouvoir et perdu ses droits.

Le nouveau sénateur était un homme loyal et doux; mais il man-

[1] Voy. liv. VII, p. 1 et 2.

[2] Dans Muratori, *Antiq.*, V, 884, il est appelé *P. Latro.* — Il a fallu que Pierleone se soit séparé de son parti et réconcilié avec le pape, et que celui-ci, par prudence, ait choisi en lui un homme nullement suspect; ce qui résulte aussi des paroles, *Gesta*, c. 139 : *Ne contra personam mediani quidquam objici posset.* Si Grégoire n'était pas son frère, il était du moins son très proche parent.

quait de l'habileté, de la résolution et de ce courage énergique que réclamaient les circonstances. C'est ce qui enhardit les autres. Jean Capocci crut alors pouvoir faire reconstruire la tour située près de sa maison, chose qu'il méditait depuis long-temps. Ce projet déplut à Pandolphe de Subuxa, sénateur précédent, qui chercha à l'en dissuader, aidé par quelques autres amis. Ils lui représentaient qu'il perdrait la faveur du public et serait cependant incapable de résister au pape. Ce fut en vain. On arma des deux côtés. Là où il n'y avait point de tours en pierre on en construisit en bois; on creusa des fossés, on éleva des remparts; on mit en état de défense d'anciens bains et d'anciennes églises, on leva des lances et de l'infanterie, on enrôla des frondeurs et des arbalétriers, et on dressa des balistes. Les esprits turbulens recommencèrent encore la même comédie que l'année précédente, et choisirent de nouveau le temps de Pâques pour l'exécution de leurs desseins. Les Poli se rendirent pieds nus, faisant porter des croix devant eux, d'église en église, afin de disposer par cette parade le peuple à la pitié. Le jour de Pâques, Capocci parcourut les rues, appela la foule à son secours en s'écriant qu'*aujourd'hui elle remporterait une victoire complète sur ses ennemis*. Pandolfo s'établit sur une hauteur derrière sa maison; Capocci l'attaqua, mais il fut mis en fuite et poursuivi. Le mardi de Pâques, les Poli renouvelèrent le tumulte et se précipitèrent, en proférant des paroles outrageantes, dans l'église de Saint-Pierre, même pendant le service divin, de sorte que cette fois le pape ne put achever la procession d'usage à travers la ville qu'au milieu des dangers et des injures dont il était assailli. Des combats eurent lieu dans d'autres quartiers, tous à l'avantage du parti de Pandolphe et à la grande joie des gens de bien. Ces événemens répandirent la désolation dans Rome, car plusieurs individus furent tués, des maisons furent renversées, et on eut même recours à l'incendie. Capocci ne perdit point courage et ne discontinua pas la construction de sa tour. Pandolphe fit élever un fort si près de la maison de Capocci, qu'elle était atteinte par les pierres que lançaient les balistes. Dès ce moment celui-ci ne fut plus en sûreté dans sa propre maison. Les partisans de Pandolphe érigèrent plusieurs autres tours. Pierre Annibaldi, beau-frère du pape, en fit bâtir une pour fermer les avenues qui conduisaient au Colysée, tandis que les cinq frères Frangipani, possesseurs de ce monument de l'ancienne grandeur des Romains, bien différens de leur père, qui avait délivré Alexandre III du pouvoir de ses ennemis, et oubliant

la bienveillance avec laquelle Innocent avait accommodé, peu de temps auparavant, leur querelle avec Terracine au sujet de Traversa, cherchaient à arrêter Pierre Anibaldi en lançant des pierres et des flèches du haut du Colysée et d'une tour voisine appartenant à un de leurs parens. Les révoltés parvinrent en outre à exciter le peuple à une attaque contre la tour du comte Richard, le frère du pape. Il l'avait fait construire l'année précédente, sous le nom de la tour de Conti, pour la défense de sa famille, avec l'argent du trésor de l'Eglise qui lui avait été donné par Innocent. Elle était haute, forte et généralement admirée, ce qui n'empêcha pas qu'on eut de la peine à repousser l'explosion de la rage populaire. Mais la maison de Richard fut occupée au nom de la ville, et les amis du pape éprouvèrent de grands dommages. Deux frères, méprisant toute défense, élevèrent des forteresses, même devant le palais Latran[1].

Capocci ne songeait qu'à la manière de s'emparer du fort de Pandolphe. Il parvint enfin, après de grands efforts, à l'occuper, le jour de la Saint-Laurent. Ce succès le rendit si puissant, qu'il détruisit toutes les maisons de ses ennemis dans les environs de Latran. Il prit aussi une tour plus petite que Pandolphe possédait dans le voisinage de l'église des Quarante-Martyrs, près du Colysée, de sorte que celui-ci et ses compagnons perdirent entièrement courage. Capocci, enorgueilli par son bonheur, se permit même des hostilités contre le beau-frère du pape, ce qui lui fit perdre beaucoup de partisans, car Pierre Anibaldi était très aimé. Un grand nombre de citoyens embrassèrent la cause de Pierre; les tours de Jean furent attaquées et conquises, ses maisons ainsi que celles de ses amis détruites. Le parti des Capocci s'affaiblit à mesure que celui d'Anibaldi se fortifia; et, de plus, les dépenses exagérées que le premier avait faites, avaient depuis long-temps épuisé les ressources de ses partisans. Le peuple exprima hautement son

[1] *Gesta*, c. 139. — *Ep.* VIII, 133. — Le Colysée est appelé *Colosseum* dans les *Gesta*, à cause de sa grandeur. Les Frangipani le possédaient depuis près d'un siècle; en 1130 ils y donnèrent un asile à Innocent II fugitif (on distingue encore dans son intérieur les murs construits par eux des anciens murs); Brequigny, *ad Gesta*, c. 139. — Du temps de l'empereur Henri VII, les Anibaldi en étaient possesseurs; *Alb. Mussat. Gest. Henr. VII*, liv. VIII. — *Card. Arag. Vit. Alex. III.* — *Ep.* VI, 206, et *Ep.* IX, 71. — *Chronica di Bologna*, in *Murat. SS.*, XVIII, 247. — *Stol. Lucens.*; in *Murat.*, XI, 1127. — *Martinelli Roma ricercata nel suo sito* (12, *Roma*, 1644), p. 69. — Bonincontri. *Hist. sic.*, p. 288. — *Ricob. Ferrar. hist. imp.*; in *Murat. SS.*, IX, 126. — *Ep.* VII, 133. — *Gesta*, c. 141.

mécontentement contre eux. Ils crurent déguiser leur défaite en disant que l'*argent du pape était leur ennemi.*

Quelques personnes conseillèrent à Innocent de ne leur plus laisser de repos jusqu'à ce qu'ils fussent complétement terrassés. Mais la fermeté du pape reposait sur la douceur : « Nous remplaçons ici-bas, écrivit-il un jour, dans une autre circonstance, à un archevêque, celui qui, même dans sa colère, n'oublie pas la miséricorde. Le prophète place la miséricorde au dessus de tous les attributs de Dieu, et il témoigne qu'elle précède dans toutes ses opérations. Nous voulons donc aussi unir la douceur à la justice. » Ces sentimens dirigèrent aussi sa conduite dans cette occasion. Il fit venir devant lui quelques uns de ses adversaires, et leur proposa des arrangemens. On devait choisir quatre citoyens loyaux qui promettraient par serment d'examiner sans haine, sans passion et sans crainte, les différends existant, et de porter une décision dans six mois, au cas où, pendant cet intervalle, on ne se serait pas entendu à l'amiable; mais, avant tout, ils auraient à prononcer une sentence par rapport à l'élection du sénat, en conformité de la convention conclue entre l'Église et la ville. Le pape lui-même promit, par bonté et dans l'intérêt de la paix, sans cependant se lier pour l'avenir et sans préjudice de ses droits, de nommer le sénat d'après les choix qu'ils indiqueraient pour l'année courante. L'impossibilité dans laquelle se trouvait Capocci de se préserver d'une autre manière des attaques qui le menaçaient, le détermina à accepter en apparence ces propositions. Afin de cacher ses desseins criminels, il assembla le peuple, lui fit part de la convention, et n'en continua pas moins ses menées séditieuses. « La ville, disait-il, n'était jamais habituée à avoir le dessous dans une querelle avec l'Église; « ce n'était pas le droit, mais bien la force qui devait lui assurer « la victoire. Aujourd'hui elle est obligée de succomber si elle « abandonne au pape la suzeraineté sur les biens des Poli et le « droit de nommer le sénat, contrairement au décret du peuple « et au serment des sénateurs. Et si nous, qui sommes en si grand « nombre, nous avons aussi le dessous, qui osera désormais s'op- « poser au pape? Je ne connais point de paix aussi déshonorante « consentie par la ville; c'est pourquoi je refuse mon assentiment « à cette honte. »

Lorsque Jean Pierleone, que la confiance du pape avait choisi pour arbitre, entendit Capocci blâmer la convention, afin de gagner la faveur du peuple, il prit aussi la parole et la désapprouva

également, de sorte qu'elle ne fut pas acceptée. Les Poli renouvelèrent leurs plaintes contre Innocent, et, contrairement à tout droit et à l'investiture donnée à leur maison par le pape Adrien, ils cédèrent leurs biens grevés de dettes au sénat et au peuple. Cependant, plus les droits que l'Église possédait sur ces biens étaient en danger, plus aussi Innocent les défendit avec fermeté; il convoqua encore le peuple et soutint la nullité de cette cession. Il les remit donc, selon la coutume féodale, à son frère, pour qu'il les conservât à l'Église romaine, les défendît, s'indemnisât par leur possession de toutes les pertes qu'il avait essuyées, lui interdisant toutefois de faire à son insu aucune convention qui les concernât. Innocent prouva son désir sincère du rétablissement de la paix en imposant pour condition à son frère de tenir ces biens toujours prêts pour un échange ou une indemnité en argent, afin de favoriser tout accommodement [1].

Pendant ce temps on en vint à de nouveaux combats. L'inimitié effectua ce que la douceur du pape n'avait pu produire. Ses adversaires eux-mêmes demandèrent la paix. Innocent ne voulut pas profiter de leur position pour leur soumettre d'autres propositions plus dures; mais il fit nommer, ainsi qu'il l'avait déjà offert, quatre arbitres dont le choix fut généralement approuvé. Aussitôt que ceux-ci eurent prêté serment, ils déclarèrent que le droit d'élire le sénat appartenait au pape. Cependant, comme on ne pouvait pas trouver immédiatement un sénateur qui réunît la confiance des deux partis, ils conseillèrent à Innocent d'accorder au peuple cinquante-six sénateurs. Le Saint-Père observa que cela ne contribuerait pas au bien de la ville, parce qu'étant si nombreux ils ne seraient jamais d'accord. Il céda cependant aux circonstances, et fit élire le nombre qu'on désirait. Ils jurèrent fidélité au pape, et rétablirent la paix autant qu'il était possible. Depuis ce moment le bruit des armes cessa de se faire entendre, et les fauteurs de troubles furent forcés de mettre fin à leurs calomnies contre l'Église et le souverain pontife. Telle fut l'œuvre du courage et de la persévérance d'Innocent. Ces qualités éminentes ne l'abandonnèrent jamais dans toute situation critique, et toujours il montra de la modération dans le succès. C'est dans la réunion et la sage application de cette fermeté et de cette douceur que brille le véritable souverain. Tous

[1] *Gesta*, c. 138-140. — *Ep.* V, 141. — *Ep.* VII, 133.

reconnurent unanimement que l'injustice et la résistance ne pouvaient rien contre le pape, et que l'obéissance et le respect pouvaient tout sur lui. Ceci est la seule et la trop rare grandeur des princes.

Innocent fut aussi heureux à consolider la souveraineté du Siége apostolique au dehors de Rome. Il se fit donner les avis des juges et des jurisconsultes pour les cas qui concernaient les fiefs, et il prit leurs décisions pour règle de sa conduite. Jean Pierleone s'était emparé, sous le prétexte de l'inféodation accordée par Célestin III, d'une partie du domaine de Tusculum. Quoiqu'il ne pût présenter aucun titre, il dédaigna les avertissemens qui lui furent adressés; enfin le pape le prévint qu'il prononcerait l'excommunication. Jean s'emporta avec violence, s'écriant « qu'il serait bien aise de voir si un pape oserait contre lui ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait tenté; il saura lui créer des obstacles qu'il ne surmontera pas facilement. » Innocent n'étant pas homme à se laisser effrayer par des menaces, le jour de la dédicace de saint Pierre, il le rejeta de la communauté des fidèles, en présence d'une foule innombrable. Pierleone se soumit en murmurant, et prêta le serment de fidélité.

Innocent enleva également Terracine à l'influence des Frangipani, aidé sans doute par la garnison que le comte de Brienne avait mise dans cette ville; il obligea les bourgeois à jurer fidélité à l'Église, formalité à laquelle les Frangipani s'étaient opposés, exigea d'eux la promesse solennelle de protéger les droits de saint Pierre et les revenus au dedans et au dehors de la ville, et se fit livrer un château et toutes les fortifications qui entouraient Terracine; dans toutes ces conditions, non seulement il n'empiéta pas sur les droits que cette famille possédait, mais il la défendit contre les empiétemens des bourgeois. Le legs de Mathilde devait aussi demeurer intact, et l'évêque de Mantoue fut chargé de prendre possession de toutes les parties de ce legs qui étaient situées dans son diocèse et d'en administrer les revenus. Innocent, pour conserver le château de Montefiascone, particulièrement important pour le Siége apostolique, crut ne pouvoir mieux faire que d'en remettre la garde à un de ses parens. Il fit de même pour le château de Camerino. Il le confia à un bourgeois d'Ancône, lui faisant promettre par serment de s'enquérir de tous les droits qui en dépendaient, et il ordonna aux habitans d'obéir à celui-ci en tout ce qui est du

ressort du Siége apostolique. Si, deux ans plus tard, il ne put empêcher Ferrare de se soumettre à une autre suzeraineté que celle du Siége apostolique, il insista d'autant plus sévèrement pour que ses droits de suzeraineté ne fussent pas restreints[1].

Il ne voulut accorder à Spolette aucune nomination de juges et de greffiers sans son approbation. Assise fut excommuniée, non pas tant parce qu'elle avait choisi un excommunié pour podestat, que parce qu'elle prétendait le conserver, malgré les avertissemens et la défense du pape. La ville ne put recevoir l'absolution que par le serment d'un nouveau podestat et des cinquante principaux bourgeois, et après l'envoi d'une ambassade à Rome. Innocent vit avec plaisir l'évêque de Todi terminer les différends qui existaient dans sa ville et favoriser par là sa soumission au Siége apostolique[2].

L'apparition de l'évêque Lüpold de Worms présentait plus de danger pour la tranquillité des provinces pontificales. Philippe de Souabe l'avait envoyé comme ambassadeur en Italie, afin de disposer les esprits en sa faveur dans les domaines de l'Etat de l'Eglise. Le refus du pape de le reconnaître comme archevêque de Mayence avait augmenté le dévouement de l'évêque pour les Hohenstaufen de toute sa haine contre Innocent. Il parut dans la marche d'Ancône où il croyait parvenir à fomenter facilement des troubles, en encourageant à de nouvelles tentatives le parti abattu de Markwald. Les sentimens de crainte et d'espérance qu'il savait exciter déterminèrent plusieurs villes à se soumettre à l'Empire. N'ayant pas amené des troupes de l'Allemagne, il fut obligé d'en rassembler pour essayer de s'opposer au pouvoir du pape. Ce qui dut surprendre, c'est que l'évêque osa fulminer l'excommunication dans plusieurs villes, les cierges allumés, contre le chef de l'Église. Innocent écrivit, au commencement de l'année suivante, aux habitans d'Ancône : « Nous nous étonnons que vous montriez tant de torpeur envers ceux qui n'ont en vue que la ruine de vos libertés. « Vous ne pouvez vous excuser par le prétexte de l'impuissance, « puisqu'en restant unis et en ne prêtant pas l'oreille à des suggestions fallacieuses, vous êtes assez forts pour écraser les ennemis « de l'ordre. C'est pourquoi nous vous envoyons le cardinal Cencio, « du titre de St-Laurent, près de l'Étang, pour vous expliquer un

[1] *Gesta*, c. 141, 142. — *Ep.* VII, 102. — *Rich. de S. Germano.* — *Ep.* VI, 206, *XIV Kal. Febr.* — *Ep.* IX, 71. — *Ep.* VII, 64. — *Ep.* VI, 105. — *Ep.* VII, 23.

[2] *Ep.* IX, 101, 83. — Ughelli, *It. sac.*, I, 245.

« certain chapitre du testament de l'empereur Henri VI [1]. Nous
« espérons que vous seconderez courageusement le cardinal contre
« l'intrus de Mayence. Si cette première tentative ne lui réussit pas,
« ni lui, ni d'autres ne recommenceront. Plus tard, il vous sera
« peut-être impossible d'échapper aussi facilement au danger, tout
« en faisant de grands efforts et de grandes dépenses. »

Innocent consacra toujours la même énergie à la défense des droits de ses sujets dans les royaumes éloignés. L'abbé de Saint-Edmond, en Angleterre, avait engagé, en vertu des priviléges accordés aux Croisés, à huit marchands romains, un revenu annuel de 3,000 solidis de ses bénéfices, pour une somme qu'il leur avait empruntée. De son côté, l'évêque de Durham, malgré les ordres de paiemens donnés par le pape, au profit de ces marchands, conféra une église, possédée par cet abbé, à un autre qui en percevait les revenus, sans se soucier des engagemens contractés. D'autres questions de droit s'élevèrent à ce sujet, toujours au préjudice de ces marchands. Innocent prit leur défense et signifia à l'évêque d'Ély de satisfaire d'abord les créanciers, lui disant qu'il décidera ensuite le reste. Ne négligeant aucune affaire, ne tolérant rien de contraire à l'ordre, ou qui pût causer un dommage quelconque, il mit un terme à l'arbitraire des abbesses de Rome qui vendaient, échangeaient, louaient ou aliénaient de toutes manières les biens de leurs couvens, de sorte que dorénavant tous les actes de ce genre durent être regardés comme nuls, s'ils n'étaient pas approuvés par le pape ou par son représentant.

Innocent augmenta, étendit et renouvela les droits de l'Église romaine par l'acquisition de provinces, par le rachat de biens engagés, par des possessions que les propriétaires lui donnèrent en fief, par le renouvellement du serment de foi et d'hommage des vassaux [2]. Il chercha de plus à faire valoir les prétentions du Saint-Siége sur la suzeraineté de la Sardaigne. Grégoire VII avait déjà déclaré que cette île était une propriété de l'Église, et amené les choses au point que Orzoco, juge à Caralis, la soumit, au nom de tous les autres juges, à la protection de St-Pierre. Sous ce nom de juges, les Sarrasins avaient établi sur la Sardaigne quelques familles

[1] C'est la seule fois qu'Innocent attribue de l'authenticité à ce testament. — *Ep.* VII, 228.

[2] *Ep.* VII, 18, 167. — Murat., *Antiq.*, I, 678. — *Id.*, V, 844. — *Id.*, V, 834; I, 629. — *Id.*, I, 613, 633.

distinguées [1], alternativement ou séparément soumises tantôt aux Génois, tantôt aux Pisans : ce qui occasionna des luttes toujours renaissantes entre ces deux villes. A la fin du siècle précédent, le margrave Guillaume de Massa, ami des Pisans, avait épousé une fille du juge de Torri, et expulsé de leurs provinces les juges de Cagliari et d'Arborca, comme partisans des Génois. Ceux-ci, pour protéger leurs amis, débarquèrent des troupes dans l'île et firent éprouver leur vengeance aux Pisans et à Guillaume.

Ce pays ne jouissait pas d'une situation satisfaisante. Depuis les temps anciens, existaient des dissensions intestines qui enfantèrent de grands malheurs. Les juges se permettaient beaucoup de désordres. Le margrave Guillaume enleva des femmes et des jeunes filles et les laissa languir en prison, après les avoir déshonorées. Il traitait les ecclésiastiques comme des esclaves, ne respectant pas les églises, et se permit contre l'archevêque de Cagliari des violences qui lui méritèrent l'excommunication. Chaque invasion des Pisans était accompagnée d'excès. Il y avait si peu de sécurité publique, qu'un jour un évêque, un abbé et le représentant du prieur des Camaldules furent assassinés en même temps ; les meurtres étaient fréquens et les archevêques et évêques n'élevaient pas la voix contre ces crimes. L'archevêque de Pise prétendait avoir le droit de recevoir le serment de fidélité des juges de Torri et de Cagliari. Les ecclésiastiques renoncèrent légèrement à leur privilége de ne pouvoir être traduits devant aucun tribunal séculier. Innocent déclara en diverses occasions que la Sardaigne était immédiatement soumise au Siége apostolique. Si ses prédécesseurs avaient conféré aux archevêques de Pise la légation de l'île, cela ne pouvait être que par rapport aux droits ecclésiastiques ; et si on leur avait jamais prêté le serment de fidélité, il avait fallu une autorisation spéciale du Saint-Siége, le serment qui lui est prêté précédant tout autre juré à l'archevêque. Les Pisans, il est vrai, avaient forcé le juge de Torri, par un traité de paix, à prêter serment de fidélité à leur archevêque, et à prendre fait et cause pour eux contre leurs ennemis. Mais Innocent regarda cette condition comme un empiétement, parce que le suzerain a toujours les premiers droits sur le serment de fidélité, et il ordonna au juge de n'obéir à aucun ordre de ce genre, sans en avoir préalablement référé à Rome. Il lui promit de le pro-

[1] Murat., *Antiq.*, I, 225. — Il y avait quatre provinces où les juges étaient établis : Gallura, Torri, Arborca et Cagliari.

téger, et rappela à l'archevêque de Pise son devoir d'empêcher ses paroissiens d'user de traitemens hostiles envers une personne revêtue d'une pareille protection. Il s'opposa de même aux concussions que les Pisans essayaient d'exercer par tous les moyens sur les ecclésiastiques et les laïcs. Il nomma l'archevêque de Torri leur représentant, pour veiller à ce que les priviléges de St-Pierre fussent respectés. Celui-ci était chargé de recevoir l'hommage en son nom, et tous les prélats devaient fournir convenablement à son entretien, lorsqu'il voyagerait pour les affaires du Siége apostolique; l'archevêque de Pise fut reconnu comme primat et comme légat, seulement pour les affaires spirituelles.

Innocent fit valoir encore par d'autres dispositions ses droits de suzerain sur la Sardaigne. Il demanda à l'archevêque de Cagliari des tables généalogiques sur les familles de juges, sur leurs relations de parenté et d'héritage, sur les invasions hostiles, les détentions, les abus et les crimes des juges. Il ordonna à celui de Cagliari de se rendre à Rome, afin de se justifier en personne d'une foule d'accusations portées contre lui; Innocent déclare formellement qu'il a établi cette enquête, non seulement comme suzerain spirituel, mais comme suzerain temporel[1]. Il décida que les ecclésiastiques de l'île ne seraient pas justiciables, en matières ecclésiastiques, des autorités prises hors de leur sein. Comme dans les autres royaumes le mariage des grandes héritières ne se faisait que par le suzerain, de même Innocent réclama ce droit important de la couronne, au sujet du mariage de la fille du juge de Gallura. La mère et la jeune fille ne devaient pas suivre leur propre volonté, mais attendre les ordres du pape; les évêques et la noblesse de la province ne pouvaient pas non plus décider dans cette affaire. *Le Siége apostolique*, dit Innocent, *donnera à la jeune fille un époux sur la fidélité duquel elle pourra se reposer, qui ne sera suspect à personne, et qui n'occasionnera pas de nouvelles dissensions intérieures*. L'Église romaine perçut un cens annuel sur l'île, autant à titre d'autorité spirituelle que d'autorité temporelle. Sous ce dernier titre, Innocent déclara nulle la vente de certains priviléges faite par une société de Cagliari aux Pisans, parce qu'elle empiétait sur les droits du Saint-Siége. Le pape, voyant que l'archevêque de Pise

[1] *Ep.* VI, 29. — *Ep.* III, 38. — *Ep.* VI, 27, 17. — *Ep.* V, 124, 128; VII, 109; IX, 63. — *Ep.* VII, 111, IX, 63. — *Ep.* IX, 63; VI, 29, 63. — *Ep.* VI, 147. — *Ep.* V, 124, 128. — *Ep.* VI, 18, 29, 30. — *Ep.* VII, 108, 110. — *Ep.* III, 36.

s'opiniâtrait à recevoir le serment des juges, fut obligé de lui écrire avec plus de sévérité et de lui expliquer clairement l'état des choses, et même de le menacer de la privation des prérogatives spirituelles qui lui avaient été conférées sur la Sardaigne.

Dans les provinces napolitaines, le maréchal Jacques vivait en sûreté au milieu de sa nouvelle forteresse d'Andri, mais non pas hors de son enceinte. Un jour des ennemis sortirent à l'improviste d'une embuscade pour l'assassiner. La cuirasse qu'il portait sous son manteau, et la fidélité d'un compagnon qui reçut les coups aux dépens de sa vie, le sauvèrent. Plusieurs des meurtriers tombèrent dans les mains du maréchal; les uns furent punis par la mort, tous par la perte de leurs biens.

L'activité du comte Gauthier renferma les Allemands dans leurs châteaux, aucun d'eux n'osait en sortir; ou s'ils tentaient de surprendre une ville pendant la nuit, les bourgeois avaient tellement repris courage, que l'ennemi était obligé de s'en retourner couvert de honte et avec perte. Tout faisait espérer que la nécessité forcerait ces odieux étrangers à abandonner leurs retraites et à se rendre. Cependant le succès fit négliger au comte de Brienne les précautions nécessaires; il veillait même sur sa propre personne beaucoup moins que la prudence ne le recommandait, au point qu'il perdit un œil près de Salerne, à la suite d'une attaque des gens de Thiébault, et il ne put les mettre en fuite qu'avec le secours de quelques uns de ses alliés. Quand il entendait des reproches sur sa trop grande témérité, il répondait : « Un Allemand armé n'osera jamais attaquer un Français désarmé! » Ensuite le maréchal et le comte ayant demandé qu'on donnât en fief des villes pour récompense à ceux qui leur avaient prêté assistance, le pape ne les accorda qu'à la condition que les habitans les reconnaîtraient comme seigneurs, et uniquement jusqu'à l'époque où Frédéric aurait atteint l'âge légal, afin que celui-ci puisse en disposer librement, sans trouver les possessions de son royaume diminuées.

D'après les instances du chancelier, Innocent envoya dans la Sicile, toujours livrée aux mêmes désordres, le cardinal Grégoire de Saint-Adrien, dans lequel il avait une confiance toute particulière. « Vous auriez mérité, écrivait-il au clergé, à la noblesse et « au peuple, que je ne m'occupasse plus de vos affaires; l'intérêt de « l'enfant royal et de la justice, qui ne veut pas que l'innocent pâ« tisse pour le coupable, nous ont déterminé à envoyer le légat, « afin de raffermir ceux qui sont restés fidèles, de ramener ceux

« qui sont égarés, et de prononcer des peines temporelles et spiri- « tuelles contre les récalcitrans. » Le légat, qui avait déjà été annoncé au printemps, ne partit qu'en été. Pendant qu'il était en route, une ambassade du roi arriva pour faire connaître de nouveau au pape la triste situation de l'île. Le légat était chargé de faire aux deux partis les concessions possibles, afin d'éviter les malheurs de la guerre.

Les ambassadeurs de Frédéric remirent aussi des lettres de la part de Capparone et du grand secrétaire du roi, qui étaient tous les deux excommuniés. Le premier, à ce qu'il paraît, faisait des propositions d'accommodement, mais en élevant quelques prétentions. Innocent leur fit dire à tous deux : « *Si vous voulez sérieusement la paix, adressez-vous en toute sincérité au cardinal qui connaît combien le pape désire le rétablissement de la concorde.* Le légat avait aussi le pouvoir de rompre les négociations, selon que les intérêts du roi le réclameraient. La sentence du pape fut juste envers les gens fidèles et dévoués comme envers les rebelles. Capparone fut absous de l'excommunication par le cardinal et il jura de reconnaître la tutelle du pape et d'obéir à tous les ordres du légat. Le cardinal chercha à le réconcilier avec le chancelier, mais de nouveaux actes d'hostilité firent échouer ses efforts. Grégoire se rendit encore à Palerme et dirigea les affaires de l'île en qualité de représentant du tuteur [1].

Dans la Calabre comme en Sicile régnait une effrayante anarchie. Tous les liens étaient dissous, chacun était dominé par son intérêt privé ; il n'y avait d'union nulle part, tout était divisé en factions; la détresse qui en résulta n'améliora pas l'état des choses. La puissance des ennemis eût été depuis long-temps détruite, s'ils n'avaient trouvé plus facilement des secours chez les habitans de l'île que ceux-ci ne rencontraient d'appui chez leurs compatriotes. L'autorisation de jouir pendant quelque temps, afin de s'indemniser de ses dépenses, des biens enlevés aux Allemands, ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Rien ne nous montre mieux la gravité du désordre qui régnait en Sicile, que les événemens de Syracuse. Henri VI avait accordé aux Génois le droit de s'établir dans cette ville, et leur avait donné de grands priviléges. Une escadre

[1] *Ep.* VI, 16, 148; VII, 105-106. — *Ep.* VI, 31. — *Ep.* IX, 20, 36. — *Chron. Foss. nov.* — *Rich. de S. Germ.* — *Gesta*, c. 38. — *Ep.* VII, 124, 125. — *Gesta*, c. 36. — *Ep.* VII, 129; *IV Non. Octobr.* — *Ep.* VII, 130, 131, 135, 136. — *Gesta*, c. 36.

pisane parut à l'improviste; des troupes débarquèrent, pénétrèrent dans Syracuse et chassèrent non seulement les Génois, mais même l'évêque, les ecclésiastiques, un grand nombre d'habitans, et prirent possession de cette cité si favorablement située pour la piraterie. Gênes arma une flotte pour venger cette insulte et cette perte. Le comte de Malte, marin expérimenté, se joignit avec ses vaisseaux aux Génois, et le 6 août de cette année 1204, ils arrivèrent devant Syracuse. La flotte pisane fut complétement battue; et après un siége qui dura sept jours, les Génois rentrèrent dans la ville et mirent une forte garnison; ni le roi ni ses conseillers n'avaient pu exercer la moindre influence sur de pareils événemens [1].

En Allemagne, Othon profita de l'hiver pour se préparer à envahir au printemps les provinces de Philippe situées dans le Haut-Rhin et dans la Souabe. Peut-être fit-il seulement répandre ce bruit, afin de détourner son rival de la Saxe; ou bien il avait fait sans doute au pape la promesse de cette expédition, afin que celui-ci ne crût pas qu'il attendait dans l'inaction ce que les autres pourraient exécuter pour sa cause. Innocent lui recommanda d'épargner les églises et les lieux consacrés; il le pria de veiller surtout à ce que le couvent de Salem, dans lequel des religieux de Cîteaux menaient une vie agréable à Dieu, ne fût ni détruit, ni endommagé. Othon paraissait plein d'espoir et voulait, par des rapports favorables sur ses affaires, décider le pape à continuer son intervention en sa faveur. Selon lui, la Chandeleur était l'époque rapprochée où il arriverait à son but; alors les princes de la Haute-Allemagne, l'archevêque de Salzbourg et les ducs d'Autriche et de Bavière devaient recevoir leur pays en fief, à la grande diète de Fulde.

Le tableau flatteur qu'Othon traçait de sa position ne put faire illusion à Rome; le légat voyait clair, et ses rapports étaient impartiaux. Innocent avait la conviction qu'Othon n'était pas encore assez fort pour espérer bientôt la victoire. Néanmoins le pape paraît avoir eu des affaires de ce prince une idée plus avantageuse; ce qui ne l'empêche pas d'avertir de nouveau son protégé de prendre garde aux suggestions perfides; il l'excite à agir, à agir avec circonspection et prudence, ne se laissant pas arrêter par de vaines paroles, et ne laissant échapper aucune occasion de conserver ses amis et d'en augmenter le nombre.

[1] *Ep.* VII, 56. — *Cassari An. Gen.*, *in Murat. SS.*, t. VI; *Ub. Folieta Hist. Genuens. in Graev. Thes.*, I, 290; *Murat.*, *Annal.*

De semblables exhortations furent adressées aux princes ecclésiastiques et temporels du parti d'Othon. Mais il écrivit avec tristesse et sévérité à l'archevêque de Magdebourg qui avait embrassé la cause de Philippe [1].

Les princes disposés en faveur d'Othon reçurent par des faveurs du pape de nouveaux encouragemens à persévérer dans leur fidélité. L'abbé de Verden, dès l'origine partisan zélé du duc, obtint les ornemens épiscopaux. Innocent donna surtout au roi de Bohême des preuves de son attachement. Il confirma les droits qu'Othon lui avait renouvelés, afin que sa dignité royale qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas été reconnue par le pape, fût désormais inviolable; et il lui recommanda de se faire couronner au plus tôt par Othon, parce que Philippe n'avait eu aucun droit de le faire. Le pape ordonna à tous les évêques de prêcher la soumission et l'obéissance à leur roi [2].

Philippe avait également passé l'hiver à faire des préparatifs. Sur les bords du Rhin, dans la Franconie orientale et en Souabe, il rassembla ses troupes avec lesquelles il parut au printemps en Saxe pour soumettre le château d'Herlingsberg, et délivrer Goslar, ville de l'Empire. Othon et ses frères marchèrent à sa rencontre. Philippe suivit le conseil des principaux chefs de son armée qui pensèrent qu'il fallait mieux se retirer et se renforcer que de remettre la décision de la cause à l'issue douteuse d'une bataille. Il s'occupa donc de faire venir de nouvelles troupes de la Saxe et des contrées habitées par les Sorbes. L'archevêque de Magdebourg envoya 30,000 combattans; le margrave Thierri de Misnie envoya 1,500 lances et un corps considérable d'infanterie; les comtes de Schwarzbourg, ceux de Gleichen et d'Erfurt, et les bourgeois de Mayence se joignirent à lui.

Il entra en Thuringe au commencement de juillet. L'incendie et la dévastation des moissons marquèrent son passage et son acharnement. Il plaça son camp devant Weissensée, au milieu des possessions du landgrave. Sangershausen se rendit; Nordhausen avait précédemment embrassé le parti de Philippe. Weissensée résista; elle fut bloquée plus de huit semaines. Pendant ce temps le landgrave appela le roi de Bohême à son secours. Celui-ci s'avança avec des forces considérables par Salfeld et Orlamunde. Ses éclaireurs

[1] *Registr.* 107, 108. — *Ep.* VII, 44. — *Registr.* 109.

[2] *Gallia christ.*, III, 729. — *Ep.* VII, 34, 49, 88; 51-55. — *Godefr. Mon.*

l'ayant informé que l'armée de Philippe, très nombreuse, avait levé le siége pour marcher à sa rencontre et qu'elle n'était plus éloignée, il désespéra de la victoire et fit connaître au margrave de Landsberg son dessein de se réconcilier avec Philippe. Ceci était en partie son projet réel, et en partie de la ruse; car il promit au margrave d'attendre jusqu'à ce qu'il eût vu Philippe. Mais il ordonna d'allumer pendant la nuit les feux du camp, abandonna tout ce qui pouvait embarrasser sa retraite et s'en retourna chez lui. Le lendemain, aussitôt que Philippe eut appris la fuite du roi, il ordonna à un corps d'élite de 400 hommes, sous le commandement du comte palatin Othon de Wittelsbach, de le poursuivre jusqu'à la forêt de Bohême; mais ils ne purent l'atteindre. Alors ils ravagèrent la Thuringe qui expia la lâcheté de cet ami douteux. Le landgrave Hermann reconnut que seul il ne pouvait résister à Philippe; il chercha donc à se réconcilier avec lui en ayant recours à la médiation de quelques princes. Une entrevue eut lieu le 17 septembre, près du couvent d'Ichtershausen. Le comte humilié resta longtemps aux pieds du duc, et fut obligé d'entendre bien des paroles dures sur son parjure et sa folie. Enfin Philippe lui permit, sur l'intercession des princes de l'Empire, de se lever et lui accorda le baiser de paix; mais Hermann abandonna sa personne et son pays à la merci du duc, et livra son fils pour caution du serment qu'il prêta [1].

Philippe étant débarrassé de cet adversaire put congédier ses troupes auxiliaires, et marcher avec ses propres troupes sur Goslar. Othon se préparait à défendre ses biens patrimoniaux, lorsque le comte palatin Henri se plaignit des grandes dépenses qu'il avait été obligé de faire jusqu'à ce jour pour lui, ainsi que du danger de perdre son palatinat, si la guerre avait une mauvaise issue. Il est probable que Philippe l'avait détaché de la cause de son frère, soit en secret par des menaces, soit par des promesses. C'est pourquoi Henri demanda à Othon, pour sa sûreté, la ville de Brunswick et le fort de Lichtenberg, qui étaient le propre héritage du roi. Celui-ci répondit qu'il ne se laissait rien extorquer par la menace; quand la lutte serait terminée et que la couronne impériale ornerait son front, son frère aussi recevrait sa récompense. Henri, désespérant de la cause de son frère, passa du côté de Philippe,

[1] *Addit. ad Lamb. Schaffn.*, in *Pistor. SS.*, II, 430. — *Chron. rhythm.* — *Arn. Lub.*, VI, 8; *Kranz. Saxon.*, VII, 17. — *Citicens.* — *Chron. Chron. Ursp.*

auquel l'unissaient des liens de parenté par sa femme; il reçut pour prix de sa soumission la châtellenie de Goslar, autrefois si chère au père de Philippe. Othon se rendit ensuite à Brunswick où il témoigna de nouveau à son pays toute sa bienveillance par des fondations[1].

Le roi de Bohême aussi devait passer du côté de Philippe, comme l'avaient fait les deux principaux alliés d'Othon, son frère le comte palatin et le landgrave. Philippe, irrité de la défection de ce roi et du peu de prix qu'il attachait à avoir été couronné de sa main, au point qu'il avait demandé pour la seconde fois la couronne à Othon, assigna une grande partie du pays d'Ottocar au jeune Thiébault. C'est ce qui disposa Ottocar à se réconcilier, parce qu'il craignait une vengeance encore plus terrible. Le duc Louis de Bavière effectua ce rapprochement vers Noël de cette année. Ottocar promit par serment de soutenir désormais fidèlement Philippe. Un mariage était appelé à consolider cette nouvelle alliance, Cunégonde, fille de Philippe, fut destinée à être fiancée avec Wenceslas, fils de Przmisl : tous les deux étaient encore enfans. Le père envoya Cunégonde à Prague; Ottocar donna des otages pour garantie de sa fidélité. Il s'excusa auprès du pape de ce changement par une nécessité devenue plus forte que sa volonté[2].

L'évêque Diethelm de Constance, de l'illustre famille des barons de Krinkingen à Weissenbourg, était un des partisans les plus dévoués et les plus actifs de Philippe. Le duc lui avait confié autrefois l'administration de son duché de Souabe, lorsqu'il avait été appelé en Italie par son frère Henri; ce sont les efforts de cet évêque, à l'époque de l'élection de l'empereur, qui, dans ces contrées, disposèrent favorablement tout le monde pour Philippe. Cet évêque montra constamment jusqu'à sa mort le même zèle pour la cause du duc de Souabe, à laquelle il ne put rendre un plus grand service que de lui gagner le principal partisan d'Othon, l'archevêque de Cologne[3].

Le comte Guillaume de Juliers, semblable par sa versatilité à un grand nombre de ses contemporains, surpassant la plupart d'entre

[1] *Arn. Lub.*, VI, 6. — Lehmann, *Chronique de Spire.* — Heinecc., *Antiq. Goslar.* — *Chron. Mon. Soren.* — Scheid., *Or. Guelf.*, liv. VII.

[2] *Arn. Lub.*, VI, 8. — *Chron. rhythm.* — *Chron. Austral. in Freher SS.* — *Cosm. Frag. cont.*, *in Pelzol SS. Rer. bohem.*, I, 368. — *Regist.* 136.

[3] *Hohenbaum von der Meer hist. dipl. monast. Rhenaug.*, *in Zapf. Monum. anecd. hist. germ. illustr. Otto de S. Blas.*, c. II. — Neugart., *Cod. dipl. Alem.*, n° DCCCLXXXVIII, *n. f.*

eux par le scandale de sa vie, ayant également embrassé le parti de Philippe, avait déjà proposé à celui-ci la manière dont il fallait détacher de la cause de son adversaire l'archevêque Adolphe et tous ses amis. Un certain Bruno, doyen de Cologne, paraît avoir été l'entremetteur, ou avoir déterminé Adolphe à cette défection. Dans une entrevue que Philippe eut à cet effet avec le comte, il lui donna une métairie d'un revenu de 600 marcs, des habits précieux, des chevaux, de l'or et de l'argent, et le comte commença aussitôt à engager l'archevêque à se détacher d'Othon; quelques ecclésiastiques de Cologne étaient d'intelligence avec Guillaume de Juliers. La même tentative avait déjà eu lieu, ce qui fit circuler des bruits défavorables sur l'archevêque; plus tard, il se conduisit avec d'autant plus de tiédeur dans son alliance avec Othon que celui-ci pouvait moins continuer ses libéralités précédentes, et le pape l'avait souvent averti des soupçons qui existaient. Nous ne savons si le comte s'est entendu avec les évêques-suffragans d'Adolphe. Ils eurent une entrevue avec lui à Andernach. Si la position d'Othon était critique, l'argent de Philippe était d'autant plus attrayant, et servit à étouffer chez Adolphe la crainte du déshonneur et de la punition, la considération pour son serment et la peur de l'excommunication. Philippe lui assura la possession de Salfeld, qui avait été la récompense de ses démarches en faveur d'Othon, promit de restituer à son église quelques biens qui en avaient été enlevés et lui remit de plus 9,000 marcs, afin qu'il gagnât encore à sa cause le duc de Brabant et les princes lorrains.

Le jour de la Saint-Martin, plusieurs princes se réunirent avec Philippe à Coblentz. Le lendemain, l'archevêque fut le premier à lui prêter serment de fidélité, et donna des otages; vint ensuite le duc Henri de Lorraine et du Brabant qui, après avoir reçu des mains de Philippe les fiefs de l'Empire, obtint aussi en fief l'abbaye de Nivelle, la juridiction des villes de Neus et d'Utrecht, la transmission des fiefs masculins aux femmes et soixante charriots de vin, moitié de Boppard et moitié d'Alsace; il promit en retour à Philippe de faire cause commune avec lui. Le mariage promis de Marie, fille de Philippe, avec le fils aîné de Henri, consolida la nouvelle alliance. Le comte Adolphe, habitué à imiter en tout son père, l'archevêque de Cologne, changea également de parti. Tous les princes présens furent invités pour le nouvel an à une diète à Aix-la-Chapelle, où l'archevêque voulait couronner Philippe. Mais le chapitre de la cathédrale et les bourgeois de Cologne, qui étaient

attachés à Othon, virent avec déplaisir cette défection de leur archevêque. Ils se plaignirent de ce qu'il avait fait une démarche aussi précipitée sans en avoir délibéré avec eux, et le prièrent de revenir sur ses pas et de rester fidèle au pape. N'ayant pu rien obtenir de lui, le chapitre de la cathédrale et les bourgeois annoncèrent avec une grande affliction à Innocent la trahison de leur archevêque.

Cette tournure inattendue des événemens n'était pas encore connue à Rome; mais Innocent savait déjà que quelques princes, et surtout l'archevêque et le duc de Brabant, se montraient chancelans dans leur fidélité avec Othon. Innocent renouvela particulièrement à celui qui, autrefois, avait lui-même sollicité la promesse de mariage de sa fille avec Othon et cherché à écarter les obstacles qui s'y opposaient, son étonnement de le voir négocier afin de fiancer sa fille Marie avec le neveu de Philippe, avec Frédéric, à qui la veuve du roi de Hongrie était déjà fiancée : « Puissiez-« vous, écrivit Innocent au duc, prendre un parti plus sage et « remettre votre fille à son royal époux, ainsi que vous l'avez « promis par serment. Si l'archevêque de Cologne ne veut pas la « couronner dans le délai d'un mois, les archevêques de Mayence « et de Cambrai sont chargés de le faire. » Innocent déclara que tout acte contraire à l'union de Marie avec Othon était nul et non valable, et menaça le duc, dans le cas où il élèverait des obstacles contre ce mariage, de l'excommunication de sa famille et de son pays [1].

Combien le pape dut être profondément affligé de voir l'archevêque de Cologne rejeter l'obéissance et le dévouement qu'il avait manifestés jusqu'à ce jour, et vouloir non seulement abandonner Othon, mais agir contre lui ! L'archevêque Sigefroi de Mayence, que la bienveillance et la protection d'Innocent encourageaient à rester fermement attaché à Othon (car leur cause était la même), reçut l'ordre d'assembler les prélats de l'Église de Cologne, de représenter sévèrement à l'archevêque « qu'il eût à se rappeler son serment et à demeurer fi-

[1] *Cæs. Heisterb. hist.*, liv. V. — *Registr.* 123. — *Arn. Lub.*, VII, 1. — *Registr.* 123, 124. — *Registr.* 67, 80, 117, 113. — *Chron. Comm. de Marka.* — *Gest. Trev. Æp. in Martene, Coll. ampl.*, t. IV. — *Godofr. Mon.* — *II. Id. Novembr.* — *Dipl. Dumont Corps diplom.*, I, n° 249; *Miræi Dipl. belg. suppl.*, p. 86; *Scheid.*, III, 773. Adolphe a signé comme premier témoin. — Les fiançailles mêmes eurent seulement lieu en 1207. — *Chron. Ursp.*, p. 236. — *Arn. Lub.*, VII, 1. — *Chron. rhythm.* — *Registr.* III, *Kal. Novembr.*

dèle à Othon. Dans le cas où il donnerait pour excuse qu'il a été offensé par le roi, celui-ci lui promettrait une satisfaction complète. Car le pape, quelque favorable qu'il soit à Othon, veut aussi protéger les droits de l'archevêque. Et s'il élevait des plaintes contre le comte palatin Henri, ces archevêques étaient également chargés de les examiner et de les apaiser. Si Adolphe persévérait dans sa désobéissance et dans son parjure, ils devaient le menacer des plus grands châtimens; et en même temps l'assurer de la bienveillance invariable du pape, s'il obéissait à ses ordres. » — Les différens propos qui circulaient en Allemagne contre Innocent le déterminèrent non seulement à se faire prêter serment par les archevêques lorsqu'ils recevraient le pallium, mais encore à se faire délivrer un diplôme revêtu de leur sceau attestant qu'ils lui obéiraient en tout, et principalement dans les affaires concernant l'Empire, et que celui qui s'y refuserait mériterait d'être suspendu de ses fonctions épiscopales [1].

Innocent déploya une activité aussi persévérante pour négocier la paix, que le roi de France montrait de zèle et faisait d'efforts pour poursuivre les avantages remportés sur Jean d'Angleterre en profitant de l'exaspération des esprits contre ce prince. Pendant que Philippe-Auguste pressait, au retour du printemps, le siége de la Roche-Gaillard, qui n'avait pas été interrompu malgré l'hiver, et faisait entrer des troupes nombreuses sur les domaines de son adversaire, Innocent écrivait aux archevêques et aux évêques français, au sujet d'une lettre qui lui avait été adressée par le roi [2]; il leur disait : « Je n'ai jamais songé à diminuer la juridiction et le « pouvoir du roi. Bien loin de vouloir attirer à moi la juridiction « des autres, je ne suis pas en état de remplir convenablement la « mienne; je ne me mêle pas davantage dans les affaires des fiefs; « conformément à mes fonctions et à mes devoirs je suis obligé de « parler des relations purement chrétiennes entre les deux rois. Ici « nous considérons non les rois, mais les chrétiens, et sous ce rap- « port il n'y a point de loi spéciale pour eux. Notre devoir est de « reprocher le péché mortel à tout chrétien (et la rupture d'un traité « en est un sans aucun doute), et de le punir si nos exhortations ne « produisent pas d'effet. Les évêques doivent par conséquent ap- « puyer l'abbé de Casamario et l'archevêque de Bourges dans leur

[1] *Registr.* 112, 113, 114, au patriarche d'Aquilée.

[2] Lettre du roi au pape, *in Martene Coll. ampl.*, I, 1079.

« mission de conclure entre les deux rois ou la paix ou du moins une « trève, ou d'examiner si la plainte du roi d'Angleterre est fondée; « et ils auront à observer et à faire observer tout ce qu'ils ordonne« ront. » Il paraît que Jean était, à cette époque, en meilleure intelligence avec le pape que l'année précédente. Il avait accordé récemment, à la prière d'Innocent, l'évêché de Carlisle à l'archevêque de Raguse, afin que celui-ci eût un asile et des moyens de vivre[1]. Plusieurs évêques firent à Rome des démarches en faveur de Jean; il en invita d'autres à écrire aussi pour lui au pape. On recommanda de nouveau au légat et à l'archevêque d'examiner surtout si le roi d'Angleterre était dans l'obligation de comparaître devant la cour des pairs du roi de France, ou si les motifs qu'il avait opposés étaient fondés. Dans le cas où l'on désirerait en appeler à Rome ils devaient l'accorder, mais fixer un délai pour que cette affaire se termine, et agir en tout avec mesure et prudence.

Le légat avait fait tous ses efforts pour conclure la paix entre les deux rois; pendant une année, il ne fit qu'aller de l'un à l'autre. Convaincu qu'il n'arriverait de cette manière à aucun résultat, il convoqua à Meaux une assemblée d'archevêques, d'évêques et d'abbés. Philippe-Auguste leur ordonna de ne rien y décider et d'en appeler à Rome; mais par prévoyance, le légat ne voulut accepter l'appel que sous la promesse faite par serment, que les évêques l'exécuteraient dans un délai déterminé et en personne. Innocent les dispensa de cette dernière condition, se contentant de quelques fondés de pouvoir. Le roi d'Angleterre fut invité aussi, comme partie adverse, à se présenter devant le Saint-Siége. Les évêques français l'attendirent long-temps à Rome; il ne vint pas. Enfin ceux-ci déclarèrent, devant une assemblée publique des cardinaux, sur leur honneur et leur conscience, qu'ils n'avaient pas eu recours à l'appel pour échapper aux ordres du pape, mais dans la conviction que la cause de leur roi était juste; que s'il restait encore quelques doutes au pape après cette déclaration, ils étaient prêts à l'affirmer canoniquement. Innocent se montra satisfait de l'assurance qu'ils avaient donnée, et le roi d'Angleterre perdit par sa négligence les plus belles provinces de la France.

Pendant ce temps, les troupes de Philippe étaient enfin parvenues, après un siége de douze mois soutenu avec courage par le valeureux Roger de Lacy et par ses compagnons, à prendre d'as-

[1] Rigord. — *Ep.* VII, 42. — Rym., *Act.*, I.

sant le fort presque inexpugnable de La Roche-Gaillard. Le roi marcha ensuite sur Falaise que ses murs et ses tours élevées ne purent protéger. La belle et riche ville de Caen, ornée d'un grand nombre d'églises et de maisons, se rendit avant même que Philippe eût paru sous ses murs. Les évêchés de Bayeux, de Séez, de Coutances et de Lisieux, suivirent cet exemple. Les villes et les forteresses succombèrent ou se rendirent les unes après les autres. Les barons normands découragés, et ennemis de la domination française, envoyèrent des ambassadeurs auprès de Jean pour le prier d'accourir à leur secours, disant que Philippe préparait une armée à laquelle ils étaient incapables de résister : « Faites ce que vous pourrez, répondit l'insouciant prince, car vous n'avez à espérer aucun secours de moi; que chacun se tire d'affaire! » Il avait cependant reçu, au commencement de l'année, une contribution volontaire des vassaux anglais, et une contribution forcée du clergé d'Irlande, sous le prétexte qu'il en avait besoin pour subvenir aux frais de la guerre contre la France. Guido de Thouars, fidèle à son nouveau suzerain, s'avança de la Bretagne contre la Normandie. Non loin d'Avranches, l'église de Saint-Michel s'élève sur un rocher escarpé; une petite ville bien fortifiée est bâtie sur son penchant; les flots de la mer ne purent la protéger contre la fureur des Bretons qui traversèrent audacieusement la plage pendant le reflux; la fumée de l'ancienne église et du couvent incendiés monta bientôt en tourbillonnant jusqu'au ciel[1].

Près de Rouen, Guido se joignit à Philippe. Cette capitale, ainsi que Verneuil et Arques, étaient les dernières possessions de Jean dans la Normandie. Philippe avait déjà établi son camp devant la ville de Rouen. Les bourgeois, exaltés par leur haine contre les Français, fermèrent leurs portes, firent entrer la rivière dans les fossés et se

[1] *Gesta*, c. 129. — *Guil. Brit.*, liv. VIII. — *Rigord*, c. 47. — Rymer, *Act.*, III, 45. — *Math. Par.*, p. 146. — L'Irlande était déjà à cette époque, quoique non au même degré que depuis la réforme, le pays des ilotes de l'Angleterre. Il y avait déjà entre autres une loi portant : *Quod donatio, per quemcumque Hibernicum religiosæ domui factam, non valeat, post rem quæ donatur, alicui Anglico rex Anglorum concedit, etiamsi tempore, quo per Hibernicum donatio ipsa domui religiosæ confertur, is qui facit donationem, in plena rei donatæ possessione fuisse noscatur et eam possiderit de antiquo*; *Ep.* VIII, 74. La spoliation de l'Église d'Irlande fut-elle autre chose qu'une application constante de cette loi? — Le mont sur lequel était située cette église de Saint-Michel est appelé *mons S. Michaelis in periculo maris*, parce qu'on peut y aller à pied, non sans danger, pendant le reflux. — *Guil. Brit.*

préparèrent à une vigoureuse résistance. Ils n'avaient pour eux que leur courage et leur aversion contre les Français. Quelques fortifications avancées étaient déjà au pouvoir de Philippe, lorsque les habitans, convaincus qu'ils succomberaient sous de pareilles forces, écoutèrent le conseil de quelques hommes prudens, et firent avec Philippe une trève de trente jours, à partir du premier juin; si les deux rois ne signaient pas la paix pendant ce laps de temps, ou si Jean ne leur envoyait pas de secours, la ville ouvrirait ses portes, et Philippe lui laisserait tous ses droits et toutes ses franchises. La fin du mois arriva, mais sans les secours. Philippe entra dans Rouen le jour de la Saint-Jean; il fit abattre les murs et les deux forts de la ville; il ne commit du reste aucun autre dégat. Arques et Verneuil se rendirent en même temps; toute la Normandie, après avoir été séparée pendant deux cent quatre-vingt-dix-neuf ans de la couronne, depuis la donation faite par Charles-le-Simple à Rollon, chef des valeureux Normands, fut réunie de nouveau au royaume de France. Tout le pays se soumit au vainqueur; les évêques seuls croyaient devoir consulter auparavant Rome, afin d'éviter tout reproche [1].

Philippe conquit encore cette année le Maine et la Touraine; Jean perdit aussi l'Anjou et la plus grande partie du pays d'Aunis, La Rochelle exceptée. Les barons du Poitou partagèrent les malheurs de la maison Plantagenet; le maréchal Henri envoya à son roi cinquante-deux seigneurs et cent bourgeois chargés de chaînes; presque tous les châteaux de la province furent occupés par les Français. Jean, attaqué de tous côtés sur les domaines maternels de sa famille, chercha une compensation dans les trésors qu'il extorqua par tous les moyens à ses sujets, dans les charmes de sa jeune femme, et dans les plaisirs de la table. Il crut posséder dans ces trésors un soutien plus efficace que l'amour de ses sujets, que le courage de sa noblesse; il les montrait en riant et en disant: « Quelques livres sterling répareront bientôt ces malheurs [2]! » On assure cependant qu'après avoir éprouvé toutes ces pertes, il fit de nouveau proposer la paix à Philippe, mais que celui-ci demanda sous conditions la sœur d'Arthur en mariage et la renonciation de Jean à toutes ses possessions en deçà de la mer. On voit quel était le but de ces expéditions du roi de France.

[1] *Trivetti Chron. in d'Achery Spicil.* — *Ep.* VIII, 7.

[2] *Guil. Brit.*, liv. VIII. — *Guil. Brit.* — *Berington*, II, 510, extrait de *Matth. Westmonast.*

Dans les royaumes d'Espagne, tous les efforts du pape pour dissoudre le mariage du roi de Léon et de Bérengère, étaient demeurés sans succès. Le couple royal vivait content et paisible, et pouvait reconnaître dans ses enfans un signe certain que leur union, si elle était désapprouvée par les hommes, ne l'était cependant pas par Dieu. Quoique le pape eût déclaré les rejetons de ce mariage incapables de succéder au trône, le roi de Castille sut cependant s'y prendre assez habilement pour que la grande partie du royaume de Léon tombât sous son obéissance. Il entoura le roi de conseillers choisis dans son pays, de manière que celui-ci ne fut pas libre. C'est pourquoi Innocent avait écrit, dès l'année précédente, à Alphonse : « La prudence est à vrai dire une belle chose, mais il faut « qu'elle se laisse éclairer par la sagesse divine. Tout ce que vous « avez fait est un tissu d'injustices que vous devez détruire en rap- « pelant votre fille, si vous voulez éviter qu'en n'obéissant pas à ces « avertissemens, la main qui punit ne s'appesantisse sur vous et « votre royaume. »

La privation de l'office divin finit par devenir très accablante pour le royaume de Léon. Les chefs des églises conjurèrent le roi de consentir à la séparation de sa femme, afin que les sujets n'eussent pas à supporter plus long-temps les conséquences de sa résistance. Mais celui-ci, avant d'obéir au pape, voulait faire déclarer capables de succéder au trône les deux fils et les trois filles qu'il avait eus de Bérengère. De plus, les places que le roi de Castille occupait, et qui étaient le douaire de Bérengère, devenaient une autre cause de discorde; lui-même était indécis s'il les reprendrait ou s'il laisserait subsister le droit qu'il avait donné de toucher les revenus de ces biens. — Bérengère montra dans cette circonstance assez d'élévation de caractère pour procurer le repos de son époux et la paix aux consciences, par une renonciation personnelle. Elle voyait la persévérance du pape; l'expérience lui avait appris que rien n'était plus invincible que sa volonté, exclusivement appuyée sur ce qui lui apparaissait comme un ordre de Dieu, et pour cette raison résistant sans se laisser jamais arrêter par des considérations purement humaines. Elle consentit enfin à la séparation, renonça spontanément au douaire qui lui avait été assigné, et retourna chez son père; Innocent apprit avec joie cet acte de repentir, et ordonna sans délai aux évêques de Castille de l'absoudre de l'excommunication ainsi que le roi de Léon et son royaume. Mais le roi de Castille ne voulut pas consentir à la restitution des

places occupées, sous le vain prétexte qu'elles étaient la possession de sa fille. Les évêques furent chargés de nouveau de réclamer cette restitution ; car, quand un mariage n'est pas valable, il ne peut y avoir lieu à des présens et à un douaire. Ces places devaient être rendues, jusqu'à ce que des arbitres eussent prononcé, et dans le cas où ceux-ci ne pourraient pas s'entendre, jusqu'à ce qu'une sentence du pape eût décidé l'affaire [1]. Peu de temps après, Innocent prouva que la douceur n'était pas étrangère à cette sévérité commandée par l'énergie des convictions, et que la rigueur envers les actes n'excluait pas la bienveillance envers les personnes ; il déclara légitimes et capables de succéder au trône les enfans issus de ce mariage ; ce qui fut immédiatement reconnu par les états de Léon à l'égard de Ferdinand, l'aîné de ces enfans.

Pierre, à qui son père Alphonse, surnommé le Chaste, avait laissé par sa mort le pays avec de grands trésors, était assis sur le trône d'Aragon. Un cœur de héros, digne de celui qui porta tant de rois d'Espagne, dans leurs luttes continuelles pour la Croix et la couronne, à ces exploits qui vivent encore aujourd'hui dans les chants populaires, battait dans la poitrine de Pierre. Cette fleur de la vie, embellie par le chant et la poésie, était éclose aussi à la cour d'Aragon comme dans le scours de la Provence. Les troubadours furent d'autant plus honorablement accueillis par Pierre, qui maniait aussi bien l'épée que la lyre, qu'ils glorifiaient davantage les femmes dont il recherchait l'amour avec plus de mobilité qu'il ne convenait à un prince. A ses yeux, le premier devoir d'un souverain était de bannir, par zèle pour la foi, tous les hérétiques, sous peine de mort pour ceux qui restaient. Le commencement de son règne fut signalé comme celui d'un souverain ami de son peuple, par des soins pour la tranquillité intérieure du pays et la sécurité de ses habitans, soins qui firent respecter les orphelins et les veuves, les routes et les marchés, les bœufs à la charrue, les oliviers et les colombiers, qui affranchirent le cultivateur de la saisie de ses bêtes de labour et protégèrent les moissons contre les crimes des méchans.

La paisible administration du royaume ne devait pas satisfaire un jeune homme que son courage poussait sur un théâtre plus vaste ; cette ardeur le porta sur les traces de son père aux combats contre les Sarrasins. Ce serait en vain, pensait-il, que Dieu lui au-

[1] *Ep.* VI, 80. — Ferreras. — *Ep.* VII, 67-94.

rait mis le glaive en main pour punir les malfaiteurs, s'il ne marchait pas d'abord contre les infidèles. N'étant pas assez fort par lui-même pour les attaquer, il pria Innocent de faire conclure par un légat une alliance entre les rois espagnols. Mais ni les dispositions de ces rois, ni le temps, ne parurent à Innocent propices à cette entreprise, car le roi de Maroc venait d'accroître beaucoup sa puissance par une victoire remportée sur celui de Mallocca. A de nombreuses et belles qualités, Pierre joignait le désir d'amener la splendeur de sa patrie au plus haut degré de magnificence. Ses prédécesseurs, vassaux du royaume des Francs dans la Marche d'Espagne conquise par Charlemagne sur les Sarrasins, entre l'Ebre et les Pyrénées, ne portaient autrefois que le nom de comtes de Barcelone; ils avaient pris plus tard le titre de rois d'Aragon; et depuis un quart de siècle seulement le signe de la suzeraineté, le nom des rois de France avait disparu de leurs actes. C'est à cause de cette origine de leur puissance, que les ros d'Aragon n'étaient pas couronnés; ils n'étaient reçus chevaliers qu'à l'âge de vingt ans; ce n'est qu'après l'accomplissement de cette formalité, ou quand ils s'étaient mariés, qu'ils pouvaient jouir des honneurs royaux auxquels ils avaient droit. Pierre crut relever la dignité transmise par ses ancêtres, en se faisant couronner comme les autres rois. Pour exécuter cette innovation avec plus de solennité, et la préserver de toute objection de la part des grands et de toute intervention de la France, il résolut d'aller à Rome; la main du pape devait placer la couronne sur la tête de tous les rois d'Aragon dans la personne de celui qui la recevrait le premier. Pour subvenir aux dépenses de voyage, il fit percevoir, non sans plaintes de la part des seigneurs, à cause de cette violation des anciens droits acquis au prix du sang, un impôt général dont ne furent exceptés que ceux qui étaient reçus chevaliers. Car Pierre, plein d'amour du faste, ne voulut paraître dans la capitale de la chrétienté qu'avec une suite brillante [1].

Il se rendit d'abord en Provence pour rétablir la paix entre le

[1] Bern. Gomes, *Hist. Jac. I*, *in Schotti Hispan. illustr.* — Roder. Tolet; Albericus. — Eichhorn, sur ces dernières années du règne de Pierre. — Décret des États de Gerunda de 1197, dans Marca de Marc., *Hisp. app.*, n° 487. — *Constitutiones et pacis trengæ editæ* 1 *April.* 1198; *ib.*, n° 490. — *Const.* de 1200 et 1202. *Ib.* — *Ep.* VI, 235. — *Od. Rayn.*, 1204, n° 71. — *Gesta Com. Barcin.*, c. XXIV, *in Marca*, I, c. — Hieron. Blanca, *in Schotti Hisp. illustr.*, II, 630. — Indiculus. — Manrique, *Histoire d'Aragon*, p. 144.

comte Alphonse son frère et son oncle le comte Guillaume de Forcalquier. Pendant son séjour dans cette contrée, il épousa Marie, fille de feu Guillaume, comte de Montpellier. Par un singulier hasard, la mère de Marie, Eudoxie, fille de l'empereur de Byzance, avait été autrefois fiancée avec le père de Pierre qui épousa Sanche de Castille. La mère de Pierre vit dans ce mariage plutôt le bel héritage qui pouvait procurer de si grands avantages aux provinces des deux frères, que l'alliance déjà contractée par Marie avec le comte de Comminges à qui elle avait donné deux enfans. Le comte Raymond de Toulouse, par reconnaissance pour les nombreux services qu'il avait reçus de Pierre, conseilla au comte de Comminges son cousin de se séparer de Marie. Celui-ci y consentit d'autant plus facilement que du vivant du père de sa femme, il avait déjà essayé de le faire, et avait même employé les mauvais traitemens pour la forcer à cette séparation. Le comte répudia donc Marie aussitôt après la mort de son père ; et afin que l'on ne pût nullement enlever les droits de Pierre à l'héritage, Raymond et les autres seigneurs retirèrent aux enfans mineurs, issus d'un second mariage de Guillaume, la protection qu'ils s'étaient engagés à leur donner. Les habitans de Montpellier reçurent avec joie leur nouveau seigneur et sa femme.

De Montpellier, Pierre partit pour Marseille afin de passer en Italie. Beaucoup de seigneurs de la Provence l'y attendaient. A Gênes, cinq galères reçurent le prince et sa nombreuse suite composée de seigneurs ecclésiastiques et temporels ; les vaisseaux entrèrent dans le port d'Ostie le 8 novembre ; plusieurs cardinaux, le sénateur et plusieurs nobles allèrent à sa rencontre. Le pape reçut le roi dans l'église de Saint-Pierre ; on lui avait préparé l'hospitalité dans la maison des chanoines de cette église [1].

Le troisième jour, qui était la Saint-Martin [2], le pape, accompagné de tous les cardinaux, des principaux dignitaires ecclésiastiques, du sénateur, de tous les fonctionnaires et juges, de la noblesse et du peuple, se rendit au couvent du saint martyr Pancrace, au delà du Tibre. Là, Pierre reçut l'onction des mains de l'évêque de Porto ; le pape lui-même lui plaça la couronne sur la tête et lui

[1] *Indiculus, etc.*, I. — *Guil. de Pod. Laur.*, c. 11 ; *Hist. du Languedoc*, III, 125. — Gomes, *Hist. Jac. I*, *in Hisp. illustr.* — *Chron. Massiliens.*, *in Labbé bibl. mscr.*, t. I. — *Gesta*, c. 122.

[2] *Gesta*, c. 120. — Du Cange. — *Gesta*, c. 122.

offrit les insignes de la dignité royale, la tunique, le sceptre, le globe de l'empire, la couronne et la mitre; tous ces ornemens étaient des présens aussi précieux que magnifiques. Pierre prêta ensuite le serment suivant: « Moi, Pierre, roi d'Aragon, je pro-« mets et jure solennellement d'être toujours fidèle et obéissant à « mon seigneur le pape Innocent et à ses successeurs chrétiens ca-« tholiques dans l'Église romaine; de faire tous mes efforts pour « conserver mon royaume dans la fidélité et obéissance envers eux; « de défendre la foi catholique et de poursuivre la méchanceté des « hérétiques; de protéger les libertés et les droits de l'Église, et de « maintenir dans tous les pays soumis à ma domination la paix et « la justice. J'en prends à témoin Dieu et ses saints évangiles! »

De cette église, Pierre, revêtu des ornemens royaux, se rendit, en marchant à côté du pape, dans la basilique de Saint-Pierre. Là, il déposa la couronne et le sceptre, et remit son royaume au prince des apôtres, après quoi il le reçut de nouveau en fief des mains du pape, qui, en signe de cette faveur, lui présenta le glaive. Il plaça sur l'autel un diplôme dans lequel il dit: « Croyant que le pape, à « Rome, est le successeur de saint Pierre et le vicaire de celui par « lequel les rois règnent, je place mon royaume sous la protection « de saint Pierre, et je m'engage, pour le salut de mon âme et celui « de mes prédécesseurs, à payer un tribut annuel de deux cent cin-« quante massemutines [1]; je contracte aussi cet engagement au nom « de mes successeurs. En retour, le pape doit prendre sous sa pro-« tection apostolique, moi, mes successeurs et mon royaume. C'est « à cet effet que j'ai fait expédier le présent diplôme et l'ai revêtu « de mon sceau, avec l'assentiment des nobles de ma cour, en pré-« sence de l'archevêque d'Arles, mon oncle, et d'autres personna-« ges [2]. » Pour prouver son dévouement au Saint-Siége, il déclara libres dans son royaume les élections aux évêchés et aux abbayes. Le pape conféra avec lui de l'affaire du mariage de sa sœur avec le roi de Sicile; et il paraît que, pour lui témoigner de nouveau sa faveur, Innocent lui promit de maintenir la sentence en vertu de laquelle l'archevêque de Narbonne devait renoncer à l'abbaye de Montaragon comme étant depuis long-temps préjudiciable à l'ad-

[1] **Ainsi nommées du nom de Jussuf Mazémut, roi maure,** ***quorum singuli sex solidum regalium expondebantur; Il*** ***Ricalus*****, I, c.**

[2] ***Actum Romæ, apud Sanctum Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCIV, III Id. Nov. anno regni mei octavo;*** **Gesta, c. 121.**

ministration de son évêché, afin que Ferdinand, frère de Pierre, pût être élu abbé[1].

Après toutes ces solennités et ces négociations, le pape lui donna la bénédiction apostolique pour le retour dans sa patrie, et le fit accompagner jusqu'à l'église de Saint-Paul, située hors de Rome[2]. Les galères de Gênes le reçurent de nouveau au port d'Ostie. Une bulle envoyée plus tard par le pape fixa les cérémonies du couronnement des rois et des reines d'Aragon. Le couronnement devait se faire à Saragosse, au nom du pape, par l'archevêque de Taragone, après la demande préalable du roi, conformément au droit féodal. Mais cette démarche de Pierre ne fut pas accueillie avec plaisir dans son pays; les grands et le peuple murmuraient de ce qu'il avait rendu tributaire un royaume libre et indépendant[3].

La réconciliation entre le roi *très chrétien*[4] de Hongrie et son frère André avait plus réussi au cardinal selon les apparences que dans la réalité. Émeric crut sa couronne en danger tant qu'André jouirait de la liberté, et il parvint, en 1203, à s'emparer de sa personne par ruse. Celui-ci ne profita donc pas de la protection qui lui avait été promise au sujet de la croisade. L'espérance de déjouer plus efficacement toute tentative de son frère non seulement par sa captivité, mais par la garantie que les papes donnaient à tous les croisés pour leurs provinces, détermina peut-être Émeric à exécuter le vœu de son père. Innocent, en se rappelant la dissension à peine étouffée, se montra d'autant plus disposé à empêcher, par son influence, que pendant que le roi combattrait au delà de la mer pour la Terre-Sainte, son propre royaume ne courût des dangers. Il ordonna à tous les archevêques et évêques de faire prêter serment de fidélité au jeune Ladislas, fils unique d'Émeric, et de veiller à ce que l'on témoignât le respect convenable à ceux auxquels le roi confierait, pendant son absence, les soins du gouvernement et du jeune prince, et à ce que l'on obéît aux ordres de ce dernier dans le cas où le roi ne reviendrait pas de la croisade. Il promit au roi lui-même

[1] *Gesta Com. Barcinon.*, c. XXIV, *in Marca.* — *Ep.* XI, 4. — *Ep.* VIII, 78, et dans Manriquez, *Ann. Cist.* — *Hist. d'Aragon*, p. 140.

[2] Celle qui fut brûlée dans les dernières années du règne de Pie VII.

[3] *Ferentini XV Kal. Jul. anno nono.* — *Gesta*, c. 122; *Ep.* VIII, 92; IX, 101. — *Indiculus*, l. c. — Sur d'autres faveurs accordées, l'année suivante, par Innocent à Pierre, voyez *Ep.* VIII, 11. — *Ep.* VIII, 95-97.

[4] C'est le titre que le pape lui donne dans une lettre de 1205, in Feier, *Cod. dipl. hung.*; et André prit ce titre dans un diplôme de l'année 1212. *Ib.*

d'interdire aux archevêques de Gran et de Colocz toute querelle sur la prééminence de leurs églises, d'accommoder toute dissension, principalement entre les ecclésiastiques, jusqu'à son retour, et de maintenir la paix dans son royaume. Innocent confirma la nomination libre aux prieurés royaux (à la condition cependant que le prieur élu demanderait au Siége apostolique, dans le délai d'un an, la collation des droits ecclésiastiques); il confirma aussi à l'archevêque de Gran l'ancien droit de couronner les rois, ainsi que d'autres priviléges attachés à sa dignité.

Mais les événemens de Zara devaient exciter la colère du roi; Émeric lui-même en porta plainte au pape aussitôt qu'il en eut connaissance. Innocent fit un reproche capital aux Vénitiens d'avoir attaqué le pays d'un prince qui avait déjà pris la croix. Toutefois, Émeric ne voulut pas, malgré cet événement, être infidèle à son vœu. En conséquence, il rendit quelques décisions ecclésiastiques pour le royaume, et demanda au pape le couronnement de Ladislas, encore mineur, par l'archevêque de Gran[1]. Le caractère d'Émeric était, à ce qu'il paraît, un peu mobile. Il le prouva par sa conduite envers le chef de l'Église, comme il l'avait déjà laissé entrevoir dans celle envers son frère. S'il parut disposé à être en bonne intelligence avec le pape, s'il permit au grand shupan de Servie, son vassal, d'être honoré du diadème royal par les mains de Rome, s'il reçut avec de grandes démonstrations d'estime le cardinal envoyé aux Bulgares, si, d'après les observations de celui-ci, il fit dissoudre une armée rassemblée contre ces derniers, combien dut-on être étonné à Rome, d'apprendre qu'il avait défendu à ce cardinal, arrivé sur les frontières du royaume, de passer le Danube pour entrer chez les Bulgares, sous le prétexte que le roi de ce pays avait pris possession du douaire de l'impératrice de Constantinople, sœur d'Émeric, et avait envahi et ravagé la Servie, vassale de la Hongrie. On avait ordonné au cardinal de se retirer à trois journées de marche; et lorsque celui-ci s'y refusa, représentant que sa mission ne concernait pas des affaires temporelles, mais seulement les affaires spirituelles, on lui interdit toute communication, et même on entoura sa demeure d'une forte garde[2]. Le pape avait donc juste motif d'écrire au roi : « Eh! eh! cher fils, que sont devenus votre

[1] *Ep.* VI, 85-87, 41, 8, 7, 56, 55. — *Ep.* VII, 127, 48, 56, 58.

[2] D'après un diplôme de l'année 1201, dans Feier, *Cod. dipl.*, le *castrum Keue*

« bonté royale, vos sentimens chrétiens, votre dévouement tant vanté « pour nous et notre Église? » — Et lui ordonnait de réparer toutes ces fautes. Innocent lui observa sur un billet particulier ajouté à sa lettre : « Nous vous avons écrit sur un ton plus doux que ne le com- « portait réellement cette affaire afin que personne ne pût croire, « dans le cas où notre lettre serait interceptée, que vous avez perdu « la faveur apostolique. Cela ne pourrait à la vérité tourner ni pour « votre bien, ni pour votre honneur, surtout puisqu'il s'est passé « dans votre royaume bien des choses qui, examinées de près, méri- « teraient d'être redressées, telles que la captivité de votre frère, « les élections des prélats, et bien d'autres encore. »

Aux plaintes d'Émeric sur le roi des Bulgares, le pape répondit : « Ce roi a rétabli le royaume de ses pères, et pour cette raison nous « le couronnerons roi à l'exemple de ses prédécesseurs. Si vous avez « à vous plaindre de lui, nous sommes disposé à vous faire droit; « mais alors nos envoyés doivent pouvoir traverser librement la « Hongrie. Nous nous sommes abstenu d'adresser un message à « Étienne, grand shupan de Servie, dès que nous avons appris que « ce projet vous déplaisait, quoique cela nous mette en contradic- « tion avec nous-même. Car, après la conquête de la Servie et l'in- « stitution de Vulcain à la place d'Étienne, nous avons désiré nous- « même qu'il reçût la couronne royale. Depuis deux ans nous avons « chargé l'archevêque de Colocz de la lui conférer, mais nous ne « savons pas encore ce qui en est résulté. » — Peu de temps après le roi permit au légat de se rendre en Bulgarie ; le pape adressa des éloges au roi sur ce changement de sentimens et lui recommanda de bien recevoir le cardinal à son retour.

Lorsque cette lettre fut écrite, Émeric était déjà mort. La perte incurable de ses forces ne lui laissa plus de doutes sur sa fin prochaine. Se sentant près de mourir, il appela son frère André auprès de lui, et nomma en sa présence le jeune Ladislas roi; quant à André, il le désigna comme tuteur et administrateur du royaume jusqu'à la majorité de Ladislas. Sur son lit de mort, se rappelant son vœu de la croisade, il ordonna de donner aux Templiers les deux tiers de l'argent qu'il conservait dans un couvent, afin qu'ils l'employassent pour la délivrance de la Terre-Sainte. Il mourut au

sur le Danube formait les limites du côté de la Bulgarie ; c'est là probablement où le cardinal était retenu prisonnier.

mois d'août de cette année; et, si la tradition dit vrai, le jour même où, l'année précédente, il avait fait prendre par ruse son frère, l'avait fait charger de chaînes et jeter en prison[1].

André se chargea de la tutelle de son neveu et en donna connaissance, quoiqu'un peu tard, au pape, lui parlant de ses efforts pour la diriger conformément à la volonté de son frère, de maintenir l'ordre dans le royaume et de conduire à bonne fin ce que Emeric avait commencé. Innocent lui recommanda de la manière la plus pressante le jeune prince, lui disant que remplissant les devoirs d'un parent, il acquerrait des droits à la reconnaissance de son neveu, quand celui-ci serait arrivé à un âge mûr. Il l'avertit aussi de se défier de toutes suggestions perfides, d'exécuter les dernières volontés de son frère concernant l'argent conservé, et de payer à la reine les revenus qui lui ont été assignés. Dans sa position de protecteur suprême des orphelins, le pape défend aux grands de diminuer les revenus du roi, les menaçant d'être responsables un jour des dilapidations commises; il ordonne en même temps au clergé de rester fidèle au jeune prince, de ramener les récalcitrans à la soumission, et de se montrer en tout temps prêt à protéger la veuve du roi et son fils.

La déclaration du duc au pape n'était pas sincère; au lieu d'accomplir les devoirs d'un tuteur, André méditait, comme il l'avait fait précédemment, de s'emparer du royaume. Il chercha à exécuter ces desseins, non par une révolte ouverte, mais par des menées secrètes. Il excita des mouvemens parmi les grands disposés aux désordres. Le jeune Ladislas se vit même forcé de demander un asile à Vienne, où il mourut après une courte maladie, avant que les instructions émanées de Rome pussent être arrivées en Hongrie. Par cette mort, André vit réalisés les vœux qu'il avait formés depuis long-temps.

Deux ans avant sa mort, le roi Emeric s'était préparé à faire la guerre à Etienne, grand shupan de Servie, et il avait déterminé le pape à ne pas laisser partir le cardinal qui devait lui apporter la couronne royale. Etienne fut chassé, en 1202, par son adversaire, et son frère Vulcain mis à sa place. Celui-ci renouvela à Rome la demande qui avait été faite; et comme on ne pouvait plus élever à

[1] *Ep.* VII, 126-127, 137. — Thomas Archidiac., *Hist. Salonit.*, c. 24. — Les lettres VII, 228, et VIII, 36, sont intitulées : *Andreæ gubernatori.* — *Ep.* VIII, 37. — *Chron. Austral. in Freher SS.* — *Chron. Claustroneob., in Rauch. SS.*

cette époque aucune objection, le pape chargea l'archevêque de Colocz de se rendre préalablement en Servie, pour raffermir le grand shupan et les prélats dans la foi catholique, et les détacher de l'ancien lien qui les unissait au patriarche de Constantinople. Soit parce que les difficultés surgirent, soit parce que l'archevêque ne fut pas disposé à exécuter la mission du pape, Vulcain paraît n'avoir été élevé à la dignité royale que l'année suivante [1].

En Bosnie, le ban Culin avait promis au roi de Hongrie de ramener les hétérodoxes dans la communauté de l'Eglise. Cependant cette promesse n'avait pas été accomplie, à cause de la sympathie de sa femme pour les hérétiques. Il envoya enfin l'archevêque de Raguse à Rome pour demander un homme capable de l'instruire lui et son peuple dans la vraie foi. Innocent choisit l'archevêque de Spalatro, et lui donna pleins pouvoirs de procéder contre ceux qui ne voudraient pas se laisser instruire, selon toute la sévérité des ordonnances établies par l'Eglise contre les hérétiques. Jean de Casamario, chapelain du pape, ayant succédé à l'archevêque, trouva que le manque de haute surveillance ecclésiastique était la principale cause de la facilité avec laquelle l'hérésie se propageait. Il n'y avait qu'un seul évêché dans tout le pays, et encore il était vacant. Jean espérait de grands résultats, si cet évêché était occupé par un Latin, et si on en érigeait quatre nouveaux. Ce qui fut aussi un progrès vers une union plus solide avec l'Eglise romaine, c'est que les moines qui jouissaient de la distinction particulière de recevoir exclusivement la dénomination de chrétiens, promirent de suivre dans leurs institutions, leur genre de vie et leurs solennités, le rit romain, et de ne tolérer à l'avenir aucun hérétique ou manichéen parmi eux. L'envoyé du pape amena deux des principaux protecteurs des hérétiques en Hongrie, dont le roi remit au fils de Culin les articles de la foi, revêtus de son sceau et rédigés par Jean de Casamario, afin que son père les fît observer dans son pays, ainsi que tout ce que le Siége apostolique ordonnerait. Enfin le ban s'obligea envers l'archevêque de Cologne à payer 1,000 marcs, si désormais il venait à protéger des hérétiques [2].

Le roi des Bulgares avait encore expédié, au milieu de l'année précédente, une déclaration au pape, par laquelle il reconnaissait

[1] *Ep.* VII, 226. — *Ep.* VIII, 36-42. — *Chron. Claustroneob.* — *Chron. Austral.* — *Ep.* VI, 24, 25. — *Ep.* VII, 127.

[2] *Ep.* V, 103. En 1202, 110. — *Ep.* VI, 140, 141. — *Ep.* VII, 212.

en sa personne le successeur de saint Pierre avec le droit de lier et de délier : « Depuis six ans, disait-il, nous voulions vous faire cette déclaration, mais jamais nos envoyés n'avaient pu arriver jusqu'à Rome ; cependant nous avons vu par la mission de l'archiprêtre de Brindes que le pape ne nous oublie pas. Nous persistons fermement dans notre résolution. Notre archevêque apporte beaucoup de présens à Rome, ainsi que la prière que le pape veuille bien envoyer quelques cardinaux pour nous couronner empereur et sacrer un patriarche pour notre peuple. » Vers le même temps, des ambassadeurs bulgares arrivèrent chez le roi de Hongrie, au moment où le légat chargé de se rendre en Bosnie séjournait chez ce prince ; celui-ci reçut leur serment de donner un sauf-conduit au légat pour parvenir chez leur suzerain.

L'archevêque député à Rome par le roi des Bulgares arriva heureusement à Durazzo, où des messagers du comte Gauthier de Brienne voulurent faire la traversée avec lui. Un Grec qui accompagnait observa au gouverneur de cette ville que l'empereur de Byzance les verrait avec déplaisir se joindre à l'archevêque [1]. On leur refusa la traversée. Le clergé latin de Durazzo eut de la peine à empêcher les Grecs de jeter l'archevêque dans l'eau. On lui conseilla de ne s'exposer à aucun danger, mais d'instruire le pape de ces circonstances par quelques agens de confiance. Innocent trouvant que le roi des Bulgares avait acquis des connaissances exactes sur l'autorité des successeurs de saint Pierre, écrivit à l'archevêque « qu'il avait déjà envoyé en Bosnie son fils chéri Jean [2], avec le pouvoir de réformer et d'organiser les affaires ecclésiastiques, de sacrer les évêques et les prêtres, de remettre le pallium à un archevêque, ainsi que de faire une enquête au sujet de la couronne qui aurait été portée par les prédécesseurs du roi ; mais celui-ci ayant invité son envoyé à se rendre lui-même à Rome, il l'engage à laisser derrière lui toute sa suite et à venir ; le pape aura soin de veiller à la sûreté de son retour soit par terre, soit par mer ; peut-être pourra-t-il le faire accompagner par un légat qui remplira toutes les intentions du roi. » Innocent écrivit de la même manière à celui-ci, lui exprimant le désir de lui voir faire préalablement la paix avec Vulcain.

[1] Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 219, dit que l'empereur de Byzance avait fait tous ses efforts pour empêcher Johannitius de s'unir avec l'Église romaine.

[2] Précisément le chapelain du pape qui se trouvait en qualité de légat en Bosnie.

Pendant ce temps, le légat Jean était parti pour la Bulgarie. Le roi rappela aussitôt son archevêque qui séjournait dans un village près de Durazzo. Le jour de la Nativité de la Vierge, celui-ci reçut, en retour du serment de fidélité et de soumission au Siége apostolique, le pallium, la mitre et l'anneau. Avec l'assentiment du roi, le légat érigea encore deux siéges archiépiscopaux, et éleva les archevêques de Zagora et de Ternovo à la dignité de primats [1]. Ensuite le roi déclara dans un diplôme revêtu d'un sceau d'or, que marchant sur les traces de ses anciens prédécesseurs, il rétablit son royaume dans la communauté de l'Eglise romaine, et que lui et ses successeurs seront toujours des fils chéris du Siége apostolique. Son primat, ses archevêques, évêques et tous les prêtres devaient se conformer aux lois et aux décrets de celui-ci, à l'autorité duquel il veut soumettre également tout pays païen ou chrétien qu'il conquerrait. Le nouveau primat de Ternovo demanda au pape les saintes huiles, parce qu'ils ne pouvaient plus se servir désormais de saintes huiles grecques; il le pria aussi de l'instruire sur la manière de conférer le saint baptême, de lui donner des préceptes pour diriger son troupeau, et de lui envoyer le pallium pour ses archevêques.

L'évêque de Branizowa et le chapelain qui l'accompagnait apportèrent à Rome, cette année, la déclaration du roi et les demandes de l'archevêque; ils étaient en même temps chargés de solliciter du pape pour l'église de Ternovo, à cause de son grand éloignement et des nombreuses guerres auxquelles elle était exposée, non seulement le droit d'élire son patriarche, mais encore celui de le sacrer; enfin, ils venaient réclamer l'envoi d'un cardinal avec une couronne, un sceptre, une bulle apostolique, et le pouvoir de procéder au couronnement; le roi soumettait entièrement à la décision du pape son différend avec le roi de Hongrie, et son désir était que ce différend ne coûtât plus la vie à aucun chrétien. Des présens précieux devaient confirmer les promesses du roi. Le pape témoigna une grande joie de cet accroissement de l'Eglise, et résolut, après de mûres réflexions, de proclamer Johannitius roi des Valaques et des Bulgares, et de lui envoyer par le cardinal Léon, du titre de la Sainte-Croix, la couronne et le sceptre avec la mission de lui donner l'onction en son lieu et place.

Le pape remit de nouveau à ce légat le pallium pour le nouveau

[1] *Ep.* VI, 140, 142-144. — *Gesta*, c. 72.

primat et exhorta celui-ci à exécuter avec empressement tout ce que le légat jugerait convenable de réformer et d'ordonner. Puis il lui présenta la formule suivante de serment : « D'être fidèle et obéissant à saint Pierre, à l'Église romaine, à son seigneur Innocent et à tous ses successeurs catholiques; de ne rien entreprendre ni contre leur vie ni contre leur liberté, de ne donner à personne des conseils à leur préjudice, de défendre l'honneur, la dignité et les droits du Siége pontifical; de se rendre aux conciles quand il y serait appelé, d'exiger le même serment de tous les évêques qu'il sacrerait, et de faire jurer aux rois qu'il oindra que leurs personnes, leur peuple et leur pays seront dévoués au Siége apostolique. » Il ajouta que le légat apportait aussi pour les deux autres archevêques le pallium, signe de leur dignité, symbole de la pureté de l'âme dont cet ornement extérieur doit être le reflet, et qu'il leur apprendrait dans quels jours de fête il leur serait permis de le porter (car le pape seul a le droit de porter le pallium chaque fois qu'il dit la messe).

Dans les derniers jours du mois de février, le cardinal Léon quitta Anagni où le pape résidait. L'évêque de Branizowa devait probablement être son compagnon de voyage. Mais comme ni celui-ci, ni aucun prêtre du pays n'avait reçu, à l'époque de son sacre, l'onction selon le rit romain, le pape la lui fit donner en sa présence par un cardinal, assisté de deux évêques, et il ordonna qu'à l'avenir aucun ecclésiastique ne fût élevé à la dignité sacerdotale ou épiscopale, sans avoir été oint selon le même rit. Il en développa les motifs à l'archevêque de Ternovo dans une longue lettre où il cite une multitude d'exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le cardinal Léon remit au roi une bulle dans laquelle sont expliqués par des citations de l'Ecriture sainte et des paroles du Sauveur les priviléges de saint Pierre et de ses successeurs. C'est en vertu de ces priviléges, que le pape lui envoya la couronne et le sceptre, et donna au cardinal le pouvoir de le sacrer, après avoir reçu de lui serment d'être constamment dévoué à l'Eglise romaine. Le pape accorda de plus à Johannitius le droit de battre monnaie, et lui fit présent d'un étendart sur lequel on voyait la Croix et les clefs de saint Pierre; la Croix, afin que le roi attribue toutes ses victoires non à lui, mais à Dieu; les clefs, comme symbole de la prudence et de la force; la Croix et les clefs, toutes les deux comme signes du salut par les souffrances de Notre-Seigneur et par son Eglise. Innocent attacha le droit de couronner le roi à la dignité

de primat donnée à l'archevêque de Ternovo, et commanda au clergé de tout le royaume de le reconnaître comme son chef. Le successeur du primat, élu selon les formes canoniques, devait être sacré par le métropolitain et les suffragans de son Eglise, devait prêter le serment au Siége de Rome et recevoir, ainsi que les métropolitains, le pallium des mains du pape. En général, il leur fut imposé d'observer les fêtes, l'ordination des prêtres et toutes les institutions ecclésiastiques selon le rit romain, ou plutôt suivant les préceptes divins.

Innocent annonça à tout le clergé et à tout le peuple de Hongrie et de Servie, la mission du légat et l'heureux événement de ce retour des Valaques et des Bulgares au sein de l'Eglise. Le légat avait reçu en même temps le pouvoir de prononcer une décision ou d'ordonner une enquête sur toutes les questions qui lui seraient proposées dans les provinces qu'il traverserait, partout de faire cesser le scandale et de rétablir la paix. Le cardinal fut honorablement accueilli en Hongrie par le roi, par les seigneurs ecclésiastiques et temporels; mais arrivé à la frontière, le roi ne le laissa pas continuer plus loin, à cause de sa guerre contre les Bulgares. Si Emeric se plaignait de ce que Johannitius avait envahi son pays, celui-ci se plaignait à son tour de ce qu'Emeric lui avait enlevé cinq évêchés, s'était même emparé des biens des églises, et occupait le pays en ennemi.

Le roi de Hongrie envoya un chevalier à Rome avec une lettre dans laquelle il s'excusait de sa conduite envers le légat. Ce passage de la lettre du pape effraya Emeric : « Que diriez-vous, si « nous voulions empêcher le couronnement de votre propre fils ? « Ne devons-nous pas nous plaindre aussi de vos efforts pour em- « pêcher le couronnement de notre fils spirituel qui vient dans la « maison de son père. » Le roi craignant l'exécution de la menace du pape, s'empressa d'accorder au cardinal la permission de continuer son voyage [1].

Le légat arriva le 15 octobre à Ternovo, capitale fortifiée de la Bulgarie, sur le Balkan; le 7 novembre il sacra le primat, et celui-ci sacra ensuite ses métropolitains et évêques; puis ceux-là reçurent le pallium des mains du légat. Le lendemain, le cardinal couronna le roi, au milieu des acclamations de tout le peuple, et repartit le 15 avec deux jeunes gens que Johannitius lui confia pour

[1] *Gesta*, c. 70-77, et *Ep.* VII, 1-14, 126, 6. — *Gesta*, c. 80.

les faire instruire à Rome, dans la langue latine, et les rendre capables de traduire les lettres envoyées en Bulgarie. Dans la lettre qu'il remit au légat, Johannitius exprima, il est vrai, sa joie d'être arrivé au but de ses vœux les plus ardens; mais il fait connaître aussi sa ferme résolution de n'accorder au pape aucune autre influence sur sa personne et sur son royaume que celle enfermée dans les limites des affaires spirituelles. Le roi ne voulait pas s'affranchir de l'empereur de Byzance, pour tomber sous un autre joug. « Le légat, écrivait-il au pape, vous donnera des explica-« tions suffisantes sur ma position à l'égard du roi de Hongrie, et « vous jugerez lequel de nous deux méprise l'autre. Si celui-ci « devait m'attaquer, Dieu m'aidera à remporter la victoire; que « seulement votre sainteté ne conçoive aucun soupçon contre moi. » Il prie le pape de recommander aux Latins qui ont pris Constantinople de ne point inquiéter son royaume, car il se réservait aussi les mains libres sous ce rapport. En signe d'un léger souvenir, il envoie au pape quelques présens [1].

Innocent eut moins de contentement à témoigner aux cardinaux Pierre et Soffred sur leurs opérations en Arménie. Outre leurs relations intimes avec les croisés, ils étaient chargés de régler les affaires de tout l'Orient. Le cardinal Soffred trouva le roi d'Arménie encore en guerre avec le comte de Tripoli; les deux parties désiraient une décision à l'amiable. Le cardinal en conféra avec les grands maîtres des deux ordres du Temple et de l'Hôpital. Il avait en vain convoqué à Tripoli, pour la Saint-Martin de l'année 1202, les envoyés du comte et quelques bourgeois d'Antioche, afin de délibérer avec eux sur les moyens d'entrer dans leur ville. Le sultan d'Alep rendait le voyage par terre périlleux, et le voyage par mer offrait des dangers, à cause des rigueurs de la saison d'hiver; le légat attendit jusqu'à la Chandeleur de l'année suivante; enfin le comte de Tripoli arriva, mais seulement pour affaires personnelles, et le légat ne pouvait entamer aucune négociation avec lui, parce qu'il était excommunié. Il s'en suivit un traité entre le comte et les frères de l'Hôpital, dans lequel le nom de Soffred (tant le comte était irrité contre le cardinal) ne dut pas même être prononcé une seule fois, quoique le traité ne pût se faire sans son consentement. A Pâques, le légat s'en retourna à Saint-Jean-d'Acre pour attendre

[1] *Ep.* VIII, 137. — Voyez, sur la situation du Balkan, *Nicetas in Alex.*, I, 8. — *Ep.* VII, 230, 231.

les croisés qui auraient dû quitter Constantinople, conformément à leur dernière convention avec Alexis. Il n'en arriva qu'un petit nombre, et une partie de ceux-ci, en offrant leur assistance pour la médiation entre le roi d'Arménie et le comte de Tripoli, engagèrent le cardinal à se rendre à Antioche. Quoique souffrant d'un mal au pied, Soffred s'embarqua avec les grands-maîtres des deux ordres et plusieurs seigneurs de l'Occident. Comme le roi se trouvait dans le voisinage d'Antioche, on parvint à avoir une entrevue dans laquelle Soffred fit tous ses efforts pour opérer la paix. Le roi offrit de s'en référer, pour son droit, aux envoyés du pape, et de mettre 20,000 hommes au service de la chrétienté, dans le cas où les prétentions de son neveu seraient reconnues. Toute la suite du cardinal, à l'exception d'un seul, chercha à suggérer au prince[1] que ni le pape, ni les légats n'avaient le droit de prononcer une sentence dans cette affaire. Le cardinal, trouvant plus d'obstacles que d'appui dans ses compagnons, partit, quoique malade, pour Margate.

A peine rétabli d'une maladie dangereuse, il se rendit, peu de temps après, à Saint-Jean-d'Acre, à la prière de son co-légat qui était resté dans cette ville[2]. Le cardinal Pierre, après avoir réglé les affaires les plus urgentes, se dirigea aussi vers Antioche. Le roi d'Arménie, en qualité de défenseur des droits de son neveu, avait déjà pénétré, à main armée, dans la ville. Afin d'éviter le meurtre et l'incendie, il somma le patriarche de s'interposer comme médiateur; mais, au milieu des négociations, les Templiers éclatèrent en hostilités, quoique le roi eût toujours épargné et respecté leurs personnes et leurs propriétés, parce qu'il les considérait comme des amis. Ils approvisionnèrent les tours du château de munitions, attaquèrent l'armée du roi dans et hors la ville, déployèrent l'étendard de leur ordre, et pour dépouiller le jeune prince, se liguèrent non seulement avec le comte de Tripoli, mais même avec le sultan d'Alep[3]: c'est pourquoi le roi séquestra leurs biens et les chassa du royaume.

Le roi d'Arménie, entouré de ses barons et d'un grand nombre de nobles pélerins, le catholicos et les suffragans, reçurent le cardinal avec tout le respect dû à celui au nom duquel il se présentait.

[1] *Illi qui dicebatur princeps*; — il parait qu'il faut entendre par le mot *princeps* le comte de Tripoli qui réclamait la principauté d'Antioche.

[2] Lettre du cardinal Soffred au pape; *Gesta*, c. 118.

[3] Malek-el-Daher; suivant *Albufeda*, p. 207.

Le premier soin du cardinal fut de conclure la réunion de l'Église arménienne à l'Église romaine. Cette réunion s'acheva, non sans bien des difficultés. Aussitôt, le catholicos reçut le pallium avec la plus grande solennité. Il promit d'envoyer tous les cinq ans des députés vers la mère de toutes les Églises, et d'assister à tout concile convoqué dans les pays situés au delà de la mer, soit en personne, soit par des fondés de pouvoir, et réciproquement, aucun concile ne devait être tenu sans lui, ou sans ses représentans [1]. On agita ensuite la question de la paix. Le cardinal assura au pape avoir proposé d'abord un accommodement entre les parties, puis des indemnités; enfin, après trois mois de négociations inutiles, il montra les pouvoirs qui lui avaient été donnés de prononcer une sentence. Le roi s'y soumit avec reconnaissance, mais en insistant avant tout pour que le comte fût expulsé de la ville et de la principauté. Le cardinal lui ayant déclaré que cela ne pouvait se faire avant que le roi n'eût déposé sa plainte, celui-ci la formula en ces termes : « Les cardinaux sont témoins de l'injustice commise con« tre son neveu orphelin et contre sa mère qui est veuve ; je leur « remets la décision de cette affaire; celui auquel ils déclareront « qu'Antioche doit appartenir, la possédera et la conservera, « comme si le pape lui-même avait prononcé. » Après de longues conférences avec les deux parties, le cardinal les obligea, d'après le conseil du patriarche et des évêques, à rester en paix, jusqu'à la décision du débat. Telle est la substance du rapport envoyé par le cardinal à Rome.

Celui-ci revint à Saint-Jean-d'Acre vers la fin de 1203. La comtesse Marie de Flandre et le roi de Jérusalem, les chevaliers des deux ordres et plusieurs nobles croisés pressèrent vivement les légats d'employer tous les moyens pour rétablir la paix. L'évêque de Crémone se chargea d'engager, sous peine d'excommunication, les parties guerroyantes à comparaître et à faire une trève. Le roi d'Arménie y consentit, mais non son adversaire; celui-ci ne voulut pas même donner un sauf-conduit à un messager; non seulement le roi déclara qu'il acceptait la décision, mais il promit par serment de se soumettre entièrement à tout ce qui serait prononcé, touchant les affaires des Templiers, pour lesquelles il avait encouru l'excommunication. L'évêque et quelques chanoines de Tripoli se

[1] *Gesta*, c. 116, et *Ep.* VIII, 119. — Cette convention, que Mansi appelle concile, se trouve dans *Coll. conc. ampl.*, XXII, 749.

présentèrent, il est vrai, de la part du comte, mais ils n'apportaient ni des pouvoirs ni des motifs d'excuse suffisans pour l'absence de leur seigneur. En conséquence, l'ambassadeur du roi demanda que le comte fût excommunié à cause de sa désobéissance. Les légats s'y refusèrent, pensant qu'il pouvait avoir été empêché par une circonstance inattendue de faire le voyage. Leur départ pour Constantinople leur offrit un prétexte de laisser toute l'affaire indécise. A la vérité, le cardinal Pierre fut le seul de cet avis auquel se rendit le cardinal Soffred, uniquement afin de ne pas compromettre, par son opposition, l'honneur de l'Église romaine; mais il déclara en secret, devant quelques évêques, qu'il ne voulait prendre aucune part à tout cela; la demande de l'ambassadeur arménien lui paraissait juste, et la rejeter, c'était porter préjudice à la chrétienté. Cependant une réconciliation eut lieu, par son entremise, entre les Templiers et le roi; mais bientôt les mêmes querelles recommencèrent. Les Templiers portèrent plainte même à Rome contre le roi de ce que, sans aucun prétexte de leur part, il avait incendié leurs métairies, enlevé leurs bestiaux et leurs provisions, maltraité plusieurs de leurs frères; ils insistaient vivement pour obtenir une indemnité[1].

La conduite du cardinal Pierre détermina le roi à réclamer contre lui auprès du pape : « Le cardinal, dit-il, malgré la réception honorable que je lui ai faite, malgré la confiance que j'ai placée en lui, malgré les peines que je me suis données pour réunir l'église arménienne à l'Église romaine, le cardinal a contracté, à mon grand détriment, des intelligences secrètes avec le comte de Tripoli, avec les Templiers et avec les bourgeois d'Antioche. Ayant enfin acquis la conviction des sentimens hostiles du légat, il ne me reste d'autre ressource que de soumettre ma cause et celle de mon neveu à la décision immédiate du pape. Le cardinal a montré la même partialité dans le différend avec les Templiers. Après avoir été sommé trois fois de restituer les biens à cet ordre, j'ai promis de le faire, par respect pour le Saint-Siége, à la condition que les Templiers s'engageraient par serment à ne plus jamais s'opposer, et nulle part, aux droits de mon neveu. Les Templiers m'ont répondu : *Qu'ils défendraient en tout temps les murailles d'Antioche contre moi.* Tous ces efforts n'ayant produit aucun résultat, le légat a convoqué un concile sans y inviter le catholicos et le patriarche,

[1] Ep. VII, 189.

et, malgré l'appel interjeté à Rome, il a prononcé l'excommunication contre l'Arménie ; il a même voulu exiger du catholicos la publication de cette sentence dans tout le royaume. Mais le catholicos, après en avoir délibéré avec ses évêques, a observé que le concile n'avait pas été tenu conformément à la convention, et que par conséquent l'excommunication n'était pas valable. »

Le roi se plaignit en outre de ce que Pierre avait voulu le séparer du Siége apostolique. Il pria le pape de ne plus confier la cause de son neveu à un pareil adversaire, mais à des agens qui jugeront avec calme et avec justice après avoir entendu les deux parties, et n'empêcheront pas les nouvelles semences de foi de prospérer. Il exprima aussi le désir que le pape ne lui envoyât plus ce cardinal pour légat, et qu'il fît exhorter les Templiers à ne plus lui disputer la principauté[1].

C'est sans doute vers le même temps que le catholicos fit un rapport au pape sur les affaires ecclésiastiques ; il lui dit : « J'ai admis en partie les institutions[2] de la sainte Église romaine ; j'ai différé l'admission des autres à cause de l'absence et de l'éloignement de mes suffragans, ce changement ne pouvant se faire sans une délibération sur tous les détails. Je les convoquerai tous ou la plus grande partie d'entre eux à une époque déterminée, et j'introduirai aussitôt chaque décret sur lequel ils auront pu s'entendre, afin qu'il n'en résulte pas de schisme dans l'Église ; en général, je suis prêt à obéir fidèlement à tout ordre apostolique. »

Aussitôt qu'Innocent eut une connaissance exacte de cette situation, il confia la décision du différend au sujet de la principauté d'Antioche aux abbés de Lucedio et du Mont-Thabor, et à deux barons. « Combien il serait facile aux confesseurs du nom chrétien, écrivit-« il, de reprendre le Temple, les villes et les châteaux occupés par « les ennemis, s'ils étaient unis entre eux. Mais ils veulent uniquement « venger leurs propres injures, et ils préfèrent leur intérêt « personnel à l'intérêt général. C'est ainsi que tout progrès dans la « Terre-Sainte est arrêté par l'inimitié actuelle entre le roi d'Ar-« ménie et le comte de Tripoli ; et comment peut-on combattre les « ennemis de la Croix si quelques uns même de ses défenseurs se

[1] Le roi établit dans toute sa lettre une grande différence entre les cardinaux Pierre et Soffred ; il dit en parlant du dernier : *Quem in tota causa æquitatis et justitiæ invenimus amatorem.*

[2] *Institutiones* ; — vraisemblablement le rituel et les lois de l'Église.

« liguent avec eux. Nos légats n'ont pas agi dans cette affaire « comme ils auraient dû. Nous vous ordonnons donc de fixer « aux deux parties un délai de trois mois pour s'entendre à l'a- « miable au sujet de la principauté, soit afin que vous prononciez « une sentence arbitrale sur cette affaire, soit qu'après l'avoir con- « venablement examinée vous nous en remettiez la décision. En « attendant, vous commanderez aux deux adversaires de signer « une trêve, sous peine des punitions ecclésiastiques, et sous la « menace de la coopération de tous les chrétiens de ces contrées « contre la partie récalcitrante. » Innocent donna connaissance de ces dispositions au roi d'Arménie en lui exprimant combien il souhaitait voir son amour pour l'Église romaine s'augmenter de jour en jour, et son royaume se raffermir dans son dévouement envers celle-ci, afin que le pape puisse avec droit prendre un soin particulier de l'élévation de ce pays[1].

Bohémond, sachant que ses prétentions seraient rejetées si une enquête et une décision juridiques avaient lieu, chercha à se mettre en sûreté par un subterfuge employé assez fréquemment dans ces siècles. Aussitôt qu'il fut instruit de la prise de Constantinople par les Latins, et de la nomination de Baudouin comme empereur, il songea à remettre à celui-ci la principauté d'Antioche en fief, à s'assurer par ce moyen un protecteur, et à faire porter la décision du tribunal ecclésiastique devant la cour féodale de l'Empire. Il se rendit donc à Saint-Jean-d'Acre, aussitôt après le départ des légats, pour prêter foi et hommage à la femme de Baudouin; mais il garda, à ce qu'il paraît, le secret sur cette affaire, puisque le pape n'en eut connaissance que long-temps après[2].

De même qu'un profond mécontentement régnait parmi le peuple de Constantinople à cause de la sympathie de l'empereur pour les Latins et de son insouciance pour les intérêts de l'Empire, de même les Latins se plaignaient de l'ingratitude et de l'infidélité des Grecs, des préventions qu'ils avaient soulevées dans l'esprit du jeune Alexis contre ses protecteurs, et de ce qu'Alexis, son père, le patriarche et les grands avaient commis autant de parjures qu'ils avaient prêté de sermens. Des deux côtés, l'irritation était à son comble; il suffisait d'un léger froissement pour faire éclater avec fureur la haine concentrée dans les cœurs.

[1] *Gesta*, c. 117; *Ep.* VIII, 120. — *Gesta*, c. 120; *Ep.* VIII, 1, 2.
Albericus, p. 437. — *Ep.* XVI, 7.

Alexis Ducas contribua surtout à cette animosité réciproque. Ayant acquis la confiance du jeune empereur, et exerçant sur lui une grande influence, il lui était facile d'entretenir la mésintelligence entre les deux nations. Outre les qualités personnelles, les circonstances le favorisèrent. Parmi les grands seigneurs de la cour de Byzance, il était du petit nombre de ceux qui se distinguaient par leur courage; naguère il avait commandé un des huit corps d'armée envoyés par l'usurpateur Alexis contre les croisés. Plus tard, ceux-ci le virent avec plaisir, à cause de la considération dont il jouissait et de sa capacité, approcher leur protégé; et il ne fut pas difficile à ce personnage, aux yeux duquel l'astuce et la sagesse, la dissimulation et la prudence étaient la même chose, de tromper les candides pèlerins. Sa parenté avec la maison régnante, son origine d'une famille (les Comnènes) qui avait occupé autrefois le trône impérial, fécondèrent en son âme de grands projets, à la réalisation desquels il croyait parvenir plus sûrement au milieu de ce changement répété des souverains. Il possédait, quand il le fallait, cet empire sur soi-même d'un homme qui sait attendre les circonstances favorables, quoiqu'on dût plutôt compter de sa part sur une résolution prompte et énergique, en entendant sa voix rude et rauque, en voyant ses larges sourcils arqués, qui lui firent donner le surnom de Murzufle. En satisfaisant l'ardeur des habitans pour le combat, il espérait obtenir la couronne. Il fomenta donc la désunion. La tentative d'incendie contre la flotte des Latins était son ouvrage. Un jour, au péril de sa vie, il marcha contre les croisés, et peu s'en fallut qu'il ne tombât victime de son audace.

L'incendie de la flotte ayant échoué, le peuple murmura toujours plus haut, éclata en malédictions contre l'empereur et parla publiquement de la nécessité d'un changement de souverain. Le 25 janvier, il s'assembla en foule dans l'église de Sainte-Sophie. Le patriarche, les principaux ecclésiastiques, beaucoup de sénateurs, l'historien Nicetas, conseillèrent en vain de ne rien entreprendre contre Alexis, car tant que les Latins seraient dans le voisinage, ils lui prêteraient toujours aide et protection. Mais ce langage ne calma pas le peuple. « Nous ne nous séparerons pas, » s'écrièrent plusieurs voix, jusqu'à ce que nous ayons un empereur » qui partage nos sentimens! » Tantôt on fit appel à des particuliers issus de familles nobles; tantôt on s'empara de fonctionnaires supérieurs, et l'épée sur la poitrine on les forçait d'accepter la

couronne. Ce désordre dura jusqu'au troisième jour. Enfin la foule entraîna un jeune homme, nommé Nicolas Canabus : « Tu as de « beaux vêtemens, hurla-t-elle, sois notre empereur ! » et elle le contraignit à se revêtir de la pourpre. Isaac, privé de la vue, perdit complétement courage. Alexis, ne soupçonnant nullement Murzufle qu'il avait comblé de bienfaits, l'envoya au camp des croisés, et leur fit demander des secours contre le nouvel empereur et contre le peuple, leur déclarant qu'ils pouvaient occuper le palais de Blachernée, jusqu'à ce qu'il eût exécuté tout ce qu'il avait promis [1].

Pendant que le margrave faisait ses préparatifs, Murzufle crut pouvoir profiter des circonstances pour exécuter ses desseins. Il révéla aux Grecs ce qu'Alexis venait de promettre aux ennemis; si le palais, dit-il, tombe en leur pouvoir, c'en est fait de la liberté; la déposition d'Alexis peut seule nous sauver. Personne ne voulut ouvrir les portes au margrave quand il parut devant le palais. Celui-ci soupçonna de nouvelles ruses de la part d'Alexis. Murzufle n'eut pas de peine à faire entrer dans son parti le trésorier impérial, qui n'était inaccessible ni aux honneurs ni aux richesses, et à gagner par son intermédiaire les gardes-du-corps, depuis des siècles composés d'étrangers. Ses relations avec la maison impériale, la dignité dont il était revêtu [2], ouvraient à Murzufle l'entrée, à toute heure, des appartemens du palais. Il se présenta dans cette même nuit devant Alexis et l'effraya par la nouvelle que ses parens, le peuple et les gardes-du-corps étaient devant le palais, pleins de colère au sujet de ses traités avec les Latins. L'empereur lui ayant demandé conseil en tremblant [3], Murzufle l'enveloppa dans ses amples vêtemens, et le transporta par une porte secrète dans un

[1] Lettre de Baudouin au pape, *Ep.* VII, 152. — Mortulfus Boterans, dans *Albericus*, est le même qu'Alexis Ducas. — Nicetas, *in Alex. Ducas*, c. 1. — Du Cange *ad* Villehard., pense que Murzufle était cousin-germain d'Alexis. Baudouin l'appelle *Sanguine propinquum*. — Nicetas-Günther explique ce nom de Murzufle par : *Flos cordis*. Les Latins l'ont changé par corruption en *Marculfus* (*Ep.* VII, 152), *Murculfus* (Godofr., *Mon.*), *Myrtilus* (Justinian., *Hist. Ven.*, liv. II), *etc.* — Lettre de Baudouin, *Ep.* VII, 152.

[2] *Protovestiarius*; suivant la signification du mot, *grand-maître de garde-robe*; selon les fonctions, *grand-chambellan*.

[3] La relation d'Albericus, p. 434, que Murzufle a marché sur le palais avec quinze mille hommes, qu'Alexis est allé à sa rencontre, et qu'après en être venu à un combat, celui-ci a été fait prisonnier, n'est pas confirmée par des écrivains plus dignes de foi.

appartement retiré, comme s'il voulait le sauver. Il le fit ensuite enchaîner et jeter dans une horrible prison.

Murzufle fut alors salué empereur par ses partisans. Tout le peuple l'accueillit par des acclamations lorsqu'il se montra avec les ornemens impériaux et avec les brodequins de pourpre [1]. Le bon et cependant intrépide Nicolas Canabus fut arraché de l'église de Sainte-Sophie par les satellites de l'usurpateur, sans être défendu par le peuple qui l'avait élevé, jeté dans une prison et mis à mort. Isaac mourut peu d'instans après avoir appris la captivité de son fils; il ne fut regretté par personne. Les Grecs lui reprochèrent les traités avec les Latins; et ceux-ci de leur avoir enlevé l'affection de son fils.

Murzufle, rusé, plein de confiance en lui-même, ne se pressant pas de récompenser les services rendus, cherchait avant tout à changer l'état actuel des choses. Il ne pouvait atteindre ce but que par la guerre. Comme le trésor épuisé ne lui donnait pas les moyens de la faire, il eut recours à ceux qui avaient occupé des places et des dignités sous les empereurs précédens; car il croyait pouvoir plus sûrement compter sur la sympathie des soldats et du peuple, qu'il n'avait à craindre la désaffection des grands, et même celle de ses parens. Il espérait enthousiasmer l'armée en se présentant au milieu d'elle, l'épée au côté et la masse d'armes à la main; par des mesures de défense, il s'occupa de rassurer les habitans, de répondre à leurs désirs, en s'opposant aux excursions des Latins, en les repoussant dans leurs courses pour se procurer des vivres. Il gagna réellement la faveur du peuple, mais il devint odieux aux membres de sa famille qui, dans leur préférence pour les délices d'une vie tranquille, auraient remercié le Très-Haut de la ruine de Murzufle.

Les croisés se trouvaient, sans s'y être attendus, dans une position bien plus dangereuse qu'auparavant. Les conditions dures imposées à Isaac et à Alexis avaient détruit tout parti favorable aux étrangers, comme dès leur première apparition. L'assentiment général avait élevé Murzufle au trône, et l'avait honoré comme le sauveur de la patrie. Les croisés étaient éloignés de leur pays, entourés d'enne-

[1] *Les huèses vermoilles*; Villehard., 116, 164. Les brodequins de pourpre étaient le premier signe de la dignité impériale à Byzance; *Guil. Tyr.*, XV, 23: *Ocreis insignitus purpureis ab universis legionibus certatim est appellatus.* Voyez Du Cange, qui montre que cet usage existait déjà chez ceux qui recevaient les honneurs du triomphe à Rome. Baudouin se conforma, lors de son couronnément, aux usages des vaincus: *Caligis rubeis secundum morem indutus*; Albericus.

mis dont le nombre s'augmentait chaque jour, privés de l'appui dans l'attente duquel ils avaient dépensé le restant de leur argent pour le voyage. Peut-être furent-ils pendant quelque temps indécis, mais le devoir, le sentiment de l'honneur, la nécessité l'emportèrent bientôt : « Il faut tirer l'épée, venger l'empereur, » tel fut le cri universel. Cependant ils ne prévoyaient pas qu'ils seraient victorieux et même qu'ils s'empareraient de la ville[1].

Les chefs français et le duc de Venise délibérèrent entre eux ; ayant invité à une assemblée les évêques, les prélats et deux envoyés du pape, ceux-ci persuadèrent aux croisés que celui qui s'est rendu coupable d'une pareille trahison envers son souverain n'a aucuns droits à l'empire, que tous ses partisans étaient complices du meurtre de l'empereur, et que d'ailleurs ils sont tous des schismatiques : « Nous vous assurons donc, déclarèrent les ecclésiastiques, « que la guerre est juste. Si votre projet est de soumettre le pays « au Siége de Rome, alors vous jouirez de tous les bienfaits spiri- « tuels que le pape accorde à tout croisé qui meurt après s'être « confessé et avoir fait pénitence. » Ce langage ranima le courage des barons ; rarement un jour se passa sans combats sur terre ou sur mer.

La famine les pressait aussi vivement que l'ennemi. Le prix du pain s'était élevé en trois jours de deux à vingt-six liards de Paris. Quelques vivres amenés par un vaisseau de Brindes ne produisirent qu'un soulagement passager. L'armée fut obligée de manger de la chair de cheval ; pour se procurer une autre nourriture, il fallait la chercher à main armée et à l'aide de nombreux escadrons. Un jour, une troupe de vaillans chevaliers, commandée par Henri de Flandre, osa faire une excursion vers Philée sur la mer Noire, d'où elle envoya dans le camp à ses compagnons beaucoup de provisions et de butin. Murzufle en fut informé ; afin de les surprendre à l'improviste, il sortit pendant la nuit de Constantinople avec un corps d'armée, et se plaça en embuscade. Lorsqu'il en sortit, la plus grande partie des Latins était déjà passée. Mais au lieu de les séparer et de leur couper la retraite, il se trouva tout-à-coup cerné par eux, leur avant-garde étant revenue promptement sur ses pas. Murzufle sauva difficilement sa vie ; un grand nombre des siens périrent. Ses armes, son bouclier tombèrent au pouvoir des Latins,

1 Villehardouin. — Lettre de Baudouin. — Nicetas, *Alex. Duc.*, c. 1. — Gunther, c. 11.

et ils apportèrent dans leur camp, comme le butin le plus précieux, la bannière impériale, sur laquelle on voyait l'image de la sainte Vierge; elle avait été portée par le patriarche lui-même [1].

Murzufle tenta pour la seconde fois d'incendier la flotte. Comme l'année précédente, il fit lâcher contre elle, pendant une nuit orageuse, seize brûlots à pleines voiles. On avait eu soin de les enchaîner ensemble, afin qu'il fût plus difficile de les éloigner de la flotte. Mais cette fois encore les efforts des marins et les pieux du port auxquels les brûlots restèrent accrochés par leurs chaînes firent échouer l'entreprise. Les matelots vénitiens parvinrent bientôt à les pousser à force de rames en pleine mer, sans que la flotte eût éprouvé le plus léger dommage.

Les croisés cherchèrent à atteindre les troupes grecques sur terre. Ils prirent, comme six mois auparavant, le même chemin le long du rivage du port, traversèrent le pont du Borbyses, et parurent de nouveau devant les murs de la ville, près du palais de Blachernée. Ils attendirent long-temps si les Grecs sortiraient pour accepter le combat; mais personne ne parut, à l'exception d'un seul chevalier, qui paya de sa vie sa témérité.

Le peuple grec étant si non découragé du moins vaincu dans plusieurs petits combats, Murzufle pensa que les négociations lui seraient plus favorables. Il voulait attirer les princes de l'armée dans la ville, au nom du jeune Alexis, leur faisant dire que celui-ci désirait leur remettre les sommes promises, et, par générosité impériale, en ajouter d'autres encore plus considérables. Dandolo avertit qu'il fallait se tenir sur ses gardes; il se rendit cependant à une entrevue au couvent de Saint-Cosme. Le doge exigea avec un laconisme offensant, le paiement immédiat de 5,000 pièces d'or et la soumission au pape. Il observa qu'il n'y avait pas de garantie pour la paix à attendre de celui qui avait jeté son souverain en prison et s'était emparé de l'Empire; il devait le rétablir sur le trône, lui

[1] *Vexillum imperiale*; Ep. VII, 152. — *Nicetas*, I, c. *Villeh.*, 118. — Albericus énumère les diverses reliques qui l'entouraient; il parle d'une dent que Jésus perdit dans son enfance. — Cette image de la Vierge avait été peinte, disait-on, par l'évangéliste saint Luc, et donnée plus tard à l'Ordre de Citeaux, *Gunther*, I, c.; *Rad. Coggesh.*, p. 101. Il ne faut pas confondre cette image avec une autre que les Vénitiens prirent dans l'église de Sainte-Sophie, et que l'on regardait aussi comme un ouvrage de l'évangéliste saint Luc. Mais les Grecs prétendent avoir sauvé la première; *Hammer*, l. Mahomet la fit couper en quatre morceaux peu de temps après la prise de la ville; Hammer, *Hist. de l'Empire ott.*, I.

demander pardon, et prier les chevaliers de n'attribuer qu'à sa jeunesse la faute de ses intrigues. Murzufle opposa de vaines excuses à ces reproches. Quant à la soumission au pape, il déclara « qu'il aimait mieux faire ravager tout l'Empire que de soumettre l'Église d'Orient au pape et de marcher avec les croisés dans la Terre-Sainte. » — L'exaspération était trop grande des deux côtés pour qu'on pût espérer un résultat de cette entrevue; avant même qu'on se fût séparé, un corps de cavaliers latins s'élança de la hauteur, au grand galop, contre Murzufle qui eut de la peine à s'échapper et vit beaucoup de gens de sa suite faits prisonniers.

Les paroles du doge excitèrent dans l'âme de l'usurpateur la haine la plus violente contre le jeune Alexis. Il avait déjà cherché plusieurs fois à le faire périr par le poison; mais son odieux attentat échoua contre les antidotes ou contre le tempérament vigoureux du jeune homme. Alors il le fit étrangler dans la nuit qui succéda à cette entrevue, et pour s'assurer que les Latins ne trouveraient plus un prétexte dans la vie de son rival, il brisa lui-même avec une massue de fer les côtes du prince mourant [1]. Les honneurs impériaux qui furent rendus à ses funérailles, le deuil qu'il feignit d'étaler après sa mort, ne réussirent pas plus à donner le change qu'à laisser l'événement long-temps caché aux Latins [2].

Les réponses de Rome aux croisés et à Alexis arrivèrent trop tard. Elles ne furent écrites qu'un jour plus tôt que celui qui termina la vie du jeune prince. C'était donc inutilement que le pape exprimait sa joie de ce qu'Alexis consentait à réunir l'Eglise de son pays à l'Eglise romaine; c'était en vain qu'il l'exhortait à persévérer dans cette louable résolution, qui pouvait seule lui assurer le trône.

Innocent parlait plus sévèrement au margrave et à ses compagnons, car il se doutait bien que cette annonce de la soumission des Grecs au Siége apostolique, provenait moins de la vérité que du dessein d'excuser autant que possible le crime d'une nouvelle attaque contre les chrétiens :

« Ce n'est que lorsque le patriarche reconnaîtra la primauté de « l'Eglise romaine, leur écrivit Innocent, et qu'il demandera le

[1] Lettre de Baudouin. — Günther. — *Daru*, I, 313, évalue les 8,000 pièces d'or à 150,000 marcs, un peu plus que ce que devait encore Alexis.

[2] Günther. Selon lui, la mort d'Alexis aurait précédé les négaciations, et à cette époque les croisés n'en avaient pas encore connaissance. L'*Art de vérifier les Dates*, IV, 318, dit que le meurtre fut consommé le 8 février.

« pallium, que j'ajouterai foi à votre rapport. Quoique cette sou-« mission doive nous réjouir, l'accomplissement du vœu de la croi-« sade nous importe bien davantage. » Il observa aux évêques de Troyes et de Soissons, qu'il était bien surprenant que le patriarche, en voyant l'empereur faire cette déclaration, ne fît aucune démarche pour opérer la réunion : « C'est donc à vous, leur dit-il, « d'employer tous vos efforts pour le déterminer à cela ; sinon, « nous serons obligé de croire que cette seconde transgression « s'est faite avec votre consentement. Quand vous avez demandé « pardon pour l'attentat contre Zara, nous avons formellement « posé pour condition, que les croisés ne se permettraient pas d'oc-« cuper les pays des Grecs, ni sous le prétexte que l'empereur qui « règne sur eux est illégitime, ni sous celui qu'ils ne reconnaissent « pas le pape ; ce n'est pas pour ce motif que vous vous êtes croi-« sés. On pourrait vous accuser facilement de parjure, mais nous « voulons veiller sur votre salut. Vous, en qualité d'évêques, vous « devez travailler à ce que vos compagnons se réconcilient avec « l'Eglise et obtiennent par leur obéissance la grâce du Christ. Il « vous faudra cependant cacher ce honteux mépris des ordres apos-« toliques aux Grecs, afin que l'étincelle du dévouement qui couve « dans le cœur de l'empereur ne s'éteigne pas [1]. »

Les croisés délibérèrent alors, non plus pour savoir s'ils continueraient la guerre, leur position les y forçait, ni sur la manière dont il fallait la faire, les circonstances le leur avaient appris, mais sur le parti à prendre dans le cas où Dieu leur accorderait la victoire. Les barons français, afin de lever d'avance toute difficulté, conclurent un traité, au nom de Dieu, avec l'illustre Henri Dandolo, duc de Venise. Ce traité portait : « Si on s'empare de la ville, tous doivent continuer d'obéir aux princes de leur armée. Tout le bien conquis par chaque particulier doit être rassemblé dans un lieu déterminé et être partagé de manière que les trois quarts des sommes promises par l'empereur appartiendront aux Vénitiens, et le quatrième quart aux Français ; quant au restant, il sera partagé par portions égales ; et quant au partage des vivres, on aura égard au nombre des têtes. Les Vénitiens doivent conserver la jouissance de tous les droits qu'ils possédaient, des possessions spirituelles et temporelles, de toutes les coutumes écrites ou non écrites qu'ils

[1] Ces lettres sont sans date ; elles se trouvent parmi des lettres de *VII Id. Febr.* — *Ep.* VI, 229-232.

avaient dans tout l'Empire. Chaque partie doit élire six hommes [1] qui seront chargés d'un commun accord, selon leur conscience et sous le serment de remplir leur devoir, de nommer empereur celui de toute l'armée qui portera le sceptre à l'honneur de Dieu, de la sainte Eglise romaine et de l'Empire. Dans le cas où plusieurs seraient portés par l'élection, celui qui réunira la majorité des voix sera reconnu empereur, et s'il y avait égalité de suffrages, le sort en décidera. Cet empereur doit obtenir la quatrième partie de l'Empire, les palais de Blachernée et de Buccoleon, et les trois autres quarts seront partagés entre les Vénitiens et les Français. L'église de Sainte-Sophie sera remise au clergé de la nation dans le sein de laquelle l'empereur n'a pas été pris, et ce clergé aura le droit d'élire un patriarche en l'honneur du Siége apostolique. Quant aux propriétés des églises, on en séparera ce qui sera nécessaire à leur entretien et à celui de leur clergé, le reste sera partagé selon la proportion convenue [2]. Les deux peuples s'engagèrent par serment à rester une année entière, à partir du dernier jour du mois de mars, pour soutenir l'empereur; et tous ceux qui, après cette année, voudraient séjourner dans l'Empire, seront obligés de lui prêter serment de fidélité. Chaque partie nommera douze hommes prudens et intelligens, chargés, sous serment, d'assigner les fiefs, les possessions et les dignités; et de fixer les prestations de service à faire en retour pour l'empereur et l'Empire. Chacun pourra posséder, librement et sans être molesté, son fief, en disposer selon sa volonté, le transmettre à sa descendance masculine ou féminine, à la réserve des prestations de service qui y sont attachées. Aucun membre d'un Etat en guerre avec l'un des deux peuples, ne pourra s'établir dans l'Empire, à moins que cet état n'ait fait la paix. Les deux parties s'efforceront d'obtenir du pape l'excommunication des trangresseurs du traité. L'empereur sera forcé de jurer l'inviolabilité de tous les partages et de toutes les donations. Les difficultés qui pourraient naître seront levées par le duc de Venise et par le margrave, ainsi que par six conseillers pris au sein de chacun des deux peuples. Le duc ne prêtera pas foi et hommage pour les fiefs qui

[1] Ni 10, comme le rapporte Nicetas; ni 15, comme le dit Justiniani, *Hist. Venet.*, II, 15.

[2] C'est la première trace d'une sécularisation de biens ecclésiastiques effectuée par un traité! Il y avait encore à cette époque une puissance qui pouvait déjouer ces projets, comme nous le verrons plus tard. Mais tout a bien changé jusqu'à nos jours!

lui écherront en partage, mais ceux à qui ces fiefs seraient remis, devront le faire [1]. »

Dans ce traité, se trouvait déjà le germe de mort de l'empire que les Latins allaient fonder ou conquérir. Les mêmes causes qui amenèrent la prompte dissolution du royaume de Jérusalem, se firent sentir ici. En Occident, le système féodal avait surgi et grandi en même temps que les Etats; il s'était identifié et harmonisé avec eux, quoique souvent il eût paralysé la vigueur de leur action; mais il fut transplanté en Orient comme une plante exotique dont la tige était déjà devenue trop forte. Il s'y développa tout autrement que dans les royaumes où l'autorité suzeraine du roi s'accrut avec la puissance même de la noblesse féodale; ici, où amis et ennemis devaient s'établir au milieu d'une population hostile, il y eut souvent scission entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers. Il devait être difficile à une petite troupe d'étrangers de se maintenir, en restant unis, dans des pays si étendus; cela leur devait être bien plus difficile encore en se fractionnant en parties innombrables qui n'étaient retenues que par un faible lien, dont chacune poursuivait des buts divers, sans se soucier du but général, puisque les besoins de l'Empire ne pouvaient réclamer que dans une proportion limitée les devoirs du service féodal. Enfin ce partage du pays, exécuté entre deux peuples, moins par grandes masses que selon leurs diverses convenances, et sans engagemens réciproques (de sorte qu'en cas de nécessité ils pouvaient bientôt devenir étrangers l'un à l'autre), empêcha cette unité par laquelle seule les Latins auraient pu trouver pour le trône conquis une garantie contre les attaques des grands seigneurs grecs, attaques qu'il était facile de prévoir.

Une grande activité se manifesta dans l'armée et dans la flotte; les croisés n'étaient pas sans crainte, quand ils comparaient leur petit nombre à la foule de leurs ennemis, leur position critique à l'abondance des ressources de leurs adversaires; ils réfléchirent qu'ils étaient obligés de conquérir par le fer les vivres indispensables, et qu'ils avaient dépensé pour une cause étrangère l'argent qui devait servir aux frais de leur pélerinage; ils ne laissèrent cependant pas apercevoir leurs inquiétudes. On apprêta les machines de

[1] Ce document se trouve dans *Gesta*, c. 92, edit. Paluz. ; *Murat.*, *SS.*, t. XII, 326, dans une note de la chronique de Dandolo ; Innocent, *Ep.* VII, 205, edit. Brequigny et Du Theil.

siége ; les balistes furent placées sur les vaisseaux ; les hautes échelles dressées le long des vergues ; les navires garantis contre les pierres et le feu ; tout ce qui était nécessaire à l'attaque d'une ville fut préparé : les récompenses promises devaient augmenter le courage des combattans.

Les Grecs travaillaient de leur côté avec la même ardeur aux fortifications de leur ville. Ils élevèrent les murailles et établirent des ouvrages de charpente dans toutes les positions qu'ils croyaient devoir être attaquées ; ils construisirent de nouvelles tours entre les anciennes ; celles-ci furent exhaussées jusqu'à six étages, à peu près à une portée de flèche au dessus du sol ; des ponts-levis furent fixés au sommet des tours, et les portes de la ville, du côté de la terre, furent barricadées. Mais une mesure prise par les Grecs, et qui leur fut très défavorable, fut celle d'expulser par méfiance un grand nombre de Latins qui habitaient depuis long-temps Constantinople, sans avoir égard à la caution qu'ils donnaient par leurs secours, leurs femmes et leurs enfans. Non seulement ils se privèrent de défenseurs dont ils expièrent cruellement l'absence, mais ils envoyèrent à leurs ennemis une foule d'individus destinés à leur être d'une grande utilité, à cause de leur connaissance des localités et de leur coopération forcée aux attaques contre la ville. Une partie du carême se passa dans ces préparatifs [1].

Le jeudi, 8 avril, les hommes et les chevaux furent embarqués ; chaque corps d'armée était escorté d'une petite escadre. C'était une vue magnifique que celle de la flotte qui occupait dans son étendue la longueur d'un demi mille. Elle leva l'ancre le lendemain et s'approcha, prête à l'attaque, de cette partie des murs où, depuis l'incendie de l'année précédente, la ville n'était qu'un monceau de ruines, à partir du palais de Blachernée jusqu'au couvent de Saint-Evergète. Un combat acharné s'engagea immédiatement ; les croisés débarquèrent dans plusieurs endroits au pied des murs, les échelles furent dressées, de sorte que les assaillans et les défenseurs des tours en vinrent aux mains. Cette attaque dura jusqu'à trois heures après midi : la défense vigoureuse des Grecs força enfin les Latins à se retirer avec de grandes pertes en hommes et en machines. Les vaisseaux n'avaient pas pris tous une part égale au

[1] *Günther*, c. 14, 17. — On promit 100 marcs à celui qui escaladerait le premier les murs, Günther ; 50 au second ; Cont. Guil. Tyr. — Lettre de Baudouin. — *Georg. Acropol. Chron.*, c. 5. — Abulfaradsch dit que ces exilés latins étaient trente mille.

combat; plusieurs se tenaient en pleine mer, tandis que d'autres s'approchaient si près des murs, qu'on put faire agir les balistes.

Sur le soir, on tint un conseil de guerre. Les vaillans guerriers, profondément affligés des événemens du jour, délibérèrent sur ce qu'il y avait à faire. Les Latins pensaient que la ville étant moins forte du côté de la mer, il fallait l'attaquer par là ; les Vénitiens connaissant mieux la mer, observèrent que le courant du détroit était plus puissant que l'emploi de la force humaine pour diriger les vaisseaux. Qui sait si dans leur dégoût pour toute cette expédition, suivant la réflexion de Villehardouin, un grand nombre de croisés n'auraient pas vu avec plaisir la flotte chassée par le vent et la mer loin de ces rives si fécondes en amertumes? On tomba enfin d'accord de consacrer les trois jours suivans aux préparatifs pour une nouvelle attaque. L'expérience ayant appris que l'équipage d'un seul vaisseau n'était pas assez fort pour lutter contre la garnison d'une tour, on attacha les vaisseaux deux à deux, afin que l'on pût commencer en même temps l'assaut par deux échelles.

Les tentes couleur de pourpre de l'usurpateur, brillaient sur les vastes hauteurs d'un couvent [1] situé à peu près au milieu de la ville, d'où l'on aperçoit le port. Le lundi qui précède le dimanche des Rameaux [2], la flotte s'approcha des murs bien garnis de combattans; l'assaut commença aussitôt du haut de chaque vaisseau. Le chevalier et le prêtre [3] étaient enflammés d'une égale ardeur pour le combat; le cri de guerre, *le Saint Sépulcre*, retentissait au loin, on eût dit que la terre tremblait sous le cliquetis des armes. Le combat, plus acharné que celui des trois jours précédens, demeura indécis pendant toute la matinée. Enfin, un vent frais du nord poussa les vaisseaux plus près du rivage; deux de ces vaisseaux, *le Pèlerin* et *le Paradis*, sur lesquels se trouvaient le vieil évêque de Troyes et le courageux évêque de Soissons, se placèrent sur les deux côtés d'une tour [4], près du couvent de Petrée. *Le Pèlerin* dressa les échelles contre les murs; un Vénitien et un chevalicr français s'y élancèrent et furent suivis par Jean de Choisy et

[1] Le couvent de Παντεποπτου, *celui qui voit partout*, aujourd'hui Fethije Dschamissi; *Hammer*, I, 381.

[2] Le 12 avril. Baudouin se trompe en disant : *II feria post passionem Domini.*

[3] Il est dit de l'abbé Martin de Pairis, dans *Antiq. Parisiens. in Hugo sacræ antiq. monum.*, t. II : *Velut dux alter expugnator fuvit manu et lingua.*

[4] Le fanal d'aujourd'hui.

par d'autres; la bannière de l'évêque flotta sur les murailles, les ennemis étaient battus [1].

Aussitôt que les chevaliers aperçurent du haut des vaisseaux leurs compagnons sur le sommet de la tour, ils débarquèrent, dressèrent les échelles, et se précipitèrent avec impétuosité sur les murs, de sorte qu'ils s'emparèrent en peu de temps de quatre autres tours. L'attaque fut renouvelée avec plus d'énergie par tous les vaisseaux; on enfonça trois portes; Pierre Braiequel [2], dans sa témérité et sa force héroïque, ne craignit pas de s'élancer seul dans la ville. Son apparition répandit la consternation dans la garde impériale et dans le reste de l'armée; leur frayeur le leur fit voir comme un géant; son casque était à leurs yeux un créneau d'airain; ils prirent tous la fuite; des milliers d'hommes se sauvèrent en face d'un seul.

Les autres chevaliers, heureux d'avoir conquis leur élément et de pouvoir mettre pied à terre, firent sortir les chevaux des vaisseaux et marchèrent sur le camp de l'empereur. L'armée grecque était rangée en bataille. Murzufle, effrayé à leur vue, s'enfuit au palais Buccoléon. Alors les Latins se précipitèrent sans ordre dans toutes les directions, poussant devant eux tous ceux qu'ils rencontraient, sans distinction d'âge ni de sexe. Le butin fut immense en chevaux de bataille, en chevaux de somme et en mulets. La plupart des grands seigneurs grecs se sauvèrent vers la porte de Blachernée. Plus de deux mille cadavres jonchaient les rues. Cependant, c'était le plus petit nombre qui avait été tué par les croisés, tant était encore puissante la parole de ces prêtres qui exhortaient les vainqueurs à ne pas souiller leurs mains de sang! Presque tous les Grecs frappés de mort étaient tombés victimes de la fureur des Latins expulsés de la ville.

Le jour touchait à son déclin. Les Latins, fatigués du combat et de la poursuite des fuyards, se rassemblèrent sur la place où Murzufle venait de camper. Ils jugèrent que le parti le plus sûr était de passer la nuit dans le voisinage des tours emportées d'assaut; car ils croyaient qu'il leur fallait au moins un mois pour s'emparer d'une ville renfermant tant d'églises et de palais fortifiés, et une si

[1] Cette tradition était répandue parmi les Grecs : *Urbem debere capi per angelum*. Mais, selon la *Magn. Chron. belg.*, un ange était peint sur cette partie du mur.

[2] Du Cange le regarde comme étant le même que Πετρος ὁ ἐκ Πλαντζῆς de Nicetas, dont *Hammer*, I, 94, fait un Allemand : Pierre Plank.

grande population [1]. Le comte Baudouin occupa le camp abandonné par l'usurpateur; son frère Henri prit position devant le palais de Blachernée, et le margrave pénétra plus avant dans l'intérieur de la ville [2]. Les croisés se livrèrent au repos.

Murzufle, lui, ne reposait pas. Il parcourut les rues s'efforçant de rassembler le peuple et de former de nouveaux corps d'armée. Ses exhortations ne produisirent pas plus d'effet que ses reproches; le découragement s'était emparé de tout le monde; chacun ne songeait qu'à mettre en sûreté ses trésors; un grand nombre prit la fuite. Murzufle perdit toute confiance et tout espoir. Il se rendit à la hâte au palais de Buccoléon, emmena l'impératrice Euphrosine, la femme de l'usurpateur Alexis, et sa fille Eudoxie, pour laquelle il éprouvait un amour passionné, les transporta sur un vaisseau et se sauva : c'était le cinquième empereur auquel Byzance avait obéi dans l'intervalle de huit mois. Après sa fuite, une nouvelle lutte pour cet empire en ruine s'éleva entre Théodore Ducas et Théodore Lascaris [3]. Tous les deux étaient dignes du trône, tous les deux égaux par la naissance, l'autorité et l'influence [4]. La voix du clergé décida en faveur de Lascaris, l'ami des savans, sous le patronage duquel Nicetas écrivit plus tard l'histoire de ces malheurs. Mais Lascaris aussi ne put relever le courage abattu du peuple, ni gagner l'ancienne garde du corps sans leur payer la solde. Une fuite précipitée fut le premier acte de sa dignité impériale.

Un nouveau désastre se joignit au désordre général. Pendant la nuit, la crainte d'une attaque de la part des Grecs, crainte occasionnée peut-être par le mouvement qui existait dans la ville, s'empara du corps d'armée commandé par le margrave. Un comte allemand, afin de détourner cette attaque, ordonna de mettre le feu au quartier opposé de la ville. Comme, dans la consternation universelle, personne n'était prêt à éteindre les flammes, elles s'étendirent jusqu'à la maison du grand amiral, vers l'est, et avec tant de

[1] Le *Mag. Chron. belg.* observe que même quelques jours après la prise de la ville, beaucoup de gens ne voulaient pas y croire.

[2] *Devers l'espés de la ville*, Villeh.; dans le 8e quartier, vers le Capitole.

[3] Baudouin donne à son frère le nom de Constantin; — *ad nominationem cujusdam Constantini procedunt*; et Georg. Acropol., *Chron.*, c. 6, dit que Théodore a quitté Constantinople avant le siége. Mais ce qui donne une autorité incontestable au récit de Nicetas, c'est que Théodore, et non Constantin, a porté plus tard sans conteste le titre d'empereur à Nicée.

[4] Anne, femme de Lascaris, était la fille de l'usurpateur Alexis, et veuve d'Isaac Comnène Sebastocrator.

rapidité, et exercèrent leurs ravages jusqu'au lendemain soir, sur un tiers de la ville, avec une telle violence, qu'elles incendièrent plus de maisons que n'en contenaient trois des villes les plus peuplées de la France[1].

Aussitôt que le jour commença à paraître, l'armée des Latins se prépara à de nouveaux combats, redoutant qu'ils ne fussent plus sanglans que ceux de la veille. Le palais de Blachernée se rendit sans résistance, avec tous ses trésors, au comte Henri de Flandre. Le corps d'armée du margrave s'avança lentement dans la même rue que traversaient autrefois les empereurs dans toute la pompe de la victoire, et marcha vers le palais Buccoléon. Des femmes, des enfans, des vieillards courbés par l'âge allèrent en foule à sa rencontre, croisant les doigts en forme de croix et suppliant *le saint roi margrave* (c'est lui qu'ils connaissaient le plus, et ils le regardaient comme le chef suprême de l'armée) *d'avoir pitié d'eux*. Les Grecs évacuèrent aussi ce palais avec la promesse de la vie sauve. Outre la masse des trésors les plus précieux, il y avait dans ce palais deux impératrices, sœurs des rois de France et de Hongrie, et plusieurs femmes des principaux seigneurs grecs[2].

Les croisés, après la reddition des palais impériaux, pouvaient se regarder comme maîtres de Constantinople. De dix-huit siéges soutenus depuis que Constantin y avait transporté le siége de l'empire, celui-ci fut le premier suivi de la prise de la ville[3]. Ces statues enchantées auxquelles Apollonius de Tyane avait attaché, par des arts magiques secrets, une prospérité éternelle, elles n'avaient été d'aucun secours; toutes ces superstitions païennes, toutes ces extravagances auxquelles les empereurs chrétiens se sont livrés dans des momens de danger, afin de le conjurer, elles n'avaient pu les sauver. C'est en vain qu'ils avaient enchaîné autrefois la statue de la Fortune à la Croix; c'est en vain que sous le piédestal de la colonne de porphyre reposaient la statue protectrice de Rome, ainsi que d'autres gages de prospérité impérissable, par

[1] *Günther*, c. 17, 18.

[2] Anne (appelée Agnès dans sa patrie), fille de Louis VII, femme d'Andronic Comnène qu'il avait enlevée à son cousin Alexis en même temps que le trône; et Marie (Marguerite), fille de Bela de Hongrie, femme d'Isaac l'Ange, mort depuis peu: Du Cange; *Famil. Byzan.*, 186, 167.

[3] Constantinople fut assiégée vingt-neuf fois depuis sa première fondation; elle a été prise six fois: peu de villes l'ont été aussi souvent (Jérusalem seule a été prise, dit-on, trente-deux fois); *Hammer*, I, 90.

lesquels Constantin avait espéré lier la fortune de l'ancienne capitale à la nouvelle [1]. Les événemens que les habitans avaient vus, pendant des siècles, représentés sur la colonne triomphale de l'empereur Théodose, savoir : une flotte dont l'équipage prend d'assaut une ville en appliquant les échelles contre ses murs, tout cela s'était réalisé sous leurs yeux, sans que la fureur impuissante qui n'essayait ses forces que sur la pierre morte [2] parvînt à l'empêcher. Ils pouvaient se rappeler ces prédictions obscures, ces paroles mystérieuses des poètes qui annonçaient un semblable malheur [3].

Les Grecs comme les Latins reconnaissaient la main de Dieu dans ce châtiment rigoureux de la ville. Les premiers y voyaient la punition du mépris si prolongé des prêtres et du peuple pour les lois divines, et cette impiété ne pouvait être guérie que par une douloureuse expiation : « Car comment pouvait-il en arriver autre- « ment là où les souverains grandissent dès leur enfance dans l'oisi- « veté, et pleins de dégoût pour les affaires, ne recherchent que « l'assoupissement et les plaisirs, demandent des fleurs en hiver « et des fruits au printemps? Là où ni le son des trompettes, ni « le chant des oiseaux ne réveille les habitans de leur sommeil, où « toute ardeur guerrière s'est éteinte, où tout sentiment de liberté « est mort, où toutes les oreilles sont fermées à la voix qui les « avertit! »

Les Latins regardaient cette conquête comme une juste punition de la séparation criminelle de l'Eglise qui, semblable à la robe du Christ, n'est *ni cousue ni divisée ;* comme une punition de l'orgueil avec lequel le peuple a résisté si long-temps à l'Eglise romaine, à la prééminence de saint Pierre, à la constitution établie par le Christ. Alors il leur eût été facile de répondre à cette raillerie de l'archevêque de Corfou qui leur observait, l'année précédente, que le *fondement de la prééminence de l'Eglise de Rome c'était le crucifiement de Notre-Seigneur par des soldats romains.* A leurs yeux, la main de Dieu s'appesantissait, dans sa co-

[1] *Hammer*, I. — Heyne, *De interitu op. ser. art.*, p. 308.

[2] Ils croyaient déjouer l'entreprise des Latins en brisant les statues qui les menaçaient de malheurs ; *Günther*, c. 21.

[3] Andr. Dandolo, *In chron.*, cite les paroles de la Sibylle d'Érythrée, comme ayant été accomplies à cette époque. Des écrivains anglais rapportent qu'un vieillard grec avait annoncé, en 1189, à un templier, la prochaine domination des Latins sur Constantinople. — Tzetzès, 30 ans auparavant ; Du Cange, *ad* Villeh., et Sanuto citent plusieurs de ces poètes.

lère, sur un peuple qui s'était toujours montré perfide envers ceux qui combattaient pour la Terre-Sainte ; cette conquête leur promettait celle de Jérusalem et la réalisation de l'unité de l'Église, le but suprême des desseins de la Providence; et la volonté de l'Éternel était, suivant eux, de glorifier l'Occident par la possession du trésor des reliques dont les Grecs s'étaient rendus indignes. Ils croyaient pouvoir regarder comme un signe manifeste de la protection divine le temps où avait été effectuée la prise de la ville : l'armée du Seigneur était entrée victorieuse dans la ville impie pendant les jours où le Seigneur lui-même avait fait son entrée dans la Ville Sainte pour le triomphe de sa Passion. Suivant les croisés, la faveur accordée par les Grecs aux mortels ennemis de la foi, d'avoir une mosquée dans la ville, méritait un tel châtiment, voilà pourquoi il fallait tout autant se réjouir de cette conquête que si on s'était emparé de la Ville Sainte elle-même, parce que les ennemis se trouvaient privés d'un secours important. C'est donc avec justice que, par une expédition entreprise uniquement en l'honneur du Siége apostolique, l'Empire a passé des mains des orgueilleux dans celles des humbles, des mains des récalcitrans dans celles des obéissans, des schismatiques aux catholiques. De même, plus tard, on attribua la perte de cette conquête à l'insolence, à la vanité et aux désordres auxquels se livrèrent les Latins. Parmi les croisés, il y en avait cependant qui se gardaient bien de décider si cette conquête était l'ouvrage de Dieu ou des hommes, car bien des choses démontraient que l'Eternel souffrait plutôt qu'il ne dirigeait cette entreprise [1].

Déjà à cette époque, Constantinople était devenue étrangère à tout le reste de l'Europe, mais non au même degré que de nos jours. Elle adorait le Crucifié, voilà quel était le seul lien qui la rapprochât encore de l'Occident; mais ce lien s'était relâché par la différence de doctrine, par la diversité des rits, par la direction opposée de l'enseignement du Christianisme; d'où il résulta que ni sous ce rapport, ni par ses institutions politiques, l'Empire grec ne formait un membre du grand corps spirituel auquel se rattachait l'Occident. La vie publique n'était pas la même; la législation était l'œuvre de tout autres élémens; la personne de l'empereur avait de

[1] *Nicetas*, *Alex.*, II, 4, *passim.* — *Chron. Halberst.* — *Fulcher Carnot.*, *Guil.*, *Tyr*, l'abbé *Pierre de Clugny*, parlent avec admiration de la quantité des reliques. — *Gunther*, c. II, 17. — Lettre de Baudouin. — *Tolosani*, *chron. Favent. in suppl. ad Murat. SS.*, t. III. — Sozom., Pistor., *Hist. ibid.*, t. II. — *Arn.*, *Lub.*, VI, 19.

tout autres rapports avec son entourage et les grands du pays que dans le reste de l'Europe. Quand le baron anglais allait en Espagne, il trouvait chez les gens riches, dans les châteaux des chevaliers, les caractères principaux des mœurs et coutumes de sa propre existence; quand l'Espagnol voyageait en Hongrie, il rencontrait cette même conformité; il l'aurait en vain cherchée à Constantinople. Il n'y avait point de noblesse féodale, point de dignité de chevalier, point de service des dames. L'art aussi était tout différent. En Occident, l'art avait encore cette jeunesse et cette fraîcheur de la fleur à peine éclose qui étalera plus tard toute la beauté de ses formes et de ses couleurs; à Byzance, l'art était cette fleur desséchée dont les feuilles se fanent chaque jour davantage. La joyeuse vie des troubadours, à cette époque en pleine prospérité dans quelques pays, et qui, dans d'autres, commençait à se développer, ne trouvait à Constantinople aucune faveur. Le même contraste existait pour la science. L'Eglise indépendante de l'Occident sut former des hommes plus puissans que ne pouvait en engendrer une Eglise au service des caprices de souverains fainéans ou débauchés. Même différence aussi pour le langage, qui variait à Constantinople et qui, dans tous les royaumes de l'Occident, était le même, du moins pour le service divin, pour les relations des Etats entre eux, pour les actes publics de la vie et pour l'enseignement scientifique.

Les empereurs de Byzance furent exclusivement redevables à la scrupuleuse probité des précédens croisés, de n'avoir pas vu leur empire conquis depuis long-temps par un chef latin. Ce qui arriva à cette époque montre comment une série innombrable de complications peut sortir d'une seule faute. Complications par lesquelles l'homme est forcé de se laisser dominer, au lieu de planer avec une force libre et indépendante sur les événemens. La démarche armée en faveur d'Alexis fut la première occasion qui, en définitive, entraîna les croisés, contrairement à leur volonté et à leur espérance d'un heureux succès[1], à une lutte qui eut un résultat auquel ils ne s'attendaient pas. Mais combien est opposée la conduite des croisés qui entrèrent, sous le commandement de Godefroi de Bouillon, dans la Ville Sainte, et celle de ceux qui entrèrent à Constantinople? Ne pourrait-on pas dire que la nature du but que

[1] La marche des événemens a suffisamment prouvé ce que dit Innocent, *Ep.* XI, 47 : *Ad occupationem urbis regiæ renitentes invitos attraxit.*

se proposèrent les croisés des deux expéditions se communiqua à leurs sentimens et à leurs actes? Quelle humilité, quelle joie pieuse, quel dévouement aux œuvres de bienfaisance [1] chez les libérateurs du Saint-Sépulcre! Quelle impiété, quelle cupidité, quelle dureté chez les oppresseurs de Constantinople!

Les troupes avides de butin se répandirent dans cette ville immense. Aucune prière faite même avec l'image de la Croix ne put dompter leur fureur, mettre un frein à leur convoitise, les déterminer à quelques ménagemens. Quoiqu'un ordre des chefs de l'armée eût été rendu pour protéger les femmes, les filles et les religieuses contre le viol, quoique trois évêques eussent prononcé l'excommunication contre le pillage des églises et des couvens, l'un et l'autre étaient impuissans contre les plaisirs charnels et contre la cupidité. Les palais et les temples [2], les maisons de Dieu et des habitans furent ravagés [3]. On foula aux pieds les reliques des saints révérés en tout temps avec une grande piété; le corps et le sang du Seigneur, objets d'une humble adoration quand ils étaient consacrés par leurs prêtres, furent jetés à terre afin de voler les vases précieux qui les contenaient; et ce qui était plus affligeant encore, on les profanait en s'en servant pour des usages vulgaires. Les draperies qui entouraient les images du Sauveur furent de nouveau pillées. Ni la magnificence de l'édifice, ni la sainteté du lieu, ni le trésor de l'église qui y était conservé ne purent préserver Sainte-Sophie. La table de l'autel, admirée par tous les peuples, les vases sacrés d'une valeur incalculable, tous les meubles aussi précieux par le travail que par la matière, furent brisés; le rideau du sanctuaire, dont le tissu était d'argent broché en or, évalué souvent à plus de 10,000 mines, fut mis en morceaux et partagé entre des soldats. Les habitans ne devaient-ils pas être saisis d'horreur en voyant qu'on faisait entrer des chevaux de somme dans le sanctuaire pour en emporter le butin? Un grand nombre de ces chevaux glissaient et tombaient sur le pavé de marbre, et forcés de se relever par les coups d'épée qu'on leur donnait, ils souillaient de sang et d'excrémens les saints lieux; les gémissemens de l'historien sur la profanation « de ce ciel

[1] Le récit de Guillaume de Tyr, VIII, 21, est touchant: *Certatim se mutuo vincere cupientes in operibus pietatis unanimiter desudabant.*

[2] Le continuateur de Guil. de Tyr dit: *Quant les Latins orent prise Constantinople, ils orent l'escu Dieu embracié devant eus, et tantost com ils furent eus, il le jetèrent jus et embracièrent l'escu du diable.*

[3] *Günther*, c. 18.

terrestre, de ce trône de la magnificence divine, de cette image du firmament créé par le Tout-Puissant » retentissent encore jusque dans les siècles suivans.

L'outrage vint mettre le comble à la profanation. Une fille publique s'assit dans le siége du patriarche, chanta une chanson et dansa. Des choses plus scandaleuses encore se passèrent. Ni les femmes, ni les filles, ni les vierges consacrées au Seigneur, ne furent épargnées. Dans les rues, dans les carrefours, dans les églises, on voyait des mauvais traitemens, des violences, de la débauche, on entendait les plaintes, les cris de désespoir, les gémissemens; on voyait errer çà et là des riches, des nobles, des vieillards dépouillés de leurs biens! Partout où l'on portait ses regards, apparaissaient ces étrangers sans frein; partout où on les rencontrait, il fallait leur obéir. Leur fureur éclatait à chaque parole; à chaque observation, ils tiraient l'épée, prêts à frapper! Ni la sainteté du temple, ni les voûtes souterraines, ni la solidité des maisons ne préservaient du pillage. La flatterie, les menaces, les mauvais traitemens, ils employaient tous les moyens pour découvrir les trésors. Soit qu'on indiquât le lieu où ils étaient cachés, soit qu'on les apportât soi-même, aucun contentement, aucun ménagement ne se manifestait sur ces visages farouches; aussi insolens qu'inhumains, ils chassèrent les habitans de leurs maisons, et se les partagèrent entre eux; les tombeaux mêmes des empereurs furent fouillés et ils volèrent l'or, les pierres précieuses et les couronnes de perles qu'ils y trouvaient. Le corps non putréfié de l'empereur Justinien les étonna, mais ne les effraya pas et n'arrêta pas leurs attentats criminels. Et comment pouvait-il en être autrement? Un grand nombre d'occidentaux de tous les pays ne s'étaient joints aux croisés que dans l'espérance de piller, et mille habitans de Crémone vinrent long-temps après, afin de voir s'il n'y avait plus rien à glaner.

Lorsque les églises et les palais ne présentèrent plus de butin, les Latins jetèrent leurs regards avides sur les statues d'airain qui ornaient, depuis des siècles, tant de places publiques. L'airain avait plus de prix à leurs yeux que l'art dans lequel se révèle le génie créateur de l'homme. Alors, la statue gigantesque de Junon, autrefois l'ornement et l'idole du temple de Samos, dont la tête seule suffisait à charger quatre bœufs, fut enlevée de la place de l'empereur Constantin et jetée dans une fournaise. La statue de Pâris, celle d'Aphrodite, que l'artiste avait représentée avec toutes les grâces d'une perfection juvénile, suivirent celle de Junon.

Ces sauvages vainqueurs n'éprouvèrent aucune admiration pour la richesse des bas-reliefs de l'Anémodulion, qui représentait, sous des figures charmantes, le jeu des élémens. Ils ne s'inquiétèrent pas si la gigantesque statue équestre, placée près du Taurus, dont le cheval paraissait hennir en entendant le son de la trompette, et dans tous les muscles duquel respirait une ardeur guerrière, représentait le Bellérophon de la fable domptant le Pégase, ou le Josué de la Bible, ordonnant au soleil de s'arrêter ; elle était en bronze et fusible comme les autres[1]. Ils voulaient montrer aux Grecs, par ces brutalités, combien ils respectaient peu ces statues mystérieuses, auxquelles l'opinion populaire attribuait la prospérité et la sûreté de la ville[2].

Les valeureux chevaliers qui honoraient le courage indomptable comme le plus bel ornement de l'homme libre, auraient bien pu épargner l'Hercule[3] de l'hippodrome, dans lequel Lysippe sut exprimer, d'une manière si vivante, la profonde colère du héros, à la vue de travaux indignes[4] ; mais ils ne savaient quel était ce fils de Dieu, si fécond en aventures ; ils ne connaissaient que la valeur du bronze. Le même sort atteignit cet âne et son conducteur, que César Auguste avait fait représenter en bronze sur l'emplacement de son camp, comme des messagers venant annoncer la victoire décisive remportée à Actium. Rémus et Romulus, aux mamelles de la louve, ouvrage autrefois très vénéré dans l'ancienne Rome ; l'hippopotame, avec sa queue d'écailles, les Sphinx, le monstre de Scylla, tous, sans doute, les monumens des siècles qui pré-

[1] Relation de Nicetas sur la destruction des objets d'art à Constantinople, *in Fabric., Bibl., Græc.*, t. VI, *ed.* Harles. — Nicetas. — Les Turcs, à l'époque de la prise de la ville, firent aussi entrer leurs chevaux dans les églises, particulièrement dans Sainte-Sophie, voy. *Hammer*. — *Otto de S. Blas.* — *Gunther*, c. 20. — *Chron., Crèmon., in Murat.*, t. VII. — Heyne, *Prisc. art. op. Cpoli exst., in Comm. Soc. reg. Gott.*, XI, 16. — Quelques autres regardaient cette statue équestre comme la statue de Théodose ou d'un autre empereur, surtout parce qu'il portait un globe dans la main gauche ; *Heyne*, p. 13. — Voy. *Heyne*.

[2] La tradition populaire qui rapportait que le sabot du pied gauche de devant du cheval recouvrait l'image magique d'un barbare, s'est trouvée vérifiée à l'époque de la destruction de la statue. *Nicetas*, *in Bald.*, c. 10, dit qu'elle a été détruite en 1206.

[3] Il était dans l'origine à Tarente, et fut transporté de là à Rome et plus tard à Constantinople ; Heyne. — Il était si grand que sa cuisse avait la longueur d'un homme ; Nicetas.

[4] L'impératrice Euphrosine avait fait fouetter la statue peu de temps auparavant, dans un moment de caprice de femme ; Nicetas.

cédèrent le Christianisme, furent convertis en monnaie. Il en fut de même de l'Aigle d'Apolionius de Tyane, auquel la tradition attribuait, par une vertu miraculeuse et secrète, la délivrance d'insectes dangereux, et dont la position ingénieuse servait à faire connaître l'heure du jour. Ces barbares cuirassés, comme les appelle Nicetas, ne purent se laisser toucher par la statue d'Hélène aux bras blancs, qui, dans le bronze même, respirait tout amour, revêtue, par le statuaire, de toute la magie de la beauté; ses lèvres s'ouvraient comme les calices des fleurs; sa chevelure, jouet léger des vents, descendait jusqu'à ses pieds; le vêtement qui recouvrait ce corps plein de charmes avait la souplesse d'une toile d'araignée. Ils n'épargnèrent pas davantage cette gracieuse statue de femme qui tenait dans sa main droite un cavalier armé, avec autant de légèreté qu'on porte une coupe. Les conducteurs de char, dirigeant leurs chevaux vers le but de la carrière, le bœuf du Nil luttant avec un crocodile, représentés tous deux au moment où ils ramassent leurs forces pour se donner la mort, tombèrent en morceaux sous les coups des marteaux.

Ce n'était pas la sainte colère qui arma autrefois Grégoire-le-Grand contre les idoles, mais une vile cupidité qui poussait les croisés à ces actes de barbarie. Car la grande statue de la Mère de Dieu, qui ornait le Taurus, éprouva le même sort [1]. Et combien d'objets d'une moindre valeur artistique, auxquels on faisait à peine attention, au milieu de cette quantité immense de chefs-d'œuvre, et qui seraient peut-être encore conservés aujourd'hui dans les collections comme de précieux restes de l'antiquité, ont été détruits? Les croisés se conduisirent comme les Vandales sous Genséric, qui, excités par une semblable cupidité, arrachèrent les ornemens de bronze de la charpente du temple d'Agrippa à Rome. Est-ce le hasard, ou la présence d'un noble vénitien, ou la prédilection d'un chevalier ami des combats, qui sauva, parmi les nombreux chevaux de bronze et de marbre qui ornaient l'hippodrome, ces quatre chevaux que l'empereur Théodose II avait amenés de Chio, et qui, aujourd'hui, placés sur l'église de Saint-Marc à Venise [2], sont le monument de plus d'une grandeur éteinte? Mais qui peut énumérer les trésors purement spirituels qui périrent pour toujours, pendant les

[1] Sueton., *in August.*, c. 96. — *Heyne*, p. 37. — Nicetas. — *Hammer*, I, 98.

[2] *Heyne*, p. 36. *Winkelmann*, IV, 239; VI, 287. — Suivant Sanuto, *Vita dei duchi*, une jambe d'un de ces chevaux fut cassée pendant la traversée (Dominique Morosini commandait les vaisseaux de transport); Morosini désira conserver cette

tristes événemens qui se succédèrent dans le laps de temps d'une année? comment rappeler à notre curiosité leurs noms, si ceux-ci sont encore conservés quelque part?

La ville était une véritable image de deuil. Trois incendies en avaient réduit plus de la moitié en cendres; les principaux ornemens étaient ou détruits ou mutilés; les habitans erraient çà et là, sans savoir quel parti prendre, et à peine assurés de conserver la vie. Les gens de bien étaient navrés de voir la légèreté du peuple qui achetait à bon marché aux Latins beaucoup de choses précieuses, sans s'inquiéter de l'usage auquel elles avaient servi; ils étaient révoltés, en voyant la joie qu'il laissait entrevoir à la vue de la spoliation des riches. Les étrangers se livrèrent à toutes les débauches et joignirent l'insulte à la dureté. Ils firent retentir les lieux saints de chansons obscènes, on ne voyait, on n'entendait rien qui pût faire supposer que c'étaient des Chrétiens [1]. Tout ce qui avait été sanctifié par le service du temple fut destiné aux usages de la vie commune; ils faisaient cuire dans des vases sacrés leur mets favori, des filets de bœuf avec des haricots et des ognons; les statues du Christ et des saints leur servaient de siéges; les uns se promenaient dans les rues, revêtus des amples vêtemens des hauts fonctionnaires de l'Empire; les autres mettaient des bonnets de laine sur la tête de leurs chevaux, et les ornaient de chapeaux, de robes et de parures de femmes. On en voyait d'autres chargés d'écritoires, de plumes et de rouleaux de parchemin, pour montrer que les Grecs étaient un misérable peuple d'écrivassiers; d'autres encore promenaient sur des chevaux des femmes qu'ils avaient violées.

« Vous donc, s'écrie l'historien Nicetas, avec l'indignation d'un « homme profondément affligé des malheurs de sa patrie, vous « êtes donc les sages, les hommes sincères, véridiques et loyaux! « Vous qui vous dites plus pieux, plus justes, plus obéissans à Jésus- « Christ que nous autres Grecs! Vous qui avez pris sa Croix sur vos « épaules, qui avez promis, par son nom et par la parole de Dieu, « de traverser les pays chrétiens sans répandre de sang, de ne plon- « ger vos épées que dans le sang des Sarrasins, de conquérir Jérusa-

jambe comme un souvenir, le conseil la lui accorda et y fit mettre une jambe neuve: *ed io ho veduto il detto piede*, dit Sanuto. Aucune nouvelle description ne s'est aperçue, à notre connaissance, de cette mutilation et de cette réparation.

[1] Nous regarderions ce tableau de Nicetas comme exagéré, si Innocent ne faisait pas les mêmes reproches à toute l'armée, *Ep.* VIII, 132; et si Théodore Lascaris ne l'avait accusée de tout cela auprès du pape; *Ep.* XI, 47.

« lem et de respecter les femmes, en votre qualité de guerriers consacrés à Dieu! Vous êtes des vantards! Car pendant que vous avez en vue le Saint-Sépulcre, vous exercez votre fureur contre des Chrétiens; pendant que vous portez la Croix, vous la jetez dans la boue pour une poignée d'or ou d'argent! Vous ramassez des perles, et vous foulez aux pieds la perle la plus précieuse, Jésus-Christ! Les Ismaélites ont traité avec plus de modération et d'humanité Jérusalem qu'ils ont conquise; ils n'ont pas violé les femmes; ils n'ont pas jonché de cadavres le tombeau du Christ; ils n'ont pas changé la vie en mort; mais pour quelques pièces de monnaie, ils ont laissé chacun racheter sa tête, ses propriétés et sa liberté, et ils n'ont pas exercé leur rage par l'épée, l'incendie, le pillage et la famine, comme vous, qui vous appelez des Chrétiens[1]! »

Enfin plusieurs Grecs obtinrent la permission de quitter la ville. On en vit partir des troupes entières, couvertes de haillons, décharnées, pâles comme des cadavres; les uns pleuraient la perte de leurs biens, les autres leurs femmes, leurs filles; les relations d'amitié avec des Italiens établis dans la ville en avaient protégé quelques uns[2]. Plus d'un père de famille abandonnait ces lieux avec sa femme enceinte, ses enfans mineurs et ses filles défigurées par la boue, afin de se garantir contre la brutalité des croisés, car elles n'étaient pas même en sûreté dans leur fuite. Ils rencontraient des cavaliers avec leurs longues épées, le poignard à la ceinture, chargés de butin ou courant au pillage. Il est difficile qu'il y en ait eu beaucoup d'aussi heureux et d'aussi courageux que Nicetas qui, sur l'ordre des chefs de l'armée, pût trouver dans les ennemis des défenseurs pour arracher une fille à un soldat, avant qu'il n'eût le temps d'assouvir sur elle sa lubricité. Combien d'autres, qui sortirent avec Nicetas par la porte d'Or, jetèrent, pour la dernière fois, en gémissant, leurs regards sur la ville dont la magnificence était changée en désolation, dont ils ne devaient plus contempler les sanctuaires et les autels! Parmi eux se trouvait aussi le patriarche[3];

[1] Nicetas (*Murzufl.*, c. 6.) dit qu'il veut cesser d'écrire afin que le nom de ces barbares ne passe pas à la postérité.

[2] Tel que l'historien Nicetas, qui racente dans un chapitre la manière dont il a été sauvé par un marchand vénitien.

[3] Jean Cameterus (Albericus le nomma Samson) auquel Innocent a écrit, *Ep.* II, 208, au sujet de la réunion des deux églises. Il se démit l'année suivante de sa dignité (Michel Antorianus lui succéda au mois de mars 1206) et mourut à Didymotique.

sans argent, sans ceinture, sans bâton, pieds nus, revêtu seulement d'un justaucorps, assis sur un âne chétif. Et malgré leur dénuement, ils s'estimèrent heureux, quand ils furent arrivés à Selymbrie, car ils avaient échappé à tous les tourmens que la cupidité préparait à ceux qui étaient restés en arrière[1]. Mais la réception froide, les reproches immérités de leurs compatriotes, blessèrent sans doute encore plus profondément ces malheureux, éloignés de leur patrie, déchus des grandeurs, tombés de la richesse dans la pauvreté, que la pensée de la perte de leurs habitations et de leurs biens. Ils ne trouvèrent à Nicée que le soleil et la pluie, l'église et le service divin communs à tout le monde : du reste, ils étaient comme des étrangers exilés[2]; et qui sait si le chagrin et l'affliction, résultant d'un bouleversement si rapide d'existence, n'a pas avancé la mort de l'historien grec de ces événemens[3]?

Ce brillant succès, dont les Vénitiens étaient l'âme et le mobile, ne put étouffer la juste colère du pape, au sujet de la prise de Zara et du mépris de ses odres.

« A l'exemple de nos prédécesseurs, écrivit-il au duc, sans dai-
« gner lui adresser sa salutation et sa bénédiction, nous avons tou-
« jours fait tous nos efforts pour la grandeur de Venise. C'est
« pourquoi nous nous attendions si peu à la voir offenser celui qui
« élève les humbles et abaisse les orgueilleux. Toi et le peuple vé-
« nitien, vous saviez que notre fils chéri en Jésus-Christ, le roi de
« Hongrie, avait pris la Croix ; vous saviez que le Siége apostoli-
« que reçoit les croisés sous sa protection jusqu'à leur mort ou leur
« retour ; vous saviez combien nous avons recommandé fortement
« à vos messagers qui vinrent pour demander la confirmation du
« traité conclu avec les croisés, de ne point endommager les do-
« maines du roi, afin que la traversée de l'armée se fît dans la
« crainte du Seigneur. Vous n'avez tenu aucun compte de tout
« cela ; vous avez dédaigné notre légat, attaqué le roi, établi vo-
« tre camp devant Zara, appelé les Français à votre secours, souillé
« de sang vos mains, ravagé la ville, détruit les églises, renversé
« les autels, offensé la majesté divine et bravé l'Église romaine.

[1] Nicetas rapporte tous ces faits ; Villehardouin n'en dit mot.

[2] *Nicet., Bald.*, c. 11, 89.

[3] Lorsqu'en 1189, l'empereur Frédéric traversa l'empire grec, Nicetas surnommé Choniates, du nom de Chonès sa ville natale, en Phrygie, fut envoyé à Philippopolis en qualité de gouverneur ; il devint plus tard trésorier privé, grand-juge, chambellan, et mourut en 1206.

« Notre affection nous porte à vous adresser ces reproches. Quoi- « que nous désirions que l'Église de Constantinople se convertisse « par vos soins, il nous importe cependant bien davantage que la « Terre-Sainte soit secourue. C'est pourquoi nous vous exhortons « au nom de Dieu, toi et les Vénitiens, à vous réconcilier avec l'É- « glise, à laver avec les larmes du repentir la souillure des péchés, « afin que vous combattiez avec un cœur pur pour le Seigneur. « C'est sa force et non la vôtre qui vous a donné la victoire ; mais « sa longanimité veut vous conduire à la pénitence, afin que vous « demandiez humblement l'absolution de l'excommunication, et « que vous employiez ensuite toutes vos forces à reconquérir la « Terre-Sainte ; à quoi nous contribuerons autant que nous le pour- « rons, avec le secours de Dieu[1]. »

Les Latins passèrent le temps de Pâques dans la joie d'avoir changé leur pauvreté en richesses, leur disette en abondance. Après Pâques, le margrave et le duc de Venise firent publier l'ordre que, conformément au serment, tout le butin fût rassemblé. On indiqua trois églises pour le dépôt, et les hommes les plus probes des deux peuples en furent nommés gardiens. Les uns obéirent fidèlement à cet ordre ; d'autres avaient déjà pris leurs précautions, sans s'inquiéter du parjure et de la punition divine[2]. Alors, les chevaliers reprochèrent aux soldats, ceux-ci aux chevaliers, et tous aux prêtres, d'avoir caché beaucoup d'objets ; la plus grande partie du butin fut soustraite par les Vénitiens qui le transportèrent pendant la nuit dans leurs vaisseaux. Néanmoins on évalua ce qui avait été rassemblé en or, en argent, en pierreries, en vêtemens précieux, à une quantité plus grande que celle qui se trouvait dans tous les pays chrétiens ; et malgré tout ce qui avait été soustrait, les Français seuls reçurent pour leur part 500,000 marcs et 10,000 chevaux ; sur lesquels ils payèrent avant tout 50,000 marcs aux Vénitiens, et ils partagèrent le restant de manière que deux fantassins obtinrent autant qu'un cavalier, deux cavaliers autant qu'un chevalier, et qu'ils regardaient cette distribution comme plus lucrative que l'offre faite par les Vénitiens d'acheter les portions de tous

[1] *Ep.* VII, 18.

[2] Écoutons l'historien dans sa simplicité naïve : *Nostre Sires les commença mains a amer. Ha Diex ! come s'estoient leialement demouré trosque a cel point: Et damle Diex lor avoit bien mostré, que de toz lor affaires le avoit honorez et essauciez sor tote l'autre gens. Et maintes foiz ont domages li bon por les malvais* ; Villehard.

moyennant une somme convenue. On punit sévèrement ceux qui furent convaincus d'avoir soustrait quelque chose du butin. Le comte de Saint-Pol fit pendre un de ses chevaliers avec le bouclier au cou. Mais combien peu ont été découverts ! le plus grand nombre, composé d'hommes de tout rang, demeura inconnu [1].

Les trésors spirituels, tels que les reliques, furent partagés comme les autres. Byzance possédait aussi en reliques des richesses supérieures à celles de l'Occident, depuis la pierre sur laquelle Jacob avait dormi et la verge que Moïse avait changée en serpent, jusqu'à ces héros qui avaient sacrifié leur vie sous les empereurs chrétiens pour la vénération des images, signes de reconnaissance et d'édification. On y conservait non seulement quelques vêtemens de la sainte Vierge, sa quenouille [2], mais même un peu de son lait; on y exposait à la vénération des fidèles la Croix sur laquelle le Sauveur a souffert pour les hommes, des gouttes de son sang par lequel il les a réconciliés avec son Père. On montrait encore les langes dans lesquels il avait reposé, une dent de son enfance, quelques uns des cheveux de son adolescence [3], un morceau du pain qu'il a rompu avec ses disciples pendant la cène, un fragment du manteau de pourpre sous lequel il fut présenté à Pilate, et la Couronne d'Épines [4]. Constantinople prétendait avoir les reliques de la plupart des apôtres, des plus grands docteurs de l'Église, des martyrs les plus courageux de la foi. La piété des empereurs les avait entourées d'ornemens dans lesquels l'art et la matière rivalisaient de beauté et de splendeur [5].

Comme tout l'empire avait été obligé, pendant des siècles, de livrer les restes les plus précieux de l'art ancien pour l'embellisse-

[1] *Cont. Guil. Tyr.* — Lettre de Baudouin. — Villehardouin parle de 500,000 marcs *que unes que autres* auraient reçus. *Daru*, I, 328, estime tout le butin à 200 millions de francs, monnaie actuelle; il évalue le marc à 100 francs. — *Marin*, IV, 62, ajoute encore ce qu'Alexis avait promis pour le temps où la flotte est demeurée plus long-temps qu'il n'était convenu; Villehardouin n'en parle pas. — Le cont. Guil. de Tyr. dit que les Vénitiens avaient promis 400 marcs à chaque chevalier, 200 à chaque cavalier, et 100 à chaque fantassin. En qualité d'habiles marchands, ils n'auraient pas perdu à ce marché.

[2] *Niceph. Callist.*, XIV, 2.

[3] *Rigord.*, c. 48.

[4] Louis IX, roi de France, l'acheta en 1239 de l'empereur Baudouin II (il l'avait mise en gage, à ce qu'il paraît, à Venise) pour 10,000 livres; *Albericus*, p. 573.

[5] Voyez, *Ep.* VIII, 127, l'énumération de ce que les Hongrois enlevèrent à un ecclésiastique de l'évêque de Porto.

ment extérieur de la capitale, de même les empereurs chrétiens voulaient aussi y réunir tous les objets précieux spirituels que possédaient et dont se consolaient les principales villes de leurs vastes domaines, les pépinières du Christianisme, les lieux où les apôtres et leurs disciples avaient existé. Les ecclésiastiques surtout recherchaient ces trésors. Les plus haut placés et les plus vieux d'entre eux regardant comme indigne de leur état de souiller leurs mains par des richesses terrestres, s'efforcèrent d'obtenir une plus grande part dans les reliques [1]. Toute la valeur des pierres rares dont la Croix de Notre Seigneur était ornée [2] disparut pour distribuer des parties de cette Croix ; les évêques la partagèrent avec une impartialité scrupuleuse entre les barons présens, qui envoyèrent ensuite leurs parts, à leurs yeux le butin le plus précieux de cette conquête, aux églises et aux couvens de leur patrie.

Baudouin en donna à Innocent un fragment, ainsi que beaucoup d'ornemens d'église les plus magnifiques [3]; le duc Léopold d'Autriche eut un autre fragment [4]. Beaucoup de morceaux de la Croix qui ont été conservés pendant des siècles dans les sacristies des chapitres et des couvens, furent transportés à cette époque en Occident. Quant aux autres richesses de ce genre, telles que des reliques de saints, telles que des meubles auxquels le souvenir de leurs anciens possesseurs attachait quelque valeur, etc., la plupart furent emportés à Venise [5]. On en partagea autant en France et en Angleterre. Cologne se félicita d'avoir obtenu la tête de saint Pantaléon, son patron [6]. L'église de Saint-Euchaire à Trèves fut redevable d'un semblable présent au chevalier Henri d'Ulmen [7]; une châsse d'un riche travail renfermant une dent de saint Jean-Baptiste est encore aujourd'hui conservée comme un des plus beaux joyaux dans le trésor du duc de Nassau [8]. Ce fut une époque heureuse et

[1] Günther dit de son abbé Martin : *Proposuit ut de reliquiis sanctorum aliquam sibi corraderet portionem.*

[2] Günther, *Cod. Rhen. Mosell.*, II, 147.

[3] Reynaldi, *Annal. eccl. ad ann.* 1204; *Ep.* VII, 147.

[4] *Chron. Australe.*

[5] Par exemple : outre une partie de la croix et du sang de Notre Seigneur, le corps de sainte Lucie, de saint Siméon qui a porté Jésus dans ses bras, un bras de saint Georges, un morceau de la tête de saint Jean-Baptiste, etc., etc.

[6] *Godofr. Mon.*

[7] Browen, *Annal. Trev.*, II, 101.

[8] *P. J. Krebs inscriptiones græcæ, quas lipsanotheca quædam magna continet, quæ Weilburgi asservatur.* Cette châsse fut conservée au couvent de Stubner sur

célébrée tous les ans avec solennité dans tout le diocèse de Halberstadt, celle où les reliques, les ornemens d'églises et de prêtres obtenus par son évêque[1], furent exposés aux regards et au toucher des fidèles[2]. Pendant des siècles, Amiens révéra la tête du précurseur du Christ[3]. L'évêque de Troyes reçut la coupe dont le Seigneur se servit, dit-on, à la cène[4]; celui de Soissous envoya dans son diocèse, à Bari, le bras de saint Étienne[5]. Le cardinal Pierre de Capoue apporta à Amalfi, sa ville natale, le corps de l'apôtre André[6].

Baudouin, outre ce qu'il adressa au pape, honora son suzerain de beaucoup de reliques précieuses[7] prises dans la riche chapelle du palais Buccoleon, ainsi que d'une partie du sang du Sauveur[8]. Il pensa ensuite aux églises de son pays, parmi lesquelles la cathédrale de Namur obtint les objets les plus importans[9]. A la vue de ces restes vénérés le fidèle se sentait entraîné à louer la grâce de Dieu[10]. On attribuait leur heureux transport à travers la mer et des pays dangereux à la Providence divine qui les avait protégés et mis en sûreté[11]. Partout où ils arrivaient, la nouvelle s'en répandait au loin dans le pays; c'était un jour de fête, comme il s'en présentait peu dans le cours de la vie d'un homme, quand on les transportait dans le lieu qu'ils étaient destinés à glorifier[12]. On disait de ces reliques ce que de nos jours on dit des objets d'art, que non seulement le lieu qui les possédait, mais toute la contrée d'alentour, le royaume entier pouvaient s'en enorgueillir[13]; jusqu'à ce qu'il vint un temps où l'on pensa que la piété et l'élévation de l'âme à Dieu peuvent atteindre leur essor suprême, indépendamment de

la Moselle jusqu'en 1794 et sauvée de l'invasion des Français; elle avait été, dit-on, dans l'église Sainte-Sophie.

[1] Leur liste se trouve in *Chron. Halberst.*, p. 142.

[2] *Chron. Mont. Seren.*

[3] On l'avait trouvée, la treizième année de l'empereur Théodose, dans la ville de Cyzikus; elle fut transportée à Chalcédoine et ensuite dans l'église de Saint-Jean à l'Hebdomon, d'où elle vint à Amiens; *Annales de Vienne*, LXXIV, 87.

[4] *Du Cange ad Villeh.*, 4; le *Sacro Catino*, à Gênes, lui dispute cet honneur.

[5] *Albericus.*

[6] *Chron. Amalf. fragm.*, in Murat., *Ant.*, 1, 215.

[7] *Rad. Coggesh.*

[8] Danduli, *Chron. Rigord.*, c. 48. Staindali, *Chron.*, in Oefeli, *SS.*

[9] *Dipl.* dans *Mir. Donat. belg.*, n° 81.

[10] *Rigord.*, c. 48.

[11] *Günther*, c. 22.

[12] Voyez *Rigord.*, c. 48, sur l'arrivée des reliques à Saint-Denis.

[13] *Otto de S. Blas.*, c. 49; *Günther*, c. 25.

l'excitation des sens, être éveillées et entretenues uniquement par le sentiment intérieur et spirituel ; alors on jeta dans les flammes ce qui avait été reçu autrefois au milieu des plus grandes acclamations de joie *. Cependant il ne manquait pas, même à cette époque, de gens qui élevaient des doutes sur la nature et l'authenticité des reliques et sur la légitimité de leur acquisition [1].

On tentait tous les moyens, et même on ne craignait pas de s'exposer au danger de périr, pour se procurer ces trésors supérieurs à tous les biens terrestres, et dont les plus précieux étaient soigneusement cachés par les Grecs [2]. L'abbé Martin en donna un exemple. Il savait que déjà avant la prise de la ville on était parvenu à sauver de tous les quartiers beaucoup de reliques et de trésors et qu'on les avait transportés dans une église. Les croisés firent irruption dans cette église. L'abbé n'aurait jamais osé commettre le pillage d'un temple pour s'approprier des richesses temporelles, il crut que cela lui était permis pour se mettre en possession de reliques [3]. Pendant que les soldats pillaient, il chercha l'endroit où, en qualité d'ecclésiastique, il était assuré de trouver ce qu'il désirait. Il rencontra un vieux prêtre avec une longue barbe ; l'abbé l'ayant pris pour un laïc, l'apostropha rudement : « Montre-moi ou sont les reliques les plus précieuses, sinon tu es mort ! » Le Grec bégaya quelques mots latins, pour calmer celui qui l'interpellait ; l'abbé s'expliqua plus clairement, et le Grec voyant qu'il avait à affaire à un ecclésiastique, pensa qu'il valait mieux que celui-ci reçût avec vénération les reliques, que si elles étaient profanées par les mains sanglantes des sauvages soldats. Il ouvrit alors lui-même une châsse en fer. L'abbé, dans l'ardeur de son zèle, plongea les deux mains, et lui et son chapelain remplirent leurs vêtemens [4] et coururent à la hâte au port. Ceux qui les rencontrèrent leur demandèrent s'ils avaient aussi fait du butin? *Dieu merci*, leur répondit Martin, courant vers les vaisseaux. Il y cacha les précieuses reliques dans sa chambre, leur témoignant la plus grande

* L'auteur aurait bien dû nous dire ici que ce sont les hérétiques de tous les temps qui ont *brûlé* ce que les fidèles avaient autrefois *adoré*. Les catholiques n'ont jamais cessé de vénérer ces précieux restes devant lesquels ils viennent raviver leur foi.
(A. de S.-C.)

[1] *Chron. Urspin.*, p. 236.

[2] Dandoli, *Chron.*, p. 331.

[3] Günther.

[4] *Gunther*, c. 24, contient une liste de ces reliques.

vénération pendant tout le temps que dura le désordre dans la ville; il les plaça ensuite dans un lieu sûr et les visita en secret pendant tout l'été, jusqu'à ce qu'il pût les apporter sans danger dans son pays. Le désir d'en doter sa patrie était plus puissant sur lui que la séduction de toutes les dignités et de toutes les richesses qui lui furent offertes, et qui l'eussent ou séparé de sa chère découverte ou en eussent privé son couvent [1].

Les hommes consciencieux qui ne regardaient pas la prise de Constantinople comme un accomplissement de leur vœu, croyaient que s'ils pouvaient procurer à leur patrie un trésor de ce genre, ils ne perdraient pas du moins toute la récompense promise pour la croisade [2]. C'est ainsi que le couvent de Clugny obtint d'une manière bizarre, qui nous révèle les sentimens des hommes de cette époque, la tête de saint Clément. Le chevalier Dalmatius de Sergy était profondément affligé de ne pouvoir arriver au but de son expédition après tant de fatigues sur terre et sur mer; il pria ardemment Dieu de lui inspirer ce qu'il avait à faire pour exécuter une chose égale à l'accomplissement de son vœu; il pensa à emporter dans son pays quelques reliques, il communiqua sa pensée aux deux cardinaux présens à Constantinople, qui l'approuvèrent, mais l'avertirent qu'il ne devait pas acheter ces reliques, parce que c'était défendu. Le chevalier, afin de faire une découverte de quelque valeur, resta à Constantinople jusqu'au dimanche des rameaux de l'année suivante. Alors un prêtre français lui fit connaître l'église dans laquelle on conservait la tête de saint Clément [3]. Il se rendit à l'église désignée, en la compagnie d'un religieux de l'ordre de Citeaux, demanda à voir tous les trésors de cette église, et pendant qu'il discutait à dessein avec celui qui les montrait, le prêtre s'approcha, non sans effroi, de la châsse dans laquelle se trouvait cette tête et en enleva avec précaution la mâchoire et les dents, parce qu'il n'osa pas prendre le chef entier; tous les deux s'en allèrent très lentement. « Eh bien, lui dit le chevalier, comment cela s'est-il passé? » — « Je suis content de ma part. » — « Tu n'as donc pas

[1] *Günther*, 19, 22. Le roi de Jérusalem lui offrit un évêché, d'autres dignités ecclésiastiques, le couvent du Mont-Carmel; l'abbé refusa tout.

[2] *Exceptio capitis S. Clementis Papæ et Mart. ab Cpoli in Cluniacum translati*, in *Bibl. Cluniac.*, p. 1482.

[3] Cette église était appelée (Rose) du nom du propriétaire précédent du terrain sur lequel elle était bâtie, τριακοντοφυλες, nom que porte encore la mosquée dans laquelle les Turcs la changèrent (Guldschamissi, mosquée de roses); *Hammer*, I, 383.

toute la tête? » Le prêtre ayant répondu qu'il n'en avait qu'une partie, le chevalier irrité lui dit : « Ce n'est rien que cela, va-t-en toujours avec ce que tu as; moi et mon compagnon nous verrons ce qui reste à faire. » Le chevalier frappa de nouveau à la porte du couvent. « J'ai oublié chez vous mon gant, dit-il au portier, il faut que je le cherche. » Le chevalier causa avec le moine à la porte, pendant que Dalmatius se glissa dans l'église auprès de la châsse derrière l'autel, et remercia Dieu de lui faire reconnaître la tête de saint Clément par la mâchoire qui lui manquait, car il y avait encore une autre tête à côté. Il sortit à la hâte du couvent et monta à cheval; les moines s'étant aperçus de ce qui était arrivé le poursuivirent en poussant des cris. Le chevalier remit la tête à son compagnon, lui dit de se sauver promptement, arrêta son cheval, écarta ses vêtemens, montra aux moines qu'il n'avait rien sur lui et les appela menteurs. Il se rendit alors sans retard dans son hôtellerie, plaça avec un joyeux effroi la tête vénérée dans sa chapelle et resta toute la semaine chez lui. Le samedi de Pâques, il vint de nouveau avec son compagnon, en habit de pélerin, dans l'église de ce couvent; la dévotion était le prétexte, l'autre tête était son but. Mais les moines soupçonneux leur permirent à peine de baiser les reliques et avaient pendant tout le temps les yeux fixés sur les mains des deux étrangers. « Pourquoi êtes vous si méfians? » leur demanda le chevalier. — « Hélas, il y a très peu de jours on a nous volé la relique la plus précieuse, la tête de saint Clément, répondirent les moines. » Tous les deux furent pleins de joie d'acquérir la certitude qu'ils possédaient la véritable tête. Le jour de Pâques, Dalmatius voulant s'en assurer encore, envoya dans le couvent un latin qui connaissait la langue grecque. « Un chevalier de mon peuple, dit-il aux moines, désire acheter des reliques pour de l'or, de l'argent, des maisons ou des revenus. » L'abbé lui répondit avec humeur : « Nous ne pouvons rien céder, on nous a volé tout récemment la tête de saint Clément. » Quelques Vénitiens entendirent ce colloque et dirent au messager : « Tu es peut-être un des voleurs! » Car l'abbaye était située dans le quartier vénitien. Le messager protesta qu'il ne savait rien de tout cela, mais il ne s'arrêta pas plus long-temps. Pour être encore plus sûr de l'authenticité de sa relique, Dalmatius s'informa auprès d'un Syrien, ancien chanoine de l'église du Saint-Sépulcre, qui demeurait depuis quinze ans à Constantinople, et connaissait exactement tout ce qui concernait les églises, si on ne pourrait pas trouver

dans cette ville quelques reliques de saint Clément ? Celui-ci lui donna les renseignemens suivans : « Un empereur a apporté il y a de longues années la tête de ce saint dans la capitale; mais j'ignore l'église dans laquelle elle est conservée. » Dalmatius et ses compagnons, heureux d'avoir levé tous les doutes sur l'authenticité de leur trésor, firent vœu d'en faire don à l'église de Cluny dans le cas où, avec la grâce de Dieu, ils parviendraient à la transporter au delà des mers, et s'embarquèrent. Ils attribuèrent à la jalousie du diable un ouragan terrible qui brisa les mâts et les voiles, et pendant lequel l'équipage, en danger de périr, se sauva dans des canots: ils conçurent encore une plus profonde vénération pour leur saint trésor, lorsqu'ils virent le calme suivre aussitôt leurs prières et leurs larmes répandues devant cette relique. Et avec quelle piété, avec quelle confiance dans l'intercession de saint Clément auprès du juge futur des vivans et des morts, avec quelles démonstrations de joie, les heureux religieux de l'ordre de Cluny transportèrent cette tête dans l'église de cette abbaye [1] !

La part de Venise ne fut pas la moins considérable en objets de tout genre. Une foule de dépouilles, particulièrement celles enlevées à Sainte-Sophie, vinrent orner l'église de Saint-Marc ; nous citerons, parmi les reliques, l'image de la Sainte-Vierge, peinte par saint Luc, sur laquelle reposait, selon l'opinion des Grecs, l'esprit même de la mère du Christ (Innocent avait une opinion plus éclairée à ce sujet [2]), que les Vénitiens emportèrent de Sainte-Sophie, à la grande désolation des Grecs. Ils n'avaient pas examiné avec trop de conscience jusqu'où s'étendent les droits du vainqueur, puisqu'ils menacèrent plus tard d'enlever encore ce qui restait du trésor de cette église. Outre bien des objets, dont les écrivains n'ont pas même fait mention, il suffit de rappeler le maître-autel de l'église Saint-Marc, avec ses colonnes de marbre et les portes d'airain qui, par leur magnificence, annoncent la splendeur du temple dont elles ouvrent l'entrée. Le trésor de Saint-Marc s'enrichit aussi de vases d'or, d'argent, de murex, d'ouvrages de sculpture, de tableaux, sans parler des couronnes, des ornemens impériaux couverts des pierreries les plus recherchées.

[1] Cette relation a été rédigée par le chevalier Dalmatius de Sergy lui-même.

[2] *Opinionem illam tanquam superstitiosam minime approbamus*; Ep. IX, 243. — Ep. XII, 104.

Après le partage du butin, les chefs de l'armée continuèrent à tenir conseil. Les deux empereurs étaient morts ; ils avaient occasionné la guerre par leur infidélité au traité ; la capitale se trouvait au pouvoir des croisés ; ils pouvaient donc se regarder comme autorisés à donner à l'Empire un souverain pris au milieu d'eux. La beauté du pays, la fertilité du sol, la douce température qui y régnait les fascinait. Les avantages qui en résultaient pour les expéditions dans la Terre-Sainte, la perspective d'augmenter leurs armées, le désir de lever à tout jamais les obstacles mis jusqu'à ce jour à la délivrance de Jérusalem, obstacles qui partaient de Constantinople [1], tout cela devait achever de les décider. Car le grand élan qui, pendant deux siècles, domina tous les intérêts pour arracher la Terre-Sainte aux infidèles et la rendre libre à la vénération des chrétiens, s'il céda un moment à la nécessité des circonstances, il se ranima dans toute son énergie et exalta tous les cœurs.

Après bien des délibérations, on s'accorda à choisir six électeurs dans chacun des deux principaux peuples, et à leur confier la nomination d'un empereur. Les plus prudens considérant la jalousie qui s'élèverait facilement entre celui qui serait élu et celui qui ne le serait pas, conseillèrent, en rappelant ce que le comte de Saint-Gilles avait fait autrefois après l'élection de Godefroi de Bouillon, de stipuler que celui qui obtiendrait la couronne impériale, céderait à l'autre, en retour de la prestation de foi et d'hommage, tout le pays situé au delà du canal et toutes les îles. Ceci ayant été approuvé, la nomination des électeurs eut lieu. Les Vénitiens conférent ce pouvoir important à six nobles, et les seigneurs français à six ecclésiastiques, probablement parce qu'ils espéraient une plus grande impartialité chez ceux-ci, aucun d'eux du moins ne pouvait être influencé par des espérances personnelles. Les électeurs jurèrent de donner leur voix à celui qu'ils regarderaient comme le plus capable, et le duc de Venise, le margrave et le comte Baudouin l'emportaient sur tous les autres. Les deux derniers surtout étaient généralement aimés, l'un était aussi capable que l'autre [2].

Outre les électeurs, une foule extraordinaire se rassembla, le 9 mai, au palais Buccoléon (occupé alors par le duc de Venise), l'un

[1] Lettre de Baudouin à ses évêques, in *Martene*, *Thes. nov.*, I, 792.

[2] Les noms des électeurs vénitiens se trouvent dans Ramnusius, ceux des fran[çais] dans la lettre de Baudouin. Justiniani contient d'autres noms. — *Gunther*, c.

des plus beaux palais du monde. La riche chapelle, ornée des reliques les plus dignes de vénération, dédiée à la sainte Vierge comme le phare des mortels à travers les flots de la vie terrestre [1], était le lieu de l'élection [2], à laquelle les électeurs se préparèrent par la prière. — Quelques uns avaient été d'avis, dit-on, que de même qu'il n'y avait qu'un seul pape, il ne devait y avoir aussi qu'un seul empereur; Philippe, duc de Souabe, ayant été le ressort de cette expédition, avait par sa femme Irène, fille unique de l'empereur Isaac, des droits héréditaires au trône. Un des électeurs français surtout parla de la prudence, de l'expérience, de l'activité avec lesquelles le duc de Venise avait dirigé l'expédition et fait son succès [3], et il eût facilement entraîné les autres à le nommer empereur, si le vieux Pantaléon Barbo, un des électeurs vénitiens, n'eût pas fait valoir des motifs opposés, moins par cette considération que la puissance de la république ne pourrait tenir dans l'obéissance des pays si étendus sans l'assistance des barons, que par crainte pour la liberté de sa patrie et pour son repos intérieur, si un noble était élevé si haut au dessus de tous les autres nobles. Le rang que le margrave occupait dans l'armée, son expérience dans l'art militaire, son âge plus mûr, peut-être l'autorité que lui donnaient sa taille et son allure imposante [4], furent d'un grand poids en sa faveur. Mais les habiles et prévoyans Vénitiens redoutaient le voisinage de son pays, la puissance que cette élection lui donnerait, le danger qui en résulterait pour Venise [5]. C'est pourquoi ils aimaient mieux mettre sur le trône un prince moins ambitieux, qui, par la situation de ses états héréditaires, serait incapable de s'opposer facilement aux desseins de la république, et qui pourrait cependant tirer sans peine de son royaume les nouvelles forces dont l'Empire, soumis seulement dans sa capitale, avait encore un si grand besoin. Sous ce rapport, la préférence était due à Bau-

[1] *Deiparæ* τὸν Φάρον; Du Cange, *Cplis Christ.*, p. 64. *Ep.* IX, 243, elle est appelée seulement *capella major*.

[2] Et non l'église des Apôtres, comme dit Nicetas.

[3] Danduli, *Chron.* Justiniani, en sa qualité de vénitien, dit que la couronne lui était déjà accordée, lorsque Barbo s'y opposa.

[4] *Günther*, c. 18, montre qu'on s'attendait à son élection. — Il était surnommé le géant; *Art de vérifier les dates*, X, 433.

[5] On ne peut douter que les électeurs de cette nation n'aient reçu des instructions de Dandolo. Mais Nicetas dit que Baudouin a été élu, κατὰ δόλον τε καὶ περίνοιαν τοῦ Δοὶκος Βενετίας.

douin sur Boniface, qui ne possédait qu'une petite principauté héréditaire [1]. C'était sous la bannière de Baudouin que marchait l'armée la plus nombreuse ; les autres barons français étaient ses parens, tous étaient du moins les vassaux du même suzerain, tous étaient ses compatriotes ; tandis que le margrave était isolé au milieu d'eux. A ces avantages, se joignit l'illustration de sa naissance [2], sa proche parenté avec la famille royale de France et les principaux seigneurs de ce pays, ce qui pouvait lui faciliter les moyens d'obtenir des secours considérables.

Les électeurs choisirent donc unanimement, pour la dignité impériale, celui qui l'attendait le moins. Alors l'évêque Nivelon de Soissons se présenta en qualité d'orateur, au nom des douze électeurs (chacun cherchait à lire sur leurs physionomies sur qui le choix était tombé), et dit : « Que Dieu soit loué ! Nous nous sommes accordés sur le choix d'un empereur. Vous avez tous juré de « reconnaître comme tel celui que nous élirions, et de l'assister « de toutes vos forces contre tous les opposans ! Le nouvel empereur, c'est Baudouin, comte de Flandre et du Hainaut ! » Des cris de joie s'élevèrent dans le palais ; les barons portèrent sur-le-champ l'élu à l'église ; le margrave, le premier de tous, lui prêta hommage.

Baudouin avait atteint sa trente-deuxième année ; c'était un seigneur pieux, qui se livrait tous les jours à la prière ; il était chaste, au point que, pendant l'absence de sa femme, il ne connut jamais une autre femme, et exigeait des mœurs pures de tous ses gens ; c'était un ami des ecclésiastiques, plein de libéralité envers les fondations pieuses de son pays, qu'il n'oublia pas même à Constantinople ; doux, charitable envers les pauvres, écoutant avec douceur les observations ; il devait être couronné huit jours après. Chacun se prépara à paraître à cette cérémonie dans ses plus beaux ornemens. La joie et la tristesse agitèrent alternativement l'armée pendant ce court délai ; la joie, parce que le margrave épousa Marguerite de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac ; la tristesse, parce que le vaillant Eudes de Chamlite termina son héroïque carrière.

Le dimanche, 16 mai, Baudouin se rendit en procession solennelle à l'église de Sainte-Sophie. Le comte de Saint-Pol, en qualité

[1] Nicetas dit cela positivement ; comparez Du Cange *ad* Villehard., 136.

[2] Descendant de Charlemagne ; *Gibbon*, XI, 66. Comparez, au sujet de son extraction, *Annal. Aequicinct.*, p. 548.

de connétable, porta le glaive; le margrave, en qualité de maréchal, porta le manteau. Les rues étaient couvertes, les maisons tendues de tapisseries. Selon l'usage grec, l'élu, au milieu des grandes acclamations des ecclésiastiques, des soldats et des habitans de la ville, fut revêtu des ornemens impériaux; et on lui mit les brodequins de pourpre étincelans de pierres précieuses. On lui prêta de nouveau foi et hommage; d'abord le margrave, ensuite le comte Louis de Blois, enfin les autres chevaliers et barons qui le reconduisirent au palais. Des fêtes brillantes durèrent pendant plusieurs jours; des courses à la manière des Grecs, et des tournois, eurent lieu. L'empereur distribua de riches présens aux princes et à l'armée [1].

Ainsi, l'Empire était passé des Grecs aux Latins. Ceux-ci lui donnèrent des institutions nullement destinées à le consolider; et quoique les Grecs l'aient reconquis soixante-quinze ans après, il avait reçu le coup de mort, de sorte que depuis cette époque il tomba toujours dans une plus grande décadence, jusqu'à ce qu'il succombât sous la puissance des Turcs. Ses trésors furent enlevés; une partie de ses domaines resta détachée de son territoire; des peuples étrangers, presque indépendans au milieu de la capitale, se partagèrent son commerce. Une des conséquences les plus importantes de cette conquête, fut le changement qu'elle fit éprouver à l'Empire. Lorsque Constantin transporta le siége de l'autorité impériale à Byzance, il avait sans doute aussi pour but d'en faire le centre du commerce du monde, comme l'avait été autrefois Alexandrie. Quoique le commerce d'Alexandrie se trouvât depuis long-temps dans les mains des Italiens, Constantinople était cependant toujours l'entrepôt du commerce entre l'Asie et l'Europe. Depuis la conquête par les croisés, Venise devint cet entrepôt. On vit bientôt les forces maritimes de cette république sillonner la mer Noire pour assurer la sûreté de ses établissemens et la considération de ses consuls commerciaux; et là, comme à Constantinople, toutes les faveurs que les Génois avaient obtenues jusqu'à ce jour, tous les avantages qu'ils tiraient du commerce avec ces contrées, passèrent entre les mains des Vénitiens. Ils s'emparèrent du com-

[1] *Ep.* VII, 152. *Gesta*, c. 96. — Lettre de Baudouin. — Villeh. — Nicetas. Il faisait publier deux fois par semaine dans son palais que quiconque aurait connu une autre femme que sa propre femme, ne devait pas passer la nuit au palais. — *Miræus*, p. 1207. — Nicetas. — Villeh. — Albericus. — Ramnusius.

merce important de blé, de sel et des fourrures de la Crimée, et ils entrèrent en peu de temps en relations amicales avec les Mongols qui s'avançaient, de l'intérieur de l'Asie, avec une impétuosité qui renversait tout ; bientôt après, ils envahirent la majeure partie des côtes de l'ancien Pont-Euxin. Les marchands de Venise recevaient près de la mer d'Azof les produits du midi de l'Asie, qui étaient apportés dans leurs entrepôts, par eau sur l'Indus, à dos de chameaux à travers la Bactriane, par la mer Caspienne, par la Tartarie et sur le Don [1]. Ils les transportaient par Gratz et Laybach à Vienne, et de là aux marchés de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas ; les marchands allemands apportaient en retour les produits de ces pays à Venise, et y fondèrent un entrepôt qui dura jusqu'à la ruine de la république. C'est par l'acquisition de toutes les côtes, îles et ports de l'empire romain d'Orient, par les colonies pour l'établissement desquelles Venise savait utiliser toute position favorable, que s'étendirent le commerce et la puissance maritime de cette république, que s'agrandirent ses forces et celles de ses citoyens.

C'est probablement à cette époque qu'arrivèrent à Venise les tisserands en soie [2], les ouvriers habiles en tissus d'or et de pourpre, par lesquels Venise rivalisa en peu de temps avec Lucques et surpassa la Sicile, Lisbonne et Almérie. Les chefs-d'œuvre qu'elle avait conquis augmentèrent non seulement la richesse de l'Occident, mais ils réveillèrent aussi les dispositions pour les arts. La république elle-même, qui, à cette époque, était parvenue à sa maturité, ne pouvait-elle pas avoir attiré des artistes grecs dans ses états ?

Le long séjour que les Latins firent à Constantinople ne dut pas non plus rester infructueux pour l'extension des richesses scientifiques ; quoique bien des trésors littéraires aient péri dans les trois incendies qui ont ravagé Constantinople dans l'espace de deux années, beaucoup d'ouvrages, inconnus jusqu'alors, échappèrent certainement au ravage des flammes. Si les chevaliers ne demandaient que des combats, des seigneuries et des fiefs, si les ecclésiastiques ne vivaient que pour le chant des psaumes et

[1] Le père et l'oncle de Marco Polo, connu par ses voyages, faisaient déjà le commerce avec ces contrées.

[2] *Marin.*, IV, 151. — Hullmann, *Affaires des villes de l'Allemagne.* Anderson, *Hist. du Commerce*, II, 24.

le service des églises, si les Vénitiens ne recherchaient que le lucre, il dut cependant s'en rencontrer quelques uns, dans la foule de ceux accourus, pendant plus d'un demi-siècle, à Constantinople, soit par curiosité, soit pour y trouver des richesses, des honneurs et des dignités, qui ne furent pas complétement aussi indifférens pour ces manuscrits. On sait du moins que l'ouvrage d'Aristote sur la philosophie de la nature a été apporté à Paris peu de temps après cette conquête, et y a été traduit en latin [1]. Qui sait ce que la science doit à cette expédition victorieuse, à ce séjour à Constantinople, puisque l'agriculture elle-même en éprouva une influence salutaire [2] ?

Après son couronnement, Baudouin envoya au pape des présens magnifiques en vêtemens de velours, en ornemens d'église, en calices, en croix d'or, le tout enrichi des pierreries les plus rares, et lui adressa, par un chevalier du Temple, un rapport sur les événemens de Constantinople, rapport qu'il destina aussi à l'empereur d'Occident et à toute la chrétienté. Cette dépêche parvint, à ce qu'il paraît, saine et sauve au pape; quant aux présens, quelques Génois s'en emparèrent dans le port de Modon, sans égard ni pour le donateur ni pour le destinataire, peut-être uniquement parce qu'il existait un différend entre la république et les Romains; ces Génois ne conservèrent pas long-temps leur capture, car le pape en réclama énergiquement la restitution au podestat et au peuple, les menaçant de lancer l'interdit sur Gênes.

Baudouin pria le pape, l'empereur, les prélats et tous ceux qui dans la chrétienté exerçaient une autorité, « d'exciter parmi les habitans de l'Occident, de tout rang et de tout sexe, parmi les nobles et les roturiers, le désir de venir prendre part aux immenses trésors temporels et éternels. Les richesses et les honneurs les attendent tous. Le clergé lui-même devait s'y rendre en foule avec le consentement de ses supérieurs, non pour combattre mais afin d'organiser dans la paix et l'abondance, pour le plus grand bien de l'Église. Il pensait que le Saint-Père contribuerait à sa propre gloire et à celle de l'Eglise universelle, en convoquant un concile à

[1] Un concile le prohiba en 1209 et le condamna six ans plus tard. Schrœckh, *Histoire de l'Église*, XXIV, 418. Jourdain, Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions. Paris, 1819.

[2] Le margrave de Montferrat envoya une bourse remplie de grains de millet dans ses états; depuis cette époque le millet y fut cultivé; Daru, *Hist. de Venise*, I, 349.

Constantinople, en l'honorant de sa présence et en réunissant la nouvelle Rome à l'ancienne. Si déjà, dit-il, vous avez invité la Grèce dissidente à un concile, aujourd'hui le moment favorable, le jour du salut est arrivé, le jour que les vieillards et les enfans doivent célébrer, le jour destiné à rétablir la paix et l'union. Les papes Jean, Agapète et Léon, et d'autres de vos prédécesseurs, ont aussi visité Constantinople par différens motifs. Il lui observa encore que les évêques, les abbés, et même le bas clergé s'étaient conduits si honorablement, si prudemment et si courageusement, qu'il était juste qu'ils reçussent la récompense des mains du Seigneur; et quant à lui, qui a été jugé le plus digne, il recommande le duc de Venise et ses alliés, les Vénitiens, à la bienveillance apostolique. » — Le projet de Baudouin, avant de continuer son pèlerinage au delà de la mer, était de consolider sa domination dans le nouvel empire, et d'y introduire, chose qui lui paraissait tout aussi importante, le rit latin. C'est dans cette vue qu'il appela auprès de lui, peu de temps après son couronnement, les cardinaux Pierre et Soffred que le pape avait chargés de suivre la croisade et qui étaient en Syrie [1].

L'Empire ayant reçu un chef par le couronnement de l'empereur, on allait aussi organiser l'Eglise. Conformément à la convention, Sainte-Sophie fut remise aux Vénitiens, et ceux-ci soutinrent qu'eux seuls avaient le droit d'élire un patriarche. Ainsi, pour ne pas être privés plus long-temps d'un chef spirituel, ils élurent à cette haute dignité, quoique non sans opposition et sans menace d'appel au Siége apostolique [2], le sous-diacre Thomas de l'illustre famille de Morosini [3], qui se trouvait à cette époque à Venise, sa ville natale. Il s'était consacré dans sa jeunesse à l'état monastique [4], avait séjourné pendant quelque temps à Rome, était connu du pape

[1] *Ep.* VIII, 147. — *Ep.* VII, 153. — Dans les différentes copies qui existent dans les collections, celle du rapport adressé par Baudouin à Innocent contient un supplément spécial concernant les affaires de l'Église d'Orient. *Ep.* VI, 171. — *Ep.* VII, 147, 162. — *Gesta*, c. 95.

[2] Innoc. *ad* Bald., *Gesta*, c. 96.

[3] En 1147, Dominique Morosini était doge; cent ans plus tard Marino était doge, d'après le nouveau mode d'élection qui dura jusqu'à la fin de la république. Morosina Morosini, femme du doge Marino Grimani, fut, un siècle et demi après, la deuxième et la dernière reconnue comme duchesse de Venise, couronnée (mais seulement dans le palais de son époux), et reçut du pape Clément VIII la rose sacrée.

[4] Ramnus., *De bello Cplit.*

et des cardinaux comme un homme sévère dans ses mœurs [1], prudent et suffisamment instruit. Un message du chapitre patriarchal, du duc et du nouvel empereur, apporta au pape la convention conclue au mois de mars pour être approuvée par lui, et sollicita son assentiment pour l'élection faite [2].

Aux yeux de Baudouin, une organisation solide de l'Eglise était le fondement le plus sûr du trône, et il consacra tous ses efforts à la rétablir. Il demanda au pape des bréviaires et des missels que la France possédait en grande abondance; des ecclésiastiques, surtout de la règle plus austère du couvent de Cluny, afin qu'ils introduisissent dans les églises grecques le service divin selon le rit latin. Lui-même écrivit à ce sujet en France, en Flandre et en Lorraine, et fit inviter des maîtres et des disciples de Paris à se rendre en Grèce, pour rétablir les sciences dans le pays qui avait été leur berceau : « Outre les richesses éternelles qui vous y attendent, leur dit-il, les avantages temporels dans un empire abondant en tous les biens de la terre vous appellent. » Plus tard, il envoya un grand nombre de jeunes Grecs à Paris, afin de s'instruire dans les arts, les sciences et le service divin de l'Occident. Le roi Philippe fonda pour eux auprès de son université le collége de Constantinop'e, reconnaissant aussi combien il était utile que les sujets apprissent la langue de leurs nouveaux dominateurs. Le pape lui-même, avant qu'il eût reçu communication de l'élection du patriarche, recommanda aux évêques et aux abbés placés auprès de l'armée des chrétiens, d'élire des clercs latins dans toutes les églises de Constantinople soumises au Siége apostolique, et qui célébraient le service divin selon le rit et les usages latins, car on pourrait un jour mériter des reproches pour la négligence qu'on y mettrait. Mais comme les membres ne peuvent pas exister sans une tête, il ordonna à tous les clercs latins de tout pays et de tout peuple rassemblés à Constantinople, d'élire pour leur chef un homme capable, craignant Dieu, d'un âge mûr, et instruit, afin que le légat qu'il a bientôt l'intention d'envoyer puisse approuver ce choix [3].

Comme les expéditions des croisés, exécutées contrairement à

[1] On peut lui reprocher un acte de cupidité qui modifie ce jugement, on en cite même plusieurs exemples; *Ep.* XIII, 44.

[2] *Gesta*, c. 96. *Ep.* VII, 201.

[3] *Ep.* VIII, 70. — *Chron. Lamberti patri contenti.*— *Ep.* VIII, 71. — *Collegium Cplitanum s. græcum*; Bulaei, *Hist. Univ.*, Paris, III, 10. — *Ep.* VII, 164.

l'avis et à la volonté du pape, avaient obtenu un plein succès, le prudent Dandolo crut que ses excuses seraient accueillies plus favorablement par Innocent. « Il justifia la prise de Zara par les usages de la guerre contre une ville infidèle, disant que lui et les siens se sont soumis avec patience à l'excommunication, jusqu'à ce que le cardinal Pierre les en eût absous. De là, ils ont marché, moins par une inspiration humaine que par celle de Dieu, contre Constantinople, pour rétablir sur le trône le jeune Alexis. Il lui expose tous les événemens survenus jusqu'à la prise de la ville. Il espère donc que Sa Sainteté écoutera avec faveur ses messagers et accueillera gracieusement sa demande [1]. »

Baudouin ne tarda pas à donner en fief au margrave l'île de Candie, qui lui avait déjà été promise par Alexis en récompense de ses services. L'échange contre les pays situés en Europe, de ceux situés au delà de la mer et dont la capitale devait être l'ancienne Thessalonique, rencontra une plus grande opposition. Le margrave parut y attacher un plus grand prix parce qu'ils étaient limitrophes de la Hongrie, royaume de son beau-frère, et qu'ils étaient par conséquent, sinon plus faciles à conquérir, du moins à conserver. La joie se répandit dans toute l'armée lorsqu'elle apprit le consentement donné par Baudouin à cet échange ; car la valeur et la générosité du margrave lui avaient acquis l'affection générale.

L'usurpateur Alexis vivait dans les montagnes de Rhodope, occupant la ville de Mesynopolis, et reconnu comme empereur par quelques districts voisins. Murzufle n'était qu'à quatre journées de marche de la capitale et cherchait également à se fonder un royaume. Il venait de s'emparer de Zurulum [2], ville située dans les domaines de Baudouin. Celui-ci, d'accord avec le duc de Venise, jugea qu'il était nécessaire, pendant que Constantinople était gardée par une forte garnison commandée par des barons distingués, de faire une campagne pour soumettre le reste de l'Empire. Son frère l'avait déjà précédé avec un petit corps d'armée, et toutes les villes jusqu'à Andrinople, y compris celle-ci, reconnaissaient la domination latine.

Murzufle se sauva devant Baudouin jusqu'à Mesynopolis, où il offrit à Alexis de reconnaître son autorité et de l'aider. Pendant sa fuite, il avait pris pour femme, après avoir abandonné la sienne,

[1] Ep. VII, 202 ; écrite avant la captivité de Murzufle.

[2] Chiorli, entre Rhodosto et Selymbrie.

Eudoxie, fille d'Alexis, qui avait été déjà répudiée par Étienne, Cral de Servie [1], mais il n'avait pu obtenir le consentement d'Alexis pour cette union. Celui-ci voyait en Murzufle le meurtrier de son frère et de son neveu, et redoutait en lui un rival pour l'Empire; il était donc satisfait de rencontrer cette occasion de s'emparer de sa personne. Alexis alla au devant de lui, lui promit de consentir au mariage avec sa fille, et l'invita à venir dans la ville. Murzufle s'y rendit sans crainte. Alexis le fit saisir sur-le-champ [2], priver de la vue et chasser; après ce cruel châtiment, ses partisans se dispersèrent.

Baudouin fut instruit de cet événement à Andrinople. Il laissa une garnison dans cette ville menacée par le roi des Bulgares, assura Ditymotique et Phillppopolis, et marcha contre Alexis. Tout céda sur son passage; Mesynopolis qu'Alexis avait abandonnée en se réfugiant plus avant dans les montagnes, fit aussi sa soumission. L'empereur attendit dans cette ville le margrave qui ne pouvait faire des marches aussi fortes, parce qu'il emmenait avec lui sa femme et le fils mineur de celle-ci. Lorsque Boniface fut arrivé, il chercha à déterminer l'empereur à tourner ses armes contre le roi des Bulgares, prétextant que son royaume de Thessalonique ne pouvait supporter de pareilles expéditions et qu'il lui fallait d'abord s'y faire prêter serment de fidélité. Baudouin persista dans son dessein; Boniface en fut blessé [3], et ils se séparèrent, irrités l'un contre l'autre.

Pendant que l'empereur s'avançait le long des côtes vers Thessalonique, sans cependant occuper cette ville, craignant de ne pouvoir pas retenir ses soldats dans leur ardeur de pillage, le margrave, accompagné d'un corps de chevaliers d'élite, s'empara du pays. Son exaspération contre Baudouin s'accrut de jour en jour, les instigations de sa femme ne furent pas étrangères à cette animosité. Il lui reprocha d'être plus parjure que les Grecs, et fit donner au fils aîné de sa femme le nom et les ornemens d'empereur, ce qui attirait les Grecs en foule auprès de lui [4]. Il parut ensuite devant Andrinople. La garnison de Baudouin se prépara à la résistanee,

[1] Da Murzufle elle passa à Léon Scuros. — Ce changement de femmes est une des souillures de la cour da Byzanee.

[2] Villehsrd. et Georg. Acropol. disent qu'Alexis lui avait fait préparer un bain dans laquel le forfait avait été commis.

[3] Suivant Nicetas, il soupçonnait Baudouin de vouloir le priver de son royaume.

[4] Nicet. *in Bald.*, c. I.

et son commandant informa par des courriers le duc de Venise et le comte de Saint-Pol de cette attaque du margrave.

Ceux-ci, consternés de cette dissension, et craignant avec raison que dans de pareilles circonstances on s'exposât à perdre promptement toutes les conquêtes, chargèrent le comte de Champagne, qui était en si grande faveur auprès du margrave qu'il l'éleva à la dignité de maréchal de son nouveau royaume, de se rendre avec quelques chevaliers à Andrinople; d'autres furent envoyés auprès de l'empereur; ils devaient leur proposer à tous les deux un accommodement à l'amiable et faire cesser le différend. Le tort du margrave consistait principalement en ce qu'il avait pris les armes contre son suzerain, sans avoir préalablement porté plainte contre lui, ce qui ne lui était pas permis, quand même il aurait eu des motifs légitimes de l'accuser d'un préjudice réel. Le maréchal et son compagnon, Manassès de Lille, parvinrent à conclure une trève avec Boniface et à le déterminer à demander justice aux barons à Constantinople.

Ceux-ci furent aussi joyeux de ce succès que les Grecs en étaient mécontens; car cette division leur donnait des espérances. Mais avant que les députés ne fussent arrivés et que la nouvelle de l'arrangement conclu avec le margrave lui fût parvenue, Baudouin apprit que Boniface assiégeait Andrinople; il courut à la hâte au secours de la ville. Quel malheur, si on en était venu aux mains! surtout une maladie ayant éclaté dans l'armée de l'empereur, maladie qui enleva beaucoup de braves, tels que : Pierre d'Amiens, cousin du comte Hugues de Saint-Pol, Gérard de Machicout, près de quarante autres chevaliers, le sage Jean de Noyon, dont l'éloquence avait si souvent ranimé le courage de l'armée, et beaucoup d'ecclésiastiques. Un grand nombre était resté malade dans les villes et les villages; plusieurs suivaient avec grande peine, en chaise à porteurs, leurs compagnons d'armes.

Les messagers envoyés de Constantinople rencontrèrent l'empereur sur leur route. Ils étaient chargés de lui déclarer que le duc et les barons ne souffriraient pas la prolongation de cette lutte, surtout le margrave ayant consenti à une décision arbitrale. Les compagnons de Baudouin trouvèrent très arrogant un pareil langage adressé à un empereur; mais Baudouin préféra ne pas résister et fit répondre aux messagers qu'il ne pouvait pas promettre formellement de se conformer à ce qu'on exigeait de lui, qu'il viendrait à Constantinople et laisserait le margrave en paix. L'empereur voyant

enfin qu'il était entraîné par de mauvais conseils à se brouiller avec Boniface, accepta le jugement de quelques barons. La convention précédente, en vertu de laquelle Boniface devait recevoir Thessalonique et tous ses domaines et rendre Didymotique, fut renouvelée; cette réconciliation répandit une joie universelle.

A cette époque, l'union régnait entre les chefs de l'armée et la tranquillité dans le pays. On pouvait voyager en sûreté, sans aucune escorte, depuis Constantinople jusqu'à Thessalonique. Mais des principautés grecques s'étaient formées au delà de la mer, et l'empereur se prépara aussi à s'emparer de ces provinces. On commença, au mois de septembre, par procéder à la constitution de l'Empire. Baudouin, afin d'établir cette constitution sur les bases du service féodal, et d'organiser sa cour sur le modèle de toutes les cours de l'Occident, fit venir les Assises du royaume de Jérusalem. Il ordonna d'abord un recensement des revenus des provinces, des villes et des châteaux; puis on lut les Assises dans une assemblée de barons, on admit celles qui parurent les plus utiles, et on prêta serment de les appliquer à tout l'Empire[1].

Sur les huit parties dans lesquelles les conquérans partagèrent la capitale, les Vénitiens en reçurent trois; eux qui depuis longtemps regardaient la mer comme la fiancée de leur république, prirent toutes les côtes, les ports et les îles, et laissèrent le continent aux barons. On confirma au margrave le royaume de Thessalonique. Le comte de Saint-Pol obtint la fertile Didymotique et ses domaines; Philippopolis fut érigée en duché pour Regnier de Trit; l'usurpateur Alexis lui-même ne fut pas oublié, ils honoraient encore dans ce criminel le sang de la famille royale; Nicée fut donnée pour duché au comte Louis de Blois, quoiqu'on ne l'eût pas encore conquise, car on partageait tout comme si on le possédait. Alexandrie qui était au pouvoir du sultan, la Libye et la Perse, tout ce qui en Orient avait autrefois fait partie de l'Empire de Byzance, les provinces septentrionales encore ou au pouvoir des Grecs ou subjuguées par les Bulgares, furent distribuées par le sort. Mais les services féodaux ne furent exactement précisés que l'année suivante, lorsque le podestat des Vénitiens et le comte Henri de Flandre fixèrent, pendant que Baudouin était en captivité, les conditions sui-

[1] Ramnusius. — Nicetas, *Cplis status*, c. 6. — Du Cange, *in Gloss. med. et inf. græcit.* en cite une traduction grecque; nous n'avons pas vu une traduction latine: *Liber consuetudinum Imperii romani*, *in Canciani Barbar. leg. Antiq.*, t. III.

vantes : « Si l'empereur entre en campagne, soit pour défendre, soit pour agrandir l'Empire, tous les vassaux français et vénitiens doivent le suivre depuis le 1er juin jusqu'à la Saint-Michel ; quant à ceux des vassaux qui demeurent sur une frontière ennemie, la moitié d'entre eux seulement est tenue de suivre l'empereur ; et aucun d'eux n'y est obligé si les ennemis le pressent avec force. Mais ce délai peut être augmenté, dans le cas d'une invasion ; alors l'empereur fournit aux frais faits pour la défense sur les revenus du quart de l'empire qui lui est cédé; il sera assisté d'un conseil composé de six barons vénitiens et six barons français. Dans le cas où un chevalier n'observerait pas la convention, l'empereur aura seulement le droit de l'accuser et non de le priver de son fief ; si l'empereur lèse les droits d'un autre, il peut être également accusé[1]. »

Le partage étant terminé, on vit les uns vanter leur part, les autres se plaindre, et plusieurs faire des échanges. La cupidité s'éveilla. Chacun courut prendre possession de ce qui lui était échu. De là de nouvelles extorsions, le progrès de la haine des Grecs qui rencontra sympathie chez leurs grands seigneurs exclus de toutes les places dans l'armée ; alors apparurent les titres des nouvelles seigneuries dans des diplômes[2], leurs insignes sur des écussons qui rappelaient même quelquefois la mémoire de leurs exploits. On continua à introduire à Byzance les dignitaires des cours de l'Occident et leurs fiefs et leurs services. On y voyait le connétable, le sénéchal, le maréchal, l'échanson, l'écuyer, le grand-maître d'hôtel, le grand sommelier, le panetier, le grand chambellan[3]. On conserva au duc de Venise le rang de *despotes* que lui avait donné la cour précédente, il avait seul droit de porter des brodequins de pourpre comme l'empereur, et marchait immédiatement après lui.

Les relations civiles, l'administration de la justice pour les basses classes, furent négligées par les chevaliers pour lesquels la loi était moins que l'honneur la base de la vie publique. Pourvu qu'ils

[1] Villehard. — *Günther*, c. 20. — *Confirmatio partitionis per daminum Henricum et per daminum Marinum* (*Archives de l'État d'Autriche*, publiées par Wilken, t. V, appendice).

[2] *Henricus Dandulus, D. G. Venetiarum, Dalmatiæ atque Croatiæ dux, dominus quartæ partis et dimidiæ totius imperii romani* (*Vita de duchi di Vene.., in Murat. SS.*, XXII, 530.) — *Bonifacius Marchio Montisferrati D. G. regni Thessalonicensis et Cretæ dominus*, etc.

[3] Dand. *Chron.* — *Ramnus.*, p. 149. Du Cange, *Hist. de Cple sous les emp. franc.*, p. 7. — *Ep.* XIII, 6.

conservassent inviolablement les institutions qui favorisaient et garantissaient l'intégrité de la chevalerie, l'administration des villes et les autres coutumes des Grecs vaincus pouvaient rester ce qu'elles avaient été jusqu'à ce jour ; la tentative de régler tout, de se mêler de tout, d'établir une seule et même règle pour tous les genres de vie, n'était pas encore pratiquée à cette époque. La véritable tyrannie ne consiste pas dans la direction arbitraire des plus grands intérêts par un seul, mais dans la destruction par amour pour des spéculations abstraites, des institutions et habitudes incarnées dans la vie quotidienne. Il résulta peu de changemens des lois et coutumes de l'Empire; on assura à beaucoup de villes leurs constitutions, leur organisation civile et leurs usages; tandis que de nos jours, non seulement après des conquêtes, mais même après des cessions de territoires, tout est forcé de se soumettre à une même loi, sans avoir égard aux droits existans. Les conquérans ne songeaient au moyen âge qu'à se rendre maîtres des revenus des souverains précédens.

Les Vénitiens organisèrent aussi l'administration des contrées qui leur étaient échues d'après les coutumes de leur patrie. Un grand conseil et un petit conseil réglaient les affaires de tous les citoyens établis dans les nouvelles possessions, et le podestat [1] était le représentant de la suzeraineté de la république. Toutes les conquêtes plus petites, les colonies, les établissemens et les consulats du commerce furent administrés dans le même esprit, dans les mêmes formes.

Comme on avait assigné à plusieurs barons des provinces qui n'étaient pas encore au pouvoir des Latins, plusieurs grands seigneurs grecs s'efforcèrent de se soumettre celles des contrées dans lesquelles ils exerçaient quelque autorité. Partout l'affection des habitans alla au devant de leurs désirs, partout ils trouvaient appui dans la haine contre les Latins. C'est ainsi que Théodore Lascaris s'était dirigé vers Nicée [2] et y avait cherché un asile pour y faire valoir ses droits réels ou imaginaires au trône impérial. Il ne parvint qu'avec peine à décider les habitans à recevoir sa femme; quant à lui ils ne voulaient nullement le laisser entrer. Il eut plus

[1] Plus tard, *Bailo*, nom que conservèrent les ambassadeurs vénitiens même sous la domination turque.

[2] Hammer, *Voyage de Constantinople à Brussa*, 4, Pesth. 1818, indique très exactement sa situation. Peu de villes présentent un tableau aussi triste de destruction ; elle ressemble avec ses murs bien conservés à un parc abandonné.

de succès dans la province de Brussa, où il parvint à faire accepter sa souveraineté, au nom de son beau-frère, l'usurpateur Alexis. L'assistance qu'il rencontra dans le prince persan lui donna quelque force. Ayant été reconnu pendant deux années, en qualité de souverain, dans une grande étendue de pays, il convoqua tous les grands et tous les évêques à Nicée, et y fut proclamé empereur après une courte délibération; il établit dans les fertiles et voluptueuses campagnes de l'Asie-Mineure, sur les bords du Méandre, le siége du nouvel empire, et comme le patriarche l'y suivit, il y fixa aussi le siége de l'Eglise grecque. Mais dans son voisinage, Emmanuel Maurozomenes, confiant dans le secours de son gendre, le sultan d'Iconium, s'arrogea la même dignité. Théodore Branas, le seul des grands seigneurs grecs qui s'était acquis la faveur des croisés, à cause de son mariage avec Agnès, sœur du roi de France et veuve de deux empereurs, avait obtenu un petit domaine en Thrace, dont la ville d'Apros était le chef-lieu. Michel Angelus, qui, recommandé par l'apparence de son dévouement pour les Latins, fut envoyé à Durazzo en qualité de gouverneur, fonda une souveraineté qui s'étendit sur l'Epire et une partie de la Thessalie. Un autre Alexis, neveu de l'empereur Andronic, créa peu de temps après, même avec le secours des chevaliers latins, un empire à Trébizonde sur les bords de la mer Noire. Léon Scuros chercha à conserver la souveraineté dans la Morée. C'est ainsi que l'Empire ressemblait à un vaisseau brisé par les vents et les vagues, dont chacun s'appropriait les débris épars. Et les Latins, de leur côté, ne se virent pas arracher leurs conquêtes plus promptement qu'ils ne les avaient conquises, à cause de la jalousie qui divisait leurs adversaires et les empêchait de se réunir contre l'ennemi commun. Ce fut là ce qui dévoila le plus clairement la dégradation des grands seigneurs grecs, c'est que chacun d'eux aima mieux combattre un rival pour parvenir à réaliser son ambition, que de marcher ensemble contre l'ennemi pour la délivrance de leur patrie [1].

Le margrave, afin de se procurer les ressources nécessaires pour soumettre la Thessalie et le Péloponèse, céda, pendant qu'il assiégeait Andrinople, l'île de Crète aux Vénitiens pour 1,000 marcs et 10,000 hyperpères en revenus de terres; ceux-ci prévinrent dans

[1] *Odor. Rayn.*, extrait de *Georg. Logothet.* — *Nicetas*, *Bald.*, c. 7. — *Villeh.*, 210, et Du Cange. — *Albericus*, p. 441.

ce marché les Génois, leurs rivaux. Cette île était séparée de ses possessions et il ne pouvait la garder qu'avec une force maritime. Il partit de Constantinople au mois de mars, et après avoir traversé à marches rapides les gorges de la Tempé de Thessalie, il parut devant Larisse. En vain les Grecs gardaient-ils les défilés des montagnes, en vain Léon Scuros occupait les célèbres Thermopyles, l'aspect seul des chevaliers l'épouvanta, au point qu'il s'enfuit aussitôt à Corinthe. La Béotie accueillit avec joie le margrave; il s'assura d'Athènes par une garnison; Eubée se rendit volontairement. Dans leur vol d'aigle, les Latins atteignirent l'Isthme; les Grecs se dispersèrent devant eux; Corinthe ouvrit ses portes; Argos, l'ancienne Laconie, furent soumises; et là où les vagues de la mer battent le promontoire le plus exhaussé de la Péninsule, là fut le terme de cette course victorieuse que les châteaux-forts de Corinthe et de Nauplie ne purent arrêter[1].

Vers cette époque, Thierry de Loos apprit que Murzufle errait avec quelques compagnons au delà du détroit. Il le poursuivit et l'amena prisonnier à Constantinople. Les chevaliers latins se crurent obligés de punir en lui le meurtrier de son empereur. Ils résolurent donc, sans avoir égard à ses motifs de justification, de le précipiter du haut de la colonne de Théodose, voulant le châtier plus sévèrement que par le feu, la corde ou tout autre genre de mort, tant à cause de sa haute naissance que pour avoir tenté criminellement de s'élever sur le trône. Le peuple s'était rassemblé en foule pour contempler ce spectacle; il montrait une statue représentant ce même genre de supplice, et rappelait une ancienne tradition qui annonçait qu'un jour un empereur serait ainsi précipité du haut d'une colonne. Vers la même époque, Alexis, qui avait fait crever les yeux à son frère Isaac, tomba également au pouvoir du margrave. Celui-ci expédia à Baudouin les brodequins de pourpre de l'usurpateur, et envoya Alexis prisonnier à Montferrat.

Au delà de la mer, le nombre des guerriers chrétiens qui entouraient le roi de Jérusalem était trop peu considérable, et le sultan d'Egypte aimait trop la paix, pour que des combats sérieux pussent se renouveler. Le reste de l'été se passa en excursions vers les montagnes et vers Hamah, en croisières sur les côtes, à observer et à approcher des corps ennemis, sans espérer entreprendre bientôt

[1] Danduli, *Chron.* — *Marin.*, IV, 69 *not.* — Lebret, *Hist. de Venise*, p. 459. — *Niceph. Gregoras*, c. 2.

dans ces contrées une attaque avec les forces et l'énergie nécessaires. Car quoique les chefs de l'armée à Constantinople n'eussent jamais complétement détourné leurs regards du but réel de leur pélerinage, et que les noms de *Jérusalem* et de *Sarrasins* n'eussent pas cessé de retentir dans leur bouche, les plus clairvoyans voyaient cependant que l'on ne pouvait plus songer, pour le moment, à l'accomplissement du vœu, parce que la nouvelle conquête retenait l'armée, et que la défense et l'organisation de l'Empire ne leur laissait ni le temps, ni le désir d'exécuter la croisade. Les plus pieux, au contraire, qui, depuis Venise, n'avaient pas perdu de vue la délivrance du Saint-Sépulcre, se sentaient dans l'obligation de satisfaire leur conscience. Plusieurs d'entre eux se rendirent, pendant l'automne, en Syrie, où ils rencontrèrent encore quelques Allemands, mais non pas en nombre suffisant pour réaliser avec espoir de succès une expédition, et trouvèrent les cardinaux et la plupart des autres croisés prêts à s'embarquer pour Constantinople, sur l'invitation de l'empereur Baudouin[1]. Le diocèse de Tyr dut aux efforts de l'évêque de Halberstadt, qui se chargea de l'administration de cet évêché, en l'absence de l'archevêque, beaucoup de bien spirituel, ainsi que le rétablissement des murailles de cette ville, renversées par le tremblement de terre de 1202, pour la reconstruction desquelles il dépensa tout ce qu'il avait apporté avec lui. L'année suivante, il rejoignit à Constantinople l'abbé Martin de Pairis et s'en retourna avec lui en Allemagne.

Les deux cardinaux, Pierre et Soffred, avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, conclurent avec Malek-el-Adel, sultan d'Egypte, une nouvelle trève de six ans, afin de protéger la faible autorité du roi de Jérusalem. La victoire remportée par les Latins sur les Grecs avait probablement disposé le sultan à accorder cette trève à des conditions plus favorables[2]. Les cardinaux s'aperçurent combien la renommée du triomphe des pélerins et surtout du butin et des fiefs qu'ils avaient conquis, attirait à Constantinople un grand nombre de ceux qui s'étaient séparés de l'armée; de sorte que presque tout le pays au delà de la mer était privé de défenseurs. Les chevaliers virent avec grande joie tant de braves venir les rejoindre; car les

[1] Lettre du comte de Saint-Pol au duc de Brabant. *Godofr. Mon.* — *Ep.* VIII, 126. — *Günther*, c. 21. *Chron. Halberst.*

[2] Il céda Jaffa; Lidda, Ramla (Albufaradsch dit que ce fut Nazareth au lieu de Jaffa); Wilken, *Comment. de bell. cruciat. hist. ex Abufeda*, p. 183.

pertes éprouvées, la mort de tant de compagnons, l'étendue de ce vaste pays, les combats qui les menaçaient, leur rendaient ces renforts nécessaires. Etienne de Perche, Renaud de Montmirail, les frères Hugues et Rodolphe de Tabarie, Thierry de Dendermonde, beaucoup d'autres chevaliers étaient arrivés, ainsi qu'un corps de Turcopoles et d'infanterie [1]. Baudouin donna au comte Etienne le duché de Philadelphie en fief. Une foule d'ecclésiastiques, tant étrangers qu'indigènes du royaume de Jérusalem, apparurent à la suite des cardinaux, convoitant sans doute l'héritage de l'Eglise grecque.

Pierre demeura plus long-temps à Constantinople que Soffred; celui-ci partit peu de temps après avec le margrave pour Thessalonique et de là s'en alla à Rome, où il paraît être arrivé [2] à la fin de l'année avec des lettres de l'empereur et du duc de Venise. Il apporta aussi des lettres du margrave, dans lesquelles celui-ci assurait au pape, que comme il avait pris autrefois la Croix, d'après l'exhortation apostolique, dans l'humilité et la sincérité de son cœur, de même il était encore prêt à remplir fidèlement ses engagemens. Ce fut probablement pendant ce voyage que la femme du margrave quitta, sur les représentations du cardinal et les prières instantes de son époux, la religion grecque qu'elle avait été obligée d'embrasser pour son premier mariage, et rentra dans le sein de l'Eglise latine. Baudouin eût vu avec plaisir le pape absoudre les croisés de leur vœu de se rendre dans la Terre-Sainte, et approuver la convention, en vertu de laquelle ils devaient rester encore une année à Constantinople et dans les provinces grecques, afin de consolider le nouveau trône et de soumettre complétement l'Empire [3]. Le cardinal Pierre profita de l'éloignement de son collègue, non seulement pour condescendre aux désirs de l'empereur, par une extension trop grande donnée aux pouvoirs qu'il avait reçus du pape, mais même pour absoudre les Vénitiens de l'excommunication lancée contre eux.

Innocent n'avait fait qu'une réponse générale à la lettre dans laquelle Baudouin lui exposait en détail la marche des affaires à Constantinople: « combien il se réjouit de l'heureux succès de ses armes,

[1] *Ep.* VIII, 126. — Turcopoles, *Cavalerie légère.* Raymond d'Agiles (dans *Du Cange ad Villeh.*, 168) dit: *Turcopoli dicuntur, qui vel nutriti apud Turcas, vel de matre christiana patre turca procreantur.*

[2] *Gesta*, c. 95. — *Gesta*, c. 93. — *Ep.* VIII, 133.

[3] *Ep.* VIII, 134, 126.

il prend l'empire de Baudouin sous la protection de Saint-Pierre, et il ordonne à toutes les croisés de l'aider par leurs conseils et leurs actions. Quant au secours demandé, le pape lui dit qu'il fera son possible; et qu'en attendant il observe à l'empereur combien il lui importe maintenant de soumettre l'Eglise grecque au Saint-Siége, ce qui pourra seulement assurer sa domination. Il doit aussi conserver fidèlement tous les biens ecclésiastiques, afin que ce qui est à Dieu reste à Dieu, comme ce qui est à l'empereur reste à l'empereur. » Il exprima plus explicitement aux évêques, aux prélats et aux ecclésiastiques de l'armée, sa satisfaction sur la volonté manifestée par Dieu dans la soumission de l'Empire grec à l'autorité d'un prince catholique et sur l'espoir de la réunion des deux Eglises : « A présent, Samarie s'adressera à Jérusalem, et personne ne cherchera plus le Seigneur à Dan ou à Bethel, mais tout le monde ira à Sion. Il vous importe donc d'agir dans ce sens, et alors il n'y aura bientôt plus qu'un seul pasteur et un seul troupeau. Vous devez en conséquence insister tant auprès de l'empereur qu'auprès de toute l'armée, afin qu'ils maintiennent la Grèce dans la soumission au Siége apostolique. »

Dans toutes les lettres où Innocent se prononce sur cette conquête et sur ses suites, nous ne lisons nulle part l'expression de cette joie pleine d'émotion qui accompagne l'accomplissement d'espérances depuis long-temps conçues, de projets arrêtés, et même de désirs personnels, mais nous y voyons toujours ce calme qui adore dans tous les événemens le doigt de Dieu, dirigeant tout vers un but grand et salutaire; nous y voyons ce désintéressement qui néglige comme accidentel tout accroissement d'éclat terrestre et de prétendu pouvoir pour le Siége apostolique; la volonté de Dieu est ce qui lui importe avant tout. L'honneur du Seigneur, la dignité de l'Eglise, le salut des âmes, sont toujours l'unique fin pour Innocent, le seul et unique mobile de toutes ses actions. Si, à ses yeux, ces événemens sont un châtiment pour la séparation de l'Eglise grecque du troupeau du Seigneur, sous la conduite de saint Pierre, il y aperçoit aussi « le nouveau soin que Dieu prend de cette Eglise, autrefois source si abondante d'une doctrine pure, ensuite obscurcie par les ténèbres de l'erreur, et qui est de nouveau instruite dans la parole divine, et ramenée par la Grèce au sein maternel de l'Eglise romaine, pour y renaître et y prospérer[1]. »

[1] *Ep.* VII, 153, 154. — *Ep.* XVI, 105.

Le ton de ses lettres et leur contenu justifient Innocent de tout reproche d'avoir eu en vue, pour lui ou le Siége apostolique, un accroissement d'honneurs et de pouvoirs temporels, après, et bien moins encore avant la prise de Constantinople. Ces lettres font pénétrer tout homme impartial au fond de son cœur, et prouvent clairement de quelle manière il envisageait toutes ces questions.

Le jour de la Saint-Martin, le comte Henri, frère de Baudouin, sortit de Constantinople à la tête d'un corps de chevaliers d'élite. Il s'empara d'Abydos et soumit, avec le secours des Arméniens, une grande partie des provinces situées au delà du détroit. Parmi tous ses compagnons, les ennemis n'aperçurent que Pierre de Braiequel, ce chevalier de haute taille et d'une force terrible, qui, à l'époque de l'assaut donné à la capitale, avait pris la porte. A sa vue, les Grecs prirent aussitôt la fuite. Les Latins traversèrent le mont Ida couvert de forêts, se montrant implacables contre les villes qui opposaient de la résistance, et modérés envers toutes celles qui se rendaient. Regnier de Trit fut mieux reçu à Philippopolis et dans les environs, car on y craignait beaucoup le roi des Bulgares qui s'était déjà emparé d'une partie du pays. Macaire de Sainte-Menehould parut devant Nicomédie; les Grecs avaient abandonné cette ville. Non loin de là se développait, par l'habileté de Théodore Lascaris, le germe de cette puissance sous laquelle succomba, soixante ans plus tard, l'empire latin de Byzance. Pour le moment, Lascaris, quoiqu'ayant des forces supérieures, ne put résister devant le château de Pœmanium à Pierre de Braiequel et à Payen d'Orléans. Son frère Constantin, du petit nombre des valeureux guerriers de l'empire byzantin, ne tint pas non plus devant Henri qui vint d'Adramystium. Les Grecs et les Latins s'établirent en rivaux dans ces contrées.

L'année se termina par un triste événement, tant pour Baudouin que pour les barons qui sympathisaient avec la douleur de leur prince bien-aimé. On apporta la nouvelle que Marie, l'excellente et honorée femme de l'empereur, était morte à Saint-Jean-d'Acre. Elle avait pris la Croix avec son mari, et après avoir donné le jour à une fille, nommée Marguerite[1], elle s'était embarquée pour se ren-

[1] Qui après la mort de Jeanne, sa sœur aînée, transmit les possessions de son père aux enfans de Jean d'Avesnes son premier époux, et qui par Marguerite III sa descendante, transmit tous les pays possédés par elle aux ducs de Bourgogne de la maison royale de France : de ceux-ci ils échurent de nouveau par une héritière à la maison de Habsbourg.

dre en Syrie, sur la flotte commandée par Jean de Nesle, présumant y trouver son époux. Elle y apprit son élévation au trône impérial. Mais les fatigues d'un long voyage par mer avaient miné sa santé. Peu de temps après avoir reçu, au nom de Baudoin, la prestation d'hommage de Bohémond, prince d'Antioche, et lorsqu'elle était déjà prête à s'embarquer, elle fut attaquée d'une maladie dont elle mourut en peu de jours [1]. Les vaisseaux qui devaient la transporter à Constantinople sur le trône impérial, apportèrent son corps pour être déposé dans sa tombe, à l'église de Sainte-Sophie. La mort du comte de Saint-Pol ne fut pas moins affligeante pour l'armée, déjà privée de son secours depuis la conquête, parce qu'il était alité, souffrant de la goutte qui l'emporta.

[1] *Geneal. Com. Flandr., in Martene Thes.*, l. IV. *Chron. Andreus., in d'Achery Spicil.* — *Albericus*, p. 437. — *Chron. Andreus.* dit aussi : *longa ægritudine macerata.*

LIVRE IX.

SOMMAIRE.

Provinces napolitaines; mort du comte Gauthier de Brienne. — Allemagne; Philippe se fait couronner à Aix-la-Chapelle; démarches d'Innocent en faveur d'Othon; événemens militaires. — Les croisés; jugement du pape sur la direction de la croisade; ses ordres au sujet de l'Église bizantine; voyage et arrivée du nouveau patriarche à Constantinople; guerre des croisés contre les Grecs et les Bulgares; bataille malheureuse; mesures prises après celle-ci; événemens militaires; soins du pape pour les croisés. — Royaume de Jérusalem; mort du roi; situation de ce pays.

(1205.)

Le comte Gauthier de Brienne, habitué par l'heureux succès de ses armes à faire peu de cas des Allemands, assiégeait, sans prendre de précautions ni pour ses compagnons ni pour lui-même, Sarno, situé entre Nola et Nocerra, non loin d'Herculanum. Le rusé et habile Thiébault, que Gauthier cherchait à serrer de plus près, s'y trouvait et aperçut cette insouciance de son rival. Le 11 juin, au point du jour, il sortit à l'improviste avec un corps bien armé, et attaqua le camp du comte. La plupart des soldats de Gauthier dormaient encore dans leurs tentes pour ne plus se réveiller; la frayeur en fit fuir un grand nombre. Gauthier eut encore le temps de se préparer à une vigoureuse résistance, mais sa valeur imprévoyante succomba; blessé de coups de lance et de flèche, il tomba au pouvoir de l'ennemi, fut retenu prisonnier dans le château où il croyait entrer en vainqueur, et livré à la haine de Thiébault. Peu de jours après, ayant demandé à se confesser et à recevoir le viatique, il termina sa vie, à la fleur de son âge. Après sa mort, sa femme lui donna un fils qui reçut le nom de Gauthier. Cet heureux coup de main effraya tellement le comte de Celano, qu'il leva le siége d'Allisi qui tenait aussi pour Thiébault; celui-ci rentra en vainqueur à Salerne et donna un libre cours à sa vengeance contre les habitans pour avoir accueilli Gauthier [1].

[1] *Peregrini hist. princ. Longob., in Graev. Thes.*, t. IX, 400 not. — *Anon. Chron. M. Cas. cont., in Graev. Thes.*, t. IX. — *Gesta*, c. 88. — *Rich. de S. Germ.*

Un grand changement eut lieu dans les affaires de l'Allemagne. A mesure qu'Othon était plus délaissé, son rival devenait de plus en plus puissant; soit que les princes, dégoûtés de la prolongation de cette querelle, cherchassent insensiblement à se réunir autour de Philippe, soit qu'ils fussent plus indifférens pour Othon à cause du peu de vigueur avec laquelle il poursuivait son adversaire, quoique Philippe ne se distinguât pas davantage par son activité, soit enfin que des motifs vils (ce qui est assez présumable) aient contribué à changer leurs dispositions; Philippe du moins possédait sous ce rapport des ressources incomparablement plus grandes que celles d'Othon. Ce dernier, ayant été aussi abandonné par son frère, le comte palatin, son plus jeune frère, Guillaume, et le duc Walram de Limbourg, furent à peu près les seuls princes qui lui restèrent fidèles. Innocent comparait les princes qui avaient été du parti d'Othon, « au roseau agité par les vents et manquant de la fermeté qui convient à un homme constant. La fidélité s'éprouve dans le besoin, indépendamment du succès. Il faut donc s'étonner avec raison de ce que des princes qui out librement choisi Othon pour leur roi, embrassent maintenant le parti de Philippe, lorsqu'à peine la fortune lui sourit, et n'hésitent pas à violer si légèrement leur serment par leur propre honte. »

A la fin de l'année 1204, Othon était dans son château de Lichtenberg, menant une joyeuse vie de cour, lorsqu'un message lui annonça la défection de l'archevêque de Cologne, et que le couronnement de Philippe devait avoir lieu à Aix-la-Chapelle, le jour du nouvel an. Il se mit aussitôt en marche avec quelques troupes, traversa la Westphalie, et accourut dans la fidèle ville de Cologne. Il y trouva l'archevêque de Mayence, l'évêque de Cambrai, le duc de Limbourg et son fils, et beaucoup d'autres qui lui étaient encore attachés. Mais Philippe, de son côté, avait fait venir à Aix-la-Chapelle un grand nombre de princes et une forte armée [1]. Othon voulant l'empêcher d'entrer dans la ville du couronnement, s'avança vers Bonn; beaucoup de navires chargés de vivres tombèrent en son pouvoir, et le duc Walram fit aussi un butin considérable sur terre; mais les forces de Philippe étaient trop supérieures pour qu'il fût possible de l'arrêter; en outre, Othon se blessa en montant à cheval, et fut obligé de revenir malade à Cologne [2]. Le

[1] *Registr.*, 119. — *Chron. rhythm.*

[2] *Chron. rhythm.*

duc de Souabe entra donc sans obstacle à Aix-la-Chapelle, le premier jour de l'année; il y avait appelé tous les princes de l'Empire [1]. Afin de sauver les apparences de la liberté d'élection (car il était sûr de son affaire), et pour détruire un des principaux reproches du pape, il déposa le nom et les ornemens royaux, et jura solennellement de ne les plus reprendre, s'ils ne lui étaient unanimement déférés. L'élection ayant été unanime, lui et sa femme reçurent, le premier dimanche de l'année [2], l'onction et le sacre; il voulut aussi annuler cette objection, qu'il n'avait été sacré ni au véritable lieu, ni par celui qui seul a le droit de sacrer les empereurs.—Fallait-il s'étonner de voir l'abbé Wittechind de Corbey embrasser le parti de Philippe [3], lorsqu'il contemplait dans son archevêque le modèle, et dans le comte palatin la justification d'une telle inconstance? L'évêque de Cambrai et Sigefroi de Mayence seuls protestèrent par écrit à Cologne contre l'acte arbitraire des princes à Aix-la-Chapelle, et ils menacèrent Adolphe de l'excommunication.

A Rome, on fut bientôt informé de ce couronnement; mais il paraît que Philippe ne l'avait pas annoncé officiellement, car dans les lettres du pape qui arrivèrent peu de temps après en Allemagne, il n'est fait mention de ce couronnement que par rapport à l'archevêque de Cologne. Les autres lettres se bornèrent à exhorter, à avertir et à raffermir les princes; en voici l'analyse: « L'attachement d'Othon pour la fille bientôt nubile du duc de Brabant, n'était-il pas bien capable de gagner celui-ci? Innocent défendit donc à Othon de la quitter, chose que la prudence avait déjà conseillée, et de ne rechercher une autre fiancée que si le père la lui refuse quand elle sera arrivée à un âge plus avancé. L'honneur d'être si proche parent d'un empereur, joint à la faveur du Siége apostolique, doit engager le roi d'Angleterre à soutenir très vigoureusement son neveu, non seulement avec l'abondance de ses trésors absorbés déjà en grande partie par une guerre sans but et par de vaines pompes, mais même avec les ressources qu'il puiserait dans la diminution de ses propres dépenses, pour aider plus efficacement Othon. Celui-ci avait besoin de l'argent comptant que Ri-

[1] C'était *curia solemnis* (*Godofr. Mon.*); diète, par opposition à simple *curia*, cour.

[2] Le 3 janvier. *Chron. Lamb. parvi cont.*, in *Martene Coll. ampl.*, t. V. — *Godofr. Mon.* dit que c'était le jour de l'Épiphanie, le 6 janvier.

[3] *Ann. Corbei.*, in *Leibn. SS.*, II, 310, et dans *Paulini Syntagm.*

chard lui a légué en mourant ; Jean devait donc payer cette dette sans retard [1].

« Innocent ne voulait pas croire que les forces du duc de Souabe eussent suffi pour faire changer de sentiment au landgrave de Thuringe et au roi de Bohème ; il espérait au contraire qu'ils reviendraient le plus promptement possible fidèles au roi Othon. La sentence : *Malheur à l'homme qui suit deux chemins*, et l'impossibilité de servir deux maîtres, devaient rappeler à l'archevêque de Salzbourg la conduite qu'il avait à tenir, car l'or n'est éprouvé que dans la fournaise, et les éclairs amènent bientôt une pluie rafraîchissante. Il montra au comte palatin Henri et au duc de Brabant la honte d'un nom souillé pour toujours, de ce que voyant le duc de Souabe avec des troupes supérieures, ils ont abandonné, l'un son frère, l'autre son gendre, et se sont ligués contre le roi qu'ils ont eux-mêmes élu. Trois prélats furent envoyés auprès de chacun de ces princes, avec la mission de les raffermir dans leur fidélité envers Othon, et de prononcer l'excommunication contre eux, dans le cas où ils n'obéiraient pas.

« Des reproches encore plus sévères furent adressés à ces princes ecclésiastiques devenus parjures. Innocent écrivit à l'archevêque de Trèves : « Vous avez prêté serment devant le pape lui-même, « entre les mains du légat ; nous vous avertissons pour la dernière « fois que la hache est levée contre la racine. Si beaucoup d'ecclé« siastiques de l'Eglise de Trèves sont de votre parti, leur punition « servira d'avertissement aux autres ; si toute l'Eglise partage vos « sentimens, la privation de la dignité métropolitaine devra en « être la conséquence. » Innocent engagea le prieur et les chanoines de s'efforcer de faire changer de sentimens à leur archevêque. Il compare à Ananias et à Saphira, l'abbé de Corbey et l'évêque de Paderborn, qui, peu de temps auparavant, avait prêté serment de fidélité à Othon et avait été sacré par Sigefroi de Mayence. »

C'est surtout contre l'archevêque de Cologne que le pape se montra irrité. Il écrivit à l'archevêque de Mayence, à l'évêque de Cambrai et à l'écolâtre de Saint-Géréon à Cologne : « Adolphe est « tombé dans la fosse qu'il s'est creusée. Sans égard pour son ser« ment, sans respect pour l'Eglise romaine, il a méprisé celui qu'il « a élu. Il lui a prêté serment de fidélité pour la seconde fois, mais « ce serment n'a pu fixer son inconstance. Le pape a de la peine à

[1] *Regístr.*, 116, 128, 129.

« croire qu'un prince ecclésiastique aussi élevé en dignité, soit son « ennemi au point de détruire sa propre œuvre. Néanmoins le « Siége apostolique a voulu le faire persévérer et l'amener, par des « avertissemens et des menaces, à rester fidèle au roi, afin que la « malédiction ne tombe pas sur lui le jour où sa perfidie sera con- « nue. Bien loin de suivre ces avertissemens, Adolphe a déchiré « tous les liens de l'obéissance, il s'est laissé séduire par l'argent, « il a trahi son seigneur, s'est livré au duc de Souabe, et afin de « n'avoir plus d'excuses à donner, il a couronné Philippe à Aix-la- « Chapelle, quoiqu'il ait porté lui-même un cierge, étant revêtu « de son étole, à l'époque de l'excommunication prononcée solen- « nellement par le Saint-Siége contre tous ceux qui se détache- « raient de la cause d'Othon, et contre les partisans de Philippe. » Le pape ordonna, d'après le conseil des cardinaux, de lancer l'excommunication au son des cloches, et les cierges allumés, contre l'archevêque, et de délier tous les sujets ecclésiastiques et temporels de l'obéissance envers lui. Pour ne pas laisser impuni un pareil exemple de parjure, Adolphe devait être privé de sa dignité, et si dans le délai de deux mois, il ne comparaissait pas en personne devant le Siége apostolique, un nouvel archevêque serait élu, et dans le cas où les circonstances ne le permettraient pas, les biens de l'Eglise de Cologne seraient confiés à l'administration d'un homme estimable et puissant. Cependant si, dans ce délai, il s'humiliait, revenait au parti d'Othon, et donnait caution pour sa fidélité future, on lui ferait espérer l'absolution, à la réserve des peines canoniques. Quant à ce Bruno, qui avait ménagé la défection d'Adolphe, il devait être déchu de tous ses bénéfices, sans aucun espoir de réintégration; et le chanoine Sibodo, qui non seulement avait prêté serment de fidélité au duc de Souabe, mais qui avait travaillé à séduire les vassaux de l'Eglise de Cologne en faveur de celui-ci, il serait également destitué.

Ces lettres d'Innocent furent généralement sans résultat. Les princes étaient fatigués de ces dissensions, et la puissance croissante de Philippe les attirait naturellement plus que l'autorité éloignée du pape. Ce n'était pas non plus cette autorité, mais un attachement personnel qui décida le clergé et les habitans de Cologne à rester à fidèles à Othon. Innocent leur en témoigna à tous sa joie : « Quoique votre chef se soit avili, vous n'avez cependant « pas voulu, dit-il, partager sa versatilité; vous avez préféré rester « inébranlables. Peut-être votre archevêque a-t-il communiqué

« son projet à quelques uns d'entre vous, personne ne l'a écouté : « la dignité de son église, les priviléges de la ville, auraient dû le « retenir; mais la cupidité engendre la trahison. La peine est pro- « noncée contre lui; vous devez soutenir les prélats chargés de la « faire exécuter, et ne vous détacher par aucun motif de la cause « d'Othon [1]. »

A cette époque, Cologne était la première ville de l'Allemagne, plus célèbre à l'étranger que Vienne même; brillante du triple éclat de la piété, d'une grande richesse et d'une forte bourgeoisie, elle était indépendante de son archevêque; l'industrie et le commerce avaient donné à la ville une importance, aux habitans un sentiment d'eux-mêmes, qu'on ne trouvait au même degré nulle part ailleurs en Allemagne. Vers la fin de ce siècle, il y avait à Cologne 80,000 métiers de tisserand en activité; les ouvriers en or et en argent s'efforçaient de perfectionner toujours de plus en plus leur art; et la brasserie paraît avoir été une branche non seulement lucrative mais très étendue de son industrie. Cologne était aussi le centre des relations commerciales entre la Grèce, la Hongrie, l'Allemagne orientale et les Pays-Bas; entre le Nord de la France, l'Angleterre et même le Danemarck; de sorte que son commerce s'étendait depuis ces royaumes jusqu'aux domaines de l'Empire byzantin. L'établissement de ses négocians à Londres, le grand entrepôt de marchandises qu'ils possédaient dans cette ville, sont considérés comme le germe de la Hanse. Les taxes que tous les vaisseaux naviguant sur le Rhin étaient obligés de payer à cette cité, le transport de toutes ces marchandises sur ses propres navires augmentèrent la richesse publique et la prospérité des bourgeois; et qui pourrait douter de la considération dont jouissait Cologne dans le monde commerçant de cette époque, puisque Venise elle-même se réglait sur le titre de ses monnaies [2]?

Tandis que l'archevêque Sigefroi de Mayence et l'évêque de Cambrai publiaient dans l'église de Saint-Pierre l'excommunication contre l'archevêque rebelle, les bourgeois étaient sous les armes pour défendre Othon.—Philippe convoqua les princes de l'Empire à une diète pour le jour de la Pentecôte. Adolphe y porta

[1] *Registr.*, 115, 120, 122, 126, 127. — *Registr.*, 123. — *Arn. Lub.*, VII, 1. — *Registr.*, 116, 118. — *Registr.*, 123; 124. — *Registr.*, 113, parle aussi de la *magnificentia sublimi* de l'église de Cologne. — *Registr.*, 117.

[2] Dans le traité avec les croisés, *Murat. SS.*, t. XII, les 85,000 marcs devaient être *ad pondus Coloniæ, quo utitur terra nostra.*

plainte contre les habitans de Cologne, et pressa le duc de le secourir contre la ville révoltée. Le roi ordonna aux princes une expédition contre Cologne [1].

Pendant ce temps, une ambassade envoyée par Philippe à Rome, dont faisait partie le doyen de Halberstadt, était arrivée à Venise. L'évêque Conrad de Halberstadt revenant de Saint-Jean-d'Acre, la rencontra dans cette ville, et aussitôt qu'il eut appris le but de sa mission, il se joignit à elle. Les témoignages des croisés et du roi de Jérusalem le recommandaient au pape. Par la distinction dont il honora cet évêque, Innocent espéra réussir plus sûrement à lui faire embrasser le parti d'Othon, mais Conrad répondit toujours avec fermeté que le parjure lui paraissait plus coupable que la désobéissance. Innocent avait des sentimens assez élevés et assez éclairés pour apprécier un langage aussi courageux. Il accorda à cet évêque toutes ses demandes et le congédia en lui donnant le baiser de paix et la bénédiction apostolique. Il paraît que l'évêque de Worms continuait ses menées dans l'état de l'Eglise, pendant que Philippe cherchait, de son côté, à gagner le pape par ses ambassadeurs. Cette conduite augmenta la colère d'Innocent contre le duc de Souabe. Il ordonna au patriarche d'Aquilée et à quelques abbés de se rendre sans délai auprès de lui, et de lui déclarer d'abord en particulier, et ensuite publiquement devant tous les princes, qu'il s'abstînt de soutenir l'évêque et qu'il eût à l'éviter comme un excommunié. Ils étaient chargés de lui accorder un délai d'un mois; si après l'expiration il donnait encore protection à l'évêque, ils devaient prononcer l'interdit contre son pays et faire cesser le service divin dans tout lieu où il se trouverait; car aucun empereur n'avait pris jusqu'à ce jour la liberté de transférer les évêques d'un siége à un autre, droit qui appartient exclusivement au Siége apostolique, et pour lequel le pape est prêt à sacrifier sa vie [2].

Vers la même époque, les juges nommés par le pape avaient convoqué tout le clergé et le peuple de Cologne à la cathédrale pour le jour de la fête des saints martyrs Gervais et Protais. C'est là qu'ils déposèrent, en présence d'Othon et de beaucoup de nobles, l'archevêque de sa dignité et de ses fonctions, et ordonnèrent l'élection d'un nouveau chef de l'Église. Le choix tomba sur le prieur Bruno de Bonn, que recommandaient sa parenté avec les anciens

[1] *Arn. Lub.*, VII, 5. — *Godofr. Mon.* — *La Chron. rhythm.*
[2] *Chron. Halberst.*, p. 145. — *Registr.*, 128.

comtes de Sayn, et les richesses qu'il retirait de la réunion de bénéfices considérables, dont on lui accorda la jouissance encore pour deux années. La bourgeoisie de Cologne, en ratifiant son élection, obtint la confirmation de ses franchises; l'archevêque reçut le pouvoir, dans le cas où les suffragans de son Eglise ne voudraient ou ne pourraient pas venir à son sacre, de se faire sacrer par d'autres évêques catholiques possédant la faveur du Saint-Siége. On adressa au chapitre et au clergé l'ordre de cesser toute relation avec l'évêque destitué comme avec un excommunié, et d'obéir à l'évêque élu comme à leur chef légitime [1].

Pendant que la puissance d'Othon s'écroulait, et que tout espoir disparaissait de plus en plus pour lui, que ni les efforts d'Innocent ni l'attachement des bourgeois de Cologne ne parvenaient à lui rendre une nouvelle splendeur, la prise de Goslar vint le réjouir à cause de son voisinage des biens paternels, et parce qu'il atteignit un but médité depuis long-temps; mais elle ne put avoir aucune influence sur sa position dans l'Empire. Une sortie heureuse faite par le commandant de la ville, le comte Hermann de Wernigerode, ne procura qu'un répit de courte durée, car la garnison de Harlinsberg qui coupait toutes les relations avec la ville, la pressait d'autant plus vivement; le nombre de ses défenseurs n'était pas assez considérable pour résister avec succès à un assaut, surtout les bourgeois de Brunswick s'étant avancés contre Goslar pour soutenir l'honneur de leur seigneur. Cependant le combat dura avec une grande effusion de sang à peu près un jour entier; mais ni les fossés, ni les bastions ne purent arrêter l'impétuosité des soldats d'Othon. Ils pénétrèrent enfin dans la ville à travers une brèche. On rassembla de tous côtés des charriots pour emporter le butin; il fallut huit jours pour cette opération. Outre de grandes richesses en or, en argent et en cuivre, les vainqueurs saisirent de grandes provisions de poivre et d'épiceries, que l'on ramassait par boisseaux. Cette longue résistance avait tellement exaspéré les soldats qu'ils agitaient déjà s'ils détruiraient la ville. Mais ils y renoncèrent et n'enlevèrent pas les couronnes d'or ni les choses précieuses dont depuis long-temps les rois avaient fait donation à l'église de Saint-Martin. Le roi se contenta de prendre des otages, et chercha par des actes de modération à rendre supportable aux habitans le changement de leur situation. Il eut soin de mettre

[1] *Ep.* VIII, 174-177.

une forte garnison dans la place, afin qu'on ne pût pas la lui reprendre[1].

Peu de temps se passa dans le Bas-Rhin jusqu'au moment où les archevêques de Cologne armèrent l'un contre l'autre et se livrèrent au meurtre, à l'incendie et au pillage. Les villes furent réduites en cendres, les biens confisqués aux églises, les pauvres, les veuves, les orphelins, les bourgeois paisibles accablés de vexations. Les ennemis parcouraient tous les environs de Cologne, de sorte qu'on ne pouvait plus ni entrer ni sortir en sûreté. Un corps d'arbalétriers et de lances du comte de Berg, parent de l'archevêque destitué, s'établit dans Denz, situé vis-à-vis Cologne, et arrêta la navigation du Rhin pour les marchandises et les vivres. Les bourgeois exaspérés par les flèches et les outrages qui leur arrivaient de ce côté, équipèrent des vaisseaux armés de machines, montés par des troupes, et firent une vigoureuse résistance. Plusieurs fois quelques braves passèrent le fleuve sur de petits bateaux et insultèrent le comte et ses soldats. De petites excursions furent tentées aussi contre les villes épiscopales situées sur le bord du Rhin, elles furent pillées et dévastées. Werner de Bolanden, du petit nombre de ceux qui restèrent fidèles à Othon, assiégeait la ville forte de Saint-Goar, dans laquelle les habitans des environs avaient amassé beaucoup de choses précieuses; avide de s'emparer de ces richesses, il redoublait ses efforts. On rapporte que les habitans furent redevables de leur délivrance à un miracle, et que cet événement effraya tellement le comte qu'il se retira avec ses troupes[2].

Philippe ne paraît pas avoir pris part à ces événemens militaires. Mais il se préparait à triompher de la dernière résistance dans l'Empire en s'emparant de Cologne. En attendant les secours des princes, il chercha à s'attacher ceux-ci par des services, et les villes disposées en sa faveur par des franchises. Après la Nativité de la Vierge, il traversa la Moselle avec d'imposantes forces. Othon s'était de nouveau rendu sur le Rhin après la prise de Goslar. Philippe campa pendant quelque temps auprès de Sinzich et fit bâtir la forteresse de Landscrone sur l'Ahr, puis il marcha sur Bonn et parut

[1] *Chron. rhythm.* — *Arn. Lub.*, VI, 3.

[2] *Brower.*, *Ann. Trev.*, II, 104. Les bourgeois opposèrent aux balistes un crucifix, et une flèche ayant atteint le bras de l'image sacrée, le sang coula de la blessure; c'est pourquoi Werner leva le siége et fit vœu de se croiser. Il arriva en 1202 avec d'autres compagnons à Venise (livre 6e); mais il quitta l'armée des croisés après la prise de Zara et paraît être retourné en Allemagne.

le jour de la Saint-Michel sous les murs de Cologne. Les murailles étaient solides, garnies de plusieurs tours, les bourgeois pourvus de tout, le bois seul manquait. Philippe établit son camp à l'endroit où la ville s'élève le long des coteaux. Dans le commencement, les bourgeois voulurent détourner par des négociations l'orage qui les menaçait, prétextant leur obéissance à l'Eglise. Philippe exigeait une indemnité pour toutes les pertes subies par Adolphe, la restitution de ce qui lui avait été enlevé, qu'il fût reçu dans la ville et qu'on lui prêtât serment de fidélité. Ils s'y refusèrent. Alors le duc ordonna de piller et d'incendier tout le pays autour des murailles. Plus tard, l'assaut commença, on le renouvela pendant cinq jours, et chaque fois il fut repoussé. Othon, entouré d'un petit nombre de princes et de nobles, apparut partout où le combat était le plus acharné. Un jour, s'étant avancé trop loin, il rencontra le maréchal de Calden et huit compagnons; il sauva avec peine sa vie et fut blessé. Les bourgeois de Cologne ne montrèrent pas moins de courage que ceux dont c'était le métier de se battre. Philippe éprouva surtout une grande perte en chevaux, vit quelques uns de ses soldats tomber au pouvoir d'Othon ainsi que beaucoup de butin, de sorte que convaincu qu'il n'y avait rien à gagner ici, il leva le siége et marcha devant Neuss. Parmi tous les princes de l'armée, aucun n'attaqua cette ville aussi vigoureusement que le duc Léopold d'Autriche, aussi ne put-elle pas tenir long-temps, et en se rendant, elle donna des otages pour caution de sa fidélité à Adolphe. D'autres petites villes, beaucoup de châteaux-forts se soumirent à Philippe; et après les avoir remis tous à Adolphe, il se retira à Aix-la-Chapelle, en ravageant tout le pays sur son passage. Mais après son départ, les habitans de Cologne ne déposèrent pas non plus les armes, leur archevêque ne leur laissant pas de repos. Beaucoup de villes furent de nouveau reprises pour Othon, ils en chassaient ou faisaient prisonnières les garnisons qui y avaient été mises par Philippe et par Adolphe. L'archevêque se plaignit de nouveau de la détresse dans laquelle il se trouvait.

C'est ainsi qu'au moment où tout le monde avait abandonné le parti d'Othon, la bourgeoisie de Cologne défendait sa cause avec

* Godofr., Mon. — *Chron. rhythm.* — Chronique de la sainte ville de Cologne. — *Annal. Novesiens.*, in *Mart. Coll. ampl.*, l. IV. — *Mutius in Chron.* — *Rob. de Monte*, *App. ad Chron. Sigeb. in Pistor. SS.* — *Chron. Admont.*, in *Pez., SS, rer. austr.*

la même fermeté qu'Innocent à Rome, mais au milieu de plus grands dangers et en faisant de plus grands sacrifices; elle agissait avec cette persévérance dans une année où les suites d'un froid rigoureux, des temps défavorables et l'interruption des travaux de l'agriculture avaient augmenté la cherté et préparé une mauvaise récolte [1]. Cent ans auparavant, elle avait soutenu avec la même constance et la même fidélité l'empereur Henri IV contre son fils Henri V, et avait résisté alors pendant plusieurs semaines à une armée de 20,000 hommes. C'est pourquoi les prélats, les prêtres séculiers, les échevins et toute la bourgeoisie méritèrent de grands éloges pour ce dévouement au Siége apostolique. La nouvelle élection de l'évêque fut accueillie avec joie par le pape : « L'ancien « levain, écrit-il, est maintenant balayé, et il faut espérer que « vous vous fortifierez de jour en jour. Vous devez persévérer « comme vous avez commencé, sans craindre les menaces des adversaires, et pleins de confiance en celui qui a précipité dans la « mer Pharaon avec ses chevaux et ses charriots. Le Siége apostolique qui vous a vus à l'épreuve, s'intéressera toujours bien vivement à l'honneur et au bien-être de votre Eglise et de votre « ville. » Une lettre du pape ordonna d'excommunier tous ceux qui s'étaient emparés de biens appartenant à l'Eglise de Cologne, et de mettre l'interdit sur leur pays. Cette mesure excita beaucoup de ces brigands à exercer leur rage contre le clergé. Ils lui enlevèrent ses terres et ses métairies, les dépouillèrent pendant deux ans de leurs revenus et jetèrent l'Eglise dans un tel embarras et une telle nécessité qu'il fallut vendre l'or, l'argent, les pierreries, tout ce que l'on conservait depuis des siècles en ornemens précieux. Mais la bourgeoisie trouva quelque compensation pour sa fidélité dans les franchises commerciales qu'Othon parvint à lui obtenir en Angleterre par sa parenté avec le roi Jean [2].

Le duc Guillaume n'étant ni assez puissant ni assez rapproché pour aider avec succès son frère dans ce combat pour la possession de Cologne, chercha du moins à assurer Brunswick par une attaque contre la forteresse de Lichtenberg. Goncelin de Wolfenbuttel, prévôt d'Othon, l'assista dans cette entreprise. Ils restèrent pendant six semaines devant le château, et ils eussent bientôt ré-

[1] *Rob. de Mont. App. ad Chron. Sigeb. in Pistor., SS.*, II, 941.— *Math. Paris, ad annum* 1205.

[2] *Registr.*, 150. — Godofr. Mon. — *Raumer*, V, 417.

duit la place en l'affamant, si Albert, évêque nouvellement élu de Magdebourg, le landgrave de Thuringe et le margrave de Misnie, ne fussent parvenus à faire entrer à l'improviste de grandes provisions dans la ville; ce qui détermina Guillaume à se retirer, parce que l'hiver s'approchait [1].

Retournons aux affaires d'Orient.

Si la soumission de l'Eglise grecque à l'Eglise latine, soumission que tant de papes s'étaient en vain efforcés d'obtenir par la persuasion, sembla réalisée par la prise de Constantinople, et si la réunion de tous les fidèles sous un seul chef visible, parut réellement très avancée, néanmoins cette soumission avait été effectuée d'une manière et dans des circonstances qu'Innocent ne pouvait pas approuver. Lui, qui à chaque occasion, exprimait si nettement sa volonté de ne s'écarter jamais du chemin de la justice, ne devait pas laisser impunie la désobéissance à ses ordres méconnus par l'attaque contre un pays chrétien, et surtout par les cruautés commises dans la prise de Constantinople. Car, quoique les chrétiens grecs ne reconnussent pas le Siége apostolique, quoiqu'ils n'eussent jamais répondu à aucune exhortation pour venir au secours de la Terre-Sainte, quoique Alexis l'aîné fût illégitimement assis sur le trône impérial, quoique les Byzantins eussent offensé et tourmenté de différentes manières les croisés, ceux-ci cependant n'avaient pas pris la Croix pour les châtier de toutes ces fautes. Ajoutez que le traité conclu entre les Vénitiens et les Français contenait bien des dispositions concernant l'Eglise et le clergé, qui empiétaient sur les droits du Siége apostolique. Le pape eut à ce sujet des délibérations fréquentes non seulement avec les cardinaux, mais aussi avec des archevêques, des évêques, et d'autres personnages prudens, dont il y avait toujours un grand nombre de toutes les parties du monde dans la capitale de la chrétienté.

A la suite de ces délibérations, Innocent écrivit à l'occasion de la conquête de cette ville :

« Comme dans votre obéissance au Crucifié vous avez fait vœu « de délivrer la Terre-Sainte du pouvoir des païens, et qu'il vous « était défendu, sous peine d'excommunication, d'attaquer un pays « chrétien ou de lui causer des dommages, à moins que ses habi- « tans ne s'opposassent à votre passage ou vous refusassent le né- « cessaire (et dans ce cas vous ne deviez rien entreprendre à l'insu

[1] *Chron. Brunsw. pictur. in Leibn., SS.*, III, 356. — *Chron. rhythm.*

« du légat), et comme vous n'aviez ni droits, ni prétentions sur la
« Grèce, vous vous êtes écartés avec légèreté de votre vœu; vous n'a-
« vez pas porté l'épée contre les Sarrasins, mais contre des chrétiens;
« vous n'avez pas conquis Jérusalem, mais Constantinople; vous avez
« préféré les richesses terrestres aux trésors célestes. Mais ce qui plus
« que tout cela pèse fortement sur vous, c'est que vous n'avez épargné
« aucune chose sacrée, aucun âge, aucun sexe; vous vous êtes livrés à
« la prostitution, à l'adultère et à la débauche à la face de tout le
« monde; vous avez assouvi vos passions criminelles, non seulement
« sur des femmes mariées ou veuves, mais sur des femmes et des
« vierges consacrées au Seigneur; vous n'avez pas été satisfaits des
« trésors impériaux et des biens des grands et des petits, mais vous
« avez porté les mains même sur les richesses de l'Église et sur
« ses propriétés; vous avez pillé les tables d'argent des autels,
« vous avez enfoncé les sacristies, volé les croix, les images, les re-
« liques, de sorte que l'Eglise grecque, quoique pressée par la per-
« sécution, refuse cependant l'obéissance au Siége apostolique parce
« qu'elle ne voit dans les Latins que trahison et œuvres de téné-
« bres, et les exècre comme des chiens! » — Le pape revient ensuite de nouveau « sur la permission que le légat leur a donnée; sur le
« manque de vivres, sur la trahison des Grecs, sur les voies im-
« pénétrables de la Providence, qui a peut-être voulu châtier ce
« peuple qui s'était toujours séparé de l'Église et n'avait jamais se-
« couru la Terre-Sainte. L'opinion du Saint-Siége est donc, conti-
« nue-t-il, que les croisés peuvent conserver et défendre le pays
« conquis par le jugement de Dieu, mais ils doivent gouverner les
« peuples avec justice, leur maintenir la paix et les former à la
« religion, restituer le bien aux églises, donner satisfaction avec
« repentir pour ce qui s'est passé, et respecter leur premier vœu,
« d'autant plus que la possession de la Grèce facilitera la conquête
« de la Terre-Sainte. Il engage le margrave (à qui cette lettre était
« adressée) à demeurer en tout fidèle et obéissant au Siége aposto-
« lique selon la manière de ses pères et de ses frères, et à conser-
« ver ainsi sa faveur. » — Lorsque plus tard Théodore Lascaris se plaignit auprès d'Innocent du parjure et des désordres des Latins, celui-ci se borna à lui exposer les motifs d'excuse que les Latins alléguaient, sans toutefois se prononcer sur la validité de cette justification. Il avoue même que les Latins ne sont pas tout-à-fait exempts de fautes, mais il croit que Dieu a voulu punir les Grecs à cause de leur défection de l'Eglise. « Les voies de Dieu sont insondables, et

dans sa justice sévère il se sert souvent des méchans pour châtier les méchans. Il paraît que les choses se sont passées ainsi en Grèce, puisque les avertissemens des papes ses prédécesseurs, qui les exhortaient à rentrer dans l'unité de l'Église et à secourir la Terre-Sainte, ce qui leur eût été si facile à cause du voisinage, ont toujours été opiniâtrément dédaignés. »

Cette conquête n'avait de valeur pour Innocent que par rapport à la délivrance de la Terre-Sainte; elle n'était pour lui qu'un moyen pour arriver à ce but. Il se montre donc bien supérieur à ces assertions calomniatrices produites dans les siècles suivans par des écrivains qui n'avaient pas cherché à connaître avec exactitude l'enchaînement des circonstances, ni les sentimens des hommes qui ont influé sur elles. Si une vaine ambition eût animé Innocent, comme tant d'écrivains l'ont avancé, certes la conquête de la Grèce aurait été à cette époque un avantage plus brillant que celle de Jérusalem et de toute la Palestine. Et cependant la Terre-Sainte demeura toujours le point lumineux vers lequel devaient se diriger tous les regards du pape et de la chrétienté. Dans chacune de ses lettres, Innocent savait ranimer cette pensée, et il ne manqua pas d'adresser au clergé et au peuple des exhortations particulières pour aider par leurs conseils et leurs actions le nouvel empereur à atteindre ce but. S'il encouragea les croisés à la persévérance, c'est qu'il voulait les attirer vers la ville de Dieu; s'il ne leur donna pas l'absolution de leur vœu, c'est qu'ils ne l'avaient nullement rempli; s'il porta un jugement moins sévère sur leur déviation de la route qui leur avait été tracée, c'est qu'il était déterminé par l'espérance d'avoir acquis un moyen d'atteindre plus rapidement et plus sûrement son but; et s'il permit à un évêque habile dans les affaires de rester plus long-temps absent de son évêché et d'en percevoir les revenus, il n'avait d'autre motif que la perspective d'une coopération plus active et plus efficace pour la délivrance de la Terre-Sainte[1]. Il ne put donc pas approuver ses deux légats d'avoir quitté si précipitamment le royaume de Jérusalem pour se rendre à Constantinople. « Si vous l'avez fait, écrivit-il au cardinal Pierre, « afin d'obtenir des secours pour la Terre-Sainte, nous vous ap- « prouvons; si vous l'avez fait afin d'organiser l'Église en Grèce, « vous avez agi trop précipitamment. Nous aurions déjà expédié à ce

[1] *Gesta*, c. 93, 93. — *Ep.* VIII, 133. — *Ep.* XI, 47. — *Ep.* VIII, 63. — *Ep.* VIII, 72; adressée à l'évêque de Soissons.

« sujet un légat à Constantinople, puisque notre fils chéri Baudouin « nous en a demandé un. Cependant pour ne pas vous compromettre, « nous vous autorisons, en attendant, à tenir notre place à Constantinople, à condition que vous ne perdiez pas de vue la province de « Jérusalem où vous avez été envoyé ! A cette époque, elle avait « encore un patriarche ; aujourd'hui elle n'en a plus ; ainsi un de « vous deux doit en avoir soin ; aucun de vous ne doit donc songer « au retour avant d'en avoir reçu l'ordre. »

Quoique l'Eglise grecque eût été conquise et soumise au Siége apostolique par la force des armes des croisés, Innocent ne voulut cependant pas souffrir qu'ils s'arrogeassent un droit plus grand sur cette Eglise que celui que possédaient les princes et maîtres des royaumes de l'Occident. Partout où elle s'établissait, l'Eglise catholique devait s'élever dans la splendeur de la liberté ; le pouvoir temporel pouvait bien servir à la protéger, mais non pas prétendre exercer aucun droit sur elle. C'est pourquoi Innocent témoigna à tous les évêques, abbés et autres ecclésiatiques de Constantinople, sa joie sur le retour de l'Eglise grecque à l'obéissance du Saint-Siége. L'enthousiasme de son zèle se portait déjà sur la conversion des païens et des Juifs, sur le rétablissement du siége des patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie. Quant à l'élection du patriarche de Constantinople, Innocent déclara qu'il était obligé de la rejeter, non à cause de la personne de l'élu à laquelle il n'y a rien à reprocher, mais parce qu'on n'a pas rempli les formalités ecclésiastiques. « Car les laïcs, quoiqu'ils aient pris les armes dans un but religieux, n'ont ni le droit de disposer des affaires ecclésiastiques, ainsi que cela a été fait par leur traité, ni celui d'élire, avec l'autorisation d'un prince temporel, un patriarche pour l'Eglise de Constantinople ; et les ecclésiastiques vénitiens qui se donnaient le titre de chanoines élus de l'église de Sainte-Sophie, n'ont pas eu davantage le droit d'élire un patriarche, sans avoir été institués ou par le pape ou par un légat. C'est pourquoi, dit-il, nous avons déclaré, avec l'assentiment de nos frères, en plein consistoire, « cette élection nulle et non avenue ; mais afin que l'Eglise n'ait « pas à souffrir des fautes des hommes, et aussi parce que le sous-« diacre Thomas, élu pendant son absence, n'a rien à se reprocher, « ensuite par considération pour la demande de l'empereur et en « vertu des soins que nous devons à l'Eglise, enfin dans l'espérance « que les Vénitiens se montreront, à cause de cette faveur, d'au-« tant plus courageux pour le service de la Croix, nous avons, par

« la plénitude du pouvoir qui nous a été confié, nommé le susdit « sous-diacre Thomas, membre du siége apostolique, et confirmé « sa nomination au Siége patriarcal. » Innocent recommanda à l'empereur de recevoir Thomas avec bienveillance, de le vénérer comme son pasteur, et de défendre ses droits et ceux de son Eglise.

Le pape, en rejetant cette élection, et en élevant par sa propre autorité le patriarche élu à cette dignité, ne voulut nullement restreindre la liberté électorale canonique de l'Eglise de Constantinople, mais au contraire la maintenir; il défendit donc de puiser jamais dans sa conduite en cette circonstance, un prétexte pour empiéter sur les droits et les libertés de cette Eglise pendant la vacance du siége. Dans le cas d'une vacance, les prélats de toutes les églises collégiales de Constantinople devaient s'assembler dans Sainte-Sophie pour procéder à l'élection. Afin de ne pas troubler la concorde entre les deux peuples, il ordonna ensuite à son légat de procéder, par rapport aux ecclésiastiques des autres églises, de la même manière qu'il avait agi pour l'élection du patriarche. Un traité qui sépare les églises et les bénéfices, dit-il, est nul de droit; cependant il ordonne au légat de confirmer, en vertu de la plénitude du pouvoir apostolique, les ecclésiastiques français dans la possession des églises qui leur seraient confiées, sans demander le consentement du patriarche. Nous ne pouvons, continue-t-il, refuser en petit aux Français la faveur que nous avons accordée en grand aux Vénitiens [1].

Innocent écrivit au duc de Venise au sujet de ce traité : « Si le pillage des trésors des temples attire déjà la colère de Dieu, elle deviendra bien plus terrible par le partage inique des possessions ecclésiastiques. Le Siége apostolique ne peut pas protéger celui qui offense ainsi la dignité de l'Eglise ; on a ajouté, il est vrai, presque à chaque article du traité : *A l'honneur de l'Eglise romaine ;* mais elle ne peut ni ne veut approuver ce qui est contraire au serment des deux parties et à l'honneur de l'Eglise. Puisqu'on a donné au doge, au margrave de Montferrat et aux six conseillers le droit d'ajouter et de retrancher au traité, comment le pape pourrait-il soumettre à l'excommunication, suivant l'exemple arbitraire des laïcs, ceux qui n'observeront pas des décrets opposés aux lois fondamentales de l'Eglise? On n'aurait pas dû non plus disposer, avant l'arrivée du patriarche, des biens de son Eglise. »

[1] *Ep.* VII, 223. — *Gesta*, c. 96. — *Ep.* VII, 203, 204. — *Ep.* VIII, 28, 136.

Innocent ne voulut également pas accorder la demande qui lui avait été adressée de délier le duc, par égard pour son grand âge, du vœu qu'il avait fait pour la croisade ; la circonspection de Dandolo, son intelligence pénétrante, sa mûre expérience et la confiance que l'empereur et l'armée avaient en lui, seraient très utiles à l'entreprise, et le pape ne voulait pas encourir la responsabilité d'avoir amené, par cette absolution, la dissolution de l'armée ; et de plus, le duc ne consentirait pas à supporter le reproche de savoir venger l'insulte faite à lui et aux siens, et non l'insulte faite au Christ. Il l'engagea donc à servir maintenant le Seigneur comme il a servi le monde jusqu'à ce jour, à révérer les serviteurs de Dieu et à protéger les possessions de l'Eglise. Il confirma l'absolution de l'excommunication, que le duc et ses compagnons avaient reçue du cardinal Pierre.

Aux yeux d'un prince sage, c'est paralyser la force de l'administration, que de désapprouver les démarches qui ne lui sont pas complétement agréables, devant ceux qui ne doivent pas connaître les ressorts intérieurs du gouvernement. La considération et l'estime commencent à chanceler, quand la multitude vient à douter de l'accord entre le maître et les exécuteurs de sa volonté ; c'est pourquoi Innocent ne fit aucune objection contre d'autres concessions faites par le cardinal ; plus tard, il lui reprocha à lui seul sa précipitation avec cette sévérité qui, dans les grands événemens, était la source de son éloquence [1].

Le nouveau patriarche fut ordonné diacre le samedi après les Quatre-Temps qui précèdent Pâques [2] ; le samedi de la mi-carême, il reçut la prêtrise, et le dimanche suivant il fut sacré évêque dans l'église de Saint-Pierre, et on lui conféra le pallium ; il prêta ensuite le serment d'obéissance au Siége apostolique, suivant la formule établie à cette époque et depuis les temps anciens, pour les patriarches et les métropolitains [3]. On consigna dans le diplôme rédigé à ce sujet : « La plénitude de ce pouvoir ecclésiastique, con-

[1] *Ep.* VII, 206, 207. — *Ep.* VIII, 120, dans *Ep.* VII, 208. Innocent adresse à Baudouin et aux autres comtes les mêmes reproches et avertissemens contenus dans les lettres précédentes.

[2] Le 5 mars. Pâques était le 10 avril.

[3] L'auteur des *Gesta*, qui était probablement un prêtre romain, attache avec raison la plus grande importance à ce fait ; parce que ce serment ne devait pas prouver une *coordination* des deux Églises (comme le veut soutenir l'Église grecque), mais une subordination de l'Église d'Orient à celle d'Occident.

cédé par le Dieu-Homme dans la personne de saint Pierre, à l'Eglise romaine, et d'après lequel le pape, son vicaire, peut faire du premier le dernier, et le dernier du premier, est clairement prouvée et confirmée dans la faveur par laquelle le Siége apostolique a élevé l'Eglise de Byzance au siége patriarcal. L'Eglise byzantine, autrefois sans rang et sans siége parmi les églises patriarcales, a été élevée par l'Eglise romaine à cette dignité et au premier rang après elle ; ensuite elle s'est détachée de son obéissance envers l'Eglise romaine, et aujourd'hui elle y est rentrée de nouveau en humilité, par la grâce de Dieu. » Outre tous les priviléges accordés ordinairement aux métropolitains, on concéda encore au patriarche l'acquisition des biens et des franchises, la conservation de tous les usages de son Eglise, en tant qu'ils ne seraient pas contraires aux préceptes du Siége apostolique, le droit de porter le pallium les jours de fête et aux solennités, et en particulier le droit que le pape s'était réservé à lui seul d'accorder le pallium aux archevêques soumis à sa juridiction, de recevoir d'eux le serment d'obéissance à l'Eglise romaine, de faire porter devant lui une croix partout, excepté à Rome et dans les lieux où se trouve le pape ; enfin, le droit de la haquenée magnifiquement ornée dans les processions [1].

Le pape honora la seconde église de la chrétienté en octroyant à ses chefs des priviléges plus étendus. En sacrant lui-même le patriarche, c'était déjà un signe de la plus grande bienveillance pour sa personne ; mais il attacha à la dignité de patriarche le privilége de couronner les souverains de l'empire de Constantinople [2], de conférer le sous-diaconat pendant les jours de fête et de nommer par sa propre autorité des hommes instruits et pleins de mérite aux fonctions ecclésiastiques. On donna aussi aux patriarches le pouvoir d'absoudre les laïcs qui auraient commis des violences contre un clerc, et même d'absoudre des faussaires, à moins que le crime ne fût si extraordinaire qu'il fallût les dénoncer au Siége apostolique, ou à moins qu'ils n'eussent contrefait le sceau patriarcal. On permit aux patriarches de recevoir les appels qui leur seraient faits par des subordonnés, à moins que ceux-ci ne préfèrent porter l'appel au Siége romain ; et afin de ne pas être obligé de demander une

[1] *Ep.* VIII, 153. — *Gesta*, c. 98. *Ep.* VIII, 19.

[2] Cependant avec la clause naturelle : *dum tamen a te inunctio postuletur, et assensus imperialis accedat.*— L'autel s'élève à côté du trône, mais jamais contre lui.

solution à Rome pour tous les cas, attendu l'état embarrassé de l'Empire et la nouveauté de l'Église de Constantinople, un conseil composé des hommes les plus éclairés était chargé d'examiner, de concert avec le patriarche, ce qui pourrait le plus contribuer au bien-être de cette Église. L'élection des futurs patriarches devait se faire sans intrigues et sans violence, conformément aux saintes lois de l'Église; chaque élu recevrait le pallium du pape et lui prêterait serment. Le patriarche ne doit, en vertu de son pouvoir, ni vendre, ni donner, ni engager d'aucune manière les biens servant à la table épiscopale, sans le consentement du pape. En considération de l'organisation encore imparfaite de l'Église de Constantinople, Innocent accorda au patriarche et aux clercs qui devaient partir avec lui, l'autorisation de jouir des revenus des bénéfices qu'ils possédaient, jusqu'à ce que les renseignemens reçus sur les affaires de leurs églises permettent de prendre d'autres dispositions. Par une lettre adressée à l'archevêque de Coloczk, Innocent prouve combien il voulait, dès ce moment, respecter les droits de l'Église patriarcale, puisqu'il n'accorde à cet archevêque la faculté de soumettre un diocèse grec à sa juridiction métropolitaine qu'à la condition d'examiner avec soin si ce diocèse n'a pas dépendu de l'Église de Constantiuople, car celle-ci étant rentrée dans la communion de l'Église romaine, il n'entend pas qu'on porte préjudice à ses droits. Mais aussi il défendit au patriarche de nommer exclusivement des Vénitiens à la cathédrale, comme le portait le traité. Le pape ne pouvait pas être indifférent au choix des ecclésiastiques appelés aux fonctions de cette église, il donna donc au légat le pouvoir, pour le cas où le patriarche n'aurait pas assez d'égards à cette défense, de désigner, sans autres formalités, pour cette église, des hommes capables et honorables, à quelque peuple qu'ils appartiennent, et il prit la liberté de recommander au patriarche pour chanoines des ecclésiastiques que leur prudence et leurs mœurs rendaient dignes de ces fonctions.

Thomas se rendit de Rome à Venise. Ici, on connaissait déjà les sentimens du pape sur le traité, et les conditions auxquelles le patriarche avait été obligé de s'engager. A peine était-il débarqué, que le représentant du doge, plusieurs conseillers, et une foule de peuple accoururent et lui firent hautement de violens reproches de ce qu'il avait sacrifié ses compatriotes au Saint-Siége. Ils exigèrent qu'il prêtât le serment de se conformer au traité conclu, et comme il n'y voulut pas consentir, ils lui refusèrent des navires pour le

transporter à Constantinople. Il fut en outre assailli par ses créanciers qui lui réclamèrent avec dureté le paiement de leurs créances. L'impossibilité de les satisfaire avec ses propres ressources, la menace faite par la république d'enlever le restant du trésor de l'Église de Constantinople, les exigences croissantes des créanciers qui se croyaient encore plus en danger de ne pas être payés, tout cela joint au conseil de personnages prudens, détermina enfin Thomas à s'engager par serment envers le sénat, de ne nommer que des Vénitiens ou du moins des hommes qui auraient résidé pendant dix ans sans interruption à Venise, à la dignité de chanoines de Sainte-Sophie, et d'employer tous les moyens afin que jamais aucun autre qu'un Vénitien fût élevé au siége patriarcal[1]. Il réserva, à la vérité, les droits, l'autorité et l'honneur du Saint-Siége, ainsi que les décisions ultérieures du pape ou de ses successeurs, ce qui sans doute n'a été ajouté que de vive voix, car cela ne se trouve pas dans le diplôme rédigé à cette occasion. Il promit encore de ne nommer que des Vénitiens archevêques dans toute la Romanie.

Ces conventions une fois stipulées, la république eut soin qu'il n'arrivât pas à Constantinople sans une escorte considérable de vaisseaux de guerre. Quatre galères les mieux équipées étaient destinées à renforcer la flotte mouillée devant Byzance. Le sénat confia au patriarche le commandement en chef de ces galères, pendant la durée du trajet. En route, il soumit Raguse qui préféra la protection vénitienne aux combats intérieurs que se livraient les familles puissantes pour la possession exclusive du pouvoir. Il rétablit ensuite les fortifications de l'ancienne Durazzo, les princes grecs n'ayant plus de flotte étaient hors d'état de la défendre. En s'approchant de la capitale, il fit annoncer sa prochaine arrivée au clergé et au peuple, afin qu'ils vinssent au devant de lui pour le recevoir; mais les ecclésiastiques français s'y refusèrent. L'élection du patriarche, disaient-ils, a été surprise par ruse au Saint-Siége; ils en appelérent auprès du légat qui ne voulut pas les forcer à obéir au patriarche; mais celui-ci décerna l'excommunication contre eux, et les clercs n'en firent aucun cas. Les Vénitiens seuls firent donc retentir leur joie à l'entrée du patriarche de Constantinople[2].

[1] *Gesta*, c. 98. *Ep.* VIII, 19-26, 46; aussi in Dobner, *Mon. hist. Bohem.*, II, 333. — *Ep.* IX, 100. — *Ep.* VIII, 62. — *Ep.* VIII, 136. — *Ep.* XII, 106. *Gesta*, c. 98; mais déjà le successeur de Thomas ne fut pas un Vénitien; le dernier patriarche latin de Constantinople seul appartenait à cette nation.

[2] *Gesta*, c. 99. — Justiniani. — Engel, *Hist. de la république de Raguse*,

Sa corpulence [1], l'étrangeté du cérémonial et des vêtemens des clercs latins qui l'accompagnaient fournirent ample matière aux railleries des Grecs [2].

Vers cette époque, le chevaleresque empereur Baudouin gémissait déjà dans la captivité ; il avait été fait prisonnier par les Bulgares. Les grands seigneurs byzantins qui s'étaient rendus avec Alexis au margrave furent profondément blessés de ce qu'il les avait renvoyés en disant que ni lui ni Baudouin n'avaient besoin d'aucun secours de la part des Grecs. C'est pourquoi ils offrirent secrètement leurs services à Johannitius, prince des Bulgares, dont les frères avaient fondé dans la chaîne du mont Hémus, ce royaume au sein duquel il combattait déjà depuis quelques années avec succès l'Empire grec. Il craignait et haïssait les Latins ; car ceux-ci dans l'ivresse de leur victoire répondirent à ses ambassadeurs chargés de leur offrir son amitié : « Qu'il devait leur parler non le langage que tient un roi avec ses égaux, mais celui d'un esclave envers son maître, sinon ils lui apprendront par leurs armes un langage convenable et le remettront dans son état précédent. » Johannitius leur fit répondre : « Je possède mon royaume avec plus de justice que vous ne possédez Constantinople ; je ne me suis emparé que du domaine de mes ancêtres ; vous, vous avez occupé Constantinople sans y avoir des droits. Je porte une couronne légitime que j'ai reçue du pape ; celui qui prend le titre de roi de Constantinople a usurpé arbitrairement la couronne ; c'est pourquoi le royaume m'appartiendrait plutôt qu'à lui. Je marcherai plein de confiance au combat, sous la bannière de saint Pierre où brillent ses clefs, contre ceux qui portent de fausses croix sur leurs épaules. » Dans cette situation des choses, c'est donc à propos que les grands seigneurs grecs s'adressèrent à lui [3].

Johannitius leur conseilla de retourner dans leur pays et de faire à l'ennemi tout le mal qu'ils pourraient, le moment de les secourir ouvertement ne tarderait pas à venir. Ils ne devaient pas ignorer que l'empereur ne pouvait disposer de forces considé-

Vienne, 1807. — Blondus, *Decad.*, II, VI. — *Gesta*, c. 100. *Odor. Raynald. ad ann.* 1206.

[1] Rond comme une boule, plus gras qu'un cochon de lait. Nicetas, *Fragmens de la destruction des chefs-d'œuvre des arts.*

[2] Ils trouvaient extraordinaire de les voir sans barbe, avec des vêtemens étroits, porter des gants ; *Ibid.*

[3] Nicetas in Balduin : Lettre de Baudouin au pape, *Gesta*, c. 108.

rables, puisque les chefs de l'armée et les chevaliers étaient occupés à garder ou à conquérir les provinces tombées en partage à chacun d'eux. Ces grands seigneurs soulevèrent donc les villes de la Thrace et de la Macédoine, massacrèrent ou expulsèrent les Latins; c'est ce qui arriva surtout à Andrinople, d'où les Vénitiens et d'autres, renforcés par une partie de la garnison de Tzurulum, se jetèrent dans Arcadiople et la fortifièrent à la hâte. Les Grecs les poursuivirent; mais une attaque contre la ville fut suivie d'une sortie dans laquelle les Grecs furent repoussés avec une grande perte. Les vainqueurs n'osant rester plus long-temps dans la ville, car tout le pays d'alentour était disposé en faveur de Johannitius, se retirèrent à Tzurulum, et plusieurs s'enfuirent même à Constantinople. C'est pour opérer cette retraite, qu'ils abandonnèrent au milieu d'un pays ennemi, à Philippopolis, le vaillant Regnier de Trit avec la quatrième partie des chevaliers qui l'avaient suivi, sans leur laisser l'espoir d'une délivrance; bientôt le bruit circula dans l'armée qu'ils étaient tombés entre les mains des Grecs et avaient été livrés aux Bulgares et décapités.

L'empereur vit la défection se propager dans toute la contrée. De concert avec le duc de Venise et d'autres chefs de l'armée, il jugea qu'il valait mieux renoncer aux conquêtes en Asie et rappeler d'Adramytium son frère Henri avec ses troupes. Les compagnons du comte de Saint-Pol abandonnèrent aussi leurs nouvelles possessions, on ne conserva que Piga, ville maritime. Les chevaliers qui se trouvaient à Nicomédie devaient également revenir dans la Romanie; un grand mouvement s'exécuta parmi les croisés jusque dans le Péloponèse. Baudouin envoya en avant contre les Grecs le maréchal Villehardouin et Manassés de Lille avec autant de soldats qu'ils purent en rassembler. Leur arrivée tranquillisa Pierre de Braiequel qui était à Tzurulum, à trois journée de marche de Constantinople; et Baudouin les fit suivre d'autant de combattans qu'il lui fut possible d'en réunir. Partout les Grecs se retirèrent devant leur petit corps d'armée, jusqu'à Andrinople, le lieu de rassemblement où ils devaient attendre les croisés.

Baudouin, entièrement dépourvu de troupes, attendait dans une profonde inquiétude le retour de son frère. Quelle fut sa joie lorsque Macaire de Sainte-Menehould arriva de Nicomédie avec ses 100 chevaliers! L'empereur, sans attendre son frère Henri, marcha contre Andrinople, au mois de mars, pendant que Johannitius

de son côté se mettait en campagne avec l'armée qu'il avait équipée en secret. Les croisés s'étant toujours vus vainqueurs dans les nombreux combats qu'ils avaient livrés depuis une année contre les Grecs, et faisant peut-être encore moins de cas des Bulgares non habitués à la manière de faire la guerre des Occidentaux, Baudouin se crut assez fort pour attaquer en toute confiance des hordes sauvages, sans attendre sa jonction avec les autres troupes. Le petit corps d'armée arriva devant Andrinople le mardi avant le dimanche des Rameaux, le 29 mars. Les étendards des Bulgares flottaient sur les tours, et les portes étaient gardées par de nombreux soldats.

Le vieux duc de Venise rejoignit bientôt l'empereur. Le renfort qu'il lui amenait n'était pas considérable et néanmoins les croisés manquaient de vivres. Plus de la moitié d'entre eux était obligée de faire des excursions pour s'en procurer à main armée. L'autre moitié avait un service non moins rude à faire autour de la ville. Pendant la semaine sainte on apprêta toutes sortes de machines ; on creusa des passages souterrains jusqu'auprès des murs ; tout fut préparé pour les renverser.

C'est alors qu'on apporta la nouvelle que Johannitius s'avançait avec des forces imposantes, composées de Bulgares, de Valaques et de 14,000 Cumans. Le petit corps des Latins fut obligé de se diviser, une partie chargée de garder le camp, et l'autre, dirigée par l'empereur, devait soutenir l'attaque dans le cas où Johannitius voudrait présenter le combat. Celui-ci était campé à une distance de cinq lieues, et ordonna à la cavalerie légère des Cumans qui, semblables aux anciens Parthes, étaient habitués à lancer, en fuyant, des flèches aux ennemis, de harceler les Latins pesamment armés. Non seulement ces cavaliers cumans étaient supérieurs en agilité aux chevaliers cuirassés de l'armée des Latins, mais les Bulgares étaient dix fois plus nombreux ; et les arbalétriers à cheval et les sergens à cheval n'apparaissaient que comme un petit escadron en comparaison des nuées de barbares que Johannitius commandait. L'expérience ayant appris aux Latins que des chevaliers lourdement armés avaient toujours le dessous contre un pareil adversaire, on annonça sagement à l'armée, au son des trompettes, que dans le cas où les ennemis arriveraient au galop, il fallait les attendre de pied ferme, et on leur défendit à tous de ne pas s'enhardir à marcher en avant. Mais il est plus facile de reconnaître et d'ordonner

ce qui est nécessaire dans certaines circonstances que de le faire exécuter [1] !

Le mardi après Pâques, les Cumans attaquèrent de nouveau les croisés. Le comte Louis de Blois était en ce moment à dîner. Il s'écria vivement : « Ces misérables viendront-ils encore troubler « notre repas? Ecuyer, amène-moi mon cheval et donne-moi mes « armes! et va dire à mes chevaliers de me suivre! » A cet appel, les escadrons se rangèrent en bataille et s'avancèrent, Baudouin à la tête, devant le camp. Mais comme les Cumans s'élançaient jusqu'au front de l'armée et se sauvaient aussitôt, le comte ne put s'empêcher d'engager le combat; il fut le premier à fondre sur les cavaliers ennemis qui se laissèrent poursuivre à deux lieues de distance. Lorsqu'ils crurent les chevaux des croisés bien fatigués par le poids des cavaliers et par leur course rapide, ils se retournèrent tout-à-coup, en poussant de grands cris, enveloppèrent les Latins comme une nuée orageuse, et par cette surprise jetèrent le désordre parmi eux. Le comte Louis de Blois, combattant sur les premiers rangs, fut le premier exposé aux coups. Il reçut bientôt deux blessures mortelles et son cheval fut tué; il répondit au conseil que lui donnaient ses compagnons de sortir de la mêlée pour se faire soigner : « Que Dieu me préserve qu'on puisse jamais dire « que j'ai quitté le combat ou que j'ai abandonné l'empereur dans « le danger! ».

Baudouin qui se trouvait à l'autre aile fut aussi engagé dans la mêlée. Il chercha à rallier les siens, les conjura de ne pas s'éloigner de lui, protestant qu'il ne songeait pas à la fuite, et résista en vaillant chevalier aux ennemis qui se précipitaient sur lui. Le combat dura long-temps, et d'une manière à laquelle les Latins n'étaient pas accoutumés. Les Cumans égorgeaient les chevaux, coupaient avec des faulx la tête des cavaliers, ou leur jetaient des lacets pour les tirer à bas de leurs montures et les tuer. Enfin ils restèrent victorieux. La plupart des chevaliers reçurent la mort sur le champ de bataille; parmi ceux-ci se trouvaient le comte Louis de Blois, Etienne de Perche, Regnault de Montmirail, Robert de Fraise qui,

[1] Villehard. — Lettre de Henri à Innocent; *Gesta*, c. 103. — Cumans, peuplee tatars; Σκῦθαι, dans *Georg. Acrop.*

[2] Villehardouin. — *Cont. Guil. Tyr.*, p. 670. — Albericus dit que les Bulgares les avaient attirés *in paludibus aquosis a quibus non possent exire, nisi terræ indigenæ; Gregoras*, 1, 2, 4, dit qu'ils ont attiré les Latins dans une embuscade; Cont. Guil. Tyr. — Nicet. in Bald. — *Gesta*, c. 103; *Ep.* VIII, 131. — Nicetas.

au commencement du combat, avait donné son cheval au comte Mathieu de Valincourt, Eustache et Jean d'Eumont, deux frères de Hervé, l'évêque Pierre de Bethléem et plusieurs autres; personne ne savait tous leurs noms, personne ne pouvait dire avec certitude qui avait été tué, qui avait été fait prisonnier. L'empereur tomba parmi ceux-ci. Il fut conduit à la cour du roi des Bulgares, à Ternowo, un an et deux jours après avoir fait son entrée en vainqueur dans Constantinople.

Le petit nombre de ceux qui échappèrent arrivèrent à bride abattue dans le camp et apportèrent la triste nouvelle de cette défaite [1]. Ils ne purent donner de plus amples détails. Aussitôt que le maréchal de Champagne, chargé de garder le camp et les munitions devant Andrinople, eut appris ce désastre, il avança avec tout son corps d'armée devant les retranchemens et ordonna à Manassès de Lille d'exécuter le même mouvement, afin que cette nouvelle restât cachée aux assiégés et que, par une sortie de ceux-ci, le reste de l'armée ne se trouvât pas pris entre deux ennemis. C'est ainsi que les fuyards purent les rejoindre, quoique quelques uns ne voulussent pas se laisser arrêter et se hâtèrent de regagner leurs tentes. Ils demeurèrent l'arme au bras, en ordre de bataille, sans avancer ni reculer jusqu'au soir, où les Cumans, les Valaques et les Grecs se retirèrent sans oser recommencer l'attaque.

Il paraît que le duc de Venise ne prit aucune part à ce combat, empêché sans doute par son grand âge et par le devoir de garder fidèlement le camp. Le maréchal le fit donc prier de se joindre à l'armée. Dandolo apprit alors seulement la situation des affaires, et ils tombèrent bientôt d'accord que, pour tranquilliser les esprits, il fallait que le maréchal restât devant le camp, sous les armes et en ordre de bataille; que, pendant la nuit, on se retirerait, le duc marchant en avant, et le maréchal commandant l'arrière-garde. Ils se mirent en route lentement vers Rodosto, à trois journées d'Andrinople, sur le rivage de la mer, emmenant avec eux les blessés, sans en laisser un seul en arrière. Un petit nombre d'entre eux (l'historien veut épargner leur honneur, en taisant les noms) s'enfuirent si précipitamment qu'ils arrivèrent en deux jours à Constantinople, éloignée de cinq journées d'Andrinople, et effrayèrent tellement le légat et Conon de Béthune, à qui était confiée la défense

[1] Elle ne demeura pas long-temps inconnue; *Gesta*, c. 95. On apprit seulement seize mois après avec certitude la mort de l'empereur; Nicetas.

de la ville, que tous ils regardèrent leurs compagnons comme perdus[1].

Le maréchal et le doge marchèrent toute la nuit et arrivèrent au point du jour à Pamphilie, où Pierre de Braiequel et Payen d'Orléans les rejoignirent avec cent chevaliers et sept cents lances, venant de la Natolie pour se rendre à Andrinople. Ceux-ci les ayant pris d'abord pour des Grecs se préparèrent au combat, mais ils reconnurent bientôt leurs compagnons d'armes et apprirent les tristes événemens. Ils offrirent leurs services au maréchal qui les pria de se charger de l'arrière-garde, en place de son corps d'armée épuisé de fatigue, dont les chevaux étaient harassés par cette course forcée. Ce secours était d'autant plus nécessaire, que le roi des Bulgares accouru la nuit précédente devant Andrinople, ne trouvant plus les Latins dans le voisinage, les poursuivait avec tant d'ardeur, que souvent il n'en était plus éloigné que de deux lieues, et qu'ils se trouvaient toujours obligés de se tenir prêts à combattre, à marcher jour et nuit, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint avec grande peine et au milieu de divers dangers la ville fortifiée de Rodosto, que les Grecs n'osèrent pas défendre contre eux.

C'est de cette ville qu'ils firent savoir à leurs compagnons de Constantinople inquiets de leur sort, que la plus grande partie de l'armée avait échappé au carnage, et qu'ils viendraient aussitôt que possible dans la capitale. Déjà cinq des plus grands vaisseaux vénitiens, chargés de sept mille hommes, tant cavaliers que fantassins, étaient au moment de s'en retourner dans leur patrie. Le cardinal, Conon de Béthune, Milon de Brabant et les autres, les prièrent, en versant des larmes, d'avoir pitié de la chrétienté, de leurs chefs tués, de l'honneur de Dieu. Ils restèrent inébranlables et levèrent l'ancre; mais Dieu voulut qu'ils fussent forcés de s'arrêter à Rodosto. Là, les mêmes prières se renouvelèrent, on les conjura de demeurer encore quelque temps, leur disant que jamais leur assistance n'avait été plus nécessaire. Ils répondirent : « Nous en « délibérerons, et le lendemain nous vous ferons connaître notre « résolution. »

[1] Nicetas dit que Dandolo assista au combat et commanda l'arrière-garde, mais qu'il prit la fuite aussitôt qu'il vit l'avant-garde repoussée. — Gregoras ajoute que le doge a été blessé et qu'il est mort à la suite de ses blessures. — La relation de Villehardouin est celle d'un témoin oculaire; les Grecs n'en parlent que par ouï-dire. — *Gesta*, c. 105. — On alluma de grands feux pour tromper les assiégés ; Nicetas. — Georg. Acrop.

Mais le lendemain matin, au point du jour, ils firent déployer les voiles et se dirigèrent vers leur patrie sans dire mot à personne; toute l'armée leur reprocha leur lâcheté. Le comte Henri, Anselme de Courcelles, le neveu du maréchal de Courcelles et Régnier de Trit, avec cent chevaliers et cinq cents hommes de cavalerie légère, arrivèrent le premier d'Adramytium, le second de Trajanople, et le troisième de Philippopolis. Tous apprirent en route la nouvelle de la défaite, et se rencontrèrent à Rodosto pour s'encourager réciproquement; après avoir pleuré le sort de leurs compagnons, et s'être consolés par la pensée que telle avait été la volonté de Dieu, ils nommèrent le lendemain Henri, frère de Baudouin, administrateur de l'Empire, non sans étonner les Grecs chez lesquels un événement de cette nature eût immédiatement amené un changement de dynastie.

Johannitius espérait qu'Andrinople lui ouvrirait ses portes par reconnaissance pour sa fidèle alliance et comme prix de la victoire; mais comme elle s'y refusait, et que les Bulgares étaient plus expérimentés à se battre en rase campagne qu'à assiéger des villes, il passa outre, s'avança sans être arrêté dans sa marche victorieuse, et s'empara des villes grecques qui avaient été au pouvoir des Latins. Les Cumans firent des excursions jusque dans le voisinage de Constantinople, de sorte que le régent et le duc, après avoir laissé une forte garnison dans Rodosto, furent obligés de se rendre avec leurs troupes dans la capitale, qui était à peu près leur seule possession. Le roi des Bulgares avait soumis tout le pays en deçà du détroit, à l'exception de Rodosto et de Selymbrie; au delà du détroit, toute la contrée reconnaissait Théodore Lascaris comme souverain; Pega seul était encore en la puissance des croisés, dont la consternation s'accrut d'autant plus, qu'ils apprirent par des lettres et des courriers interceptés, que le prince des Bulgares s'était ligué contre eux avec les Turcs et les autres ennemis du nom chrétien. Ils virent dans ces événemens une juste punition de l'arrogance et de la légèreté que la victoire avait fait naître. Les plus zélés d'entre eux s'affermirent dans la conviction que la conquête de l'empire grec n'avait servi qu'à empêcher celle de Jérusalem[1].

Un nouveau malheur les frappa bientôt; deux jours avant l'As-

[1] Villeh., *Imperii Bailliuum; Gesta*, c. 108. — *Georg. Acrop.*, l, c. — *Ep.* VIII, 131. — *Gesta*, c. 106. — *Chron. Lamb. parv., in Martene Coll. ampl.*

cension, le 1er juin, le duc de Venise termina, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, une longue carrière, riche en exploits, dans un moment où ses lumières et ses conseils auraient pu devenir plus importans pour les croisés qu'un renfort militaire. Il est probable que les fatigues de la fuite avaient épuisé les forces d'un corps affaibli par l'âge. Il fut enterré sous le porche de l'église de Sainte-Sophie, et afin qu'il ne reposât pas parmi les infidèles, ses descendans obtinrent du sultan Mahomet II, la faveur de transporter ses os dans leur patrie [1].

Dans cette situation critique, le comte Henri s'adressa, plein de confiance, à celui qui gouvernait la chrétienté avec modération, avec une volonté ferme et une énergique activité, à celui dont les soins, les conseils et les secours parvenaient dans tous les pays. Il envoya l'évêque de Soissons et les chevaliers Nicolas de Maille et Jean Bliaut auprès du pape, en France et en Flandre, pour enrôler des troupes; car la crainte de perdre ce qui restait de la conquête était grande, et la position à Constantinople très inquiétante. Henri communiqua au pape la déplorable tournure de leurs affaires: « Il le prie, lui le père, le protecteur et le chef de tous, de les aider à se délivrer maintenant des ennemis; c'est la condition sans laquelle ils ne pourront pas se rendre dans la Terre-Sainte. Tous les chrétiens, particulièrement les chevaliers du Temple et de l'Hôpital, les attendent avec ardeur; les païens sont divisés et affaiblis, on peut espérer avec certitude de leur reprendre la Terre-Sainte, et même de leur arracher une plus grande étendue de pays. C'est pourquoi nous nous adressons à vous, qui êtes le seul soutien de notre espérance, à vous qui pouvez plus efficacement nous aider que les princes et les rois; nous nous adressons à vous en versant des larmes abondantes et en vous suppliant instamment de nous ouvrir votre cœur miséricordieux, à nous qui avons parmi les vivans le plus urgent besoin de vos conseils et de vos secours. Nous sommes prêts à consacrer par un vœu solennel notre corps et notre vie à l'Eglise romaine, à nous engager envers elle comme des mercenaires, car la conquête de la Terre-Sainte et la réunion des deux Eglises sont inséparablement liées entre

[1] Soliman II, fils de Sélim, fit présent des armes ducales, de l'épée et du bouclier, trouvées au moment de l'ouverture de la tombe, au peintre Gentilis Bolino qu'il avait fait venir de Venise pour peindre le sérail; Apt. Stella, *Elogia Venet. navali pugna illustr., in Graev. Thes.*, t. IV, p. 4.

elles ; je vous prie donc d'envoyer des légats dans tout l'Occident, afin d'exhorter les peuples à venir à notre secours, et de s'employer pour la délivrance de mon frère qui vous a toujours été si dévoué. »

Les chaleurs de l'été augmentant, les Cumans se séparèrent des Bulgares et s'en retournèrent dans leur pays ; mais Johannitius conduisit les Bulgares contre Thessalonique. Ennemis et alliés exercèrent leur fureur avec la même cruauté contre les Grecs sans défense; les uns par vengeance, les autres par cupidité, ravagèrent la province par le meurtre, le pillage et l'incendie. On livra un combat sanglant aux Bulgares près de Seres ; ceux-ci emportèrent la ville après une vigoureuse résistance ; le château se rendit, et le serment juré par Johannitius envers les défenseurs de la place fut violé dans ses conditions les plus importantes ; il fit conduire seulement les simples valets jusqu'aux frontières de la Hongrie, et les autres il les envoya captifs dans son pays.

Le margrave accourut à la hâte du Péloponnèse où il tenait encore la campagne contre Skuros, pour se rendre à Thessalonique, dont les habitans s'étaient soustraits à sa domination et avaient forcé sa femme à se retirer dans le château. Il apprit trop tard le sort de Seres ; les secours qu'il expédia furent impuissans contre les forces supérieures des ennemis. Quel regard plein de tristesse ne dut-il pas jeter sur les campagnes livrées à la dévastation des Barbares, sans qu'il pût l'empêcher ! Johannitius voyant qu'il n'y avait plus rien à piller ou à ravager, commença à se retirer. Dans sa retraite, les Pauliciens, que l'empereur Jean Zimiscès avait transportés autrefois de l'Asie pour les établir comme colons dans ce pays, se joignirent à lui ; ils lui facilitèrent la conquête de Philippopolis que Régnier de Trit fut incapable défendre avec son petit corps d'armée. Les conditions convenues ne furent encore pas observées, beaucoup d'habitans furent massacrés, le reste traîné en captivité, la ville rasée au niveau du sol ; ainsi disparut une des plus belles villes de l'Empire.

Peu de temps après le départ du patriarche pour Constantinople, Innocent nomma le cardinal Benoît, du titre de Sainte-Suzanne, son légat à Byzance, et lui donna des instructions plus précises, par rapport à la réunion des Eglises, que celles qu'avaient pu recevoir les cardinaux Pierre et Soffred. Le cardinal Benoit se croisa en route avec la lettre de Henri ; le cardinal Soffred se pré-

para aussi à le suivre, mais le cardinal Pierre reçut de nouveau mission de se rendre dans la province de Jérusalem [1].

En attendant, Henri, en qualité d'administrateur de l'Empire, et le podestat vénitien, Marino Zeno, avaient renouvelé le traité précédent sur le partage des pays conquis, afin de déterminer plus exactement les prestations des feudataires dans des circonstances aussi dangereuses. Henri repartit ensuite de Constantinople pour soumettre les villes de la Thrace; son avant-garde était composée d'un corps de sergens volontaires à cheval, qui commettaient toutes les horreurs imaginables partout où ils passaient. Les vaisseaux vénitiens ne se conduisirent pas mieux sur les côtes; Henri punit de mort les habitans d'Apros, à cause de leur soumission aux Bulgares; la ville d'Orestias se défendit avec autant de valeur qu'elle fut attaquée par Henri, jusqu'à ce qu'enfin les Latins se virent forcés de lever le siége avec la perte de leurs machines de guerre, avec plusieurs morts et blessés (le vaillant Pierre de Braiequel avait été atteint au front par une pierre lancée par une baliste, de sorte qu'on fut obligé de le ramener dans une chaise à porteurs). L'armée qui avait beaucoup souffert par la famine et les épidémies, arriva à Pamphilie, après avoir été continuellement inquiétée dans sa marche par les Grecs. Le siége de Didymotique n'eut pas un plus heureux succès; l'Eurus étant sorti tout-à-coup de son lit, ravagea les machines de guerre et le camp des Latins, entraîna dans ses flots les chevaux et les hommes, et eût infailliblement tout détruit, si ce malheur se fût déclaré pendant la nuit. Le comte demeura là jusqu'au commencement de l'hiver. Dans ses excursions, son armée fit un grand butin; les principales villes furent assurées par de fortes garnisons et par des fortifications; à la fin de septembre, Henri rentra avec le reste de l'armée à Constantinople.

Aussitôt qu'Innocent eut appris le sort déplorable de Baudouin, il écrivit au roi des Bulgares « de faire la paix avec les Latins, si-
« non de grands dangers menaceraient son royaume. De nouvelles
« armées sont en marche pour se rendre en Orient, et si les Hongrois
« vous attaquent de l'autre côté, comment pourrez-vous résister?
« Vous donnerez une garantie de votre désir sincère de faire la paix,
« en mettant Baudouin en liberté. Nous avons écrit aussi à Henri,
« son frère, afin qu'il fasse cesser les hostilités contre vous. » Dans

[1] Villeh. — *Ep.* VIII, 121. — Du Cange *ad* Villeh., n. 208. — *Nicetas in Bald.*, c. 7. — *Ep.* VIII, 141, 126. — *Gesta*, c. 100.

une lettre plus détaillée, Innocent ordonna au primat des Bulgares de disposer le roi à des sentimens plus pacifiques, et de même il observa au comte Henri que l'amitié de l'un pouvait être avantageuse à l'autre. Après les assurances de dévouement et de joie d'être rentré en union avec le Siége apostolique, assurances que le pape avait reçues peu de temps auparavant du roi des Bulgares, après la manifestation de la bonne volonté d'Innocent pour remplir le vœu le plus ardent du roi en le reconnaissant et en lui accordant tous les ornemens extérieurs de la dignité royale, Innocent pouvait espérer avec raison que Johannitius prêterait l'oreille à ses avis; mais celui-ci était trop belliqueux, trop séduit par l'espoir de conquérir des provinces et du butin, pour montrer la plus légère disposition à la paix; bien au contraire, il rassembla avant la fin de l'année une nouvelle armée, afin de renouveler bientôt ses excursions [1].

Le pape avait déjà écrit à tous les archevêques de France, d'après la demande de Baudouin, et avant que les événemens d'Andrinople ne pussent être connus à Rome, les engageant à déterminer les ecclésiastiques et les laïcs, les nobles et les roturiers, les hommes de toute condition et de tout sexe, à se rendre à Constantinople, disant que tous pourraient y acquérir des richesses et des honneurs, selon leur naissance et leur rang. Plus l'Empire et l'Eglise seront fondés solidement, plus promptement aussi l'empereur pourra aller combattre les Barbares. La rémission des peines pour les péchés fut renouvelée. Innocent s'adressa ensuite au roi lui-même; c'est de lui qu'il espère recevoir le premier des secours avant tous les autres princes chrétiens. Il lui représenta aussi que c'était moins Constantinople, l'empire grec et leur conservation qu'il avait en vue, que Jérusalem, le Saint-Sépulcre et leur conquête. « Les choses en sont venues au point que si on n'envoie pas « de prompts secours, dit-il, il fallait non seulement renoncer à « reconquérir ce que l'on avait perdu, mais même à conserver ce « que l'on possède encore; car après la conquête de Constantino- « ple, presque tous les pèlerins, même plusieurs indigènes de la « province de Jérusalem s'y sont rendus; le pays est dépourvu de « forces; le patriarche, le roi et son fils sont morts; les légats sont « absens; la plus grande division règne au sujet du différend entre

[1] Villehardouin. — *Nicetas in Balduin.*, c. 6. — *Gesta*, c. 106. — *Ep.* VII, 129. — *Ep.* VIII, 132.

« le roi d'Arménie et le comte de Tripoli. Saffedin a conclu la paix « avec ses ennemis, il cherche à les réunir tous dans une ligue « contre les chrétiens; les Latins ont éprouvé de grandes pertes « dans la guerre avec les Bulgares, ceux-ci ont remporté la vic- « toire; le cardinal a absous un grand nombre de ceux qui vou- « laient s'en retourner dans leur patrie, afin de les retenir au moins « pour la défense de Constantinople, à la condition qu'ils y reste- « raient encore une année. C'est ainsi que s'augmente la crainte « de voir les Sarrasins finir par s'emparer des derniers débris de la « Terre-Sainte, et enlever par là même aux chrétiens la possibilité « de s'y rendre à l'avenir. » Quelques croisés, à ce qu'il paraît, étaient prêts à partir; Innocent les engageait à profiter des mesures qu'il avait prises, afin qu'ils n'eussent pas à dépenser inutilement leur argent dans l'attente des vaisseaux pour faire la traversée. En le prévenant de leur arrivée, il aura soin de les faire passer promptement et en sûreté dans la Pouille, où ils trouveront des vaisseaux à Brindes.

Il témoigna enfin au cardinal Pierre tout son mécontentement sur sa conduite jusqu'à ce jour :

« Aussitôt que nous avons appris, lui écrivit-il, que vous aviez « quitté avec le cardinal Soffred la province de Jérusalem dans les « circonstances les plus critiques, pour vous rendre à Constantino- « ple, nous avons commencé à éprouver des craintes pour cette « province, et ces craintes se sont maintenant réalisées. Le royaume « de Jérusalem manque de direction et de défenseurs. La faute en « est aux légats qui, au lieu d'attendre des secours, se sont ren- « dus à Constantinople et ont engagé un si grand nombre de péle- « rins à les suivre. Si les ennemis voulaient dès à présent rompre « la trêve, le pays leur serait ouvert. C'est pourquoi nous devons « être indigné, et avec raison, de ce que vous l'avez quitté tous les « deux en même temps. Nous vous avons confié la légation non en « vue de Constantinople mais pour défendre les débris de la Terre- « Sainte, non pour conquérir des biens temporels mais pour ac- « quérir des trésors célestes ! Et ne méritez-vous pas de nouveau « notre mécontentement, pour avoir délié de leur vœu tous les « croisés qui resteraient jusqu'au mois de mars prochain à Con- « stantinople! Comment avez-vous pu oser prendre cette mesure? « Quand les croisés, après s'être d'abord consacrés au Seigneur, ont « abandonné leur chemin, attirés par les choses terrestres, vous était- « il permis de changer un vœu si saint et si solennel et de lui donner

« une autre destination? Réfléchissez-y vous-même! Le chagrin, la honte et l'anxiété nous accablent, quand nous examinons si l'Église grecque peut rentrer en union avec le Siége apostolique, alors qu'elle ne voit que des œuvres de ténèbres chez les Latins? Les Sarrasins qui tremblaient après la prise de Constantinople, ne se jetteront-ils pas sur vous comme des loups sur des brebis abandonnées, lorsqu'ils apprendront que les croisés s'en retournent dans leur patrie dans une année? Et nous, comment pourrons-nous oser engager les peuples de l'Occident à courir au secours de la Palestine, à la défense de Constantinople, s'ils nous reprochent, et à cause de vous, à nous qui sommes innocens, que les croisés sont déliés de leurs vœux, et qu'ils reviennent dans leur patrie, chargés du butin de l'empire qu'ils ne savent pas même défendre? Si vous avez gardé le silence, parlez alors plus haut et blâmez d'autant plus sévèrement que vous vous êtes montré plus indifférent. Nous ne voulons plus vous faire des reproches sur l'absolution que vous avez accordée aux Vénitiens, contrairement à toutes les formalités ecclésiastiques, ce sera l'objet d'une lettre particulière. Mais comme nous avons confié la légation de la Grèce au cardinal Benoit à qui s'adjoindra le cardinal Soffred, nous vous ordonnons de retourner sans délai dans la Terre-Sainte, d'y attendre l'arrivée du patriarche de Jérusalem, et de prendre dans cet intervalle les mesures nécessaires.

A la fin de l'année, le patriarche fut préparé à partir; selon l'usage, le pape le recommanda à tout le clergé de sa province. Il accorda aux ecclésiastiques qui voulaient se rendre avec lui dans le royaume de Jérusalem, la jouissance de leurs bénéfices en Occident pendant trois années. Le patriarche reçut le pouvoir de donner l'absolution à des excommuniés, quel que fût le motif pour lequel ils s'étaient attiré cette peine, à la condition, à leur retour, de rapporter un certificat de leur absolution et de se présenter devant le Saint-Siége. Il lui intima ensuite l'obligation de visiter à une époque fixe, en personne ou par des délégués, les églises des saints apôtres; lui permit de porter le pallium; enfin il lui donna pour subvenir à ses frais de route 400 oboles d'or, et 24 marcs d'argent pour soutenir la Terre-Sainte [1].

Le roi Amalric était mort le 1er avril, à Saint-Jean-d'Acre [2].

[1] *Ep.* VIII, 69, 71, 123, 230, 126, 101-103, 169-173.

[2] Il mourut d'une indigestion, en mangeant des dorades (*Marin. Sanut.*, p. 600).

Deux jours auparavant, il avait accompagné, avec les chevaliers des deux ordres, le clergé et plusieurs bourgeois des villes de Saint-Jean-d'Acre et de Tyr, l'évêque de Halberstadt qui s'en retournait dans sa patrie. Le départ de cet évêque excita une douleur générale, tant il avait gagné tous les cœurs par son activité religieuse, et par une bienfaisance qui s'étendait à tous, et pour laquelle il dépensait tout ce qu'il possédait! Cette affliction universelle au sujet de son éloignement, la certitude exprimée par tous que sa présence porterait bonheur à la Terre-Sainte, ne purent vaincre son désir de revenir dans sa patrie. Le fils unique d'Amalric était mort peu de temps avant son père, et ce dernier fut encore promptement suivi par sa femme Isabelle qui avait subi le triste sort de devenir veuve de quatre maris. Amalric n'ayant eu que deux filles de cette femme, et le royaume provenant de celle-ci, il échut à la fille aînée d'Isabelle issue de son mariage précédent avec le margrave de Montferrat. Mais Amalric avait eu d'un premier mariage un fils nommé Hugues qui hérita de l'île de Chypre. Cette séparation replaça le royaume de Jérusalem dans son ancien état de faiblesse; et comme les deux héritiers étaient encore mineurs, on leur donna des tuteurs : à Marie de Jérusalem, Jean d'Iblim, frère d'Isabelle; à Hugues de Chypre, Gauthier de Montbéliard, oncle maternel du comte de Brienne, qui devint ensuite roi de Jérusalem par son mariage avec Marie. Le chevalier d'Iblim eut de la peine à conserver la paix au petit royaume privé alors de presque tout secours de l'Occident; le sultan d'Égypte regardait la trêve comme dissoute par la mort du roi, et pensait sans doute que les circonstances étaient favorables pour sortir d'un repos auquel il ne s'était livré que par l'effet de la crainte. C'est ainsi que la situation du royaume de Jérusalem devint plus critique, et que les démarches les plus actives du pape pour lui faire parvenir des secours de la chrétienté furent plus que jamais nécessaires [1].

[1] *Chron. Halberst.*, p. 143. — *Ep.* VIII, 128. — *Rob. de Monte in Pistor. SS.*, II, 941.

LIVRE X.

SOMMAIRE.

La Sicile ; réconciliation avec Thiébault. — L'Allemagne ; nouvelles démarches d'Innocent en faveur d'Othon ; lettre de Philippe de Souabe au pape ; événemens militaires. — Les autres royaumes. — Le Danemarck ; l'évêque Waldemar de Schleswig. — Constantinople ; guerre contre les Bulgares ; siége d'Andrinople ; mort de l'empereur Baudouin ; son frère Henri empereur ; nouvelles levées ; réglemens ecclésiastiques dans l'empire byzantin ; le patriarche.

(1206.)

Se voyant débarrassé de son plus dangereux ennemi par la mort du comte de Brienne, Thiébault qui savait être audacieux et cruel, rusé et souple, selon les circonstances, jugea qu'une réconciliation avec le pape était utile à l'affermissement de sa puissance. Il envoya donc auprès d'Innocent et lui fit donner des assurances de sa soumission pour obtenir le retour de sa faveur. Le pape crut travailler dans l'intérêt du royaume et de l'Eglise en se faisant un partisan d'un pareil adversaire. Le frère Regnier ayant appuyé la demande de Thiébault, on lui accorda enfin la permission de venir à Rome pour y obtenir, lui et ses compagnons, l'absolution de l'excommunication, et jurer obéissance aux ordres du pape [1]. Il promit par son serment de suivre les ordres du chef de l'Église dans toutes les choses pour lesquelles il s'était attiré l'excommunication, de le soutenir avec fidélité dans la tutelle de l'empire et du roi, de ne faire, par sa propre autorité, ni la guerre, ni la paix, d'être justiciable de tous ses actes devant le pape, et de n'accorder de secours et aucune aide au duc de Souabe ni contre la Sicile, ni en dehors du royaume.

Le pape chargea ensuite deux ecclésiastiques de se rendre dans la terre de Labour pour que Thiébault renouvelât publiquement devant eux son serment ; après cette formalité, ils lui donnèrent, ainsi qu'à ses partisans, à Markwald de Laviano et à Conrad de Sorella, l'absolution de l'excommunication, et tous les Allemands

[1] Anon. Cass. in Murat. SS. — Richard. de S. Germ.

au delà et en deçà du détroit promirent obéissance au pape. Le comte de Celano seul ne voulut pas suivre cet exemple, ni accéder aux invitations verbales et écrites qui lui furent adressées de Rome et par les légats [1].

En Allemagne, un ordre de choses plus paisible parut succéder insensiblement à l'agitation qui, depuis dix ans, avait troublé les affaires. Innocent lui-même travailla dans ce but, considérant que la paix de l'Empire était nécessaire à la protection de l'Eglise. Othon, du moins, comprit que restreint à peu près à la seule ville de Cologne, il ne pourrait pas se défendre contre la puissance de Philippe et des princes de l'Empire ; il chercha donc à conclure une trève avec son rival au moyen de la médiation du pape, afin de se pourvoir pendant ce temps d'autres secours soit chez son oncle Jean d'Angleterre, soit chez son parent, Waldemar de Danemarck. Il avait donné de vive voix à l'évêque de Cambrai la mission de prier instamment le pape de faire des démarches auprès de Philippe pour l'amener à signer cette trève.

Le zèle d'Innocent pour Othon n'était pas encore refroidi. Après lui avoir écrit de toujours compter sur ses efforts pour sa cause, il envoya chez le duc de Souabe le prieur des Camaldules et le patriarche Wolfgar d'Aquilée qui jouissait d'une grande faveur auprès de la maison de Hohenstaufen. Ils étaient chargés de déterminer le duc à conclure une trève d'au moins une année avec Othon et les habitans de Cologne, de lui déclarer en même temps qu'il eût à retirer sa protection à Léopold de Worms qui avait été illégalement institué archevêque de Mayence [2]. Les évêques de Munster et d'Osnabruck avaient suivi l'exemple de leur métropolitain et quitté le parti d'Othon, de sorte que le pape fut obligé de recourir au nouvel archevêque de Cologne et à deux autres dignitaires de cette église pour exhorter ces deux évêques à observer leur serment, sous peine d'encourir la discipline de l'Église.

Innocent renouvela aussi ses démarches auprès du roi d'Angleterre afin d'en obtenir des secours énergiques. Il lui observa combien il paraissait étrange que depuis long-temps ces secours n'eussent pas été envoyés, puisque les deux royaumes gagneraient en force et en considération par l'élévation d'Othon sur le trône impérial. Aux évêques et aux barons anglais il montra qu'il était de

[1] *Gesta*, c. 38. — *Ep.* IX, 196.
[2] *Registr.*, 138, 133. — *Registr.*, 136-137.

leur intérêt de l'appuyer dans cette circonstance, et il les assura de la faveur apostolique. Mais Innocent avait surtout peine à comprendre comment l'archevêque d'York, frère illégitime des trois frères du roi d'Angleterre, restait aussi froid et aussi indifférent pour la situation critique de son cousin Othon. « Faites donc avec empressement, largement et sans retard, pour votre propre honneur, tous vos efforts en faveur d'une couronne dont l'éclat rejaillira sur toute la famille royale [1]. »

Philippe exposa encore une fois au pape toutes les circonstances de son élection, pour lui prouver qu'elle était légitime et légale, et rectifier les faux bruits qui auraient été diversement rapportés à Rome. « Il eût consenti avec plaisir, quoique sans idée d'acquérir par là ni grande considération ni grand bénéfice, mais par respect pour le Saint-Siége, à la trève avec Othon, si les ambassadeurs du pape avaient pu parvenir jusqu'à celui-ci [2]. Mais pour rétablir la paix et la concorde, depuis si long-temps désirée entre le sacerdoce et la royauté, il soumettrait volontiers son affaire à la décision des cardinaux et des princes de l'Empire, comme étant des hommes qui, sans aucun soupçon d'arrière-pensée, aiment la paix et l'union, et selon leur jugement, il donnerait toute satisfaction, dans le cas où il aurait offensé le pape ou l'Eglise de Rome. Si le pape l'avait offensé lui ou l'Empire, il s'en remettrait à sa conscience, par vénération pour Notre-Seigneur Jésus-Christ dont il tient la place sur terre, par respect pour saint Pierre le prince des apôtres dont il est le successeur, et pour son propre salut; car il croit et déclare que le pape, qui a reçu du Christ par saint Pierre le droit de lier et de délier, ne doit pas être jugé en matières pareilles par les hommes, mais par Dieu seul. Si l'on croit que le pape Célestin a prononcé l'excommunication contre lui, il proteste qu'il n'en est rien; le pape doit bien le savoir, et il l'invoque comme témoin de son innocence [3]; il voudrait être aussi certain d'être

[1] *Registr.*, 133. — *Ep.* IX, 14-13. — *Registr.*, 131-132, 134.

[2] Nous n'avons pu découvrir le lieu où Othon se trouvait; il était peut-être en Angleterre. Le pape aussi admet que ses messagers n'ont pu parvenir jusqu'à Othon; *Registr.*, 137-138.

[3] Il est étonnant que Philippe fasse seulement à cette époque cette déclaration, quand le pape, dans tant de lettres qu'il lui a adressées ainsi qu'aux princes de l'Empire, a toujours fait valoir l'excommunication comme un motif principal de son incapacité à la couronne, et quand il avait pris soin de se faire absoudre de l'excommunication par l'évêque de Sutri.

exempt de l'excommunication dans l'Église triomphante qu'il est assuré de ne l'avoir pas reçue dans l'Église militante. Il se chargerait de tout autre ordre que le pape jugerait à propos de lui donner, convaincu que si tant de calomnies répandues disparaissaient, il lui accorderait son amour comme à un fils humblement soumis. Car j'ai la conscience, dit-il, de n'avoir dans toutes mes luttes, offensé le pape ou l'Eglise romaine ni par paroles ni par actions. »

Quant à l'autre partie de sa mission, l'élection de l'évêque de Mayence, le patriarche, à ce qu'il paraît, n'y insista pas sérieusement; en général, il ne semble pas avoir complétement suivi ses instructions. « Je suis arrivé accidentellement à Mayence, écrivit Philippe, peu de temps après la mort de l'évêque Conrad, et j'ai assisté à ses funérailles. Léopold a été élu unanimement par tout le clergé, du consentement des feudataires et du peuple, et m'a été présenté. Comme le droit d'enquête sur les élections des évêques ne m'appartient pas, surtout quand elles sont unanimes et non contestées, je l'ai investi des biens temporels. Pour s'opposer à celui-ci, Sigefroi s'est fait élire à Bingen seulement par trois ou quatre ecclésiastiques. Comme maintenant le patriarche d'Aquilée m'a fait connaître l'avis du pape, j'ai pris la résolution, par vénération pour sa Sainteté, et par respect pour l'Eglise, de retirer ma protection à Léopold, aussitôt que le pape pourra déterminer Sigefroi, pour l'honneur de l'Empire, à renoncer au siége archiépiscopal. Quoiqu'il m'ait offensé de diverses manières, je veux cependant lui rendre ma faveur, par amour pour le pape, le traiter honorablement à ma cour, ou lui assigner des revenus convenables sur mes propres biens, jusqu'à ce que je lui fasse obtenir une autre dignité élevée, avec la coopération de l'autorité apostolique, ce qui probablement pourra bientôt se réaliser [1]. »

Comme on le voit, le langage de Philippe envers le pape était devenu beaucoup plus doux; il se montra disposé à une condescendance vers laquelle il était autrefois loin de pencher; il accorda au Siége apostolique tous les droits dont la contestation passait à cette époque pour un attentat contre les ordres de Dieu. Le motif en était peut-être plus dans les circonstances et les espérances de Philippe, que dans ses convictions; car s'il avait réussi à affaiblir son rival par la force des armes, à séparer de lui ses partisans et à

[1] *Registr.*, 136, 139, 137.

être reconnu à peu près dans tout l'Empire, il rencontrait cependant encore dans le pape une puissante résistance que les armes ne pouvaient pas entamer, dont la domination universelle et profondément enracinée, inaccessible à tout pouvoir terrestre, était plus indomptable et plus victorieuse que l'autorité des princes avec leurs chevaliers et leurs troupes. Si Othon venait à être renversé, ce n'était pas une raison pour que Philippe possédât tranquillement la couronne; quand même tout obstacle matériel eût été écarté, il y avait toujours cet obstacle du Saint-Siége pouvant contester la validité de l'élection et refuser de reconnaître Philippe. Si celui-ci réussissait à convaincre le pape de la légitimité de ses prétentions, de la pureté de ses vues, ainsi que de l'impuissance d'Othon et de l'impossibilité où il se trouvait de conserver la couronne impériale, c'est alors seulement que le trône se consolidait pour le duc de Souabe.

Depuis les années qui avaient suivi l'élection, Philippe devait certainement avoir compris qu'il n'existait pas de lutte capable d'ébranler la résolution et la persévérance du pape, que loin de conduire au but, la tentative de s'opposer à sa volonté, ne servait qu'à prolonger une dissension dans laquelle la victoire resterait à celui qui règne sur les intelligences. Si, au contraire, le succès des armes signale de quel côté se trouve la puissance la plus élevée, et si les événemens apprennent à Innocent qu'il protége en vain une cause perdue et abandonnée, on pourrait espérer le voir changer d'avis et assurer par son assentiment un résultat durable au triomphe du duc de Souabe.

Le patriarche étant resté auprès de Philippe, ce fut un autre légat qui porta la réponse du duc à Rome. L'expression du dévouement qu'elle renfermait, les vérités catholiques qu'elle exprimait, plurent au pape; le consentement qu'il donnait à la trève était pour lui une preuve que Philippe se réconcilierait facilement avec le Saint-Siége. En conséquence, Innocent conseilla à Othon d'accepter la trève pour une année, puisqu'elle lui était utile et qu'il la désirait; par ce moyen, on parviendrait à s'occuper de rétablir la concorde dans l'Empire. Le patriarche fut chargé d'insister auprès du duc de Souabe sur la trève demandée, parce que non seulement l'Empire, mais toute la chrétienté, avait besoin de la paix. Innocent regarda au contraire l'expédient présenté au sujet de Léopold, comme inconvenant, léger et insensé, et déclara que

puisque toutes les exhortations adressées à cet intrus pour l'engager à rentrer en lui-même avaient été inutiles, il agirait selon les exigences de l'affaire [1].

Philippe se vanta de cette ambassade comme si c'était le pape qui lui faisait demander une réconciliation ; car il savait bien que par cette assertion il raffermirait ses partisans et ébranlerait les amis d'Othon. Le bruit se répandit donc en Allemagne, au sujet de ces négociations, que le patriarche était venu pour conclure la paix entre Philippe et le pape, et que celui-ci avait renoncé à la cause d'Othon ; l'ambassade ne pouvait cependant ni fournir un motif à ces présomptions, ni donner un pretexte aux princes qui, jusqu'à ce jour, n'avaient embrassé aucun parti, de se déclarer pour Philippe, ce que l'archevêque de Salzbourg paraît avait fait, lui qui se croyait en disgrâce par le choix du patriarche pour légat [2].

Innocent se prononça clairement et publiquement contre l'archevêque :

« Quoique nous désirions vivre en paix avec tout le monde, nous « n'avons cependant pas envoyé le patriarche avec des propositions « de paix auprès de Philippe ; celui qui avance de pareilles choses, « cherche à tromper par des mensonges. Nos armes ne sont pas « terrestres, et nous ne les tenons pas des hommes, mais de Dieu ; « nous ne les avons pas encore déposées, et avec la protection de « Dieu, nous ne craignons personne. Nous plaçons notre force, « non dans le glaive d'Othon, mais dans celui de saint Pierre. Que « l'archevêque se mette donc bien sur ses gardes ; car quoiqu'il ne « suive pas le duc avec une armée, il est certain du moins qu'il le « soutient d'une autre manière. La demande par laquelle il prie « qu'on le délie de ses obligations envers le Saint-Siége, n'est pas « une de celles dont il est dit : Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez. On peut répondre à l'objection qu'il lui « serait plus avantageux de prendre le parti de celui sur lequel se « portent les voix de tous les princes : croyez-vous que le bon droit « et l'honneur se trouvent toujours du côté de la majorité ? Quant « à l'ambassade, nous avons voulu d'abord vous en charger con-

[1] *Registr.*, 138, 137.

[2] Parce que Grégoire VII avait nommé *legatus natus* du Siége apostolique en Allemagne l'archevêque comte Gebhard de Halfenstein et ses successeurs ; il avait constamment soutenu le pape ; *Hund Metrop. Salisb.*

« jointement avec le patriarche, mais nous vous en avons dispensé « par précaution, parce que les propositions n'étaient pas favora- « bles au duc. Quant au reste, vous devez persister à ne rien vou- « loir demander de ce que la bienveillance pontificale ne vous a « pas accordé. Vous choisirez toujours le meilleur parti, en préfé- « rant les choses divines et spirituelles aux choses temporelles et « humaines, et en suivant l'exemple que vous ont laissé vos prédé- « cesseurs dans l'archevêché, qui ont été des hommes craignant « Dieu, honorables, prévoyans, fidèles, véridiques et coura- « geux [1]. »

Othon, abandonné par les princes de l'Empire, devait éprouver d'autant plus de satisfaction de la fidélité des habitans de Brunswick. Pendant que Philippe, entouré de princes et d'évêques, délibérait à Altenbourg sur la manière d'attaquer son adversaire, les bourgeois de Brunswick, sans crainte des chevaliers mieux armés et plus exercés, marchèrent au combat. S'étant présentés devant Goslar, place faiblement fortifiée, ils ne se laissèrent pas effrayer par l'échec d'un premier assaut repoussé, et ni les fossés ni les murs ne purent défendre la ville contre leur impétuosité; ils pratiquèrent une brèche dans les murailles et prirent la place; ce qui restait de troupes s'échappa avec le petit nombre de chevaliers qui défendaient la ville; un butin considérable fut la récompense de la valeur de ces bourgeois. Goncelin, grand-bailli d'Othon à Wolfenbuttel, fut moins heureux; après avoir assiégé pendant près de six semaines Lichtenberg, il se vit obligé de se retirer à l'approche des Magdebourgeois.

Philippe n'ayant pas voulu consentir à la trêve, Othon se rendit de nouveau avec son armée à Cologne, où le duc de Limbourg exerçait le pouvoir suprême depuis la défection d'Adolphe. Celui-ci conduisit au devant du duc de Souabe tous les comtes et vassaux, et toutes les forces qui étaient à sa disposition; et comme tout l'archevêché, à l'exception de Cologne, le reconnaissait comme son seigneur, il fit venir les troupes de tous ses partisans, afin que son armée devînt assez nombreuse pour cerner la grande ville [2].

Othon et l'archevêque Bruno se trouvaient dans Cologne. Depuis très long-temps, il avait été impossible de rencontrer pour sacrer

[1] *Registr.*, 139.

[2] *Chron. rhythm.* — *Arn. Lub.*, VII, 6. — *Ep.* IX, 96. — Godofr. Mon., ad annum 1206.

Bruno aucun évêque allemand, excepté Sigefroi, archevêque de Mayence, qui n'était pas encore en possession de son siége; la puissance de Philippe les retenait tous; c'est pourquoi on fut obligé de faire venir deux évêques d'Angleterre pour exécuter la cérémonie. L'armée de Philippe s'accroissant tous les jours, et Othon s'apercevant qu'il n'avait de secours à attendre de nulle part, voulut tenter de se faire jour à travers les ennemis, avant que la ville ne fût entièrement cernée. Il chargea de ce coup de main quatre cents cavaliers et deux mille fantassins; mais Philippe avait des intelligences secrètes avec le duc de Limbourg, commandant en chef des habitans de Cologne; celui-ci conduisit l'escorte d'Othon dans une contrée marécageuse, près de Wassenbourg, où les ennemis l'assaillirent à l'improviste, la mirent en fuite et s'emparèrent de tous les bagages. Le comte Walleram, fils du duc de Limbourg, ne partagea pas la trahison de son père, mais resta auprès d'Othon qui, après avoir perdu une partie considérable de son escorte, et avoir tué un grand nombre d'ennemis, entra, non sans danger, dans la forteresse de Wassenbourg avec l'archevêque. Quoique le fort fût cerné par les troupes de Philippe, Othon parvint à s'évader dans la même nuit avec Walleram et quelques autres compagnons, et à déjouer l'espoir conçu par Philippe de le faire prisonnier. On ne trouva dans la forteresse que l'archevêque, qui fut amené devant le duc. Celui-ci le fit jeter dans les fers, puis marcher à la suite de son armée, et ensuite garder en prison à Hohenems. Beaucoup de soldats furent découverts dans les marais; on enleva aux prisonniers leurs armes et leurs vêtemens, et on les relâcha tout nus. Peu de temps après, le maréchal Henri de Calden négocia une entrevue entre Othon et Philippe; on n'eut aucune connaissance de l'objet de leur entretien, et il paraît n'avoir amené aucun résultat; mais on peut présumer que la paix fut le sujet de leur négociation.

Ce malheur, loin de décourager les habitans de Cologne, ne fit que les exciter à travailler plus activement à leurs fortifications, et à se presser en plus grand nombre sur leurs murailles. Philippe prit position sur la montagne de Gymnich, près de Remagen, et tint tout le pays en respect. Mais comment une simple bourgeoisie, sans secours du dehors, pouvait-elle soutenir la lutte contre celui qui était reconnu par presque tout l'Empire? Les bourgeois, voyant cette impossibilité, prièrent le duc de Brabant de faire des démarches en leur faveur auprès de Philippe; ce prince reçut amicale-

ment leurs députés à Boppard, se montra disposé à un accommodement raisonnable, aimant mieux ajouter à l'éclat de sa dernière victoire l'indulgence que la sévérité. Les bourgeois demandèrent pardon pour leur résistance, disant que leurs ecclésiastiques les y avaient poussés, et qu'ils avaient agi en l'honneur de l'Eglise; il fut convenu que l'archevêque Adolphe exercerait de nouveau tous les droits qu'il avait possédés dans la ville, et accorderait en tout temps à l'empereur ce qu'il lui réclamerait au nom de l'Empire. L'évêque de Spire, chancelier de l'empereur, reçut le serment de fidélité. Le clergé seul parut mécontent et envoya à Rome une ambassade qui y séjourna jusqu'à l'année suivante [1].

Philippe, après la soumission des habitans de Cologne, se vit honoré comme roi par tout l'Empire d'Allemagne. Son antagoniste en était réduit à ses états héréditaires; il ne s'agissait donc plus que de déterminer le chef de la chrétienté à reconnaître les droits acquis par l'assentiment de tant de princes et par la victoire des armes, et à placer la couronne impériale sur la tête de Philippe pour rétablir enfin la paix dans l'Empire. Dans ce but, le duc de Souabe envoya une brillante ambassade à Rome, à la tête de laquelle se trouvait le patriarche d'Aquilée accompagné de quelques nobles appartenant aux familles les plus distinguées. On leur avait donné un pouvoir illimité pour opérer la réconciliation entre l'Eglise et l'Empire, entre le chef spirituel et le chef temporel de la chrétienté. Ils étaient chargés de renouveler l'assurance du dévouement tout filial de Philippe envers la sainte Eglise, et de promettre qu'il répondrait à la faveur du Saint-Siége en se soumettant avec reconnaissance à ses ordres [2].

[1] Mutius, *Chron. Germ. in Freh.* — Gelenius, *Vita S. Engelberti*, p. 40. — *Arn. Lub.*; *Godofr. Mon.* — Hess, *Monum. Guelf.*, p. 74. — *Cæs. Heisterb. Excerpta*, *in Leibn. SS.*, II, 521, dit que les partisans de Philippe gagnèrent secrètement quelques bourgeois de Cologne et que ceux-ci firent ouvrir les portes à Philippe. — Mutius, *Chron. germ.* — *Ep.* X, 49.

[2] L'abbé de Lichtenau, qui n'était pas favorable au Siége apostolique, est le seul qui rapporte: (*ut retulerunt nobis viri veridici* — par conséquent son récit est fondé sur des ouï-dire) — que Philippe avait promis sa fille en mariage à Richard, frère du pape (mais à cette époque celui-ci était déjà très probablement marié), ainsi que la souveraineté de Spolette et de la Marche d'Ancône, si long-temps contestée entre le pape et l'empereur. Nous n'avons pas parlé de ces propositions, parce qu'aucun autre écrivain ne les cite, et quand même Philippe les eût réellement faites, elles n'eussent jamais été acceptées par le pape qui cherchait à la vérité l'élévation de sa famille, mais non aux dépens des possessions de l'Église. Le Bret, *Hist. gé-*

La légèreté avec laquelle le roi de Bohême avait embrassé de nouveau le parti de Philippe, détermina sans doute le pape à se montrer plus sévère au sujet des relations conjugales de ce prince. Innocent n'avait reconnu ni sa séparation avec sa première femme ni son second mariage, et la sœur du roi de Hongrie n'était à ses yeux qu'une concubine. Le bruit se répandit à Rome que des malheurs avaient décidé le roi à avouer ses torts, et à s'engager par serment envers ses grands seigneurs, les enfans et les vassaux de son beau-frère le margrave de Misnie, à reprendre sa femme légitime; mais il ne tint pas cette promesse. Le margrave ayant porté plainte, l'archevêque de Salzbourg et deux prélats reçurent mission d'ouvrir une enquête en faisant comparaître les deux parties, et d'expédier leur rapport au Saint-Siége qui prononcerait.

Innocent avait perdu dans le cardinal Guido, mort à Gand le 20 mai de cette année, un représentant en Allemagne qui agissait complétement selon ses vues, qui était muni de pleins pouvoirs, en vertu desquels il influait non seulement sur les affaires de l'Empire, mais en même temps aussi sur toutes les affaires ecclésiastiques, en sa qualité de légat *à latere* du Saint-Siége. En dépit des chapitres récalcitrans, il exécuta la collation apostolique des bénéfices, disposa des canonicats dont la nomination appartenait au pape, fit valoir la sévérité des règles ecclésiastiques dans les élections d'évêques illégalement consommées, fulmina l'excommunication contre l'archevêque de Magdebourg à cause de sa résistance aux ordres du Souverain-Pontife, suspendit l'évêque de Toul, et rencontra toujours à Rome une condescendance favorable à toutes ses démarches. La mort de Guillaume, archevêque de Reims, présenta une occasion au pape de donner à Guido une preuve de sa satisfaction et de sa confiance en l'élevant à cette dignité distinguée, mais la mort enleva le cardinal avant qu'il pût en prendre possession [1].

nérale, XLI, 534, ne regarde pas non plus ces propositions comme sérieuses, et Gundling, *Vie de Philippe*, pense qu'en proposant ce mariage on a voulu tromper le pape par les fausses apparences d'un grand intérêt. Innocent avait déjà réclamé dans la première année de son règne lesdites contrées comme étant le patrimoine de saint Pierre, et en avait expulsé Markwald; comment l'empereur pouvait-il offrir quelque chose que le pape possédait déjà, et comment celui-ci aurait-il pu accepter pour sa famille ce qu'il avait réclamé si énergiquement et si positivement comme appartenant à l'Église?

[1] *Ep.* IX, 60. — *Ep.* VII, 70. — *Ep.* VIII, 78. — *Ep.* VII, 114. — *Ep.* VIII, 77. — *Ep.* IX, 53. — *Ep.* VIII, 90. — Les lettres citées ci-dessus, ainsi que d'au-

Le cours de cette année n'apporta aucun changement dans les rapports avec les autres États de la chrétienté, et il ne se passa rien qui rendit particulièrement nécessaire l'intervention du Siége apostolique.

Les relations du roi de France avec Ingeburge étaient toujours les mêmes, mais celle-ci n'adressa pas de nouvelles plaintes, et la conduite du roi n'exigea pas d'autres démarches de la part du pape. Les royaumes de Castille et de Léon s'étaient soumis à la sévérité des lois de l'Eglise; Pierre d'Aragon, exalté encore par les honneurs qu'il avait reçus à Rome, restait tout dévoué au Saint-Siége; le roi de Portugal, quoique n'étant pas dirigé par les mêmes sentimens, régnait cependant sans exciter de scandale. En Hongrie, André était parvenu au trône, le but de ses désirs, sans avoir mérité à un plus haut degré par aucun acte, ni la faveur, ni l'intervention du pape.

Waldemar, fils naturel de Knud V [1], frère de Waldemar Ier, roi de Danemarck, avait obtenu, du vivant de celui-ci, l'évêché de Schleswig, après la mort de l'évêque Frédéric. La libéralité, l'aménité et le faste par lesquels il s'était distingué autrefois à l'université de Paris, montrèrent qu'il avait un plus grand penchant pour la couronne et l'épée que pour le bâton pastoral. Peu de temps après avoir été nommé évêque, les habitans de Dittmar se soumirent à son évêché.

C'est ce qui donna un grand accroissement de puissance à l'évêque Waldemar. L'administration du duché de Schleswig que son oncle, Knud VI, lui confia, pendant la minorité de son frère qui fut plus tard le roi Waldemar, entretint son désir de souveraineté temporelle. Ayant été obligé de remettre cette administration à Waldemar, il se sentit blessé dans son orgueil, sa jalousie et son désir de régner. Il disait hautement : Je suis un fils de roi aussi bien que Knud et Waldemar; je ferai valoir mes droits par les armes. Il se rendit en Norwége dont les évêques le soutenaient; aussi obtint-il facilement du roi trente-cinq vaisseaux pour l'appuyer. Il trouva, en Allemagne, des partisans dans les amis du duc de Souabe, dans le margrave Othon de Saxe et dans le comte Adolphe de Holstein toujours ennemi du Danemarck. Il fit alors précéder

tres, réfutent l'erreur qu'on a avancée, savoir : que Guido avait quitté sa légation d'Allemagne pour revenir à Rome.

[1] On ne sut que par sa mère qui le mit au monde après la mort de Knud, qu'il était fils de ce dernier; *Ep.* VIII, 192.

son titre d'évêque de Schleswig de celui de roi de Danemarck. Mais de perfides conseillers l'engagèrent à ne pas confier ses prétentions audacieuses au sort des armes, à réfléchir sur ses liens de parenté et à se soumettre au roi qui le recevrait en ami et honorablement. Des chaînes et des menottes l'attendaient. Il fut arrêté auprès d'Apenrade, le jour de la Saint-Etienne de l'année 1192, et jeté en prison d'abord à Mosbourg, ensuite à Seabourg. En vain le pape fit des démarches pour sa liberté, le clergé du pays intercéda pour lui, les bourgeois de Brême le demandèrent pour archevêque, le roi vit le danger auquel il s'exposerait en mettant en liberté un homme aussi ambitieux.

Waldemar II succéda, en 1203, à son frère Knud. Le peuple lui prêta avec joie le serment de fidélité, car il espérait voir renaître les jours glorieux de son père, Waldemar-le-Grand. La douceur unie à la sévérité, la sagesse à la force, lui attirèrent les cœurs au point que tous lui obéissaient avec plaisir. Animé de sentimens belliqueux, s'efforçant d'étendre sa puissance, paraissant vouloir réaliser le grand projet de Henri-le-Lion, qui était de détacher de l'Empire toute l'Allemagne septentrionale, Waldemar pouvait être encore moins disposé à donner la liberté à un rival aussi dangereux que l'évêque [1].

Le chef de l'Eglise considérait dans Waldemar prisonnier l'évêque et non le rebelle qui cherchait à s'emparer de la couronne; et aussitôt qu'il eut appris le changement de règne en Danemarck, il fit des démarches pour obtenir sa liberté, tout en avouant qu'il eût mieux valu que celui qui avait pris le glaive temporel, eût péri par ce glaive, que de voir la main du roi souillée par cette captivité. Celle-ci était aux yeux d'Innocent, indépendamment de sa cause, un attentat criminel aux libertés de l'Église, une usurpation, car la condamnation de l'évêque revenait au Siége apostolique :

« Quelle faute a donc commis le Saint-Siége, écrivit-il au roi, « quelle faute a commis toute l'Eglise pour qu'on ait lésé les droits « de tous les deux dans la personne du prisonnier? Le psalmiste « ne dit-il pas, *ne portez pas la main sur l'oint du Seigneur?* Il

[1] Steph. Tornac. *Ep.* 165. — Christiani, *Hist. du Schleswig et de Holstein*, I, 302. — *Arn. Lub.*, III, 21. — Pet. Olai, *Chron. Dan. in Langebek*, *SS.*, I, 179. — Hamsfortii, *Chron. in Langebek*, *SS.*, I, 283. — Staphorst, *Hist. de l'Église de Hambourg*. — Vilhelmi Abb., *Ep.* II, 44. — Œhlenschlager, Eric et Abel. — *Chron. Holsat. rhythm.*, in *Dreyer Monum. anecd.* — *Registr.* 84, 97, 101.

« faut espérer que les longues souffrances auront servi de leçon à « l'évêque, et on ne doit jamais désespérer du changement de sentimens d'un homme. Le roi de Hongrie et son frère ont aussi été « long-temps divisés entre eux, ils se sont même armés l'un contre l'autre, et néanmoins ils ont été réconciliés par les efforts « d'un cardinal. C'est ainsi que nous voudrions aussi proposer entre vous un accommodement; l'évêque donnera une caution pour « sa conduite à l'avenir; le pape prononcera d'avance sur lui et ses « compagnons l'excommunication dans le cas où il fomenterait de « nouveaux troubles, et imposera à tous les grands le serment de « ne jamais lui prêter assistance. Enfin, pour dissiper toute crainte, « l'évêque résidera en Italie, ne retournera jamais en Danemarck sans « y avoir été appelé par le roi et sans l'assentiment du pape, et recevra un entretien convenable à son rang sur les revenus de son « évêché [1]. »

Ni l'autorité, ni les propositions d'accommodement, ni les démarches du pape ne réussirent à fléchir le roi Waldemar. Il paraît qu'il connaissait trop bien les dispositions de son cousin, pour qu'il crût pouvoir consentir à sa délivrance sans danger pour le repos et la sûreté de son royaume. Deux ans plus tard, le roi épousa Marguerite, fille d'Ottocar roi de Bohème, appelée Dagmar [2] par les Danois à cause de sa beauté extraordinaire. Elle possédait de nobles sentimens qui attirèrent la bénédiction divine sur son époux et son pays, et qui la rendirent célèbre dans les chants populaires, jusque dans les siècles suivans, à l'égal de l'ancienne Thyra, comme esprit protecteur du Danemarck; elle fut affligée de savoir qu'un évêque, proche parent de son époux, gémissait depuis si long-temps dans une dure captivité. Ses prières furent appuyées par le clergé, par l'archevêque de Lund qui était à sa tête, et sans doute aussi par le pape. L'amour du roi pour sa femme l'emporta sur ses craintes. Il exposa de nouveau la conduite ingrate de l'évêque envers son frère et lui, et déclara qu'il le mettrait en liberté, si on pouvait le transporter en toute sûreté à Rome. Car n'étant pas en rapports d'amitié ni avec le duc de Souabe, ni avec le roi de France, il devait prendre ses précautions pour que l'évêque ne fût

[1] *Ep.* VI, 181.

[2] Ou Dagmo — une vierge semblable au jour; Dahlin, *Hist. de Suède*, II, 132. — Pet. Olai, *Ann. Dan.; Langebek*, I. VI. — Grimm, *chansons populaires, ballades*. — *Ep.* XI, 179. — Olai, *Chron. regn. Dan.* — *Ep.* X, 200. — *Ep.* VIII, 193.

pas enlevé en route par ses ennemis et qu'on ne s'en servit pas pour fomenter des troubles dans le Danemarck. Du reste, dit Waldemar, je n'espère nullement qu'il me soit jamais sincèrement dévoué.

Innocent témoigna à Waldemar la joie qu'il éprouvait de le voir disposé à répondre à ses désirs, et il envoya en Danemarck un ecclésiastique auquel l'évêque devait être remis et qui était chargé de le transporter en Hongrie, où le pape aurait soin de le faire passer en Italie; il pria seulement le roi de prendre sur les revenus de l'évêché les dépenses nécessaires pour les frais du voyage et du séjour. De plus, l'ecclésiastique avait mission de recevoir de l'évêque le serment qu'il se conduirait en paix et ne retournerait jamais dans le Danemarck, et de prononcer au son des cloches et les cierges éteints l'excommunication contre tous les nobles spirituels et temporels qui se laisseraient entraîner à quelque entreprise pour soutenir l'évêque. Quant aux désirs du roi concernant une nouvelle élection pour remplacer l'évêque, Innocent opposa les lois de l'Eglise qui ne le permettaient pas.

Antérieurement, le pape avait recommandé à l'archevêque de Lund d'astreindre son clergé à une condnite plus chaste et d'ordonner aux chanoines et aux autres ecclésiastiques, sous peine de la perte de leurs places, d'éloigner leurs concubines. Il exhorta une autre fois le même archevêque à visiter fréquemment tout son diocèse, parce qu'il y avait toujours quelque désordre à redresser. Il confirma les dispositions prises par l'archevêque pour relever la dignité ecclésiastique, lui donna les avis et les décisions qu'il avait demandés touchant certains cas compliqués, approuva tout ce qu'il avait fait pour maintenir la discipline dans les couvens, et lui témoigna la joie que lui causait son zèle pour la propagation du Christianisme parmi les païens. Les parties plus reculées du Nord ne furent pas non plus oubliées, et l'archevêque de Drontheim reçut la confirmation d'anciens priviléges et la concession de nouveaux.

En Grèce, les croisés ne pouvaient à peine se maintenir que dans une faible portion de la grande contrée appelée aujourd'hui Romélie. Car aussitôt que Johannitius eut fait les dispositions nécessaires dans son royaume, il marcha contre Andrinople avec ses nouvelles troupes auxquelles se joignirent les Cumans. Il exerça sa fureur sans distinction sur les Grecs et les Latins; les premiers, disait-il, méritent un châtiment pour leurs ruses, leurs artifices et eur duplicité. Dans les derniers jours de janvier, il arriva que

Thierri de Dendermonde, en faisant une sortie de la forte ville de Rusium, rencontra l'avant-garde des Bulgares, et quoique accompagné seulement de cent vingt cavaliers, il lui tua beaucoup de monde. Dans la même nuit, 7000 Bulgares parurent devant Rusium, dont la garnison, malgré la réduction du nombre de ses défenseurs, déploya le plus grand courage et obligea les ennemis à se retirer promptement. A une lieue et demie de la ville, ils rencontrèrent les chevaliers de Thierri qui se préparèrent aussitôt au combat, espérant se faire jour jusqu'à Rusium. Mais les Valaques, soutenus par les indigènes, rejetèrent les uns sur les autres les petits escadrons latins par des attaques vigoureuses dans lesquelles ils avaient l'avantage de la légèreté de leurs armes. Bientôt plusieurs chevaliers furent tués, parmi lesquels Thierri de Dendermonde, Olis de Lille, les vaillans chevaliers André d'Urboise et Jean de Choisy qui, les premiers, avaient planté la bannière des Latins sur les murs de Constantinople, Vilain de Loos, le frère du sénéchal de l'Empire; plusieurs furent faits prisonniers, dix d'entre eux seulement parvinrent à gagner Rusium. Jusqu'à ce jour les Latins n'avaient pas encore subi un échec aussi déplorable.

Cette défaite avait eu lieu le 31 janvier; la garnison, composée de quatre cents lances et de ses valets d'armes, se regardant comme trop faible pour défendre la ville, s'enfuit à l'entrée de la nuit à Rhodosto. La nouvelle de ce malheur troubla à Constantinople la fête de la Chandeleur, que le comte Henri faisait célébrer selon la coutume des anciens souverains. La consternation fut générale; Henri fit fortifier à la hâte Selymbrie, éloignée de deux journées de marche de Constantinople, et y plaça cinquante chevaliers d'élite commandés par Macaire de Sainte-Menehould; mais le roi des Bulgares, qui savait bien que la fleur de l'armée latine avait péri près de Rusium, appela d'autres troupes. Alors les Bulgares, les Valaques et les Cumans, se précipitèrent sur le pays comme un ouragan; semblables à un incendie qui dévore tout ce qu'il rencontre, ils détruisirent les villes, les hommes et les moissons. Arcadiople fut abandonnée par les Vénitiens; Apros, emportée au premier choc, vit ses habitans tomber sous le fer ennemi ou traînés en esclavage dans des contrées lointaines; un monceau de ruines marqua la place où avait existé cette ville. Quoique Rhodosto fût située sur le bord de la mer et protégée par de fortes murailles, néanmoins, ni les Vénitiens ni les Français n'osèrent la défendre; les premiers s'enfuirent sur des vaisseaux, et les autres par terre.

Les habitans et la ville éprouvèrent le même sort qu'Apros; Panium, Mesena, Tzurulum, les villes situées sur le bord de la mer comme celles de l'intérieur, subirent le même sort. Celui d'Athyra fut le plus cruel; le trésorier de Johannitius y était déjà arrivé pour recevoir la somme moyennant laquelle cette malheureuse ville voulait acheter la paix, lorsqu'elle reçut avec joie quelques Latins dans l'espérance d'en être secourue; mais ceux-ci se sauvèrent pendant la nuit. Les envoyés du roi des Bulgares, ayant hissé leurs compatriotes avec des cordes par dessus les murs, la ville et les habitans tombèrent en leur pouvoir. Les Barbares en égorgèrent une partie pendant le sommeil sans épargner ni l'âge ni le sexe; ils emmenèrent les autres, jetèrent les fuyards dans l'eau, ou les précipitèrent à bas des échelles sur lesquelles ils montaient pour arriver dans les vaisseaux; un petit nombre seulement s'échappa. Partout où ces hordes sauvages passaient, tout était ravagé, enlevé, incendié et égorgé. Les chants solennels qui retentissaient ordinairement à la fête de Pâques, ne purent couvrir les gémissemens et les cris de douleur qui s'élevaient dans toute la contrée; des villes populeuses, de magnifiques bourgs, des campagnes délicieuses, des jardins ravissans, des édifices remplis d'objets d'art, des bains splendides, des vignobles fertiles, tout ce qui sert à l'agrément de la vie, à l'embellissement d'un pays, au bien-être de l'homme, était dévasté, était devenu un désert, le séjour d'insectes repoussans ou le repaire des bêtes fauves. « Quelle désolation, s'écrie l'historien, que d'avoir été épargné pour raconter tout cela! « Quelle langue est capable d'exprimer tous ces malheurs, quel « langage peut suffire pour les peindre? Des populations entières « ont été précipitées dans la nuit du tombeau. Où trouverait-on « assez de larmes pour pleurer ceux qui furent traînés en captivité, « les enfans écrasés sur les routes, les vieillards coupés en mor- « ceaux? » Comme autrefois l'empereur Basile avait pris le surnom de *tueur de Bulgares*, de même Johannitius voulut effacer ce surnom par celui de tueur de Romains, ou vengeur de son peuple. Sur un espace de cinq journées de Constantinople, tout était converti en une solitude où ne se rencontrait plus un homme; Bizya et Selymbrie seules résistèrent par la solidité de leurs murailles et l'avantage de leur position.

Constantinople tremblait; les Latins étaient pressés de tous côtés, poussés comme un troupeau de moutons contre la capitale; on

s'attendait à un siége; on assigna à chaque corps la partie des murailles de la ville qu'il devait garder, et on permit aux Grecs d'émigrer. Henri écrivit en gémissant au pape : « Dieu a tourné sa colère contre nous à cause de nos péchés; j'espère cependant des jours meilleurs; je me console en pensant que les tribulations sont plutôt une épreuve qu'un châtiment, qu'elles maintiennent le courage et le rendent plus prudent par les embarras qu'elles lui suscitent; l'expérience, qui enseigne que l'issue de la guerre a toujours été incertaine, et que dans ce jeu la joie succède facilement à la tristesse, nous ouvre un rayon d'espoir pour l'avenir. » Il demanda ensuite des conseils et des secours, afin que la miséricorde du pape achève l'œuvre commencée. Les ennemis campaient non loin de la ville, et s'approchèrent quelquefois tout près des murs; un jour l'audace de quelques uns les entraîna jusqu'à la porte de Constantinople, où ils égorgèrent la garde et ramenèrent au camp un butin considérable [1].

Lorsque les Grecs, qui s'étaient détachés des croisés, virent qu'un joug bien plus dur que celui des Latins les attendait, puisque Johannitius oubliait toutes ses promesses, n'observait aucun serment et ravageait leur pays, ils reconnurent que la Romanie serait ruinée de fond en comble, sans aucun espoir de jamais se relever, si le roi des Bulgares subjuguait aussi Andrinople et Démotique, les seules villes qui ne fussent pas en son pouvoir; car elles auraient éprouvé le même sort que les autres. C'est ce qui disposa de nouveau les Grecs en faveur des croisés; ils firent prier secrètement leur compatriote Branas de faire des démarches en leur faveur auprès du régent et auprès des Vénitiens, promettant qu'ils étaient prêts à leur remettre ces villes, à se joindre à eux et à vivre désormais en bonne intelligence. — Les Latins donnerent les deux villes et leurs domaines à Branas [2] et à sa femme, à la condition de la prestation d'hommage et du service féodal; c'est ce qui rétablit la paix. Johannitius, après avoir exercé sa cruauté dans le pays

[1] *Ep.* VI, 198. — *Ep.* VIII, 194-198, 214-216. — Villehard., lettre de Henri à Innocent. *Gesta*, c. 106. — Nicetas in Balduin. — *Gesta*, c. 106. — Comparez *Du Cange ad Villeh.*, 214. — *Nicetas in Balduin.*, c. 9; *Georg. Acropol.*, c. 13. — Nicetas. — *Gesta*, c. 106.

[2] Sa famille était, dit-on, originaire d'Andrinople, et prospérait encore du temps de Cantacuzène; *Du Cange ad Villeh.* 221.

jusqu'après Pâques, regarda Andrinople et Démotique comme le prix le plus précieux de la victoire; il se retourna donc contre ces villes. Pendant la marche, les Grecs trouvèrent occasion d'abandonner, pendant la nuit, son armée en petits corps de trente, cinquante et cent hommes. Il parut devant Andrinople; quoique le Bulgare cherchât à détourner le cours du fleuve qui fournit l'eau à la ville, et qu'il dressât les machines de siége autour des murailles, les bourgeois ne perdirent cependant pas courage; ils offrirent à la vérité de se soumettre à ses volontés, à la condition seulement de ne pas le recevoir dans Andrinople, car ils prévoyaient leur sort. Ils étaient pleins de confiance dans les fortifications de la ville et dans l'inhabileté des Bulgares à faire des siéges. Plus Johannitius poussait vivement celui d'Andrinople, plus les bourgeois, joignant le courage à la ruse, lui résistèrent avec énergie; mais comme ils voyaient bien qu'ils seraient obligés de succomber s'ils ne recevaient pas d'autres secours, ils en demandèrent à l'administrateur de l'Empire à Constantinople. Ici, il y eut deux opinions: les plus circonspects pensaient que c'était une témérité d'envoyer le restant de la petite armée contre l'ennemi, et d'exposer la capitale aux plus grands dangers; les plus résolus étaient d'avis qu'il ne fallait pas sacrifier des hommes braves et une ville qui était un avant-poste de la capitale. Le cardinal-légat, Benoit, se prononça pour ceux-ci et les encouragea par ses paroles et par l'absolution.

Henri partit et campa devant Selymbrie; pendant huit jours des messagers arrivèrent à chaque instant d'Andrinople, annonçant que la ville était perdue, si elle n'était secourue. Henri s'avança vers Bizya; la veille de la Saint-Jean, de nouveaux courriers apportèrent la nouvelle que Démotique ne pouvait tenir plus de huit jours, la brèche était ouverte à quatre endroits de la muraille, l'ennemi avait déjà tenté deux assauts et escaladé les remparts. Alors les chevaliers déclarèrent dans le conseil de guerre : « Puisque nous « nous sommes avancés aussi loin, nous nous couvririons de honte « si nous n'allions pas porter des secours à la ville serrée de près; « que chacun prépare son âme, nous nous préparerons au combat! » Ils étaient à peine quatre cents; ils firent venir les messagers d'Andrinople et s'informèrent du nombre des ennemis : « Ils sont bien « quarante mille chevaux, répondirent-ils; quant à l'infanterie, on « ne peut pas la compter. » Les braves chevaliers ne furent nullement effrayés. Le jour de la Saint-Jean, ils se confessèrent, forti-

fièrent leur courage par la communion, et le lendemain leur petite armée, partagée en neuf corps, dont chacun était commandé par un des héros les plus éprouvés, s'avança à la rencontre de l'ennemi. Ils marchèrent pendant trois jours, inquiets et de la supériorité numérique des Bulgares et de la duplicité des Grecs. Johannitius était sur le poiut d'emporter d'assaut Démotique, lorsqu'il apprit l'arrivée des Latins; saisi de crainte, il fit mettre le feu aux machines de siége et se retira.

Le quatrième jour, Henri parut devant Andrinople, et campa dans une prairie délicieuse, située sur le bord de la rivière. A peine les habitans l'eurent-ils aperçu, qu'ils allèrent à sa rencontre en procession et faisant porter la Croix devant eux. Johannitius s'était dirigé vers Rusocastron; le lendemain, les Latins, encouragés par cette retraite de Johannitius devant leur petit corps d'armée, lui offrirent la bataille; il la refusa et se hâta de regagner son pays. Les croisés le poursuivirent pendant cinq jours, sans pouvoir le rejoindre.

En rentrant en Bulgarie, Johannitius trouva l'envoyé et la lettre du pape, dans laquelle Innocent demandait la mise en liberté de Baudonin. Cette lettre n'avait plus de but, car celui-ci était déjà mort. Après la captivité de leur empereur, les Latins avaient offert une riche rançon pour sa délivrance; ils eurent recours aux prières, aux menaces; tout fut inutile. Dans le commencement, ils apprirent qu'on le traitait assez honorablement, puis ils n'en reçurent plus aucune nouvelle, et malgré toutes les peines que son frère se donna pour s'en procurer, les croisés furent à peu près une année sans entendre parler de leur empereur. Baudouin ayant été jeté en prison, en fut arraché presque mort de misère et de faim, pour être livré aux tourmens les plus atroces que des sauvages seuls savent inventer; l'ordre fut donné de séparer avec une hache les pieds des jambes et les mains des bras, et ainsi mutilé, on le précipita dans un fossé, où après avoir été déchiqueté par des oiseaux de proie, la mort ne le délivra, dit-on, de ce supplice, que le troisième jour. Nous ne savons si réellement son crâne, après avoir été façonné en forme de coupe, a servi dans les festins, ou si ce fait n'a été emprunté aux peuples barbares que pour montrer toute la férocité des Bulgares; plus tard, on parla encore d'une splendeur brillante qui aurait illuminé son cadavre, et des guérisons miraculeuses opérées par ses reliques. Ses compagnons de captivité ne furent pas traités avec moins de cruauté.

Croyant ne pouvoir expliquer cette fureur uniquement par la barbarie du roi des Bulgares, on inventa un conte. La mâle beauté de Baudouin, dit-on, ayant fait impression sur la femme du sauvage guerrier, elle lui aurait promis sa délivrance, s'il voulait l'emmener à Constantinople et l'épouser; mais Baudouin repoussa ces offres, ce qui porta cette femme, dans sa rage, à l'accuser auprès de son époux de lui avoir fait ces propositions. Un soir donc, le roi, échauffé par le vin, ordonna d'amener Baudouin, le fit exécuter et donna son corps à manger aux chiens. La version qui rapporte que Johannitius fut furieux de voir Aspietes, un des Grecs qui avaient passé de son côté, embrasser de nouveau le parti des Latins, mérite plus de croyance[1].

Dix-huit ans après la mort de Baudouin, un certain Bertrand de Raiz se présenta, comme étant l'empereur, dans ses états héréditaires, disant avoir été délivré d'une si longue captivité par un miracle. Beaucoup de gens crurent reconnaître dans ses traits ceux de Baudouin, et se persuadèrent que leur seigneur si regretté était revenu. Cela s'accrédita avec d'autant plus de facilité, que les Flamands ne se trouvaient pas heureux sous le gouvernement de Jeanne, fille de Baudouin, mariée avec le prince Ferdinand de Portugal. Presque tout le comté ayant embrassé le parti de l'imposteur, Jeanne demanda protection à son suzerain le roi de France, qui somma Bertrand de comparaître à Péronne, lui assurant un sauf-conduit. Pour éprouver la vérité de ses assertions, on lui adressa quelques questions, à un grand nombre desquelles il ne sut pas répondre. Le roi fut indigné, et ne voulant cependant pas violer le sauf-conduit, il lui ordonna d'évacuer le royaume dans le délai de trois jours. Bertrand se sauva, déguisé en marchand; mais il fut découvert en Bourgogne par un chevalier qui le livra à la comtesse, laquelle le fit pendre à Lille[2].

A mesure que les Bulgares se retiraient, les Latins pénétraient

[1] *Gesta*, c. 107. — *Ep.* VIII, 131. — Cont. Guil. Tyr. — Villehard. — *Du Cange ad Villeh.*, c. 30, cite quelques vers de la chronique d'Ephrem, d'après lesquels Baudouin aurait été précipité du haut d'un rocher. — *Georg. Acrop.*, c. 13. — Albericus. — Nicetas.

[2] Ce Bertrand était vassal des seigneurs de Chapes en Champagne; *Du Cange ad Villeh.* — *Joh. a Leid., Chron. in Swertii, Ann. Belg.* — *De gestis Lud. VIII, in Duchesne SS. rer. Franc.*, V, 287. — Suivant Math. Pâris, p. 223, il paroît qu'en Angleterre on croyait à son identité; on disoit que la fille avoit fait exécuter son père par un désir immodéré de régner.

toujours davantage dans le pays; et quoique près de cinquante chevaliers eussent abandonné le petit corps d'armée, à cause d'une légère altercation avec Henri, ceux-ci ne se découragèrent cependant pas, mais poussèrent en avant jusqu'à Stenimach, à trois journées de marche de la frontière, où le vaillant chevalier Regnier de Trit revit pour la première fois quelques uns de ses compagnons d'armes, après treize mois de séparation. Quelle fut leur joie, lorsqu'après être restés si long-temps sans avoir rien appris les uns des autres, ils se reconnurent! C'est là que la triste nouvelle de la mort de l'empereur leur fut confirmée. De retour dans le camp, Henri résolut de s'en retourner à Constantinople et de confier la garde de ces contrées aux Grecs avec un renfort de quarante chevaliers commandés par Théodore Branas.

Aussitôt qu'ils furent rentrés dans la capitale, le premier soin des croisés fut d'élire empereur le brave comte Henri, aussi prévoyant qu'expérimenté dans la guerre, et qui avait administré l'Empire jusqu'à ce jour. Il prouva qu'il était digne de cet honneur, puisque ni le malheureux sort de Baudouin, ni la supériorité des ennemis victorieux ne purent l'empêcher de marcher contre les ennemis. Il monta au même âge que son frère sur le trône, et fut couronné avec une grande pompe dans l'église de Sainte-Sophie, le dimanche après l'Assomption [1].

C'est alors que survint la nouvelle d'une nouvelle incursion des Bulgares dans le pays, de la prise et de la destruction de Démotique, dont les murailles n'avaient pas encore pu être rétablies par Branas, du danger qui menaçait Andrinople. L'empereur rassembla autant de troupes qu'il put en trouver et courut au secours de la ville. Arrivé au pied de ses murs, il apprit que l'ennemi s'était retiré, emmenant avec lui beaucoup de prisonniers. Celui-ci ne pouvait pas comprendre que les Latins, après avoir éprouvé tant de pertes, après l'avoir vu s'avancer jusqu'aux portes de Constantinople, osassent le combattre avec une telle audace. Henri poursuivit en vain les Bulgares à quatre journées de marche, sans les atteindre. Ce ne fut que quelque temps après qu'il parvint à les rencontrer et à leur reprendre un grand nombre de prisonniers et une grande quantité de butin. Un ambassadeur du margrave Boniface se présenta à Henri devant les ruines de Démotique, dont

[1] Villehard. — Nangis, *Chron. in d'Achery Spicil.*, t. III. — Sozom. Pistor., *in Murat, Suppl.*; Albericus. — *Georg. Acrop.*, c. 16. — Henri était né en 1174.

le rétablissement parut impossible aux barons, pour conclure le mariage de l'empereur avec Agnès, fille du premier lit du margrave, laquelle était arrivée de la Lombardie en Grèce [1].

Ensuite, Henri envahit de nouveau le pays de son adversaire, fit un immense butin dans la ville de Thermae, châtia les ravages commis sur ses domaines, et s'en retourna vers la Toussaint à Andrinople. Il confia cette ville à la garde des Grecs ainsi qu'à vingt chevaliers commandés par Pierre de Radingham, et fatigué de cette longue expédition, il prit le chemin de sa capitale.

Pendant que l'empereur était occupé en deçà de la mer dans cette lutte contre les Bulgares, Théodore Lascaris rompit la trêve. Henri, plein de ce courage chevaleresque qui calcule moins les dangers et l'issue des combats que ce qui est commandé par l'honneur, avait envoyé au delà du détroit Pierre de Braiequel avec cent trente chevaliers; ceux-ci se jetèrent dans Schiza, qui s'élève au dessus de la mer dans une presqu'île, et dont ils fortifièrent l'entrée du côté de la terre. De là, ils firent plusieurs sorties dans le pays, et soutinrent avec des chances alternatives beaucoup de combats avec les troupes de Lascaris. Thierri de Loos s'établit aussi dans Nicomédie, et soumit au margrave le pays situé autour de la ville de Seres, qu'il releva de ses ruines.

Les combats funestes de cette année, l'abandon d'un certain nombre de chevaliers, la nécessité de protéger les frontières toujours menacées et de conserver les places fortes restées au pouvoir des croisés, leur faisaient sentir leur faiblesse et rendaient désirables de nouveaux secours de l'Occident. L'évêque de Soissons, soutenu par Innocent, et dont le zèle était encouragé par la permission d'accepter l'archevêché de Thessalonique, enrôla avec une infatigable activité des troupes dans toute la France et dans les États de l'empereur Baudouin [2]. Il paraît que quelques uns étaient déjà prêts au printemps à marcher sous la conduite du margrave de Namur au secours de leurs compatriotes; celui-ci, de concert avec les principaux barons de la Flandre, faisant tourner le goût de cette époque pour les tournois au service de la cause sacrée, établit que chaque chevalier qui se présenterait à un tournoi paierait pendant trois années un marc au profit de la Terre-Sainte dans

[1] Nicetas. — La fille de Johannitius devint plus tard sa femme; on croit qu'elle l'a empoisonné.

[2] Diplôme dans *Gall. Christ.*, X, 129. — *Ep.* VIII, 69. — *Ep.* IX, 200.

le cas où ses possessions auraient une valeur de cent livres, et seulement la moitié dans le cas où ses possessions auraient une valeur moindre ; car une défense absolue de se livrer à cette joyeuse distraction les aurait empêchés de prêter un secours personnel ou de fournir toute autre assistance.

Une autre troupe nombreuse, avec laquelle l'évêque lui-même et le prieur de Douai, frère naturel de l'empereur Henri, et le chantre de la cathédrale de Paris voulaient passer en Terre-Sainte, avait fait préparer, vers la fin de l'année, des vaisseaux et d'autres objets nécessaires, à Gênes comme étant le port le plus commode ; et s'il ne leur était pas possible de s'embarquer à Gênes, le pape leur offrait de passer dans ses États pour se rendre à Brindes (port qu'ils choisirent sans doute), car Innocent attachait la plus grande importance à ce qu'ils partissent tous ensemble, et non par corps détachés, et par conséquent sans être d'une grande utilité [1]. Parmi les chevaliers français qui commandaient cette expédition, se distinguait par dessus tous les autres le comte de Périgord surnommé Talleyrand, du petit nombre de ceux dont la famille s'est propagée jusqu'à nos jours avec un éclat rajeuni [2].

La province de Jérusalem ayant été de nouveau assignée au cardinal Pierre, Innocent accorda au cardinal Benoit, en qualité de légat du Saint-Siége dans toute la Romanie, la mission de terminer le différend qui divisait les ecclésiastiques français et vénitiens. Il parvint à effectuer d'un côté entre le patriarche, et de l'autre entre le prince Henri et les barons et les chevaliers, un accommodement au sujet de la dotation ecclésiastique. Ceux-ci abandonnèrent à l'Eglise, comme indemnité pour les propriétés qui lui avaient appartenu, la quinzième partie de toutes leurs possessions et de tous leurs revenus dans la Romanie, à l'exception de ce qui est situé immédiatement près des murs de la capitale du côté de la terre, et du côté de la mer, entre la capitale et la mer ; on excepta aussi les monnaies pour lesquelles on assura une compensation sur le butin de la première conquête. Quant au commerce et au tribut des villes, pays et îles dont on s'emparerait encore, la part promise dé-

[1] *Ep.* IX, 46, 197. — *Rob. de Mont. Ap. ad Sig. Gembl. Chron. in Pistor. SS.*, t. I, — *Ep.* IX, 198-199.

[2] Elie V, qui fonda la ligne collatérale des princes de Chalais, parmi lesquels la veuve de Daniel, mort en 1616 ; fonda pour son fils André la ligne des comtes de Grignols, ancêtres des Talleyrand qui existent encore de nos jours; *Art de vérifier les dates*, X, 219.

vait être garantie aux dotations de l'Église. On décida que le partage s'exécuterait sans délai par huit hommes irréprochables nommés des deux côtés. Ceux-ci auraient à faire quinze parts, et dans le cas où l'on ne tomberait pas d'accord, le sort en déciderait; tout dut être terminé à la Pentecôte prochaine. Tous les couvens appartiendraient exclusivement à l'Eglise; mais dans le cas où leur nombre occasionnerait quelque difficulté, alors chaque parti choisira un homme, et ces deux en nommeront un troisième, et tout ce que ces trois auront arrêté en vingt jours, devra être exécuté. S'il fallait fortifier des couvens pour la défense du pays, on ne pourra le faire qu'avec l'assentiment du patriarche ou de l'évêque diocésain, et toute contestation sera vidée dans la forme ci-dessus. On assigna en outre aux ecclésiastiques la dîme de tous les produits de la terre, des fruits des arbres, du bétail, des abeilles et de la laine; et s'ils réussissaient par voie d'exhortation à l'obtenir aussi des Grecs, on la leur laissera sans leur porter aucun préjudice. Tout ce qui appartient à l'état ecclésiastique, les temples et tous les couvens, tous ceux qui demeurent sur les possessions de l'Eglise, tant Grecs que Latins, tous ceux qui se réfugient dans les sanctuaires sont exempts de la juridiction temporelle. Cette convention doit être inviolablement observée par les deux parties. Le pape, à cause des circonstances critiques, approuva cette convention conclue de part et d'autre à bon escient, librement et volontairement[1].

Le patriarche lui avait aussi communiqué par un message secret le traité qu'il avait été obligé de souscrire avec le sénat de Venise, avant son départ pour Constantinople, au sujet de la nomination aux fonctions ecclésiastiques. Mais Innocent en avait déjà eu connaissance. Une convention de ce genre était entièrement opposée aux idées fondamentales de l'Eglise une et universelle : « car le sanctuaire du Seigneur n'est point un héritage, et il choisit parmi tout le peuple celui qui est agréable[2]. » Le pape déclara donc illi-

[1] *Gesta*, c. 100-101. — *Ep.* IX, 142.

[2] D'après ce principe, il ne devrait pas exister d'églises provinciales et d'évêques de provinces, par lesquels l'Église catholique est morcelée, du moins *in thesi*, en royaumes et en principautés*.

* Il n'existe pas, en effet, d'églises provinciales et d'évêques de provinces *indépendans;* les uns et les autres ne sont que les membres du grand corps dont toutes les parties sont reliées entre elles par la hiérarchie et se rattachent au souverain Pontife. La division par provinces, nécessaire au gouvernement ecclésiastique, n'en détruit donc nullement l'*unité* et l'*universalité*. (A. DE S.-C.)

cite et par cela même nul le serment du patriarche; illégale la promesse de ne choisir que des Vénitiens pour chanoines à Sainte-Sophie; nulle la clause que le patriarche sera toujours un Vénitien. Il ordonna que le traité entier ne fût pas exécuté, sous peine d'excommunication, et qu'on signifiât aux chanoines de n'y avoir aucun égard. Il annonça au patriarche que sa faute lui était pardonnée à cause de l'article par lequel il avait réservé les droits, l'autorité et l'honneur du Saint-Siége.

Le pape envoya aussi une lettre aux deux cardinaux Pierre et Benoit, dans laquelle il leur fut observé que la splendeur et la prospérité de l'église de Sainte-Sophie et de toutes les églises de Constantinople exigeaient la nomination d'hommes instruits et honorables de quelque pays qu'ils fussent. Si le patriarche voulait, comme on le dit, ne choisir que des Vénitiens, contrairement aux représentations à lui faites oralement et par écrit, ils devaient l'avertir de ne pas avoir égard à l'origine du candidat, mais à la crainte de Dieu, à la conduite et à l'instruction, et que dans le cas contraire il ne mériterait pas d'être obéi par un clerc d'une autre nation. Si, dit-il aux cardinaux, vous avez appelé quelques ecclésiastiques à des fonctions dans les églises de Constantinople, ceux-ci doivent les conserver en paix, et y être réintégrés si on les en a expulsés. De plus, Innocent témoigna par des actes sa désapprobation du principe établi dans le traité, en confirmant un ecclésiastique de feu l'empereur Baudouin dans la dignité de prieur de l'église de Notre-Dame-de-Miséricorde, et un autre dans celle de l'église Saint-Étienne; en maintenant maître Clément, nommé par le cardinal Pierre, dans les fonctions de chanoine de l'église patriarcale, et en recommandant même au patriarche et au chapitre un compagnon du cardinal pour ces mêmes fonctions. Il était d'autant plus nécessaire de procurer à la nouvelle colonie des hommes estimables, et d'encourager ceux-ci par la richesse des bénéfices à supporter les dangers auxquels ils s'exposaient, qu'un grand nombre soit de moines en habit de prêtres, soit d'étrangers en habit de moines, pouvaient n'avoir pas quitté l'Occident pour les motifs les plus purs [1].

Le patriarche fit partir pour Rome une ambassade solennelle, chargée de traiter de divers objets, de porter des réclamations, de demander des conseils, de présenter des suppliques. C'est ainsi qu'il se plaignait de ce que le cardinal Pierre avait séparé pour

[1] *Gesta*, c. 99. *Ep.* IX, 130, 100, 126, 133-134, 148, 254.

toujours ou incorporé dans d'autres paroisses, au grand préjudice de l'église patriarcale, plusieurs églises, et cela en présence du patriarche, mais sans son assentiment, ni celui de son chapitre. Il prie le pape d'annuler ces dispositions du légat. Le pape répondit : « Quoique parmi les églises patriarcales[1], celle de Constan- « tinople qui est supérieure à toutes les autres, possède la plus « grande bienveillance du Siége apostolique, nous ne pouvons « cependant pas consentir à votre demande, parce que le légat, à « cause des besoins de l'Eglise de Jérusalem, s'est éloigné de Con- « stantinople, et il est impossible de rien changer pendant son ab- « sence. Si tout cela s'était fait en la présence et sans l'assentiment « du patriarche, vous devez considérer que vous aussi vous avez « accordé un évêché en présence du représentant du Siége aposto- « lique et sans lui demander conseil. C'est par une estime particu- « lière pour vous que nous voulons ordonner que ceux qui occupent « ces églises vous prêtent obéissance. »

Quant à la demande du patriarche pour que les églises qui avaient fait partie de son ressort avant la conquête de Constantinople, soient de nouveau réunies sous son autorité, le Siége apostolique ne peut rien décider sans avoir entendu ceux à qui elles sont subordonnées ; et les Vénitiens et les Pisans, qui possèdent quelques unes de ces églises, ne viendraient-ils pas se plaindre avec colère dans une circonstance où il faudrait plutôt chercher à les gagner par des prévenances[2] ? Si vous croyez avoir à élever des prétentions fondées en droit, ajouta le pape, il vaudrait mieux attendre un moment plus favorable. Au sujet des archevêques et évêques de Chypre, dont vous réclamez la soumission, nous vous adressons la même réponse[3]. Quant aux évêques de Romanie, qui perçoivent leurs revenus sans vous prêter obéissance, malgré leur absence répétée et prolongée de leurs diocèses, il est nécessaire de procéder

[1] Innocent compare le rapport des églises patriarcales d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople avec le Siége apostolique aux quatre animaux qui entourent le trône, dans le prophète Ézéchiel. *Gesta*, c. 102. *Ep.* IX, 140. Comparez *Ep.* VIII, 185.

[2] On voit toujours chez Innocent l'homme prévoyant et circonspect, aux yeux duquel les petites considérations disparaissent devant le grand but.

[3] Les évêques de Chypre, précédemment subordonnés au patriarche d'Antioche, ensuite indépendans, puis soumis à celui de Constantinople et séparés de nouveau depuis le schisme, ne reconnaissaient alors aucun patriarche au dessus d'eux. Brequigny, *Not. ad Ep.* IX, 140.

avec beaucoup de circonspection, à cause du changement de domination; cependant vous les inviterez trois fois à comparaître devant vous, ensuite vous prononcerez la suspension et l'excommunication contre les récalcitrans; s'ils ne devenaient pas plus dociles, conjointement avec le légat, vous en mettrez d'autres à leur place: par rapport à ceux qui seraient absens pendant six mois, les lois de l'Eglise prononcent la destitution. Comme il y a dans ce pays trop d'évêchés, et que plusieurs sont mal dotés, le légat pourra, avec l'assentiment du patriarche, non pas réunir quelques évêchés, mais confier plusieurs églises à un seul évêque, afin de préparer les changemens nécessaires pour l'avenir. Dans les diocèses habités exclusivement par des Grecs, il faut instituer un évêque grec, et un évêque latin dans ceux où les Latins sont mêlés avec les Grecs. Quant aux Grecs, vous devez, en attendant que le Siége apostolique ait pris des dispositions ultérieures, chercher à les ramener de leurs usages aux usages latins, seulement en employant les exhortations et non la sévérité [1]; leurs couvens, tant qu'ils sont habités par des religieux, ne doivent jamais être convertis en fondations temporelles [2]. Constantinople étant très éloignée de Rome, le pape veut aussi faire participer ces diocèses aux priviléges accordés par son prédécesseur Grégoire VIII, de sainte mémoire, savoir: les différends pour des objets d'une valeur au dessous de dix marcs, seront décidés par le patriarche, sans en référer au Saint-Siége, ou sans que les parties puissent en demander la décision par des arbitres. Il engage le patriarche à forcer, par des moyens de discipline ecclésiastique, les Vénitiens domiciliés à Constantinople, à payer la dîme à l'Eglise, sans avoir égard à leur coutume de payer seulement à leur mort la dixième partie de ce qu'ils ont acquis pendant leur vie; sinon, plusieurs s'en retourneraient vers la fin de leurs jours à Venise et frustreraient ceux qui y ont droit. Mais en toutes ces affaires, le pape conseille au patriarche de procéder avec circonspection et après mûre réflexion, parce qu'en ma-

[1] Le patriarche demandait le droit de *compellere*, le pape ne lui accorda que celui de *revocare*. N'est-ce pas là la véritable tolérance? Laisser aller les choses comme étant indistinctement sans importance, ce n'est pas de la tolérance mais de l'indifférence.

[2] La délicatesse de ce sentiment qui croyait qu'il n'était pas permis de jamais changer la destination des fondations, sans la nécessité la plus pressante, était si propre au moyen âge, que notre époque devait se mettre en opposition avec une semblable manière d'agir; et on a prétendu appeler cela un progrès!

tières pareilles il faut préférer le reproche d'une marche trop lente à celui d'une marche trop précipitée[1].

Innocent appliqua à la nomination de l'archevêque de Patras les mêmes principes que pour l'élection du patriarche. Les chanoines avaient élu un ecclésiastique de la Bourgogne, et l'avaient élevé à la dignité de métropolitain de toute l'Achaïe; mais l'Eglise de Patras était subordonnée au patriarche, dont les droits n'avaient pas été respectés dans cette élection. Le pape ne voulut pas souffrir cet empiétement sur l'Eglise patriarcale qui venait de rentrer sous l'obéissance de sa mère; l'archevêque élu demanda lui-même à Rome la confirmation, le sacre et le pallium; le suzerain de son pays, Guillaume de Chamlite, prince d'Achaïe, fit des démarches en sa faveur, le chapitre intercéda pour lui, mais le pape et les cardinaux décidèrent que l'élection était contraire aux lois de l'Eglise, ainsi donc nulle et non avenue, par cette raison surtout que les chanoines n'avaient pas encore été institués canoniquement, et que par conséquent ils ne possédaient pas le droit électoral. Cependant, après avoir reçu toutes les informations, et en considération de ce qui était nécessaire et avantageux au pays, Innocent établit l'archevêque (non parce qu'il était élu, mais par la plénitude du pouvoir apostolique) administrateur de l'archevêché, tant pour le spirituel que pour le temporel, et l'envoya devant le patriarche, afin qu'il fût élu par celui-ci ou par ses ordres, qu'il reçût de ses mains le pallium et le reconnût immédiatement après le pape, comme son père spirituel[2].

La république de Venise n'avait toujours encore donné aucune satisfaction au Siége apostolique pour la prise de Zara; de nouveau, elle sollicita le pallium en faveur de l'archevêque qu'elle avait institué dans cette ville et fait élire par le patriarche de Grado. Chaque fois, les ambassadeurs revinrent de Rome sans avoir rien obtenu; le pape pensait toujours à l'offense grave dont Venise s'était rendue coupable envers Dieu, envers l'Eglise romaine et envers toute la chrétienté.

« Vous avez conduit l'armée du Seigneur dans le mauvais chemin; au lieu de combattre les Sarrasins, vous avez fait la guerre à des chrétiens; vous avez dédaigné le légat, méprisé l'excommunication, rompu le vœu de la Croix, pillé les trésors et les possessions ecclésiastiques à Constantinople; vous avez voulu

[1] *Gesta*, c. 102. *Ep.* IX, 140.
[2] *Gesta*, c. 103. *Ep.* VIII, 153.

« vous approprier et rendre héréditaire parmi vous l'Eglise du Seigneur par des traités illicites. Dites-le vous-mêmes, comment pourrez-vous compenser le préjudice que vous avez porté à la Terre-Sainte, puisque vous avez détourné une armée de chrétiens si grande, si noble, si nombreuse, qui avait été rassemblée avec tant de peines et tant de frais, avec laquelle on aurait pu conquérir non seulement Jérusalem, mais une partie de l'empire de Babel? Car, si elle a réussi à s'emparer de Constantinople et de la Grèce, à plus forte raison elle eût arraché Alexandrie et la Terre Sainte aux païens? Quelle que soit la joie qu'éprouve le Siége apostolique de voir Constantinople replacée sous l'obéissance de l'Eglise romaine, nous en aurions éprouvé une bien plus grande, si Jérusalem était rentrée sous la puissance du peuple chrétien; quand même, non seulement la force terrestre, mais la volonté divine eût mis en votre pouvoir les deux villes, vous devriez considérer que Dieu punit souvent, sans se complaire dans l'instrument de ses châtimens. Vous devez donc attribuer, non à notre dureté, mais à vos transgressions, notre refus d'approuver celui que vous nous avez présenté pour l'archevêché de Zara; car, comme la chrétienté a été scandalisée de votre conduite envers cette ville, de même il nous est impossible de scandaliser toute l'Eglise en accordant le pallium à l'archevêque, sans avoir reçu une satisfaction de vous. Mais si, à l'exemple de ceux qui ont commis des crimes moins grands, puisqu'ils y ont été forcés par vous, vous voulez donner humblement satisfaction à Dieu et à nous, nous prêterons une oreille favorable à cette demande ainsi qu'à toutes autres convenables. En attendant votre retour à de meilleurs sentimens, nous voulons encore différer la punition, et alors non seulement nous vous la remettrons, mais nous vous témoignerons même notre bienveillance; avoir coopéré ou non à ces transgressions, cela n'établit aucune différence, car approuver une action ou l'exécuter, c'est la même chose. Mais ces paroles ne doivent vous causer aucun mécontentement, car le redressement du père a plus de prix que les flatteries du pécheur; vous ne devez pas non plus avoir honte de vous humilier devant la puissance de celui qui, par un simple signe de sa volonté, humilie les grands et élève les faibles; ce n'est pas votre force, mais la puissance de Dieu qui vous a accordé la victoire [1]. »

[1] *Gesta*, c. 104. *Ep.* IX, 139.

LIVRE XI.

SOMMAIRE.

Etat de l'Eglise. — Italie; intervention médiatrice du pape. — La Sicile; situation de cette île; événemens militaires dans les provinces napolitaines. — Allemagne; le parti d'Othon s'affaiblit de plus en plus; ambassade du pape. — Angleterre; différends électoraux dans l'église de Cantorbéry; Etienne Langhton; lettres du pape et du roi; violences exercées par Jean. D'autres plaintes contre le roi. — Espagne; demande de divorce faite par le roi d'Aragon. — La Suède. — La Russie; tentatives pour la réunion de l'Eglise de ce pays. — Empire romain d'Orient; conquêtes de Venise dans la Grèce; guerre avec Théodore Lascaris, empereur de Nicée; invasion des Bulgares; mort du margrave de Montferrat; appel fait par le pape pour envoyer des secours aux Latins. — Guerre dans la principauté d'Antioche. — Le pape protége l'empereur et l'Eglise de Constantinople.

(1207.)

« Le droit et la justice sont moins bien administrés par un sénat « composé de cinquante-six membres que par un seul sénateur, » disait Innocent aux bourgeois romains révoltés, lorsqu'il céda à leur demande dans l'intérêt de la paix. La vérité de son assertion paraît avoir été bientôt généralement sentie (au plus tard en 1207). Les sénateurs remplissaient leurs fonctions avec tant de négligence, ils se montraient si incapables, que dans l'intérieur et au dehors de la ville tous les crimes et tous les délits se commettaient ouvertement, sans être punis; c'est ce qui les rendit odieux au peuple, et quoique les fauteurs de troubles se fussent vantés que le pape ne pourrait plus jamais rétablir l'autorité d'un seul sénateur, néanmoins les bourgeois adressèrent unanimement à Innocent la prière de remettre les pouvoirs du sénat entre les mains d'un seul. Les nécessités de la situation étouffèrent toute l'influence des perturbateurs; le prompt retour de l'ordre suffit pour justifier la politique du pape; personne n'osait élever la voix contre le sénateur; la puissance du pape parut plus solidement fondée que jamais.

Le reste de l'état de l'Église, en sûreté contre tout danger venant du dehors, tranquille à l'intérieur, s'accoutuma de nouveau à la domination pontificale, et jouit par la protection accordée à tous

les anciens droits, par le maintien ferme des lois, par la paix qui faisait prospérer les villes, du fruit des efforts d'Innocent pour rétablir le patrimoine de Saint-Pierre dans ses précédentes limites. Todi fut une des dernières villes dont les dissensions intestines s'apaisèrent. Pendant long-temps, la noblesse et la bourgeoisie furent divisées; la noblesse prenait les armes et attaquait la bourgeoisie; l'incendie, le meurtre, le pillage, la dévastation, la mutilation des hommes, le ravage des moissons, étaient les résultats de cette lutte. Diverses tentatives d'accommodement échouèrent; enfin, l'évêque réussit par son activité à effectuer une réconciliation et à déterminer les partis à soumettre leur différend à la décision du Siége apostolique. Ils comparurent devant le pape à Viterbe; celui-ci leur fit jurer d'accepter son jugement, puis il termina leur querelle et ordonna de dresser un diplôme destiné à retracer la conduite qu'ils auraient à tenir.

Innocent crut que la Marche d'Ancône avait besoin d'une protection plus efficace. Aucun des seigneurs italiens ne possédait, à cette époque, un plus grand pouvoir que le margrave Azzo d'Este, qui venait d'augmenter sa renommée de bravoure par une victoire remportée sur Eccelino de Romanis, son unique rival, et avait repris Vérone. Le pape donna le margraviat en fief à lui et à ses descendans légitimes, sans se douter qu'il préparait par là beaucoup de malheurs à ce pays. Il reçut ensuite de son frère l'hommage pour les biens de la maison Poli, pour Valmontone et d'autres possessions. Richard promit, comme le doit un vassal fidèle, de faire la guerre et la paix d'après l'ordre du pape, et en signe de l'investiture, il prit des mains d'Innocent, en présence de plusieurs évêques et cardinaux, la coupe dorée. Les domaines de l'Eglise en Toscane paraissent également lui avoir été intégralement soumis cette année; le comte Hildebrand renouvela dans le château papal de Montefiascone son serment pour le château de Montalto, pour le comté de Roselli et d'autres biens qu'il avait reçus en fief de l'Eglise[1].

Innocent resta tout l'été et l'automne à Viterbe. Avant son départ, il étendit les droits de cité des bourgeois dont il avait reçu, pendant son séjour, de nombreuses preuves de fidélité et de dé-

[1] *Gesta*, c. 142. — Ughelli, *It. Sacr.*, I, 248. — *Gesta*, c. 127. — *Exc. ex Jordani Chron.*, in *Murat. Antiq.*, IV, 987. — *Chron. Palarinum*; *ib.*, p. 1126. — Diplôme dans *Murat. Antiq.*, V, 849. — *Murat. Antiq.*, I, 615.

vouement, droits que leur avait accordés Célestin son prédécesseur, et il consolida ceux de leur église épiscopale.

C'est dans cette ville qu'il convoqua une assemblée solennelle des évêques, abbés, comtes, barons, podestats et consuls de la Toscane, du duché de Spolette, de la Marche et de tout le territoire jusqu'à Rome. Dans la première séance, il exposa les droits légitimes de l'Eglise romaine et fit prêter hommage à sa suzeraineté par chacun des assistans; dans la seconde, il écouta les plaintes et les vœux, et dans la troisième, communiqua ses ordonnances sur l'administration de la justice et la paix publique.

Dans ces ordonnances, il déclara, non seulement en vertu du pouvoir spirituel, mais aussi du pouvoir temporel, que toutes les décisions rendues par des laïcs contre l'Eglise et contre les personnes ecclésiastiques étaient nulles et désormais éteintes, sous peine d'excommunication. Tout juge qui appliquerait ces décisions illégales perdrait ses fonctions. Une paix générale fut jurée et publiée; on promit par serment qu'aucune ville n'en surprendrait plus une autre à main armée; la même chose fut défendue aux particuliers entre eux, et à ceux-ci contre les villes. De cette paix générale étaient exceptés les voleurs de grands chemins, les excommuniés et les proscrits, pour la punition desquels chacun devait être prêt à assister l'administrateur du patrimoine des apôtres. Les différends seraient accommodés à l'amiable et non en se faisant justice soi-même, ou judiciairement, à la réserve d'en appeler légalement au pape ou à son représentant. Celui qui ne voudrait pas se conformer à cette convention dans le territoire de l'Etat de l'Eglise, serait obligé d'en sortir. Celui qui pillera ou achètera sciemment un objet volé, l'expiera par une restitution équivalant au double; celui qui l'aura acheté sans le savoir, perdra l'objet volé sans indemnité aucune, avec recours cependant au vendeur.

De même qu'Innocent voulait assurer aux habitans de son état l'ordre et la sécurité, de même il leur accorda en tout temps la jouissance des droits qu'ils avaient possédés. Nous en avons déjà donné des exemples dans le cours de cette histoire. « Si la bonté » apostolique s'étend, dit-il, sur les peuples, à plus forte raison » doit-elle se faire sentir sur ses propres serviteurs et subordon» nés. » Innocent permit l'exercice de ces droits même quand leur perte aurait pu être une juste punition de la résistance à ses ordres, surtout lorsque le repentir faisait espérer un attachement plus sincère. C'est ainsi qu'il avait déjà rendu, l'année précédente, aux

bourgeois de Radicofani le droit d'élire leurs consuls ; cependant, afin d'avoir un frein à opposer à de nouvelles révoltes, il se réserva la faculté d'abolir cette concession.

Pendant son séjour à Viterbe, Innocent s'occupa encore de diverses autres affaires tant spirituelles que temporelles de ses États et de l'Italie. Une de ces querelles, dans lesquelles les villes indépendantes de l'Italie mesurèrent si souvent leurs forces pendant tout le moyen âge, et par lesquelles elles ont toujours conservé leur esprit de liberté indomptable, avait éclaté de nouveau entre Florence et Sienne. Les Florentins avaient remporté la victoire; Innocent les avertit de se prémunir contre l'orgueil qui attribue la victoire à soi et non au Dieu des armées : « Mais c'est le devoir de notre di- « gnité suprême de ramener la paix, nous sommes le vicaire de ce- « lui qui a dit : *Je vous laisse ma paix !* Le cardinal de Sainte- « Marie *in Porticu*, négociera cette paix entre vous et demandera « la mise en liberté des prisonniers des deux villes. » Le pape avait déjà fait, avant le combat, des tentatives de réconciliation, et il paraît que les Florentins avaient accepté sa médiation et que leurs adversaires la rejetèrent ; « Maintenant, écrivit-il aux Florentins, « vous vous couvrirez d'une plus grande gloire, en vous conten- « tant après la victoire de ce que vous étiez disposés à accepter « avant elle. Le cardinal a la mission, et les évêques de Toscane ont « reçu les ordres nécessaires, pour employer les moyens de disci- « pline ecclésiastique contre la partie qui se montrerait récalci- « trante. » — Les représentations du pape ne furent pas écoutées par les Florentins dont les exigences s'étaient augmentées, et les efforts du cardinal n'eurent aucun succès. Dans leur orgueil, ils voulaient tirer le plus grand profit possible de leur victoire. Alors le pape leur mit de nouveau devant les yeux le type de l'indulgence dans le divin Réconciliateur des hommes, et les exhorta à revenir à des sentimens plus modérés, afin que le cardinal ne se décide pas à secouer la poussière de ses pieds et à retirer ses paroles de paix [1]. « Car ce n'est qu'en dominant vos passions charnelles, que vous « serez véritablement vainqueurs ; celui-là seul qui dompte ses pas- « sions, et non celui qui dompte les villes, mérite d'être préféré. »

Un ancien différend, au sujet de quelques châteaux, existait entre l'archevêque de Ravenne et la ville de Faënza. Cette contesta-

[1] *Ep.* X, 159. — *Gesta*, c. 124. — *Ep.* X, 131-132. — *Ep.* VIII, 211. — *Ep.* X, 86. — *Math.* X, 13-14.

tion avait donné lieu depuis long-temps à des négociations restées sans résultat par la négligence de ceux à qui la ville avait confié ses intérêts. Enfin les deux parties envoyèrent des représentans à Viterbe. On entendit la lecture d'anciens diplômes, des preuves, des témoins, on ordonna des enquêtes, on discuta longuement, et on finit par établir clairement que Faënza avait, il est vrai, exercé certains droits depuis cinquante ans dans les localités en litige, mais sans titre valable, et surtout que l'église de Ravenne y avait possédé depuis plus de soixante ans le droit de juridiction. C'est ainsi que la réclamation de Faënza fut reconnue non fondée, la ville déboutée de sa demande, et la possession de ces localités assignée à l'église de Ravenne.

Innocent reçut à Viterbe, par des envoyés du podestat et des bourgeois de Pise, satisfaction complète à cause de leur conduite envers la Sicile, la Sardaigne et dans le district de la juridiction de Cagliari occupé par un habitant de leur ville, sans le consentement du pape.

Plusieurs affaires ecclésiastiques furent aussi traitées par Innocent à Viterbe; par exemple, il décida le rétablissement du couvent de Saint-Martin-au-Mont près de Viterbe, dont les propriétés avaient été gaspillées ou engagées, au point que trois religieux seulement y trouvaient leur entretien. Lui-même donna au couvent une somme considérable pour qu'il pût rentrer dans la jouissance de ses biens; il commanda à d'autres couvens de l'aider, lui fit présent de quelques églises pour augmenter son revenu, déclara que la vente des biens faite au dessous de la moitié de leur valeur était non valable, et ordonna ou que les acheteurs auraient à payer la valeur entière, ou qu'ils seraient obligés de reprendre la somme payée pour l'acquisition, et par un nouveau diplôme confirma le couvent dans ses droits et possessions. Il vint au secours de la pauvreté de l'église de Ravenne; ses ornemens étaient mis en gage, l'évêque ne pouvait pas même célébrer les fêtes religieuses avec une dignité convenable. Innocent, navré de cette décadence, fit faire pour cette église un ornement complet du plus beau velours avec ses accessoires, mais sous la promesse expresse qu'il ne serait jamais aliéné et qu'il servirait toujours à l'usage de l'archevèque.

Après un long séjour à Viterbe, Innocent honora également de sa présence d'autres villes de l'État et de l'Eglise. Il passa huit jours à Toscanella, habita ensuite le palais qu'il s'était fait bâtir à Corneto, à côté de l'église Saint-Nicolas, et reprit des droits que

d'autres avaient usurpés. Il se rendit de là à Sutri, y consacra la cathédrale qu'on venait d'y construire, et retourna à Rome au milieu du mois de novembre [1].

Passons à la Sicile. Thiébault s'embarqua pour Palerme peu de temps après sa réconciliation avec le pape, et parvint, non sans peine, à déterminer Guillaume Capparone à remettre l'enfant royal au légat et au chancelier et à promettre de leur rendre le palais. Thiébault conduisit Frédéric dans la ville, où cet événement fut célébré par un joyeux festin. Alors se répandit le bruit, on ne savait d'où il venait, que tout cela n'était qu'une ruse préparée pour arrêter le légat et les autres dignitaires dès qu'ils seraient entrés dans le palais. Bien des gens pensaient qu'on avait propagé ce bruit pour donner une occasion de s'emparer de la personne de Thiébault. Il fut en effet arrêté par ordre du chancelier, de ce Gauthier dont nous avons tant parlé, qui se voyait avec peine dépouillé de son influence illimitée; mais Thiébault ayant été gardé avec négligence s'échappa et se sauva à Salerne; son fils resta prisonnier. Son frère, Soffred, le vengea en arrêtant maître Philippe notaire papal, envoyé à la requête de Thiébault, en qualité de plénipotentiaire et de médiateur entre les Latins et les Allemands. Il ne put racheter sa liberté qu'au moyen d'une forte rançon [2].

Frédéric se trouva de nouveau sous la direction du chancelier, et plus libre qu'il ne l'avait jamais été depuis la mort de sa mère. Le pape lui en témoigna sa grande joie : « Puissiez-vous maintenant placer votre confiance en Dieu, et vous adresser à lui dans vos prières quotidiennes. A présent, vous êtes entre les mains de ceux auxquels votre mère avait voulu vous confier, qui pourront vous diriger par de sages conseils, et vous instruire dans de bonnes doctrines. Nous veillerons infatigablement à votre tranquillité, et nous serons prêt à vous assister de toutes les manières. » Mais malgré toute la bonne volonté des directeurs et des conseillers du jeune roi, la paix et l'ordre ne purent pas être rétablis si promptement dans un pays qui avait été déchiré pendant tant d'années par des dissensions intestines, et dont les grands seigneurs se précipitaient avec un plaisir sauvage dans cette lutte de partis. Sous l'administration arbitraire des tuteurs qui s'arrachaient réciproquement le pouvoir, et ne s'en servaient que dans leur pro-

[1] *Ep.* X, 101, 30, 116-117. — *Gesta*, c. 127. — *Ep.* X, 113, 162, 203, 118.
[2] Anon. Cassin. — Rich. de S. Germ. *Gesta*, c. 38.

pre intérêt, ou qui ne cherchaient qu'à affaiblir l'autorité du roi pour augmenter la leur, la plus grande partie des biens héréditaires de Frédéric avait été dissipée, de sorte que le prince dépendait de la générosité des autres pour les objets les plus nécessaires à son entretien; n'avait-il pas de justes motifs de se plaindre que les comtes, barons et bourgeois du royaume n'écoutaient pas ses ordres, le laissaient souffrir dans le besoin, qu'il n'y avait plus de fidélité, plus de sentimens de vénération pour le roi? Il fut obligé d'essayer si la crainte des mesures spirituelles serait plus efficace. Les conseillers de Frédéric s'adressèrent donc en son nom au pape [1].

Innocent écrivit aux barons siciliens : « Tant que le roi a été en « la puissance des étrangers, vous pouviez avoir une excuse pour « lui refuser vos services; mais maintenant qu'il est sous la vigi- « lance et les soins des siens, de ceux que sa mère a établis, vous « n'avez plus aucun prétexte à donner. Si le roi devait perdre la « vie ou le royaume par une attaque des ennemis, par trahison, « par méchanceté, les étrangers envahiraient certainement de « nouveau le pays et n'épargneraient ni les hommes ni les biens, « comme vous l'avez déjà éprouvé, et quand le malheur sera ar- « rivé, le repentir viendra peut-être trop tard. Ayant été requis « par le roi à cet effet, nous vous ordonnons de lui fournir sans « délai l'entretien des armes, des vaisseaux, des soldats et tout le « nécessaire, afin que de concert avec ses fidèles serviteurs, il « puisse mettre un terme au danger menaçant et gouverner son « royaume en paix. Nous exercerons les devoirs de nos fonctions « envers les récalcitrans, et peut-être plus sévèrement qu'ils ne « pensent; quant à ceux qui obéiront, nous leur donnerons des « preuves de notre reconnaissance [2]. »

La tranquillité régnait encore bien moins dans les provinces en deçà du détroit: Thiébault, parti de Salerne pour marcher contre les Napolitains, les battit au mois de mai en leur faisant subir de grandes pertes et jeta leurs chefs dans les fers [3]. Conrad de Marley exerça de plus grands ravages près de ses châteaux de Sorella et Rocca Arcis situés aux défilés par lesquels on entre dans le royaume. Non seulement la terre de Labour, mais la Campanie et tout le territoire des côtes de l'Etat de l'Eglise ressentirent sa

[1] *Jamsilla*, p. 495. — *Ep.* IX, 249.

[2] *Ep.* X, 141; *Toscanellæ XVII Kal. Nov.*

[3] *Anon. Cassin.*, *Rich. de S. Germ.*, *Murat. Annal.*, 1207.

fureur. Il n'écouta pas les représentations des messagers du pape, aucune autorité ne pouvait l'arrêter. Il soumit la ville de Sora, expulsa violemment les nobles seigneurs d'Isola, château voisin, et les réduisit à la mendicité; leur misère affligea profondément le cœur du chef de la chrétienté. Afin de porter secours aux affligés, et d'agir plus efficacement contre ce dévastateur, Innocent avait envoyé, à la fin de l'année précédente, le cardinal Pierre qui venait d'être élevé à cette dignité et qui était son compatriote, en qualité de gouverneur en Campanie et dans le pays des côtes de l'État de l'Eglise. Celui-ci rassembla des troupes et assiégea le chevalier allemand dans le château qu'il avait conquis. Ce château, fortifié comme il l'était, défiait toutes ces forces; la tentative de détourner le cours de la rivière qui en baignait le pied, afin de l'emporter plus facilement d'assaut, échoua. L'or fit ce que la puissance des armes ne put effectuer. Le pape prêta à ces nobles seigneurs une somme avec laquelle ils rachetèrent leur château, et la paix fut conclue. Mais le perfide Conrad ne l'observa pas longtemps. Vers Noël, quelques vassaux de Véroli étant venus lui rendre leurs devoirs, il leur fit une réception amicale bientôt suivie de la détention et d'une mutilation cruelle, afin de leur arracher une forte rançon. L'un d'eux ne put obtenir un traitement plus humain, malgré d'anciennes relations avec Conrad et quoiqu'il eût été armé chevalier par celui-ci. Comment espérer satisfaction d'un homme qui se permettait de pareilles actions? Le cardinal lui fit déclarer que la paix était rompue.

En Allemagne, Othon, après s'être retiré à Brunswick, vers la fin de l'année précédente, et avoir réglé les affaires de ses pays héréditaires, s'était rendu, au printemps, en Danemarck et de là en Angleterre, pour réclamer en personne des secours à son oncle, et tâcher surtout de recevoir l'argent qui devait lui revenir en vertu du testament de Richard. Quoiqu'il ne régnât pas en Angleterre entre le roi et les barons cette union qui seule rend les royaumes puissans et tranquilles, Othon fut cependant reçu honorablement par les uns et par les autres. Peu de temps auparavant, le roi était parvenu à obtenir, malgré une vive résistance, principalement de la part du clergé, que la treizième partie de tous les biens mobiliers de ses sujets, serait livrée à son trésor. Le mécontentement que cet ordre illégal occasionna dans tout le pays, s'accrut encore quand on vit une partie considérable de l'argent extorqué employé à des fêtes pendant la présence du roi Othon. Son but était de dé-

terminer son oncle à une rupture de la trêve conclue récemment pour deux ans avec le roi de France; il craignait toujours que son rival ne reçût des secours de ce côté; mais Othon ne parvint pas à ses fins, et n'obtint de la somme demandée que 5000 marcs, parce qu'il lui avait déjà été envoyé de grandes sommes d'argent; cela put le consoler d'avoir entrepris son voyage, mais il est difficile de croire qu'il soit retourné en Allemagne avec plus d'espoir que lorsqu'il l'avait quittée [1].

Quant au duc de Souabe, pendant qu'il attendait le résultat des négociations de son ambassade à Rome, il chercha à étendre par des alliances, des diètes et des voyages, son pouvoir dans l'Empire, particulièrement dans les contrées où Othon avait eu le plus d'amis. De Francfort, il se rendit dans les premiers jours du mois de février au château impérial de Gelnhausen; c'est là où il fiança Marie, sa troisième fille, avec Henri, fils de Henri, duc de la Basse-Lorraine; de là, il passa sur le Danube, dont il quitta les bords à l'entrée du printemps, et convoqua les princes et seigneurs au château royal de Sinzich [2]. Les bourgeois de Cologne le prièrent d'honorer leur ville de sa présence : il y fit son entrée la veille de Pâques, et fut reçu solennellement par le clergé et au milieu des cris de joie du peuple. Afin de s'attacher plus solidement par des bienfaits cette puissante bourgeoisie, il rendit, pendant les neuf jours qu'il resta dans cette ville, des ordonnances sur les droits de douanes et sur les monnaies, ramenant ceux-là à un taux légal, et celles-ci à leur véritable titre. Il se dirigea ensuite dans ses états héréditaires, et le dernier jour du mois de mai, il remit en fief à son cousin, le comte Thomas de Savoie, en présence de plusieurs princes réunis à Bâle, le château et la seigneurie de Milden dans le Waatland.

De son côté, Innocent avait aussi envoyé une ambassade en Allemagne; le choix de ses ambassadeurs montrait quel prix il attachait à l'heureuse fin des dissensions. C'étaient le cardinal Hugolino d'Ostie et le cardinal Léon du titre de la Sainte-Croix; le premier, parent du pape, l'autre de l'illustre famille romaine des Brancaleone, tous les deux très versés dans les affaires. Leur mission était d'obtenir du duc de Souabe un serment solennel et public

[1] Godofr. Mon. — Math. Par. — *Rob. de Monte*, *in Pistor.*, *SS.*, I, 942. — Bonamy, Dissert. dans les Mém. de l'Acad. des Inscript.

[2] Godofr. Mon. — *Ep.* X, 10.

de reconnaître les ordres du pape pour toutes les fautes au sujet desquelles il avait encouru l'excommunication ; après cette formalité, ils pourront l'absoudre selon les prescriptions de l'Eglise. Ils doivent ensuite lui ordonner de mettre en liberté Bruno, archevêque de Cologne, et emmener celui-ci à Rome ; en troisième lieu, ils étaient chargés d'insister pour que Philippe (ce qu'il exécuta plus tard à contre-cœur) retirât les droits temporels à Léopold, archevêque intrus de Mayence, et que celui-ci déposât entre leurs mains ses droits ecclésiastiques ; quatrièmement, le duc doit consentir (ce qui aussi ne se fit pas sans difficulté) à ce que Sigefroi de Mayence fasse administrer son évêché par un représentant ; cinquièmement, il congédiera la grande armée rassemblée contre Othon. Enfin, ils étaient chargés de ménager une entrevue entre les deux rivaux, et dans le cas où ils ne parviendraient pas à faire la paix, ils devraient au moins conclure une trêve d'une année. Il paraît que les légats avaient également reçu des instructions par rapport au royaume de Sicile.

Le pape, en annonçant cette ambassade à tous les princes spirituels et temporels de l'Empire, chercha à leur démontrer « combien il est nécessaire que le sacerdoce et la royauté soient unis « entre eux, c'est pourquoi Moïse donne à la royauté le nom de « sacerdotale, et Pierre donne au sacerdoce le nom de royal. Il « prouve ensuite par l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, que la scission entre ces deux pouvoirs leur est également « nuisible. C'est ainsi que celle qui a éclaté dans l'Empire a enfanté des craintes et des dangers indicibles, mais avant tout des « obstacles pour la Terre-Sainte, et de plus des calamités de tout « genre pour l'Allemagne. Mais nous, à l'exemple du pasteur suprême, et afin de rétablir la paix de l'Empire avec l'Eglise, nous « avons envoyé auprès de vous nos deux frères chéris, et nous ordonnons qu'on respecte leurs ordres et qu'on les reçoive de manière à ce que nous nous trouvions honoré en eux. » — Peu de temps auparavant, Innocent avait renouvelé sa satisfaction au chapitre et au clergé de Cologne pour sa fidélité et sa constance, les engageant à ne pas abandonner Bruno leur archevêque ; mais celui-ci trouva dans son élévation une charge à laquelle il se serait volontiers soustrait, s'il avait été possible à Othon de confier cet archevêché à l'évêque de Cambrai.

L'ambassade de Philippe revenait de Rome et précéda les légats du pape, afin d'annoncer leur prochaine arrivée et demander pour

eux un sauf-conduit. Ceux-ci étant rentrés en Allemagne vers le mois d'août, Philippe les reçut à Spire, leur donna l'hospitalité à ses frais, et convoqua, d'après leur conseil, une diète à Nordhausen. Il se chargea entièrement des dépenses ultérieures de leur voyage; le bruit se répandit que des vêtemens précieux, de l'or et de l'argent, avaient rendu les légats plus souples, et c'est pourquoi ils auraient passé légèrement sur la coudition imposée à Philippe pour obtenir l'absolution de l'Eglise, à savoir la liberté de l'archevêque Bruno; ils auraient donc notifié à Othon que son rival étant réconcilié avec l'Eglise, il pouvait négocier avec lui; mais Othon leur montra des lettres du pape qui contenaient cette condition de la mise en liberté de Bruno. « Avez-vous obtenu satisfaction pour cette clause? » demanda le roi aux cardinaux. Effrayés, remplis d'anxiété par les menaces d'Othon, ils furent forcés de s'accuser auprès de Philippe d'avoir commis une erreur, et de déclarer que son absolution n'était pas valable, s'il ne mettait l'archevêque en liberté. Les circonstances étaient pressantes, de sorte que Philippe se rendit à leur volonté, puis ils le firent rentrer sans difficulté dans la communion de l'Eglise, et lui donnèrent l'absolution. Les légats reçurent alors publiquement son serment d'obéir aux ordres du pape en tout ce qui lui avait fait encourir l'excommunication. Le pape, aussitôt qu'il en fut informé, envoya le prieur des Camaldules auprès du duc, pour le féliciter de ce retour à la communion de l'Eglise, et l'assurer de ses dispositions bienveillantes. « Un légat « particulier vous fera connaître nos intentions ultérieures, il vous « les fera connaître oralement, comme il les aura apprises orale- « ment, à condition que vous consentiez à montrer un zèle sin- « cère pour le rétablissement de la tranquillité dans l'Empire[1]. »

Après la réconciliation de Philippe avec l'Eglise, les légats s'occupèrent de réaliser leur mission la plus importante, la paix entre les deux rivaux. Innocent avait donné aux cardinaux des ordres précis sur les conditions auxquelles il leur était permis de l'effectuer. C'est dans ce but que la diète des princes fut ouverte à Nordhausen. Othon se trouvait au château de Harlingsberg, non loin de cette ville, et les légats, le patriarche et quelques princes, allaient et venaient pour conclure l'accommodement; mais ce fut en vain.

[1] *Registr.*, 142, 118. — *Ep.* X, 19. — *Gall. Christ.*, III, 34. — *Arn. Lub.*, VII, 6. — *Chron. abb. Ursp.* — *Registr.*, 143, 153.

A cette diète parurent aussi des envoyés du patriarche de Jérusalem, du grand-maître des Templiers et de tous les catholiques au delà de la mer, pour exposer verbalement et par écrit que leur cause était perdue sans de prompts secours, et qu'on ne pourrait plus jamais arracher la Terre-Sainte des mains des Sarrasins. Le pape écrivit aux légats, que puisqu'ils avaient déjà tant fait pour le rétablissement de la paix, ils devaient continuer de s'intéresser vivement à cette affaire; « car il n'est pas étonnant, dit-il, qu'une affaire d'une si grande importance ne puisse pas se terminer promptement. »

On fixa une nouvelle entrevue à Quedlinbourg, pour le milieu de septembre; mais outre les deux princes et les légats, il y eut des deux côtés fort peu d'amis présens. Afin de se rendre le pape et ses légats plus favorables, et de prouver qu'il était prêt à faire tout ce qui serait agréable au chef de la chrétienté, peut-être aussi afin de montrer qu'il avait puissance de commander dans l'Empire, et qu'il était réellement roi de fait, Philippe ordonna la levée d'une contribution pour la Terre-Sainte dans tout l'Empire. En vertu de cet ordre, chaque charrue devait payer six deniers pendant cinq ans; chaque marchand, tous les artisans des villes et des villages, tout individu qui possédait un foyer en propriété, devaient donner deux deniers pendant cinq ans; celui qui paierait davantage, ferait un acte de charité; les évêques, prêtres, princes, hommes libres et nobles, paieraient selon leurs moyens; cette contribution serait recueillie par chaque évêque dans son diocèse, pour la première fois, à Noël prochain. Les légats firent ensuite les propositions suivantes : Othon prendra pour femme Béatrix, fille aînée de Philippe, malgré sa parenté au quatrième degré; il recevra le duché d'Allemanie et d'autres propriétés en dot, déposera le titre de roi, reconnaîtra que son beau-père est seul roi et doit régner sans contestation aucune. Comme un accommodement n'était pas possible avec de pareilles conditions, les légats parvinrent cependant à conclure une trève jusqu'à la Saint-Jean de l'année 1208. Philippe promit de licencier l'armée qu'il avait rassemblée contre Othon, et exprima le désir que ses envoyés pussent accompagner les cardinaux à l'époque de leur retour à Rome.

Les légats en informèrent le pape et attendirent sa réponse en Allemagne. Innocent les chargea encore une fois d'employer tous leurs efforts pour déterminer Philippe à faire la paix. Il recommanda que ses propositions fussent confiées à des hommes fidèles et intel-

ligens, et dans le cas où il serait possible d'obtenir une nouvelle entrevue des ambassadeurs des deux princes en présence des légats, ceux-ci devraient tâcher, avant tout, de conclure la paix, et insister en tout cas sur une observation inviolable de la trève. Il somma Othon de ne pas manquer d'avoir aussi un représentant à côté de l'ambassadeur de son adversaire, et lui désigna l'archevêque de Cambrai comme le meilleur choix qu'il pût faire.

L'archevêque Bruno ne jouit pas long-temps de la liberté; Adolphe et ses amis surent gagner le duc, de sorte que celui-ci le fit arrêter de nouveau et l'envoya au château de Rodenbourg. Aussitôt que le pape en fut instruit, il menaça de nouveau Philippe de l'excommunication, ce que celui-ci redoutait, aussi laissa-t-il partir librement Bruno pour Rome. Parmi les autres instructions des cardinaux, était celle de parvenir, avant leur retour, à ce que l'archevêché de Mayence fût confié à un homme sûr et circonspect, capable de rendre compte de l'administration, tant sous le rapport spirituel que sous le temporel, et de défendre les intérêts de l'Eglise et les droits de l'archevêché. Ils reçurent de plus l'ordre de faire connaître à Philippe que Léopold de Worms, au lieu de se rendre à Rome, avait fomenté des troubles à Sienne, ce qui était une nouvelle preuve de son fol orgueil [1].

Les cardinaux parurent pour la dernière fois, vers la Saint-André, à une diète tenue à Augsbourg. On y parla de nouveau de la paix et d'un accommodement, et il paraît qu'on se rapprocha réciproquement, du moins sur quelques points. L'arrangement devait se terminer à Rome. Philippe ayant manifesté des dispositions conciliatrices, les cardinaux accueillirent sa prière en faveur de l'archevêque Adolphe qui était excommunié, à la condition que celui-ci se rendrait à Rome et demanderait pardon ; puis ils repassèrent les Alpes, suivis de l'archevêque Bruno, du patriarche d'Aquilée et d'autres personnages considérés qui étaient chargés d'achever, au nom de Philippe, l'œuvre de la paix, et de mener à bonne fin en présence du pape les négociations au sujet de la couronne impériale.

L'Angleterre n'était pas plus tranquille que l'Allemagne. Depuis

[1] *Registr.*, 147. — *Chron. abb. Ursp.* — Martene, *Thes.*, I, 803. — *Registr.* 147, 142. — Kulinlinberg dans *Chron. abb. Ursp.* — *Arn. Lub.*, VII, 6. — Martene, *Thes.*, I, 805; *Miræi Ap. dipl. suppl.*, II, 86. — *Chron. Ursp.* — *Otto de S. Blas.*, c. 48. — *Registr.*, 142, 146, 150. — *Arn. Lub.*, VII, 7. — *Registr.*, 146, 140.

deux ans, une lutte violente entre les libertés de l'Église et les envahissemens du pouvoir temporel s'était élevée, lutte qui devint la source de grands événemens. Elle commença une série de faits d'où résultèrent bientôt une profonde humiliation pour le roi et beaucoup de malheurs pour le pays; et néanmoins ils furent le premier germe des diverses complications qui enfantèrent progressivement le nouvel ordre de choses qui est le fondement de la puissance et de la prospérité de l'Angleterre, le sujet de son amour et de son orgueil *. L'exemple du grand archevêque Thomas était encore tout vivant; on se rappelait comment il avait souffert la mort pour le maintien de ses droits, comment il avait été compté parmi les martyrs dont le dévouement et l'abnégation avaient élevé l'Église à un si haut degré de prospérité, de gloire et de liberté. Depuis long-temps, on se plaignait de voir se flétrir le fruit de ce martyre; l'Église était devenue une servante, le pouvoir temporel l'avait privée de toute liberté électorale; le clergé gémissait sous l'arbitraire des rois, et des abus de tout genre avaient envahi le sanctuaire.

L'archevêque Humbert de Cantorbéry mourut au mois de juillet de l'année 1205, non sans le soupçon d'être plus attaché au roi de France qu'au prince de son propre pays. Des irrégularités commises dans l'élection de son successeur forcèrent le pape à fixer son attention sur cet archevêché. Les affaires de l'Église de Cantorbéry étaient sinon embrouillées, du moins dans un état qui pouvait facilement occasionner des complications et qui avait déjà été plusieurs fois la cause d'élections contestées. Les moines de l'ordre de Saint-Augustin, du couvent paisible desquels était insensiblement sorti le principal siége ecclésiastique de l'Angleterre, se regardaient comme les fondateurs de cette église, comme son principal clergé.

* M. Hurter croit-il que l'Angleterre ne serait pas arrivée au même degré de puissance et de prospérité, sans passer par tant de siècles de guerre civile, sans détruire l'unité et la liberté de l'Eglise, sans livrer ce qu'il y a de plus sacré et de plus inaliénable, la conscience du chrétien, au caprice, au despotisme sanguinaire de tant de rois qui n'ont usurpé la tiare que pour mieux enchaîner et avilir l'Eglise? M. Hurter croit-il que l'Angleterre n'eût pas été aussi forte et aussi glorieuse si elle avait toujours été fidèle à l'esprit de celui qu'il appelle le *Grand Thomas de Cantorbéry*, au lieu de tomber sous la tutelle de ces évêques hérétiques qui n'ont jamais été que les esclaves du pouvoir pour mieux s'engraisser des misères et des larmes du peuple? Du reste, il suffit de lire le récit si noblement impartial de M. Hurter, pour voir, dans cette lutte entre l'Eglise et la royauté, de quel côté étaient la vérité, la justice, la dignité, l'humanité. (A. DE S.-C.)

A côté d'eux étaient des chanoines qui réclamaient les mêmes droits exercés par leurs confrères dans d'autres diocèses. Les évêques suffragans prétendaient aussi avoir anciennement coopéré à l'élection, au moins pour celle d'un archevêque, et ils furent soutenus par le roi à qui il était plus facile d'influer sur l'élection par leur entremise, que par celle des moines moins accessibles à des considérations étrangères, moins souples. De plus, les nombreuses relations de l'église de Cantorbéry exigeaient souvent l'intervention du Siége apostolique. Telle fut, par exemple, la construction de la chapelle de Lambeth; ensuite un différend au sujet de l'église de Faversham occasionna des démarches que l'on ne peut justifier dans ceux dont la direction doit avoir un but supérieur; et plus d'une fois, la controverse s'engagea sur la question de savoir à qui appartenait la possession d'une église devenue vacante dans l'archevêché, était-ce à l'abbé et à son couvent, ou à l'archidiacre et aux chanoines[1]?

Avant que l'archevêque Humbert fût encore enterré, les jeunes moines sans avoir demandé la permission du roi, comme la coutume ancienne le voulait, procédèrent au milieu de la nuit à l'élection, choisirent Reginald, leur sous-prieur, pour archevêque, et le placèrent sur le siége archiépiscopal, en chantant de solennelles actions de grâces. Convaincus qu'en négligeant d'annoncer au roi cette élection ils avaient violé la coutume suivie jusqu'à ce jour, ils firent promettre par serment à l'archevêque élu qu'il tiendrait son élection secrète, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la confirmation du pape; c'est pourquoi il partit pour Rome avec quelques uns de ses frères. Mais à peine arrivé en Flandre, il se présenta partout comme archevêque élu, et montra à chacun les lettres de recommandation de son couvent pour le Saint-Siége. Les moines, aussitôt qu'ils eurent connaissance de cette conduite de Reginald, furent mécontens de le voir si mal tenir son serment, et demandèrent au roi l'autorisation de nommer un archevêque. Le roi ne soumit publiquement son consentement à aucune condition; cependant il recommanda secrètement l'évêque Jean de Norwich son confident, et chargea les envoyés de communiquer son désir à leurs frères. Croyant devoir réparer leur précédente faute, en se rendant au

[1] *Gesta*, c. 131. — *Matth. Par. ad annum* 1205. — Radulf. de Dicelo, *Imag. Hist.* — *Guil. Neubrig.*, IV, 38. — Brompton, *Chron.*, *in Twysden SS. rer. ang.* — *Ep.* VIII, 153, 163.

vœu du roi, ils élurent unanimement l'évêque Jean de Norwich. Celui-ci fut proclamé en présence du roi lui-même, conduit à l'autel, élevé sur le siége archiépiscopal et institué par le roi dans les biens de l'archevêché.

Pendant ce temps, Reginald était parvenu à Rome. Il fit connaître son élection au pape, à tous les cardinaux, exhiba les lettres de recommandation du couvent, et demanda à Innocent la confirmation de son élection. Mais arriva aussi un envoyé des suffragans qui représentaient qu'une élection dans laquelle ils n'étaient pas intervenus, était nulle et non valable, puisque le droit de participer à l'élection leur appartenait depuis des temps très anciens. Le pape déclara donc qu'il lui fallait prendre de plus amples informations, et manda les témoins des deux parties pour le mois de mai 1206. Il écrivit en même temps aux suffragans de ne pas perdre de vue la vénération envers la Mère-Église, et chargea quelques abbés de prendre des informations et de lui adresser leur rapport: « Car notre dessein, dit-il, est de veiller sur l'église de Cantorbéry en ménageant ses droits et en ayant confiance en Dieu, de manière que cette église jouisse à l'avenir d'une tranquillité désirée. »

Au lieu d'attendre avec confiance l'enquête et la décision du pape, on excita de plus en plus en Angleterre les intéressés les uns contre les autres. Six moines de Cantorbéry et l'archidiacre de Richmont arrivèrent inopinément à Rome, pour annoncer qu'eux aussi bien que les suffragans avaient renoncé, dans l'intérêt de la paix, à tout appel ultérieur et étaient tombés d'accord de demander l'évêque de Norwich pour archevêque. Le roi, disait-on, les avait envoyés, avait pourvu aux frais de leur voyage et les avait chargés d'une grande somme d'argent pour obtenir la confirmation de cette élection.

Innocent ne montrait pas un grand penchant pour cet évêque; et cela parce que le roi avait exercé de l'influence sur son élection, et plus encore parce qu'il craignait que celui-ci ne marchât sur les traces de l'archevêque Humbert qui, en qualité de justicier et de chancelier, s'intéressait davantage aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles. Le sous-prieur des religieux de Saint-Augustin et ses compagnons, qui étaient restés à Rome, s'élevèrent aussi contre cette demande. « Car, disaient-ils, puisque l'affaire est pendante près du Siége apostolique, il n'est permis à personne d'anticiper sur la décision; quand il se trouve dans une église un ecclésiastique

capable, on ne peut pas appeler auprès d'elle quelqu'un qui lui est étranger; enfin cette demande, ajoutaient-ils, n'a été faite que par crainte pour les personnes et les possessions des moines. » Le pape pensa donc que l'élection de l'évêque méritait d'être rejetée non pas précisément à cause de la personne, mais à cause des formalités. Les députés des moines étaient pourvus de lettres pour ce cas échéant; ces lettres portaient que le sous-prieur n'avait jamais été réellement élu archevêque; qu'il n'avait pas reçu l'unanimité des voix et n'avait été envoyé à Rome que pour se présenter comme archevêque élu, si le pape venait à pencher du côté de l'archevêque proposé par le roi et par les suffragans. Les moines ajoutaient qu'ils avaient fait contracter au sous-prieur l'obligation, en vertu de l'obéissance et sous la menace de la damnation, de ne faire usage du décret d'élection que dans un cas de besoin extrême, et que lui au contraire, par orgueil, s'était fait passer de suite pour l'archevêque élu. Le sous-prieur en convint, mais prouva que l'élection avait eu lieu selon toutes les formalités légales. Le pape, à la vue d'une telle contradiction, manda de nouveau un certain nombre de religieux de Saint-Augustin de Cantorbéry à Rome pour les derniers jours du mois de septembre, afin de terminer définitivement cette affaire et d'élire un homme capable.

Pendant cet intervalle, l'évêque de Rochester et l'abbé des Augustins de Cantorbéry devaient entendre, sous la foi du serment, tous les religieux de l'ordre sur la manière dont les choses s'étaient passées. Pour que ni le roi ni les suffragans ne pussent mettre obstacle à l'arrangement de cette contestation, sous le prétexte que l'élection aurait eu lieu sans leur participation, Innocent les somma d'envoyer à Rome des fondés de pouvoir dans le délai fixé, disant qu'il ne voulait pas ni qu'on les frustrât de leurs droits, ni qu'on privât plus long-temps l'église de Cantorbéry d'un pasteur à son détriment et à celui du troupeau [1]. Dans la crainte qu'une nouvelle élection faite en Angleterre n'occasionnât de nouvelles intrigues, de nouveaux différends et de nouvelles mésintelligences [2], le pape chargea les religieux de l'ordre de donner à quinze de leurs députés des pleins pouvoirs pour procéder à une nouvelle élection, dans

[1] *Math. Par.* — *Ep.* VIII, 161. — Knyghton, *De Event. Angl.* — *Ep.* IX, 34-37.

[2] *Gesta*, c. 131.

le cas où celle du sous-prieur serait déclarée nulle ; il en fit part également au roi, afin qu'il envoyât aussi des représentans [1].

Tous ceux qui avaient été convoqués comparurent au jour fixé. Rome mit dans la longue instruction de cette affaire cette circonspection approfondie avec laquelle elle a traité dans tous les temps les questions importantes. Après avoir entendu des témoins sur le droit électoral, avoir examiné les diplômes et suffisamment éclairci tous les points, le pape rendit, le 21 décembre de l'année 1206, une déclaration qu'il adressa au prieur et au couvent de Cantorbéry, et en vertu de laquelle l'élection d'un archevêque appartenait exclusivement aux religieux de Saint-Augustin et sans la participation des suffragans. Il annula ensuite l'élection précipitée du sous-prieur, et sans s'inquiéter des grandes sommes d'argent apportées pour faire réussir un choix conforme à la volonté du roi, il ordonna aux moines présens à Rome de procéder à une nouvelle élection, d'après les mesures qu'il avait prises d'avance à cet effet. Ceux-ci hésitaient, Innocent leur dit : « N'avez-vous donc pas plein pou- « voir sur l'église de Cantorbéry? vous n'avez pas besoin du con- « sentement du prince pour des élections à faire près du Siége « apostolique. » Ces paroles les tranquillisèrent et les déterminèrent à s'occuper de l'élection. Dans le commencement ils ne furent pas d'accord et se montrèrent indécis. Les uns voulaient l'évêque de Norwich, car ils avaient promis au roi avant leur départ de ne donner leurs voix qu'à celui-ci [2]. Les autres étaient disposés en faveur du sous-prieur. Enfin tous, à l'exception d'un seul envoyé par le roi et l'évêque de Norwich, élurent après une vacance du siége archiépiscopal qui avait duré près de deux ans, et sur un ordre qu'on leur intima [3], élurent sous la forme d'une supplique adressée au Siége apostolique, Étienne Langthon, cardinal-prêtre du titre de saint Chrysogone.

A l'époque où il se livrait à Paris à l'étude de la théologie, Innocent avait déjà appris à connaître Langthon qui était anglais de naissance et d'une famille distinguée. Son amour pour l'Université

[1] *Ep.* IX, 206. *Hoc idem insinuans ipsi regi*, disent les *Gesta* ; circonstance importante qui justifie le pape contre tout reproche d'une conduite arbitraire cachée.

[2] *Ep.* IX, 203. — *Gesta*, c. 131. — *Math. Par.*

[3] Suivant Math. Par. le pape avait dit : *In virtute obedientiæ et sub pœna anathematis præcipimus, ut illum in Archiepiscopum eligatis, quem nos dedimus vobis in patrem et pastorem animarum vestrarum.*

l'engagea, ainsi que beaucoup d'autres, à se vouer au professorat; il enseigna avec une grande supériorité non seulement les arts libéraux mais aussi la théologie, donna des preuves de son érudition dans plusieurs traités sur quelques livres de l'Écriture-Sainte, et fut le premier qui les divisa en chapitres, tels qu'ils sont encore aujourd'hui, et introduisit ainsi dans l'Église un usage dont sans doute on ne se départira plus jamais. Après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de chancelier de l'Université, le pape l'appela au cardinalat, à cause de sa science et de sa conduite irréprochable, par laquelle il ne brilla pas moins que par ses connaissances [1].

Innocent employa en vain tous les moyens pour déterminer les envoyés du roi à donner leur assentiment à l'élection. Ils connaissaient la prédilection du roi pour l'évêque de Norwich, son inflexibilité et son habitude d'empiéter violemment sur les affaires de l'Église. Le pape fut obligé de s'adresser au roi lui-même, il lui annonça donc peu de temps après la nomination du cardinal :

« Le pape a donné son assentiment à une demande canonique « concernant tant la forme que la personne ; car les démarches nécessaires ont été faites précédemment tant auprès du couvent « qu'auprès du roi, à l'effet de maintenir les droits de tous. Comme « vous n'avez cependant envoyé vos ambassadeurs à Rome pour aucune autre considération que pour qu'ils vous représentent, on « devrait croire qu'il n'était pas nécessaire de demander à vous « personnellement votre approbation de la nouvelle élection; nous « ne le faisons que sur les prières instantes des ambassadeurs et « pour vous témoigner par là une faveur qu'aucun autre n'a encore reçue dans un cas semblable. En conséquence, nous ne voulons pas laisser plus long-temps sans pasteur cette église glorifiée « par le sang de l'illustre martyr, ce noble membre du Siége apostolique, ce brillant joyau de votre couronne. Le Siége apostolique pourrait bien envier à ce diocèse un homme puissant par sa parole et ses actions devant Dieu et les hommes, célèbre par l'éclat de ses mérites, éminent par sa vie honorable, s'il n'était « dominé par le soin de préserver cet archevêché de sa ruine en lui

[1] Albericus. — Cave, *Script. eccl. Hist. litt.*, II, 281. — Voss, *De Hist. lat.* — *Hist. litt. de la France*, XVI, 70. — *Palatii Fast. Card.*, I, 400. — *Ep.* X, 211. — *Emonis Chron. in Matthæi Annal.*, l. II. — Math. Par. — *Ep.* IX, 206. — *Gesta*, c. 131. Il fut nommé cardinal dans la même année où il fut élu archevêque.

« donnant pour soutien une si forte colonne. Mais comme nous « avons eu en vue le bien de l'église de Cantorbéry, de même nous « avons envisagé l'honneur du roi ; car l'archevêque élu est d'ori- « gine anglaise, d'une famille fidèle au roi, et il se montrera en « tout dévoué à sa personne. Nous vous prions donc de la manière « la plus pressante, par l'honneur de Dieu, par l'intercession de « saint Thomas, d'épargner la liberté de l'église qui a éprouvé « tant de peines, et d'accorder votre faveur à l'archevêque élu. « Nous vous prions de nous faire connaître votre résolution dans « trois mois, afin que le nouvel archevêque paraisse devant vous, « revêtu de la plénitude des pouvoirs de ses fonctions. Mais si vous « vous laissiez séduire par de mauvais conseils, nous serions forcé, « malgré tout notre amour pour vous, d'employer, au nom de Dieu, « toute la sévérité canonique nécessaire. » — Le pape représenta au prieur et au couvent de Cantorbéry les afflictions éprouvées jusqu'à ce jour, et la grande liberté que la sentence pontificale leur donnait contre les prétentions électorales des suffragans. Il les engagea à rester désormais unis entre eux, et à considérer comme émanée d'eux tous la demande de ceux à qui ils avaient confié leurs pouvoirs. « La concorde et la prière attireront sur vous, par l'inter- « cession de votre glorieux martyr, la grâce du Tout-Puissant. « Puissiez-vous ne vous laisser surprendre par aucune ruse du ma- « lin esprit ! »

Cette élection excita d'autant plus la colère de ce roi irritable et si facilement disposé à avoir recours aux moyens violens, que non seulement son désir de voir élire l'évêque de Norwich avait été déjoué, mais en*r* e parce qu'on ne manqua pas de susciter des préventions contre l'archevêque élu. Aussitôt qu'il reçut la lettre du pape, il entra dans une fureur dont les premières explosions furent contre les moines de Cantorbéry. « Ce sont des traîtres, s'é- « cria Jean, ils ont élu leur sous-prieur contrairement à mes droits, « et ensuite l'évêque de Norwich afin d'effacer leurs torts. Ils ont « dépensé mon argent sous le prétexte de faire obtenir sa confir- « mation à Rome, et là ils y ont élu cet Étienne de Langthon, « mon ennemi ; ils s'en repentiront ! »

Le roi envoya ensuite de nouveaux messagers à Rome, et fit dire au pape qu'il ne reconnaîtrait jamais cet Étienne de Langhton pour archevêque. Il objecta : « L'archevêque élu m'est étranger ; il a séjourné parmi mes ennemis ; l'élection a attaqué et violé les droits de ma couronne. Je ne puis comprendre que le pape et ses

conseillers n'aient pas pesé combien l'amitié d'un roi d'Angleterre doit avoir de prix pour le Siége apostolique, puisque celui-ci retire du royaume d'Angleterre de plus grands revenus que ceux qu'il perçoit dans tous les pays au delà des Alpes. Je saurai défendre mes droits et je ne me désisterai en aucun cas de l'élection de l'évêque de Norwich. Si le Siége apostolique ne veut pas considérer tout cela, il me suffira d'empêcher le départ de tous ceux qui voudront aller à Rome et de conserver dans mon pays l'argent dont j'ai besoin contre mes ennemis. Et comme les archevêques, évêques et autres chefs des églises de l'Angleterre et de mes autres états ne manquent pas de connaissances, je n'ai pas besoin après tout, d'aller mendier un jugement et des décisions juridiques hors de mon royaume [1]. »

Quelque sévère, énergique et menaçant que fût le langage du roi, il ne réussit cependant pas à effrayer le pape. Il reconnut avec fermeté et courage que le maintien de l'élection consommée était la cause non seulement d'un évêque en particulier, mais de la liberté de l'Eglise d'Angleterre [2]. Donc, sans s'inquiéter de l'opposition du roi, il accorda lui-même à Viterbe à l'archevêque élu [3] le sacre archiépiscopal, lui mit de ses propres mains le pallium, et écrivit aux évêques de Londres, d'Ély et de Worcester :

« Le Siége apostolique a protégé en tout temps le roi d'Angle- « terre, et il a donné constamment des preuves de sa bienveillance « à Jean, son fils chéri en Jésus-Christ. Mais les laïques doivent « aussi bien que les clercs, savoir distinguer ce qui appartient à « César et ce qui appartient à Dieu. Ce n'est pas avec plaisir que « nous laissons s'éloigner de nous l'archevêque élu, ce n'est que « dans la conviction qu'il est, sous tous les rapports, l'homme ca- « pable, et la considération de ce qui importe le plus aux intérêts « du roi a pu seule nous déterminer à le laisser partir. » Le pape invite ensuite les évêques à se présenter devant le roi et à lui dire avec autant de liberté que de respect, qu'il doit songer au salut de l'âme et à la tranquillité du peuple, à l'honneur de Dieu, mettre de côté toute prévention contre l'archevêque, le reconnaître et le laisser exercer paisiblement ses fonctions. « Si vos paroles ne pro- « duisent aucun effet, vous devez surmonter toute crainte tempo-

[1] *Ep.* IX, 206-207. — *Ep.* X, 113. — *Gesta*, c. 131. — Math. Par.
[2] *Ep.* X, 159.
[3] Le 16 juin 1207; *Math. Par.*, p. 188.

« relle, ne pas vous arrêter à cette opposition, prononcer l'interdit « sur toute l'Angleterre et veiller à ce qu'il soit sévèrement ob- « servé. Si ces moyens étaient sans résultat, nous élèverons notre « main contre le roi lui-même. »

Il écrivit aussi un peu plus tard à Jean : « Nous vous avons écrit « humblement, amicalement, avec bienveillance, en vous exhor- « tant et en vous suppliant; vous, le roi, vous avez répondu en me- « naçant, en insultant, avec prétention et orgueil; nous vous avons « écrit avec la prévenance la plus excessive, et le roi ne nous a pas « même répondu selon les convenances; en aucune circonstance « semblable, nous n'avions témoigné à un prince un pareil honneur; « le roi, au contraire, a abaissé l'honneur du pape comme aucun « autre prince ne l'avait jamais fait. C'est précisément les grandes « distinctions acquises à Paris par l'archevêque élu, qui devraient « lui concilier la faveur du roi, exciter sa joie de le voir promu à « une dignité plus élevée. Le roi aurait dû considérer aussi qu'il « est originaire de son royaume, que ses parens ont été de fidèles « sujets, qu'il possède un bénéfice dans l'église d'York; mais les « envoyés ont laissé entrevoir que le roi ne lui est pas opposé pour « ces motifs, mais parce que son approbation n'a pas été demandée. « C'est pourquoi ils avaient manifesté le désir que cet honneur fût « rendu au roi, et qu'on donnât l'ordre aux moines de Cantorbéry « de solliciter son assentiment. Nous avons accédé à leurs prières, « et quoiqu'il ne soit pas d'usage de réclamer l'assentiment royal « pour les élections qui se font près du Siége apostolique, nous « avons néanmoins envoyé deux moines auprès de vous, et nous « les avons fait suivre d'un courrier du Siége apostolique, chargé « de la même mission. Après toutes ces démarches, il n'a plus été « nécessaire de demander encore une fois le consentement du roi; « mais conformément aux anciennes institutions de l'Eglise, nous « avons eu soin que le troupeau ne fût pas privé plus long-temps « d'un pasteur. Nous espérons donc que le roi ne se laissera plus « détourner du bon chemin par de mauvais conseillers, mais qu'il « suivra nos avis bienveillans, ce qui tournera à sa gloire et à son « honneur; car votre père et votre frère ont prêté serment entre « les mains des légats apostoliques, de renoncer à cette coutume « funeste dont saint Thomas a été une victime. »

Les évêques reçurent de nouveau l'ordre de faire exécuter dans toute sa sévérité l'interdit, au cas où il faudrait le prononcer; de sorte qu'on ne mit aucune exception pour les chevaliers du Temple

et les frères Hospitaliers et autres congrégations religieuses, et le pays de Galles dut aussi en subir les rigueurs. Innocent écrivit à tous les évêques des lettres d'exhortation, « pour ne se laisser dé« tourner par aucune crainte de l'exécution de ses ordres, car le « pape est prêt à combattre jusqu'à la mort pour une cause aussi « juste; et si l'obéissance est l'ornement de chaque chrétien, à plus « forte raison est-elle celui de l'évêque. S'il y avait parmi vous « quelques récalcitrans, je leur infligerai une punition qui sera « pour plusieurs un avertissement effrayant. » Mais les grands seigneurs du pays doivent avant tout faire une dernière tentative pour changer les sentimens du roi, dit le pape dans une autre lettre : « Car, puisqu'il vous est impossible de servir deux maîtres, « votre devoir est de ne pas laisser étouffer la crainte de Dieu par « la crainte des hommes, mais de garantir par des conseils prudens « et fidèles le royaume contre tout désordre[1]. »

En attendant, la colère du roi contre les moines de Cantorbéry ne se borna pas à des paroles, ils étaient destinés à en ressentir tout le poids. Deux des plus cruels et des plus inhumains de ses chevaliers reçurent l'ordre de se rendre à Cantorbéry, d'exiler les moines et de les punir comme des coupables de haute trahison. Ces hommes, instrumens de vengeance, entrèrent dans le couvent en poussant des cris et l'épée hors du fourreau, et ordonnèrent au prieur et aux moines de sortir à l'instant du royaume, sinon ils les brûleraient avec le couvent et tous les édifices. Effrayés par ces paroles menaçantes, tous les moines partirent avec une précipitation irréfléchie, au nombre de soixante et dix (treize seulement, qui étaient malades à l'infirmerie, ne purent les suivre) et cent frères convers, et s'embarquèrent pour la Flandre. Arrivés dans ce pays, le comte de Saint-Gines alla au devant d'eux, les conduisit dans son château, leur donna à manger, les servit lui-même, et prit soin de leur faire donner des chevaux et des voitures, quoiqu'ils fussent très nombreux, pour les transporter à Saint-Omer. Sur toute la route, les habitans des couvens allèrent au devant des exilés en processions solennelles[2]. Enfin, on les distribua dans les couvens de la Flandre; celui de Saint-Bertin mérita particulière-

[1] *Ep.* X, 113, 219, 159-160.

[2] Math. Par. — *Imperii Chron. S. Bertin., in Martene Thes.*, t. III. — *Chron. Andrens. in d'Achery Spicil.*

ment les éloges du pape par l'hospitalité et les soins fraternels qu'il leur accorda. Quant à l'archevêque, il fixa sa résidence au couvent de Potiniac dans l'évêché d'Autun, où près d'un demi-siècle auparavant, saint Thomas, son prédécesseur, qui avait été aussi exilé, avait trouvé un asile. Etienne n'oublia jamais cette hospitalité. Le roi transporta au couvent de Cantorbéry d'autres religieux de l'ordre de Saint-Augustin, pour y célébrer l'office divin, et en confia l'administration à des marchands, et la garde à des soldats mercenaires[1].

D'autres plaintes s'élevèrent encore contre le roi; l'archevêque Galfroi d'York, frère de Jean, fils de Henri II et de Rosamonde de Clifort, chantée par les poètes, et l'évêque de Durham, se jetèrent aux genoux du roi pour le prier de ne pas exécuter l'ordre donné aux ecclésiastiques et aux laïcs de livrer pour la Chandeleur la treizième partie de leur richesse mobilière; leur prière ayant été repoussée, l'archevêque prononça la malédiction contre une si violente spoliation. Cette résistance excita de nouveau la fureur du roi, et pour échapper à ses emportemens, Galfroi fut obligé de sortir du royaume. Jean s'empara de ses biens, vendit les forêts et fit percevoir les revenus de l'archevêché par ses satellites; il ne resta à l'archevêque d'autre ressource que celle de demander justice à Rome. Le pape somma par trois évêques le roi de donner satisfaction à l'Eglise d'York; « car nous ne pouvons jamais sacrifier, disait-il, pour obtenir une faveur temporelle, la liberté de l'Eglise, puisque Jésus-Christ lui-même l'a rachetée de son sang. »

Le clergé n'était pas seul la victime du despotisme brutal de ce prince; les réclamations de la reine Bérengère, veuve du roi Richard, au sujet de sa dot et de la moitié de la propriété mobilière qui aurait dû lui revenir après la mort de son époux, duraient déjà depuis sept ans, et ses prières, ses représentations, les démarches des évêques, furent sans succès. Personne n'osait se rendre en Angleterre pour administrer les affaires de Bérengère; elle eut aussi recours au pape, dont le devoir est de protéger les veuves et les orphelins, et devant lequel se décidait ce qu'on ne pouvait déférer

[1] *Innoc. Epist. Appendix*, n° 29, *ed.* Brequigny. — *Hist. Pontiniac. Monast.*, *in Martene Th.*, t. III. — Il légua en 1222 à ce couvent une rente annuelle de cinquante livres sterling; *Dipl. in Hist. Pontiniac. Monast.* — Brabantinis; Knyghton, *De ev. Angl.*

à aucun autre tribunal. Le roi fut sommé de comparaître en la personne d'un représentant habile, sinon la cause serait jugée suivant les formes et le droit [1].

La bonne intelligence cimentée par la prestation de l'hommage et par la réception de la couronne royale, subsistait encore entre Pierre d'Aragon et Innocent. Celui-ci se réjouissait de la résolution prise par Pierre de combattre les infidèles du pays et de tenter une expédition contre Majorque. Le pape engagea donc, non seulement les évêques, mais aussi les chevaliers de Calatrava en Castille, dans le cas où leur souverain ne serait pas en guerre avec ses ennemis, à porter secours au roi d'Aragon; et il accorda d'avance à celui-ci la possession de tout le pays qu'il conquerrait, et promit aussi d'ériger un évêché dans l'île de Majorque. Mais le germe d'une scission entre Innocent et Pierre existait déjà dans les relations matrimoniales du roi; Sanche, mère de Pierre, avait espéré obtenir par le mariage de son fils avec Marie, fille du seigneur Guillaume de Montpellier, un héritier légitime pour les provinces aragonaises, et étendre celles-ci par de nouvelles possessions. Soit que Pierre fût irrité par les révoltes des habitans de Montpellier, soit plus vraisemblablement que son aversion fût excitée par son inconstance qui l'entraînait vers d'autres femmes, il chercha à se séparer de Marie, et donna pour prétexte au pape, qu'il sentait sa conscience inquiète, parce que Marie était trop proche parente de lui, et que son premier mari vivait encore [2]. Innocent chargea l'évêque de Pampelune, Pierre de Castelnau, de l'ordre de Cîteaux, et le frère Rudolph, ses légats, de faire une enquête; un mandataire du roi comparut devant eux, mais la reine demanda un délai pour répondre à la plainte. Le pape venait de donner de nouveau à ses légats la mission d'examiner et de décider cette affaire, lorsque Pierre, qui se trouvait dans un château non loin de Montpellier, cédant aux prières du seigneur de ce château, eut une entrevue avec sa femme qu'il n'avait pas vue depuis long-temps. Le roi Jacques I[er], l'héritier de toutes les provinces aragonaises, fut le fruit de cette visite. Cependant, peu de temps après, Pierre se sépara

[1] *Math. Par.*, p. 134. — Stubbs, *Acta Pontif. Eborac.* — *Math. Par.*, p. 187. — *Math. Par. ad annum* 1215. L'archevêque mourut sur la terre étrangère, après un exil de six ans. — *Ep.* X, 172. — *Ep.* X, 122.

[2] *Hist. du Languedoc*, III, 144. — *Indiculus ver. ab Arag. Reg. gest.*, *in Scholti Hisp. illustr.*, t. III. — *Ep.* IX, 248, 91.

encore une fois de Marie, et après la naissance de son unique fils légitime, il reporta sur celui-ci la haine qu'il éprouvait contre la mère [1].

Le pape ne perdit pas non plus de vue la Suède; l'Eglise n'y jouissait pas de la liberté qui, dans d'autres pays, était la seule cause de sa prospérité et de sa force. Le peuple se montrait encore trop indomptable dans son ancienne rudesse; le mariage y était conclu souvent sans la bénédiction ecclésiastique, et dissous selon le bon plaisir de chacun; non seulement beaucoup d'enfans étaient privés du baptême, mais la coutume de les exposer n'était pas encore entièrement abolie. Des seigneurs s'arrogeaient sur l'Eglise un pouvoir avec lequel elle n'eût jamais réussi à s'élever; ils ordonnaient des prêtres pour de l'argent, sans s'inquiéter s'ils étaient dignes de la prêtrise; ils les traduisaient devant le tribunal temporel et les forçaient à se battre en duel ou à se soumettre au jugement de Dieu [2]. Depuis plusieurs années, le siége archiépiscopal d'Upsal était vacant; enfin, le roi et le peuple demandèrent unanimement Valérius, chapelain royal, pour archevêque. Il avait la réputation d'un homme instruit et vertueux, mais l'illégitimité de sa naissance s'opposait à son élévation [3]. L'archevêque de Lund intercéda auprès du Saint-Père pour obtenir sa confirmation; elle pouvait être, disait-il, d'une grande utilité à ce diocèse, disposer le roi et le peuple à se montrer plus favorables envers l'Eglise, et n'être nullement préjudiciable à sa liberté. Innocent vit dans l'approbation de ce choix un grand nombre de difficultés que le conseil des cardinaux ne sut pas lever; la plus essentielle tenait à l'usage que les prêtres de ce pays avaient de se marier; comme à cette époque l'ac hevêque de Lund s'efforçait de détruire cet usage, il y aurait eu inconvénient et même folie à élever à la dignité d'archevêque un homme qui, en tout temps, serait opposé à ces tentatives de réforme. Si cependant la nécessité et d'autres avantages militaient en faveur de cette nomination, il s'en remettait à la prudence de l'archevêque pour le confirmer et le sacrer. Afin d'éviter les embarras et les frais à cause de l'éloignement de cette église,

[1] *Hist. du Languedoc*, III, 182, extrait de la chronique écrite par le roi Jacques lui-même. Les auteurs de cet ouvrage réfutent dans une dissertation les nombreux écrivains espagnols qui avancent que la reine s'était déguisée en servante, afin de se procurer les embrassemens du roi.

[2] *Ep.* X, 147. — Geyer, Hist. de Suède.

[3] Il était fils d'un ecclésiastique; Rüh, *Hist. de Suède*, p. 170.

le pape ajouta le pallium à la bulle par laquelle il accordait des dispenses [1].

Innocent, toujours occupé à étendre le royaume du Seigneur qui l'avait établi son vicaire sur la terre, et à réunir à l'Eglise les membres qui en avaient été séparés, profita et des victoires remportées par les Occidentaux sur l'Empire grec, et de la décadence de l'Eglise byzantine, pour ramener à l'unité de la foi les partisans de ce schisme répandus dans les autres pays. Il écrivit aux archevêques, évêques, ecclésiastiques et à tout le peuple de la Russie, afin de s'assurer s'il pourrait obtenir ce qu'un de ses prédécesseurs avait vainement essayé. Après leur avoir prouvé que Jésus-Christ a établi saint Pierre chef de l'Église, et que celle-ci ne pouvait être qu'*une*, il leur déclara « qu'il était de son devoir de ramener les brebis égarées à leur troupeau. Et comme presque tout le peuple grec et son Eglise s'étaient soumis au Siége apostolique, il serait singulier que la partie refusât de suivre le tout, et en restât détachée. Ce serait encore une question de savoir si l'Eglise grecque n'a pas été livrée au pillage à cause de sa défection et de sa désobéissance, afin qu'elle reconnût dans le malheur celui qu'elle n'a pas voulu reconnaître dans la prospérité. C'est pourquoi, dit-il, nous avons envoyé dans vos pays, avec de pleins-pouvoirs, le cardinal Grégoire du titre de Saint-Vital, en qualité de légat, afin qu'il ramène la fille vers sa mère, et qu'il réunisse de nouveau les membres à la tête. Puisse le Seigneur diriger ses pas, et lui faire conclure avec vous un rapprochement qui pourrait vous être aussi agréable qu'à nous. » La mission du légat ne produisit aucun résultat. L'aversion des Russes pour l'Eglise latine s'augmenta par la prise de Constantinople; leur Eglise s'attacha plus fortement au patriarche de Nicée, et leurs métropolitains ne voulurent se faire sacrer que par celui-ci [2].

Après la mort de Henri Dandolo, Pierre Ziani, dont le père, nommé Sébastien, avait aussi été revêtu de la dignité ducale à Venise, fut élu chef de la république, et Marino Ziani fut établi représentant de la république sur les Vénitiens établis dans l'Empire byzantin. Une ambassade, composée de quatre sénateurs, était

[1] *Ep.* X, 147.

[2] Stollberg prétend que l'Église grecque est tombée dans cet état de honteuse dégradation, parce que c'est de son sein que sont sortiés les hérésies les plus nombreuses et les plus dangereuses. — *Ep.* X, 138. — Strahl, *Hist. de l'Église russe*, I, 202.

chargée de renouveler les traités avec l'empereur; ensuite, on rendit un décret portant que tout bourgeois ou allié, qui conquerrait à ses propres frais des îles ou des places sur les côtes de la mer Egée ou d'Ionie, les possèdera avec tous les droits pour lui et ses descendans; la république ne voulant se réserver que les îles plus considérables. Aussitôt, une foule de vaisseaux de guerre apparurent dans ces mers; Marc Dandolo et Jacques Viadri unirent leurs armes et conquirent Gallipoli; Marc Sanuto, associé avec plusieurs amis, équipa une escadrille qui s'empara des îles de Naxos, de Paros, d'Egine et de Saint-Herini, et qui, pendant près de quatre cents ans, reconnurent comme suzerains les descendans de Sanuto. Raban de Carceri, de Vérone, dirigea ses compagnons contre l'île d'Eubée et en conquit une partie; les frères Ghigi prirent cinq des Cyclades; Pierre Giustiniani et Dominique Michieli devinrent maîtres de Céos; Lemnos fut prise par Philocalo Navagiero; un Français soumit Zante sous la suzeraineté de Venise. Une flotte de trente et un grands vaisseaux de guerre fit voile pour le compte de la république, et purgea la mer des pirates, les expulsa de Modon et de Coron, et s'empara de Corfou; un noble français, Othon de la Roche, prévint les Vénitiens dans la conquête de l'Achaïe et de l'Attique. Ceux-ci enlevèrent aux Génois, qui étaient plus odieux aux Grecs que tous les autres Latins, l'île de Crète, en se mettant en intelligence avec les habitans. On y envoya des colons de la mère-patrie, afin de s'en assurer la possession. La domination de Venise dans les deux mers se trouva assurée, et une force maritime considérable continua d'y stationner pour protéger le commerce et les colonies; cette habileté politique, inspirée par la connaissance de la grandeur du but et des forces de la république, enseigna bientôt à ses chefs que la possession de la Romanie, loin de donner un accroissement de puissance, pourrait être une cause d'affaiblissement; c'est pourquoi ils la cédèrent et bornèrent leur principale domination à Constantinople, à la Morée et aux îles, d'où ils s'efforçaient d'étendre leur influence sur les pays voisins par les relations d'amitié, par les traités de commerce et par des colonies[1].

A Constantinople, la défense de l'empire contre l'inimitié de ses voisins réclamait toute l'attention de l'Empereur. Le mariage de Henri avec la fille du margrave de Montferrat consolida la con-

[1] Dand. Chron. — Albericus. — Ep. XIII, 161. — Nic. in Balduin., c. 10.

quête, en attachant le plus puissant seigneur de l'Empire à son chef plus fortement que par le simple lien du devoir de vassal. Le mariage et le couronnement de l'impératrice eurent lieu le dimanche après la Chandeleur.

Théodore Lascaris envoya un message au prince des Bulgares pour l'informer que les principales troupes des Latins se trouvaient au delà de la mer dans l'Asie-Mineure, que peu de soldats entouraient l'empereur, qu'il ne pourrait donc jamais se présenter une occasion plus favorable pour se venger. L'armée des croisés était effectivement dispersée dans le pays; chacun était occupé à conquérir ou à assurer une souveraineté; partout il y avait guerre. Le prince bulgare, toujours allié des Cumans, entra en Thrace, et pendant que les Cumans poussaient des excursions jusque dans le voisinage de Constantinople, il mit de nouveau le siége devant Andrinople. A cette nouvelle, l'empereur effrayé rassembla toutes les troupes disponibles et ordonna à celles qui étaient à Squisa de venir promptement le rejoindre. Aussitôt que Lascaris eut appris et la présence de Johannitius devant Andrinople et l'embarras de l'empereur, il parut devant Squisa que Pierre de Braiequel occupait avec un petit corps d'armée. Une partie de ses troupes fut dirigée vers Cibotos dont les fortifications n'étaient pas encore terminées, et qui n'était défendue que par quarante chevaliers, mais très vaillans, sous le commandement de Macaire de Sainte-Menehould. L'empereur était à table au palais de Blachernée, lorsqu'un courrier entra et lui dit : « Gracieux seigneur! Cibotos est assiégé par « terre et par mer, et si vous n'y envoyez pas promptement du « secours, tous ceux qui défendent cette ville seront ou faits prisonniers ou mis à mort. » Henri se rendit aussitôt sur le rivage et s'embarqua; le petit nombre de chevaliers qui se trouvaient à Constantinople le suivirent, en se jetant dans le premier navire venu. Et comme l'ordre fut donné dans toute la ville que chacun se hâtât de secourir les assiégés, on vit accourir de tous côtés des Vénitiens, des Pisans et d'autres matelots; tous, chevaliers et marins, redoublèrent tellement d'activité à force de rames, que le lendemain matin ils étaient déjà en vue de la ville serrée de près par les ennemis.

C'est alors que leur courage héroïque devait être mis à l'épreuve. Leurs compagnons dans la ville, blessés, épuisés de fatigues, eussent été perdus si les assiégeans s'étaient hâtés de monter à l'assaut; l'empereur crut impossible de lutter avantageusement avec son petit

corps de troupes contre un ennemi supérieur en nombre, avec ses dix-sept navires contre une flotte de soixante vaisseaux. Toutefois, la fidélité à leurs frères d'armes surmonta toute crainte. Henri donna l'ordre de s'armer de l'épée et du casque, et commanda aux navires de faire voile contre la flotte ennemie. Les Grecs s'apprêtaient à commencer l'assaut, lorsqu'ils aperçurent les croisés qu'ils n'attendaient pas, et tous se dirigèrent à pied et à cheval vers le rivage pour défendre leurs vaisseaux. L'empereur les pressa long-temps, jusqu'à ce que les cris des chevaliers qui l'avaient suivi se fissent entendre, et avant la fin du jour, les Latins étaient déjà assez forts pour rester maîtres de la mer. Ils passèrent la nuit à l'ancre et sous les armes, déterminés à renouveler le combat au point du jour. Mais pendant l'obscurité, les Grecs incendièrent leurs vaisseaux et prirent la fuite. Le lendemain, lorsque les croisés entrèrent dans Cibotos, ils trouvèrent la plus grande partie de ses défenseurs ou malades ou blessés, et la place trop faible pour être gardée; c'est pourquoi ils s'embarquèrent tous.

Trente-trois balistes battaient sans interruption les murs d'Andrinople; les pionniers minaient les murailles; les soldats tentaient des assauts. Ni les Latins, ni les Grecs ne perdirent courage; seulement, ils firent dire à l'empereur que s'il ne les secourait pas promptement, ils seraient tous perdus. Celui-ci était dans un grand embarras. S'il marchait au secours d'Andrinople, les croisés de la Natolie couraient des dangers de la part de Lascaris; s'il s'arrêtait pour défendre ceux-ci, il ne pouvait plus délivrer la seconde ville de l'Empire. Déjà de grands pans de murailles et leurs tours étaient renversés, la brèche était ouverte en deux endroits, les assauts se multipliaient, souvent il y avait des engagemens, et de part et d'autre beaucoup de morts et de blessés, lorsque Dieu les sauva au moment le plus inattendu. Les Cumans revinrent des environs de Constantinople chargés de butin, et comme ils avaient atteint le but de leur expédition, ils refusèrent de demeurer plus longtemps, et Johannitius ne voulut pas continuer le siége sans eux, il partit pour son pays à l'instant où la ville allait être obligée de succomber.

L'empereur se disposait à se rendre à Andrinople, car les habitans redoutaient le retour de l'ennemi et demandaient protection, lorsqu'on apporta la nouvelle que le commandant de la flotte de Théodore Lascaris était entré avec dix-sept vaisseaux dans le canal près d'Abydos, que Squisa était assiégée par terre et par mer,

que ses habitans s'étaient révoltés contre Pierre de Braiequel, et que ceux de Marmora avaient tué beaucoup de monde; Constantinople tremblait. On équipa immédiatement quatorze des meilleures galères, et on embarqua un corps de chevaliers d'élite. Mais ni le commandant de la flotte, ni Lascaris n'attendirent leur arrivée, tous deux prirent la fuite. La garnison de Nicomédie ayant réclamé des secours, l'expédition d'Andrinople ne put encore avoir lieu. A peine l'empereur était-il de retour de Squisa et voulut-il se rendre en Thrace, qu'un nouveau courrier arriva de Nicomédie avec la nouvelle que Thierri de Loos, en faisant une excursion dans le pays, était tombé dans une embuscade, et avait été fait prisonnier avec les siens, après s'être courageusement défendu contre un nombre supérieur d'ennemis; le restant de ses compagnons était assiégé dans l'église de Sainte-Sophie et n'avait plus de provisions que pour cinq jours. Henri courut à leur secours, et encore cette fois l'ennemi se sauva. Pendant que l'empereur campait dans une belle prairie devant Nicomédie, et que ses soldats rapportaient beaucoup de butin de leurs courses dans les provinces révoltées, Lascaris lui fit offrir une trève de deux ans et la restitution des prisonniers, s'il voulait lui remettre l'église fortifiée et le château de Squisa, pour les raser. Les barons trouvant que leurs forces n'étaient pas suffisantes pour faire deux guerres, et que la conservation d'Andrinople était plus importante que celle de ces deux places, le traité fut conclu et exécuté.

Enfin l'empereur eut la possibilité de se rendre à Andrinople; il rassembla toutes les troupes disponibles, et parut devant cette ville, à la fin du mois de juin. Les habitans allèrent à sa rencontre en poussant des cris de joie; mais il n'y séjourna qu'un jour pour inspecter les grands ravages causés aux murailles et aux fortifications, et se mit ensuite en marche pour entrer en Bulgarie. Il arriva le cinquième jour au pied du mont Hémus, et prit position devant la ville d'Euloy, dont les habitans s'étaient enfuis dans les montagnes. Une grande quantité de bestiaux et de provisions de blé fut enlevée dans le pays ennemi pour être transportée à Andrinople. Mais un corps de troupes étant entré, par une audace irréfléchie, trop avant dans le pays, les habitans l'attaquèrent, et les Latins, après avoir perdu beaucoup de leurs chevaux, ne durent leur salut qu'à leur résolution de combattre à pied.

A la même époque, le margrave entreprit, en partant de Seres qu'il avait de nouveau fortifié, une excursion jusqu'à Messynopolis

qui se soumit à lui avec toute la contrée d'alentour. Il fit inviter l'empereur qu'il n'avait pas vu depuis long-temps, à cause de ses marches et expéditions militaires continuelles, à une entrevue à Cypsella. Henri, après avoir assuré la défense d'Andrinople par une garnison de cent chevaliers commandés par Conon de Béthune, partit avec le reste de l'armée pour Cypsella où les deux héros se félicitèrent avec une grande joie, et où le margrave apprit l'agréable nouvelle de la grossesse de sa fille. Celui-ci prêta foi et hommage à l'empereur et tous les deux convinrent de réunir leurs forces au mois d'octobre contre les Bulgares.

Mais Dieu en avait ordonné autrement. Le margrave, après avoir séjourné pendant cinq jours à Messynopolis, se laissa entraîner par les Grecs à une expédition vers les montagnes de Rhodope, éloignées seulement d'une journée de marche de cette ville. A son retour, les Bulgares parurent de tous côtés et attaquèrent vivement son arrière-garde. Le margrave entendant le bruit, monta à cheval sans être cuirassé, et armé seulement de son épée, et se précipita au milieu des ennemis. Il les repoussa à un certain espace devant lui, mais il reçut une blessure mortelle dans l'épaule, d'où le sang jaillit aussitôt en abondance. Ses compagnons furent consternés; ceux qui l'entouraient le relevèrent, car l'écoulement du sang lui avait fait perdre connaissance. Voyant qu'ils ne pouvaient plus lui prêter aucun secours, leur courage les abandonna complétement et ils s'enfuirent. Le petit nombre de ceux qui étaient restés près de leur vaillant général, succombèrent bientôt sous les coups des ennemis; les Bulgares coupèrent la tête au margrave et l'envoyèrent à leur roi qui n'avait jamais reçu de présent qui lui causât un plus grand plaisir. Mais quelle désolation pour l'empereur et pour tous les Latins de l'Orient d'avoir perdu le meilleur baron et le chevalier le plus accompli de l'univers [1]!

Peu de temps auparavant, le pape avait fait une nouvelle tentative pour déterminer le roi des Bulgares à faire la paix, ou du moins à conclure une trêve. Il chercha à lui persuader « qu'il ne « devait pas s'attribuer la victoire, mais à Dieu. Et comme vous pré« textez que vous auriez déjà envoyé depuis long-temps des am« bassadeurs à Rome, si le trajet par la Hongrie ne leur était pas « fermé comme l'est celui de Durazzo par les Vénitiens, nous avons « ordonné de laisser vos ambassadeurs traverser en sûreté ces

[1] Villehardouin; il termine son histoire avec la mort du margrave.

« pays. Si vous êtes aussi dévoué au Saint-Siége que vous le dites, « et au point que vous donneriez votre vie pour lui, vous devez le « prouver en concluant la paix ou une trêve avec l'empereur Henri « et les autres Latins qui sont dans l'Empire romain. » Mais ces représentations du pape ne firent pas plus d'impression sur lui que les précédentes. Après la mort du margrave, il crut qu'il lui serait facile, étant délivré d'un ennemi si redoutable, de conquérir ses provinces. C'est pourquoi il parut avec une armée nombreuse devant Thessalonique. Mais il y perdit inopinément la vie. Une nuit, Manastrés, son général, le trouva dans sa tente, percé de coups, nageant dans son sang; il avait entendu crier « je suis le meurtrier. » Mais on ne savait quel était l'auteur de cet assassinat; c'est pourquoi les habitans se crurent redevables de cette prompte délivrance à la protection de saint Démétrius, dont les reliques étaient vénérées dans leur église. Manastrés fit lever le siége et ramena l'armée dans son pays [1].

La victoire devait finir par être aussi dangereuse que la défaite pour les Latins dans l'Empire byzantin, si des secours de l'Occident ne venaient remplacer constamment leurs forces qui diminuaient. Innocent n'épargna rien pour atteindre ce but; il chercha à encourager par des lettres ceux qui avaient quitté leur patrie et leur foyer pour l'amour du Seigneur, et à persévérer avec fermeté dans la cause du Christ qui leur accordera la victoire. Il leur donna l'espoir de renforts prochains pour dompter l'incrédulité des païens. Il fit demander, exhorter, prier dans tous les pays chrétiens et dans toutes les cours que l'on mît fin à ces guerres intestines, à tous les différens, pour se hâter de terminer l'œuvre si bien commencée. Nous avons déjà rapporté dans ce livre ce que le duc de Souabe avait ordonné. La guerre ne pouvait plus empêcher les grands seigneurs de la France et de l'Angleterre d'aider à la délivrance du Saint-Sépulcre; mais ils prétextèrent l'excommunication que l'évêque de Soissons avait prononcée, au nom du pape, contre les tournois : « Si le pape, disaient-ils, veut condamner nos plaisirs, nous ne répondrons pas non plus à ses propositions pour assister la Terre-Sainte avec les armes ou d'autres secours. » Ce ne fut qu'après l'absolution qui leur fut accordée par l'évêque, que, pleins de joie, ils réunirent une somme pour le soutien de la Palestine. L'invita-

[1] *Ep.* X, 63. — *Georg. Acropol.*, c. 13. — *Alberic.*, p. 412; Du Cange, *Hist. de Constantinople*, p. 21.

tion pressante qui avait été adressée à l'évêque de Soissons de faire une croisade dans sa patrie contre les ennemis de l'Église, ne devait pas lui faire oublier la nécessité de délivrer la Terre-Sainte ; c'est pourquoi ceux que son éloquence chaleureuse avait entraînés à le suivre, furent profondément affligés, lorsque la mort le leur enleva en automne, dans la Pouille, où ils songeaient à s'embarquer. Les chevaliers anglais prétextaient des engagemens déjà pris pour se soustraire à une croisade ; et le roi, de son côté, prétextait la volonté de ses barons qui, disaient-ils, ne voulaient pas le laisser partir pour une expédition lointaine, à cause de la guerre dont il était toujours menacé de la part de la France. Mais le roi de Hongrie prépara un corps d'armée pour se joindre en personne à ses co-religionnaires de l'Occident ; et pour ce motif, on permit à l'évêque de Waizen de ne percevoir la dîme des biens des croisés que dans le cas où d'autres les cultiveraient pour leur propre compte [1].

Si les princes de l'Occident montraient si peu de zèle pour marcher sous la bannière de la Croix, si beaucoup de querelles et d'inimitiés empêchaient la prospérité de l'empire latin en Grèce, le pape était encore plus profondément affligé, quand des princes chrétiens même faisaient alliance avec les infidèles, quand il les vit combattre leurs co-religionnaires, au lieu de tourner leurs armes contre les Sarrasins. C'est ainsi que le comte de Tripoli, uni avec les Templiers, combattait toujours pour l'héritage de son neveu. Mais tout le clergé, une grande partie des chevaliers et tout le peuple se déclarèrent, avec le patriarche d'Antioche, pour le parti de Rupin, quoique le comte fût en même temps le vassal, le compère et le parrain du patriarche. Ils firent prier le roi Léon, qui était le protecteur de Rupin, d'entrer dans leur ville, afin d'empêcher de plus grands malheurs. Le patriarche promit de reconnaître le jeune Rupin pour l'héritier légitime de Bohémond son aïeul [2]. Léon, à la demande des habitans, et sans en être empêché par son adversaire, amena Rupin à Antioche avec une escorte considérable. Celui-ci prêta le serment de vassalité, dans l'église de Saint-Pierre, au patriarche qui lui présenta l'étendard comme symbole de la remise de la principauté. Après s'être rendus, au son des trom-

[1] *Ep.* X, 38, 71, 119. — *Gall. Christ.*, IX, 363. — *Ep.* X, 43, 73.

[2] *Ep.* X, 214. — Extrait d'une lettre du roi au pape, dans *Odor. Rayn. Ann.* 1205, n° 38.

pettes et de la musique, de l'église au palais, les chevaliers, les barons et le peuple firent serment, sur l'Évangile, de défendre Rupin leur prince contre tout ennemi quel qu'il fût. Léon s'efforça ensuite, par les bienfaits qu'il répandit, d'assurer à Rupin l'amour de ses sujets; il rendit aux chevaliers leurs fiefs dont ils avaient été expulsés par Bohémond; il fit des donations aux églises et aux couvens et restitua aux templiers les biens qui leur avaient été enlevés; il pria le pape d'accorder sa protection à Rupin son neveu et au patriarche; celui-ci en était particulièrement digne, parce qu'il avait plus estimé la justice qu'il n'avait craint la haine et la persécution du comte.

Il fallait certes un grand courage pour agir de cette manière; car le château d'Antioche était toujours au pouvoir de l'actif Bohémond. Il ne se tint pas long-temps en repos; aussitôt qu'il eut fait venir des troupes, il en sortit, vainquit les habitans de la ville et leurs défenseurs, s'empara du patriarche, le jeta en prison avec ses deux neveux, et n'épargna pas même les lieux sacrés. Le pape en fut bientôt informé. Il chargea le patriarche de Jérusalem, en qualité de son légat en Syrie, d'exiger du comte la délivrance du patriarche et une satisfaction pour son église, de régler entre lui, les templiers, le roi et son neveu, le droit de chacun pour le plus grand bien de la Terre-Sainte, et de prononcer la peine de l'excommunication contre ceux qui violeraient sa décision. Il y avait tout à redouter de la part du comte de Tripoli. Le patriarche dans sa prison, où le clergé de son église, avait prononcé l'excommunication contre lui et ses partisans. Bohémond, pour se venger, se rangea du côté des Grecs qui habitaient la ville, et permit à leur clergé d'élever un membre de leur nation à la dignité patriarchale; celui-ci donna l'absolution de l'excommunication aux Latins. Un grand nombre de prêtres grecs qui avaient prêté obéissance au patriarche latin et qui en avaient reçu leurs bénéfices, s'attachèrent au patriarche grec, s'inquiétant fort peu de l'excommunication que l'autre prononça contre eux; ils admirent même des Latins excommuniés dans la communion de leur service divin. Peu de temps après, le patriarche mourut dans sa prison; on ne fut pas sans soupçonner que les mauvais traitemens du comte avaient hâté sa fin [1].

L'empereur Henri, au milieu des soins difficiles que demandait l'administration de l'Empire, s'attacha avec d'autant plus de con-

[1] *Mauric. Sanuto*, III, XI, 3. — *Ep.* VIII, 101-102. — *Ep.* X, 211. *Ep.* IX, 9.

fiance à la personne de celui qui regardait toujours comme une victoire pour la chrétienté et l'extension de ses frontières et l'affermissement intérieur de son unité religieuse. Quelle que fût la fermeté avec laquelle Innocent maintenait partout les droits de l'Église, il ne voulait cependant pas que le clergé s'arrogeât sur l'empereur ceux qui ne lui appartenaient pas, et il désapprouva le patriarche de chercher à susciter des embarras à Henri, au lieu de lui rendre sa tâche plus facile. Il lui défendit de décerner une punition ecclésiastique et contre la personne de l'empereur et contre son pays, sans l'en avoir préalablement averti; il ne pouvait empêcher d'en appeler au Siége apostolique, et dans le cas où cet appel aurait lieu, surtout l'empereur se déclarant prêt à se justifier auprès d'un légat, si le patriarche persistait dans sa sentence, cette sentence était d'avance déclarée nulle. « Mais plus l'empereur a besoin du secours de la majesté divine, plus aussi doit-il montrer de piété et de dévouement envers l'épouse céleste, envers l'Église. »

Quoique l'Église d'Orient fût revenue seulement à cette époque dans la communion catholique, elle ne devait cependant pas être punie pour sa longue séparation; mais il fallait qu'elle rentrât dans tous les droits de l'Église universelle, qu'elle participât à la même sollicitude de la part du chef de la chrétienté. Aussitôt qu'elle s'était placée sous la protection du pape, on ne pouvait plus lui appliquer aucun des droits du vainqueur. Les Vénitiens, au contraire, croyaient que cet arbitraire leur était permis, et que leur volonté devait être l'unique loi pour cette église. Parmi les objets sacrés auxquels les Grecs témoignaient une grande vénération, il y avait une image de la Mère de Dieu, qui se trouvait dans l'église de la *Sainte-Vierge conductrice*; non seulement on était convaincu qu'elle avait été peinte par saint Luc l'évangéliste, mais aussi que l'esprit de Dieu reposait sur elle; les généraux grecs, partant pour la guerre, venaient autrefois l'implorer pour obtenir le triomphe de leurs armes [1]. Peu de temps après son élection, l'empereur Henri découvrit cette image avec plusieurs des saintes reliques les plus précieuses, dans la grande chapelle du palais impérial de Buccoléon et la fit transporter dans l'église de Sainte-Sophie; il avait permis au podestat de Venise de l'emporter, celui-ci l'en ayant prié et ayant protesté qu'elle était un don fait par l'empereur défunt. Le patriarche s'y opposa, sachant bien que ses compatriotes n'a-

[1] *Ep.* X, 126. — *Du Cange Cplis Christ.*, p. 60.

vaient aucun droit à la possession de cette relique. Lorsque le podestat la réclama avec violence, le patriarche lui répondit, en ricanant : *Vous l'aurez, si vous la trouvez*. L'église était fermée, l'image gardée sous trois verroux, dans la sacristie. On refusa d'ouvrir l'église. Alors les Vénitiens ayant enfoncé les portes, un Grec leur fit connaître l'endroit où le trésor était conservé. Ils ne s'arrêtèrent pas devant l'excommunication que fulmina contre eux le patriarche qui venait d'accourir, ni devant la terreur d'une malédiction prononcée solennellement, ils enlevèrent l'image et la transportèrent dans l'église de *Celui qui gouverne tout* [1], avec l'intention d'en doter leur ville natale. Le patriarche fit ratifier l'excommunication par le légat et en informa le pape. Celui-ci qui, d'ailleurs, n'approuvait pas le traité du partage des reliques, confirma l'excommunication et donna au patriarche le pouvoir de la maintenir inviolablement jusqu'au moment où les Vénitiens auraient donné satisfaction [2].

[1] Παντοκράτορι. Il paraît que l'image n'est pas arrivée à Venise et que celle qui y est conservée n'est vraisemblablement qu'une copie, ainsi que celle qui se trouve à Freisingue.

[2] *Ep.* IX, 243.

LIVRE XII.

SOMMAIRE.

La Sicile ; Frédéric devient majeur ; situation du pays en deçà du détroit. — L'Allemagne ; le pape et les princes ecclésiastiques ; préparatifs de Philippe ; il est assassiné ; portrait de Philippe ; suites de sa mort ; l'évêque de Bamberg ; situation ; le pape ; Othon ; ce que le pape fait pour lui ; événemens en Allemagne ; Othon reconnu à la diète de Francfort ; punition des meurtriers de Philippe. — La France ; encore le divorce du roi. — L'Angleterre ; suites de l'élection à l'archevêché de Cantorbéry. — Le Danemarck ; Waldemar de Schleswig élu archevêque de Brême. — La Suède ; dissensions intestines. — La Pologne ; efforts du pape pour y rétablir la discipline ecclésiastique. — La Hongrie. — Croisades ; Innocent exhorte de nouveau aux croisades ; Théodore Lascaris écrit au pape ; situation de l'Église de l'Empire latin à Constantinople.

(1208.)

A cette époque, Frédéric avait atteint l'âge de quatorze ans ; la tutelle avait cessé, mais non cette relation paternelle avec le prince inexpérimenté dont la jeunesse avait encore besoin d'être dirigée. Une confiance dictée par la reconnaissance devait continuer l'attachement de Frédéric à la personne de celui dont le zèle infatigable lui avait conservé le royaume, l'avait délivré de ses ennemis et avait fondé l'ordre au milieu de ses domaines, du moins dans la mesure où la chose était possible à une personne éloignée des lieux, et parmi un peuple si divisé par les factions. Quel que soit le jugement porté sur l'esprit avec lequel Innocent dominait tous les événemens importans de son époque, on sera toujours forcé d'avouer que sa vigilance et sa persévérance seules, et même ses sacrifices ont déjoué les entreprises de l'audace et de la ruse contre la Sicile, empêché ce royaume d'être de nouveau morcelé en petites principautés, et arraché à Frédéric, dès les premières années de son enfance. Tous les projets de Markwald, de Thiébault, du chancelier et de sa famille, échouèrent contre la fermeté du pape ; et si les tentatives faites contre le roi n'ont pas été souvent étouffées aussi promptement que le bien du pays le réclamait, nous sommes obligé de l'attribuer uniquement à l'impossibilité où était Innocent de voir,

d'agir, et de diriger tout par lui-même. Il s'était opposé avec énergie à la dissipation des biens et des revenus du roi, avait gagné les Sarrasins en faveur de Frédéric, anéanti la puissance funeste des Pisans à Syracuse, obtenu d'eux, au prix de quelques concessions ecclésiastiques, une caution pour la paix, et s'était occupé avant tout de remettre à son pupille le royaume dans une situation meilleure que celle où il se trouvait lorsqu'il s'en était chargé. Innocent pouvait donc avec raison être nommé non seulement le fidèle protecteur et le directeur de la jeunesse de Frédéric, mais le chevalier et le défenseur de son royaume. S'il empêcha l'union de la Sicile avec l'Empire d'Allemagne, la conduite qu'il a tenue plus tard sous ce rapport le justifie d'avoir eu en vue, non moins l'honneur et le bien-être de l'Allemagne que la liberté de l'Eglise, laquelle, précisément à l'époque où la tutelle de l'enfant royal lui fut confiée, devait chercher à échapper aux dangers dont les Hohenstaufen l'avaient menacée. Du reste, il ne chercha ni pour lui-même, ni pour le Siége pontifical, aucun avantage dans cette tutelle, aucune extension de droits, quoique la minorité du roi et les troubles du royaume lui eussent fourni des occasions si belles et si faciles; même dans les circonstances où sa position comme chef de la chrétienté aurait pu voiler l'usurpation, par exemple, pour la confirmation du choix des évêques, il ne voulut pas agir comme pape, mais comme représentant du roi.

Innocent attachait la plus grande importance à terminer sa tutelle par le mariage convenu de Frédéric avec Constance d'Aragon. Pierre, frère de Constance, fut la cause du retard apporté jusqu'à ce jour à ce mariage; le duc de Souabe, oncle de Frédéric, s'efforçait de faire donner à son neveu la main de Marie fiancée avec le roi Othon. Innocent reprocha au père de Constance ses intrigues et à Pierre sa négligence « qui remettait au lendemain ce qui pouvait se faire la veille, et qui avait empêché jusqu'à présent la « conclusion d'une alliance aussi heureuse. L'époux n'est-il pas « d'une famille noble, d'une race illustre, d'un rang élevé, lui qui « a porté le titre de roi depuis sa naissance, et qui est distingué par « des qualités personnelles? Son royaume est riche, uni au sien par « la mer, et sous la protection spéciale de saint Pierre[1]. » L'évêque de Mazzara se rendit au printemps avec l'ambassadeur aragonais en Espagne, pour y chercher Constance qui était retournée dans

[1] *Ep.* IX, 249. — *Ep.* XI, 80-81. — *Ep.* II, 174. — *Registr.*, III.

son pays immédiatement après la mort de son premier mari, et sa mère fut invitée à l'accompagner, parce que sa prudence pouvait être d'un grand avantage pour le roi et le royaume. Le pape approuva ensuite la convention concernant les présens réciproques, le douaire et les dispositions qui précèdent un mariage; Pierre devait apporter d'autant moins de retard que le contrat instituait héritier du royaume, pour le cas où Frédéric mourrait sans enfans, son frère Ferdinand qui avait été consacré à l'état ecclésiastique. Constance s'embarqua à Barcelonne; le comte de Provence, son frère, et plusieurs barons catalans et provençaux la suivirent. Peu de temps après son arrivée, les acclamations de joie par lesquelles le peuple l'accueillit à Palerme, se changèrent en deuil, au mois de février de l'année suivante, par la mort du comte et de plusieurs de ses compagnons [1].

Quoique Frédéric lui-même fût libre et majeur, et que le chancelier fût réconcilié avec lui, Capparone cependant possédait toujours le palais royal en son pouvoir. Toute tentative pour l'en expulser échoua. Presque personne n'obéissait aux demandes de secours; ses partisans et ceux du roi étaient armés les uns contre les autres. Les Sarrasins qui, jusqu'à ce jour, étaient restés tranquilles et s'étaient acquis tout récemment, par l'apparence de leur soumission, les éloges particuliers du pape, profitèrent de ces dissensions intestines. Non seulement ils refusèrent toute obéissance au roi, mais ils descendirent des montagnes, qui avaient été jusqu'à ce moment leur asile, opprimèrent de diverses manières les chrétiens, et occupèrent le fort de Coniglione. Ils méditaient des projets encore plus funetse.

Dans les provinces en deçà du détroit, la guerre avait commencé entre le cardinal Pierre, gouverneur de la Campanie, et Conrad de Marley qui tenait en son pouvoir la ville de Sora. Les bourgeois détestaient au fond du cœur leur oppresseur et auraient été heureux d'en être délivrés. Ils consultèrent donc secrètement l'abbé Roffred du mont Cassin, connu par sa prudence et son courage, et autrefois très considéré par l'empereur Henri. L'abbé rassembla les vassaux du couvent auxquels se joignirent quelques barons voisins, entra lui-même, pendant une nuit, à la tête de ses troupes, dans Sora, et l'occupa au nom du pape. Celui-ci envoya aussitôt

[1] *Chron. Claustro-Neob., in Petz SS.* — *Ep.* XI, 4-8, 134. — *Indiculus Rer. ab Arag. reg. Gest., in Schott SS.,* I. III.

son frère Richard, et ensuite le cardinal au secours de l'abbé. Conrad était dans le château fort de Sorella situé dans le voisinage, d'où il menaçait Sora, et le bruit courait que Thiébault s'avançait avec de nombreux renforts pour le soutenir. C'est pourquoi l'abbé et Richard fortifièrent la ville et occupèrent la montagne qui la domine. Les deux troupes en vinrent aux mains dans un bas-fond, au moment où le jour commençait à poindre et au milieu d'un orage mêlé de tonnerre, d'éclairs et d'une pluie battante. Les soldats de Conrad furent mis en fuite ; lui-même se croyant trahi par quelques habitans du pays qui se trouvaient au château, livra au frère du pape le fort imprenable avec ses riches provisions en armes et en vivres. Richard fit conduire Conrad avec toute la garnison à Ceprano, afin que la reddition de deux autres châteaux occupés par son oncle Hugues devînt la rançon de leur liberté. Hugues ne voulant pas les évacuer, la généreuse humanité du pape empêcha l'effusion du sang ; il donna pour la cession des châteaux mille onces d'or, vingt chevaux et tous les prisonniers du château de Sorella. Cette cession fut effectuée dans la première semaine du carême, et ce fut ainsi que les dernières places fortes, à l'aide desquelles les Allemands avaient répandu tant de malheurs sur le pays, leur furent arrachées. Le pape rétablit les anciennes libertés des bourgeois de ces localités, telles qu'ils les avaient possédées depuis le règne du roi Roger, et dont ils avaient été privés par l'invasion des étrangers [1].

Innocent ne se regardant pas comme dégagé, par l'extinction de la tutelle, de ses devoirs envers le roi, résolut par sa présence dans le pays de mettre un terme aux troubles, de rattacher les grands seigneurs à leur suzerain, et de consolider le pouvoir de Frédéric. C'est pourquoi il convoqua les comtes, les barons et les recteurs des villes à une diète à San-Germano, qu'il voulut présider en personne. Il partit de Rome, le jour de l'Ascension (15 mai), accompagné de plusieurs cardinaux, et séjourna un mois entier à Anagni [2], qu'il quitta le 16 juin. Le reste de son voyage fut une procession solennelle. Jean de Ceccano, à la tête de cinquante chevaliers richement vêtus, l'attendait devant San-Germano pour

[1] *Ep.* IX, 137. — Rich. de S. Germ. — *Gesta*, c. 39. — Anon. Cassin. — Chron. Foss. nov. — *Ep.* XI, 66.

[2] Jusqu'au XVI *Kal. julii.* La dernière lettre d'Anagni, *Ep.* XI, 102, est du XVIII *Kal. jul.*

lui servir d'escorte ; le clergé des domaines du comte était devant San-Giuliano, pour entrer dans la ville en précédant le pape ; à la porte de l'église, l'évêque de Ferentino entonna avec ses prêtres le chant : « *Le pouvoir est à toi.* » Un festin splendide fut préparé sous une tente [1], pendant lequel le comte exécuta une joûte aux lances avec ses compagnons. De là, tout le cortége se rendit avec Innocent à Piperno. Le couvent Fossanuova lui donna l'hospitalité, et il honora les moines en prenant part à leur souper dans le réfectoire du couvent, et encore plus le lendemain, en consacrant le maître-autel de leur église. C'est là qu'un protonotaire du roi de Sicile se présenta et proclama au son des trompettes le seigneur Richard, frère du pape, comte de Sora et de tous les châteaux que celui-ci venait d'enlever aux Allemands, et lui remit la bannière royale en signe de l'investiture [2]. Le dimanche, 22 juin, l'abbé du mont Cassin, à la tête de tous les religieux de son ordre, vint à San-Germano au devant du chef de la chrétienté et entra avec lui dans cette ville, où le pape trouva tout préparé pour la plus brillante réception.

Innocent ouvrit donc la diète à San-Germano. Après que l'on eut promis solennellement, par serment et sous caution, d'accepter et de maintenir tout ce que le pape ordonnerait pour la cause du roi, pour assurer la paix et la défense du royaume, il institua capitaines les comtes Pierre de Celano et Richard d'Aquilée comte de Fondi, le premier grand-justicier de la Pouille et de la Terre de Labour, et l'autre gouverneur de Naples. « Tous devaient leur obéir, observer fidèlement la paix, ne pas vider leurs querelles à main armée, mais porter leurs plaintes devant les capitaines, afin que ceux-ci les jugent selon leur prudence et la coutume du royaume. Quiconque enfreindra ces ordres sera combattu par tous comme un ennemi public. Au mois de septembre prochain, deux cents lances seront envoyées en Sicile, et les frais en seront partagés selon l'estimation et la proportion faites par des arbitres, entre les barons et les villes ; on aura soin de fournir des vivres à ces soldats. Dans le cas où il faudrait faire une guerre contre quelqu'un, les villes et

[1] Les friandises de cette époque consistaient : *in vaccis*, *in castratis* (chapons), *in porcellis*, *in gallinis*, *in anseribus*, *in pipere*, *in cinnamomo*, *in soffrania*, *in cera*, *in hordeo et herba* ; *Chron. Foss. nov.*

[2] La donation fut renouvelée en 1215, par le roi Frédéric ; Dipl. *Murat. Antiq.*, V, 685.

les barons auront à mettre un certain nombre de troupes à la disposition des capitaines. Il demeure réservé à la plénitude du pouvoir du pape d'augmenter ou de diminuer ces ressources, selon les besoins [1]. »

Innocent resta plus d'un mois à San-Germano. Pendant ce temps il célébra dans le couvent du Mont-Cassin, qui est tout proche, les trois fêtes des apôtres, et avant son départ, il confia au couvent la garde de sommes considérables d'argent, sans doute pour la défense du royaume. A la fin de juillet il se rendit à Sora, la nouvelle principauté de son frère. C'est là où il déclara aux comtes, aux barons et aux villes : « Que pour manifester de la manière la moins « équivoque sa bienveillance envers le royaume de Sicile, il a souvent négligé beaucoup d'affaires pressantes. Jusqu'à ce jour, les « commencemens ont été bons, puisse la fin y répondre. On peut « espérer qu'il en sera ainsi, si chacun fournit des secours au roi, « s'intéresse à la paix et à la défense du royaume, et prête obéissance aux capitaines. La grande chaleur de l'été seule nous empêche, continua Innocent, de nous rendre dans la Pouille; mais « nous y envoyons à notre place nos légats avec les pouvoirs nécessaires et la mission de prendre les mêmes mesures parmi les « grands seigneurs et les bourgeois de cette province, que celles « qui ont été convenues par serment et établies à San-Germano. » L'autorité des comtes de Celano et de Fondi fut aussi établie sur cette partie du royaume, et ces décrets furent expédiés par écrit à tous les vassaux. Le pape séjourna à Sora jusqu'au 21 septembre, et après avoir passé la nuit dans le couvent de Casamario dont l'abbé jouissait de la confiance particulière d'Innocent, il vint à Ferentino. L'évêque de cette ville, ancien ami d'Innocent, voulut, selon son devoir, se charger de son entretien. « Je connais, « lui répondit le pape, les ressources des églises. Si tu étais obligé « de donner l'entretien à des évêques qui viendraient aussi souvent « que moi à Ferentino, ton église n'y suffirait pas. Je ne puis donc « rien accepter de toi ». Après y avoir demeuré pendant un mois et demi, il s'en retourna à Rome [2].

Mais de même qu'Innocent protégeait, conservait et défendait

[1] Chron. Foss. nov. — *Capitanei*, qui avaient le pouvoir de faire la paix et la guerre. — Justitiarius. — Rector. — *Gesta*, c. 40. — Rich. de S. Germ. — *Ep.* XI, 130-183, 146.

[2] *Ep.* XI, 173. II *Non. Novembr.* — Chron. Foss. nov.

en tuteur fidèle les droits de son royal pupille, de même il songea aussi à ses devoirs comme chef de l'Eglise et aux droits qui lui appartenaient. Le roi Roger avait considéré les prélats moins dans leurs rapports avec l'Eglise que comme des feudataires du royaume, et avait soutenu qu'à l'époque de chaque vacance c'était le roi qui devait concéder leurs possessions. Non seulement il exigeait des prélats le serment de vassalité, mais il confirmait ou rejetait leurs élections, disposait des bénéfices et des biens vacans de l'Eglise. Le pape Adrien IV avait accordé à Guillaume I[er] le pouvoir de donner à toutes les élections la confirmation royale, sans laquelle aucun évêque ne devait être ni institué ni sacré. Innocent obtint de Constance la restitution, sans condition, de tous les droits ecclésiastiques; les seuls conservés à la couronne furent le serment de vassalité et l'obligation de suivre le roi à la guerre; Innocent exerça ces droits pendant la minorité et au nom du jeune prince. Mais à peine les rênes du gouvernement eurent-elles été remises à Frédéric qu'il s'éleva des différends à ce sujet. Le chapitre de Palerme lui avait demandé la permission, et il l'avait obtenue, d'élire un évêque, et il paraît qu'en même temps on avait indiqué celui sur lequel on désirait voir porter les votes. Quelques chanoines ne voulant pas céder à cette volonté du roi, en détournèrent les autres, et déférèrent la question à Rome. Cette résistance excita la colère du roi, il exila ces ecclésiastiques et en fit informer le pape. Innocent exprima son étonnement sur une pareille conduite; il parla « du mauvais entourage du roi, de tyrannie, « d'usurpation sur l'Eglise. Le roi aurait bien pu se contenter « du temporel que le pape lui avait remis, sans étendre sa main « contre le spirituel, s'il ne voulait pas éprouver le même sort « qu'Osa qui avait touché d'une manière indiscrète à l'arche d'al« liance. Les malheurs et les troubles dont le royaume a souf« fert ne peuvent-ils pas être une punition pour les crimes de vos « prédécesseurs qui ont usurpé aussi des droits ecclésiastiques? « Avec un peu de réflexion, vous auriez certes hésité à porter votre « main sur quelques ecclésiastiques pour vous venger d'un appel « qu'ils ont déféré au Siége apostolique. Recherchez les conventions « que le Siége apostolique a passées, au sujet des élections, avec « votre mère; vous les verrez dans les diplômes. Nous désirons que « le roi reste dévoué à l'Eglise romaine, qu'il lui témoigne l'hon« neur qui lui est dû, qu'il rappelle les susdits ecclésiastiques, afin « qu'ils puissent jouir en paix de leurs bénéfices. Nous ferons pu-

« blier solennellement dans tout le pays les arrangemens pris avec « l'impératrice par rapport aux élections, pour que l'on s'y con- « forme ; et nous engageons le roi à ne pas écouter de faux con- « seillers qui le conduiraient à sa perte et à celle du royaume. » Le représentant du pape dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique était le légat, auquel était déférée toute question qui avait besoin d'une décision supérieure, et qui demandait le conseil ou l'ordre du chef, quand cela lui paraissait nécessaire [1].

L'ambassade du duc de Souabe arriva à Rome avec les cardinaux qui revenaient de l'Allemagne. Elle avait mission de conclure la négociation au sujet de la dignité impériale, du sacre de Philippe et de la réintégration de l'archevêque de Cologne. Celui-ci vint lui-même en suppliant auprès du Siége apostolique, et le pape toujours bienveillant et conciliant quand il voyait le repentir, le reçut en lui accordant le baiser de paix, sans cependant se désister des ordres qu'il avait donnés concernant l'archevêque Bruno. On négocia pendant deux jours, alléguant tous les motifs que l'on croyait capables de faire changer de sentimens au pape, élevant de nombreux griefs contre la manière illégale et arbitraire dont les fondés de pouvoir du pape avaient procédé dans l'affaire de la destitution de l'archevêque, déclarant qu'ils s'étaient montrés publiquement suspects. Tout fut inutile ; la partie adverse savait se défendre ; elle prouva qu'Adolphe s'était emparé par force de la ville de Reuss, et par conséquent que d'après le droit canon, il ne pouvait pas même être entendu avant d'avoir rendu cette ville. Innocent confirma Bruno, déclara nul et non valable tout ce qu'Adolphe avait ordonné sous le rapport ecclésiastique depuis qu'il était excommunié, et exhorta le clergé, la noblesse, et le peuple de l'évêché à reconnaître Bruno pour leur chef, à lui obéir et à l'aider à reprendre les biens de son siége.

Il rendit une sentence semblable au sujet de l'archevêché de Mayence. Le comte du Rhin et Hugues de Sonnenbourg étaient partisans de Sigefroi qui espérait être soutenu par eux. Le pape les chargea d'assister Sigefroi pour la prise de possession de ses droits temporels, et ordonna aux prêtres et aux vassaux de l'évêché de se soumettre à ce que ces deux seigneurs décideraient pour les affaires religieuses et civiles, sous peine de punition ecclésiastique

[1] *Indultum ab Adriano*, disent les *Gesta*, c. 21. — Orloff, *Mémoires sur le royaume de Naples*, III, 70. — *Ep.* I, 410-412. — *Ep.* XI, 208, 262.

qu'il donna mission à l'archevêque de Trèves d'appliquer. Les chanoines qui étaient excommuniés et qui avaient été absous par les légats, furent renvoyés devant eux par le pape à cause de leur prochain retour en Allemagne [1].

Tandis qu'Innocent arrangeait d'autres affaires ecclésiastiques de l'Allemagne, bien troublées au milieu de cette longue guerre au sujet du trône, tandis qu'il prononçait sur des droits électoraux contestés, accommodait des dissensions entre des diocèses, renouvelait et confirmait à quelques évêchés d'anciens priviléges, ordonnait des enquêtes et faisait exécuter des sentences d'excommunication, la négociation pour la paix et l'arrangement avec Philippe continua. Le pape vit le désordre du royaume, combien la prolongation d'une pareille situation devait être de plus en plus funeste à l'Eglise, il reconnut la faiblesse d'Othon et ses devoirs de chef de la chrétienté. Enfin, après en avoir délibéré mûrement avec ses conseillers intimes, il sacrifia son aversion contre la maison impériale de Souabe à la paix de l'Allemagne, à la tranquillité de la chrétienté et peut-être à de plus vastes projets contre les ennemis de la foi; il approuva les conventions arrêtées entre les cardinaux et Philippe, et les renvoya en Allemagne pour terminer complétement cette affaire.

Othon et Philippe exerçaient l'un et l'autre les droits royaux; mais presque tous les princes s'étaient séparés du premier pour passer du côté du second; il n'existait plus de doutes sur la question de savoir si le duc de Souabe conserverait seul le pouvoir. Vers la Pentecôte, celui-ci se trouvait à Aix-la-Chapelle où il tint pendant huit jours une cour brillante; il ordonna qu'une puissante armée serait équipée pour la Saint-Jean, jour auquel la trêve expirait, afin de marcher contre Brunswick où était son adversaire. Othon aussi s'efforça de faire des préparatifs et approvisionna ses villes et ses châteaux de vivres et de munitions [2].

Depuis le commencement de juin, Philippe séjournait à Bamberg, ville où ses troupes devaient se rassembler. Le jour de la Saint-Albin, le samedi avant la Saint-Jean, il avait célébré le mariage de sa nièce, fille d'Othon duc de Bourgogne, avec le duc

[1] Godofr. Mon. — *Ep.* XI, 88, 93-98, 82, 99.

[2] *Lünig. Spic. eccl.*, III, 113. — Harenberg, *Hist.* Gandersh. — Godofr. Mon. — *Chron. Lamb. parvi cont.*, *in Martene Coll. ampl.*, t. V. — *Otto de S. Blas*, c. 50. — *Registr.*, 152. — Chron. Austral.

de Méranie, et avait été chercher la fiancée avec une grande pompe. Après s'être fait saigner par précaution pour sa santé, comme l'avaient fait aussi plusieurs personnes de sa suite, il reposait, par une chaleur accablante, dans le cabinet du palais épiscopal, sans prendre de précautions, se trouvant au milieu de ses princes et de ses confidens. Le chancelier, l'évêque Conrad de Spire, le grand-maître d'hôtel de Waldbourg et son chambellan causaient avec lui. En ce moment, le comte palatin Othon de Wittelsbach se fit annoncer comme ayant quelque chose d'important à communiquer en secret au roi [1]. C'était un brave guerrier, issu de l'illustre famille des Schyren, qui, ainsi que son oncle et son père, avait toujours été fidèle à la maison de Hohenstaufen et avait pris part à plus d'un combat parmi les troupes de Philippe, on lui accorda donc sans difficulté la permission de voir le duc. Il jouissait d'une grande faveur, puisqu'un jour la fille de Philippe lui fut promise en mariage. Mais l'impétuosité de son courage l'entraînait souvent à des excès coupables, au point qu'il assassina à la cour du duc Louis de Bavière un des principaux nobles, et du reste il avait beaucoup de meurtres à se reprocher. On prétend même qu'il n'exerçait pas la justice sans cruauté. Afin de ne laisser échapper aucun voleur, chaque fois qu'il sortait, il attachait des cordes à sa ceinture, afin d'exécuter immédiatement tout voleur saisi, n'eût-il pris que la valeur d'un liard. Philippe ayant appris à connaître ce caractère sauvage et féroce, se repentit de la promesse qu'il avait faite à Othon de le prendre pour gendre, et lui refusa sa fille, sous le prétexte d'une trop proche parenté [2].

On dit qu'Othon s'adressa à la fille du duc de Pologne et pria Philippe, en considération de ses services, d'apposer son sceau, en signe d'une plus grande créance et afin que le succès fût plus certain, à la lettre dans laquelle il demandait la jeune fille en mariage. Philippe le lui ayant promis, Othon lui remit sa lettre; mais elle fut changée par ordre du duc touché de compassion de voir cette jeune fille, qui était sa parente du côté de sa mère, devenir la femme d'un homme aussi farouche et aussi criminel. Une tache

[1] *Arn. Lub.*, VII, 14. — Chron. Abb. Ursp. — *Chron. Mellicens.*, *in Petz SS.*, t. I. — *Chronograph. Wenigart.*, *in Hess*, *Monum. Guelf.* — Godofr. Mon. — Abb. Ursp. — *Otto de S. Blas*, c. 50.

[2] Lang. Chron. Citiz. — *Registr.*, 152. — *Adelzreiter*, I, 649. — Fragm. Hist., in Urstis. SS. — *Excerpta ex Cæs. Heisterb.*, *in Leibn.*, II, 520. — *Monum. boic.*, X, 464. — Otto de S. Blas.

sur la lettre excita les soupçons d'Othon qui ordonna à un de ses confidens de l'ouvrir. Celui-ci, effrayé de son contenu, car il prononçait la perte du porteur, ne voulut pas le communiquer à Othon; il passa cette lettre à un autre qui révéla ce qu'elle renfermait, et dans sa soif de vengeance, Othon jura la mort de Philippe.

Seize compagnons armés qui avaient suivi le comte pour prendre part à l'expédition qu'on allait commencer, l'attendaient à la porte. Celui-ci l'ayant ouverte et voyant Philippe à peu près seul, arracha des mains du page son épée, et en la brandissant, comme en signe de salut : « Dépose ton épée, s'écria Philippe en l'apercevant, tu n'en as pas besoin ici. » — « Si, on en a besoin, répondit Othon, pour me venger de ta perfidie. » Lorsqu'en proférant ces paroles, le grand-maître d'hôtel de Waldbourg le vit lever l'épée, il lui dit aussi de la déposer, ce qui empêcha Othon de porter un coup anssi vigoureux qu'il se le proposait. Il frappa cependant Philippe au cou, et lui fit une blessure mortelle, parce qu'il avait atteint l'artère. Dans sa frayeur, le chancelier chercha à se cacher; les deux autres se jetèrent sur le meurtrier pour l'arrêter; le maître d'hôtel ayant voulu fermer la porte pour l'empêcher de se sauver reçut une blessure qui fut, pendant toute sa vie, un témoignage honorable de sa fidélité. Mais Othon se précipita dehors, s'élança sur le cheval que l'on avait tenu prêt et s'enfuit avec ses compagnons. Philippe avait déjà rendu le dernier soupir. Il mourut à l'âge de trente-quatre ans, lorsqu'après une inimitié de dix ans les princes et les grands seigneurs s'étaient soumis à lui, lorsqu'il était réconcilié avec le pape, et paraissait avoir atteint le but d'une lutte si longue et si orageuse par la possession tranquille de la couronne impériale; l'Allemagne perdit en lui l'espoir de posséder dans la famille qui lui avait donné de si grands souverains un prince qui augmenterait la puissance de l'Empire. Le lendemain, son corps fut enterré dans la cathédrale de Bamberg, et transporté plus tard, d'après les ordres de son neveu Frédéric II, à Spire dans le caveau de ses ancêtres [1].

Philippe était d'une taille moyenne et grêle; la délicatesse de son corps ne manquait pas d'une vigueur mâle qu'il augmenta par

[1] *Arn. Lub.*, VII, 14. — D'après ce qui précède on voit qu'Othon de Wittelsbach ne savait pas lire. On peut conclure aussi de *Ep.* XII, 27, que le roi de France ne savait pas lire. — Arn. Lub. — Chron. Abb. Ursp. — Godofr. Mon. — Chron. Ursp. — *Vit. Arupek, in Petz SS.*, III, 212. — Otto de S. Blas. — *Necrolog. Wenigart., in Hess Monument.*. p. 144. — *Conrad à Fabaria*, c. 7.

de fréquens exercices pris en plein air. Sa figure était agréable et prévenante; ses cheveux blonds descendaient sur ses épaules; il n'était pas moins remarquable par ses qualités que par la puissance qu'il avait héritée de son père. Celui-ci l'avait consacré à l'état ecclésiastique, et il reçut, dit-on, la première instruction chez les Prémontrés du couvent Adelberg, fondé par un vassal des Hohenstaufen; ayant été ensuite élevé auprès l'Eglise de Cologne, il put s'acquérir par quelques connaissances la réputation d'un homme plus instruit que les souverains n'avaient coutume de l'être à une époque où son père, l'empereur d'Allemagne, était célèbre, parce qu'il n'avait pas besoin d'un interprète lorsqu'un cardinal prononçait son allocution en latin. Il paraît que c'est par suite de cette première direction de sa jeunesse, qu'il aimait à assister avec une dévotion particulière à l'office divin; et dans la maison du Seigneur, en présence duquel il n'y a point de distinction de personnes, il voulait si peu déployer sa dignité de prince, qu'il laissait le prêtre le plus pauvre ou l'écolier se mettre à ses côtés, comme s'ils avaient été ses compagnons. Il fut aussi habile à manier les armes qu'à diriger des négociations, et il l'emportait sur tous par ses sentimens et ses exploits chevaleresques. D'un naturel bon et doux, il aimait toujours à croire les autres meilleurs qu'ils ne paraissaient; il n'était sévère que lorsque des mœurs grossières se laissaient entraîner à des extravagances repoussantes; il écoutait avec affabilité les demandes et permettait facilement de l'approcher; plein de bienveillance envers tout le monde, il eût gouverné l'Empire selon le droit et la justice, si les guerres continuelles avec Othon ne l'en eussent pas empêché. Il pratiqua la libéralité comme une vertu princière, et s'attira par là beaucoup d'amis; mais cette libéralité devint presque de la prodigalité à une époque où l'on ne connaissait pas encore tous ces moyens ingénieux pour remplir les trésors des rois. C'est pourquoi, quand il manquait d'argent pour les récompenser, il donnait à ses compagnons d'armes les biens que son père avait acquis dans toute l'Allemagne, mettait en gage, vendait ou cédait des villages, des métairies, des églises et des droits de patronage de couvens qui lui appartenaient, et même des abbayes; de sorte qu'il ne lui resta plus à la fin, avec le nom de suzerain du pays, que les villes, les bourgs et un petit nombre de châteaux. Il a vécu dans une intelligence parfaite avec Irénée, sa femme; elle lui était si tendrement attachée, que le chagrin qu'elle ressentit de sa mort l'enleva en peu de mois. Des quatre filles qu'elle

lui donna, trois furent élevées sur des trônes, et la quatrième épousa le duc de Brabant [1].

La nouvelle de l'assassinat de Philippe jeta en Allemagne tous les esprits dans une grande agitation ; on se rappelait la prophétie d'un moine de Racebourg : « L'année 1208 mettra fin aux troubles. » Une comète qui peu de temps auparavant avait paru sur l'horizon, une éclipse de lune qui eut lieu au mois de février, étaient, disait-on, des pronostics de cet événement. Le soleil, répétait-on encore, avait paru divisé en trois parties le 30 janvier, jour auquel avait été tenue une cour brillante, puis les trois parties s'étaient de nouveau réunies en une seule, ce qui avait fait dire au landgrave Hermann de Thuringe : « C'est le présage de la mort d'un souverain. » Les princes, dont plusieurs étaient à Quedlinbourg pour aller se joindre avec leurs troupes à Philippe, ayant appris, trois jours après, la nouvelle de sa mort, en furent profondément affligés. On s'écriait dans tout l'Empire : L'honneur du pays a succombé dans la personne de son prince ; ses cris de joie se sont changés en cris de douleur. D'autres voyaient en cette fin sanglante une juste punition du meurtre de l'évêque Conrad de Wurzbourg, injustement attribué à Philippe. Les écrivains gémissaient d'être obligés de raconter un malheur aussi déchirant, et l'histoire et la poésie ont éternisé l'horreur qu'inspiraient ce crime [2]. Le clergé cependant croyait y reconnaître le doigt de Dieu, parce que Philippe avait été le premier à assigner les biens du clergé pour solde aux guerriers, et à leur donner même des églises en gage ou en fief. Ceux dont le duc avait été le soutien, furent consternés et commencèrent à perdre courage.

D'abord, quelques uns soupçonnèrent le landgrave de Thuringe d'avoir été le fauteur de ce meurtre ; d'autres pensèrent que le comte palatin avait été soudoyé par le roi de Bohême. Sa conduite envers le meurtrier, dont il ravagea les domaines par le fer et le feu, prouva bientôt le contraire, quand même sa parenté avec

[1] Chron. Ursp. — *Otto de S. Blas*, c. 26 ; Hess, *Monum. guelf.*, p. 68 ; *Scheid*, II, 269. — *Raumer*, II, 3. — Arn. Lub. — Chron. Sampetr. Erfurt. in Menken SS., III, 236. — Concil. Germ., III, 481. — Steronis ann. — Chron. Sampetr. Erfurt. — Chron. August. in Freher. SS. — Magn. Chron. belg. — Conr. à Fabar. in Petz SS. — Zapf, *Monumenta*, p. 372. — *Fragm. hist., in Urstis. SS.*, p. 87.

[2] *Arn. Lub.*, VII, 14. — Chron. Welchenstephan., in Petz SS. — Albericus. — *Odor. Rayn. ann.* 1206, n° 44, ext. de Cæsar. Heisterb. — Chron. rhythm. — Ant. Chron. Lamb. parv. cont. — Gemmingen, *tragédie* ; Othon de Wittelsbach ; *Chronique de Cramer*, p. 88.

Philippe ne l'eût pas justifié. L'évêque Eckard de Bamberg et son frère Henri, de la maison des comtes d'Andech, cousins de Philippe, eurent plus de peine à dissiper entièrement ce soupçon dirigé contre leurs personnes. Car, quoique Eckard se fût trouvé l'année précédente à la cour de Philippe, il fut néanmoins obligé peu de temps après de se justifier à Augsbourg du reproche d'avoir fait une alliance contre l'Empire avec son beau-frère André, roi de Hongrie, auprès duquel il fut envoyé par le pape pour le féliciter de la naissance d'un prince. On présumait que Othon de Wittelsbach avait emmené avec lui quelques serviteurs des deux frères, et qu'après avoir exécuté son crime, il avait cherché un asile sur les terres du margrave. L'évêque, du moins, redouta la vengeance des amis de Philippe, et s'enfuit auprès de sa sœur la reine Gertrude de Hongrie. Dans la suite, l'empereur Othon procéda, selon la sévérité des lois, contre le margrave[1].

A peine Philippe eut-il été inhumé, que l'armée fut dissoute; chacun se rendit à la hâte chez soi, afin de veiller avant tout sur ses intérêts, dans l'incertitude de la tournure que prendraient les affaires, et afin d'acquérir de la succession de Philippe ce qui était à sa convenance. Les comtes s'approprièrent la possession des biens dont ils avaient été établis administrateurs; les châtelains conservèrent les châteaux confiés à leur garde; mais les villes qui appartenaient à l'Empire et à l'empereur, eurent le plus à souffrir de la licence d'une armée débandée. Plusieurs d'entre elles furent pillées, d'autres livrées aux flammes; aucun couvent, aucun village n'était en sûreté; personne ne pouvait s'exposer à voyager sans une nombreuse escorte et sans armes.

C'est par cet assassinat que se termina une guerre civile qui avait duré dix ans, enfanté en Allemagne l'anarchie, la violence, une multitude de crimes, arraché de beaucoup d'esprits toute estime pour la probité, la loyauté et la fidélité, détruit beaucoup de fondations dues à la piété des ancêtres, engendré la méchanceté et la trahison, répandu le pillage, l'incendie et le ravage sur tout le pays. Les monumens de cette époque parlent avec tristesse ou de

[1] *Chron. Citicens.*, *in Pistor. SS.*, I, 1168. — Magn. Chron. belg. — Ussermann, Epis. Bamb. — *Chron. Halberst.*, p. 147; *Chron. Admont.* et l'*Anon. Leob. in Petz SS.* et la *Chron. Claustroneob.*, *in Rauch. SS.*, expriment aussi ce soupçon sur l'évêque Eckard et son frère. — Schopflin Als., *Dipl.* 376. — *Ep.* IX, 183. — *Aventini ann. Boic.*, p. 403. — Abb. Ursp. — *Herm. Altah. Chron. in OEfelii SS.*, I, 666. — Otto de S. Blas.

la lutte pour l'Empire, ou de ce qu'aucun empereur ne règne. Les historiens observent avec affliction que la paix et la loi ont été ensevelies avec l'empereur Henri; ils gémissent sur le désordre, la détresse et la méfiance universelles. Les chantres souabes exhalent leur profonde colère de ce que le pape se mêle des affaires de l'Empire, entretient la discorde, afin de remplir ses trésors [1]. On vit cette parole prophétique réalisée : Le peuple se lèvera contre le peuple, l'empire se lèvera contre l'empire, afin que l'Allemagne divisée en elle-même, devienne un désert d'un pays florissant qu'elle était.

Nulle part il n'y avait de sécurité sur les routes; les messagers étaient pillés sans avoir égard ni à la dignité de celui qui les expédiait, ni à celle du destinataire; les marchands étaient dépouillés de leurs marchandises; les voleurs de grands chemins exerçaient sans crainte leur métier, et souvent l'on ne pouvait pas même se rendre d'un village dans la ville, d'un lieu à un autre. Le couvent de Gandersheim demanda au pape d'envoyer des fondés de pouvoir pour examiner les diplômes; car le peu de sûreté de la route ne permettait pas de les faire passer à Rome. L'immoralité, la perfidie et la cruauté faisaient de grands progrès parmi les laïcs comme parmi les prêtres, et des esprits craintifs redoutaient une nouvelle génération encore plus perverse. Selon le profit qu'ils avaient à espérer, les princes flattaient tantôt l'un tantôt l'autre concurrent pour la couronne. Quand des patriarches, des archevêques allaient, selon leur intérêt, d'un parti à l'autre, pouvait-on espérer un attachement plus fidèle de la part des vassaux temporels de l'Empire ?

Les évêchés, les couvens, les églises surtout avaient à se plaindre de ce que chacun ne songeait qu'à augmenter ses biens, sans se soucier des dommages causés aux autres. Dans leur détresse, ils étaient obligés de vendre les trésors des églises en or et en argent, les pierres précieuses, tout ce qui avait servi depuis des siècles à la célébration du service divin. L'archevêché de Cologne avait tant souffert de la guerre, que le pape autorisa l'archevêque

[1] *Registr.*, 182. — *Otto de S. Blas*, c. 50. — Sigon, *De regno It. ed. Argelati*, p. 853; Rubei, *Hist. Ravenn. in Graev. Thes.*, t. VII. — *Chron. B. Gerlaci; in Dobner Monum. Boem.*, I, 128. — *Conr. a Fabar.*, c. VII. — Chron. Episc. Conr, in Urstis. SS. — Goerres, *La vieille alliance*, chants populaires des anciens peuples de l'Allemagne, et Walther von der Vogelweide, dans *Manesse*, I, 133. — *Chron. Lambac., in Rauch SS.*, t. I.

à conserver d'autres bénéfices. L'évêque de Wurzbourg prétendait avoir perdu mille marcs de revenus annuels; l'évêché de Hildesheim était si appauvri, que personne n'en voulait plus. Il en coûta huit cents marcs à l'évêque de Halberstadt, pour décider Othon à épargner les biens de son évêché; il y en eut peu qui, comme l'archevêque de Trèves, surent assez bien s'arranger avec les deux adversaires pour détourner le pillage et la dévastation de leur pays. Dans de telles circonstances, les chanoines, en élisant un évêque, croyaient pouvoir fermer les yeux sur ses défauts canoniques et donner plus d'attention à la puissance de la famille du candidat, et à l'espoir de regagner ce qu'ils avaient perdu, et de conserver ce qu'on leur avait laissé; non seulement le temporel, mais ce qui est plus important encore, le service divin lui-même tomba en décadence; souvent il arriva que l'évêque et le chapitre, ou que l'évêque et les vassaux d'un diocèse, reconnaissaient des suzerains différens. Si par hasard un ecclésiastique d'un haut rang tombait au pouvoir du parti opposé, il fallait une forte rançon pour sa délivrance. Des évêques élus demeurèrent souvent plusieurs années sans être sacrés, et par conséquent sans droit et sans capacité pour remplir leurs fonctions; ils étaient à la tête de leurs églises uniquement comme de simples administrateurs, ce qui diminuait leur considération et les faisait apparaître comme indignes. Au milieu de cette désorganisation du culte et de cette dévastation des églises, l'absence de direction préparait pour le bas clergé, et l'absence de pasteurs pour le peuple, de nombreux sujets de douleur [1]. Les consciences étaient tourmentées par l'excommunication que le pape avait prononcée contre tous les partisans de Philippe, principalement contre les évêques.

De cruels malheurs affligèrent les couvens. La fureur des soldats

[1] *Chron. Walkenried*, p. 63. *Ep.* VII, 12. — *Registr.*, 152, 160.—*Ep.* VIII, 44. — *Abb. Ursp.*, 238. — Chron. Ursp. — *Arn. Lub.*, VI, 2. — *Godofr. Mon.*, 1199.— Pupikofer, *Histoire de Thurgovie*, I, 140. — Gerbert, *Hist. nig. Silv. cod. dipl.*, nº LXXVI. — *Godofr. Mon. ann.* 1206. — *Ep.* VIII, 174. — Chron. Hildesh. in Paullini Syntagm. — Chron. Halberst. — *Gesta Trev. Æp.*, *in Martene*, t. IV. — Ussermann, *Ep. Bamb. cod. prob.* n. 135. — Chron. Episc. Conr., in Urstis. SS. — Moser, *Hist. d'Osnabruck*, *dipl.* 99. — *Hildesheim*, n. 161. — *Chron. Mogunt.*, *in Georg. SS.*, II, 121. — Fries, *Hist. des évêques de Wurzbourg*, *in Ludw. SS. Ep. Wirceb.* — L'évêque de Strasbourg, élu en 1202, ne put être sacré que cinq ans plus tard par l'archevêque de Besançon; Würdtwein, *Nov. Subs.*, II, 34. — Hartwich, évêque d'Augsbourg, fut obligé plus tard d'ordonner en une seule fois cinq cents clercs, parmi lesquels quatre cents prêtres; *Fragm. hist. in Urstisii SS.*

n'épargnait pas plus les religieux que les autres personnes. Partout où l'abbé et le protecteur du couvent différaient de sentimens par rapport à la grande question qui divisait l'Empire, les moines n'étaient pas en sûreté. On ne leur payait pas les revenus de leurs propriétés situées dans le domaine du parti ennemi. Un grand nombre de couvens étaient tombés dans un tel dénuement, que les moines ne purent même plus les habiter, ou bien furent obligés de se partager, pour les sauver, les débris de leurs revenus, ce qui détruisit toute discipline. Les plaintes les plus vives partaient des églises et des couvens de la Souabe et de l'Allemanie, pays héréditaires de Philippe.

Dans ces années désastreuses, beaucoup de villes, de sociétés et d'institutions échangèrent leur ancienne indépendance contre la protection d'un voisin puissant. Les provinces limitrophes de la France étaient menacées par ce pays qui prit soin cependant de demander conseil au pape pour savoir s'il y avait avantage à s'emparer des propriétés de l'Empire. Si quelques familles prospérèrent en vendant leur appui, et si la fidélité de plusieurs maisons de la Souabe leur acquit de riches juridictions sur les couvens, d'autres au contraire eurent à gémir sur leur appauvrissement.

A la guerre générale qui désola la plus belle partie de l'Allemagne vinrent se joindre encore plusieurs luttes particulières : ainsi, sur les bords du Rhin, entre les évêques de Worms et de Spire et le landgrave d'Alsace ; en Bavière, entre l'évêque de Passau et de Ratisbonne, et le duc Louis ; et beaucoup de querelles passagères, toujours accompagnées de cruautés et de ravages.

Afin qu'il ne manquât aucune des plaies qui peuvent frapper un peuple, des événemens d'une nature effroyable vinrent encore s'ajouter à ces dix années de calamités. Un tremblement de terre renversa en Bavière plusieurs villes et villages, de sorte que sur une vaste étendue de pays les habitans furent obligés de séjourner pendant une année et demie sous des tentes en pleine campagne ; une épizootie se répandit dans toute l'Allemagne ; de mauvaises saisons, le froid qui se prolongea bien avant dans le printemps, ensuite une chaleur accablante et la sécheresse empêchèrent la fécondité des moissons et occasionnèrent une cherté qui, dans quelques contrées, dura près de trois ans, et qui, dans certaines localités, était encore augmentée par la destruction des moulins, destruction infâme, souvent usitée dans les guerres de cette époque. Malgré tous ces sinistres, il paraît cependant que la population de l'Alle-

magne n'a nullement diminué ; au milieu de cette désolation, beaucoup de villes gagnèrent un accroissement de citoyens en servant de refuge aux habitans des villages ravagés ou abandonnés, reçurent plus d'importance par les fortifications que la nécessité les força de construire pour leur sûreté, et parvinrent à conquérir des priviléges ou concédés, ou renouvelés, ou confirmés. La liberté des villes naquit des guerres de leurs suzerains, et les bourgeois acquirent peu à peu une part à l'administration des intérêts publics, administration qui avait été jusqu'à ce jour exclusivement entre les mains de la noblesse ; ils obtinrent aussi de plus grandes franchises, en récompense de la fidélité envers leurs princes, surtout avec leurs princes spirituels, et de là une augmentation de bien-être et de puissance [1].

Quelques villes dominaient toutes les autres par l'activité dans les affaires civiles, par leur industrie et les progrès de leur commerce, de leur population, de leur richesse et de leur force. Nous avons déjà parlé de Cologne, ville des bords du Rhin [2]. Avec elle rivalisait sur le Danube Ratisbonne, dont les négocians avaient fondé des entrepôts même à Kiew. A côté de Ratisbonne, et pendant les années dont nous racontons l'histoire, Vienne s'éleva par l'acquisition du droit qui défendait aux étrangers de faire le commerce avec la Hongrie en passant par cette ville, ils étaient obligés de vendre leurs marchandises à ses bourgeois; en vertu de ce privilége, il n'était permis à aucun commerçant étranger de rester plus de deux mois dans Vienne. Mais le marché de cette ville était destiné à devenir bien plus important, lorsqu'après la prise de Constantinople, les marchandises de l'Orient arrivèrent dans ce grand entrepôt pour être transportées à Venise; toutes celles destinées à Dantzig, aux bords du Rhin et aux Pays-Bas, étaient expédiées par la Carinthie dans la capitale de l'Autriche [3].

Innocent apprit la mort de Philippe à Sora, par les deux cardi-

[1] Chron. B. Gerlaci, in Dobner Mon. Bohem. — *Conr. a Fabar.*, VII et *Chronograph. Weingart.*, *in Hess Monum.*, p. 76. — *Registr.*, 163. — Chron. Herm. Altah. Abb. in Oefele SS. — *Chron. Lamb. parv. cont. in Martene*, *Coll. ampl.*, t. V. — Chron. Garstens., in Rauch SS. — *Albericus*, 1199; *Godofr. Mon.*, 1205. — Hist. Landg. Thuring. — Schmid, *Hist. des Allemands*, III. 109. — *Chron. Halberst.*, pag. 143.

[2] *Livre* IX.

[3] *Vita S. Eberhardi*, *in Canis. Lect. antiq.*, III, II, 305. — Hollemann. — *Rauch*, *SS. rer. austr.*, II, 105.

naux qui en ce moment se trouvaient sur la route de l'Allemagne. Une maladie passagère du cardinal Léon les força à s'arrêter à Mantoue. Peu de jours après la fête de saint Pierre et saint Paul se répandit un bruit vague de ce terrible événement. Le même jour, arrivèrent quelques marchands de Plaisance, qui avaient été dépouillés par le comte Hugues de Montfort, et qui espéraient rentrer dans la possession de leurs biens avec des lettres de recommandation de l'évêque de Coire ; ils donnèrent des nouvelles plus précises qui furent confirmées par des voyageurs et des pélerins ; et tous les doutes cessèrent, lorsqu'enfin l'évêque et le chapitre de Trente annoncèrent l'anarchie qui régnait dans l'Empire. Espérant que la présence des légats contribuerait un peu à rétablir l'ordre, leur compagnon, le patriarche d'Aquilée, les pria d'accélérer leur voyage. Ils rencontrèrent à Vérone le baron de Schoenfeld qui avait quitté Bamberg le jour du meurtre, pour venir apprendre cette triste nouvelle à son frère, l'évêque de Worms. Les légats, convaincus qu'ils ne pourraient plus remplir le but de leur mission, résolurent de s'en retourner à Rome.

La plus grande division dans les opinions, la lutte la plus opiniâtre d'intérêts n'étouffent jamais dans les grandes âmes la bienveillance ou du moins l'estime pour les personnes, quand celles-ci en sont dignes. Le pape était l'adversaire du duc de Souabe élu roi d'Allemagne et non de Philippe. Aussi, bien loin d'être content de sa mort et de voir ainsi réalisée l'élévation d'Othon, le but de ses efforts pendant plusieurs années, il ressentit une profonde pitié pour cette cruelle fin ; il appela ce meurtre un *triste événement* et exprima dans les termes les plus énergiques son horreur pour l'assassin et ses complices. Afin d'anéantir leurs adversaires et d'obtenir le triomphe de ce qu'ils regardaient comme la cause de Dieu, les papes de cette époque pouvaient employer les armes spirituelles et temporelles, mais non pas songer à se servir de moyens odieux ; l'institution du Pontificat et de l'Eglise était encore trop puissante, elle représentait avec trop de plénitude de vie l'élément spirituel des peuples européens[1] [2] !

[1] Chron. Foss. nov. — *Registr.*, 132. — *Ep.* XI, 184. — *Registr.*, 154.

[2] A aucune époque l'*institution du Pontificat et de l'Eglise* n'a été solidaire des vices et des crimes de certains papes ; le grand bon sens et la grande bonne foi de l'auteur auraient dû lui faire généraliser son observation et lui inspirer une distinction plus absolue entre l'institution et l'individu. Au XIXe siècle comme au XIIIe, un pape qui n'hésiterait pas à se servir de l'assassinat pour le triomphe de sa poli-

Aussitôt qu'Othon eut appris la mort de son rival, il chercha à à relever sa puissance tombée et à s'emparer des possessions de l'Empire. Encouragé par plusieurs princes et surtout par le roi de Bohème, il crut que le temps était venu de porter les armes contre ses ennemis et de s'en venger. Au même moment, des princes de l'Allemagne orientale se rassemblèrent à Magdebourg. L'archevêque Albert, et les évêques de Halberstadt et de Minden penchèrent pour Othon dans l'intérêt de la tranquillité. Ceux-ci et le duc Bernard de Saxe conseillèrent à Othon de s'abstenir de toute violence, sinon la peur pourrait facilement réunir les états de l'Empire contre lui; et il valait mieux, disaient-ils, tâcher d'être élu unanimement en ayant recours à des négociations pacifiques; ils se montrèrent disposés à réunir dans ce but un grand nombre de princes à Arnstadt, pour le jour de la Saint-Maurice[1].

Othon s'empressa d'adopter cet avis qui était aussi le plus prudent. Deux choses lui étaient favorables: d'abord la crainte de prolonger la funeste situation de l'Empire, si l'élection se portait de nouveau sur un autre; et ensuite l'absence d'un personnage éminent dont la puissance et la capacité eussent la confiance générale. C'est là ce qui acquit à Othon l'attachement de plusieurs de ceux qui avaient été jusqu'à ce jour les fidèles partisans de Philippe. Son frère, le comte palatin, usa de toute son influence pour opérer la réconciliation. Beaucoup d'abbés, d'évêques, de barons, de châtelains de la Souabe se hâtèrent d'assurer Othon de leur fidélité. Tous les jours, il arrivait des messagers à Brunswick. Les princes de l'Allemagne orientale suivirent l'exemple de l'archevêque de Magdebourg, et un grand nombre d'entre eux ne furent pas sans recevoir une récompense. Othon pensait qu'il ne fallait pas ménager l'argent pour les gagner tous. Ces princes invitèrent les autres à une conférence, à Wurzbourg, le jour de la Nativité de Marie[2].

tique, violerait les lois mêmes qui sont le fondement et la nature du Pontifical. Si le livre de M. Hurler est si instructif et si éminemment moral, c'est qu'il nous montre tout ce que l'institution de la papauté peut produire de vertu lorsqu'il se rencontre un pontife qui sait comprendre les devoirs que sa mission lui impose. Quand il y a faute, elle est à l'homme et jamais au Siége. (A. DE S.-C.)

[1] Chron. rhythm. — Otto de S. Blas. — Dubrav., *Hist. Bohem.*, L. XV. — Chron. Sampetr. Erfurt. — *Registr.*, 160. — *Arn. Lub.*, VII, 15. — Chron. Sampetr. Erfurt.

[2] *Meibom. Apol. pro Oth.*, p. 550. — Chron. rhythm.

Aussitôt après la mort de Philippe, Othon s'adressa au pape et le pria de mettre la dernière main à son élévation, en intervenant auprès des princes, par des ordres, des conseils, des lettres et des envoyés. Le retour des archevêques de Mayence et de Cologne, dit-il, serait d'une importance toute particulière. Mais Innocent l'avait déjà prévenu. Dès que les légats lui eurent annoncé la mort de Philippe, il prit les mesures que nécessitaient les circonstances et l'accomplissement de ses vœux et de ceux d'Othon. Il lui écrivit pour l'assurer de l'immuabilité de la bienveillance qu'il lui avait témoignée, même lorsqu'il était abandonné de tous, et pour laquelle il avait supporté bien des contrariétés.

« Mais, notre très cher fils, est-il dit dans cette lettre, montrez-« vous bon et doux envers tous; manifestez envers chacun honneur « et bienveillance; évitez les paroles acerbes, les actes offensans; « ne soyez pas dur pour accorder, ni avare pour promettre; tenez « votre parole; vous ne donnez pas un pour mille, mais vous re-« cevez mille pour un. Accordez une garantie suffisante aux princes « ecclésiastiques et temporels; accordez-leur des assurances contre « toute crainte; montrez une dignité et une sagesse toute royale. « Veillez sur votre personne; mettez fin à toute nonchalance, afin « d'avoir des soins attentifs pour tous. Quant à l'exécution de votre « mariage [1], dans le cas où vous le jugeriez utile, nous avons ex-« pédié ce qui est nécessaire à la mère, à la jeune fille et aux au-« tres personnes. Notre secours est à votre disposition pour tout ce « qui peut avancer votre cause, comme vous le dira verbalement « notre légat. »

Le pape représenta à tous les archevêques de l'Allemagne qu'il était du devoir du chef de l'Eglise d'empêcher le retour d'un nouveau schisme : « Vous devez tendre à la paix, leur dit-il, et réunir « toutes vos forces, afin qu'on n'élise pas un nouveau roi et que le « dernier scandale ne devienne pas plus grand que le premier. « Nous vous interdisons, sous peine d'excommunication, d'accor-« der à un autre l'onction ou la couronne; ceux qui enfreindront « vos ordres, perdront et leur dignité et leur ordination. » Il adressa le même langage à tous les princes ecclésiastiques et temporels de l'Empire. « Le jugement de Dieu, leur dit-il, a reconnu Othon « comme roi. Nous sommes prêts à donner aide et protection pour « son honneur et son élévation, et nous regardons tous les partis

[1] Avec Béatrix, fille de Philippe.

« comme dissous. » Le roi de Bohême, le duc de Brabant, le landgrave de Thuringe et tous ceux qui précédemment avaient abandonné le parti d'Othon pour embrasser celui de Philippe, furent avertis qu'avec la mort de ce prince avait disparu tout prétexte pour ne vouloir pas quitter son parti, et qu'aucune excuse n'était plus valable. Le duc de Zaehringen et les princes qui, dès le commencement, avaient suivi Philippe, furent engagés par le pape à ne plus ranimer une division qui avait été si fatale non seulement à l'Empire, mais à toute la chrétienté. Il invita de nouveau le roi d'Angleterre à soutenir énergiquement son neveu, et à ne pas se montrer avare pour tout ce qui pouvait favoriser son succès [1].

Innocent envoya sans retard un légat, porteur de lettres apostoliques, à la diète convoquée à Wurzbourg, dans le but d'obtenir la reconnaissance d'Othon. Plein de confiance dans l'évêque élu de cet évêché, il le chargea de l'exécution de ses ordres, et particulièrement de communiquer aux princes réunis les paroles de paix et les lettres pontificales en faveur d'Othon [2].

Le roi de France seul qui, dans les derniers temps, s'était aussi séparé de Philippe, eût volontiers empêché l'élévation d'Othon. Il encouragea donc secrètement le duc Henri de Brabant à demander la couronne impériale, et se montra disposé à l'aider avec de l'argent. De plus, il observa au pape que son royaume et l'Église même couraient des dangers si Othon parvenait à l'Empire. Innocent avait encore prévenu cette difficulté, et il s'était fait délivrer par Othon, au lieu d'un serment, la promesse écrite revêtue du sceau d'or, de garder la paix avec le roi de France. Le pape la fit voir aux ambassadeurs du roi et s'en rapporta à eux pour proposer des conditions qu'il ferait accepter sans délai.

La diète convoquée à Wurzbourg, le jour de la Nativité de Marie, n'eut pas lieu, sans doute parce qu'Othon n'avait pas encore pu s'assurer les voix de tous les princes. Au contraire, ceux de Saxe et de Thuringe et de toutes les provinces orientales s'étaient réunis, le jour de la Saint-Maurice, à Arnstaedt, peut-être sans avoir tous une résolution bien arrêtée. Mais lorsque l'archevêque de Magdebourg prit la parole, et, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, déclara Othon *roi des Allemands et toujours auguste*, et que le duc de Saxe, le margrave de Misnie, le landgrave de Thuringe, et

[1] *Registr.*, 152, 160-161, 154, 157, 156, 158, 155.
[2] *Registr.*, 159, 161, 162, 164, 163.

tous les autres princes votèrent de la même manière, aucune voix ne s'éleva contre eux. L'évêque Othon de Wurzbourg, le seul qui fût présent de tous les princes de la Souabe et de la Franconie, demanda, pour prix de son assentiment, une indemnité destinée à dédommager son église de la perte annuelle de 1000 marcs. Le lendemain, il se réunit aussi aux autres princes. Ils envoyèrent le maréchal de l'Empire auprès d'Othon pour lui faire connaître qu'ils lui conféraient le souverain pouvoir, et firent indiquer par l'archevêque de Mayence une diète à Francfort où ils reconnaîtraient solennellement le roi.

L'archevèque Sigefroi, qui séjournait depuis deux années à Rome, près de l'église de Sainte-Sabine dont il portait le titre de cardinal, s'était hâté de revenir prendre possession, par ordre du pape, du siége de Saint-Boniface, où le changement des affaires lui prépara une réception pleine de joie, telle qu'il la méritait en homme prudent, fidèle à son diocèse et ami de la paix. D'un autre côté, son adversaire, l'archevêque élu Léopold, courut se cacher en Italie, plein de tristesse et de découragement. L'archevêché de Cologne rentra aussi dans l'ordre. Bruno fit son entrée à Cologne, le 11 septembre, au milieu des acclamations du clergé et du peuple. Adolphe se conforma aux ordres du Siége apostolique, auxquels il avait si témérairement résisté, et se soumit à Bruno pour être réconcilié; ses anciens partisans suivirent son exemple. Mais Bruno fut bientôt attaqué d'une maladie mortelle, dont il mourut quelques jours après au château de Blankenberg. C'est ce qui donna occasion à Adolphe de prier le pape de le dispenser de son voyage de Rome, et de faire exécuter l'enquête par des commissaires en Allemagne, en se réservant la décision définitive. « La marche juridique suivie « jusqu'à ce jour s'y oppose, répondit Innocent; et d'ailleurs nous « pensons qu'il vaut mieux que vous vous humiliiez sous notre main, « qui non seulement est puissante, mais aussi généreuse et douce; « puissante pour abaisser les orgueilleux et pour relever les hum- « bles et rétribuer chacun selon ses mérites, pour honorer les obéis- « sans et les dévoués, et punir les récalcitrans et les désobéissans. Si « donc vous nous donnez satisfaction pour vos offenses, vous ne de- « vez pas perdre l'espoir d'être élevé de nouveau à l'autorité que vous « avez perdue. Si vous ne consentez pas à obéir à cet avis, vous « devez attribuer tout ce qui arrivera non à notre dureté, mais à « votre imprudence qui ne veut pas suivre les bons conseils [1]. »

[1] *Arn. Lub.*, VII, 15. — Chron. Sampetr. Erfurt. — *Serrarius*, p. 852. — Dipl.

Enfin, le jour de la Saint-Martin, une assemblée nombreuse et distinguée, composée de cinquante princes, de beaucoup de seigneurs et de nobles, telle qu'on n'en avait pas vue depuis plusieurs années, eut lieu dans la ville impériale de Francfort-sur-Mein. Un grand nombre de princes, surtout de princes ecclésiastiques qui redoutaient de plus grands préjudices pour leurs églises, dans le cas d'un nouveau schisme, ayant été indécis sur qui ils porteraient leurs voix, s'étaient adressés au pape pour lui demander celui qu'il verrait élire avec le plus de plaisir; leur ayant fait connaître par une lettre qu'il adressa à l'écolâtre de Saint-Géréon, à Cologne, qu'il regardait l'élévation d'Othon à la dignité impériale comme avantageuse, ils proclamèrent pour roi, comme s'ils avaient été inspirés par un même esprit, Othon, quatrième de ce nom. Il était élu pour la troisième fois. L'évêque de Spire, chancelier de l'Empire, après s'être fait promettre qu'il serait maintenu dans sa dignité, lui remit la couronne et la lance impériale qu'il avait conservées jusqu'à ce jour au château de Trifels; ensuite il lui donna comme dot de Béatrix, fille de Philippe, la succession de son père consistant en plusieurs domaines et trésors et en trois cent cinquante châteaux; car Othon ne pensait pas réussir à se soumettre plus sûrement les vassaux des ducs de Souabe, qu'en s'unissant avec une héritière de cette maison. Il espéra aussi échapper par cette alliance à l'injuste soupçon qu'il aurait eu connaissance du projet d'attentat contre Philippe, et dissiper toute crainte de la part des princes qui avaient d'abord suivi son parti pour embrasser celui de Philippe. Béatrix seule pouvait donc fonder la concorde entre ces princes et le roi, et procurer à l'Empire une paix certaine et stable [1].

La jeune fille, âgée de douze ans, conduite par l'évêque de Spire, se présenta devant l'assemblée de Francfort; pleurant et gémissant sur sa destinée d'orpheline, elle se plaignit aux princes et à tout l'Empire romain de l'action criminelle du comte palatin qui avait cruellement assassiné son père. Des larmes mouillèrent les yeux de tous les assistans. « Si un pareil crime reste impuni, dit-« elle, il n'y a ni roi ni prince qui puissent être assurés de leur

dans Gudenus, *Cod. dipl.*, l. I. — Dipl. de l'an 1213, *Gudenus*, n. CLXII. — *Gudenus syll.*, n. XXX. — Godofr. Mon. — *Registr.* 166.

[1] Otto de S. Blas. — Godofr. Mon. — *Registr.*, 167, 163. — Chron. Urspin. — *Arn. Lub.*, VII, 16. — Fel. Faber.

« vie. » Les princes se joignant à la jeune fille invitèrent Othon à faire droit à sa plainte. C'est ainsi que l'assassin perfide, le margrave d'Andechs et tous ses complices furent mis au ban de l'Empire par la sentence des princes et suivant la teneur des lois bavaroises; ils furent déclarés irrévocablement déchus de leurs dignités, fiefs, biens et revenus, en sorte que ces dignités et fiefs devaient passer en d'autres mains, et leurs biens personnels seuls être transférés à leurs héritiers [1].

On s'occupa de régler les affaires de l'Empire. Le roi, puis chaque prince, prêtèrent serment d'observer la paix tant sur terre que sur mer, de détruire toutes taxes de douanes introduites illégalement, et de vivre selon les droits et les institutions de l'empereur Charlemagne. La tranquillité fut garantie au royaume, la sécurité au commerce, le brigandage des routes devait être puni sur les nobles comme sur les roturiers. On détermina le châtiment des attentats contre les personnes : Celui qui en blessera un autre avec un couteau, aura la tête tranchée, (parce qu'avec un couteau on ne porte que des coups de traître); celui qui blessera avec une épée, aura la main coupée. Enfin, Othon promit sa protection au Siége apostolique. De plus, les efforts non équivoques de la maison de Hohenstaufen pour rendre la dignité impériale héréditaire, firent porter cette loi, en vertu de laquelle personne ne pourrait à l'avenir posséder des droits sur la couronne, à cause de sa naissance. A partir de cette époque, l'empereur devait être choisi par les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et par le comte palatin du Rhin, par le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg, en qualité de princes temporels. Dans le cas où ceux-ci ne seraient pas d'accord entre eux, ils seraient libres de s'adjoindre le roi de Bohême [2].

Se conformant au conseil du pape et de l'archevêque de Magdebourg, Othon accorda des pardons et des faveurs. Comme il l'avait déjà promis au chef de l'Église, il détruisit cet abus par lequel l'empereur héritait des évêques et des abbés décédés, et renouvela l'autorisation de céder leurs biens à leur successeur. Il s'engagea envers l'archevêque de Magdebourg à ne jamais réclamer l'hospi-

[1] Chron. rhythm. — *Arn. Lub.*, VII, 16. — *Lex bajuvar.*, tit. II, 2. — *Otto de S. Blas*, c. 50.

[2] Godofr. Mon. — *Chron. Urspin.*, p. 239. — *Othonis IV Saxonis Imp. Aug. constit.*, in *Goldast Const. imp.*, III, 371. — *Lünig Spicil. cont.*, I, 164. — Goldast.

talité malgré lui sur les terres de son église, et lui remit, à l'époque d'une diète tenue à Magdebourg, les droits de douanes et de monnaies. Il garantit au duc Louis de Bavière sa principauté et la possession de tout ce qui avait passé entre ses mains des domaines de Henri-le-Lion, père d'Othon ; il lui donna en outre Mœringen, autrefois la propriété de Henri-le-Lion en Bavière, et enfin les biens situés sur la rive droite du Lechs, qui, faisant partie de la succession de Philippe, étaient échus à Béatrix sa fiancée. Le roi d'Angleterre écrivit que depuis son avénement au trône il n'avait cessé de soutenir Othon, et qu'il était temps qu'ils fissent sérieusement cause commune ensemble [1].

L'évêque Léopold fut seul exclu de cette amnistie générale ; Othon le déclara déchu de sa dignité et le força à s'exiler de l'Empire, de sorte qu'il erra pendant quatre ans à l'étranger ; Sigefroi de Mayence fut chargé de prendre l'administration de son diocèse [2].

Les députés des bourgeoisies vinrent aussi avec les insignes et les clefs d'or de leurs villes, et avec divers présens pour témoigner leur soumission. Othon, qui prenait alors le titre de roi *par la grâce du pape*, informa aussitôt celui-ci qu'il avait été proclamé, et lui fit demander le couronnement et son alliance avec la fille de Philippe.

De Francfort, Othon se rendit à Mayence, et remonta le Rhin pour se rendre en Souabe. La menace de châtimens sévères effraya les voleurs et les fauteurs de troubles ; mais il blessa les comtes et les barons par la fierté de ses manières, de ses paroles et de sa conduite ; inspira de vives craintes aux princes ecclésiastiques par la brutalité avec laquelle il s'empara, malgré leur opposition, des fiefs qu'ils avaient reçus de Philippe. Cependant une apparence de justice tempérait la violence qu'il exerça envers les églises ; comme il n'accordait pas les bénéfices vacans au premier venu qui les demandait, ainsi que les empereurs avaient autrefois coutume de le faire, il fut loué par les religieux et par le peuple, comme s'il n'y avait jamais eu un empereur aussi juste et aussi chrétien. Le rétablissement insensible de l'ordre et de la tranquillité paraissent succéder à cette longue anarchie et à la dissolution de tous les liens sociaux ; on croyait généralement, à cause de l'extrême bon mar-

[1] *Arn. Lub.*, III, 17. — Gerken, *Cod. dipl. Brandenb.*, II, 226. — Ussermann, *Ep. Wirceb.*, p. 80. — Adelzeiter, *ann.*, I, 649. — Rymer, *Act.*, etc., I, 49.
[2] Dipl. de l'an 1212, dans *Schannat*, n° 104, 105.

ché qui survint pour tous les objets de première nécessité, que le commencement de jours meilleurs était arrivé.

Le pape fut instruit de l'élection des princes par l'évêque de Spire, qui reçut les plus grands éloges, et fut renvoyé, quant à la demande concernant le mariage du roi, aux légats qui devaient arriver incessamment en Allemagne et qui donneraient verbalement des explications à cet égard. Le rapport de l'évêque de Spire fut suivi de la relation de l'évêque de Cambrai, relation qui causa d'autant plus de joie à Innocent, qu'il y vit Othon devenu pour ainsi dire un autre homme, et respectant les droits du Seigneur plus qu'il ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Innocent écrivit à cet évêque : « Il vous importe, à vous que le roi peut compter parmi les « principaux promoteurs de son élection, il vous importe de l'as- « sister par vos conseils et vos avis, afin qu'il dirige sa volonté « selon la loi du Seigneur, qu'il y pense jour et nuit, qu'il se mon- « tre zélé pour le service divin, et dévoué envers le Saint- « Siége [1]. »

Les députés d'Othon étant arrivés à Rome, Innocent lui écrivit : « Leur présence pendant les souffrances d'une maladie est venue « bien à propos, car l'heureuse nouvelle de votre bon succès nous « a rétabli de la douleur en bonne santé. Quoique suivant des usa- « ges très anciens, on ait coutume de charger les princes les plus « distingués de présenter la demande de la couronne impériale « (les hommes que vous nous avez envoyés sont honorables et « fidèles), nous ne voulons cependant pas, par considération pour « votre honneur, et par une faveur spéciale, vous en faire un re- « proche, parce qu'ils sont venus plutôt pour solliciter des avis que « la couronne, et que ce qui n'est pas encore fait, pourra toujours « s'exécuter plus tard ; après avoir entendu la demande que les « députés nous ont présentée en votre nom, nous avons ordonné « d'expédier les diplômes à cet effet, et de vous donner une ré- « ponse, tant au sujet du mariage que par rapport aux autres cho- « ses, par les légats qui se rendront sans délai auprès de vous ; « c'est pourquoi nous avons choisi pour nos représentans des hom- « mes capables de soutenir avec énergie nos intérêts, et par la « présence desquels votre autorité sera augmentée. Car nous avons « tant d'ardeur pour votre cause, que nous regardons tout ac-

[1] Otto de S. Blas. — *Registr.*, 161. — *Arn. Lub.*, VII, 17. — Chron. rhythm. — Chron. Urspin. — Albericus *ad ann.* 1209. — *Registr.*, 174, 172.

« croissement de votre puissance, comme un avantage personnel, « dans la ferme confiance que vous avez le même zèle pour nous [1]. »

Le duc Louis de Bavière, Othon, comte de Valley, et le vieil Henri de Calden, chevalier de Souabe, qui, en qualité de maréchal de l'Empire, était chargé de l'exécution des sentences impériales portées contre les perturbateurs et les assassins [2], marchèrent contre Andechs, le château de famille des ducs de Méranie, et le détruisirent. D'autres châteaux de cette maison princière, tels que Glaneck et Buchhorn, éprouvèrent le même sort; l'Istrie et la Carniole, fiefs impériaux du margrave, échurent au duc de Bavière qui, reconnaissant les droits de l'Eglise d'Aquilée, les céda l'année suivante au patriarche Wolfgar; par le successeur de ce dernier, Berthold, frère de Henri, rentra dans la jouissance à vie de ces fiefs. Au printemps suivant, le margrave Henri, pour expier l'assassinat de Philippe, fit le pélerinage de Rome, d'où il se rendit en Palestine; après y avoir séjourné vingt ans, il fut enfin gracié par l'empereur Frédéric II, et retourna à Grœtz, son ancienne résidence, avec le titre de margrave d'Istrie et de Carinthie. Othon séquestra les biens de son frère Eckbert, évêque de Bamberg, et même ceux de son Eglise; mais l'évêque, en sa qualité d'ecclésiastique, devait être jugé par le pape. Celui-ci chargea son légat de le déposer sans autre forme de procès, afin qu'un accusateur légal pût prouver sa participation au meurtre; sinon l'évêque se justifiera selon les prescriptions canoniques, et dans le cas où il ne pourrait le faire, il faudra également le déposer [3]. L'évêque préféra comparaître devant le Souverain-Pontife, malgré les dangers du voyage pour lui. Ses adversaires avaient fait appel au Saint-Siége, mais ils ne se présentèrent pas, quoique l'année suivante ils figurassent parmi le cortége du couronnement de l'empereur. Innocent déclara à Othon qu'il ne pouvait agir que conformément au droit, et par mesure de prévoyance, il donna à l'archevêque de Mayence, à l'évêque de Wurzbourg et à l'abbé de Fulde, la faculté de rétablir dans son état antérieur tout ce qui aurait été entrepris contre l'évêque et son Eglise, depuis sa comparution devant le Saint-Siége. Il fixa de nouveau un délai de trois mois, pendant le-

[1] *Registr.*, 173, 171, 175, 176, 178, 177.

[2] C'était un homme courageux, dévoué aux Hohenstaufen, mais non pas au point de leur sacrifier la paix de l'Empire.

[3] *Ep.* XI, 220.

quel chacun pourrait accuser l'évêque de complicité du meurtre de Philippe ; après l'expiration de ce délai, il prononcera la sentence. L'empereur reçut l'ordre de lever le séquestre des biens de l'évêque et de l'Eglise; Innocent en informa non seulement l'archevêque, l'évêque et l'abbé, mais aussi l'archevêque de Salzbourg, afin qu'il effectuât la restitution de cette partie des biens épiscopaux dont le duc d'Autriche s'était emparé; le pape en écrivit lui-même au duc. Ce ne fut qu'en l'année 1211, que l'évêque fut déclaré innocent et réintégré dans ses fonctions, après une entrevue que les fondés de pouvoirs du pape eurent à Bamberg avec le roi de Bohême, le landgrave de Thuringe et plusieurs grands seigneurs de cette contrée. Dans cet intervalle, les circonstances ayant changé, Othon empêcha le retour d'Eckbert. Le roi André se plaignit à Rome, où de nouvelles accusations, à ce qu'il paraît, avaient été portées contre l'évêque; l'archevêque de Mayence fut encore une fois chargé d'exécuter une enquête, tout en réservant la décision à Rome, en considération de l'intérêt du roi André pour l'évêque. Ce n'est qu'en l'année 1214, qu'Eckbert s'étant jeté en suppliant, dit-on, aux pieds de l'empereur Frédéric, et ayant promis de réparer toutes ses fautes, fut absous de la mise au ban de l'Empire et rentra dans son évêché [1].

Wittelsbach, château de famille d'Othon et de Louis, duc de Bavière, fut rasé (les pierres servirent à bâtir la petite ville d'Aicha), et le lieu fut consacré par une église érigée en l'honneur de la sainte Vierge. Le comte palatin erra long-temps en fugitif; il trouva enfin un asile à Abach, une ferme du couvent d'Eberach. On informa le maréchal de cette retraite d'Othon; une escorte, à laquelle se joignit, par soif de vengeance, un fils de ce Welfo assassiné par Othon, entoura la ferme; celui-ci était caché dans l'écurie; il fut trahi par un bélier qu'il s'amusait à barceler avec son bouclier, ignorant le danger qui le menaçait. Il chercha trop tard à s'échapper, et succomba sous plusieurs blessures; le maréchal lui trancha la tête et la jeta dans le Danube qui passe au pied de cette ferme. Sa mort fut considérée comme une juste punition du meurtre qu'il avait commis. Rapot d'Ortenberg obtint la dignité de comte palatin, et le duc Louis reçut les biens et les fiefs de la famille. Le cadavre resta pendant neuf ans sans sépulture, et ce ne fut qu'en 1216 que le duc, se souvenant de ses devoirs de

[1] *Ep.* XI, 220. — *Ep.* XII, 118-129. — Godofr. Mon. — *Ep.* XV, 225.

parenté, déposa au couvent des Augustins, à Inderstorf, sur la rivière de Glan, le diplôme de donation d'une ferme, et chargea le prélat de demander à Rome la permission de donner la sépulture chrétienne au cadavre, et de prier Dieu pour le pardon de son âme [1].

En France, l'affaire du divorce du roi était toujours la plus importante, et n'était pas encore arrivée au but auquel la fermeté du pape aurait désiré la conduire. Déjà, en 1205, la continuation de l'inconvenance avec laquelle Ingeburge était traitée, l'avait déterminée à porter de nouvelles plaintes, et Innocent avoua en gémissant qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait pour elle, mais que l'inflexibilité du roi s'opposait à tout résultat favorable, et qu'il ne prévoyait pas un succès plus heureux. A cette époque, Philippe appuyait sa demande de divorce, moins sur la parenté que sur le prétexte d'ensorcellement, plus difficile à examiner, et qui, disait-il, l'empêchait de s'approcher de sa femme. Il paraît que le pape était à peu près disposé à faire cesser enfin cette situation funeste aux deux parties; du moins, il annonça à la reine l'envoi d'un député chargé de la consoler, de sonder ses intentions, et auquel elle devait ouvrir sincèrement son cœur. Nous ne savons ce que le député a fait, nous pouvons seulement présumer qu'il parvint à fortifier la patience de la reine, car ce différend resta suspendu pendant deux ans, sans amener le plus léger changement. Philippe ne voulut ni renouveler sa plainte, ni se réconcilier avec Ingeburge, malgré les exhortations fréquentes du pape et la présence des ambassadeurs danois à la cour de France.

En l'année 1207, Innocent fit une nouvelle tentative, il écrivit au roi par l'abbé de Vaux-Sernay :

« Quoique vous n'ayez pas écouté jusqu'à ce jour nos représenta-
« tions, la puissance de l'amour est néanmoins si grande, que nous
« ne pouvons pas discontinuer de vous les renouveler. Quand même
« le roi ferait valoir devant les hommes, dont le regard ne pénètre
« pas le secret des choses, les motifs qui l'empêchent d'accomplir
« ses devoirs conjugaux, nous ne voyons cependant aucune raison

[1] Hoffmann ann., in Ludwig SS. rer. Bamb. — Adelzreiter, *Ann.*, I, 647. — *Anon. Farrago rer. Ratispon., OEfele SS.; Chron. Pulkave, in Dobner Mon. rer. Bohem.*, III, 206, et la *Compilatio hist.*, *in Pistorii SS.*, II, 1098. — Godofr. Mon. — *Hist. du couvent Inderston*, fol. 1767. — Dipl. dans Scheid.

« d'excuse pour priver votre femme des honneurs royaux. S'il était « possible, vous devriez lui rendre l'amour conjugal, afin que l'es- « prit saint de la chasteté ne s'éloigne pas de vous ; mais dans le « cas où vous ne le pourriez pas, il vous faudrait cependant consi- « dérer la honte dont vous vous couvrez en traitant si indignement « la fille, la sœur, la nièce et la femme d'un roi. La victoire sur « soi-même est plus glorieuse que celle remportée sur un très grand « nombre d'ennemis. »

Le roi envoya l'abbé de Sainte-Geneviève à Rome et fit dire au pape qu'il voulait essayer de se rapprocher de la reine, toutefois à la condition que s'il n'y parvenait pas, cela ne serait nullement préjudiciable à sa demande de divorce.

« O cher fils, lui répond Innocent, si vous désirez vaincre « le charme qui empêche l'accomplissement de votre mariage, la « prière, l'aumône, le saint Sacrifice doivent précéder cet acte, et « vous devez vous approcher de votre femme dans la crainte de « Dieu et avec la foi ; vous verrez alors si le charme est dissipé. Ce- « pendant bien loin que cette tentative puisse être préjudiciable à « la décision sur le divorce, nous voulons au contraire procéder à « cette décision; mais c'est le pape qui doit la donner, si le roi veut « être délié des obligations de son mariage. »

Nous ne savons si Philippe a fait cette tentative ou si une aversion trop profondément enracinée l'a tenu encore éloigné d'Ingeburge. Mais les bruits d'ensorcellement se répandirent toujours de plus en plus, acquirent plus de croyance, et furent ornés des circonstances les plus précises, comme il a coutume d'arriver. Les matrones étaient persuadées que chaque fois que le roi s'approchait de sa femme, l'esprit malin opérait en lui et empêchait la consommation de l'œuvre conjugale. Un vieil ecclésiastique crut même avoir vu le diable sautillant sous une forme hideuse sur les genoux de la reine et faisant d'horribles grimaces. Tous ces contes servaient à donner de l'authenticité au prétexte d'ensorcellement et à motiver la demande du divorce.

Innocent, en chargeant le cardinal Guala de se rendre en France pour prêcher la croisade, lui ordonna en même temps de faire une nouvelle enquête. Le cardinal avait à examiner si réellement il existait un ensorcellement qui éloignât le roi de sa femme, et dans ce cas prononcer avec l'assentiment des deux parties suivant le droit canon, ou référer de nouveau l'affaire devant le Siége apos-

tolique où le roi et la reine auraient à envoyer leurs avocats dans un délai déterminé. Mais avant tout, Ingeburge devait être mise en liberté [1].

Pendant ce temps, Philippe-Auguste avait obtenu de sa femme, sous serment, par toutes sortes de moyens, surtout par la promesse d'une pension annuelle de mille livres, qu'elle se retirerait dans un couvent. Par là, il espérait donner enfin une base solide à sa demande de divorce, quoique les lois de l'Eglise n'accordassent la dissolution d'un mariage que lorsque les deux conjoints prenaient l'habit religieux par un consentement réciproque. Les paroles du cardinal avaient, à ce qu'il paraît, fait concevoir au roi l'espoir que son désir pourrait s'accomplir plus facilement, puisque jusqu'à ce jour il ne s'était pas encore présenté de motifs légitime de divorcer. Un de ses greffiers devait demander au pape d'autoriser le légat à prononcer la sentence de divorce, soit à cause de la parenté, ou de l'ensorcellement, ou du vœu monastique. Mais le but du roi était non seulement le divorce mais la faculté de se remarier lorsque Ingeburge serait au couvent, et qu'il pourrait affirmer par serment qu'il ne l'avait jamais connue [2]. Le cardinal chercha aussi à disposer le pape en faveur des projets du roi. Mais pour Innocent, il n'y avait pas de complaisance envers un prince qui pût lui faire violer les lois sacrées de l'Eglise et son devoir de les maintenir intactes; il renvoya les messagers de Philippe vers la fin de l'année et développa dans une lettre détaillée les raisons pour lequelles il ne pouvait pas accéder à la demande de Philippe. Dans une courte lettre additionnelle, il lui observa qu'il eût à examiner mûrement avec des hommes sages ayant plus de respect pour le droit que pour les hommes, s'il lui était avantageux de se soumettre à un jugement qu'il faudrait porter sans aucune acception de personnes. Comme le pape a autant à cœur le salut éternel du roi que son honneur temporel, il l'exhorte à avoir bon courage, à être prudent et maître de lui-même, et à témoigner à sa femme l'amour conjugal.

Dans la première et la plus longue épître, Innocent cita d'abord les sentences de l'Écriture-Sainte, ensuite les lois de l'Église, enfin la pratique des Saints-Pères, pour montrer dans quelles circonstances un divorce pouvait avoir lieu :

« Toutes ces circonstances, dit-il, ne peuvent nullement s'appli-

[1] *Ep.* VIII, 13. — *Ep.* X, 12, 176. — *Ep.* XI, 88-80.
[2] *Ep.* XI, 130.

« quer au roi. Si réellement il n'a jamais pu cohabiter avec sa « femme, il a cependant essayé de le faire, et il a été peut-être lui-« même la cause de ce qu'il n'y a pas réussi [1]. Aujourd'hui, vous « lui donnez le nécessaire pour son entretien et ses vêtemens, mais « vous la détenez étroitement en prison, vous ne permettez à per-« sonne de ses gens de la voir, ni homme ni femme n'est libre de la « visiter ; elle ne peut pas quitter le palais, et c'est seulement à « cause de vos promesses et de vos menaces qu'elle a consenti à « prononcer un vœu et à déclarer que vous ne l'avez jamais con-« nue, quoiqu'elle ait avoué le contraire lorsqu'elle a été interro-« gée par le cardinal, et qu'elle nous ait assuré la même chose il y « a trois ans, dans une lettre revêtue de son sceau, en y ajoutant « même : « Que si jamais elle donnait une déclaration con-« traire à celle-ci, on devait regarder cette déclaration comme lui « ayant été arrachée par les menaces ou par des promesses. » Pesez « mûrement les exemples et les décisions que nous avons mention-« nés, et rappelez-vous que notre prédécesseur Nicolas a procédé « bien plus sévèrement contre le roi Lothaire, contre Waldrade sa « concubine, et contre les archevêques de Trèves et de Cologne, « que nous procédons envers vous. Croyez-vous par hasard que ce « pape ayant été supérieur en mérite et en connaissances au pape « actuel, celui-ci lui soit inférieur en dignité et en puissance, et ne « puisse agir comme le pape Nicolas, dans son zèle pour la justice, « a agi contre Lothaire ? Afin que le roi puisse se convaincre de no-« tre bienveillance, nous voulons, d'après son propre désir, accor-« der à notre légat la faculté de prononcer une sentence de divorce, « soit pour motif de parenté, soit pour celui d'ensorcellement, soit « pour celui du vœu, de manière cependant que tous ces motifs ne « soient pas mêlés ensemble, mais que chacun d'eux soit examiné « en particulier, d'après une forme déterminée. En même temps « vous devez donner la liberté à la reine, suivant la sentence du pape « Nicolas dans l'affaire Théberge, afin qu'elle devienne maîtresse « d'elle-même, qu'elle puisse avoir des rapports avec ses parens, et « ne soit pas obligée de demeurer dans un endroit où elle aurait des « violences à craindre, ou bien où il lui serait difficile d'obtenir des « témoins ou d'autres personnes capables de traiter une pareille « question. Des hommes d'expérience peuvent instruire le roi et lui

[1] *Fortasse tamen in ipso tali commercio aliquid circa eam extraordinarie peregisti.*

« prouver que le pape n'ordonne rien de nouveau dans cette occur-
« rence, et qu'il se conforme aux dispositions du droit canonique. »
Le légat reçut les pouvoirs d'établir une enquête, dans le cas où le roi la désirerait [1].

Innocent n'était pas plus heureux avec le roi d'Angleterre. Ni les exhortations, ni les menaces des évêques, ni les représentations des barons ne purent décider Jean à reconnaître l'archevêque élu de Cantorbéry. Les évêques de Londres, d'Ely et de Winchester se présentèrent devant le roi et le prièrent, en versant des larmes, de rappeler l'archevêque et les moines expulsés, d'épargner à son royaume le scandale d'un interdit et de veiller à son salut éternel. Jean les interrompit, entra en fureur, éclata en injures contre le pape et les cardinaux et jura (selon son habitude) : « *Par les dents*
« *de Dieu*, si vous osez prononcer l'interdit, j'enverrai tous les
« évêques et tout le clergé au pape et je m'emparerai de leurs biens.
« Alors, tous les romains que l'on trouvera dans mon royaume,
« retourneront dans leur patrie, les yeux crevés et le nez coupé,
« afin qu'on les reconnaisse dans tout l'univers. Et si votre peau
« vous est chère, retirez-vous aussi promptement que possible de
« devant mes yeux ! »

Leur devoir envers l'Eglise, envers la volonté de son chef visible dans laquelle ils vénéraient la volonté de leur chef invisible, était plus précieux aux yeux des évêques que les biens temporels, que la vie elle-même. En conséquence, après l'expiration d'un délai, ils prononcèrent le lundi de la semaine de Pâques (le 24 mars) : « Que l'Angleterre était séparée de la communauté de l'E-
« glise et de tous les biens spirituels que celle-ci départit aux fidè-
« les. » Depuis ce jour, toute dispensation des grâces de l'Eglise cessa, les morts furent enterrés sans prêtres dans des fossés et des carrefours, comme des cadavres d'animaux. Beaucoup d'évêques jugèrent qu'il était plus prudent d'échapper à la fureur du roi que de rester, sans être utiles, dans un pays où ils ne pouvaient plus exercer leurs fonctions.

Loin de changer de sentimens, Jean, transporté de colère, envoya ses serviteurs dans tout le pays, et fit ordonner, avec des menaces terribles, à tous les prélats et à tous leurs gens de sortir du pays, et d'aller se plaindre à Rome. La plupart d'entre eux déclarèrent qu'ils ne céderaient qu'à la force ; on n'osa cependant pas

[1] *Ep.* XI, 181-185.

porter les mains sur eux. Mais on établit des administrateurs pour les évêchés, les abbayes et les prieurés, on mit les scellés sur les greniers, et tout ce qu'ils contenaient fut vendu au profit du trésor, on donna à peine la nourriture et le vêtement aux ecclésiastiques. Quand on rencontrait des religieux à cheval, on les précipitait à bas et on les maltraitait ; personne n'écoutait leur plainte. Jean ordonna de mettre en liberté le meurtrier d'un prêtre que ses gens lui amenaient prisonnier, en disant : *il m'a débarrassé d'un ennemi !* Les parens mêmes des archevêques et des évêques furent dépouillés de leurs biens et jetés en prison. En se livrant à tous ces excès, le roi prenait ses précautions ; il craignait des mesures encore plus sévères, soit d'être excommunié par le pape, ou que les grands seigneurs fussent déliés du serment de fidélité. Voulant se tenir prêt contre ce cas échéant, il envoya des troupes dans les châteaux de tous les barons, et demanda des ôtages à ceux dont il soupçonnait particulièrement la fidélité. Un grand nombre d'entre eux remirent leurs fils, leurs neveux, leurs parens. Une femme seule fut assez courageuse pour refuser son fils aux envoyés du roi : « Dites-lui, répondit-elle, que je ne confierai jamais mes enfans à celui qui au lieu de garder son neveu, l'a tué. » Quoique son mari lui eût reproché ces paroles en l'appelant femme insensée, néanmoins lui et les siens furent obligés de se sauver en Irlande pour échapper à la colère du roi.

Etienne Langthon écrivit à Jean combien il était profondément affligé, et combien le roi se couvrait de honte, de ce que l'interdit avait dû être prononcé. Il le pria humblement d'entrer en paix dans son archevêché, afin qu'il puisse lever l'interdit à la gloire de Dieu et en l'honneur de Sa Majesté. — « Tu n'es pas élu canoni-« quement, lui répondit Jean, ce n'est pas la partie la plus consi-« dérable et la plus intelligente qui t'a nommé ; nous considérons « ton élection comme nulle et non valable. Mais si tu veux renon-« cer au droit que tu t'arroges, nous aurons soin de l'église de « Cantorbéry pour l'honneur de la majesté royale et probablement « non à ton désavantage. »

Malgré toute son irritation, Jean ne voulut cependant pas rompre complétement avec le pape. Il envoya de nouveau des ambassadeurs à Rome, pour présenter ses doléances et dire qu'il se trouve à la vérité lésé dans l'affaire de l'église de Cantorbéry, mais que par estime pour le Saint-Siége, il est disposé à reconnaître l'archevêque élu, à lui accorder un sauf-conduit, à rendre à l'Eglise tout

ce qu'il lui a enlevé et à permettre aux moines, quoiqu'ils l'aient trompé, de revenir et de demeurer paisiblement dans leur couvent. Il fit déclarer à Innocent qu'il voulait remettre au pape les droits régaliens sur les biens archiépiscopaux qui dépendaient de la couronne, parce qu'il était encore trop courroucé pour recevoir l'archevêque avec bienveillance [1].

Innocent, désirant ardemment rétablir la paix entre l'Eglise et le roi d'Angleterre, accepta, d'après le conseil des cardinaux, les droits régaliens. Toutefois, il le fit de manière à ce qu'il n'en résulta aucun préjudice des droits de l'Eglise et du roi. Il donna aux évêques de Londres, d'Ely et de Winchester le pouvoir de les remettre, au nom du pape, à l'archevêque, mais en leur recommandant une grande circonspection, de peur qu'il n'y eût quelque piége de caché pour la liberté de l'Eglise. Il témoigna au roi sa joie « de ce « qu'il a soutenu la bonne lutte et est revenu sur ses desseins pré- « cipités. Il espère que Dieu dirigera l'œuvre commencée vers une « bonne fin, de manière que le roi non seulement ne mettra aucun « obstacle aux fonctions pastorales, mais prêtera au contraire toute « assistance. Sans contredit, il serait plus honorable que le roi re- « mît lui-même les droits régaliens à l'archevêque, et reçût sa « prestation de foi et d'hommage. » Les trois évêques étaient aussi chargés d'appuyer le désir exprimé par le pape que le roi rendît lui-même les droits régaliens à l'archevêque. Aussitôt que celui-ci serait en route pour se rendre à son siége archiépiscopal, les évêques devraient lever l'interdit et prendre caution du roi pour se soumettre au conseil et à l'ordre du Siége apostolique. Avec le rapport de ces négociations, l'archevêque reçut l'invitation de se conduire envers le roi de manière à gagner son cœur et son affection.

Peu de temps après, le pape adressa à ces trois évêques une nouvelle lettre dans laquelle il les engageait « à montrer maintenant à délier la même circonspection que celle qu'ils avaient mon- « trée à lier. Quant à l'outrage et à l'injustice que vous avez sup- « portés à cause de votre obéissance, ayez devant les yeux l'exemple « de ceux qui sortirent avec joie du haut-conseil de Jérusalem, « parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour le nom de « Jesus-Christ; et le Seigneur lui-même regarde comme heureux « ceux qui ont été insultés pour son nom. » Le pape les exhorta à persévérer dans la même constance, et répondit à plusieurs de-

[1] *Math. Par.*, 187. — *Achery Spicil.*, III, 563. — *Ep.* XI, 90, 141.

mandes qu'ils lui avaient adressées sur la célébration des fêtes de l'Eglise, dans l'espérance que la nécessité de les suspendre cesserait bientôt.

A ce sujet, les ennemis de l'indépendance de l'Eglise et les adversaires du pape répandirent bientôt toutes sortes de bruits. Innocent tranquillisa les évêques et réitéra l'ordre de ne lever l'interdit que lorsque le roi aurait reconnu l'archevêque et aurait rempli toutes les promesses faites par l'entremise de l'abbé de Beaulieu. « C'est là, disait-il, le véritable contenu de ma lettre au « roi, et celui qui l'explique autrement, est un audacieux men- « teur. »

Innocent écrivit encore à Jean : « Notre cœur est affligé et ac- « cablé par la douleur de voir que vous rendiez au Siége apos- « tolique la haine pour l'amour qu'il a eu pour vous, que vous « vous révoltiez contre vous-même, et ne ménagiez pas votre « propre honneur afin de pouvoir attaquer le nôtre. Ne pres- « sentez-vous pas combien il est vain de vous soulever contre l'É- « glise et contre les ordres de Dieu, puisque personne ne peut « échapper à sa main, ni changer ses desseins ? Quoique dans « votre ingratitude vous ne vouliez pas reconnaître la grande « condescendance que nous avons eue pour vous dans l'affaire de « l'Église de Cantorbéry, l'Église universelle cependant n'ou- « bliera pas notre patience à votre égard. Votre oreille, vos sens « sont si endurcis qu'ils ne perçoivent plus aucun avis salutaire, « aucun conseil prudent, et que vous ne sentez pas la blessure qui « dévore tout autour d'elle. Si l'amour paternel avec lequel nous « vous rendons attentif à ces faits vous déplaît, nous agissons néan- « moins comme un médecin vigilant qui cautérise et opère le ma- « lade, quand la guérison l'exige, quand même il s'y refuse. Si « votre maladie se montrait rebelle, vous nous trouverez prêt à « employer des remèdes plus énergiques, tels que la guérison les « réclamera ; une fois la guérison produite, malgré toute l'amer- « tume de ces remèdes, vous bénirez votre médecin expérimenté. « Nous espérons encore parvenir à vous fléchir par nos paroles. « Exécutez ce que vous avez promis dans la lettre qui nous a été « remise par l'abbé de Beaulieu ; car, à la première faute viendrait « s'en joindre une deuxième, si vous négligiez d'exécuter ce que « nous vous avons accordé à votre demande pressante, surtout « quand, sous l'apparence de vouloir terminer promptement cette « affaire, vous avez envoyé de nouveaux ambassadeurs auprès de

« nous. Très cher fils! ne vous endurcissez donc pas; ne cherchez « pas à faire naître de nouvelles difficultés, afin que vous ne tom- « biez pas dans un embarras dont vous auriez de la peine à sortir. « Car quoique nous vous aimions, et que vous receviez avec colère « le châtiment de l'Église, nous serons néanmoins forcé, dans le « cas où vous n'exécuteriez pas nos ordres dans le délai de trois « mois, de vous exclure de la communauté des fidèles, et de don- « ner à nos vénérables frères l'ordre précis de vous proclamer, au « son des cloches, les cierges allumés, les jours de dimanche et de « fêtes, excommunié, sans la faculté d'en appeler auprès de « nous; sentence que nous prononcerons nous-même, afin que « toute l'Eglise ait connaissance de la punition de celui qui a of- « fensé toute l'Eglise. Voyez, l'arc est tendu! Evitez, évitez la flè- « che qui ne revient pas sur l'arc, afin qu'elle ne vous fasse pas « une blessure plus grave, dont la cicatrice restera toujours, « tandis que la première peut être encore complétement guérie [1]. »

L'archevêque fugitif d'York avait aussi à se plaindre du roi. Le pape chargea les évêques de Londres et de Rochester, ainsi que le doyen de Lincoln, d'insister pour que l'archevêque fût réinstallé dans le délai de trois mois, et il fit menacer le roi et le diocèse d'York d'un nouvel interdit. Dans le cas où Jean aurait quelque grief à exposer, les évêques devaient entendre le roi, et si la plainte était du ressort de la juridiction ecclésiastique, ils feraient une enquête et assigneraient les parties à Rome, à un jour fixé; si elle était du ressort de la juridiction temporelle, l'archevêque aurait à se justifier devant celle-ci. En attendant, il leur recommanda de veiller à ce que l'archevêque ne fût lésé en rien, et qu'il obtînt la liberté de revenir en Angleterre et d'y demeurer. Si des témoins étant nécessaires, ils cherchaient soit par faveur, ou par haine, ou par crainte, à se soustraire à la justice, il faudrait les astreindre, en les menaçant des peines de l'Eglise, à faire leurs dépositions.

La délivrance de l'évêque Waldemar de Schleswig, après une détention sévère de quatorze ans, rencontra une grande désapprobation même en Danemarck. Bien des gens croyaient que sa haine contre le roi trouverait dans la turbulence de son caractère et la richesse de ses biens le moyen de troubler encore la paix du royaume. Effectivement, ce même évêque ne pensa plus à son serment, se

[1] *Ep.* XI, 89-91, 102, 141. — Martène, *Thes.*, I, 810.

plaignit pendant son voyage en Allemagne, auprès du duc de Souabe, de l'injustice du roi, et s'allia avec Philippe contre celui-ci. Cependant il était arrivé à Rome au commencement de l'année précédente ; le pape l'avait reçu très amicalement et lui avait désigné Bologne pour séjour. Il n'était probablement pas sans espoir de parvenir à rentrer dans son évêché. Des ambassadeurs du Danemarck le suivirent bientôt. Leurs représentations furent accueillies par le pape qui, voulant ôter toute inquiétude au roi, lui fit assurer que l'évêque resterait en Italie, que son diocèse serait administré par l'archevêque de Lund, et qu'on ne lui laisserait que le nécessaire pour son entretien. Il pria le roi d'envoyer plus tard une nouvelle ambassade, disant qu'il désirait examiner encore cette affaire pour entendre aussi la défense de l'évêque.

Dans cet intervalle, l'évêque Hartwich de Brême mourut. Plusieurs chanoines élurent Waldemar absent, non sans opposition de quelques autres qui se retirèrent. Mais l'empereur Louis-le-Pieux avait déjà ordonné que les deux églises de Brême et de Hambourg fussent considérées comme une seule église et subordonnées à un seul évêque qui serait élu par les deux chapitres réunis. Peu de temps auparavant, le pape Innocent II avait confirmé cette ordonnance, et chaque archevêque avait prêté serment de s'y conformer, malgré la plainte de l'église de Hambourg qui disait que cela lui faisait perdre sa dignité et que de maîtresse elle devenait servante [1].

Les chanoines de Hambourg ne furent pas appelés à cette élection, comme étant défavorables à l'évêque de Schleswig. Une députation du clergé et des vassaux du diocèse vint à Bologne pour faire connaître à Waldemar l'élection qui avait eu lieu. Vraisemblablement cette élection avait été faite non sans l'influence du duc de Souabe, du moins celui-ci fit des démarches auprès d'Innocent pour qu'elle fût confirmée. Le pape était sur le point de mettre l'affaire en délibération, lorsqu'un envoyé de l'église de Hambourg remit une protestation contre cette violation de ses droits, car comme mère-église la première voix aurait dû lui appartenir. Le prieur de Roschild parut en même temps pour rappeler le serment de l'évêque portant qu'il ne demeurerait jamais en un endroit où sa présence pourrait être dangereuse pour le Danemarck. Le roi fit aussi opposer contre la réintégration de Waldemar dans l'évêché

[1] *Arn. Lub.*, VI, 18. — *Ep.* XI, 179. — *Ep.* X, 41. — Pfeffinger, *Vitr. ill.*, I, 1167. — Gualdo, *vita S. Anscharii*, c. 30.

de Schleswig : que celui-ci avait renoncé à l'évêché en déposant l'habit sacerdotal et en usurpant le titre de roi; de plus, qu'il était coupable du crime de haute trahison, d'apostasie, de parjure, d'adultère et de conspiration, qu'il était même engendré d'un double adultère, et que les dispenses du Siége apostolique avaient été autrefois surprises sous de faux prétextes.

Le pape en ayant délibéré avec les cardinaux, décida que l'on ne pouvait consentir à la volonté du roi, et qu'elle était inconciliable avec le désir manifesté par l'évêque, d'être réintégré dans son église. Il regarda donc la demande de Waldemar comme fondée, car la liberté de l'Église lui paraissait menacée, s'il était éloigné; et il déclara que l'évêque, dans le cas où il ne voudrait pas se fier au roi, obtiendrait sa réintégration au moyen d'un administrateur, mais qu'il fixerait sa résidence dans un lieu non suspect au roi. Waldemar fit semblant de consentir à cette proposition, demanda seulement quelques jours pour choisir l'endroit de sa résidence, et profita de cette concession pour s'enfuir chez le duc de Souabe [1].

Aussitôt qu'Innocent eut connaissance de cette fuite, il fit ordonner aux chanoines de Brême par l'archevêque de Magdebourg, qu'ils eussent à convoquer tous les membres ayant droit d'élection et à élire un évêque, dans le délai d'un mois, suivant les préceptes canoniques; s'ils s'y refusaient, l'archevêque devait s'adjoindre quelques hommes craignant Dieu et prudens, nommer un évêque, prononcer l'excommunication contre les prêtres et les laïcs qui lui résisteraient ou qui suivraient Waldemar. Ensuite, Innocent publia l'excommunication contre ce dernier, en ajoutant (ce qui était bien inutile) que le roi de Danemarck ne devait lui fournir aucune assistance, mais l'éviter comme un excommunié. L'évêque de Wurzbourg fut chargé de notifier cette décision à Philippe de Souabe et de publier la sentence pontificale, ce qui fut fait non seulement en Allemagne, mais aussi en France [2].

Le duc intercéda auprès du pape en faveur de l'évêque, pour qu'il accordât son consentement à l'échange de son église de Schleswig contre celle de Brême, autrefois une des plus distinguées de l'Em-

[1] *Ep.* X, 209. — *Arn. Lub.*, VII, 12. — *Ep.* X, 209; XI, 10. — *Ep.* X, 209.

[2] Arn. Lub.—*Ep.* X, 209, 200. — *Arn. Lub.*, VII, 10.— *Ep.* XI, 10.— *Ep.* X, 203. — *Registr.*, 149. — *Ep.* XI, 10. — Hamsfortii, *Chron. Sec. in Langebek SS.*, I, 283. — Voyez livre VI, la persévérance avec laquelle Innocent s'est opposé à la translation de l'évêque Conrad de Hildesheim à l'église de Wurzbourg.

pire, et tombée maintenant dans l'abaissement et devenue veuve par plusieurs causes, particulièrement par la négligence de l'archevêque défunt. Il s'engagea à contribuer au rétablissement de cette église, autant que les droits de l'Empire le lui permettraient. Philippe, sans attendre la réponse du pape, donna à Waldemar une escorte d'honneur pour le conduire directement à Brême. Waldemar reçu avec joie, prit possession de l'église et du territoire de l'évêché, sans y être troublé, parce que personne ne voulait remettre les lettres d'excommunication du pape. Enfin un inconnu fit semblant, pendant la messe, d'aller à l'offrande, et déposa la lettre sur l'autel. Waldemar y fit peu d'attention, et employa tous les moyens pour amener sous son pouvoir les habitans de Dithmar, dont il avait reçu avec tant de plaisir la soumission étant évêque de Schleswig. Il arma ensuite contre le roi de Danemarck et contre l'anti-évêque Burckhard.

La mort de Philippe détruisit toutes les espérances de Waldemar. Aussitôt que l'on apprit à Rome, par les rapports des cardinaux qui se trouvaient en Allemagne, la manière dont Waldemar employait la dignité et le pouvoir de l'archevêché contre son cousin, le roi de Danemarck, le pape s'accusa lui-même auprès du roi « de ne pas s'être mieux mis en garde contre les ruses de ce méchant homme, car il n'a en vérité jamais mérité d'être délivré de sa prison. » Innocent délibéra avec les cardinaux s'il ne fallait pas procéder à sa déposition; cependant il pensa qu'il valait mieux observer les démarches ultérieures de l'évêque, afin que le désespoir ne le précipite pas *dans la vase de toute méchanceté.* Il conseille au roi d'attendre avec patience la marche des événemens et de s'opposer en même temps à toutes ses entreprises.

La nouvelle élection impériale, l'excommunication du pape, les préparatifs du roi pour soutenir l'archevêque Burckhard demeurèrent sans effet sur Waldemar. Il continua à administrer l'église de Brême sans se soucier des prescriptions canoniques sévèrement observées jusqu'à ce jour : « Tout évêque qui prend la liberté de passer d'une église à une autre, sans l'assentiment du pape, perdra la première église qu'il a abandonnée par orgueil, et sera expulsé de l'autre qu'il a demandée par cupidité. » C'est pourquoi Waldemar fut déclaré déchu, non seulement de l'église de Brême, mais encore de celle de Schleswig. Les évêques voisins étaient chargés de lui annoncer, au nom du pape, « qu'il eût à se rendre à Rome dans le délai d'un mois et y demander humblement pardon

pour ses transgressions; et s'il ne le faisait pas, il serait déposé, déclaré incapable de toutes dignités ecclésiastiques, et resterait frappé sous l'excommunication; les laics qui s'allieraient avec lui devaient s'attendre à être exclus de la communauté de l'Eglise, les prêtres, à la perte de leurs bénéfices et fonctions, et les villes et les lieux qui le recevraient à l'interdit. Une enquête sur l'élection contestée prouvera si l'évêque Burckhard est légitimement élu; s'il ne l'était pas, le pape aura soin de donner à cette église un chef capable. » L'archevêque de Lund reçut mission de surveiller l'exécution de ces ordres, en tant qu'ils concernaient l'église de Schleswig.

En Suède, après l'extinction de la maison Stenkil, les familles Bonde et Sweker occupèrent alternativement le trône royal pendant un demi-siècle. Comme les Ostrogoths avaient élevé à la dignité de leur chef Sweker II (1133), de même les habitans de la Haute-Suède placèrent à Upsal (1150), sur le trône royal, Eric, époux de Christine, nièce de Inge l'aîné. Les Ostrogoths, après l'assassinat de Sweker par un de ses serviteurs (1155), reconnurent aussi pour roi Eric, à qui les historiens suédois donnent le surnom de législateur, et les écrivains ecclésiastiques celui de saint, à cause de sa vie pieuse et surtout de ses efforts pour convertir les Finlandais au Christianisme. Il fut tué (1160), non loin de la cathédrale d'Upsal, en combattant contre les Danois qui, unis à des mécontens, avaient envahi son royaume. Charles VII, fils de Sweker, lui succéda; la construction de nombreux couvens, ses démarches pour obtenir la dignité épiscopale à l'Eglise d'Upsal, la loi qu'il rendit (afin d'apaiser les dissensions intestines), en vertu de laquelle les rois devaient être élus alternativement dans les deux familles des Bonde et des Sweker, montrent qu'il fut un souverain doux et pacifique. Cependant Knud, fils d'Eric, le soupçonna d'avoir participé à la révolte contre son père et par là même à sa mort; c'est pourquoi il le fit assassiner dans un guet-à-pens. Le royaume lui étant échu, il dirigea les rênes du gouvernement d'une main ferme jusqu'à la fin de ses jours (1195). La mort de Knud fournit un prétexte à Sweker, fils de Charles, d'orner sa tête de cette couronne chancelante, et d'exercer sa colère contre la maison de son rival. Dans le commencement, il prit un soin paternel des enfans mineurs et délaissés de son prédécesseur, aimait leur société et ne les laissait jamais s'éloigner de lui; mais la discorde éclata bientôt, et les fils de Knud formèrent un complot contre la

vie du roi (1200). Trois d'entre eux expièrent dans un combat leur faute par leur mort; un quatrième, Eric, fils de Knud, neveu d'Eric-le-Saint, s'échappa et se rendit en Norwége; trois ans après, il parut dans Upland, où sa famille possédait l'affection du peuple depuis son grand-père. La cruauté de Sweker procura bientôt à Eric un grand nombre de partisans, à la tête desquels il marcha contre le roi; Sweker étant parent du roi de Danemarck du côté maternel, lui demanda et en obtint des secours; mais les huit mille Danois qui s'avançaient sous le commandement de l'évêque de Rœschild, ne purent le protéger contre son sujet rebelle. Le 1er février 1208, les Danois furent battus dans une bataille sanglante près Kongslaue, et Sweker forcé de s'enfuir en Danemarck, accompagné de l'archevêque d'Upsal, qui n'avait pas réussi dans sa tentative de concilier à l'amiable les deux rivaux [1].

La faveur que Sweker s'était acquise par des présens, par des franchises et des exemptions d'impôts, par sa parenté avec le primat de Scandinavie, l'archevêque André de Lund, le présentait à Rome comme possédant les droits les plus légitimes. Innocent n'approuva donc pas l'entreprise d'Eric. Le roi était sous la protection de saint Pierre, et se plaignit de ce qu'on avait voulu l'expulser injustement du royaume; les églises n'avaient pas été respectées, comme il arrivait ordinairement dans les guerres civiles; le pape, qui exerçait les hautes fonctions d'éphore sur les royaumes chrétiens, et dont les prétentions étaient d'accommoder les querelles des rois et de protéger les droits des peuples, écrivit aux évêques de Lynkœping et de Skara, et à l'abbé de Wadsten : « Il n'est pas « convenable que vous fermiez les yeux sur de pareilles dissen- « sions; vous devez réconcilier Eric avec le roi légitime, et faire « en sorte qu'il le laisse jouir en paix du royaume qui lui appartient « de droit. Si les paroles de bonté n'amenaient aucun résultat, vous « devez le menacer des peines de l'Eglise, et insister avant tout « pour qu'il se réconcilie avec l'archevêque d'Upsal, à cause du « tort qu'il a fait à l'Eglise. » Les partisans d'un roi chassé de son royaume s'augmentent rarement, et la possession de fait d'un trône donne beaucoup de ressources pour s'y maintenir. Eric veillait contre une nouvelle invasion de son adversaire soutenu par le Danemarck; et lorsque cette invasion eut lieu, en 1210, Sweker

[1] *Ep.* XI, 174; Dahlin, *Hist. de Suède*, II, 78. — Geiger, *Hist. de Suède*, I, 306. — Loccenius, *Hist. Suecan.*, p. 76.

perdit la victoire, la couronne et la vie près de Gestilren en Ostro gothie; mais Eric se réconcilia avec son voisin, par une alliance avec Richenza, sœur de Waldemar, gagna par des concessions le clergé qui, dans le commencement, lui était peu favorable, et par un règne paisible et prospère fit bénir sa mémoire dans la postérité.

Parmi les pays chrétiens de l'Europe, aucun n'avait moins de rapports avec Rome que la Pologne. Divisé en plusieurs états particuliers, ce pays n'avait aucune importance, comparé aux autres royaumes; la civilisation romaine et l'esprit germanique, avec les divers degrés de leur influence réciproque, étaient le lien qui constituait l'autorité de toutes les nationalités; ces deux élémens restèrent étrangers aux peuples slaves, et la religion et les réglemens ecclésiastiques, que quelques uns de ces peuples reçurent de l'Occident, les mirent seuls en communication avec Rome. Cette relation suffit pour leur donner une supériorité sur les autres peuples de la même race; l'Eglise latine était, sous tous les rapports, plus parfaitement établie que l'Eglise grecque, et elle exerça par là une influence plus salutaire sur les nations qui la reconnaissaient; cette organisation hiérarchique, qui reliait toutes les parties avec le tout, fécondait en son sein une vie spirituelle plus énergique; elle seule avait fondé ces institutions qui répandirent les connaissances et la civilisation dans les contrées les plus reculées, et y enfantèrent cette impulsion qui développa les germes d'un ordre social plus élevé.

Boleslaw Krummaul, en partageant le royaume entre ses fils, avait affaibli pour long-temps la Pologne et préparé pour l'avenir des dissensions intérieures. Un d'eux, il est vrai, devait posséder la dignité ducale et la prééminence sur les autres; mais ce qui, précisément, aurait dû les tenir unis, devint la source de leur division. En l'année 1195, Lesko-le-Sage, duc de Cracovie, encore mineur, fut placé à la tête des princes polonais, et ne put se maintenir qu'en combattant avec des chances alternatives contre son oncle Miecislaw le vieux, prince de la Haute-Pologne. Après la mort de celui-ci, la diète de Cracovie, d'après le conseil du palatin et de son frère, l'évêque de cette ville, voulut prescrire à Lesko des ordres qu'il jugea incompatibles avec la dignité de suzerain, et il aima mieux résigner cette dignité entre les mains de Ladislas Lasconogus, fils de Miecislaw, que de l'obtenir aux dépens de ses droits ou de les conquérir les armes à la main sur son parent. Ro-

manus, prince de Wladimir et de Halitteh, appartenant à la religion grecque, prit les armes contre lui et appela les Russes à son secours. Il fut battu par Lesko près de Zawichost, et perdit la vie et la souveraineté; un grand nombre de Russes resta sur le champ de bataille; une plus grande partie trouva la mort dans les flots de la Vistule, dans les bois et dans les champs. Lesko ayant voulu réunir ces principautés avec les siennes, s'en démit en faveur de l'Eglise romaine, et il les reçut de nouveau d'elle en fief. Le pape prit avec plaisir la personne du prince et son pays sous la protection de saint Pierre, toute la Pologne étant d'ailleurs regardée comme tributaire du Siége de Rome [1].

Vers cette époque, Ladislas, duc de la Haute-Pologne, ne garda pas envers le clergé les sentimens pacifiques qui l'avaient déterminé à rendre la dignité ducale à Lesko. Le siége épiscopal de Gnesen était alors occupé par l'archevêque Henri, de la maison de Kitzlitz, personnage sévère dans ses mœurs, vigilant sur son clergé qu'il était occupé à élever à cette supériorité morale par laquelle seule il pouvait accomplir sa double mission envers Dieu et le monde, et exercer avec succès son ministère de médiation.

Sous ce rapport, comme sous tous les autres rapports humains, il est donc important qu'il existe une hiérarchie de capacité et d'autorité, afin que cette hiérarchie puisse fournir à la volonté éclairée du chef les moyens d'opérer la réunion des parties isolées en un tout bien ordonné. La situation de l'Eglise en Pologne devait attirer l'attention du pape, mais il ne put la relever que lorsqu'il eut rencontré un représentant inspiré de l'esprit qui, dans ce siècle, se répandait de l'Eglise romaine sur toutes les Eglises. L'archevêque Henri paraissait un homme de cette trempe.

Beaucoup d'ecclésiastiques vivaient encore en communauté avec des femmes; des chanoines s'en cachaient si peu, que des prêtres indignes consacraient des fils plus indignes encore au service des autels. On voyait les pères, les fils, les neveux, des familles entières placées dans plusieurs églises; le culte fut complétement négligé; les liens du sang exerçaient plus d'empire que les sentimens du devoir. Des pièces de théâtre furent jouées dans la maison du Seigneur; des masques monstrueux y furent introduits, et les prêtres et les assistans ne craignaient pas de compromettre devant le

[1] M. Cromer, *De reb. gest. Polon.*, p. 181. — *Albericus*, p. 450. — *Ep.* IX, 220, 219.

peuple leur dignité ecclésiastique par des jeux insensés et des gestes abominables.

« Comme le zèle pour la maison du Seigneur nous consume, en « vertu de nos fonctions, écrivit Innocent à l'archevêque, et que la « honte de ceux qui la souillent retomberait sur nous, nous vous « ordonnons de ne plus élever dorénavant à la dignité ecclésiasti- « que aucun de ceux qui ont des femmes, de séparer de leurs fem- « mes ceux qui en ont, de ne pas accorder des bénéfices aux fils « de chanoines dans les mêmes églises où leurs pères sont établis ; « car il est inconvenant que le fils illégitime serve son père impur, « à l'autel où le Fils unique est sacrifié au Père éternel pour le salut « du genre humain. Détruisez la coutume de jouer des bouffonne- « ries dans les églises, et montrez-vous plein de zèle pour le service « divin et les fêtes sacrées. »

Il est probable que l'archevêque avait voulu effectuer de son propre mouvement toutes ces réformes dans les églises de la Pologne, et qu'il en donna connaissance au pape, afin d'agir plus énergiquement, étant soutenu par un pouvoir supérieur. Il n'est pas surprenant qu'il ait rencontré de la résistance; les ecclésiastiques, obligés de changer tout-à-coup de genre de vie, paraissent avoir adressé leurs plaintes au duc et en avoir été écoutés favorablement, d'autant plus qu'il était en querelle avec l'archevêque, à cause de ses empiétemens sur les droits de l'Eglise; car le duc distribuait les bénéfices de l'Eglise archiépiscopale, droit qui n'appartenait qu'à l'archevêque. Il retira à l'archevêque les reliques, les ornemens, tout le trésor de l'église; il envoya un prisonnier dans la cathédrale et ordonna aux chanoines de le garder chacun à son tour, et d'avoir soin de son entretien ; il fit jeter en prison des ecclésiastiques et les fit mettre à la torture ; il séquestra les biens de l'archevêque, et celui qui osait le protéger, éprouvait son ressentiment. Enfin il le força à prendre la fuite, pour porter lui-même ses réclamations au pape.

Mais il ne vint pas seul; il ne fut pas seul à se plaindre ; des hommes distingués et pieux racontaient aussi que le duc s'était approprié illégalement la succession d'un évêque défunt, et qu'il avait méprisé l'excommunication de l'archevêque, qu'il voulait les réduire tous sous le joug, et qu'il avait expulsé des moines de leur couvent.

« Quel égarement vous transporte, ô duc, lui écrivit le pape, « pour que vous, qui devez être le directeur des autres, vous cher-

« chiez vous-même à les tromper et à les perdre! Est-ce pour cela « que le Seigneur vous a établi duc, afin que vous changiez la li« berté de l'Eglise en un vil esclavage? Est-ce pour cela que le Sei« gneur vous a confié le glaive, afin que vous l'enfonciez dans les « entrailles de votre mère? Est-ce pour cela qu'il vous a confié « des peuples, afin que leur force vous arme pour la perte de sa « maison? Recueillez vos sens et rentrez en vous-même! Considérez « et mesurez votre puissance; comptez vos ressources et voyez si « vous êtes capable d'abaisser à ce point l'Eglise de Jésus-Christ; « avec une autorité qui peut vous donner la volonté, mais non la « force de faire de la tyrannie. Vous vous regardez peut-être « comme grand; mais même, d'après la vaine mesure du monde, « vous ne vous regarderez cependant pas comme plus grand que « ce puissant roi que le juste jugement de Dieu, qu'il ne voulait pas « reconnaître au dessus de lui, a converti en bête. Vous devez « donc avouer vos torts envers l'archevêque, ne plus opprimer l'E« glise, ne plus vous arroger la collation des bénéfices, rendre au « clergé le trésor des églises, indemniser l'archevêque de tout le « dommage que vous lui avez causé, et faire pénitence; dans le cas « contraire, attendez-vous à ce que les évêques de Prague, d'Ol« mutz, de Misnie et de toute la Pologne, prononceront contre « vous, tous les dimanches, l'excommunication, au son des cloches « et les cierges allumés [1]. » L'archevêque reçut du pape plein-pouvoir de prononcer cette excommunication contre le duc et ceux qui l'aideraient, s'il ne cessait pas de persécuter l'Eglise et s'il voulait empêcher l'archevêque d'exercer ses fonctions. Innocent ordonna à tous les évêques de la Pologne de soutenir Henri; « car, dit-il, il n'est occupé que de leur liberté et de celle de l'Eglise; et comme il est encore dans l'exil, et que de grandes dépenses sont à sa charge, il a droit d'attendre leur secours. » C'est pourquoi le pape déclara que le successeur de l'archevêque serait obligé de payer ses dettes, dans le cas où celui-ci viendrait à mourir avant de les avoir entièrement éteintes.

Par la présence de l'archevêque à Rome, Innocent reçut une connaissance plus exacte de la situation de l'Eglise en Pologne; et en même temps il saisit cette occasion pour régler bien des choses au sujet de cette Eglise, selon la coutume suivie dans les autres royaumes d'Occident, et pour prendre des mesures contre de nombreux abus.

[1] *Ep.* IX, 233, 217, 216.

Les ducs s'emparaient encore de la succession des évêques défunts; les patrons des églises patriarcales pratiquaient le même usage envers les prêtres de ces églises; les ducs soumettaient les ecclésiastiques aux taxes et aux corvées ; tout cela étant contraire aux droits de l'Eglise devait être aboli. Au lieu de voir les évêques librement élus par les chapitres, il arrivait souvent que les ducs les leur imposaient; le pouvoir temporel conférait arbitrairement des bénéfices; les ducs empêchaient les individus sujets à la dîme de la payer intégralement; les archi-doyens, en inspectant les paroisses, ne rencontraient pas toujours une réception et un entretien convenables chez la noblesse. Les ducs retenaient la contribution des églises pour l'archevêque et les évêques. Des avis concernant tous ces abus furent adressés à Rome. Le pape accorda à l'archevêque la dignité de légat, afin de pouvoir se présenter avec plus d'autorité et agir avec plus d'énergie. C'est ainsi que Henri s'en retourna en Pologne, et peu de temps après son arrivée, il fit prêter serment à chaque ecclésiastique sur l'Évangile, dans un synode qu'il avait convoqué, d'éloigner sa femme ou sa concubine [1].

On a dit quelles étaient les mœurs du clergé, et comment le pape voulait le relever de sa décadence. Mais la subordination n'était pas non plus telle que l'exigeait la constitution de l'Eglise. Il fallait que l'influence s'exerçât d'en haut. L'évêque de Posen, au lieu d'être attaché à son archevêque, ne fit point difficulté de dire la messe en présence d'un des principaux persécuteurs de l'Eglise et de braver l'excommunication de l'archevêque. Innocent en donna connaissance à tous les évêques afin qu'ils eussent à éviter cet évêque comme un excommunié. L'évêque de Pomérélie ne témoignant pas à son archevêque l'obéissance qu'il lui devait, le pape lui écrivit : « Le droit de faire porter devant soi une croix dans tout le diocèse, » est le symbole de l'autorité archiépiscopale qui ne doit céder qu'à » l'autorité supérieure du pape, lorsqu'un légat se trouve dans le » pays. »

En Silésie, le duc Boleslaw avait obtenu du Siége apostolique que les prélats de la Pologne fussent munis du pouvoir d'employer les moyens de discipline ecclésiastique contre tous ceux qui lui feraient la guerre. Cependant cette mission donnée aux évêques n'ayant produit aucun résultat, le duc s'adressa de nouveau à Rome. Innocent était monté depuis peu de temps sur le trône de saint

[1] Dugloss, *Hist. Polon.*, p. 625.

Pierre, lorsque cette plainte arriva. Il renouvela à l'archevêque de Gnesen et à ses suffragans l'ordre de détourner d'abord de leurs desseins tous ceux qui voudraient attaquer la personne ou la propriété du duc, et si leurs exhortations demeuraient sans succès, de prononcer de suite et sans appel l'excommunication contre eux, et de la faire exécuter dans tous les diocèses.

En Hongrie, la paix et l'amitié régnait avec le Siége apostolique, depuis qu'André était monté sur le trône. Innocent, d'après l'avis transmis par le roi que sa femme était au moment d'accoucher, donna l'ordre aux prélats et aux princes de prêter serment de fidélité au prince qu'on attendait, aussitôt qu'ils en seraient requis par le père; dans le cas contraire, l'archevêque de Gran et l'évêque de Waradin les y forceraient, sans qu'ils pussent avoir recours à un appel [1].

A Constantinople, la domination des Latins ne se soutint que par des luttes continuelles, tantôt contre les Grecs, tantôt contre les Bulgares. Les chevaliers avides de combat, pour qui leur cheval et leur épée étaient tout, auraient-ils pu se tenir en repos? Ni la mort de Johannitius, ni la paix arrachée à Vorylas son neveu, ne les avaient délivrés des Bulgares. Cette année, comme les précédentes, ils sortirent de leurs pays et marchèrent sur Philippopolis; l'empereur en personne marcha contre eux, et dans sa reconnaissance, il rendit grâce à la protection de saint Pierre de la victoire qu'il remporta sur eux le jour de la Saint-Pierre-ès-Liens. L'ennemi fut mis hors de combat, après avoir essuyé une perte considérable et s'être vu enlever une contrée de quinze journées de marche d'étendue. Le pieux empereur se regardait comme redevable de toutes ses conquêtes, non à ses propres forces, mais au prince des apôtres, pour lequel il était prêt à recueillir avec joie la couronne du martyre, car c'était un honneur pour lui non d'être le maître de la sainte Eglise, mais l'exécuteur de ses ordres; son royaume, quand même il comprendrait tous les pays de l'Empire grec, s'écroulerait, sans l'intercession et la protection du pape; mais avec cette protection, ses ennemis soutiendront en vain la lutte contre lui [2].

L'impossibilité de conserver long-temps Constantinople ou d'en faire le centre fortifié d'où l'on devait conquérir la Terre-Sainte, devenait toujours plus grande si on ne recevait pas de renforts con-

[1] *Ep.* IX, 216. — *Ep.* I, 43. — *Ep.* XI, 40, 71.
[2] *Ep.* XI, 207.

sidérables de l'Occident. Innocent, toujours infatigable dans ses efforts pour la réalisation de ce but suprême de toute sa vie, s'occupa d'obtenir de nouveaux secours pour l'Orient.

Le duc Léopold d'Autriche surnommé le Glorieux, comme son père avait été surnommé le Vertueux, un des princes les plus aimés et les plus aimables de son temps, paré du triple éclat de la dignité ducale, de l'héroïsme chevaleresque et de la douceur du chrétien, était prêt à quitter sa femme chérie, issue de la famille impériale expulsée de Byzance, ses enfans chéris, sa patrie, ses parens, ses sujets reconnaissans, d'immenses domaines et la gloire du monde, pour aller combattre les infidèles sous la bannière de la Croix à laquelle il avait fait vœu huit ans auparavant; tous les ducs d'Autriche attachaient une grande importance à éprouver leur chevalerie chrétienne par une expédition en Terre-Sainte. Innocent l'exhorta à ne pas remettre à l'incertitude du lendemain ce qui pouvait être exécuté aujourd'hui, mais à se hâter de faire sérieusement tous les préparatifs; il lui ajouta que le prieur de Saint-Jean, de l'ordre des Chartreux, était déjà en route avec le signe de la Croix vivifiante et avec toutes les indulgences, et qu'il avait placé sa famille et son pays sous la protection du Siége apostolique et des archevêques et prélats de son duché[1].

Dans la même intention, le pape envoya le cardinal Guala en France. Plus d'un chevalier français vint consacrer sa vie à cette glorieuse expédition; on cite parmi eux principalement le comte d'Eu, seigneur de la Basse-Bretagne, Gauthier de Mont-Saint-Quint, le seigneur de Beaujolais, envoyé par le roi Guichard IV.

Dans une de ses lettres, Innocent « se souhaite toute la puissance de l'éloquence pour entraîner les chrétiens fidèles de la Lombardie et des Marches à prendre la Croix et les armes afin de combattre pour le Seigneur de tous les seigneurs, à donner du moins leur offrande, puisqu'une coupe d'eau froide suffit déjà pour acquérir le royaume des cieux; le danger général de la Terre-Sainte doit faire taire le cri du combat poussé des deux côtés, et la misère des guerres intestines doit être renvoyée parmi les ennemis du nom chrétien. Il engage les évêques, les abbés et les prélats à ne pas cesser de demander et de recevoir, à contribuer eux-mêmes indé-

[1] Walther von der Vogelweide, *in Manesse*, *Collect.*, I, 128. — Reimmar le vieux, *Collect. des Minnesinger*, *Manesse*, I, 68. — Tabulæ Claustr. Neob., in Petz SS. — Chron. Austr al., in Freher SS. Ann. Zwetl. — *Ep.* XI, 1, 2.

pendamment de ce qu'ils devaient donner sur la quarantième partie de leurs revenus ; et il renouvelait la promesse de l'indulgence et l'exemption du paiement des intérêts des sommes empruntées. Pendant qu'on préparait les secours, les maîtres des ordres du Temple et de l'Hôpital devaient avoir grand soin d'administrer avec fermeté et constance les débris du patrimoine du Christ, non seulement dans leur propre province, mais encore à Antioche et à Tripoli[1]. »

Théodore Lascaris, dans une longue lettre qui contenait beaucoup de plaintes contre le parjure des Latins et leurs désordres dans la prise de Constantinople, s'adressa de Nicée au pape, et lui exprima le désir qu'une paix perpétuelle fût effectuée par sa médiation entre les deux empires, car l'empereur Henri ne voulait consentir à la paix que pour un temps déterminé. Il ne voulait sans doute pas se laisser lier les mains, la soumission de tout l'Empire d'Orient lui paraissant un devoir, à lui qui en occupait la capitale, devoir auquel il croyait ne pouvoir se soustraire par aucune convention. Le pape répondit *au noble seigneur Théodore Lascaris*[2] :

« Qu'il enverrait un légat pour faire la paix. Dieu lui-même a « placé la mer pour frontière entre les deux Empires, chacun d'eux « doit s'engager à ne pas franchir cette limite. Mais alors il vous « faudra promettre d'aller combattre les Ismaélites ; car sans cela, « vous chercherez en vain la paix, si vous voulez conclure une al- « liance contre les Latins avec des peuples d'une autre croyance. « Nous vous conseillons, puisque le Seigneur, dans la main duquel « se trouvent toutes les principautés, a remis l'Empire de Constan- « tinople aux Latins, de vous présenter devant l'empereur Henri, « et de lui rendre les honneurs d'un vassal. Vous avez devant les « yeux l'exemple du prophète Jérémie qui a conseillé au peuple « juif de vivre sous le gouvernement de Nabuchodonosor. Si, d'a- « près le conseil du prophète, le peuple fidèle s'est soumis au roi « infidèle, à plus forte raison devez-vous vous soumettre à la suze- « raineté impériale de celui à qui le Très-Haut a confié l'Empire, « de celui qui est un prince catholique ! Puissiez-vous suivre en cela « la volonté de Dieu qui vous appelle, et nous témoigner, avec

[1] *Ep.* XI, 183, 186, 109.

[2] *Nobili viro Theodoro Lascaro* ; il ne pouvait pas le reconnaître comme empereur.

« tous les vôtres, la soumission et le respect, à nous qui, quoique « indigne, remplaçons saint Pierre sur terre. Nous exhorterons « l'empereur par le légat destiné à ces contrées, à vous traiter avec « modération. Aussitôt que vous aurez connaissance de l'arrivée du « légat, il vous faudra envoyer vos députés, afin que les négocia- « tions pour la paix commencent. » Quant aux désordres commis par les Latins à l'époque de la prise de Constantinople, Innocent observa qu'il en avait fait des reproches aux Latins, qui se sont excusés par la nécessité, par la force des circonstances, par les méchancetés de celui qu'ils avaient rétabli sur le trône paternel, par leur désir ardent de ramener à leur mère les enfans de la désobéissance, et de secourir plus facilement la Terre-Sainte : « Quoi- « qu'ils ne soient pas excusables, continue le pape, Dieu cepen- « dant peut s'être servi d'eux comme d'instrument pour punir les « Grecs, parce que ceux-ci s'efforçaient de diviser la robe indivisi- « ble du Seigneur. Car, dans ses voies impénétrables, Dieu punit « souvent le mal par les méchans, quoique toujours par une juste « sentence. »

De même que le laïc abandonnait la cour du roi, la bannière du suzerain et le château de ses pères, pour chercher dans les combats avec les infidèles ou des aventures chevaleresques, ou des richesses et des fiefs, de même, à cette époque, le prêtre quitta ou l'église dans laquelle il occupait des fonctions inférieures, ou l'école où il se préparait à son ministère; le moine délaissa la cellule qui souvent n'opposait qu'une faible barrière à l'esprit mondain, à l'ambition et à la cupidité; et des troupes nombreuses d'ecclésiastiques se rendirent dans les provinces qui devaient être réunies à l'Eglise universelle par l'introduction du rit latin. Là, ils espéraient acquérir des dignités ou des richesses pour lesquelles aucune chance ne se présentait pour eux en Occident. Quelques uns cependant partaient aussi pour servir le Seigneur sur un plus vaste théâtre ou pour se soumettre à de plus grands devoirs. Mais ce ne furent pas toujours les plus pieux, les plus purs, les plus consciencieux qui arrivaient; tous n'étaient pas dirigés par le but élevé de ramener dans le bon chemin ceux qui s'égaraient, de réunir les dissidens au centre de toute vie chrétienne, de gagner le peuple grec à la vraie doctrine; c'est pourquoi la situation religieuse de l'empire d'Orient, sous la domination temporelle et spirituelle des Latins, offre le triste spectacle d'une lutte sans fin entre le clergé grec et le clergé romain, entre les laïcs et les prêtres pour des possessions et des revenus.

Innocent planait sur tous ces intérêts humains et égoïstes comme l'esprit puissant qui, profondément pénétré des obligations de sa dignité, se sentait appelé à réunir ce qui était séparé, à accommoder toutes les inimitiés, à maintenir l'ordre, à veiller sur la conservation intacte du droit de tous, à s'opposer à toute injustice. Les occupations du pape s'accrurent beaucoup à la suite de cette funeste tendance d'une grande partie du nouveau clergé établi dans l'Eglise grecque; connaissant quelle était pour ce clergé la nécessité de se soumettre à une discipline régulière et à une loi fixe, Innocent donna à l'Eglise d'Orient ces mêmes soins actifs et vigilans qu'il portait dans toutes les affaires de l'Eglise d'Occident, les grandes comme les petites.

Ce qui attira surtout son attention, ce fut le retour de l'Église grecque à l'obéissance au vicaire et au représentant de Jésus-Christ, la fin de la fatale séparation et le rétablissement de l'unité de la doctrine, du service divin, des rits et de l'administration. A ses yeux, la réalisation de ce but était utile à l'empereur, aux grands et à chacun, et tous devaient se faire un honneur et regarder comme un devoir d'aider le patriarche de leurs conseils et de leurs secours pour soumettre les dissidens. C'est à cette condition seulement que les évêques grecs conserveraient leur dignité et leurs fonctions; ils ne pouvaient plus être sacrés que d'après le rit latin; les moines et les religieuses grecs devaient être à l'avenir ordonnés selon le même rit; et Innocent jugea que les princes de Thessalonique méritaient une réprimande sévère, s'il était vrai qu'ils eussent accordé leur protection à quelques évêques grecs dans leur résistance au Siége apostolique.

Avant que le patriarche de Jérusalem fût arrivé à Antioche, en qualité de légat du pape, on apprit à Rome la triste fin du patriarche d'Antioche et la conduite du comte de Tripoli. A cause de ces fâcheuses nouvelles, Innocent confirma le patriarche de Jérusalem pour quatre années encore dans ses fonctions de légat en Syrie, et étendit ses pouvoirs, afin qu'il agît en son nom, selon sa prudence. Il le chargea de faire procéder aussitôt qu'il le jugerait convenable, à une nouvelle élection à l'église patriarcale d'Antioche, de forcer à l'obéissance ceux qui ne voudraient pas se soumettre au patriarche élu, et d'exclure le comte de toute communauté, comme étant excommunié, condamné et maudit, jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction pour son crime[1].

[1] *Ep.* XI, 47, 21, 179, 23, 188, 182, 108, 112. — *Ep.* X, 136.

Sous d'autres rapports, l'Eglise d'Antioche ne parut pas mieux établie; beaucoup de désordres furent commis, principalement par les ecclésiastiques grecs. Le doyen de la cathédrale était accusé d'actes iniques envers son église, et un si grand nombre de plaintes contre les Templiers arrivèrent à Rome, qu'on put leur reprocher avec raison, « que la pureté de leur ordre avait dégénéré en un orgueil indomptable. » Ils se révoltèrent même contre le Saint-Siége dont ils avaient reçu tant de bienfaits, et ils publiaient hautement partout où ils allaient, qu'il fallait leur ouvrir les villes et les églises, quand même elles seraient excommuniées, afin d'y faire célébrer le service divin. Ils portaient la Croix du Seigneur sur leurs vêtemens, mais non dans leur cœur. Ils ne craignaient point de faire toutes sortes de mensonges pour satisfaire leur cupidité; ils attachaient le signe de la Croix sur la poitrine de tout vagabond, l'attiraient à leurs prédications et l'admettaient pour quelques deniers dans leur confrérie, pour qu'on ne pût lui refuser un jour la terre bénite; ils enterraient même dans la terre sainte tous les criminels, comme s'ils étaient des catholiques. C'était donc avec raison que le Siége apostolique devait leur retirer les faveurs dont ils faisaient un si grave abus. Néanmoins, Innocent voulut encore avertir le grand-maître, afin de voir si les Templiers voudraient abolir ces désordres abominables et funestes.

L'Église était redevable de son activité, de son influence, de l'autorité qu'elle exerçait et de la liberté dont elle jouissait, autant à cette hiérarchie qui s'étendait à tous les degrés, qu'aux grands travaux par lesquels une longue série de pontifes distingués agit, veilla, combattit, souffrit et vécut pendant des siècles. Sans cette hiérarchie, l'Eglise ne pouvait pas plus soutenir la lutte contre le monde qu'une armée dans laquelle chacun voudrait être général et soldat ne pourrait se maintenir victorieuse sur le champ de bataille. Comme ni la nature dans ses vastes règnes, ni les institutions politiques d'un peuple ne sont soumises à une égalité parfaite, de même le royaume invisible des esprits ne peut se développer et atteindre à sa plus haute destinée, si le corps visible qui doit le diriger et le protéger prétend obéir à d'autres lois. Le pape étant la tête de ce corps avait mission de veiller au maintien intact de ces lois supérieures, c'est pourquoi en envoyant le patriarche, il commanda à tout le clergé de l'Empire grec de lui témoigner soumission et respect. Mais beaucoup d'ecclésiastiques ayant décrié cet ordre qu'ils prétendaient avoir été surpris, (car l'obéissance

et la soumission sont regardées par les hommes qui n'ont que des vues terrestres, comme une contrainte illégale), le légat apporta des injonctions plus sévères; le clergé en appela à Rome et le patriarche prononça l'excommunication contre ces ecclésiastiques. Un nouveau légat arriva. Les deux parties, pour rétablir la paix et la concorde, soumirent leur différend à son jugement arbitral, et promirent par serment d'observer ce qu'il déciderait. Le légat ordonna au patriarche de reconnaître tous les clercs auprès des églises qu'ils possédaient actuellement, et à ceux-ci d'obéir au patriarche. La seule chose qui resta indécise, ce fut la manière dont il fallait agir pour la nomination aux bénéfices de l'église de Sainte-Sophie, mais on en remit également la décision au légat. Il demanda cependant au patriarche de confirmer quelques ecclésiastiques institués par lui ou par les légats précédens, et de les laisser jouir tranquillement de leurs bénéfices. Le patriarche n'y ayant pas consenti, ces ecclésiastiques cessèrent de lui obéir et en appelèrent à Rome. Innocent entendit en plein consistoire les fondés de pouvoirs des deux parties. Le patriarche était accusé d'avoir enlevé 100,000 marcs du trésor de l'église de Sainte-Sophie, de s'être approprié les biens de beaucoup d'autres églises, d'avoir non seulement refusé de contribuer à l'entretien du légat, mais d'avoir extorqué, dans ce but, de tout le clergé, une somme encore plus considérable que celle qu'il était autorisé à prélever, d'avoir même prêté le serment de ne jamais obéir au Siége apostolique. On lui reprocha encore d'employer tous ses efforts, malgré la défense du pape, pour ne faire élire que des Vénitiens pour archevêques et évêques dans tout l'Empire. Le clergé de Saint-Athanase se plaignait en particulier de ce que le patriarche avait enlevé la colonne de marbre de son église pour servir d'ornement au maître-autel de sa cathédrale.

Les représentans du patriarche répondirent que le nombre déterminé des chanoines pour Sainte-Sophie étant déjà fixé, ceux nommés par les légats étaient superflus; que le patriarche avait employé le trésor de l'église à l'avantage de celle-ci et pour la Terre-Sainte, et qu'il avait donné la même destination au restant du trésor. Le pape porta ensuite cette sentence. : « Le patriarche révoquera en pré« sence des archevêques, des évêques et de tout le clergé de Constan« tinople, le serment illégal dont il s'est rendu coupable; il recon« naîtra et instituera dans un délai déterminé les chanoines nommés, « ne touchera au trésor de l'église tout au plus que dans le besoin

« le plus pressant, restituera ce qu'il a soustrait à l'entretien du « légat ou ce qu'il a demandé de trop au clergé, et obéira quant au « reste au Siége apostolique et à son légat. » Quant à la plainte au sujet de la colonne de marbre, il en fut acquitté. Deux évêques et un clerc de Constantinople reçurent l'ordre de recevoir cette révocation du serment du patriarche ainsi que des chanoines de Sainte-Sophie, sous peine de suspension contre le patriarche, et de la discipline ecclésiastique contre tout prêtre ou laïc, s'ils s'opposaient à la réception dans la cathédrale des ecclésiastiques ci-dessus mentionnés. La restitution imposée au patriarche fut confiée à trois autres prélats. La décision des querelles ultérieures entre les deux parties fut réservée à un légat qui devait arriver incessamment à Constantinople.

Nous devons le reconnaître, Innocent possédait cet esprit vraiment supérieur qui, tout en examinant la conduite de ses frères les plus rapprochés de sa personne et en réprimandant en eux ce qu'il y avait de blâmable, ne voulait cependant jamais laisser porter atteinte à la sévérité de la discipline ecclésiastique. Quoique l'excommunication prononcée par le patriarche contre le clergé de son diocèse fût illégale, Innocent exigea qu'elle fût observée, parce qu'on doit l'obéissance à ses supérieurs, et les évêques qui habitaient dans les paroisses du diocèse patriarcal ne devaient permettre à ceux qui en faisaient partie aucune participation à leur service divin. Dans le cas contraire, ces évêques n'échapperaient pas non plus à la réprimande apostolique. Il rappela aux ecclésiastiques du patriarche qu'ils avaient reçu celui-ci pour leur chef en vertu de l'inspiration divine, par conséquent toute résistance contre lui était une résistance à l'ordre institué par Dieu, chose que le Siége apostolique ne saurait voir avec indifférence.

Ce n'étaient pas seulement les divers rapports d'une administration paisible et régulière à établir dans cette vigne du Seigneur nouvellement acquise, comme la confirmation de priviléges ou de bénéfices; ce n'était pas seulement la soumission immédiate des églises au Siége apostolique ou la protection qu'il leur accordait comme à de simples bénéficiers; non seulement la collation d'évêchés, la confirmation de dignités, la permission donnée aux évêques de changer de résidence en cas de danger d'une invasion ennemie, ou de passer à d'autres églises, qui réclamaient la surveillance, l'intervention et l'influence du pape; mais aussi les actes du pouvoir laïc contre les prêtres, les liens de la hiérarchie souvent brisés,

les usurpations de quelques ecclésiastiques, étaient encore fréquemment des causes de plaintes, occasionnaient des enquêtes, exigeaient des conseils et des secours.

La protection du pape seule put empêcher un chanoine d'être dépouillé de ses revenus par d'autres chanoines, lorsque des missions de l'empereur et des affaires concernant tout le clergé l'éloignaient de son église; en général, les violences exercées par les clercs les uns contre les autres n'étaient pas rares, et souvent même les supérieurs causaient préjudice à leurs inférieurs et les pillaient. Des particuliers usurpaient les revenus des églises ou en disposaient selon leur bon plaisir; les vases sacrés n'étaient pas même respectés par ces gens cupides, et on vit, un jour, le chantre et quelques chanoines de *Sainte-Marie à la ceinture* emporter même les portes de l'église; souvent on fut obligé de forcer, par des menaces, les chanoines à demeurer près des églises dont ils percevaient les revenus, afin que l'office divin ne fût pas interrompu.

Parmi les évêques, des contestations s'élevaient sur les droits ecclésiastiques et les revenus des laïcs; parmi les sociétés religieuses, sur la possession des églises; ces sociétés cherchaient quelquefois à étendre leurs possessions aux dépens de celles qui ne leur appartenaient pas, ou à détourner le peuple de payer ce qu'il devait à d'autres.

Tant de passions diverses avaient conduit les prêtres et les laïcs dans ces contrées, que tout était sujet de lutte. Des églises autrefois riches étaient tombées dans la pauvreté, parce que depuis l'empereur jusqu'au simple laïc, chacun voulait s'emparer de leurs biens ou contestait ce qui était assigné pour leurs revenus. Des archevêques et leur clergé gémissaient dans l'indigence, parce que les seigneurs temporels en extorquaient des contributions trop fortes, et opprimaient les abbés et les prêtres pour augmenter leurs revenus. Ensuite, les étrangers établis à Constantinople pour faire le commerce, croyaient qu'ils n'étaient pas tenus de payer la dîme aux églises dans lesquelles ils recevaient les sacremens, ou bien de grands feudataires de l'Empire s'imaginaient pouvoir se la réserver dans leurs domaines. Ajoutez encore que quelquefois les pirates laissaient peu de sécurité; un évêque, forcé par la crainte des seigneurs temporels, se trouvait tenu de conférer les bénéfices à des hommes indignes. Au milieu de toutes ces difficultés, le pape était le refuge des opprimés, c'est de lui seul que l'on attendait protec-

tion par les prières, les avertissemens, les menaces qu'il adressait à ceux contre lesquels on élevait des plaintes. L'empereur, le podestat de Venise et son peuple, les barons et les nobles de Constantinople furent prévenus de ne pas s'opposer à la bonne volonté des mourans qui feraient des legs aux églises, surtout quand ce n'était pas seulement un legs, mais bien une restitution pour tant de richesses enlevées [1].

[1] *Ep.* XI, 70, 76, 78, 18-20, 112, 122, 239-248, 39, 191, 238, 114, 115, 37, 151, 160, 171, 49, 54, 48, 58, 246, 247, 17, 36, 63, 55, 189, 179, 79, 120, 52, 59, 153-154, 21, 116-119, 252, 244, 12-15.

LIVRE XIII.

SOMMAIRE.

Etat de l'Église. — Venise. — Allemagne ; lettres du pape ; déclaration adressée par Othon au pape ; diètes ; fiançailles de Béatrix avec Othon ; préparatifs pour son voyage à Rome ; Othon dans la haute Italie ; Rome ; l'église de Saint-Pierre ; couronnement de l'empereur ; querelle entre les Allemands et les Romains ; différend de l'empereur avec le pape. — Angleterre ; continuation des différends entre le roi et le pape. — Constantinople ; situation ; querelle intérieure. — Le royaume de Jérusalem. — Jean de Brienne.

(1209.)

La sûreté du pays et de la ville d'où le Souverain-Pontife doit gouverner, diriger et conserver l'Eglise dans toutes les contrées, est toujours la première condition nécessaire pour remplir les devoirs si divers d'une position aussi élevée [1]. Comment le pape pourrait-il planer sur les relations si compliquées, donner conseil, assistance et décision dans les affaires innombrables de toutes les églises, veiller sur l'extension et le maintien du royaume de la foi, parler librement aux rois et aux peuples, et concilier, protéger, avertir, punir, s'il ne trouvait pas le repos dans sa propre maison, et si les complots des méchans, la violence des audacieux, le forçaient à concentrer sur sa propre ville ce regard qui doit embrasser le monde, à combattre pour sa conservation et sa liberté, ou à chercher en fugitif protection chez les autres ? L'expérience avait

[1] Un pape sans un domaine libre, indépendant, sacré pour toute influence étrangère, serait une chimère, un non sens. Le δὸς ποῦ στῶ est pour le chef de l'Église catholique une condition essentielle de son unité. Sinon, il serait un patriarche et non point un pape. — Il est remarquable que le cardinal Pacca s'abandonna, sous le règne de Napoléon, à la pensée qu'un pape, sujet d'un autre souverain, pourrait diriger, comme pasteur, l'Église catholique. (Voyez la lettre à son frère, *Memoria storiche del ministero cet.*) Toutefois, il eût fallu d'abord réaliser la soumission ou la réunion de tous les pays catholiques sous un seul chef temporel. Le cardinal paraît cependant ne pas avoir suffisamment pesé toutes les inévitables conséquences d'une semblable situation pour l'existence d'un pape.

déjà souvent enseigné les dangers d'une semblable situation ; Innocent lui-même avait été à cette école.

Le château Valmontone, l'ancien Lavici, situé non loin de Tusculum, dans une campagne fertile, allait être aliéné par son propriétaire criblé de dettes, et était exposé à tomber en des mains qui, à cause de sa proximité, pouvaient nuire à l'église de Latran. Le parti le plus prudent parut être de le confier à la fidélité du comte Richard ; il acheta le château, le pape l'aida, et afin qu'il s'élevât moins d'obstacles, il prêta son nom à l'acquisition ; car les richesses du comte avaient excité l'envie. Innocent remit ensuite à son frère le château et toutes ses dépendances, se réserva les droits de l'église de Saint-Jean-de-Latran, et exigea, comme compensation de la part qu'il avait fournie dans l'achat, que le possesseur s'engageât à faire en tout temps la guerre et la paix, selon la volonté du pape. Le comte Richard prêta le serment pour lui et ses descendans, et par dévouement envers le Siége apostolique, il le prêta aussi pour toutes ses autres possessions ; l'église de Saint-Jean reçut l'ordre de lui donner l'investiture suivant l'usage suivi jusqu'à ce jour ; « dans le cas où l'église s'y refuserait, la plénitude du pouvoir apostolique y pourvoira, sans cependant jamais porter atteinte aux droits de cette église sur la suzeraineté. »

A cette époque, une bourgeoisie libre s'était formée dans les villes de l'Italie et de l'Allemagne ; quoique diversement dépendante d'un pouvoir supérieur, elle avait acquis beaucoup de droits sous la protection de bons souverains, et elle portait les armes, s'alliait avec ses voisins pour se défendre, faisait valoir ses prétentions, exerçait sa vengeance ou des punitions, selon qu'elle le jugeait nécessaire. Une lutte avait éclaté entre les bourgeois d'Orvieto et ceux d'Aquapendente, tous deux sujets du Siége pontifical, et jusqu'à ce jour on n'était pas parvenu à les réconcilier. Ceux d'Orvieto pillèrent la ville voisine presque sous les yeux du pape ; Innocent ne put garder le silence. Il donna l'ordre de restituer le butin, d'observer la paix et de venir, dans le délai de quinze jours, lui rendre raison de leurs prétentions, sinon il prononcerait l'excommunication contre le podestat, le conseil et les principaux auteurs de cette violence, il ferait payer à la ville une amende de 4000 marcs, et viendrait lui-même la châtier avec ses troupes [1].

Venise n'était pas encore réconciliée avec le Siége apostolique :

[1] *Ep.* XII, 80.

le duc et le peuple n'avaient pas montré le repentir exigé, et avaient cependant de nouveau donné à un abbé de Saint-Félix le titre d'archevêque de Zara, et demandé le pallium pour lui. Ils ne réussirent pas mieux cette fois à fléchir Innocent.

« A cause de la grave offense commise envers la majesté divine, « répond-il à la république, attendu le peu de cas que vous « avez fait du Siége apostolique, attendu le dommage que cette « conquête fait éprouver à la Terre-Sainte, il serait contraire à « notre dignité de vous accorder votre demande. Si, jusqu'à ce « jour, nous avons suspendu la sévérité des peines de l'Eglise, c'est « uniquement par une bienveillance paternelle et dans l'espérance « que vous changerez de sentimens. Nous voulons essayer encore « une fois si des remèdes doux guériront la blessure, et vous en- « voyer un légat, afin que celui-ci vous détermine à reconnaître « votre faute et à la réparer en donnant satisfaction [1]. »

La paix et l'ordre étant rétablis en Allemagne, des temps plus heureux parurent revenus pour ce pays. Le voyage de Rome, pour lequel on se préparait, produisit un mouvement joyeux dans les cours des princes et dans les châteaux ; mais Othon se voyant, par suite de sa longue lutte avec Philippe, réduit à ses biens de famille, dépourvu de ressources, sans que la succession de Philippe pût fournir en abondance celles qui étaient nécessaires, envoya son frère, le comte palatin, en Angleterre, pour demander des secours à son oncle. Henri ne fut pas entièrement repoussé dans sa demande; Jean expédia en même temps le comte de Salisbury, son frère naturel, et quelques ecclésiastiques de distinction, aux princes allemands, et leur fit représenter combien, depuis le commencement de son règne, il avait fait de sacrifices pour Othon, et que le temps était venu de les lui compenser et de le secourir aussi comme le portaient leurs conventions et l'alliance qu'ils avaient jurée [2].

Dans cet intervalle, arriva la lettre de félicitation du pape sur l'élection de Francfort :

« Le Seigneur, écrit Innocent, fera tourner cette élection à la « gloire et à la louange de son nom, à l'honneur et à la prospé- « rité de l'Eglise, de l'Empire et du peuple chrétien. Nous avons « appris que vous avez augmenté d'une manière extraordinaire en

[1] *Ep.* XII, 83.

[2] Rymer, *Act. et fœd.*, I, 49 ; la lettre est du 24 mars.

« forces spirituelles ainsi qu'en pouvoir temporel. Voyez, très cher « fils, notre âme est si unie à la vôtre, notre cœur est si attaché au « vôtre, que nous n'avons qu'un cœur et une âme, un même sen- « timent et une même volonté en tout ; de là ressortira tant de « choses salutaires, qu'aucune plume ne sera capable de les décrire, « aucune parole de les exprimer, aucune intelligence de les com- « prendre. La direction suprême du monde nous est confiée à nous « deux ; si nous sommes d'accord et si nous nous entendons pour « faire le bien, alors les paroles du prophète se réaliseront : Le so- « leil et la lune seront réglés, ce qui est courbe deviendra droit, « ce qui est raboteux deviendra uni. Si Dieu est pour nous, rien « ne sera contre nous ; car nous portons deux épées, ainsi que les « apôtres disaient au Seigneur : Voici deux épées ; et il répondit : « *Cela suffit*. L'autorité papale et le pouvoir royal que nous pos- « sédons tous les deux dans leur plénitude, et qui sont indiqués « par ces deux glaives, suffisent pour administrer nos fonctions « avec succès, si nous nous soutenons puissamment. Il est néces- « saire que l'un reçoive les secours de l'autre, si l'état du monde, « qui a été à peu près renversé par le triomphe des méchans, doit « être redressé, si le vice doit être étouffé et la vertu glorifiée. Il « nous faut veiller en commun à ce qu'aucun esprit malin ne vienne « semer l'ivraie entre nous, qu'il ne puisse produire la dissension « ou éveiller des soupçons. Beaucoup de gens sont prêts à le faire, « tous ceux qui font le mal impunément, qui aimeraient à produire « des troubles pour en profiter ; ne leur prêtez pas l'oreille ; car « chaque fois qu'un différend s'est élevé entre l'Empire et le sacer- « doce, chacun favorisait les méchans, et ceux-ci firent beaucoup « de mal aux choses temporelles, mirent les âmes en danger, et « furent funestes à tous deux ; mais comme la paix et la concorde « les unissent tous les deux, nous voulons, afin de bannir tout su- « jet de querelle, vous demander ce que vous pouvez donner sans « difficulté, dans l'espérance qu'à l'avenir vous serez prêt à faire « encore davantage. Nous n'exigerons rien dont la concession pour- « rait mettre en danger votre honneur que nous avons en vue ainsi « que votre prospérité. Nous avons envoyé auprès de vous le car- « dinal Hugolino d'Ostie et le cardinal Léon du titre de la Sainte- « Croix, chargés de vous accorder les demandes que vous nous « avez faites par vos députés, ainsi que d'autres choses que vous « pourriez encore solliciter personnellement. Recevez-les comme « vous recevriez notre propre personne ; écoutez leurs conseils et

« mettez toute votre confiance dans leur bonne volonté. Nous vous « prions encore d'honorer, de maintenir et de défendre le sacer- « doce et l'Eglise, et de vous montrer en tout comme un prince « pieux. »

Innocent écrivit en même temps à tous les prélats de l'Allemagne, pour les engager à consacrer tous leurs efforts au maintien de la paix.

Mais ce qui excitait surtout vivement l'attention, c'était le mariage de l'empereur avec Béatrix et le voyage de Rome destinés à consolider la couronne par l'union des deux partis et par la sanction suprême du Vicaire de Jésus-Christ; l'un et l'autre était d'une aussi grande importance pour le chef spirituel que pour le chef temporel de la chrétienté. Au sujet du mariage, Innocent témoigna à Othon sa crainte d'une nouvelle scission dans l'Empire, et le pria de ne point différer son alliance, s'il la trouvait conforme à son but. « Les cardinaux que nous vous avons envoyés, en tant qu'ils jugeront ce mariage utile à la paix du royaume, pourront vous accorder les dispenses nécessaires. » Innocent en informa aussi l'archevêque de Magdebourg, et donna aux cardinaux des pouvoirs spéciaux; il leur confia aussi l'enquête sur la complicité de l'évêque de Bamberg au meurtre de Philippe. Si un accusateur non suspect se présentait contre lui, et prouvait le crime, ils devaient le destituer irrévocablement de sa dignité et de ses fonctions ecclésiastiques, sans cependant porter préjudice à son église; si l'accusation était fausse, l'évêque aurait à se purifier selon les prescriptions canoniques. Mais l'évêque s'était déjà réfugié en Hongrie; on informa le roi, son beau-frère, de toutes ces dispositions, et on laissa à l'évêque la faculté d'établir une enquête de cette affaire devant le Siége apostolique.

Avant que les lettres du pape ne fussent arrivées en Allemagne, Othon fit connaître à Innocent ses craintes sur les intentions hostiles du roi Frédéric de Sicile : « J'ai appris d'une manière trop « précise que celui-ci emploie tous les moyens pour troubler la paix « de l'Empire; je vous prie instamment de ne donner ni conseil ni « secours à l'enfant royal pour ce projet. Si vous m'avez aidé jusqu'à « ce jour, vous ne m'abandonnerez pas à l'avenir, et je mettrai le « plus grand empressement à continuer de remplir, comme je l'ai « toujours fait, tous les ordres et désirs du pape [1]. » Innocent cher-

[1] *Regist.*, 179, 180, 184, 178, 181-182, 184. — *Ep.* XI, 220. — *Regist.*, 187.

cha aussitôt à le tranquilliser : « Le roi de Sicile se trouvant, d'a-
« près les dispositions de son père et de sa mère, sous la tutelle du
« Siége apostolique [1], ayant reçu son royaume en fief de l'Eglise,
« il doit fidélité au pape, comme un vassal à son suzerain. Nous ne
« pouvons lui refuser les conseils et les secours pour tout ce qui
« concerne son royaume ; car, d'après les paroles du saint apôtre,
« nous sommes les débiteurs de tous pour la justice. Mais si Fré-
« déric méditait réellement quelque projet contre vous, vous pou-
« vez compter que je défendrai exclusivement votre cause, dans la
« ferme espérance que vous vous montrerez reconnaissant pour
« tout ce que l'Eglise a fait en votre faveur. Ne doutez jamais
« de notre bienveillance, exercez votre puissance uniquement selon
« les commandemens de Dieu, et marchez avec un cœur pur dans
« les voies du salut et de la paix [2]. »

Huit jours après Pâques, Othon fit expédier à Spire un acte sur ses rapports avec l'Eglise, par lequel « avouant la grâce que Dieu lui a accordée, et l'assistance que le pape lui a donnée, il promet à celui-ci, à ses successeurs et à l'Église romaine obéissance, soumission et respect, renonce à l'intervention dans les élections des prélats comme à un abus, permet, sans aucune difficulté, les appels au Siége apostolique, se désiste des prétentions sur la succession des évêques défunts ou sur les revenus des églises non occupées, promet des secours pour l'extermination des hérétiques, et s'engage à maintenir la possession tranquille à l'Eglise romaine, de tous les pays qu'elle a reçus des empereurs précédens, et à l'aider à reconquérir ceux qui lui ont été enlevés. Dans ce patrimoine de l'Eglise, sont compris tout le pays depuis Radicofani jusqu'à Ceperano, la Marche d'Ancône, le duché de Spolette, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Britanori, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, ainsi que d'autres contrées voisines, telles qu'elles sont énumérées dans plusieurs lettres des empereurs et rois depuis le règne de Louis. L'Eglise romaine les possèdera pour toujours, avec tous leurs droits et revenus; mais comme nous avons été appelé par le Siége apostolique à recevoir la couronne impériale pour le plus grand bien de l'Eglise, le pape doit prendre des mesures pour que nous et notre suite nous soyons pourvus du nécessaire. Afin que tout cela soit maintenu toujours et solidement envers le

[1] Il n'était plus à cette époque sous la tutelle du pape.
[2] *Registr.*, 189.

pape par nos successeurs à l'Empire, nous avons apposé à ce diplôme le sceau d'or de notre majesté. » Othon envoya sans doute en même temps son serment; à Rome, ces dispositions parurent tranquillissantes et dignes d'éloges [1].

Les légats du pape étaient arrivés en Allemagne dans les premiers jours du mois de juillet, apportant aux villes des priviléges, des indulgences et des grâces, en témoignage de la joie qu'éprouvait Innocent du rétablissement de la paix.

Othon, en parcourant l'Empire depuis le commencement de l'année, avait tenu dans plusieurs villes des assemblées de princes, afin de s'attacher plus fortement les grands, et les habituer à sa domination, puis pour régler les choses nécessaires du moment et fixer les mesures qui seraient prises plus tard au mois de janvier, dans une diète à Augsbourg. Il se montra, comme il convenait à un chef de l'Empire, le protecteur de l'Église et le suprême gardien du droit, en veillant à ce que les églises ne fussent pas appauvries en terres et en population, et ensuite en décidant lui-même plusieurs questions en litige. Une diète tenue à Nuremberg fut suivie d'une autre à Haguenau pendant le carême. Là, Othon conféra avec les princes, au sujet de son voyage de Rome, et leur fit connaître sa ferme résolution d'épouser Béatrix.

Il passa le printemps dans ses possessions héréditaires pour se préparer au voyage d'Italie. A cette époque, des ambassadeurs de la Hongrie, de la Pologne et de la Moravie donnèrent de l'éclat à une assemblée de princes qui eut lieu à Altenbourg. Il voulut encore célébrer la Pentecôte dans une réunion choisie de princes ecclésiastiques et temporels, qui tous s'assirent joyeusement à un festin royal et richement servi; parmi eux se trouvait l'archevêque de Magdebourg, auquel Othon fit remise, ainsi qu'aux évêques qui lui étaient subordonnés, des présens que l'on avait coutume de faire à l'empereur nouvellement élu. Après cette fête, le roi se rendit à Goslar, ensuite à Walkenried, où, pour prouver ses sentimens chrétiens, il se fit recevoir par cinquante-deux abbés de l'ordre de

[1] *Recipiemus procurationem sive fodrum.* — L'usage qui voulait que l'empereur fût défrayé sur les domaines du pape prouve que l'on comprenait aussi ces domaines dans l'Empire, et que le pape ne les possédait que comme une cession de l'empereur; d'un autre côté, l'usage qui voulait que les évêques de chaque pays eussent à défrayer le pape ou ses légats, était également une preuve complète pour ces siècles que les évêques tenaient leurs fonctions du pape. — *Registr.*, 190. — *Catal. Chartar. Archiv. S. R. E.*, *in Murat. Antiq.*, t. IV.

Citeaux dans leur communauté, et témoigna par des concessions et des donations faites au couvent sa reconnaissance et le prix qu'il attachait à cette réception [1].

Une diète plus brillante que toutes les précédentes, rassembla à Wurzbourg, à la fin du mois de mai, les légats, presque tous les prélats de l'Allemagne, le roi de Bohême, la plupart des ducs et des princes de l'Empire. Othon s'étant placé sur le trône, les cardinaux à ses côtés, et les princes formant cercle autour de lui, le cardinal-évêque d'Ostie fit connaître dans un discours latin que le but de la réunion était le mariage d'Othon avec la fille de l'illustre prince Philippe. Après ce discours, le roi réclama l'attention de tous les assistans et leur déclara, « que le choix lui était donné parmi les femmes les plus nobles de l'Empire, mais comme il s'agit pour lui d'épouser la fille de Philippe, duc de Souabe, il leur demande leur avis, afin de savoir s'il peut le faire sans nuire au salut de son âme, car j'aimerais mieux, dit-il, ne jamais me marier que de nuire au salut de mon âme; vous devez peser cette considération et non la noblesse, la richesse et les possessions de la jeune fille. » Les princes se retirèrent pour délibérer, et afin que leurs opinions fussent libres, Othon ordonna à son frère le comte palatin de s'abstenir. Pendant la délibération, l'abbé de l'ordre de Citeaux, du couvent de Morimond, qui avait suivi le roi avec les cinquante-deux moines du couvent de Walkenried, proposa d'imposer à Othon la condition, en expiation de ce qu'il y avait d'illégitime dans le mariage proposé, de s'engager à devenir le protecteur des couvens et des églises, d'aider à rendre justice aux veuves et aux orphelins, de fonder dans ses propres possessions un couvent de l'ordre de Citeaux, enfin d'aller en personne au secours de la Terre-Sainte.

Les princes étant rentrés en présence du roi, le duc Léopold d'Autriche, personnage éloquent, porta la parole : « L'avis des cardinaux, des prélats, des princes et de tous les jurisconsultes, est qu'il y a avantage pour la paix et la prospérité de l'Empire, à ce qu'Othon épouse la fille du duc; » il ajouta aux conditions de l'abbé, que les dons des princes ne manqueraient pas non plus pour cette fondation du couvent de Citeaux. Aussitôt que le roi eut donné son assentiment, les ducs de Bavière et d'Autriche introduisirent

[1] Mutius, *De reb. Germ.* — Godofr. Mon. — *Registr.*, 160. — *Ep.* XII, 24, 25. — Dipl. Scheid, *Or. Guelf.*, III, 790. — *Otto de S. Blas*, c. 51. — *Arn. Lub.*, VII, 18-19. — *Chron. Walkenried*, p. 74.

la séduisante jeune fille et lui demandèrent aussi son consentement. Elle le donna en rougissant. Alors Othon descendit du trône, s'inclina, tira un anneau de son doigt et se fiança en présence de tous les princes. Après avoir embrassé sa fiancée, il la fit asseoir entre les cardinaux vis-à-vis le trône, et lorsque les princes se furent également assis, il s'écria : « Voilà votre reine, honorez-la comme telle ! » Une ambassade magnifique fut chargée de conduire la fiancée et sa sœur à Brunswick; Othon lui-même demeura en Franconie pour régler encore quelques affaires de l'Empire et se préparer ensuite pour le voyage de son couronnement.

Bien convaincu que la grâce de Dieu lui permettra désormais de gouverner l'Allemagne en paix et dans la tranquillité, il se rendit à Spire pour se réunir encore une fois avec les princes à Augsbourg, après les fêtes de Saint-Pierre et Saint-Paul. Il y parla de son projet de traverser les Alpes avec une suite brillante pour glorifier le nom allemand. Les archevêques Thierry de Cologne, Jean de Trèves, Albert de Magdebourg, douze évêques, beaucoup d'abbés s'offrirent à l'accompagner. Parmi les grands seigneurs temporels, les ducs d'Autriche, de Bavière, de Lorraine, de Carinthie, de Zæhringen, et plusieurs margraves, étaient prêts à le suivre; parmi les comtes, se présentèrent principalement les frères Louis et Hartmann de Wurtemberg. Chaque suzerain ordonna à ses vassaux de marcher pour servir d'escorte à l'empereur. Près de quinze cents chevaliers, un grand nombre de bourgeois de Brunswick firent partie, dit-on, de cette escorte; on parla même d'offres faites par le Danemarck. Les juges de la cour figuraient dans ce cortége, car les empereurs ne se rendaient jamais en Italie sans emmener avec eux des jurisconsultes. L'éclat des fêtes attira Wolfram de Eschilbach, un des poètes les plus célèbres de cette époque. Tous devaient être prêts pour le départ, le jour de la Saint-Jacques.

Othon chercha à obtenir l'argent nécessaire par des emprunts aux princes, pour lesquels il leur donna en gage des pays de l'Empire, et par des contributions de la part de ceux qui restèrent. Il chargea son frère de tenter de nouvelles démarches pour la remise du restant de sa part de la succession du roi Richard d'Angleterre. Il recommanda à Henri de veiller fidèlement sur sa fiancée et le nomma administrateur de l'Empire dans les provinces en deçà de la Moselle, le duc Henri de Brabant, gouverneur de celles situées au delà de la Moselle, et le comte Rudolphe de Habsbourg, landgrave en Alsace; il institua l'aieul de Rudolphe, qui devint em-

percur, gouverneur de la Haute-Allemagne avec le pouvoir de disposer des droits et des revenus, donna l'ordre à toute la noblesse de lui obéir, et lui conféra la préfecture impériale sur les villes forestières des montagnes[1].

Suivant un ancien usage, les empereurs d'Allemagne, avant de se rendre en Italie, se faisaient précéder par des hommes instruits, chargés de parcourir les villes, pour faire valoir les droits de l'Empire et préparer ce qui était nécessaire à l'empereur et à sa suite; le plus distingué d'entre eux était le représentant du roi. Othon fit choix du patriarche Wolfgar d'Aquilée.

L'amour de l'indépendance et des combats, les factions, la guerre intérieure et extérieure, les divisions des bourgeois, les prétentions des grandes familles, agitaient étrangement l'Italie. Des villes voisines entraient en campagne l'une contre l'autre, puis se réunissaient contre une troisième. Dans l'une, les bourgeois se querellaient sur l'élection d'un podestat, généralement élu tantôt parmi les principaux personnages des villes voisines, tantôt parmi des seigneurs puissans, afin de ne pas confier un trop grand pouvoir à un indigène; dans une autre, une famille qui exerçait depuis longtemps de l'influence, s'efforçait de l'augmenter et de la consolider.

Dès le règne d'Othon III, l'empereur et le pape avaient cherché à dominer dans la Haute-Italie et dans le centre de l'Italie, et cela chacun aux dépens de l'autre. Les papes, en favorisant la liberté, espéraient trouver dans l'amour des peuples un rempart contre les entreprises des empereurs, et ceux-ci prétendaient que le Siége apostolique étendait son pouvoir outre mesure. De là, les divisions, les disputes, et parfois les luttes entre eux; de là, la participation des grands, de la noblesse, des bourgeois à ces luttes, chacun selon ses affections, selon le profit qu'il en espérait, selon leur prédilection ou leur haine. Telle est l'origine de ces factions que l'histoire désigne par le nom de Guelfes et de Gibelins. On a beaucoup écrit sur cette origine; mais comme pour tout ce qui, dans la vie, arrive insensiblement à la maturité, on ne peut assigner ni l'époque, ni le lieu, ni les personnes, où et par qui ces factions ont été primitive-

[1] *Arn. Lub.*, VII, 19. — Otto de S. Blas. — Chron. rhythm. — Dipl. *Prid. Kal. Jul.*, *in Günther, Cod. Rhen. Mosell.*, II, 15. — *Magn. Chron. belg.*, p. 238. — Brower, *Ann.* II, 103. — *Chron. Brunsw. picturat.*, *in Leibn. SS.*, III, 357. — Raumer, *Hohenstaufen*, II, 23. — Uhland, Walter von der Vogelweide. — *Ep.* XI, 225. — *Excerpta ex hist. Cæs. Heisterb.*, I, 31, *in Leibn. SS.* — Dipl. dans Guillimann, *Habsb.*, t. VI, *act. ap. Lucernam*, *anno* MCCX. — Tschudi, *Chronique*, I, 107.

ment formées. Ce qui est certain, c'est que Weiblingen est le lieu de naissance de l'empereur Conrad I, et Welf est le nom que prit, d'après un aïeul, la famille qui, pendant long-temps, contre-balança le pouvoir des descendans de Conrad; cette dénomination servit, dans le commencement du moins, de ralliement aux factions, et désigna l'attachement exclusif pour l'influence impériale ou pour l'influence papale. Si ces noms ont été d'abord connus en Allemagne dans le premier sens, ils durent se répandre en Italie dans leur signification plus générale vers l'époque où Frédéric Ier et Alexandre III, qui voulaient tout dominer, attiraient ou repoussaient les esprits. Dans les grandes factions d'une époque fortement agitée, quiconque a le sentiment de l'indépendance et le désir de la conserver, se range du côté où la vérité apparaît plus clairement aux âmes élevées; ceux qui sont dirigés par des motifs vils passent du côté qui leur présente de plus grands avantages, et le lâche seul se laisse ballotter tantôt à droite tantôt à gauche, sans avoir ni volonté ni affection; de même, dans ce siècle, tout se partagea de plus en plus d'après ces deux noms. On savait non seulement de quel parti était le noble, mais encore à quelle faction appartenait le bourgeois; les opinions n'étaient pas aussi indécises que de nos jours où le fait de se rallier commodément à celui qui a obtenu le dessus est regardé comme de la prudence. Cette dernière conduite est plus appropriée à une époque spéculative, tandis que la première est celle d'une époque toute d'action [1]. Souvent, non seulement les habitans des villes, quelquefois aussi les membres d'une famille étaient divisés par cet esprit de parti; et partout où il ne s'était pas encore manifesté, il prit racine, et se propagea pendant des siècles avec toute l'ardeur de la passion, dominant jusqu'aux plus simples habitudes de la vie extérieure [2]; son énergie finit par se consumer, et à peine si de faibles traces dans les mœurs des localités éloignées peuvent rappeler à l'observateur habile l'ancienne puissance de ces factions.

A la requête du roi, Innocent exhorta les villes de la Lombar-

[1] *Registr.*, 186. — *De origine et progressu in Italia Gibellinæ et Guelphæ factionum*; Murat., *Antiq.*, t. IV, diss. LI. — *Raumer*, V, 237, I, 396. — Ricord. Malaspini, *Ist. fior.*, p. 105. — *Giov. Villani*, V, 39, cite en l'an 1215 les noms des familles de Florence qui appartenaient à l'une ou à l'autre faction.

[2] Par exemple dans les édifices; les Gibelins avaient trois fenêtres les unes à côté des autres; les Guelfes n'en avaient que deux. — Ils se distinguaient par des couleurs et des armoiries; voyez *Raumer*, VI, 604, not.

die et de la Toscane qui dépendaient de l'Empire, à respecter les droits d'Othon comme elles voulaient que le fussent leurs propres droits, et à porter devant le Saint-Siége toute plainte qu'elles auraient à faire. En même temps il donna l'ordre au patriarche de réclamer, au nom du pape, pour être possédés par l'Eglise romaine, les terres et les biens de la comtesse Mathilde, d'après les promesses du roi. Wolfgar arriva à Milan au mois de mars. Othon, se rappelant les querelles de cette ville avec son prédécesseur Frédéric, et redoutant l'aversion des habitans, avait fait proposer sous main une alliance par l'entremise d'un bourgeois influent. La négociation ayant réussi, le patriarche apporta une lettre du roi qui exprimait les sentimens les plus bienveillans et sa confiance non équivoque dans l'affection de la ville. Il déclarait consentir à tout ce que le patriarche son représentant et légat de l'Empire en Italie conviendrait avec eux, et s'attendre à ce qu'ils le soutiendraient par leurs conseils et leurs actes; il ajoutait qu'il leur en témoignerait toujours sa reconnaissance.

Wolfgar ayant fait mettre en prison, pour des motifs inconnus, le vicomte de Castro-Ayrardi qui était revenu de la Terre-Sainte avec d'autres pélerins, cette mesure excita du mécontentement, car on espérait que le roi irait secourir ceux qui combattaient en Orient. Innocent se plaignit à Othon lui-même :

« Non pas de ce qu'un pareil ordre soit émané de lui, mais de la « faute du patriarche qui aurait dû savoir que les croisés étaient « sous la protection du pape. Le roi connaît par le sort de son oncle « Richard, combien un semblable attentat est horrible; cet attentat « offense Jésus-Christ, insulte le Siége apostolique et scandalise l'É- « glise. Et ce scandale a cela encore de plus funeste, c'est qu'il re- « froidit le zèle. Il espère donc que le roi préservera son nom de « cette souillure en ordonnant promptement la mise en liberté des « prisonniers. » Il démontra en outre au patriarche combien de tels actes devaient nécessairement exciter le déplaisir du roi : « Nous n'aurions jamais attendu pareille chose de votre piété et nous « vous aurions cru animé d'un plus grand zèle pour la Terre- « Sainte. L'évêque de Crémone, et d'autres évêques dans les dio- « cèses desquels les prisonniers pouvaient être détenus, devaient « avertir leurs gardiens de les mettre en liberté en leur rendant « tous leurs biens, s'ils voulaient éviter l'excommunication la plus « solennelle[1]. »

[1] *Registr.* 183, 77. — Corio, *Ist. di Mil.* — *Ep.* XII, 77. — *Ep.* XIII, 75-77.

En général il paraît que le patriarche procédait avec violence. La bourgeoisie de Vérone fut obligée d'acheter la faveur royale par mille marcs, et de rendre le château de Garda qui lui avait été donné par Henri VI. Vers la fin du mois de mai, il força Bologne à remettre aux caméricrs du roi le château de Médicina, et ce qu'elle possédait à Argelati et dans le comté d'Imola. Le podestat et la bourgeoisie de Florence se plaignirent qu'ayant reçu honorablement le patriarche et s'étant montrés prêts à lui rendre foi et hommage pour le roi, a promettre de le suivre à la guerre, de respecter tous les droits de l'Empire, et de renouveler tous ces engagemens à l'arrivée d'Othon, que tout cela n'avait pas suffi au patriarche. Il avait exigé le rétablissement de tous les droits de l'Empire, et lorsque cela fut exécuté, il punit la ville d'une amende de 10,000 marcs et ne voulut pas même accorder un délai jusqu'au retour de leurs députés de chez le roi. Florence s'adressa au pape : « Florence a toujours été fidèle, écrivit le pape à Othon, vous devez « ordonner au patriarche de se montrer plus accommodant, parce « que l'arc qui est trop tendu se rompt facilement. Sans nos lettres « votre ambassade auprès des Lombards et en Toscane n'aurait pas « eu beaucoup de succès. Nous vous engageons à prendre soin de « la ville et à avoir égard à notre intercession[1]. »

Il était temps que le roi vînt lui-même. Le chef de l'Empire allait apparaître en Italie escorté d'une puissance et entouré d'un éclat comme depuis de longues années elle n'en avait pas vu de pareil. Les cardinaux envoyés par Innocent en Allemagne le précédèrent. Othon était à Inspruck, au pied des Alpes, avant la fête de l'Assomption. Il traversa les Alpes, se rendit à Brescia où il rétablit la paix entre la ville et la noblesse qui en était bannie, et continua sa route à Trente en descendant les sinuosités de la vallée de l'Adige. D'après les anciens droits, il plaça une garnison de l'Empire dans le fort et le château de Vérone, et délivra les Montecchi, qui étaient prisonniers du margrave Azzo. Il plaça son camp auprès d'un château dans les défilés de la vallée de l'Adige, et y convoqua quelques grands de l'Italie afin de se les attacher par des donations et des réconciliations[2].

[1] *Ep.* XII, 78.
[2] *Chron. Foss. nov. in Murat. SS. Rich. de S. Germ.* — Malvecci, *Chron. Brix.* — *Arn. Lub.*, VII, 20. — Zagata, *Cron. di Verona*, p. 22. — Orsanigi, *in Mourisii de dissid. Estens. cum Eccles. de Rom. in Leibn. SS.*, t. II, et *Murat. SS.*, t. VII.

Le margrave Azzo d'Este, Salinguerra de la maison Torelli de Ferrare, et Eccelino de Romanis, étaient alternativement en amitié et en rivalité, en paix et en guerre, selon qu'ils parvenaient à obtenir l'influence dominante dans diverses villes d'Italie, soit par leur propre puissance, soit en se soutenant mutuellement. Azzo VI, en sa qualité de grand-juge de l'Empire dans la Marche de Vérone, était le principal personnage, et il avait reçu l'année précédente un accroissement considérable d'autorité par la Marche d'Ancône que le pape lui avait donnée en fief; car Innocent ne pouvant réussir à se soumettre immédiatement cette contrée, préféra laisser l'empereur la confier à une famille fidèlement attachée à l'Église. A la même époque, Ferrare reconnut Azzo pour son seigneur ; ce fut la première ville de la Haute-Italie qui renonça à ses droits, et Azzo fut le premier qui acquit, du consentement des bourgeois, un pouvoir durable sur des villes indépendantes. Avec le secours des Mantouans et d'autres cités et avec celui du jeune comte Richard de San-Bonifacio, il avait anéanti, à Vérone, la puissance des Montecchi, ravagé leurs biens, pris leurs châteaux de Garda et de Peschiera, et les avait transportés comme prisonniers dans son château d'Este. Il était en outre parvenu, au mois d'avril, aidé encore par le jeune comte, à faire chasser par ses partisans le podestat de Vicence et à se faire élire à sa place. De plus il possédait aussi les fonctions de podestat à Pavie [1].

Les papes comptaient Ferrare parmi les legs de la comtesse Mathilde, et les empereurs la comptaient au nombre des pays de l'Empire. Henri VI, afin de séparer cette ville de la ligue lombarde, étendit ses domaines et lui permit, sous la réserve de sa fidélité envers l'Empire, d'entrer dans une alliance quelconque pour se soutenir dans la paix et la guerre. A la tête du parti impérial, se trouvaient les Torelli qui portaient souvent, peut-être pour désigner leur esprit guerrier, le surnom de Salinguerra [2]; ils étaient puissans, possédaient plus de grands biens et plus de richesses que les margraves; ils étaient leurs adversaires, en qualité de partisans de l'empereur. Le chef de cette famille prouvait sa noblesse par sa prudence et son courage. Outre la différence de ses opinions po-

[1] Rolandinus, *De factis in March. Trevis.*, I, 10, *in Murat. SS.* VIII, 178. — Murat., *Antich. d'Este*, I, 381. — Murat., *Annal.* — Murat., *Antiq.*, IV, 706.

[2] Salinguerra, *Capo di Ghibellini in Ferrara*; Murat., *Antiq. Est.*, II, 3. — *Ego Saliens in guerram.* Commencement d'un diplôme dans Murat., *Antiq. Est.*, I, 389.

litiques, il avait encore un motif personnel d'inimitié contre Azzo. Guillaume de Marchesella, de la famille des Adelardi, le vaillant libérateur d'Ancône [1], chef du parti papal, avait une fille unique; par amitié et par une attention particulière pour sa ville natale, il crut étouffer pour toujours toute querelle intestine, en fiançant sa fille au jeune Salinguerra de Torelli, chef de ses adversaires. Après la mort de Guillaume, les principaux membres de sa faction enlevèrent la jeune fille à la famille des Torelli, la marièrent avec le margrave, et fondèrent ainsi la puissance de sa maison dans Ferrare. Les richesses de cette héritière valaient bien la peine de changer de parti [2]. Lorsque les habitans de Ferrare eurent soumis leur ville au margrave pour qu'il devînt leur unique et perpétuel seigneur, il expulsa les Torelli et leurs partisans. Mais ceux-ci étaient entrés dans la ville avec le secours des citoyens de Bologne, et avaient brisé la suzeraineté nouvellement établie.

Eccelino de Onario [3], surnommé le moine, était un autre adversaire du margrave. Par sa persévérance, son courage et son audace dans sa lutte contre Saladin, Eccelin-le-Bègue avait mérité auprès de Frédéric Ier l'honneur d'être nommé banneret de l'armée. Il légua à Eccelin III son fils, non seulement ses richesses et son autorité, mais aussi toutes les distinctions dont il était orné et son attachement au chef de l'Empire. La rivalité d'influence sur Vérone, le mit en hostilité avec le margrave, quoiqu'il fût son gendre. L'entreprise de Salinguerra contre Ferrare arrêta les progrès du margrave, et l'actif Eccelino, ayant reçu des renforts de la part des Trévisans, le suivit jusqu'auprès de Vicence. Son apparition soudaine plongea les habitans dans une telle consternation que rien ne l'aurait empêché à faire le même jour son entrée dans la ville, s'il n'était arrivé un messager qui l'appela immédiatement auprès du roi.

Les liens du sang unissaient Othon avec le margrave d'Este, comme rejetons de la même souche [4], et avec Salinguerra. Le roi manifesta son attachement pour celui-ci par une réception honorable; il lui assigna la tente la plus précieuse du camp, et s'entretint

[1] Buoncompagno, *De obsidione Anconæ*, c. II, *in Murat. SS.*, t. VI.

[2] Murat., *Antiq.*, IV, 707.

[3] Ce n'est que plus tard qu'il prit le surnom de *Romanis; Mauris*, I, c. *Ant. Godi Chron.*, *in Murat. SS.*, t. VIII.

[4] Scheid, *Or. Guelf.*, donne le tableau de la parenté des deux souches welfes entre elles et avec les Hohenstaufen.

avec lui confidentiellement partout où ils se trouvaient. Le margrave arriva aussi et fut reçu avec la même bienveillance. Un jour, Eccelin porta plainte dans l'assemblée des princes, en présence de l'empereur, qu'une attaque avait été tentée contre sa vie et il accusa le margrave d'en avoir été l'instigateur. Ces plaintes furent suivies de plusieurs autres et d'insultes. Le margrave répondit : Eccelin me trouvera partout où il voudra, excepté cependant à la cour du roi. Othon leur imposa silence à tous deux. Le lendemain, Salinguerra arriva avec une suite de cent chevaliers. Afin de défier le margrave, il prit un détour pour se rendre à la tente du roi, et passa devant celle du margrave pour qu'il pût voir sa magnifique escorte; Salinguerra mit aussitôt pied à terre, se jeta aux pieds d'Othon et accusa Azzo de violence contre lui et Eccelin, disant qu'il voulait le lui prouver à main armée. « Si Salinguerra a bonne envie de combattre, répondit le margrave avec fierté, il y a dans ma suite plus d'un chevalier qui lui est supérieur en noblesse et en valeur et qui videra la querelle avec lui. » La dispute s'échauffant toujours davantage, le maréchal Henri de Calden et plusieurs autres allemands mirent l'épée à la main, et commandèrent le silence aux deux rivaux. « Aucun de vous, s'écria le roi, ne doit plus parler de combat singulier en ma présence! »

Le lendemain, le roi sortit à cheval entre le margrave et Eccelin. « Seigneur Eccelin, dit-il en langue française, saluez le margrave[1]. » — « Que Dieu vous bénisse, seigneur margrave, » dit aussitôt Eccelin, en ôtant son chapeau et en inclinant la tête. Le margrave, sans toucher à son chapeau, répondit seulement : « Que Dieu vous bénisse. » — « Que Dieu vous bénisse de même, » reprit de nouveau Eccelin, ôtant encore une fois son chapeau. En continuant de marcher, le chemin se rétrécit, de manière qu'il fut à peine assez large pour deux cavaliers. Le roi passa en avant; le margrave s'écria : « Eccelin, marchez en avant! » Eccelin dit la même chose au margrave; mais ils se placèrent l'un à côté de l'autre, commencèrent à parler amicalement, de sorte que le reste de la suite en fut étonné et que le roi lui-même conçut des soupçons. La conversation se prolongea pendant l'espace de deux milles; Othon étant rentré dans sa tente, fit venir d'abord Eccelin : « Eccelin, avoue-moi la vérité, qu'as-tu dit aujourd'hui avec le mar-

[1] *Sire Ycelin, salutem in marches!*

[2] *Mauris*, I, c.

« grave? » — « Nous avons parlé de notre ancienne amitié, » ré-« pondit Eccelin. — « Avez-vous parlé aussi de moi, » continua « Othon. — « Sans doute. » — « Mais qu'as-tu dit de moi, Eccelin? » « — Nous disions que quand vous étiez d'humeur, vous étiez aussi « doux, aussi amical que qui que ce soit, et qu'aucun prince du « monde ne possède de plus grandes qualités; mais nous ajoutions « que selon vos caprices, il n'y avait personne aussi rude, aussi « emporté, et inspirant aussi peu d'affection que vous; voilà ce « que nous avons dit de vous. » — Othon appela ensuite le margrave et lui adressa les mêmes questions. Le margrave fit littéralement les mêmes réponses. Depuis ce moment, Eccelin et le margrave se virent de nouveau amicalement.

Cette réconciliation des chefs de deux partis si redoutables, fut une œuvre de haute prudence. Si Othon voulait relever l'autorité impériale en Italie, il n'avait moyen de le faire avec succès, que lorsque tous les hommes puissans se rangeraient de son côté, lorsqu'aucune autorité ne s'opposerait plus à la sienne, qu'aucune influence séparée de la sienne ne réunirait plus tous ceux qui, par la restriction du pouvoir impérial, espéraient agrandir leur propre pouvoir. Peut-être Othon méditait-il déjà les plans qu'il essaya de réaliser après son couronnement. C'est là seulement ce qui donne à cette réconciliation sa véritable importance politique.

Othon se rendit à Vérone et rétablit la paix dans cette ville. Milan, alliée depuis les temps anciens avec les princes saxons, ne songeait qu'à manifester ses sentimens par une brillante réception; le clergé et le peuple allèrent au devant du roi; des chœurs de jeunes gens nobles et de jeunes filles en robes blanches, portant des branches d'olivier, entonnèrent des hymnes en son honneur. Il y trouva le patriarche et tous les évêques de la Lombardie rassemblés pour lui témoigner leur vénération. Venise envoya Marino Dandolo pour le complimenter et demander la confirmation des anciens traités et des concessions. Il est difficile d'admettre le récit qui rapporte que l'archevêque Humbert plaça la couronne du royaume des Lombards sur la tête d'Othon dans l'église de Saint-Ambroise; ce qui est plus certain, c'est que le roi confirma tous les droits des Milanais, et honora quelques uns des principaux bourgeois par des présens et des faveurs distinguées.

Une ambassade magnifique, composée du chancelier de l'Empire, de l'évêque Conrad de Spire, des évêques de Cambrai, de Brescia, de Mantoue et de l'écolâtre de Saint-Géréon de Cologne,

du sénéchal et du chambellan d'Othon, partit de Mantoue pour annoncer au pape l'arrivée du roi au passage du Pô; il échappa heureusement à un attentat contre sa vie, commis par le comte de Saint-Flora; celui-ci fut puni de la peine de mort et de la perte de tous ses biens. Toutes les autres villes avaient préparé une réception pompeuse; les députés des cités éloignées l'attendaient sur son passage et lui apportaient des présens. Une assemblée générale des princes et des villes fut convoquée à Bologne; elle fut très nombreuse, car la nouvelle de l'armée puissante qui accompagnait le roi avait répandu la terreur [1].

Depuis la guerre de l'empereur Frédéric avec la ligue lombarde, aucune armée semblable n'avait paru en Italie; elle se rappela ce qu'elle avait éprouvé. Les villes et les châteaux se soumirent, et de grandes sommes pour droits de douanes et pour contributions, qui avaient été retenues depuis le règne de l'empereur Henri, furent versées dans le trésor impérial. A Bologne, Othon donna des jeux brillans qui attirèrent beaucoup de monde, et régla les affaires de l'Empire et des villes; là, une escorte italienne vint renforcer son cortége.

Le jour de la Nativité, l'ambassade était arrivée auprès d'Innocent qui se trouvait à Viterbe depuis la fête de l'Assomption; il y attendait le roi, et reçut amicalement ses ambassadeurs. Aussitôt, il envoya le préfet de la ville et un de ses notaires au devant d'Othon; ceux-ci lui remirent à Bologne la lettre du pape, qui annonçait l'arrivée de l'ambassade, la réception bienveillante qu'il lui avait faite, la concession de sa demande, assurait Othon de l'invariabilité de ses sentimens et lui exprimait l'espérance que cette affection serait en tout temps utile au roi [2].

A cette première ambassade succéda Wolfgar d'Aquilée, qui vint conférer avec Innocent au sujet du couronnement; peu de temps après, Othon ayant traversé les Apennins, arriva lui-même précédant son armée. Les deux chefs de la chrétienté se virent pour la première fois à Venise; le pape, accompagné d'une nombreuse suite d'ecclésiastiques et du peuple, alla au devant du roi; tous les deux s'embrassèrent en versant des larmes de joie; ils restèrent

[1] *Tr. Calchi hist. patr.*, in *Graev. Thes.*, t. II. — *Chron. Rhythm.* — *Marini*, IV, 202. — *Registr.*, 190. — *Arn. Lub.* — *Monach. Paduan.*, in *Urstisii SS.*

[2] Chron. rhythm. — Pugliola, *Hist. misc. Bonon.* in *Murat. SS.*, t. XVIII. — *Otto de S. Blas*, c. 52. — Chron. Foss. nov. — *Registr.*, 191.

ensemble pendant deux jours, les relations entre le chef de l'Empire et l'Église devant être fixées avant le couronnement. Le pape désira du roi la promesse de rendre libre à l'Église, après le couronnement, tout le pays que son armée occupait en Italie. Othon pensait que ces conditions pourraient ternir l'éclat de la couronne; pour éviter une scission, le pape céda, se confiant en la reconnaissance d'Othon et à ses promesses antérieures. Tous les deux se séparèrent en paix et en amitié; le pape se rendit à Rome. Othon s'avançait plus lentement, parce qu'il marchait à la tête de son armée; il n'était précédé que du chancelier de l'Empire et d'une partie des gens de la cour, chargés de préparer tout pour sa réception [1].

Le roi plaça sa tente, le premier octobre, devant les portes de la ville, près du Monte-Mario. Le samedi suivant, il se rendit à l'église de Saint-Pierre pour prier près des marches des saints Apôtres, et témoigner sa vénération pour la ville impériale. Il était accompagné d'une suite splendide de prélats et de princes, de six mille hommes d'armes et d'un grand nombre d'arbalétriers. Un événement qui arriva la veille parut justifier ces précautions, et fut le triste précurseur de ce qui suivit bientôt le couronnement. Quelques chevaliers s'étaient rendus à la ville avec quelques joyeux compagnons pour la visiter; l'évêque d'Augsbourg s'y était également rendu. Alors s'éleva (on ne sait pourquoi) une émeute parmi le peuple; quelques allemands perdirent la vie, d'autres furent blessés et l'évêque maltraité; non seulement cette circonstance mais quelques autres encore auraient pu troubler le couronnement. Le roi de France avait essayé de s'y opposer; le conseil de la ville de Rome se crut négligé, parce qu'il n'en avait pas été préalablement conféré avec lui; beaucoup d'habitans partageaient les mêmes sentimens, et quelques cardinaux et le sénateur essayèrent formellement de l'empêcher [2]; mais Innocent ne pouvait pas reculer, attendu tout ce qu'il avait fait depuis dix ans en faveur d'Othon, à cause des promesses de celui-ci, et parce que le roi avait exécuté jusqu'à ce jour toutes les demandes du Siége apostolique. Quand même des soupçons se seraient élevés dans son esprit, il y aurait eu danger, en présence d'une armée aussi imposante, à ne pas

[1] Otto de S. Blas. — *Raumer*, III, 158. — *Registr.*, 193. — Chron. rhythm. — Arn. Lub. — Chron. Foss. nov.

[2] Chron. Urspin. — *Rigord*, c. 51. — Chron. rhythm.

remplir un engagement si souvent pris. Le matin du jour de la fête du couronnement, avant qu'Othon n'entrât par les portes de la ville éternelle, il envoya en son nom et en celui des princes, des comtes, des barons, des nobles et des autres fidèles serviteurs de l'Empire, le serment que le pape, les cardinaux, la sainte Église, le peuple et la fortune de tous serait en sûreté et protégés par eux depuis leur entrée, pendant leur séjour et jusqu'à leur départ [1].

L'église de Saint-Pierre, située hors de l'enceinte des murs de la ville, semblable à une mère majestueuse, entourée de filles florissantes, était placée au milieu d'un grand nombre de couvens, d'églises et de chapelles; les papes ne possédaient encore aucune habitation auprès d'elle [2], mais à chaque solennité, ils quittaient le palais de Latran pour se rendre à cette église. Un escalier de trente-cinq marches en marbre conduisait aux trois portes du portique, dont les murs étaient ornés de marbre et de peintures; à l'un des côtés, on lisait sur trois tables d'airain les noms de tous les empires, provinces, villes et îles tributaires de l'Eglise romaine. On entrait par trois autres portes, du portique sous le porche, dont le pavé de marbre avait été établi par les soins du pape Sergius [3]. Il y avait là un pin d'airain doré, de quinze palmes de hauteur [4], qui avait orné autrefois le mausolée de l'empereur Adrien. Une source d'eau, conduite dans des tuyaux de plomb, s'élevait dans l'intérieur de ce pin et rejaillissait le long de ses rameaux. Au dessus du pin, huit colonnes de porphyre supportaient un toit doré, du haut duquel quatre dauphins dorés répandaient l'eau dans un grand bassin que le pape Symmachus avait fait construire. Des portes d'argent conduisaient du porche dans le sanctuaire proprement dit; celui-ci renfermait tout ce que la piété des chefs de l'Église, dont plusieurs ne se rendaient jamais auprès des reliques de saint Pierre sans les honorer par des présens, y avait réuni depuis des siècles en objets précieux par leur signification symbolique, ou par la matière et le travail. Outre le maître-autel dédié à saint Pierre, vingt-sept autres autels s'élevaient dans la vaste enceinte de cette église; et on ne pouvait dire ce qui frappait le plus vivement l'imagination des étrangers ou les richesses étalées dans cet immense

[1] *Registr.*, 192.

[2] Nicolas III commença à construire auprès d'elle *nobile et præstans palatium.*

[3] Paul Diac. de Gest. Longob.

[4] Paul V le transporta au jardin du Belvedère.

édifice ; ou l'affluence de ceux qui arrivaient de toutes les contrées du monde pour prier auprès des restes du Prince des Apôtres, affluence telle que souvent il était impossible d'en approcher. Là s'ouvraient des chapelles[1] ornées de mosaïques et des métaux les plus rares, sanctifiées par les reliques les plus vénérables des martyrs, des docteurs et des pasteurs chrétiens ; ici, les mausolées de presque tous les papes, depuis saint Clément, publiaient par leurs inscriptions ou par des symboles, leurs actions, leurs qualités, leur piété ; l'âme du chrétien était extraordinairement émue de voir réunie dans ce sanctuaire des plus profonds mystères l'enveloppe terrestre de tant de grands esprits qui avaient réglé, dirigé et représenté depuis dix siècles l'élément suprême de la vie des générations passées, et qui s'étaient distingués, comme autant de colonnes de la vérité, par leurs sentimens et leurs actions, par leur savoir et leurs mœurs. Dans la partie de l'église qui regarde l'Orient, comme indiquant la lumière qui s'est levée sur le monde des esprits, le maître-autel de Saint-Pierre, auprès duquel ses successeurs seuls reçoivent le sacre, resplendissait par le marbre et par tout ce que l'art et la richesse avaient pu choisir pour glorifier le Prince des Apôtres, et en sa personne Celui qui l'a choisi pour être le rocher de l'édifice divin qui s'élève vers le ciel. Quatre colonnes de porphyre supportaient le dais de l'autel ; devant, se trouvaient douze colonnes légèrement élancées, dont six avaient été enlevées en Grèce par ordre de Constantin. Tout près de cet autel, brillait, comme source de toute lumière dans la nuit de cette terre, au milieu des diamans, des rubis et des émeraudes, une croix de l'or le plus fin, pesant mille livres, présent du pape Léon IV, et au bas de cette croix était la table d'or des deux Testamens, du poids de deux cinquante livres et ornée d'émeraudes ; tout autour étaient suspendues quarante lampes d'argent, et de plus cent quinze cierges brûlaient devant elle pendant le jour, et deux cent cinquante pendant la nuit. Mais à l'époque des grandes fêtes, une foule de lampes d'or et d'argent, d'un riche travail[2], soit sous la forme de croix gigantesques, toutes flamboyantes[3], ou sous celle d'arbres lumi-

[1] Les chanoines seuls pouvaient entrer dans celle où l'on conservait le *Sudarium Christi.*

[2] S. Bernard, *De vita et morib. relig.*

[3] Appelées *Phari*. Adrien en fit faire une qui portait 1375 cierges. On les appelait aussi *Signa Christi*. Du Cange.

neux et de guirlandes, répandant l'éclat des pierres les plus rares, présentaient une lumière plus vive que celle de l'astre du jour [1]; la flamme était entretenue par une huile précieuse d'un parfum délicieux [2]. Des tringles d'argent retenaient les tapisseries autour du chœur; elles étaient en drap d'or, et avaient été exécutées par les ordres de Pascal Ier; sur quarante-six d'entre elles étaient représentés la Passion et la Résurrection du Seigneur, et sur quarante-six autres les actes des saints Apôtres.

Les ornemens des autels correspondaient à cette magnificence. Des piédestaux revêtus de lames d'or ou d'argent (un grand nombre étaient de métal massif) supportaient une croix d'or ornée de diamans, comme pour montrer [3] que la croix est devenue belle, précieuse et brillante depuis que Jésus-Christ a opéré par elle le salut du monde. Sur d'autres piédestaux s'élevaient les statues d'hommes qui avaient été consacrés à Dieu. Léon III avait fait placer deux anges en argent au dessus de l'entrée du chœur; le Christ, assis sur son trône, entre deux envoyés du ciel, et entouré d'une vingtaine d'autres statues, était un témoignage de la générosité de Léon IV, l'un des principaux bienfaiteurs de ce temple de la chrétienté. Beaucoup d'autres piédestaux supportaient des vases magnifiques ou servaient à maintenir des rideaux précieux. Mais sous le rapport de la représentation symbolique de toute la révélation chrétienne, le fidèle qui avait pénétré dans ses trésors cachés, admirait encore plus le sens profond que l'exécution pleine d'art des peintures du plafond [4]; on y voyait les mystères de l'Eglise militante; la Croix; l'agneau, de ses blessures s'épanchaient cinq ruisseaux vers lesquels se rendaient les tribus d'Israël sous la forme de douze agneaux; le pape lui-même tenant déployée la bannière de la victoire était à côté de l'agneau et l'adorait. En haut, dans le ciel d'étoiles, trônait le Christ, un livre à la main, d'où s'écoulent les quatre évangiles sous la forme des fleuves du paradis; les peuples, semblables à des cerfs altérés, accourent; Pierre et Paul, dont la tête est entourée d'une auréole, annoncent le Christ, le

[1] Grégoire-le-Grand avait fondé plus de cinquante jardins d'oliviers *pro concinnatione luminorum* à Saint-Pierre.

[2] Anastas., *Bibl.*

[3] *Joh. Chrysost.*, *De adorat. Crucis.*

[4] On ne sait pas si c'était un travail en mosaïque ou une peinture. Le pape Sylvestre l'avait fait faire, Innocent le fit restaurer.

Fils du Dieu vivant et la vie des fidèles ; une main sort des nuages et la colombe s'envole [1].

Non seulement cette splendeur éblouissante devait élever l'âme vers le pressentiment de la splendeur invisible du ciel, mais lorsque le pèlerin entrait dans cette église, le chant solennel de l'école des chantres arrivée à la plus grande perfection [2], exaltait tellement le fidèle, qu'oubliant les liens terrestres, il se croyait transporté dans cette ville dont l'image est présentée par le prophète à tous ceux qui vénéraient la Croix comme la force qui donne la victoire dans le combat et comme la source de la lumière éternelle dans les sentiers obscurs de la vie des mortels [3].

Telle était à cette époque Saint-Pierre, l'église métropolitaine de la chrétienté.

Le jour du couronnement, de très bon matin, on vit les marches de Saint-Pierre, les rues, et toutes les avenues occupées par la foule [4]. La procession solennelle s'avança par la porte la plus voisine [5] de la tour de Crescentius. Le préfet et le comte palatin du palais de Latran attendaient le roi près de l'église Sainte-Marie Transpontine, et tout le clergé se rendait au sanctuaire du Prince des Apôtres, portant des ornemens de fête et des encensoirs, chantant : « Voilà, j'envoie mon ange devant toi ! ». A peine la procession pouvait-elle se mouvoir à travers cette immense population ; mais peu à peu les lances des soldats, les bâtons des valets de ville, les pièces de monnaie que le roi répandait d'une main généreuse, firent de la place. Othon plaça dans les rues des chevaliers et des gens d'armes l'épée à la main [6], prêts contre toute tentative des Romains pour troubler le couronnement [7]. Il envoya ses fidèles Milanais pour garder le pont du Tibre, qui était le point le plus important [8].

Le pape entouré des cardinaux, des évêques et des prêtres dans

[1] Benoît XII fit venir le célèbre Giotto pour faire restaurer la peinture, ce qui, avant Innocent, avait été déjà fait en 638 par Severinus.

[2] *Gregorius M. fecit romanum cantum et ordinavit primicerium et scholam auctorum et docuit.* L'institution existe encore aujourd'hui.

[3] Maffei Vegii.

[4] Arn. Lub.

[5] La *Porta Castello* actuelle.

[6] Chron. Foss. nov.

[7] Chron. rhythm.

[8] *Lamb. parv. cont. in Martene Coll. ampl.*, t. V.

un ordre hiérarchique, était assis en haut des marches qui conduisent à Saint-Pierre, devant la porte d'Airain. Trois évêques descendirent ces marches, chacun d'eux donna sa bénédiction à Othon, et ils l'accompagnèrent devant le chef de l'Église[1]; Othon et les princes baisèrent avec respect les pieds du pape, et le roi fit le serment[2] de ne jamais attaquer l'Église de Dieu et ses droits, d'être un juge équitable, le protecteur des veuves et des orphelins, de défendre les églises et surtout le patrimoine de Saint-Pierre[3], de maintenir la dignité de l'Empire et de reconquérir les droits qui lui ont été enlevés. Le pape lui demanda ensuite : « Voulez-vous « vivre en paix avec l'Eglise? » Le roi ayant répondu oui trois fois, le pape lui dit : « Je vous donne la paix que le Seigneur a donnée « à ses disciples, » et il lui imprima un baiser sur le front, sur le menton[4], les joues et la bouche. Innocent continua : « Voulez- « vous être un fils de l'Eglise? « Le roi ayant répondu trois fois affirmativement, le pape lui dit : « Je vous reçois donc comme un fils « de l'Église; » puis il le plaça sous son manteau en lui prenant la main droite, et le roi baisa le pape sur la poitrine. Ils passèrent de la porte d'Airain à la porte d'Argent, en chantant : *Que le Seigneur, le Dieu d'Israël soit loué !*

Là, le pape laissa le roi seul pour se livrer à la prière, et se rendit à l'église pendant qu'on chantait alternativement[5] : *Pierre, m'aimes-tu ?* Ensuite, le roi fut introduit à son tour. Sept évêques italiens s'assirent à la droite du pape, et sept évêques allemands à la droite de l'empereur. « Les anciennes institutions des Saints- « Pères, dit Innocent, veulent que celui qui est préposé sur d'au- « tres, soit éprouvé avec charité sur la foi et la vie, et instruit sur « ses devoirs, car il est dit : N'impose promptement les mains à per- « sonne. » Ainsi le roi fut interrogé : s'il voulait être pieux, tempérant, désintéressé, affable et doux, et s'il admettait avec sincérité tous les articles de la foi chrétienne; et lorsque le pape eut prononcé la bénédiction sur les deux questions, il se rendit dans la sacristie, pour en sortir enfin avec tous les ornemens pontificaux et procéder à l'opération sainte. L'archiprêtre et l'archidoyen des cardinaux, qui accompagnaient le roi pour lui servir de guide dans

[1] Chron. rhythm.
[2] Roger Hoveden, *Ann. Angl.*, p. 689.
[3] Otto de S. Blas.
[4] *Rasus enim esse debet.*
[5] Chron. rhythm.

toute la cérémonie, le conduisirent dans la sacristie où le pape le reçut chanoine de Saint-Pierre [1], et le fit revêtir des vêtemens de chanoine. Ils sortirent de la sacristie, pendant qu'on chantait, se dirigèrent vers l'autel de Saint-Pierre, et l'archidiacre entonna les litanies ; l'évêque d'Ostie oignit ensuite le roi avec l'huile sacrée [2], et pria le Très-Haut de lui donner son Saint-Esprit, afin qu'il gouverne son peuple selon la justice, qu'il ait toujours Dieu présent devant ses yeux et qu'il mérite sa complaisance.

Le pape descendit du trône et se rendit avec le roi à l'autel de Saint-Maurice sur lequel les assistans portèrent la couronne impériale placée sur le maître-autel. Le pape présenta d'abord à Othon l'anneau : « Recevez-le, dit-il, comme un symbole de la foi, de la « souveraineté et de la puissance. » Il le ceignit ensuite de l'épée, « afin qu'il renverse, par la bénédiction de Dieu et par la puissance « du Saint-Esprit, ses ennemis et ceux de la sainte Eglise, et pro- « tége l'Empire et les soldats du Christ. » En récitant les prières qui accompagnent chacun des actes de la cérémonie, le pape posa la couronne impériale présentée par l'archidiacre sur la tête du roi et lui mit à la main le sceptre « le bâton de l'autorité royale pour protéger l'Eglise et le peuple chrétien, punir les méchans, et conserver la paix aux bons. » Le chef de la chrétienté retourna avec ses assistans au maître-autel. Le préfet de la ville et le grand-juge conduisirent l'empereur à sa place, et après que le pape eut entonné le « Gloire à Dieu dans les cieux, » les chants alternatifs recommencèrent. Ces chants étant terminés, l'empereur plaça la couronne sur l'autel, entendit la lecture de l'Evangile, déposa le glaive, offrit au pape du pain, des cierges et de l'argent, reçut le signe de la paix, puis le Corps du Seigneur. On lui ôta ensuite ses souliers épiscopaux et on lui mit les bottes impériales et les éperons de saint Maurice, et il sortit de l'église avec le pape pour faire la procession solennelle à travers la ville. Les chevaux les attendaient aux portes de l'église; l'empereur tint l'étrier au pape, lui présenta

[1] Les rois regardaient comme un honneur d'être admis chanoines honoraires dans le chapitre de quelque célèbre cathédrale. Le duc Eudes (Othon) de Bourgogne qui fut reçu chanoine du chapitre de Saint-Martin de Tours, regarda cette admission comme une distinction particulière. *Art de vérifier les dates*, XI, 82.

[2] *Oleo exorcizato*. Non avec le chrême, comme les évêques. *Tantum igitur*, disent les canonistes, *est Cæsaris dignitas, sed non ordo ; et ideo princeps non consecratur chrismate, sed tantum oleo delinitur ; quia ejus non est proprie consecratio, sed inunctio* ; Pfeffinger, *Vitr. illustr.*, I, 884.

la bride, et le suivit avec la couronne sur la tête, entouré de toute sa suite. Les prêtres entonnèrent les chants dans les rues; les cloches se firent entendre; les chambellans de l'empereur jetaient de l'argent parmi le peuple depuis le commencement jusqu'à la fin de la procession [1]. L'empereur descendit de cheval au pied de l'escalier du grand palais, tint de nouveau l'étrier du pape, et lui et le préfet conduisirent Innocent dans la grande salle du festin. Tandis que tous les deux se retiraient dans leurs appartemens particuliers, le chambellan de l'empereur distribua à tous les serviteurs du palais le présent du sacre. A table, Othon était assis à la droite d'Innocent, et après les chants et la bénédiction du pape, tout le monde s'éloigna, plein de bonheur.

Othon avait fait préparer un festin pour tous les habitans de Rome [2]. La ville retentissait des cris de joie; on regardait comme un présage favorable pour la future concorde entre l'Eglise et l'Empire, que l'empereur eût été couronné le jour du dimanche, jour auquel l'Église demande à l'Éternel la paix comme le souverain bien [3]. Si Othon eût immédiatement quitté Rome et les domaines de l'Église, comme Innocent l'eût vu avec plaisir [4], tout aurait tourné à souhait [5]. Jusqu'à ce moment du moins il paraît qu'aucun dissentiment ne s'était encore élevé entre les deux chefs de la chrétienté; peut-être Othon avait-il seulement conçu quelques doutes sur la partie du serment qui devait le plus étroitement l'obliger comme empereur; était-ce celle par laquelle il s'engagerait à conserver intact le domaine de l'Église, ou celle par laquelle il promettait de rétablir dans toute leur étendue les droits de l'Empire? Dans tous les cas, il est probable que les rapports concernant la domination temporelle du Siége apostolique furent l'objet d'une négociation pendant le peu de temps qu'Othon séjourna à Rome [6].

Lorsqu'une rupture éclata peu après le couronnement, elle eut lieu non entre le pape et Othon, mais entre la suite de celui-ci et

[1] *Anon. de laud. Bereng*, *in Murat. SS.* et ib. *Valesius Donizo, Vita Mathild.*, II, 18. *Murat. Antiq.*, I, 103.

[2] *Arn. Lub.*, VII, 21.

[3] *Arn. Lub.* qui termine les Annales avec ce couronnement.

[4] *Chron. Foss. nov.* et plusieurs autres, par exemple *Excerpta ex Jord. Chron. in Murat. Ant.*, IV, 988.

[5] Observation du *Fragm. hist.*, *in Urstis. SS.*

[6] Le *Negotium Terræ* (nom de la Terre-Sainte), in *Registr.*, 194, nous semble indiquer ce fait.

les Romains. Ils ne purent vivre en bonne harmonie; les Allemands, se croyant les maîtres de Rome, excitèrent, par les dépenses occasionnées pour leur entretien[1] ainsi que par beaucoup d'actes de violence, la colère de ce peuple orgueilleux, colère augmentée par le mécontentement que produisit l'espoir trompé d'une part aux largesses impériales[2]. Le peuple se rassembla et se précipita sur les Allemands. Dans ce combat imprévu, Eccelin se défendit comme un des plus courageux[3]. Néanmoins plusieurs des personnages les plus distingués de la suite d'Othon et un grand nombre d'autres furent tués; Othon évalua seulement la quantité de chevaux tués à onze cents, sans compter d'autres pertes considérables. Il demanda une indemnité au pape; celui-ci s'y refusant, il abandonna la ville, transporté de fureur[4].

Cependant, il invita encore amicalement le pape à une entrevue, pour conférer, ce qui jusqu'à ce jour n'avait pas été possible, sur plusieurs points intéressant le Saint-Siége et le repos nécessaire à toute l'Eglise. Il fit prier avec instance Innocent de désigner un lieu convenable, disant qu'il le désirait avec tant d'ardeur qu'il ne craindrait pas de s'exposer à perdre la vie, et que si le pape le voulait, il irait le trouver à Rome; il engageait seulement Sa Sainteté à considérer que son retour à Rome pourrait être d'un grand danger pour toute l'Eglise[5]. Innocent lui répondit : « Qu'il souhaitait aussi avoir une entrevue avec lui, mais qu'après avoir « bien tout pesé, diverses considérations s'y opposaient dans la situation présente. Il prie l'empereur de ne pas interpréter à mal « ces paroles, puisque ce n'est pas la mauvaise volonté mais bien « des circonstances impérieuses qui l'empêchent de se rendre à ses « désirs; un négociateur fidèle et prudent, qui transmettrait leurs « sentimens réciproques, pourrait rendre les mêmes services. « Quant aux propositions faites par rapport au pays, il prie l'empereur de prendre les mesures qui tourneront à l'honneur de l'un et « de l'autre; quant à lui, il promet d'agir de même[6]. » Néanmoins, il paraît que l'entrevue a eu lieu et que le pape a visité l'empereur dans son camp. Ils prirent congé l'un de l'autre amicalement,

[1] Chron. Foss. nov.
[2] *Excerpta ex Jord. Chron. in Murat. Antiq.*, IV, 988, et Albericus.
[3] Gerb. Mauris.
[4] Sozom. Pistor.
[5] *Registr.*, 194.
[6] *Registr.*, 194.

quoique le germe de l'inimitié future parût déjà s'agiter dans leur cœur [1].

Othon se rendit en grande pompe [2] en Toscane et occupa Aquapendente, Radicofani, Montefiascone et d'autres villes du legs de Mathilde [3]. Il convoqua les podestats, les magistrats et les principaux docteurs en droit, pour obtenir des éclaircissemens sur les droits de l'Empire, et connaître les moyens de les reprendre [4]. Tous déclarèrent que la promesse de restitution à l'Église romaine avait été faite par ignorance, qu'il était donc libre d'incorporer de nouveau les biens de Mathilde à l'Empire auquel ils appartenaient en réalité [5]. Les recteurs des villes comprenaient très bien que les bourgeois, en se trouvant sous la domination de souverains éloignés, auxquels ils n'étaient liés que par de faibles liens, occupés par les dissensions fréquentes pour la couronne et par d'autres querelles, il leur était plus facile de parvenir à leur indépendance que sous des souverains voisins, dont la personne changeait, mais dont les principes restaient immobiles, ou chez lesquels du moins ces principes ne tombaient que rarement dans l'oubli et pour un court espace de temps.

Les grands seigneurs les plus distingués de l'Italie (outre Salinguerra et Eccelin qui l'avaient accompagné), le margrave Azzo, les comtes Aldobrandino d'Este et de San-Bonifacio étaient aussi auprès d'Othon. Celui-ci se montra en empereur dans les villes toscanes, dans Florence, dans San-Miniato, dans Poggibonzi, dans Lucques, et témoigna une faveur toute particulière à Pise qui s'était toujours montrée fidèle aux empereurs et fortement opposée à l'influence des papes, en renouvelant ses droits et en étendant ses domaines. Il espéra s'attacher les habitans de Sienne en leur faisant remise des contributions arriérées, et ceux de Pistoie en leur confirmant leurs possessions [6]. En vain le pape avait envoyé l'archevêque de Pise, qui avait été autrefois un professeur distingué de jurisprudence à Bologne [7], et plusieurs autres évêques et abbés auprès de l'empereur pour lui faire dire de s'abstenir de toute injustice,

[1] Chron. rhythm.
[2] Otto de S. Blas.
[3] Albericus.
[4] *Sigon. de Imp.*, l. XVI.
[5] Godofr. Mon.
[6] *Leo Urbev. Chron. Imp.*, p. 207.
[7] Sarti, *De clar. prof.*, etc., p. 85.

et de tout empiétement sur les droits de l'Église, d'observer le droit et l'équité, et de ne pas oublier son serment [1]; on ne put rien obtenir d'Othon; il était au contraire fermement décidé à dépouiller l'Église romaine de ses terres. Pendant la même année il entra dans le duché de Spolette, et préposa au gouvernement de ce duché, un de ses confidens nommé Berthold [2]. Là, vint aussi Thiébault qu'il éleva à la dignité de duc de Salerne [3].

Mais laissons Othon se mettre en lutte contre le pape, et voyons ce qui se passait en Angleterre.

Les ecclésiastiques étaient livrés à une violente persécution; et néanmoins la plupart d'entre eux (à l'exception seulement des évêques de Durham, de Winchester et de Norwich) préférèrent la misère la plus extrême à la désobéissance envers leur souverain pasteur. Beaucoup émigrèrent; d'autres se cachèrent dans leurs églises, où quelques uns moururent de faim. Une femme ayant été tuée à Oxford par la maladresse d'un étudiant, les juges firent arrêter trois de ses amis; quoique ceux-ci n'eussent aucune connaissance de l'accident, ils furent pendus par ordre du roi. Tous les étudians et tous les professeurs, au nombre de près de trois mille, émigrèrent à cause de cet acte de cruauté. La colère de Jean atteignit non seulement les ecclésiastiques, les hommes des autres classes eurent aussi à en souffrir. Rien ne pouvait dompter sa violence, au point qu'il fit brûler même toutes les haies qui entouraient les forêts, et en fit combler les fossés, afin que le gibier pût passer librement sur les terres de ses sujets [4]. Pour l'exécution de toutes ces iniquités, il était entouré d'une troupe de méchans conseillers [5], à la tête desquels se trouvait son frère le comte de Salisbury. Ceux-ci soutenaient pour leur propre avantage tous ses ordres sauvages, et l'excitaient à en porter de plus durs encore.

Au commencement de cette année, Innocent exhorta le roi avec bonté et bienveillance : « Il le conjura de songer à son salut, de ne « pas résister plus long-temps, de ne pas l'affliger davantage. On « vous cache bien des choses dans l'affaire de l'archevêque de Cantorbéry, vous devez par conséquent nous écouter de préférence « à ceux qui vous mettent dans l'embarras. Car, semblable à un

[1] Chron. Foss. nov.
[2] *Catal. duc. Spolet., in Murat. SS.*, t. X.
[3] Anon. Cassin. Chron.
[4] *Math. Paris*, 180.
[5] Leur liste, *Math. Paris*, p. 161.

« médecin expérimenté, nous employons tour à tour chaque moyen, « afin de voir si un d'eux parviendra à amollir votre endurcisse- « ment. C'est pourquoi nous avons de nouveau recours à la prière, « et nous vous supplions de ne pas refuser plus long-temps d'écou- « ter l'Eglise et Dieu lui-même, de suivre des conseils salutaires et « non pas des suggestions pernicieuses, sinon nous serons obligé « de prendre le ciel et la terre à témoin que vous devrez attribuer « exclusivement à votre obstination un traitement plus dur[1]. » La sévérité avec laquelle Innocent entendait que l'interdit fût observé, afin que le roi ne s'imaginât pas apercevoir en lui des signes de faiblesse, était si grande, qu'il ne voulut pas accorder à l'ordre de Citeaux, du reste si favorisé par lui, diverses prérogatives pour la célébration du service divin que les couvens réclamaient conformément aux concessions à eux faites par des papes antérieurs[2], et qu'il recommanda encore en particulier aux trois évêques de veiller à ce que la rigueur de la discipline ecclésiastique ne fût pas paralysée[3].

Mais comme le roi ne faisait aucun cas des avertissemens et des menaces, le pape crut qu'il devait faire exécuter la punition plus sévère dont, depuis long-temps, il l'avait menacé. Il chargea donc les évêques de Londres, d'Ély et de Worcester, de prononcer l'excommunication nominativement contre le roi. Ceux-ci cependant n'osèrent pas se rendre en Angleterre, de la Flandre où ils s'étaient réfugiés[4]; mais ils transmirent l'ordre aux évêques et aux prélats qui y étaient restés, et qui n'eurent pas plus le courage de l'exécuter, de sorte qu'il ne s'en répandit qu'une connaissance vague, jusqu'à ce qu'enfin Godefroi de Norwich, juge de la Chambre royale, fut assez audacieux pour déclarer, dans une séance publique du tribunal[5], que sa conscience ne lui permettait pas de servir plus long-temps le roi placé sous l'excommunication. Cette résolution coûta la vie à Godefroi; le roi le fit revêtir d'un manteau de plomb, jeter en prison et priver de toute nourriture[6].

Quoique le pape exhortât les évêques à annoncer l'excommunication avec toute la solennité possible[7], elle ne produisit cepen-

[1] *Ep.* XI, 221.
[2] *Chron. Mortui-Maris in Martene Thes.*, III, 1441.
[3] *Ep.* XII, 9, 10.
[4] *Odor. Rayn. ad ann.* 1209, n° 29.
[5] *Ad Saccarium; the court of exchequer.*
[6] *Math. Par.*, p. 189.
[7] *Ep.* XII, 87.

dant pas l'effet espéré. Le peuple supporta patiemment la privation du service divin, et les grands seigneurs temporels voyaient avec joie le malheur frapper les évêques influens ; au lieu d'éviter le roi, ils témoignaient un plus grand zèle pour son service [1]. Jean lui-même était encouragé dans ses actes par les paroles de maître Alexandre qui lui enseignait que le roi était une verge de punition dans la main de Dieu pour habituer son peuple à l'obéissance, et que le pape n'a aucun pouvoir sur les possessions des rois et des seigneurs temporels [2].

De nouveaux différends s'étaient élevés par l'élection d'un évêque de Lincoln. Le chapitre en obtint d'avance la confirmation; car l'élection devait tomber sur le chancelier du roi. Elle fut aussi considérée comme un empiétement sur la liberté de l'Église. De plus, des bruits désavantageux sur l'évêque élu ayant été rapportés à Rome, Innocent ordonna à l'archevêque de Cantorbéry de faire une enquête. En effet, on reprochait à l'évêque d'avoir signé, en sa qualité de chancelier, des lettres royales concernant la spoliation et la mutilation d'ecclésiastiques, et d'autres injustices aux dépens de l'Église, d'avoir entretenu des rapports avec des excommuniés et d'être soupçonné d'incontinence. L'archevêque était chargé de s'enquérir de tous ces faits, mais de se garder de prêter l'oreille à de vaines accusations, et prononcer avec modération [3], car souvent une trop grande sévérité fait plus de mal que de bien. L'archevêque ne devait rejeter et casser l'élection que dans le cas où l'évêque élu ne voudrait pas se soumettre à l'enquête, ni se justifier des accusations portées contre lui [4]. Aucune de ces précautions n'était nécessaire. Hugues demanda au roi la permission de se rendre en Normandie, afin de se faire sacrer par l'archevêque de Rouen. Mais à peine fut-il débarqué, qu'il courut chez l'archevêque de Cantorbéry, se soumit à son autorité comme à son primat, et se fit sacrer par lui. Le roi en fut si exaspéré, qu'il s'empara de tous les revenus de l'évêché et confia les sceaux du royaume à un autre qui promit de se conformer plus strictement à sa volonté [5].

[1] Henry, *Hist. of Engl.*, III, 514, remarque que les deux seules entreprises heureuses de Jean, celle contre l'Irlande, et celle contre ceux de Galles, eurent eu à cette époque.
[2] Math. Par.
[3] *Ep.* XI, 56.
[4] *Ep.* XII, 91.
[5] Math. Par.

Outre tous ces méfaits, Jean se refusait avec une persévérance opiniâtre, depuis qu'il était devenu roi, à mettre en jouissance de son douaire Bérengère, veuve de son frère Richard. Ses biens furent retenus injustement, et toutes les exhortations « du représentant de Celui vers le trône duquel s'élèvent les larmes des « veuves » furent inutiles. Innocent avait fait près de huit fois des réprimandes à ce sujet au roi, et la reine se vit toujours obligée d'avoir recours à de nouvelles plaintes. On avait établi à plusieurs reprises des juges, et le roi n'avait jamais comparu, oubliant ainsi que celui qui doit rendre la justice à ses sujets, ne doit pas donner lui-même l'exemple de l'injustice. Après huit années d'indulgence de la part d'Innocent, il ne voulut pas continuer à avoir plus d'égards pour un homme que pour Dieu qui ordonne par ses prophètes de protéger les veuves. Au délai expiré le jour de la fête de la Nativité de Marie, le roi ayant encore refusé de faire droit à sa belle-sœur, tandis que le fondé de pouvoirs de celle-ci l'avait attendu pendant quatre mois auprès du Siége apostolique, le pape lui envoya l'ordre de satisfaire dans le délai de six mois [1] à toutes les demandes de Bérengère, ou de prendre des arrangemens avec elle, ou d'expédier un fondé de pouvoirs à Rome; sinon les maisons [2], les métairies, les villages et les villes faisant partie du douaire de la reine, quoique déjà soumis à l'interdit général, seraient frappés d'un interdit spécial, dont la levée dépendrait uniquement de l'accomplissement des obligations du roi. Il donna aux évêques de Rochester et de Salisbury la mission de prononcer cet interdit, et si l'endurcissement de Jean ne cessait pas, le pape le fit prévenir qu'il saurait le châtier encore plus sévèrement [3].

La réconciliation effectuée en Allemagne par l'avénement d'Othon, apporta au pape une nouvelle espérance pour la conquête du pays qui a été le berceau de la foi et de l'Église. Trois obstacles cependant s'opposèrent, pendant sa carrière, à la réalisation de son but : la tiédeur des princes, qui était justifiée par la pensée que de pareilles expéditions lointaines mettaient leurs royaumes en danger ; l'égoïsme et l'avidité des croisés auxquels tant d'avertissemens étaient inutilement faits par le pape ; enfin les dissensions de ceux qui se trouvaient déjà dans la Terre-Sainte. Innocent, sans

[1] La lettre est datée *Laterani*, XII *Kal. Februar.*

[2] *Maneria*, manoirs.

[3] *Ep.* XI, 223-224.

se décourager, chercha à combattre avec persévérance tous ces obstacles. C'est ainsi que l'année précédente, il avait envoyé mille livres aux ordres de chevalerie, et ensuite cette année 850 livres; une somme égale était prête à être remise; il avança 1400 marcs au comte de Brienne, autorisa le patriarche d'Antioche à faire aussi un emprunt, et le paiement de ces deux emprunts devait être de nouveau employé à l'avantage de la Terre-Sainte [1].

Afin d'obtenir plus facilement des secours actifs des autres pays, Innocent s'efforça de terminer l'ancienne inimitié entre les Génois et les Pisans [2]. « Nous avons déjà essayé bien des moyens pour y « réussir, par des ambassadeurs, des lettres et des exhortations, « nous espérons du moins faire conclure maintenant une trêve [3]. »

La conduite des Vénitiens était blâmable; ils avaient su entraîner la grande armée commandée par Baudouin à conquérir Zara pour eux, à satisfaire sur Constantinople la vengeance de leur doge et la cupidité de leurs bourgeois; et, dans ce moment, ils conduisaient tous les pèlerins en état de se défendre et qui se servaient de leurs vaisseaux pour se rendre dans la Terre-Sainte, à l'île de Crète, pour achever de la conquérir, leur faisant accroire que par cette expédition ils gagneraient une part égale aux trésors des grâces de l'Église. « Ceci, dit le pape en gémissant, s'appelle se « moquer du Siége apostolique, et nuit à la cause de la Terre- « Sainte. » Le patriarche d'Aquilée et l'évêque de Padoue furent chargés d'avertir le duc et le peuple de Venise qu'ils devaient s'abstenir de détourner aucun pèlerin de sa mission, et de s'en servir par force dans leur intérêt. Tous les pèlerins séjournant en Crète reçurent l'ordre d'accomplir leur vœu s'ils ne voulaient encourir des peines graves [4]. La cupidité allait si loin, que beaucoup de Vénitiens transportaient du bois et des armes de Constantinople à Alexandrie, et facilitèrent par là les entreprises des infidèles contre les chrétiens [5]. Le zèle du comte Henri de Malte, qui de Crète fit parvenir à Rome les plans les plus sages pour aider la Terre-Sainte, devait être d'autant plus agréable au pape. Innocent l'engagea à

[1] *Ep.* XII, 27. — *Ep.* XII, 28.

[2] Le pape Clément III était parvenu à se rendre médiateur entre eux; mais leur inimitié se ralluma peu de temps après.

[3] *Ep.* XII, 53.

[4] *Ep.* XII, 25.

[5] *Ep.* XII, 142.

développer plus en détail son projet au légat, le cardinal Pierre, et à ne pas laisser refroidir son ardeur[1].

Mais ce qui fut plus dangereux que toute la puissance des ennemis extérieurs pour l'Empire des Latins établi sur un sol tremblant, ce furent les querelles intérieures des chefs de l'armée, dont la force réunie aurait seule pu défendre l'Empire, comme seule elle l'avait fondé. Quand déjà, en Occident, le pouvoir des grands vassaux souvent opposés au suzerain déchirait les États et neutralisait leur résistance contre les ennemis, à plus forte raison ce résultat se faisait-il sentir en Orient où une population nombreuse supportait avec peine le joug des étrangers, et où les Bulgares et les Grecs combattaient leur domination? La constitution de l'Empire, qui ne pouvait pas être différente de celle des royaumes occidentaux, parce qu'aucun peuple ne réussit aisément à se débarrasser des usages de son époque et de son pays, facilitait l'explosion des guerres intestines comme celles qui, dans ce siècle, agitaient l'Occident et surtout la France. Le margrave Boniface, pendant la courte durée de sa vie qu'il passa dans ses nouvelles principautés, ne se montra pas toujours un membre bien uni de ce vaste empire, et il paraît que ses successeurs conservèrent sa manière de penser et d'agir.

Boniface avait laissé le royaume de Thessalonique à son fils Démétrius qu'il avait eu de sa seconde femme, Marguerite de Hongrie, et qui avait alors trois ans[2]. Le comte Blandras administrait le pays; il était peut-être originaire du Montferrat même[3], et il voulait procurer cet héritage paternel au seigneur de son pays, à Guillaume, fils aîné du margrave. L'empereur Henri avait appris l'année précédente, à son retour de l'expédition contre les Bulgares, le dessein du comte, et sans se laisser effrayer par la saison rigoureuse de l'hiver, il parut avec son armée dans le royaume de Thessalonique; le commandant de Christopolis lui ferma les portes, et le comte Blandras lui refusa même les vivres. Des envoyés de l'empereur furent renvoyés insolemment par le comte avec cette déclaration : « Il n'y a point d'empereur pour les Lombards dont

[1] *Ep.* XII, 4.

[2] *Ep.* XIII, 34, réfute ceux qui avancent que ce mariage a été stérile.

[3] Suivant Du Cange, *Hist. de Constantinople*, p. 23, quelques uns le prennent pour le *comte Gras* (*Grassi*) dont parle Villehardouin n° 71 et 194. Le père du comte Blandras aurait été marié avec la sœur de Guillaume comte de Montferrat, père de Boniface.

la valeur a conquis ces contrées. » Enfin l'habileté des envoyés, parmi lesquels nous trouvons de nouveau le prudent Conon de Béthune, parvint à déterminer le comte à permettre à Henri d'entrer dans Thessalonique, toutefois seulement avec une escorte de quarante chevaliers ; mais lorsque Henri parut aux portes, les troupes françaises n'observèrent pas cette condition, elles renversèrent la garde et pénétrèrent dans la ville. Le comte fut arrêté et gardé en prison jusqu'à ce que Seres et Christopolis eussent ouvert leurs portes au suzerain ; la veuve du margrave se plaignit aussi du comte, et l'empereur, pour prouver à la reine que les prétextes de la trahison de Blandras n'étaient pas fondés, et qu'il ne songeait nullement à dépouiller de ses possessions son fils, âgé de trois ans, arma celui-ci chevalier, lui donna l'investiture et le fit couronner roi de Thessalonique. Le comte avait fait suivre les ordres adressés aux commandans de Seres et de Christopolis par des ordres secrets portant qu'ils ne devaient pas ouvrir les portes aux fondés de pouvoirs de l'empereur, de sorte que ceux-ci demandèrent en vain l'entrée dans la ville ; ce refus eut pour résultat une surveillance plus sévère exercée sur le comte, et d'un autre côté une demande adressée par les Lombards au roi des Bulgares de venir à leur secours ; mais les habitans de Seres ouvrirent leurs portes aux Français. Henri espérait qu'en montrant le comte prisonnier à la garnison de Christopolis, celle-ci ne tarderait pas aussi à rendre la ville. Loin de se soumettre, les Lombards tentèrent une attaque nocturne contre les Français, et leur firent éprouver quelque perte ; Conon en fut tellement irrité, qu'il ramena le comte Blandras à Thessalonique et le livra à la reine qui le fit jeter dans une dure prison.

Une guerre ouverte éclata. Des sorties de la garnison de Christopolis, des surprises, des embuscades, des escarmouches, des combats, des prises de prisonniers se succédèrent avec des chances alternatives pour les deux partis. L'empereur lui-même, après avoir pris les mesures nécessaires, dans l'intérêt du jeune Démétrius, marcha contre les Lombards. Quelques succès remportés peu de temps auparavant par les Français, purent seulement les rendre plus disposés à faire la paix. La mise en liberté du comte fut la première condition ; mais celui-ci n'observa pas l'autre condition, qui était de se justifier devant l'empereur ; il passa de suite à Négrepont afin d'essayer d'y faire de nouvelles levées. L'empereur le suivit dans cette île ; l'acharnement du comte fut, dit-on, si grand contre l'empereur qu'il eût attenté à sa vie par le poison ou par des assassins,

si le seigneur de l'île ne l'en avait empêché. Il promit enfin de sortir du pays pour prix de sa grâce. La reine Marguerite fut placée à la tête de la régence et obtint facilement la protection du pape pour son pays, pour elle et pour ses deux fils [1]. La conduite ultérieure de l'empereur envers la reine dut convaincre celle-ci que l'empereur veillait en conscience sur le royaume [2].

L'heureuse issue de cette querelle fut suivie de la soumission du grec Michaélicius qui, après la conquête de l'Empire byzantin, s'était établi seigneur d'Épire. Après avoir constamment combattu les Latins, il redoutait à cette époque leurs armes victorieuses; il proposa de prêter le serment d'hommage, et fit offrir à Eustache, frère de l'empereur, sa fille en mariage, et à celle-ci un tiers de ses possessions pour dot. Ayant juré de remplir ces conditions, il les viola presque aussi promptement qu'il les avait faites. L'année suivante, un grand nombre de chevaliers, révoltés d'une pareille perfidie, se coalisèrent contre lui [3]; mais plusieurs d'entre eux, entre autres le connétable de l'Empire, tombèrent en son pouvoir; il fit pendre celui-ci avec trois autres, et en tua quelques uns en prison, après leur avoir fait subir des traitemens ignominieux. La haine religieuse augmentait sa fureur qu'il déploya non seulement en ravageant les provinces soumises à l'empereur, mais surtout en faisant décapiter tous les prêtres prisonniers [4].

Après la mort du roi Amalric, les barons et les ordres de chevalerie de la Terre-Sainte, à cause de leur position critique vis-à-vis leurs voisins les Sarrasins [4], recherchèrent pour Marie, fille héritière de Conrad de Montferrat, un époux dont le courage pourrait défendre les restes du royaume. Car la tutelle du roi mineur de Chypre retenait encore dans cette île le fiancé de Marie, Gauthier de Montpellier, et parmi les autres vassaux [5] il n'y en avait aucun qui possédât assez d'autorité ni contre les ennemis ni contre les siens, pour être élevé à la dignité royale. Ils délibérèrent en commun, avec les évêques et le patriarche, pour savoir sur qui ils pourraient jeter les yeux. Alors un chevalier se leva et dit : « Je connais en France un homme vaillant, célèbre par ses actions militaires,

[1] Démétrius, roi futur, fils du margrave, et Manuel l'aîné, fils de l'empereur grec Isaac. *Ep.* XIII, 133.

[2] Du Cange, *Hist. de Constantinople*, p. 23.

[3] *Ep.* XIII, 161.

[4] *Ep.* XIII, 164.

[5] Rob. de Monte Cont.

d'une noblesse illustre [1], et non marié; le royaume trouvera en lui un seigneur distingué, et Marie un digne époux; cet homme, c'est Jean de Brienne, « frère de ce Gauthier qui périt à Naples en combattant contre Thiébault [2]. L'évêque d'Accon et le seigneur de Césarée s'embarquèrent immédiatement pour la France, afin de faire la proposition au comte. Celui ci avait déjà fait vœu avec son frère d'aller dans la Terre-Sainte [3], et il s'y était effectivement rendu, après la prise de Constantinople [4]; mais après un court séjour, il était revenu dans son pays, pensant avoir rempli son vœu; et il administrait [5], depuis la mort de son frère, les biens paternels [6], pour son neveu resté dans la Pouille.

Evrard, père de Jean, ayant consacré son fils à l'état ecclésiastique, le plaça à Clairvaux. Mais le chant des psaumes et la sévérité du couvent déplurent au vaillant jeune homme. Il se sauva chez son oncle auprès duquel il trouva, dans les exercices chevaleresques, un plaisir plus conforme à ses goûts. Ce changement lui valut à la vérité la bienveillance de ceux en la compagnie desquels il se rendait aux exercices des armes, mais il perdit l'affection de son père qui punit sa désobéissance en le déshéritant [7]. Aussitôt que les députés des croisés lui eurent fait part de leur mission, il se rendit à la cour du roi de France son souverain, et le pria de donner son consentement à l'acceptation de la couronne qui lui était offerte [8]. Philippe y accéda avec empressement, et fit présent au comte de 40,000 livres pour faire les préparatifs. Jean promit d'abord de ne se rendre en Palestine que dans deux ans, immédiatement avant l'expiration de la trêve. Il est probable qu'il ne voulait pas se montrer seul sur le champ de bataille, mais aussi enrôler des troupes parmi la noblesse française, dont en effet près de trois cents chevaliers, en partie riches et puissans, l'accompagnèrent [9]. Innocent lui-même lui prêta 1400 marcs [10].

[1] *Marin. Sanut.*, III, xi, 3-4.
[2] *Cont. Guil. Tyr*, p. 680.
[3] Voyez livre III.
[4] *Chron. Ursp.*, p. 236.
[5] *Chron. Ursp.* appelle les frères *nobiles quidem, sed pauperes*.
[6] Marin. Sanut.
[7] *Art de vérifier les dates*, V, 69, d'après une ancienne chronique.
[8] Cont. Guil. Tyr.
[9] *Marin. Sanut.*, III, xi, 4.
[10] *Marin. Sanut.*, dit que Jean est venu à Rome demander en personne l'appui du pape, mais qu'il n'a obtenu de lui que des démarches, moyennant lesquelles les Romains lui ont avancé 40,000 livres tournois sur son comté.

Ce fut pour le pape une occasion de presser plus vivement Philippe d'envoyer des secours efficaces :

« C'est une gloire pour vous et votre royaume, que l'Église et « le peuple chrétien n'aient rencontré, dans aucun pays, un appui « aussi utile que dans le vôtre ! Les murs de Constantinople ont vu « la puissance de la France dans son plus brillant éclat ! Il n'y a pas « de pays où l'on ne vante le savoir du roi et de ses braves ; n'est-ce « point en vertu d'une vocation toute divine qu'un homme de votre « royaume, de ce trésor public d'hommes distingués, a été choisi « pour gouverner Jérusalem ! C'est vous-même que le roi des rois « a voulu honorer en donnant à un de vos sujets le gouvernement « de cet héritage particulier du Seigneur, afin que vous puissiez « secourir l'Orient dans le besoin le plus pressant. Vous devez donc « aussi avoir égard à cette nécessité et accorder au comte votre « appui et celui des vôtres, pour la gloire et le bien du royaume [1]. »

[1] *Ep.* XII, 27.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIEME.

LIVRE VII.

LIVRE VIII.

LIVRE IX.

LIVRE X.

LIVRE XI.

LIVRE XII.

LIVRE XIII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

